GÉOGRAPHIE

collection U

Bouziane SEMMOUD

MAGHREB ET MOYEN-ORIENT DANS LA MONDIALISATION

ARMAND COLIN

GÉOGRAPHIE

collection U

Bouziane SEMMOUD

MAGHREB ET MOYEN-ORIENT DANS LA MONDIALISATION

ARMAND COLIN

© Armand Colin, Paris, 2010
978-2-200-25947-1

Collection U

Géographie

Illustration de couverture : Istanbul, port de Galata. © Herbert Spichtinger/Corbis.

Mise en pages : Yves Tremblay

Maquette de couverture : L’Agence Libre

Armand Colin

21, rue du Montparnasse

75006 Paris

Tous droits de traduction, d’adaptation et de reproduction par tous procédés, réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans l’autorisation de l’éditeur, est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d’une part, les reproductions strictement réservées à l’usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d’autre part, les courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d’information de l’œuvre dans laquelle elles sont incorporées (art. L. 122-4, L. 122-5 et L. 335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

Avant-propos

Cet ouvrage sur le Maghreb et le Moyen-Orient, retenus dans des limites étendues – du Maroc à l'Iran –, est conçu comme une synthèse qui articule les dimensions culturelles, géopolitiques, économiques, sociales et territoriales selon une perspective renouvelée, celle du rapport à la mondialisation sous ses diverses formes, financière, commerciale, militaire, culturelle et dans ses multiples manifestations socio-spatiales.

Plusieurs thèmes traduisant ce rapport sont explorés : fragmentation politique et conflits interétatiques et communautaires, intégration active dans l'économie mondiale, subordination ou marginalisation, échanges déséquilibrés, métropolisation, inégalités territoriales et vulnérabilités sociales et environnementales, etc. Aborder les processus, les modalités, les rythmes et les niveaux d'insertion des différents pays dans la mondialisation, c'est également approcher les mécanismes de recomposition des territoires et des sociétés qui en résultent.

Un intérêt particulier est ainsi accordé aux activités dans la mesure où elles assurent cette insertion : hydrocarbures, finances, tourisme, industrie, agriculture, et aux divers flux matériels et immatériels : produits agricoles, miniers et industriels, migrations internationales, circulation des capitaux, services. De même est privilégié le cadre régional euro-méditerranéen qui cristallise l'essentiel de cette insertion et porte le poids des conflits géopolitiques non résolus. La régionalisation apparaît ici en définitive moins comme un acte de développement partagé que comme un outil privilégié d'élargissement du champ de la mondialisation. Ce cadre est autant une clef de lecture des inégalités régionales, de la circulation des capitaux, des biens et des personnes que le moyen d'une approche sélective des changements démographiques et sociaux placés sous l'angle de la convergence ou de la plus grande divergence entre les deux rives de la Méditerranée. De même, c'est l'étude des disparités territoriales qui offre l'occasion d'aborder l'évolution des grandes agglomérations et plus généralement des systèmes urbains.

Le recours à la longue durée et aux diverses échelles spatiales – du rapport au monde au niveau infranational en passant par les entités nationales et les ensembles régionaux – permet d'appréhender les mécanismes de développement ou de sous-développement et les inégalités qu'ils produisent. Ce recours éclaire la grande fragilité et la sensibilité désormais très forte aux crises mondiales, de sociétés devenues, dans la plupart des pays, plus inégalitaires, plus vulnérables et plus conflictuelles et de territoires désarticulés opposant des « cœurs » intégrés à des marges déprimées de plus en plus étendues.

La rédaction de cet ouvrage ayant débuté au cours de l'hiver 2009, les données statistiques utilisées se réfèrent essentiellement à l'année 2007. Ce choix involontaire épargne aux analyses le biais du paroxysme de la crise financière intervenu entre l'automne 2008 et l'hiver 2009, aux effets inégaux sur les pays de la région et plus généralement sur les économies du monde. L'examen de ses premiers effets n'en impose pas moins l'actualisation partielle des données pour les années 2008 et 2009.

À l'exhaustivité impossible à atteindre, il a été préféré l'approfondissement de cas significatifs de types préalablement définis, qu'il s'agisse, par exemple, des conflits géopolitiques ou des systèmes territoriaux nationaux. L'approche met en scène autant que possible les différents acteurs : les États pris en tenaille entre désengagement et interventionnisme, les entreprises privées nationales comme

transnationales, les institutions internationales, etc. Complétant les outils habituels (industries et autres activités, revenus, etc.), l'examen de la circulation des capitaux, du déploiement territorial et du fonctionnement des systèmes bancaires fournit une clef incontournable pour la compréhension de l'évolution des inégalités régionales comme des disparités socio-territoriales internes et de leur évolution.

Introduction générale

1. Au-delà de l'homogénéité, les contrastes et la diversité

Le Maghreb et le Moyen-Orient, dans leur étendue retenue, s'étirent d'est en ouest, sur une bande de terre longue de près de 8 500 kilomètres et large de 4 700 kilomètres. Les vingt-trois pays qui le composent[1] couvrent, selon une configuration partout méridienne, sauf pour la Turquie, le Yémen et 'Oman, 15 855 700 kilomètres, soit 11,6 % de la superficie mondiale, pour 480 millions d'habitants en 2008, à peine plus de 7 % de la population mondiale. La région compte ainsi presque autant d'habitants que l'Union européenne à 27 (498 millions en 2008, Eurostat), mais 2,5 fois moins que l'Inde, respectivement sur presque quatre fois et cinq fois plus de terres.

C'est que la région s'étend sur une longue et large ceinture aride ou subdésertique continue, interrompue ponctuellement par les monts du Zagros, qui englobe tout ou partie des pays, à laquelle n'échappent en totalité que la Turquie et le Liban. Elle affecte, par son sous-peuplement, la densité générale (30,3 hab./km2), peu significative d'une géographie du peuplement très contrastée. L'aridité que circonscrit l'isohyète 100 mm – correspondant à la limite de fructification du palmier dattier – marque en effet l'ensemble régional (figure 1). Les terres, sur lesquelles les cultures pluviales, exigeant au minimum 300 mm de précipitations bien réparties sur les saisons, restent possibles, sont restreintes aux marges méditerranéennes étendues seulement en Turquie, aux régions bordières de la mer Noire et de la mer Caspienne, toutes dominées par des reliefs montagneux et aux marges tropicales elles aussi montagneuses du Yémen et du 'Oman. En revanche, le domaine aride renferme des ressources considérables en eau et en hydrocarbures et autres minéraux, auxquelles les différents États accèdent inégalement. Sur ses bordures, montagnes hautes ou moyennes, bien arrosées, parfois enneigées comme en Iran, en Turquie, au Liban et au Maroc, plaines et plateaux alternés assurent une diversité des paysages d'autant plus marquée que la mer est omniprésente. Ces conditions ont déterminé très tôt dans l'histoire, les modalités d'usage et de transfert des eaux aux fins d'irrigation, et par voie de conséquence, d'alimentation des regroupements humains auxquels celle-ci a donné naissance.

Mers et océans baignent la région, assurant de manière permanente, outre la ressource halieutique, parfois un apport en eau dessalée, une large ouverture sur le monde, avérée depuis des millénaires – Iraq et Jordanie n'y accèdent toutefois que par d'étroites ouvertures. Ils rendent possible, en ce début du xxie siècle, une intégration, bien qu'inégale, de plus en plus affirmée dans les échanges mondiaux. Les hydrocarbures en sont le maillon fort auxquels s'ajoutent d'autres produits primaires ou élaborés, le tourisme, les hommes, etc. La Méditerranée, lieu d'ancrage de la moitié des pays qui composent notre région, jouit d'un prestige d'autant plus grand qu'elle a tenu historiquement une place de choix dans les rapports entre les deux rives, plus souvent liées par des échanges commerciaux et culturels qu'opposées par des conflits militaires. Elle porte aujourd'hui des espoirs de coopération économique et de dialogue culturel.

L'islam assure, de son côté, l'homogénéité spirituelle et culturelle de la région, mais ne gomme ni les identités ni les cultures des peuples divers de la région. Certes, son aire s'étend au-delà du monde

iranien, en Asie et en Afrique sud-saharienne, mais c'est au sein de la région qu'il est né et a pris son essor militaire et culturel. Seuls pays non arabophones, Iran et Turquie n'en ont, historiquement, pas moins été intimement liés au destin de ce qui est appelé le monde arabe (al 'alam al 'arabi). La Perse a pris une part active tant sur le plan militaire, administratif, scientifique que culturel, à la genèse et au rayonnement de l'Empire abbasside (750 – 1258), le plus brillant de l'âge classique de l'islam (viie au xve siècles), auquel elle était alors plus liée que ne l'était le lointain Maghreb. Ses techniques savantes d'irrigation se sont diffusées jusqu'au Maghreb. Les Ottomans ont, après les Seljoukides, également turcs, étendu leur domination, pendant plusieurs siècles, sur la quasi-totalité du monde arabe. Ils y ont laissé leur empreinte économique et culturelle comme ils en ont reçu en retour les influences linguistiques et culturelles. Le peuple turc a, pendant des siècles, fourni des souverains à l'Iran.

L'arabité est un second facteur d'homogénéité culturelle pour la majorité des pays de la région. Ce terme traduit imparfaitement la notion d'al-'Orouba, un mélange d'identification au groupe humain arabe, de pratique de la langue arabe et d'un sentiment national diffus aujourd'hui affaibli face à la montée de l'identification à l'islam.

L'islamité comme l'arabité, n'excluent pas une grande diversité linguistique et religieuse, jadis protégée, aujourd'hui mise à mal par les autoritarismes politiques, religieux et culturels, et les nombreux conflits géopolitiques qui ponctuent l'histoire contemporaine de la région.

La cohésion culturelle semble renforcée par une identification des sociétés, de plus en plus affirmée, à l'islam, y compris dans la laïque Turquie, mais les dérives violentes qu'elle peut produire sont un défi lancé aux États. On perçoit de même une timide réémergence du sentiment arabe soutenu par de puissants médias transnationaux dont Al Jazeera est le plus connu. Louée pour son professionnalisme – pas toujours réel – et son rôle dans l'ouverture du champ médiatique arabe contre le monopole des régimes arabes, la chaîne satellitaire qatarie est de plus en plus critiquée pour son populisme et son ambiguïté voire sa sympathie pour l'organisation des Frères musulmans et l'islamisme armé.

Simultanément la fragmentation politique s'insinue sous des formes violentes au cœur même des territoires nationaux, au Liban dans les années 1980, en Iraq depuis les guerres du Golfe et depuis peu au Soudan et au Yémen. Tensions et conflits sanglants entre groupes confessionnels ou/et culturels, entre pays voisins trouvent leur source dans différents facteurs : l'héritage colonial, produit des luttes passées entre impérialismes, la formation récente des États-nations, l'échec du panarabisme, les ambitions territoriales de certains États, l'enjeu énergétique de dimension mondiale, l'enjeu de la pérennité des régimes presque tous contestés, l'interventionnisme américain enfin qui aspire au contrôle de la région, des hydrocarbures et des marchés, y compris par l'occupation militaire. Au cœur de ces conflits se trouvent frontières ou/et la question du partage des ressources minières et hydrauliques. La montée des nationalismes, un fait marquant du xxe siècle, a dessiné des trajectoires très diverses selon les pays et cristallisé de fortes identités nationales.

La diversité des composantes de la région est également inégalité (tableau 1 et figure 2). Inégalités de dimension spatiale et de poids démographique, et donc de densités brutes ou corrigées.

Tableau 1 Populations, densités, production de richesses matérielles
et développement humain

État	Population en 2008 (en millions)	Densité brute*	PIB/hab. en 2007 ($ PPA)	PIB/hab. en 2008 ($ PPA)	IDH 2007
Égypte	74,9	75	5 504	5 897	0,703
Turquie	74,8	95	12 891	13 139	0,806
Iran	72,2	*44*	10 734	e11 051	0,782
Soudan	39,4	*16*	2 171	2 309	0,531
Algérie	34,7	*15*	6 452	6 709	0,754
Maroc	31,2	70	4 102	4 362	0,654
Iraq	29,5	67	3 195	e3 477	nd
Arabie saoudite	28,1	*13*	22 881	23 814	0,843
Yémen	22,6	42	2 348	e2 411	0,575
Syrie	19,9	108	4 537	4 757	0,742
Tunisie	10,3	63	7 561	8 002	0,769
Israël	7,5	338	27396	28 474	0,935
Libye	6,3	*4*	13708	14192	0,847
Jordanie	5,8	65	5 140	5 537	0,770
Émirats arabes unis	4,5	*54*	37632	38894	0,903
Palestine	4,2	690	nd	nd	0,737
Liban	4	383	11 889	e13 005	0,803
Mauritanie	3,2	*3*	2 015	2 055	0,520
Koweït	2,7	150	38 226	39 914	0,916
‘Oman	2,7	*9*	22 630	24 674	0,846
Qata	0,9	84	85 370	86 008	0,910
Bahreïn	0,8	1 124	32 619	34 661	0,895
Sahara occidental	0,5	*2*	nd	nd	nd

**Les valeurs en italique indiquent les densités brutes les moins significatives de la région.*

PPA : Parité de pouvoir d’achat. IDH : Indice de développement humain. e : estimation.

Source : Population Référence Bureau, FMI, PNUD.

Ainsi l’archipel bahreïni et la presqu’île du Qatar qui tiennent respectivement sur à peine 7 000 et 11 000 km2 pour 700 000 et 800 000 habitants nationaux, contrastent avec les pays les plus étendus, Soudan, Algérie et Arabie saoudite aux effectifs moyens, entre 18 et 39 millions. Trois pays de dimensions encore grandes présentent un gros poids démographique (entre 72 et 75 millions) : Iran, Égypte et Turquie. Libye et Mauritanie, deux pays de grande taille sont toutefois sous-peuplés.

Inégalités de revenus surtout dont l’éventail que traduit imparfaitement le PIB par habitant en 2007, s’étire de 50 000 dollars PPA (parité de pouvoir d’achat) par Koweïtien à 1 800 au Soudan ou 2 200 au Yémen. La hiérarchie des revenus se retrouve à quelques écarts près dans celle du développement humain. Ces disparités qu’expliquent pour nombre de pays, un accès différencié aux ressources naturelles ou/et des politiques publiques différentes se doublent d’inégalités internes croissantes entre catégories spatiales (régions, villes, quartiers) et entre groupes sociaux, déterminant des vulnérabilités très inégales face à la montée de la pauvreté et d’autres risques liés en partie à la

crise alimentaire et à la dégradation de l'environnement et de la ressource.

2. De la diversité des stratégies économiques à la convergence libérale et à l'affermissement de l'ancrage dans l'économie mondiale

2.1. Un ancrage ancien

L'ancrage du Maghreb - Moyen-Orient dans l'économie mondiale est une réalité attestée par les systèmes productifs et la structure des échanges de l'ensemble des pays qui le composent. Il est toutefois sélectif et inégal d'un pays à l'autre dans sa nature et ses modalités.

Historiquement, les pays de la région n'ont jamais cessé de prendre part aux divers flux mondiaux, parfois comme acteurs voire comme moteurs et, depuis les grandes découvertes et le glissement du centre de gravité mondial vers l'océan Atlantique et ses rives, en situation marginale ou subordonnée selon le moment et le lieu. Mésopotamie et Susiane, l'actuel Khûzistân, qui ont vécu en interaction pendant plusieurs millénaires avant l'ère chrétienne, sont comme la Perse, l'Anatolie, puis la Phénicie, à l'origine de la diffusion des techniques agricoles, en particulier les méthodes d'irrigation, de l'écriture et des techniques d'urbanisation. Il en est de même de la maîtrise des flux commerciaux intercontinentaux dans l'antiquité puis au cours du Moyen Âge européen : comptoirs phéniciens puis carthaginois avant le réseau d'échanges romain, itinéraires sud et nord de la route de la soie et leurs étapes urbaines, échanges entre Afrique sud-saharienne et Méditerranée et voies maritimes entre golfe Arabo-Persique et Asie du Sud et du Sud-Est qui avaient porté l'islam dans ces contrées. Le tout fait de notre région, jusqu'à la renaissance, un pivot majeur des relations de l'économie mondiale construite en partie autour de la Méditerranée [Braudel, 1949] .

L'élargissement du champ du commerce mondial, sa structuration autour de l'océan Atlantique, la léthargie installée par les structures féodales ottomanes et persanes productrices de retard scientifique et économique, maintiennent ensuite la région en dehors de la dynamique mondiale des temps modernes, tant du point de vue économique que scientifique, technique, culturel et politique. Ce n'est qu'au xixe siècle, à la suite de la campagne napoléonienne, que l'Égypte de Mohamed 'Ali et de ses successeurs, tente, la première insertion active dans l'économie mondiale, en initiant une Nahda[2] économique qui se concrétise par la modernisation administrative, la mise en place d'une agriculture irriguée pérenne, le développement d'une industrie de transformation des produits primaires notamment du coton, des infrastructures etc., le tout contrôlé par un pouvoir étatique centralisé fort en mesure d'imposer des barrières douanières. Cette politique est ensuite mise en échec par l'Empire britannique qui, après avoir mis l'Égypte sous tutelle financière, finit par l'occuper en 1882. Dans le même temps, l'Empire ottoman s'ouvre au commerce mondial et initie le développement de cultures d'exportation sur les littoraux conquis aux dépens des marécages.

La domination coloniale impose, presque partout, le pacte de l'échange inégal qui consiste à faire des colonies et des autres pays dominés, des débouchés pour les produits industriels ou agricoles des puissances impériales mais surtout des sources d'approvisionnement en produits primaires, miniers ou agricoles. Les économies mises en place sont déséquilibrées, la monoculture dominant parfois des régions entières : vigne en Algérie, coton en Égypte et au Centre Soudan, céréales au Maghreb et en Libye, essentiellement dans un secteur moderne, parfois dominé par de grandes sociétés, financièrement soutenu et assuré des débouchés. La mise en valeur fait défaut lorsque l'occupation

obéit à des impératifs exclusivement stratégiques comme en Mauritanie – avant la découverte du fer – alors gérée depuis Saint-Louis et assurant la jonction entre Afrique du Nord et Afrique occidentale. Dès le xixe siècle – plus tard en Arabie saoudite –, en Iran comme dans l'Empire ottoman mis sous tutelle financière européenne en 1881, elle passe par des concessions obtenues dans les activités minières, les infrastructures (routes, chemins de fer, ports etc.) et les services (télécommunications, banques etc.). Au début du xxe siècle, elle se mue ouvertement en appropriation des mers bordières en vue du contrôle des routes importantes, du golfe Arabo-Persique et de la Route des Indes par les Britanniques et la mer Caspienne par les Russes, puis en occupation de fait au cours de la Première Guerre mondiale et plus tard pendant la seconde.

2.2. Choix et stratégies de développement.
Des profils contrastés à la convergence libérale

À la suite des indépendances ou du recouvrement des souverainetés – processus amorcé dans les années 1920 en Turquie et en Iran et quasi achevé au début des années 1960 –, les États adoptent des voies de développement diverses. Si le discours dominant porte sur le développement et la satisfaction des besoins nationaux, la réalité se heurte aux choix réels qui, soutenus par les ressources naturelles, relèvent de groupes dominants, parfois incarnés par de fortes personnalités : Mustafa Kemal, Rezâ Shâh, Nasser, Boumediene ou encore Bourguiba.

– Turquie et Iran s'engagent, dès avant la Seconde Guerre mondiale, dans la voie libérale après une phase de développement étatique ; l'Iran des Pahlavi s'inspire, du reste, pour mener sa politique de modernisation, de la Turquie kémaliste. Ces deux pays sont imités en cela par le Maroc, le Liban, la Jordanie et la Tunisie. Le royaume du Maroc vit ainsi sans heurt le transfert du pouvoir économique et politique colonial aux classes possédantes. En Tunisie, le régime des beys est aboli mais le transfert est presque de même nature avec toutefois un rôle accru de la petite bourgeoisie urbaine. Les monarchies pétrolières empruntent résolument la voie libérale, comme Israël en dépit des formes socialisantes de la colonisation agricole des terres dont l'esprit finit, plus tard, par s'effriter au contact de l'économie capitaliste. Le secteur privé est privilégié, parfois créé de toutes pièces comme en Arabie saoudite à l'exemple des sociétés agricoles, et la participation étrangère une constante, que vient soutenir parfois l'investissement diasporique comme au Liban, en Syrie et en Turquie.

– Le second groupe comprend l'Égypte, la Syrie et l'Iraq, puis le Yémen du Sud après la partition du pays à l'indépendance en 1967, l'Algérie en 1962 et la Libye à la suite du renversement de la monarchie senoussie par Mo'amar al-Qadhafi en 1969. Ces pays expérimentent plus ou moins longuement l'économie socialisée ou étatisée avant d'opter tous, à des moments différents, pour l'économie de marché. Égypte et Syrie ont dû soutenir, comme Israël, une économie de guerre qui mobilise en moyenne plus du tiers de leur budget.

Le clivage entre ces deux groupes varie dans le temps. Les pays du premier groupe connaissent aussi un moment, l'influence du « tiers-mondisme », souvent du fait de l'opposition intérieure, plutôt de bourgeoisies urbaines libérales ; c'est le cas en Iran, au Maroc, en Mauritanie etc. Cette influence se traduit par des nationalisations et une prise de distance à l'égard des anciennes puissances coloniales ou dominantes. Si parmi les premières décisions de Mustafa Kemal, figurent l'étatisation de l'économie et le refus de recourir au crédit étranger – sans exclure l'appel aux capitaux –, l'Iran devient précurseur dans ce domaine en procédant aux nationalisations pétrolières dès les années 1950 – celles-ci seront toutefois vite remises en question. La Tunisie vit même un intermède socialiste avec

le syndicaliste Bensalah devenu Premier ministre qui mène, entre 1960 et 1969, une réforme agraire et un début d'industrialisation « autocentrée ». Un des premiers gouvernements du Maroc indépendant, dans d'éphémères rapports de force favorables à l'aile gauche du parti de l'Istiqlal alors dominant[3], nourrit quelques projets socialisants. En 1974, la Mauritanie nationalise la Miferma, puissante société minière dominée par les capitaux français, qui devient la Société nationale et industrielle minière, avant de s'ouvrir aux capitaux privés arabes à hauteur de 22 %. Le Soudan fait de même en 1970 avec plusieurs secteurs de l'économie notamment le commerce du coton, alors principale richesse du pays, avant de le céder au secteur privé vingt ans plus tard.

À l'inverse, les pays du second groupe, parfois après un socialisme rigide comme dans la Syrie et l'Iraq baathistes ou l'Algérie de Boumediene, font très tôt appel à l'investissement international, souvent sans succès, et encouragent le secteur privé national. Celui-ci se développe rapidement à l'ombre des États protecteurs et protectionnistes, se conjugue avec l'essor de la bourgeoisie bureaucratique et militaire pour produire et conforter des groupes sociaux porteurs de projets libéraux.

La convergence libérale intervient à partir de la fin des années 1970, à la suite de l'Infitah al-iqtissadi[4] d'Anouar as-Sadate en Égypte. L'extension de « l'ouverture » aux pays anciennement socialistes, son approfondissement dans les autres pays et les choix libéraux qui s'en sont suivis, deviennent, à partir du début des années 1990, une réalité tangible. La libéralisation n'est pas partout une réponse à une situation de crise, celle du choc pétrolier pour les uns ou le contrechoc de 1986 pour les autres. Ces crises sont souvent venues a posteriori conforter ou justifier les choix libéraux. Ceux-ci trouvent leur source dans trois facteurs articulés : l'évolution des rapports de force entre groupes sociaux au sein des partis uniques ou dominants, la conversion au libéralisme, d'anciens gouvernants qui accompagne le reflux des légitimités « révolutionnaires » ou nationalistes et enfin les plans d'ajustement structurel imposés par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale.

Les secteurs économiques privilégiés dans les différents pays sont également variés. L'Égypte fait du Sad al-'ali (le Haut barrage d'Assouan) sur le Nil, l'épine dorsale du développement agricole, industriel et social, suivie par la Syrie avec les ouvrages réalisés sur l'Euphrate et l'Oronte. L'Iraq et plus tard l'Algérie optent pour une industrialisation accélérée sans pour autant négliger l'agriculture au centre des réformes structurelles comme en Égypte et en Syrie. L'Iran et La Turquie avaient auparavant privilégié la modernisation économique multisectorielle à marche forcée. Le Maroc fait plutôt le choix de la grande irrigation quand la Tunisie opte pour la petite irrigation. Les deux pays développent ensuite, à partir des années 1970, le tourisme balnéaire et la petite et moyenne industrie de transformation et de sous-traitance. Après avoir fondé son économie sur l'agriculture d'exportation, Israël se porte vers une industrialisation à forte composante technologique, tandis que le Liban conserve sa spécialisation dans le tourisme et les finances, secteurs investis depuis peu par les États pétroliers du Golfe.

Le trait commun demeure toutefois, à de rares exceptions, le caractère totalement ou partiellement rentier des économies, peu productives et faiblement diversifiées. Ressources naturelles, tourisme, remises des émigrés ou capitaux des diasporas, aide extérieure y tiennent en effet une place plus ou moins prépondérante. Et si l'insertion dans les marchés mondiaux fut longtemps perçue comme un moyen d'assurer les ressources nécessaires au développement économique et social, elle apparaît de plus en plus comme un outil d'accumulation financière et un moyen, pour les catégories sociales les plus entreprenantes, de s'approprier la part la plus grande possible des différentes rentes constituées

(minière, touristique, etc.), aggravant ainsi les inégalités sociales.

Un dernier clivage peut être lu dans le rapport entre ressources et poids démographique. Des pays aux ressources médiocres ou moyennes et à la main-d'œuvre abondante (Égypte, Jordanie, Maroc, Liban, Tunisie, Palestine) contrastent avec des pays riches en ressources, essentiellement exportateurs d'hydrocarbures eux-mêmes scindés en deux groupes, l'un importateur de main-d'œuvre (Bahreïn, Koweït, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, 'Oman, Libye), l'autre à force de travail abondante (Iran, Iraq, Syrie, et Algérie). Turquie et Israël font figure de pays émergents, alors que le Soudan, le Yémen et la Mauritanie demeurent des pays pauvres à l'économie bloquée malgré l'entrée réelle des deux premiers dans le « club » des pays pétroliers et encore incertaine pour le troisième.

Première partie
Une aire multiculturelle en mal d’unité au cœur d’enjeux internationaux

Des « identités » emboîtées[5] : islam, nations, peuples

Les nombreuses appellations utilisées reflètent le regard que porte l'Occident sur la région : Proche-Orient, Afrique du Nord, Moyen-Orient ou encore Middle East – espace plus étendu que le Moyen-Orient des chercheurs français mais n'incluant souvent pas le Maghreb. De nos jours, des considérations géopolitiques et stratégiques guident ces découpages opérés de l'extérieur, reflétant ainsi les compétitions et le souci sécuritaire des grandes puissances. Le partenariat euro-méditerranéen limité d'abord à la rive méditerranéenne a laissé place, à la faveur de la politique européenne de voisinage (PEV), à un ensemble étendu qui n'inclut toutefois ni la péninsule arabique ni l'Iran. Le Great Middle East de l'administration de l'ancien président américain G.W. Bush, en élargissant le champ à un ensemble de pays peuplés de musulmans, du Maroc au Pakistan, exprime la volonté d'inscrire dans la réalité, la thèse huntingtonienne du choc des civilisations comme substitut à l'ancienne opposition Est-Ouest. Mais, en excluant le Sud-Est asiatique et l'ancienne Asie soviétique de l'espace délimité par Huntington, le « Grand Moyen-Orient » obéit à l'objectif de maîtrise directe et exclusive des territoires stratégiques et de l'approvisionnement énergétique, face à une Russie effacée, à une Union européenne plutôt préoccupée par son élargissement à l'est, et à la Chine et l'Inde, puissances émergentes à contenir.

Le champ retenu dans cet ouvrage dépasse les limites de l'aire dite « arabo-musulmane ». Il évite ainsi le piège de la minoration de l'importance du rôle des deux peuples turc et iranien et la place des « minorités[6] » dans l'histoire et le paysage culturel et géopolitique actuel. Ce sont les représentations qui renseignent le mieux sur les identifications, à condition de distinguer celles des élites ou des cercles gouvernants, du vécu des populations.

À côté de la Turquie et de l'Iran aux individualités marquées, le monde arabe en est assurément une, forgée par une langue commune. D'un côté, l'arabité (al 'Orouba) renvoie à l'appartenance à un lignage mythique qui s'avère, hors de l'Arabie, n'être en réalité qu'une reconnaissance de parenté culturelle avec le groupe social des « Arabes ». De l'autre, elle traduit une forte aspiration à l'unité (arabisme ou nationalisme arabe), présentée fréquemment comme un « rêve » au regard de l'affirmation des identités nationales. Cette identité est aujourd'hui mise à mal à la fois par la montée de l'islamisme et la conscience de plus en plus aiguë des inégalités entre pays, les uns très riches, les autres englués dans les difficultés voire soumis à la faim. Le Machreq ensuite, très proche du terme Levant aujourd'hui peu usité, correspond au Bilad al-Châm qui comprenait encore au début du xxe siècle, les actuels Liban, Palestine, Jordanie et la Syrie sans la Jazira (ou Djézireh), région nord de la Mésopotamie, traditionnellement rattachée au Bilad al-Rafidaïne ou Mésopotamie. Le Maghreb enfin, ou pays du Couchant, et la péninsule arabique ou Jazirat al-'arab.

La complexité des appartenances linguistiques et religieuses, leur proximité ou leur enchevêtrement du fait de la mobilité historique des groupes humains, les instrumentalisations politico-médiatiques internes et externes, sont à l'origine des confusions qui affectent les représentations extérieures comme celles des populations locales : entre arabe et musulman, entre turc et arabe et entre iranien et arabe, ou encore des clivages peu convaincants, entre arabes et berbères par exemple.

1. L’islam ou l’unification sur fond multiculturel

La dimension culturelle, en particulier l’appartenance à l’islam, est présentée aujourd’hui comme le facteur essentiel de cohérence du Maghreb et du Moyen-Orient. Pour autant son homogénéité n’est pas complète ; d’autres appartenances culturelles ou politiques produisent des spécificités régionales ou locales.

Présenter ici l’islam comme le premier niveau de l’identification des sociétés de la région rend compte d’une réalité difficile à occulter. Elle n’est cependant en aucun cas une adhésion à la thèse d’un « choc de civilisations » qui opposerait l’Islam à l’Occident, aujourd’hui promue voire mise en œuvre pour différentes raisons. Confronté à l’effondrement du bloc communiste, « l’Ouest » serait à la recherche d’un nouvel « adversaire » cette fois-ci de nature culturelle, produisant des crispations identitaires largement suscitées par certains pouvoirs politiques[7]. Inversement nombre de régimes du monde arabo-musulman sont séduits par cette confrontation-dialogue susceptible de pallier leur déficit de crédibilité populaire. Cette thèse dissimulerait enfin l’échec des politiques des États de part et d’autre à assurer le développement et l’équité sociale dans le contexte d’une convergence libérale.

Il est en revanche indéniable que les pays arabo-musulmans sont parmi les premiers pays anciennement colonisés et exploités, à extérioriser leurs critiques à l’égard de l’Europe et de l’Amérique du Nord pour ce passé colonial ou/et pour leur implication directe ou indirecte dans nombre de tragédies qui frappent certains de leurs peuples : Palestine, Iraq, Liban voire Afghanistan.

Si l’identification de la région, par l’opinion occidentale, à l’Islam est surfaite et peut aller jusqu’à la confusion avec l’islamisme, la redécouverte de son islamité par les sociétés du Maghreb et du Moyen-Orient est un fait admis[8]. La quête de valeurs religieuses ne leur est toutefois guère spécifique ; elle renvoie globalement à une perte de repères face à l’échec des différentes idéologies tels que le socialisme ou le tiers-mondisme voire à l’échec du progrès matériel à assurer le « bonheur » des êtres humains.

Selon un sondage mené, en décembre 2007, par le magazine marocain TelQuel, la majorité des Marocains se définissent d’abord comme musulmans ensuite comme Marocains puis comme Arabes. L’identification religieuse n’a cessé de s’affirmer dans toute la région et à l’échelle du monde musulman, en particulier à la faveur de la crise des idéologies qui a entraîné ici, comme ailleurs, une quête de valeurs morales, et à mesure que se cristallisent les tensions avec le monde « occidental ». La ranimation de ce que G. Corm appelle les « mémoires collectives » [Corm, 2007] a pu être instrumentalisée, depuis plus d’un siècle, par les puissances impériales dans le but d’asseoir leur hégémonie. Les tentatives passées de création d’États identitaires (États alaouite, druze), comme le projet actuel de fédération sur une base identitaire en Iraq l’attestent.

La construction identitaire autour de l’islam se renforce non seulement dans le champ étudié, concerné par les compétitions internationales et les menaces géopolitiques voire des manifestations coloniales (occupation de Jérusalem-Est, de la Cisjordanie, de l’Iraq etc.), mais aussi dans l’ensemble des réseaux tissés par les communautés musulmanes d’Europe et d’Amérique du Nord, constituées en diaspora ou non, entre elles et avec leurs pays d’origine. L’islam représente aujourd’hui un flux d’idées et de valeurs des marges vers le centre du monde, à l’exclusion de pratiques excessives, telles que le port du voile intégral, et contraires aux valeurs citoyennes. Il alimente ainsi, au sein même des pays mondialisés, la diversité culturelle présentée par les uns comme une richesse et par d’autres comme une menace pour « l’identité nationale[9] », sentiment exploité pour nourrir, en Europe, le

processus d'identification à des valeurs culturelles exclusives susceptibles de nourrir la thèse du choc des civilisations.

L'islam, dont l'avènement est attaché à l'hégire en 622, année de l'exil (al hijra*) du prophète de La Mecque à Médine, a eu pour berceau, le Hejaz, le coeur urbanisé d'une Arabie globalement déserte et vouée au nomadisme (la variante a'rabi désigne le nomade[10]), relais majeur d'une voie caravanière méridienne reliant les foyers urbains et les civilisations du Yémen au Sud et du Bilad al-Cham au Nord.

La nouvelle religion se veut continuatrice, tout en la parachevant, de la tradition monothéiste du judaïsme et du christianisme, présents dans toute la région surtout sous des formes schismatiques. L'Islam dont les cinq piliers (la chahada ou profession de foi, la salat*, la zakat – impôt purificatoire assurant la redistribution des richesses –, le ramadan et le hajj*) font l'objet d'un consensus sans conteste, s'impose vite à l'ensemble de la région. À la fin de l'Empire omeyyade en 750, il s'étend de l'Indus aux Pyrénées, après avoir absorbé l'Empire sassanide et confiné l'Empire byzantin en Asie mineure.

La rapidité de l'expansion de l'islam est habituellement expliquée par :

– l'état de déclin des Empires byzantin et sassanide entraînés dans des conflits interminables aggravés, par les querelles de succession et les pressions extérieures venues notamment de l'est : Huns, Turcs, etc. Il résulte de l'effort de guerre comme du système féodal dominant, une lourde imposition, laquelle se conjugue avec la levée de troupes, pour appauvrir les populations. Ce sont là, avec la persécution des chrétiens en Perse ou des groupes schismatiques et des juifs dans l'Empire d'Orient, autant de facteurs de décomposition ;

– la simplicité et la vocation initialement égalitaire de la nouvelle religion – ou à tout le moins prêchant la redistribution des richesses – rencontrent partiellement les aspirations locales dans un contexte dominé par de fréquentes révoltes des paysans asservis et croulant sous de multiples et lourds impôts. En Perse, le mazdakisme, schisme religieux apparu au ve siècle, prônait l'égalité sociale face au clergé zoroastrien dominant, allié de la puissante noblesse sassanide. En Afrique du Nord, le donatisme, schisme chrétien, a soutenu aux ive et ve siècles, l'hostilité permanente de la paysannerie pauvre (révolte des circoncellions) au pouvoir central de Rome, aux colons et à l'Église officielle de Saint Augustin ;

– par ailleurs, du fait de la faiblesse numérique de ses porteurs, l'islam ne donne guère lieu à une colonisation de peuplement hors des centres de l'empire naissant. Il laisse fréquemment aux peuples convertis, surtout les plus éloignés, la gestion de leurs affaires, différant ou omettant le processus d'arabisation. Il les associe à la conquête de nouveaux territoires ou au rétablissement de l'ordre[11]. Toutefois, au cours des deux premiers siècles, les gouverneurs sont arabes et l'arabe demeure la langue d'administration.

Le Maghreb – Moyen-Orient jouit d'un substrat culturel multiple, ancré dans la longue durée depuis le développement et la diffusion de l'agriculture, du fait urbain et de l'écriture (cités-États et empires mésopotamiens, empires persans, royaumes berbères antiques). Il avait été auparavant, inégalement inséré dans le premier grand empire que le monde ait connu, l'empire achéménide centré sur l'actuel Iran, puis dans le monde méditerranéen hellénistique et romain après l'influence punique, et enfin dans l'Empire byzantin ; le tout au prix d'une rupture des liens avec les arrières-pays : le limes romain séparait en effet le domaine méditerranéen des étendues steppiques et arides. L'islam unifie à nouveau la région. L'identité se construit avec le rétablissement des liens longitudinaux – la

complémentarité entre rivages, steppes et déserts est recouvrée et au-delà, les liens avec l'Afrique sud-saharienne sont noués –, ainsi que par l'établissement de liens transversaux qui déterminent l'appellation même Machreq et Maghreb.

La référence récurrente aux origines de l'islam, personnifiées par les premiers khalifes dits al-Rachidoune, Abu Bakr, 'Omar, 'Othmane et 'Ali, exprime le regret de la perte de la pureté et de la cité idéale symbolisée par la shura*, consensus de la communauté sur le choix du khalife-Imam*. L'époque des Empires omeyyade et surtout abbasside, par le rayonnement scientifique et culturel que lui reconnaît l'Europe dans la transmission des héritages antérieurs notamment grec, et sa production de savoirs, constitue dans l'esprit de nombre de musulmans, le patrimoine en partage, un référent identitaire commun. C'est que les peuples conquis y avaient largement contribué après avoir accompagné ou relayé les cavaliers arabes dans leur progression. Les Abbassides se sont appuyés sur l'élément persan très tôt rallié au chiisme, qui leur trouvait une légitimité du fait de leur descendance d'al 'Abbas, l'oncle du prophète, pour conquérir, en 750, le pouvoir aux dépens des Omeyyades. Ces derniers étaient considérés comme des usurpateurs qui avaient déplacé le centre politique de l'islam de Koufa en Basse Mésopotamie où s'était installé le quatrième khalife 'Ali à Damas. Les Persans ont également longtemps contribué à l'exercice du pouvoir (par la famille des Barmaki – les Barmécides –, jusqu'au milieu du règne de Haroun al-Rachid) et à la vie culturelle du nouvel empire « musulman ». La capitale Baghdad est fondée en 762, justement au cœur de la Mésopotamie, creuset de strates culturelles antéislamiques nombreuses, de peuples indigènes ou allochtones, et à la charnière des deux mondes, arabe et persan. Elle traduit la revanche des peuples convertis à l'islam sur l'élément arabe qui fondait l'Empire omeyyade. La Perse qui continuait à être un vivier considérable d'hommes de lettres et de sciences devient « un intermédiaire » culturel entre l'Asie et le monde arabe en effervescence, fonction préparée, il est vrai, par la vie culturelle et scientifique et l'effort de traduction des textes grecs et indiens entamé sous les premières dynasties sassanides [Porter, 2006] .

Les musulmans en tant que groupe se reconnaissant dans l'islam, la pratique étant plus ou moins répandue, sont estimés en 2008, à près de 1,6 milliard de personnes, soit 24 % de l'humanité (figure 3). Notre région n'en abrite en réalité que 430,2 millions, soit 27,5 %, les principales concentrations étant situées en Asie, à l'est de l'Iran : plus d'un demi-milliard dans le monde indo-pakistanais et presque autant en Asie du Sud et de l'Est (493,3 millions). S'ils sont minoritaires en Inde – 13,4 % de la population –, ils représentent en revanche l'écrasante majorité dans les pays très peuplés du Pakistan, du Bangladesh et de l'Indonésie ou dans ceux moins peuplés des anciennes républiques d'Asie soviétique. Le centre de gravité démographique se situe aujourd'hui dans des régions dont les peuples ont progressivement adopté l'islam, répandu par les réseaux de marchands, bien après les conquêtes arabes. Ils y ont trouvé une compatibilité avec des croyances locales, notamment à travers les pratiques soufies, et une certaine liberté individuelle dans les rapports sociaux introduite par le rite hanéfite qui a trouvé là des territoires de prédilection.

L'islam façonne certes les sociétés, les mentalités et les territoires, du fait même du principe majeur de l'indissociabilité du spirituel et du temporel. L'islam est « dine oua dounia » (religion et monde). Mais ses articulations avec les substrats culturels locaux, les croyances antérieures et les pratiques locales ont introduit une grande diversité.

2. Le monde arabe ou l'identité complexe : entre arabité, islamité et arabisme

2.1. La Nahda, un condensé de l’articulation arabité-islamité

La Nahda ou « renaissance » est significative de cette imbrication qui devait ensuite s’avérer une constante de l’arabisme et des mouvements nationaux. Elle émerge au xixe siècle, à la faveur de la prise de conscience du retard technique, scientifique et politique du monde arabo-musulman, de la nécessité de le combler et de s’affranchir de la tutelle étrangère qui s’impose à l’Empire ottoman et qui se mue en expansion coloniale avec l’occupation de l’Algérie en 1830, de la Tunisie en 1881 et de l’Égypte en 1882. Simultanément, l’Empire ottoman met en œuvre les Tanzimat*, ensemble de réformes commencées en 1839 qui visent à instituer l’égalité entre tous les sujets de l’empire, à moderniser les structures de l’État, à mettre en place des institutions d’enseignement modernes, et qui aboutissent à l’adoption d’une constitution en 1876. Le sultan Abdul-Hamid y met un terme en 1878 ; il abolit la constitution et dissout le parlement. L’interruption des réformes qui n’ont que peu promu l’égalité entre Turcs et Arabes et l’autoritarisme d’Abdul-Hamid dressent le mouvement d’émancipation arabe naissant contre la domination ottomane. L’autoritarisme et le nationalisme étroit des Jeunes Turcs accentuent ensuite cette tendance.

La Nahda apparaît comme un mouvement global, multiple, fondé sur la renaissance et l’émancipation de l’homme et de la culture arabes.

La Nahda culturelle se développe particulièrement au Liban et en Égypte. Dans le premier pays, elle est favorisée par l’ouverture, plus marquée en milieu chrétien, sur le monde occidental (missions religieuses chrétiennes, réseau de commerce international). Elle prend son essor en Égypte dès la fin du règne de Mohamed ‘Ali dont l’expérience de développement et de modernisation inspirée de l’Europe appelle la promotion de l’instruction et des techniques. Les œuvres de l’Égyptien Rifaat at-Tahtaoui, du Tunisien Khereddine, figures de proue de la Nahda, sont révélatrices d’un mouvement qui privilégie « l’emprunt à l’Occident » qui soit compatible avec l’islam[12]. L’appropriation des sciences modernes, des nouveaux modes littéraires et des idées passe par la traduction des travaux européens. Une véritable révolution littéraire a lieu ; la langue arabe est simplifiée et adaptée pour un enseignement moderne et une presse en pleine expansion.

La tendance réformiste (Islah) portée par Jamal ad-Dine al-Afghani (1839-1897) semble avoir opté moins pour un panislamisme chimérique que pour un éveil musulman dirigé contre la domination coloniale, qui n’exclut pas les émancipations nationales. La réforme religieuse poursuivie par son disciple Mohamed Abdou prône, comme outil de modernisation et de libération, le rejet du taqlid* (imitation) et la réouverture de l’ijtihad* envisagé comme un retour aux sources (les salaf) réinterprétées par la raison à la lumière des impératifs de l’époque.

Dans le champ politique, il faut attendre les débuts du xxe siècle pour voir se dégager du panislamisme ambiant et instrumentalisé par l’Empire ottoman d’Abdul-Hamid en difficulté, les prémices de l’arabisme. Émerge ainsi l’idée d’un État arabe centralisé voire la séparation de l’État et des pouvoirs religieux sur le modèle occidental, idée vers laquelle convergent le musulman syrien Abdarrahman al-Kawakibi qui soutient par ailleurs que le sentiment national transcende les différences religieuses [Um al Qora, 1901] et le chrétien syro-palestinien Negib Azoury [Le Réveil de la nation arabe dans l’Asie turque, 1905] . Le premier aura une influence plus grande que le second sur l’émergence du sentiment national arabe au Moyen-Orient auquel la révolution constitutionnelle des Jeunes Turcs de 1908 offre ensuite les conditions d’éclosion avant la Première Guerre mondiale et la grande révolte arabe puis le démembrement de l’Empire (cf. Rodinson, dans l’Encyclopædia

Universalis). Ce n'est qu'au lendemain de la Seconde guerre mondiale qu'émerge un véritable parti qui formalise une doctrine de l'arabisme. Fondé en 1947 par des militants syriens issus de plusieurs confessions[13], le Baath (résurrection) se présente comme un parti unitaire qui prone un nationalisme arabe (al-qawmia al-'arabia) qui transcende les frontières nationales imposées par les puissances coloniales, dirigé contre la domination étrangère, socialiste mais hostile au communisme, laïque tout en reconnaissant à l'islam une place essentielle dans la société. Sa doctrine exerce une certaine influence sur le monde arabe en particulier au Proche-Orient mais ne joue un rôle politique actif qu'en Syrie et en Iraq où il prend le pouvoir dès les années 1960 puis se scinde en deux partis Baath antagoniques, devenus autoritaires et s'écartant progressivement des principes fondateurs.

2.2. lslamité et arabité, un lien qui s'inscrit dans la longue durée

L'Islam a assuré la propagation de la langue arabe. L'arabe est en effet la langue du Coran et celui-ci en avait été par la suite l'outil de sa diffusion puis longtemps le conservatoire selon l'expression de J. Berque. L'interpénétration fut telle que les nationalistes arabes ont transposé ensuite le concept de Oumma* à la nation ou nationalité – le parti nationaliste Wafd présentait l'Égypte comme une Oumma –, à peine atténuée par l'usage d'un autre concept : la Qawmiya*, une extension « nationale » à l'échelle du monde arabe du qawm, initialement tribu ou lignage, ou encore le concept de Watan (équivalent de patrie) emprunté au nationalisme turc, tantôt appliqué à l'échelle arabe tantôt à l'échelle des entités nationales. Michel 'Aflaq, un des fondateurs du Baath laïque affirmait être arabe chrétien et de culture musulmane, « la composante la plus précieuse de l'arabité » (des chrétiens). D'essence religieuse ou d'inspiration laïque, ces concepts adoptés par l'arabisme valent plus par leur qualificatif, toujours arabe, renvoyant donc à la langue sans déconnexion totale de l'islam [De Planhol, 1993] . La confusion des concepts est significative des imbrications des échelles et des identités.

L'adoption officielle et la pratique populaire de la langue arabe s'ajoutent à cette conscience d'un destin commun pour délimiter une aire assez précise. L'arabe côtoie d'autres langues sémitiques comme elle ou para-sémitiques, devenues minoritaires (berbère), voire résiduelles (sudarabique, araméen) sauf en Israël où l'hébreu moderne domine en situation d'enclavement mais où l'arabe est présenté comme langue officielle, parlé par un million « d'arabes de l'intérieur » et par un grand nombre de Séfarades. Au sud enfin, les langues des populations nilotiques et sud-sahariennes ne respectent pas les frontières politiques : Soudan et Mauritanie sont ainsi partagés entre un Nord arabophone et un Sud qui ne l'est pas et qui en conteste la domination, recoupant au passage des appartenances religieuses – le Sud du Soudan est chrétien ou animiste –, et des vocations économiques – la société nord mauritanienne est traditionnellement nomade, le sud plutôt sédentaire et agricole. Les limites de cette aire sont du reste partout floues : ainsi des groupes persanophones vivent dans la province saoudienne orientale al-Hasa, au Qatar etc., numériquement importants mais politiquement non dominants alors que de fortes « minorités » arabophones vivent au Khûzistân en terre iranienne et au Hatay en Turquie.

La langue arabe est en effet le lien commun réel de la majorité des peuples de la région : la diva égyptienne Oum Kaltoum fut et reste un vrai trait d'union entre les Arabes, comme la Libanaise Faïrouz est un symbole de la communion arabe interconfessionnelle, ou le Palestinien Mahmoud Darwich le chantre de la résistance.

Simultanément, l'islam a longtemps marqué la vie des peuples et la marque encore pour un certain nombre d'aspects : le code de la famille, l'héritage et différentes pratiques quotidiennes profondément religieuses ou tenant au simple comportement religieux. Des communautés entières ont pu échapper à cette double emprise : plus religieuses au Machreq (sauf au Kurdistan), plus linguistiques au Maghreb (berbérophones), mais la répression (Kurdistan), la marginalisation culturelle et l'arabisation par l'école n'ont cessé, depuis les indépendances, de faire reculer ces dernières. L'école a permis également de réduire la distance entre la langue arabe et les dialectes qui s'organisent grosso modo en deux grands groupes régionaux : ceux du Maghreb pénétrés par des influences berbères et plus récemment françaises et espagnoles et ceux du Machreq plutôt influencés par l'araméen, ancienne langue officielle et de communication du Proche-Orient au cours de l'antiquité. Le fossé entre l'arabe littéraire ou fuç'ha* et les parlers (darija* au Maghreb, mahkiya* au Moyen-Orient), demeure toutefois un frein à l'épanouissement culturel et scientifique des sociétés arabes, comme les difficultés d'adapter la langue à des progrès scientifiques et techniques en général importés.

Cette frontière géographique scinde l'aire arabe en deux « sous-aires » culturelles relativement cohérentes. Elle recoupe en cela les caractéristiques religieuses. Un Maghreb homogène où islam, sunnisme et rite malékite règnent presque sans partage en dehors de quelques isolats ibadites ou de communautés juives, naguère importantes, aujourd'hui résiduelles. Et un Machreq-mosaïque où la dispersion de la foi chrétienne en de multiples églises (coptes en Égypte, maronites au Liban, Église arménienne ou encore Grecs orthodoxes ou catholiques au Liban et en Syrie, Église de Mésopotamie…) n'a d'égal que l'éclatement de l'islam en rites sunnites et en schismes multiples issus du chiisme : zaïdites dans la montagne yéménite, ibadites en 'Oman, duodécimains tout le long du littoral du golfe Arabo-Persique et en Basse Mésopotamie, et les communautés réputées hétérodoxes qui en sont issues : alaouites, druzes en Syrie et au Liban, etc.

Les données géopolitiques soulignent également cette subdivision, entre une Afrique du Nord naguère soumise à une domination latine à l'exception de l'Égypte qui n'en avait pas moins subi l'influence française à la suite de la campagne napoléonienne, et caractérisé par une stabilité relative des frontières, et un Machreq qui fut le domaine de la domination britannique (sauf Bilad al-Cham chevauchant Syrie et Liban et le cœur de l'Arabie) et où les constructions nationales sont récentes et fragiles, les conflits frontaliers nombreux et violents.

2.3. L'islam politique

L'avènement de l'islamisme ou l'islam politique est un long processus de récupération du réformisme de la Nahda, servi par l'effondrement de l'Empire ottoman, l'abolition du Khalifat en 1924 et la cristallisation de l'opposition aux dominations occidentales. Il s'incarne dans le mouvement des Frères musulmans fondé par Hassan al-Banna en Égypte où il rencontre un grand succès dans les années 1930 et 1940 ; il y bénéficie aujourd'hui d'un ancrage profond dans la société égyptienne à travers différentes organisations. Il s'implantera plus tard au Proche-Orient en particulier en Syrie où il sera plus durement réprimé qu'en Égypte par le régime baathiste, notamment lors de la répression du soulèvement de Hama en 1982. De manière générale, l'islamisme prend ses racines dans le besoin impérieux des peuples de se construire une identité que ni l'arabisme, ni les constructions nationales n'ont pu assurer. Il tient à l'échec global de l'entrée des sociétés de la région dans la modernité notamment politique. Dans le monde arabe, l'échec du

panarabisme comme processus de libération, de fédération et de développement a abouti au déplacement, dans les années 1970, du « leadership » des pays porteurs de cette idéologie aux pays conservateurs de la péninsule arabique détenteurs de « l'arme » du pétrole. L'opposition à l'Europe puis aux États-Unis, fondée sur des revendications de l'indépendance politique puis économique, portées par l'Égypte, la Syrie, l'Iraq puis l'Algérie et la Libye a cédé la place au dialogue interreligieux ou « civilisationnel » encadré par les monarchies saoudite et qatarie. En Turquie, le kémalisme, par des mesures autoritaires dont la disparition de l'ordre des 'ouléma, l'interdiction des confréries et la confiscation de leurs biens etc., n'a fait qu'écarter officiellement l'islam de la vie politique tout en essayant de le réformer. L'État turc officiellement séculier n'en est pas pour autant laïque, du fait du contrôle qu'il exerce sur la religion. Celle-ci est restée très vivace en particulier à la faveur de l'aggravation des inégalités économiques, sociales, entre villes et campagnes, au sein même des villes et entre l'Ouest et l'Anatolie orientale. La « réislamisation » de la société turque, entamée sans difficultés, dans les années 1980, s'est accélérée avec l'arrivée au pouvoir des partis islamistes.

Plus qu'un mouvement panislamique dont al-Qa'ida serait la main armée (une représentation très forte dans les opinions publiques européennes et américaines[14]), l'islamisme s'incarne souvent, dans la pratique, dans de multiples mouvements populistes nationaux qui s'inscrivent dans des dynamiques presque toujours nationales[15], hormis l'aide logistique ou la mobilité des idées et des adeptes. Ce sont des mouvements de contestation, souvent excessivement violents, qui tirent leur succès de deux faits. D'un côté, l'incapacité des régimes à assurer la justice sociale (al-'adala) considérée, en islam, comme l'exigence populaire minimale en échange de l'obéissance aux gouvernants (ouli al-amr) même imposés par nécessité. De l'autre, un déficit de démocratie et de crédibilité tenant à la monopolisation du pouvoir politique par des groupes, parfois culturellement ou politiquement minoritaires, qui n'hésitent pas à lui donner un caractère dynastique, sous prétexte de garantir la stabilité sociale.

Des pouvoirs en mal de légitimité, ayant épuisé les référents nationalistes (arabisme, luttes de libération, intégrité territoriale), multiplient aujourd'hui les référents religieux pour pérenniser leur hégémonie, soutiennent ou expérimentent des modalités économiques d'adaptation à la shari' 'a tel le système financier islamique, en l'instrumentalisant au passage pour réguler la crise économique. En dehors de l'Iran où, au sommet de la hiérarchie religieuse, le guide suprême – actuellement l'Ayatollah Khamenei – exerce en vertu du velayet e-faqih la tutelle sur le président élu, Ahmadinejad, des monarchies marocaine et jordanienne qui fondent leur légitimité sur leur descendance du prophète, ou de la monarchie wahhabite « légitimée » par un pacte politico-religieux[16], les autres régimes sont prisonniers d'une lourde contradiction. La légitimité telle qu'elle est empruntée à l'histoire européenne, c'est-à-dire la souveraineté de la communauté politique fondatrice de la modernité politique, est inopérante en terre d'islam [Badie, 1986] . Aussi la volonté de légitimation des pouvoirs actuellement en place passe par des efforts incessants de mise en conformité avec la shari'a, essentiellement dans les domaines du statut personnel, de l'organisation de la famille, de l'éducation, prenant ainsi à leur compte, les visées islamistes. Les constitutions n'auraient alors pour fonction que de maintenir les institutions en place et le pluralisme, fréquemment de façade, n'apporte que peu de légitimité [Lavorel, 2004] .

Ce n'est donc pas dans le recouvrement entre identité musulmane et identité arabe comme entre imamisme et identité iranienne qu'il convient de rechercher les éventuels dysfonctionnements, car c'est une réalité tangible, mais dans le degré de compatibilité entre les États nationaux dont les règles de fonctionnement sont empruntées au monde occidental, et l'islam proclamé religion officielle dans

toutes les constitutions, ou inspirant la législation, à l'exception de la Turquie et du multiconfessionnel Liban.

3. Les constructions nationales

Pas plus que la religion, la langue ne semble constituer un facteur suffisant pour fonder une nation.

3.1. Le monde arabe ou l'émergence des États-nations[17]

Il faut remonter au ixe siècle pour trouver les traces, toujours hors du cœur de l'Empire abbasside, des premières constructions politiques à caractère « national ». L'éclatement de cet empire s'est traduit par l'émergence de dynasties concurrentes (Fatimides ismaéliens d'Ifriqiya avant l'Égypte, Bouyides en Iran) puis de royaumes pour la plupart berbères au Maghreb et de diverses obédiences : les Aghlabides en Ifriqiya évincés par les Fatimides, les Rostemides puis les Hammadites dans l'actuelle Algérie, les Almoravides au Maroc, mais aussi les Qarmates en Arabie et les Zaïdites au Yémen après leur intermède sud-caspien.

À la suite de la chute définitive de l'Empire symbolisée par la destruction de Baghdad par les Mongols en 1258, c'est d'un autre peuple, les Turcs ottomans, qu'est venue l'unification. Ils mettent fin à l'empire byzantin, et celui qu'ils étendent sur la Méditerranée, des Balkans au Maghreb, ne laisse hors de lui que Maroc, Perse et Arabie dont il ne soumet que les rivages. Le sentiment national arabe qui se forge ensuite dans la résistance à l'hégémonie européenne (conquêtes, tutelle) puis plus tard contre la domination ottomane, n'empêche pas l'émergence des nationalités en Afrique du Nord où des constructions territoriales décentralisées préfiguraient les États actuels entre xviie et xixe siècle. L'allégeance à la Sublime Porte devient formelle pour la dynastie des Husseinides à Tunis, pour l'odjaq* à Alger et l'Égypte de Mohamed 'Ali ; les Karamanlis unifient la Libye mais échouent à se libérer de la tutelle directe d'Istanbul. Le Machreq resté très fédéré, est artificiellement découpé, à la fin de la Première Guerre mondiale, par les puissances impériales, dans « l'homme malade » qu'était devenu l'Empire ottoman (accord Sykes-Picot, traité de Sèvres). Les colonisations ont précisé les frontières en Afrique du Nord, les Mandats les ont créées au Machreq. Celui-ci est en ce sens une aire géopolitique dominée par de vives tensions territoriales qui recouvrent des tensions économiques portant sur les ressources (eau, hydrocarbures etc.) Si, en Afrique méditerranéenne, la cristallisation des sentiments nationaux s'est accomplie dans des cadres nationaux plus ou moins précis, au Machreq, le chevauchement entre sentiment arabe et identités nationales très récentes est resté prégnant.

Depuis les années 1960 et l'achèvement des indépendances ou le recouvrement des souverainetés nationales, les États-nations ne cessent de se consolider à la faveur de frontières plus souvent fermées qu'ouvertes en même temps que s'éteint le rêve de la « nation arabe » (officiellement incarnée par une ligue arabe inefficace), emporté par les velléités de construction autour d'un pays « leader » en l'occurrence l'Égypte des années 1960, prélude à l'expansion de l'islamisme politique. Cependant, au Proche-Orient, s'observent, dans les discours et les stratégies politiques, des relations concurrentes ou du moins alternantes entre les identités collectives nationales exprimées par une conception restrictive, la Watanya et l'identité arabe exprimée par la Qawmiya [Kienle, 1996] . Elles tiennent, dans la société, à la persistance de la nostalgie d'un espace non découpé, du rejet des frontières au

demeurant très récentes, alors même que les espaces nationaux se consolident. En Égypte et en Syrie, le concept d'Oumma comme nation limitée aux territoires hérités respectivement du protectorat britannique et du mandat français, cède la place à la Oumma arabe dans les années 1950, traduite dans les faits par la fusion, en 1958, des deux pays dans l'éphémère République arabe unie. L'appartenance à des entités étatiques réduites reprend le dessus dès les années 1960 en Égypte et seulement à la fin des années 1980 en Syrie. Ainsi l'emboîtement des identités varie dans le temps au gré du contexte politique. L'identité arabe, mobilisatrice du fait de la communauté de langue et de destin, est affirmée face aux menaces et agressions extérieures (contre l'expédition de Suez puis la guerre de 1967), l'identité nationale l'emporte quand ces dernières s'atténuent. C'est ce que E. Kienle, analysant les exemples égyptien et syrien, a appelé les « nationalismes arabes à géométrie variable ».

Le repli sur les nationalités est devenu la règle avec la fin de la guerre froide, la montée des conservatismes, la croissance des inégalités entre pays et des contestations intérieures de plus en plus nombreuses et variées : islamisme, contestations politiques et sociales, revendications culturelles, etc.

3.2. La Turquie entre nationalisme turc et héritage ottoman

La candidature de la Turquie à l'Union européenne a ranimé le débat sur l'identité « turque » (européenne, musulmane, asiatique ?), un débat qui apparaît, aux yeux de nombreux historiens, comme un faux problème tant la Turquie actuelle résulte d'un « feuilletage temporel » ancré dans la longue durée [Aymes, 2009] . Posé ainsi, ce débat paraît d'autant plus dépassé que la Turquie contemporaine, tout en se réclamant du socle séculier kémaliste, assume désormais sa filiation ottomane après l'avoir longtemps « refoulée » [Pérouse, 2008][18].

Certes l'État-nation turc est une construction récente datant des lendemains de la Première Guerre mondiale et dominée par la personnalité de Mustafa Kemal[19]. Cependant, en dépit de l'historiographie kémaliste, le nationalisme turc puise ses sources dans le mouvement des Jeunes Turcs. Ce mouvement, auquel appartenait initialement Mustafa Kemal, est né dans le dernier quart du xixe siècle en opposition à la fois au pouvoir despotique du sultan Abdul-Hamid qui avait mis fin aux Tanzimat (réformes ou réorganisations) et abrogé la constitution de 1876, et aux ingérences étrangères. La révolution de 1908 qui ne remet en cause ni le sultanat ni le Khalifat, consacre le triomphe de la tendance nationaliste du comité « Union et Progrès » (fondé en 1902) qui nourrit le projet d'une nation fondée sur le turquisme et l'appartenance à l'islam. L'achèvement de la rétraction de l'Empire ottoman par les guerres des Balkans et l'indépendance de leurs peuples (1912-1913) et son recentrage sur l'Anatolie favorise l'ascension du turquisme voire du panturquisme, un sentiment et un projet de communauté de langue et d'histoire qui se diffuse dans l'Asie à partir de la Russie musulmane confrontée à la russification. La modernisation économique et sociale (statut de la femme, langue, enseignement…) déjà amorcée par les Tanzimat, l'omniprésence de l'État comme l'autoritarisme sont déjà présents. Mustafa Kemal s'inscrit dans cette évolution qu'il va accélérer ; tout en marquant une nette rupture avec l'Empire ottoman, le tout en s'appuyant sur une gloire personnelle acquise lors de la « guerre d'indépendance » (1919-1922). À la suite de la défaite de la Première Guerre mondiale et de l'occupation alliée, Mustafa Kemal, jeune général d'origine macédonienne, prend la tête de la résistance en Anatolie et dès avant le traité de Sèvres (10 août 1920) qui organise le démembrement de l'Empire, initie le Pacte national adopté au congrès de Sivas en septembre 1919, puis par le parlement d'Istanbul en janvier 1920, qui fixe les frontières de la

future Turquie. Mustafa Kemal impose celles-ci en alternant diplomatie et faits d'armes. Il suscite le retrait des Français mandataires de la Cilicie jusqu'aux frontières actuelles avec la Syrie (accord de novembre 1921) et obtient un statut particulier pour le Sanjak d'Alexandrette annexé 18 ans plus tard malgré un peuplement turc minoritaire. C'est à présent l'unique litige frontalier de la Turquie avec ses voisins. Le territoire attribué aux Arméniens est investi en 1920, réduisant ainsi l'État arménien au territoire devenu celui de la République socialiste soviétique d'Arménie (accord de mars 1921). En 1925 (encore plus en 1935), la révolte kurde est réduite, suivie de déportations. Seul le territoire de Mossoul fait l'objet d'une exception ; il est cédé à la Grande Bretagne en échanges d'intérêts pétroliers temporaires. C'est la guerre contre les Grecs qui cristallise cette résistance et aiguise par là même le sentiment turc ; le retrait grec est suivi d'un échange de populations (400 000 musulmans contre 1 million de Grecs). Le traité de Lausanne du 23 avril 1922 ne fait en définitive qu'entériner des accords séparés signés par le nouveau pouvoir parallèle installé dans un bourg de 20 000 habitants du plateau anatolien, Angor, bientôt Ankara, capitale d'une république proclamée le 29 octobre 1923 après l'abolition du sultanat.

La « guerre d'indépendance » apparaît ainsi comme fondatrice de l'identité turque [Pérouse, 2008] ; Mustafa Kemal y obtient le titre de ghazi*, symbole d'un autre mythe fondateur de l'identité turque : celui de l'origine turque des populations d'Anatolie qui occulte la longue histoire pluraliste, multiculturelle et multiethnique de l'Empire ottoman. C'est en Anatolie que s'installent au xie siècle les Turcs Oğuz arrivés de leur lointain Altaï en Asie centrale après leur sédentarisation en Transoxiane (l'Ouzbékistan actuel) entre le vie et le viie siècles puis leur conversion à l'islam [Ternon, 2002] . Si le sultanat seljoukide qu'ils imposent au Khalifat de Baghdad ne dure qu'un demi-siècle, celui des Rûm, implanté en Anatolie aux dépens de l'Empire byzantin fort réduit, résiste jusqu'au début du xive siècle. Son démembrement donne naissance à la principauté d'Osman, fils d'Ertoğrul, le ghazi (combattant de la foi) dont se réclame la Turquie actuelle [Aymes, 2009] . Les Osmanli s'implantent durablement dans les Balkans avant même de conquérir Constantinople devenue Istanbul (1453) et construisent un Empire quatre fois plus vaste que la Turquie actuelle. Le peuplement turc y est resté très minoritaire hors d'Anatolie y compris à Chypre, limité aux Janissaires et administrateurs au Maghreb, aux bourgeoisies urbaines du Moyen-Orient à base essentiellement terrienne, restreint dans des Balkans faiblement turquifiés et très tôt retirés à sa domination [De Planhol, 1993] . Inversement, jusqu'à 1914, le peuplement chrétien représente encore près de 20 % de la population d'Anatolie. L'implantation des Muhacir, musulmans reflués des Balkans, de Crimée et du Caucase, le génocide et la déportation répétée des Arméniens, l'échange des populations avec la Grèce et les persécutions jusque dans les année 1950, islamisent quasi totalement l'Anatolie. Les minorités religieuses autres que musulmanes ne comptent plus que 150 000 personnes soit 0,2 % de la population actuelle [Borzaslan, 2005] .

Mustafa Kemal trouve dans le noyau anatolien de l'Empire ottoman le cadre territorial historique au nouvel État et la base « ethnique » de la nation turque qu'il entend constituer sur les ruines d'un empire auquel il attribue tous les maux qui frappent celle-ci. Or les populations qui ont peuplé ou repeuplé l'Anatolie jusqu'après la guerre gréco-turque, appartiennent à divers peuples et n'ont en commun que la religion et partiellement la langue. Et si la filiation au clan Oğuz est tout à fait plausible mais diluée des siècles durant dans une société sinon métissée du moins multiethnique, faire remonter l'ancienneté du peuplement turc aux Hittites exaspère cette vision ethnique et exclusive de l'histoire turque qui veut imposer l'antériorité et la continuité du peuplement turc en Anatolie, – vision développée par les idéologues Jeunes Turcs du panturquisme en particulier Zya Gökalp

[Ternon, 2002] . La langue, outil de cette identification et de la rupture avec l'héritage ottoman, est réformée, épurée de ses apports arabes et persans ; l'alphabet arabe cède la place aux lettres latines.

« Islamité et turcité » fondent en définitive l'identité nationale de la Turquie, en assurent l'homogénéité, n'admettant ainsi aucune reconnaissance des minorités autres que chrétiennes et juives : Kurdes, Alévis, mais aussi Tcherkesses, Albanais, Bosniaques, Géorgiens, Lazes… [Borzaslan, 2005] .

Les ruptures voulues par les Jeunes Turcs sont radicalisées par Mustafa Kemal devenu Atatürk – le père des Turcs – après l'institution des patronymes : étatisation de l'économie qui n'exclut ni le maintien de la grande propriété ni l'appel aux capitaux étrangers, modernisation économique et sociale… La rupture kémaliste majeure semble être celle qui symbolise la démarcation de la nouvelle Turquie avec l'Empire ottoman : la création de la République en 1923 et l'abolition du Khalifat d'un côté, la laïcisation forcée et accélérée de la société de l'autre. L'islam n'est plus, à partir de 1926, religion d'État, le droit de vote est accordé aux femmes… La laïcité apparaît cependant moins comme une séparation du religieux et du politique qu'un contrôle de l'islam par l'État[20]. Quatre-vingt ans de kémalisme n'ont en effet pas effacé l'islam (confréries religieuses interdites devenues clandestines, disparition de l'ordre des 'ouléma…) dont l'éveil est à la mesure de son occultation.

À présent, la Turquie donne à voir un pays dans lequel s'affirment de manières diversement explicites toutes les dimensions qui définissent sa « contemporanéité », un pays qui est « plutôt d'un siècle et de plusieurs » [Aymes, 2009] Plusieurs faits l'attestent. L'identification non violente de la société à l'islam porte depuis plus de dix ans une formation politique qualifiée d'islamo-conservatrice mais porteuse d'un projet ultra libéral et en quête d'une place active dans la mondialisation. La cristallisation des identités infra-nationales, dont l'opposition kurde est un symbole, rencontre un début de reconnaissance, certes encore timide et suspecté d'être de nature tactique. La volonté sans faille d'adhérer à l'Union européenne n'empêche pas la Turquie de se tourner vers le monde turcophone sans nulle velléité d'hégémonie et encore moins de panturquisme et de redécouvrir son rôle régional au Moyen-Orient et dans le Sud de la Méditerranée, en prenant notamment des distances envers l'interventionnisme américain et en remettant en question son alliance avec Israël. Elle met à profit le recul de l'influence des puissances européennes, les difficultés du monde arabe désuni et la méfiance d'une grande fraction des États arabes à l'égard de l'Iran pour reconquérir ce rôle.

3.3. L'Iran ou la sédimentation historique adossée à la langue persane et au chiisme : de l'Empire à l'État-nation[21]

Comme la Turquie, le territoire iranien actuel est bien plus réduit qu'il ne l'était jadis : l'Empire achéménide (550-330 av. J.-C.), unificateur de la Perse, s'étendait, à son apogée, au cours du règne de Darius 1er (mort en 486 av. J.-C.), de la Méditerranée à l'Indus. Il l'est moins que l'aire culturelle de la Perse qui s'étend à l'Asie centrale et à l'Inde du Nord : le persan est la langue officielle de l'Afghanistan et du Tadjikistan et nombre d'ethnies à cheval sur d'autres États parlent des langues iraniennes (Kurdes, Baloutches). Le persan appartient à la famille des langues indo-européennes. Son écriture atteste de liens privilégiés avec le Moyen-Orient arabe. L'alphabet en a été, depuis son invention, emprunté aux langues sémitiques, mésopotamiennes (vieux perse), araméenne ensuite (moyen perse), arabe enfin (persan moderne) [Hourcade, 1998 ; Porter, 2006] . Emprunts de vocabulaire et de tournures témoignent également de ces influences que la modernisation pahlavi a épargnées.

L'organisation, sous les Achéménides, d'un État centralisé qui rassemble des provinces pourvoyeuses de fiscalité, sur un modèle pluriethnique, perdure jusqu'à l'époque contemporaine. Il coiffait le développement de l'ingénieux système persan des qanat* (diffusé plus tard jusqu'au Maghreb) qui assure encore aujourd'hui l'irrigation d'un million d'hectares, les travaux d'infrastructures routières et d'urbanisme dont le monumentalisme à Persépolis, comme à Pasargades qu'elle a relayé comme capitale, exprime la puissance de l'Empire. Les Sassanides renouent avec cette centralisation de l'État et élèvent, au rang de religion officielle, le zoroastrisme, le plus ancien monothéisme de l'humanité. Il le demeure jusqu'à l'avènement de l'islam qui reconnaît les zoroastriens à l'instar des juifs et des chrétiens, comme des ahl al-Kitab – les gens du livre. Ils sont aujourd'hui une minorité : une centaine de milliers (20 000 selon le recensement de 2006) encore présents dans les régions de Yazd, Kermân et Ispahan mais surtout à Téhéran, soit deux fois moins que dans le nord de l'Inde où ils s'étaient réfugiés. Les mêmes causes qui ont provoqué le recul de l'Empire byzantin devant l'avancée de l'islam, entraînent l'effacement de l'empire sassanide : une fiscalité très lourde, des persécutions religieuses et l'effort de guerre contre les Byzantins.

La Perse se fond certes dans l'empire musulman, mais très vite, comme au Maghreb, des dynasties locales indépendantes émergent, se succèdent ou coexistent en particulier sur ses marges, dans les provinces caspiennes, notamment le Mazandarân, s'étendant sur le Khorasân et au-delà sur l'Afghanistan : Tahirides, Saffarides, Samanides, Bouyides. Elles mettent à l'honneur langue et culture persanes dont la renaissance amorce, dès le xie siècle, la formation de l'identité iranienne face à la domination arabe. C'est dans cette région qu'émerge la première dynastie chiite, celle des Bouyides qui devait exercer sa tutelle sur les Khalifes abbassides entre 945 et 1055, réintégrant ainsi la Perse dans une entité impériale, avant d'être écartés par les Seljoukides au xie siècle – alors groupe dominant parmi les Turcs présents dans la région depuis le vie siècle et pénétrant, comme dans l'Empire abbasside, les armées des différentes dynasties, jusqu'à y prendre le pouvoir.

C'est au début du xvie siècle, après une longue domination mongole, que les Safavides, originaires de l'actuel Azerbaïdjan iranien, s'appuyant sur un ordre religieux à l'origine sunnite très actif notamment en Anatolie où les communautés alévies lui sont dévouées, conquièrent la Perse dans des limites territoriales qui préfigurent approximativement l'Iran actuel mais qui ne seront définitives qu'au début du xixe siècle sous les Qâjâr, recentrant ainsi, en définitive, le territoire sur une partie de l'aire du persan. Le conquérant Ismaïl, devenu Shah, impose le chiisme imamite comme religion d'État. Cette officialisation est en réalité la consécration d'une implantation très ancienne du chiisme amorcée dès son avènement du fait d'une proximité culturelle et de la volonté d'autonomie des Persans et enracinée à la suite du martyr du 8e imam Ali Rezâ dont le Khalife abbasside al-Ma'moun (814-833), très influencé par le chiisme, avait fait son successeur. Son mausolée est l'objet, de la part des Iraniens, d'une vénération aussi intense que La Mecque. Le chiisme officialisé va s'ajouter à la langue et la culture persanes pour « durcir » le ciment de l'identité nationale qui achève l'effacement de la diversité religieuse mais s'accommode de la diversité ethnolinguistique.

Les Qâjâr (1779-1925), turcophones de l'actuel Golestan, et le clergé chiite se sont dans un premier temps mutuellement renforcés. La dynastie donne au pays sa capitale actuelle, l'ouvre aux influences européennes (réforme de l'administration, de l'enseignement, développement des sciences, etc.), mais le soumet à son absolutisme et aux ingérences russes et britanniques et bientôt à leur domination : abandon de territoires, capitulations comme en Turquie, nombreuses concessions (chemins de fer, banques, mines, etc.). La révolution constitutionnaliste de 1906 dans laquelle le clergé chiite joue un rôle important ne permet guère de réduire la domination étrangère, donnant libre

cours au développement des mouvements nationalistes exacerbés par l'occupation subie lors de la Première Guerre mondiale et le désordre consécutif qui y règne. Les Pahlavi (Rezâ Khan prendra ce patronyme en 1925) sont portés au pouvoir par le coup de force de 1921. Dans leur construction d'un État moderne et centralisé inspiré du modèle voisin de la Turquie kémaliste jusque dans les interdits vestimentaires – la laïcisation est toutefois moins brutale et moins profonde –, les Pahlavi (1925-1979) revendiquent certes la filiation achéménide considérée comme « nationale », célébrée en 1971 lors de la commémoration du 2500e anniversaire de la fondation de l'Empire par Cyrus le Grand. Cependant, ils ne remettent nullement en cause la prédominance du chiisme en dépit de répressions ponctuelles lors du règne de Rezâ Chah. Après la révolution islamique, le chiisme acquiert « une place hégémonique » dans la vie politique et sociale du pays [Digard, Hourcade, Richard, 2007] . La prise d'otages de l'ambassade américaine en 1979 inaugure une longue histoire de tensions, en particulier avec les États-Unis. Le gel des avoirs iraniens qui s'en est suivi, l'interventionnisme militaire américain lors de la guerre Iran-Iraq, puis l'embargo américain sur le pétrole iranien sont suivis par d'autres sanctions : Iran Libya Sanctions Act (1996) qui contraint l'investissement étranger dans le secteur pétrolier iranien, interdiction d'octroi de prêts, de vente d'armes ou d'avions, etc. En dépit des gages d'ouverture des législatures de Khatami de 1997 à 2005, l'Iran est rangée dans « l'axe du mal » (aux côtés de l'Iraq et de la Corée du Nord) par l'administration de G. W. Bush, à la suite de septembre de 2001, laissant ainsi entrevoir une intervention militaire. Les sanctions sont réaffirmées et étendues aux transactions bancaires, notamment à la suite de la crise du nucléaire et de la radicalisation de la position iranienne après l'élection d'Ahmadinejâd, réputé ultra-conservateur, à la présidence. La confrontation avec le monde « occidental » dure ainsi depuis trois décennies ; elle exacerbe une identité nationale qui n'exclut pas la mise en cause de l'autoritarisme du pouvoir, en germe dès le début de la décennie 1990 et dont on a vu l'ampleur lors de la réélection d'Ahmadinejâd en 2009.

4. Les identités « infra-nationales »

Les difficultés de l'Empire musulman des Abbassides à se maintenir tiennent tant à la déliquescence de ses structures internes, à la professionnalisation de l'armée dominée par l'élément turc qui a progressivement pris le pouvoir, réduisant celui des Abbassides à une dimension symbolique, qu'au mouvement centrifuge des nouveaux peuples des marges de l'Empire qui se détachent sur la base d'appartenances religieuses : chiites en Égypte après l'Ifriqiya, en Perse et au Yémen, kharijites au Maghreb central. De nos jours, les groupes confessionnels comme linguistiques qui se recouvrent parfois, sont infranationaux, ou répartis entre plusieurs entités étatiques.

4.1. Pluralité ou division de l'islam ?

Il convient d'emblée de distinguer ce qui apparaît comme une pluralité (les madhahib) dans l'unité (la Sunna), de ce qui a toujours représenté et représente encore, aux yeux de la majorité des musulmans, une division regrettable : la chi 'a ou chiisme aux nombreuses ramifications et les différents mouvements hétérodoxes.

4.1.1. Le sunnisme ou ahl as-Sunna et ses rites

L'unité est représentée par le consensus autour des principales sources que sont le Coran et la Sunna (au sens de tradition) ou l'ensemble des dires (les hadiths), des actes et des qualités du prophète, garantis par une chaîne de rapporteurs. Ahl as-Sunna ou le sunnisme dit « orthodoxie » dominent aujourd'hui le monde musulman sauf en Iran et son voisin l'Azerbaïdjan, au Liban, en Iraq, au Bahreïn, en ‘Oman et dans le nord du Yémen. La diversité des madhahib (rites), des écoles de fiqh* ou jurisprudence musulmane, nombreuses à l'origine, réduites à quatre principales nées autour de fouqaha renommés (pluriel de faqih*) est liée à l'ijtihad, effort permanent d'interprétation, et de conciliation des réalités quotidiennes avec les textes fondateurs. Les écoles se sont développées et épanouies lors des trois premiers siècles de l'islam dans un contexte foisonnant d'idées. L'ijtihad a depuis cessé et figé la jurisprudence, objet de taqlid (imitation) jusqu'aux réformistes du xixe siècle.

Les divergences portent moins sur les usul (les sources du fiqh) que sur leur articulation dans l'interprétation des situations en vue de rendre la justice : le Coran, la sunna, le Qias (le raisonnement par l'analogie), l'ijma‘ ou le consensus des fouqaha dits également ‘ouléma, le ra'y ou opinion personnelle du juge, etc. [Abou Zahra, 1996] .

Le hanéfisme (Abou Hanifa, 699-760) domine actuellement en Turquie, dans les pays d'Asie du Centre et du Sud (Afghanistan, anciennes républiques soviétiques, Pakistan, Inde et Bangladesh), en Chine, dans quelques pays arabes : Jordanie, Syrie et Liban, et en Bosnie-Herzégovine. Cette école est dite libérale : le fiqh d'Abou Hanifa, issu d'une famille de négociants et commerçant lui-même, est marqué, dans le cadre de la Sunna, par l'esprit d'entreprise et de propriété et par la liberté individuelle dont celle de la femme à choisir son époux et à établir le contrat de mariage sans tutelle aucune. La méthode d'ijtihad, après le Coran, la Sunna, l'ijma‘ et le Qias (dans l'ordre), mobilise fortement le Ra'y, le jugement personnel du juge qui, usant de la raison, tient compte des circonstances changeantes, de l'intérêt général et de la justice et des pratiques locales qui organisent les relations sociales (le ‘orf ou coutume) [Abou Zahra, 1996] . Ceci expliquerait la tolérance reconnue dans ces pays, le développement de pratiques soufies influencées par d'anciens cultes. Les Abbassides qui avaient fondé un empire ouvert aux peuples convertis en avaient fait le rite officiel, et à leur suite, les Turcs Seljoukides, puis les Ottomans. Le dynamisme actuel des entrepreneurs turcs notamment anatoliens est parfois attribué à cet héritage.

Le malékisme (Malik Ibn Anas, 727-795) qui domine au Maghreb, en Haute Égypte et au Soudan (il avait dominé l'Andalousie omeyyade), est à l'inverse plus empreint de rigueur. Il privilégie, après le Coran placé en haut de l'édifice, la Sunna, plus que la raison, considérée comme partie intégrante de la shari‘a, l'ijma‘ des ‘ouléma, ainsi que les actes des compagnons du prophète. Il accorde également une importance à l'intérêt collectif et aux pratiques.

Le chaféisme (Chafé‘i, 767-820), concilie la Sunna qu'il associe étroitement au Coran, avec le raisonnement et prône, outre le consensus des ‘ouléma, celui de la communauté entière, aujourd'hui difficile à réunir. Il domine en Haute Égypte, au Kurdistan, en Asie du Sud-Est, et sur les côtes d'Afrique orientale ; il est pratiqué également en Mésopotamie, et au Yémen où il est concurrencé par le chiisme zaïdite.

Le hanbalisme (Ibn Hanbal, 780-855) dit école de la tradition, donne la priorité au Coran et à la Sunna, ne reconnaît que l'ijma‘ des compagnons du prophète, n'a qu'un recours extrêmement limité au Qiyas, rejette le ra'y, et insiste sur le respect, y compris par la

contrainte, des interdits religieux et le refus des innovations (dites bida‘) et des croyances populaires qui doivent être combattues. Ranimé par Ibn Taymia au xive siècle, le hanbalisme a inspiré le wahhabisme très rigoriste qui domine en Arabie saoudite dont il demeure le fondement malgré l’ouverture du pays, et au Qatar où les tentatives de réformes bien timides de Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani ne sont bien reçues ni par les dignitaires religieux locaux ni par son puissant voisin.

Certes, l’appartenance à ces écoles imprègne les lois sur les statuts personnels et leurs applications juridiques, et par voie de conséquence, les relations sociales. Mais en dehors de la version wahhabite du hanbalisme en Arabie, elle ne constitue pas un fondement identitaire majeur, à l’inverse des schismes qui ont très tôt traversé l’islam.

4.1.2. Les schismes musulmans

Le premier siècle de l’islam a laissé dans l’imaginaire musulman le souvenir de la Fitna (la grande discorde)[22] qui constitue, pour les porteurs de l’islam politique, un argument pour le retour à un fondamentalisme fédérateur. Elle est présentée comme la brèche structurelle majeure dans l’unité de la Oumma telle que souhaitée par les mouvements fondamentalistes. Dès la mort du prophète, la question politico-religieuse de la succession (le Khalifat) s’est posée. Résolue par la pratique élective de la shura, elle s’est reposée lors du règne du troisième khalife ‘Othmane, marqué par les pratiques tribales et surtout pendant le règne de ‘Ali lorsque, de Damas, Mo‘awiya le gouverneur d’al-Cham en conteste la légitimité. La guerre qui a suivi, et en particulier la bataille de Siffin en 657, a mis au jour les schismes dont les germes remontent à la mort du prophète, et qu’on peut ramener à un ensemble très hétérogène : al-Chi‘a (chiisme).

Al-Chi‘a rassemble tous les adeptes politiques de ‘Ali, gendre et cousin du prophète, qu’ils considéraient comme l’héritier naturel du Khalifat, remettant en cause la bay‘a (allégeance) faite aux trois compagnons qui ont succédé au prophète et rejetant vigoureusement le pouvoir des Omeyyades considérés comme des usurpateurs, lesquels les avaient durement combattus. Ce mouvement s’est développé dans l’actuel Iraq – Koufa est le centre du khalifat de ‘Ali –, alors siège d’une très riche diversité culturelle, d’interférences entre la nouvelle religion et les influences d’anciennes civilisations mésopotamiennes, de pensées théologiques développées par les communautés chrétiennes, juives, mazdéennes, etc. et de cultures extérieures assimilées, notamment persanes et grecques.

Divers au cours du règne omeyyade, les Chi‘a se limitent aujourd’hui, à quelques branches diversement présentes dans la région. Ils partagent ce qui les distingue du sunnisme : la croyance que ‘Ali, dont les qualités confinent à la perfection, est le khalife choisi par le prophète pour lui succéder, la vénération de l’Imam, guide spirituel de la Oumma, responsable de la pérennité de la parole divine car seul en mesure d’en connaître le volet ésotérique, le batin*. Le premier imam de l’histoire chiite est ‘Ali, les suivants sont nécessairement tous des descendants de ‘Ali et de son épouse Fatima, fille du prophète. Ils partagent également la croyance en le retour du messie, al-mahdi, en vue de rétablir la justice sur terre. Il en résulte un culte du secret (Taqiya ou dissimulation) qui devient, avec la martyrologie, un mode de vie comportant un réflexe constant de résistance parfois violente (secte des « Hachachine » dits assassins, de la forteresse d’Alamout, entre xie et xiiie siècle) face à la persécution qui ne les a pas épargnés des siècles durant. Ils partagent des lieux de mémoires qui personnifient cette martyrologie : Najaf qui abrite le mausolée de l’Imam ‘Ali, Mashhad, lieu de

pèlerinage de millions de chiites au mausolée du 8e Imam ‘Ali Rezâ, et surtout Karbala où, en 1860, les Omeyyades ont écrasé la résistance chiite du Bas Iraq, massacré le fils de ‘Ali, Hussein, 3e Imam, et sa famille, lieu de pèlerinage et de deuil des chiites lors de la commémoration de ‘Achoura*.

Les chiites seraient, en 2008, entre 165 millions et 185 millions contre 110 millions en 1984, soit entre 10 et 12 % des musulmans dans le monde[23]. Le Moyen-Orient en concentre les deux tiers, pour moitié dans le seul Iran, le reste étant le fait de l’Asie centrale (Azerbaïdjan, Afghanistan, Pakistan) et du subcontinent indien.

Les scissions intervenues entre Chi‘a tiennent à des désaccords sur la succession des imams et parfois à l’emprise d’influences extra-islamiques tout à fait normales dans ce creuset culturel que constituaient la Mésopotamie et les territoires contigus :

– Les khawarej ou kharijites sont initialement constitués par un groupe dissident de la Chi‘a. Leur dissidence tient à leur opposition au caractère héréditaire de l’Imamat. Ils prônent la parfaite égalité entre tous les musulmans contre la prééminence du puissant clan qoraïchite auquel le Khalifat était dévolu. Le khalife, révocable à tout moment, est élu par l’ensemble de la communauté et l’éligibilité est universelle [Abou Zahra, 1996] . Les Kharijites s’opposent ainsi également aux sunnites qui les considèrent comme des hérétiques. Initialement subdivisé en plusieurs branches en majorité sectaires et intransigeantes sur la pratique religieuse et morale, le kharijisme a pu, dans sa forme ibadite, s’implanter au Maghreb où il a trouvé des adeptes parmi des habitants très jaloux de leur liberté et en quête d’autonomie locale. Il a donné naissance, au viie siècle, à des royaumes, autour de Kairouan entre Tripolitaine et Algérie orientale, puis autour de Tahert dans le Sud-Ouest algérien.

Aujourd’hui, ce n’est qu’en ‘Oman qu’ils sont majoritaires – à hauteur de 75 % des deux millions de nationaux – et politiquement dominants. Ailleurs, le kharijisme ne résiste que sous sa forme la plus modérée l’ibadisme, en situation insulaire dans les oasis du Mzab et de Jerba au Sahara algéro-tunisien, dominant des réseaux commerçants étendus, dans le Djebel Nefousa en Libye ou dans l’archipel de Zanzibar. Il tient résiduellement sous une forme syncrétique : les yézidis implantés dans le Jabal* Sinjar au Kurdistan d’Iraq, une minorité également linguistique (kurde) et qu’on retrouve aussi en Azerbaïdjan, Arménie et Géorgie.

– Les zaïdites se partagent la population avec les sunnites au Yémen dont ils occupent surtout la montagne. Première grande scission dans le chiisme, le zaïdisme consacre le 5e imam Zayd, petit fils de l’imam Hussein, dont les deux enfants avaient dirigé la grande révolte contre Ja‘far al-Mansour, le 2e khalife omeyyade. Au cours de l’intermède chiite bouyide (932-1055), ils fondent une dynastie au Mazandarân, ancien Tabaristan, dans les montagnes bordières de la mer Caspienne, avant de se replier sur la montagne du Nord Yémen où ils s’étaient implantés dès 898 et où 65 imams se sont succédé jusqu’en 1948, date de l’abolition de l’Imamat. Ils ont pour particularité de récuser l’occultation, d’ouvrir l’imamat à quiconque présente des qualités de guerrier et d’érudit pourvu qu’il soit descendant de ‘Ali, excluant de ce fait l’hérédité et ouvrant ainsi la voie à de longues périodes d’instabilité politique dans cette région. La prégnance du zaïdisme et un tribalisme très fort s’ajoutant aux « manœuvres » internationales liées au contrôle du très stratégique détroit de Bab al-Mandab sont à la source de l’instabilité récurrente du Yémen actuel.

– La « minorité » majoritaire sont les imamites ou duodécimains (les ithna ‘acheria). Ils sont appelés ainsi car le messie attendu est le 12e Imam Mohamed al-Mahdi, « occulté » en 874, mais ils suivent le rite ja‘fari du nom de Ja‘far as-Sadiq, 6e imam. Ils sont exclusifs en Iran où l’imamisme a été promu religion d’État par les Safavides au xvie siècle, dominants en Iraq (60 %) concentrés en

basse Mésopotamie et à Baghdad, et au Bahreïn en nombre cependant réduit (300 000 des 430 000 nationaux). Ailleurs, ils constituent des peuplements plus ou moins importants : 28 % des 4 millions de Libanais, implantés dans le Sud du pays y compris à Sayda, dans la Beqa‘ et l’Anti-Liban. Ils sont encore 30 % au Koweït, et finalement bien plus nombreux en Arabie saoudite (2 millions) et groupés dans la province d’al-Hasa en bordure du golfe Arabo-Persique.

En Iran, les sunnites qui représentent 15 % de la population, deviennent une minorité, dominante au Kurdistan, sur les rives du golfe Arabo-Persique et au Baloutchistan.

– Les imamites ismaéliens ou septimaniens, moins nombreux mais bien plus divers, sont issus d’une scission intervenue après la mort du 6e Imam Ja‘far as-Sadiq dont un des fils Ismaël est proclamé imam ghayib (absent) par une fraction des chiites. Ils fondent le grand royaume fatimide du Caire puis le royaume des Qarmates en Arabie avant que leur mouvance ne s’effrite en plusieurs branches dont certaines sont devenues syncrétistes ;

– Les druzes et alaouites. La vénération de ‘Ali se transforme progressivement en incarnation divine dans l’imamat, initiée par un prêcheur du début du xie siècle, al-Darazi, qui donne naissance à la Hakimia ou les druzes, considérés comme hétérodoxes par les sunnites. Les druzes qui se disent « les muwahidun » (les unitaires) privilégient l’entre-soi par l’adoption de l’endogamie et la croyance en la métempsychose (at-taqammus) en tant que réincarnation respecteueuse des appartenances religieuses, ce qui permet le maintien de la cohésion communautaire druze, garantie par une élite religieuse initiée les Shaykh, en dépit de la dispersion territoriale qui la caractérise. Ils sont implantés surtout en Syrie où la communauté, forte de 750 000 personnes vit en grande partie cantonnée dans le Jabal Druze avec extension sur le Nord de la Jordanie (14 000), dans la ghouta* de Damas à Jeramana, Sahnaya et Ashrafiyeh ainsi qu’au Golan, au Liban (200 000), dans le Chouf montagneux au sud de Beyrouth et dans le Mont Hermon, auxquels il faut ajouter la petite diaspora sud-américaine et africaine. Les Alaouites constituent une autre branche, issue d’une scission des Imamites, croyant également à l’incarnation divine mais se réclamant des Duodécimains. Ils sont peu nombreux, autour de 700 000, concentrés dans le Jabal Ansariyeh dit Jabal Alaouite ; ils détiennent toutefois le pouvoir politique en Syrie depuis une quarantaine d’années.

- L’alévisme turc, souvent assimilé au chiisme, est, comme le yézédisme d’Iraq, une religion syncrétique certes issue de l’islam chiite mais qui emprunte aux autres religions monothéistes et à des croyances locales antérieures. Sa nombreuse communauté (entre 10 et 15 millions), en territoire kurde, est concentrée en Anatolie orientale.

4.2. Les Arabes chrétiens : un profond ancrage[24]

Cet ancrage ne tient pas uniquement à l’antériorité du christianisme né sur les terres du Proche-Orient ; il tient également, au-delà des conflits confessionnels, à l’engagement précoce et résolu des chrétiens notamment des élites dans la renaissance culturelle arabe puis la formation et la maturation du nationalisme – des nationalismes – arabe face à la domination étrangère et aux ingérences ou colonisations européennes. Le rôle actif des chrétiens palestiniens, hommes politiques, religieux et intellectuels, dans la résistance à l’occupation israélienne est emblématique de cet ancrage. Il infirme la thèse israélienne du choc des civilisations qui oppose l’islam au monde judéo-chrétien.

Les Églises d’Orient étaient, avant l’avènement de l’islam, aussi bien pour les chrétiens (monophysites, nestoriens, donatistes…) que pour les juifs, des mouvements d’affirmations

identitaires locales face au pouvoir central byzantin de Constantinople. Celui-ci dominait alors l'ensemble de la région de manière très différenciée et s'imposait à ses peuples, par l'oppression économique et le dogmatisme religieux qui s'accompagnait de persécutions récurrentes visant différentes croyances.

La conquête violente avec conversions massives des débuts de l'islam, a vite cédé la place, dès le 3e khalife 'Omar ibn al-Khattab, au choix de laisser subsister les identités religieuses des ahl al-kitab* (les gens du Livre) auxquels est accordé le statut de dhimmis (protégés) qui leur assure protection et dispense de certaines obligations des musulmans en échange du respect de règles restrictives et du paiement de deux impôts la jizia et le kharaj[25]. Ce statut n'est aboli qu'en 1856 par l'Empire ottoman.

Pas moins de douze Églises d'Orient, qui comptent entre 11,5 à 12,5 millions de fidèles, sont présentes au Proche-Orient tandis qu'au Maghreb, les influences chrétiennes se sont totalement effacées. Elles constituent au Liban une véritable mosaïque avec les autres confessions, et marquent le paysage confessionnel en Syrie, en Iraq et en Égypte, et relativement en Jordanie. Elles sont résiduelles en Iran – comptant une centaine de milliers de chrétiens assyro-chaldéens et arméniens regroupés à Téhéran – comme en Turquie où leur nombre ne dépasse guère 80 000, pour l'essentiel des Arméniens et des Syriaques.

– Les adeptes de l'Église copte orthodoxe sont les plus nombreux, avec 7 à 10 millions de fidèles selon que la source est officielle ou copte. Ils sont présents aussi bien parmi les bourgeois du Caire et d'Alexandrie, que chez les chiffonniers du quartier pauvre du Moqattam au Caire ; ils forment la masse des paysans des nombreux villages du Sa'id, en moyenne Égypte, où ils peuvent être majoritaires. Les récents conflits les opposant aux musulmans ont provoqué des migrations de nombre de familles.

– Au Liban, les chrétiens sont estimés à 1,5 million. Les maronites qui en représentent les deux tiers sont concentrés en majorité dans la montagne libanaise, la vallée de la Beqa' et à Beyrouth ainsi que sur la bande littorale nord jusqu'avant Tripoli, fief sunnite. Les chrétiens constituent d'importants îlots en Syrie, voisinant avec les alaouites dans le Sud du Jabal Ansariyeh, et avec les druzes, peuplant les villages du piémont du Jabal Druze, constituant ainsi un espace tampon avec le plateau du Hauran majoritairement sunnite.

– les Grecs orthodoxes et les Grecs catholiques dits melkites constituent une forte minorité au Liban, mais aussi en Syrie (qui compte 800 000 chrétiens en tout) où ils dépendent du patriarcat d'Antioche dont la région, retirée à ce pays en 1932, est peuplée d'Arabes chrétiens. Ils dominent en Jordanie et en Palestine (60 000), presqu'entièrement en Cisjordanie, notamment à Jérusalem, Ramallah et Bethlehem. Ils sont majoritaires parmi les 150 000 chrétiens vivant en Israël, pour l'essentiel des « Arabes de l'intérieur », concentrés dans le Nord, à Nazareth, à Haïfa mais aussi à Jérusalem. Ils subissent les mêmes restrictions que les Arabes musulmans.

– Les Assyro-Chaldéens forment une des plus importantes et des plus actives Églises du Moyen-Orient avec près de 600 000 fidèles (sur 650 000 chrétiens irakiens) vivant dans la haute vallée du Tigre, dans la zone mixte arabo-kurde et dans les grandes villes Baghdad et Basra. Ils souffrent, comme d'autres communautés, de la guerre que se font les factions, d'autant que leur territoire historique, pour lequel ils réclament depuis peu l'autonomie, se situe au cœur de la région pétrolière revendiquée par les Kurdes.

– D'autres Églises marquent leur présence dans le paysage confessionnel : l'Église arménienne et

l’Église syrienne orthodoxe avec respectivement 450 000 et 350 000 fidèles.

4.3. Les communautés juives traditionnelles résiduelles

La création du foyer juif puis de l’État d’Israël a déstabilisé la coexistence entre juifs et musulmans. Il en a résulté, après de multiples heurts spontanés ou fomentés, la disparition, par reflux vers Israël ou émigration vers des pays occidentaux, des fortes communautés dites séfarades par référence aux juifs massivement expulsés par l’Inquisition qui a suivi la chute de l’Andalousie et accueillies dans le monde arabe. Ces arrivées s’étaient ajoutées aux communautés berbères judaïsées sur place. Elles sont aujourd’hui résiduelles (moins de 10 000 en Iraq) même là où elles étaient fournies, comme au Maghreb (600 000) encore qu’en Algérie, elles étaient dans leur majorité intégrées à la société coloniale, ou en Égypte, Syrie et Iraq avec 100 000 dans chacun de ces pays, au Yémen et en Palestine, respectivement 50 000 et 25 000, à la veille de la création de l’État d’Israël. Constituant la masse des défavorisés face aux Ashkénazes détenteurs de la réalité du pouvoir économique et politique, conservant et cultivant souvent leur culture arabo-andalouse (langue, musique), ils représentent la base du parti de droite du Likoud, voire des mouvements extrémistes, adeptes inconditionnels de la colonisation des territoires occupés.

4.4. Les groupes humains de langues minoritaires

En dehors du turc et du farsi (persan) qui constituent des fondements d’identités nationales, c’est sur les marges ou à l’interface entre les trois composantes du champ étudié, que des langues non dominantes s’imposent. Ce sont des marges au sens où l’influence arabe, comme turque ou persane n’y a jamais été déterminante y compris dans l’administration des territoires laissant jadis, aux populations autochtones, une certaine « marge de manœuvre » au point de constituer parfois des forces centrifuges d’autonomie politique.

C’est au Maroc (ou Extrême-Occident, al-Maghrib al-aqsa), et dans une moindre mesure en Algérie, que les berbères (Amazigh) sont les plus nombreux, alors qu’ils sont très minoritaires en Libye (Djebel Nefousa) et en Tunisie (Jerba). Ils sont près de 18 millions, implantés majoritairement dans les montagnes telliennes (Kabylies, Rif) et atlasiques (Atlas marocains et Aurès) et secondairement dans les oasis du Mzab. Leurs revendications culturelles mais non séparatistes, exprimées ouvertement, par les Kabyles, pendant les manifestations du printemps berbère en 1981, ont obtenu progressivement une reconnaissance élargie (enseignement, presse, télévision etc.), plus en Algérie où la tamazight* est désormais une des deux langues officielles du pays, qu’au Maroc où les berbères sont pourtant les plus nombreux.

C’est également à la marge nord-est et est, à la frontière des mondes arabe, turc et iranien, que les minorités linguistiques constituent une véritable « marche » enclavée tel le Kurdistan, un pays montagneux de 500 000 km2. Les Kurdes, en majorité sunnites et de langue indo-européenne de la famille des langues iraniennes, seraient 27,5 millions répartis entre quatre pays. En Turquie, ils sont nombreux – 15 millions sur 230 000 km2 et 20 % de la population – et fortement concentrés en Anatolie orientale, la région la plus pauvre du pays, où ils se sont répandus depuis leur réduit montagnard ; ils y jouissent depuis la fin 2009 d’un début de reconnaissance culturelle. Ils n’ont, pour l’heure, guère l’espoir d’une autonomie politique à l’image du Kurdistan d’Iraq qui jouit avec ses 4,5

millions de Kurdes, d'un statut de région fédérée et d'un gouvernement ; leur langue est déclarée, comme l'arabe, langue officielle de l'Iraq. Les bouleversements au Kurdistan d'Iraq raniment les revendications des Kurdes de Syrie (1,7 millions), sans droits culturels et réprimés comme lors des manifestations de mars 2004. Les Kurdes d'Iran (6,5 millions) soumis à une politique d'assimilation vigoureuse – facilitée par les progrès de la scolarisation – qui ignore leur langue et leur culture, ne jouissent que d'une liberté restreinte et très encadrée de la presse[26].

L'Iran est un véritable complexe linguistique. Si le persan est très répandu et a progressé avec la scolarisation (plus de 80 % le parlent contre 50 % dans les années 1970), il est dominant au cœur du plateau et au Nord-Est du pays quand les autres groupes, de langue iranienne ou non, occupent la périphérie. La plus importante des minorités est celle des Azéris turcophones, ethnie des Safavides et des Qâjârs, qui formeraient 1/10e de la population, peu enclins au séparatisme du fait d'une adhésion très forte au chiisme et des très anciennes relations avec les Persans, mais très soucieux de leur identité culturelle [Hourcade et alii, 1998] . Ici se conjuguent spécificités linguistiques et schismes religieux que traverse, au Kurdistan, un véritable sentiment national. Les Arabes du Khûzistân iranien sont sunnites comme les iranophones du littoral arabique du Golfe sont chiites imamites. Les Kurdes sont certes majoritairement sunnites mais également alévis, yézidis ou chrétiens chaldéens-assyriens.

Autre groupe humain à l'effectif consistant, les Tcherkesses, peuple de langue caucasique, tardivement islamisé, ont été contraints de quitter massivement le Nord du Caucase, sous la pression tsariste dans la seconde moitié du xixe siècle. Ils sont probablement un million en Turquie où ils ont contribué au peuplement du plateau anatolien, 150 000 en Jordanie, concentrés à 'Amman où ils sont très actifs, et vivent également en Palestine et Israël. Ils sont politiquement et socialement intégrés dans les sociétés d'accueil. Les Turkmènes, moins nombreux constituent quelques communautés en Iran, en Iraq et en Syrie.

Tensions et conflits géopolitiques : entre nationalismes, communautarismes et enjeux internationaux

Le Maghreb et le Moyen-Orient n'ont cessé, depuis les lendemains de la Seconde Guerre mondiale, d'être une aire d'instabilité, de tensions voire de conflits ouverts entre États qui tiennent à l'imbrication de ces trois moteurs. Ces conflits engagent parfois des puissances étrangères à la région (États-Unis, Grande Bretagne etc.), ou opposent des communautés entre elles ou aux pouvoirs en place. Le Moyen-Orient l'est évidemment plus que le Maghreb, car surdéterminé par le conflit régional israélo-arabe, par l'enjeu géopolitique du pétrole et par l'interventionnisme américain dont les motivations dépassent évidemment le cadre régional. Tous ces conflits se sont inscrits et s'inscrivent plus que jamais dans le cadre des rapports de force inhérents à la mondialisation tant au niveau économique que stratégique et idéologique.

1. Frontières et tensions interétatiques

1.1. En Afrique méditerranéenne

La cristallisation des frontières pendant la période coloniale a joué dans le sens de leur acceptation – toutefois inégale – par les États souverains. Des conflits n'en ont pas moins surgi, notamment entre le Maroc et l'Algérie qui se sont affrontés dans une courte guerre des sables en 1963. Un accord frontalier signé en 1972 n'est ratifié qu'en 1992 par la Maroc, la question frontalière servant de pression dans le conflit du Sahara occidental. Le litige qui a opposé la Tunisie à la Libye à propos de la délimitation du plateau continental dont l'enjeu est la ressource pétrolière, s'est résolu au profit de la Jamahiriya en 1982. L'enjeu des réserves pétrolières et minières et la recherche d'une profondeur africaine[27] conduisent al-Qadhafi à revendiquer puis à annexer la bande d'Aozou qu'il conserve de 1973 et 1987 ; il conteste toujours le verdict de la cour internationale de justice en faveur du Tchad.

Le conflit du Sahara occidental n'est que partiellement interétatique. À défaut de restituer le Grand Maroc dans ses « frontières historiques », de la Méditerranée au fleuve Sénégal, englobant l'Ouest du Sahara algérien et le Nord-Ouest du Mali, le Maroc annexe le Sahara occidental en 1975 à la suite d'un processus de décolonisation inachevé par le régime franquiste alors à l'agonie[28]. Il l'occupe en totalité après le retrait des Mauritaniens englués dans une crise politique et sociale sévère. 60 000 sahraouis peuplent alors cet immense désert littoral de 500 000 km2 riche en phosphates (gisement de Boucra') et en eaux poissonneuses. À une forte dynamique économique, s'ajoute une vitalité démographique résultant de la substitution de populations marocaines aux Sahraouis en majorité contraints à l'exil et cantonnés à Tindouf en territoire algérien. L'objectif déclaré est l'intégration au territoire marocain, des provinces dites « sahariennes », au prix d'un lourd financement évalué à 1 Mrd $ par an. Une forte présence militaire mobilisant 90 000 hommes en vue de défendre la fortification dressée autour du Sahara « utile » (ports de pêche, gisements de phosphates) des attaques du Polisario, la main armée de la République sahraouie dont la reconnaissance internationale est

limitée. Le désaccord initial sur les listes électorales en vue du référendum sur l'autodétermination proposé en 1991 par l'ONU provoque l'échec de plusieurs missions, notamment celle de James Baker. La proposition de l'autonomie interne faite par le Maroc en 2006 est rejetée par les Sahraouis, d'autant qu'elle exclut toute évolution vers l'indépendance. Ce blocage marque, entre 2007 et 2010, les négociations répétées et apparemment stériles de Manhasset aux États-Unis.

Si l'Algérie ne dissimule pas son soutien au Polisario, elle se refuse régulièrement à être considérée comme un acteur du conflit. Celui-ci n'en apparaît pas moins comme un conflit interétatique et conditionne les relations entre les deux pays. Il diffère surtout la mise en œuvre de l'Union du Maghreb dont le traité, signé en 1989 à Marrakech, se trouve suspendu depuis 1994, année de la fermeture de la frontière terrestre entre les deux pays, une fermeture vécue comme un drame par des milliers de familles trop longtemps séparées de leurs proches, mais favorable aux activités de la contrebande.

1.2. Au Moyen-Orient

Le caractère récent et fragile des frontières, leur genèse, souvent dans le conflit, ont favorisé les contestations et la récurrence des tensions au Moyen-Orient. Les frontières actuelles sont le produit de rapports de force particuliers : le partage des possessions ottomanes entre les puissances de l'Entente en vertu des accords Sykes-Picot passés pendant la guerre (3 janvier 1916), les stratégies clientélistes de ces mêmes puissances vis-à-vis des communautés religieuses et des tribus, la montée de l'arabisme au sein même du Proche-Orient, la poussée nationaliste turque menée par Mustafa Kemal au Nord et celle des Saoudiens au Sud. Il en résulte une fragmentation considérable sans que pour autant tous les peuples obtiennent un État ; il en est ainsi des Kurdes et des Arméniens. Les « zones réservées » et les « zones d'influences » définies par Sykes et Picot évoluent en de simples mandats confiés par la Société des Nations aux deux puissances traditionnelles en vertu des accords de San Remo de 1920[29]. La Grande Bretagne se réserve la Mésopotamie et la Transjordanie, la France reçoit mandat sur l'ensemble Syrie-Liban et la Haute Jazira dont elle cédera aux Britanniques, en 1926, la région de Mossoul – revendiquée par ailleurs par la Turquie –, en échange de privilèges pétroliers dans la région. La Palestine est décrétée zone internationale.

– La France s'empresse de créer des micro-États fondés certes sur des sensibilités confessionnelles existantes mais pas toujours aussi majoritaires et aussi homogènes que prétendues. Rencontrant parfois les intérêts d'une partie des grandes notabilités (druze, alaouite, sunnite, etc.) ou des clergés, ces découpages visent en réalité à contrer le nationalisme arabe en expansion et favorable au maintien de la Grande Syrie, après l'avoir mis en échec militairement. En 1920, un congrès syrien avait déclaré l'indépendance de la Grande Syrie et placé à sa tête l'émir Fayçal, fils du Chérif Hussein, installé à Damas deux ans plus tôt par la Grande Bretagne. Celle-ci avait promis au Chérif Hussein un « royaume arabe » en échange de l'appui des tribus arabes dans sa guerre contre les Ottomans[30]. Sa défaite militaire à Maysaloun à l'été 1920 ouvre l'ère mandataire française. Six États sont ainsi créés : ceux d'Alep et de Damas réunis en 1924, regroupant une majorité sunnite ; le Grand Liban autour du Mont Liban dominé par les chrétiens mais s'adjoignant Beqa', Plaine du Akkar au nord, les collines du Jabal 'Amil et au-delà le Nord de la Palestine[31] ; l'État alaouite et enfin l'État druze, auxquels il faut ajouter le Sanjak d'Alexandrette, au peuplement alors majoritairement arabe et à forte composante chrétienne. Cette politique de division produit l'inverse de l'effet attendu. Elle renforce le nationalisme arabe : la grande révolte druze menée par Sultan Attrach de 1925 à 1927, revêt une

véritable dimension nationale ; elle est plus valorisée dans les représentations actuelles des habitants du Jabal Druze que l'éphémère État communautaire [Roussel, 2007] .

L'accord franco-syrien de 1936 met fin à ces micro-États, fixant la Syrie dans ses frontières amputées ensuite du Sanjak d'Alexandrette cédé à la Turquie en 1939. Le Liban obtient son indépendance en 1943 avant même la Syrie, évacuée par les troupes françaises seulement en 1946. La séparation du Liban de la Syrie sera toutefois longtemps vécue comme contre nature et justifiera, aux yeux du régime baathiste de Damas, son interventionnisme militaire qui durera de 1976 – à l'appel d'une partie des Libanais –, jusqu'à l'évacuation de ses troupes en 2005 et l'instauration, pour la première fois dans l'histoire, de relations diplomatiques entre les deux pays. La frontière n'étant pas délimitée, des litiges persistent dont le territoire dit des « fermes de Cheb'a » géré par les Syriens jusqu'à son occupation en 1967 en même temps que le Golan. Il est l'objet de conflit entre le Liban qui en revendique la souveraineté et Israël qui ne l'a pas évacué à la suite de son retrait du Sud-Liban [Verdeil et alii, 2007] .

La contestation syrienne de la souveraineté turque sur le Sanjak d'Alexandrette (le Hatay pour les Turcs) ainsi que le soutien récurrent de la Syrie aux séparatistes kurdes du PKK et la question des eaux de l'Euphrate causent des relations difficiles entre les deux pays. Le rapprochement récent tient au rôle d'intermédiaire que tient la Turquie dans les négociations indirectes entre la Syrie et Israël à propos du Golan.

– La Grande Bretagne, fidèle à son réalisme politique, préfère à l'administration directe une politique de domination économique préparée depuis la fin du xviiie siècle, par une présence accrue sur les côtes du golfe Arabo-Persique et du golfe de 'Aden. Elle occupe 'Aden en 1839 et impose un protectorat de fait aux différents sultanats du Yémen en même temps qu'aux États de la Trêve, les actuels Émirats arabes unis. Le protectorat britannique s'étend ensuite à l'Égypte (1882), à 'Oman (1891) et au Koweït (1899). Deux objectifs guident l'action britannique de délimitation ou plutôt d'ajustement des territoires : la protection de la route des Indes et l'accès aux ressources pétrolières dont elle connaît l'ampleur dès avant la guerre ; les capitaux britanniques dominent déjà l'exploitation des champs du Khûzistân iranien.

Après avoir réduit les velléités d'indépendance de la région de Basra et réprimé la révolte kurde, la Grande Bretagne, en dix ans, conduit I'Iraq devenu monarchie « constitutionnelle » avec à sa tête l'émir hachémite Fayçal, à une indépendance formelle. Elle le fait en échange d'un monopole total sur l'exploitation du pétrole, contracté par accord qui assure à l'Iraq Petroleum Company – un consortium formé de compagnies britannique, hollandaise, étatsunienne et française –, un contrôle total du territoire durant 60 ans. Les frontières, négociées et fixées à l'est avec le royaume saoudien naissant et au nord avec la Turquie kémaliste, en fonction des intérêts pétroliers, ne laissent, en définitive, subsister de contestations qu'à propos du Chatt al-'Arab et du Kurdistan.

Le Chatt al-'Arab

Le Chatt al-'Arab est le principal bras du delta de l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate. Il délimite sur une centaine de kilomètres de son cours aval, la frontière contestée entre l'Iraq et l'Iran. L'accord d'Alger (1975) règle momentanément le contentieux qui date de l'Empire ottoman ; il fixe la frontière sur la ligne du talweg, matérialisant une concession irakienne faite à l'Iran qui s'engage à cesser tout soutien à la rébellion des Kurdes d'Iraq. Sa dénonciation par l'Iraq en 1980 est le prétexte

à une guerre qui devait durer huit ans. Au-delà des ambitions personnelles de Saddam Hussein et des griefs de l'Ayatollah Khomeiny à l'égard du pouvoir baathiste, la motivation réelle réside dans la volonté de l'Iraq, confronté à la contestation du Sud chiite, et de ses généreux soutiens du Golfe, notamment l'Arabie saoudite et le Koweït, de contenir le risque de contagion de la jeune république chiite. Les puissances occidentales, en premier lieu les États-Unis, ont initialement soutenu l'Iraq face à cette dernière dans un contexte passionnel de prise d'otages de l'ambassade américaine à Téhéran. Ils ont, ensuite, comme l'Union soviétique, allié traditionnel du régime baathiste de Baghdad, à la fois exacerbé le conflit par la fourniture d'armes[32] et modulé celle-ci pour peser sur l'évolution de la guerre, voire sur son issue avec l'embargo militaire sur l'Iran [Krause, 1991] . Les interventions militaires des États-Unis se font au nom de la sécurisation des routes pétrolières. Après une guerre meurtrière dont sont sortis exsangues les deux protagonistes (probablement un million de morts, destruction de villes, dommages matériels considérables, recul de la production pétrolière, endettement abyssal), le jeu des intérêts des puissances internationales ramène Iraq et Iran à leur position initiale. Le problème du Chatt al-'Arab demeure entier comme le conflit qui oppose les Émirats arabes unis à l'Iran à propos des îles d'Abu Moussa, de la petite et de la grande Tunb occupés par l'Iran depuis 1971, au moment même de la naissance de la Fédération. Leur situation à l'entrée du détroit d'Ormuz, au cœur de gisements pétroliers offshore confère à ces îles une grande valeur stratégique et économique.

La guerre Iran-Iraq porte en elle, les germes de la guerre du Golfe elle-même prélude à l'occupation de l'Iraq et à sa désagrégation (voir plus loin).

Le Kurdistan

Le Kurdistan constitue un des conflits régionaux majeurs issus de l'évolution des rapports de force entre nationalismes régionaux et puissances impériales. La poussée nationaliste turque conduite par Mustapha Kemal au Nord et les appétits pétroliers britanniques mettent en échec la perspective d'un État kurde (et d'un État arménien), couvrant le sud de l'Anatolie, envisagée par le traité de Sèvres. La République de Mehabad, née en secteur iranien, ne doit son éphémère existence (1946-1947) qu'à l'occupation de l'Iran par les alliés et au soutien de l'URSS. Le nationalisme kurde qui s'était formé dans une longue résistance amorcée au cours de la première moitié du xixe siècle face à la domination ottomane, se cristallise et se radicalise à mesure que s'intensifie la répression. En Turquie, à la suite d'Atatürk, les gouvernements successifs ne reconnaissent pas l'identité kurde, interdisent la langue, organisent ou suscitent le déplacement forcé ou contraint des Kurdes. De son côté, l'Iraq alterne épisodes de déportation et de violences – aggravées durant le conflit qui l'oppose à l'Iran –, et phases de reconnaissance dont les principales interviennent à la naissance de la République en 1958 (droits nationaux garantis par la Constitution) et à la promulgation de loi d'autonomie de 1974.

En Turquie, le mouvement indépendantiste conduit par le PKK (parti des travailleurs du Kurdistan) en rébellion armée depuis 1984 est violemment réprimé : 45 000 morts et près de 3 500 villages vidés de leurs habitants contraints à se réfugier dans les camps périurbains des villes du Kurdistan de Turquie et d'Iraq. Simultanément, un ambitieux programme de développement régional le Güneydogu Anadolu Projesi (GAP) est mis en œuvre, destiné à intégrer au territoire national le Sud-Est de l'Anatolie et désamorcer ainsi la rébellion.

La question kurde devient depuis peu le terrain de conflits politiques entre le pouvoir islamiste

(AKP, parti de la justice et du développement) et le mouvement laïque (Armée, cour constitutionnelle…)[33]. Le premier est à l'origine de nombreux gestes d'ouverture envers les Kurdes, le PKK ayant renoncé à tout séparatisme pour revendiquer l'autonomie politique et les droits culturels[34] : reconnaissance et usage de la langue dans l'enseignement privé, dans les services publics et les programmes de télévision en kurde, signalisation des noms des villes et villages en kurde, perspective d'amnistie pour les « rebelles » et leurs familles réfugiés dans le Kurdistan d'Iraq. L'interdiction, par la cour constitutionnelle, de l'officiel parti démocratique kurde, provoque la démission des députés kurdes que d'aucuns considèrent comme un moyen d'affaiblir le gouvernement islamiste pour lequel les Kurdes avaient massivement voté jusqu'aux élections de 2009.

En Iraq, la zone autonome formelle mise en place par le régime de Saddam Hussein, rejetée par les partis kurdes car ne portant que sur moins des deux tiers du territoire revendiqué, le devient de fait à l'occasion de la guerre du Golfe puis de l'interdiction faite à l'armée irakienne de survoler le Nord du pays[35]. Elle a donné ainsi lieu à des affrontements militaires entre factions kurdes notamment entre le parti traditionnaliste le PDK de Barzani (Parti démocratique kurde) et l'UPK (Union patriotique du Kurdistan) de Jalal Talabani avant leur alliance en 2002 et l'obtention de statut de région semi-indépendante fédérée dotée d'un gouvernement et d'un parlement à la suite du renversement de Saddam par l'intervention américaine en 2003.

Poussée nationaliste saoudienne et différends frontaliers

Restée longtemps à l'écart de l'Empire ottoman sauf sur ses marges (Hejaz, Yémen, littoral du Golfe) ou vivant en symbiose avec des îles (‘Oman), l'Arabie dite « déserte » est unifiée par la famille des Al Sa‘oud en un vaste royaume proclamé en 1932, après deux tentatives avortées aux xviiie et au xixe siècles[36].

Parti du Nejd, Abd al-‘Aziz Ibn Sa‘oud, conquiert successivement al-Hasa (1913) qui deviendra plus tard la grande région pétrolière, puis le Hejaz (1924-1925) tout en négociant des frontières avec les protecteurs britanniques de la Transjordanie (1925), de l'Iraq (1922) et des principautés du Golfe. Il contraint ensuite le Yémen à céder ‘Assir et Najran par bail renouvelable en vertu de l'accord de Taëf signé en 1934. Le royaume possède ainsi des frontières avec huit pays. Certaines d'entre elles ont longtemps été contestées. De très fortes tensions surviennent en 1994 puis en 1997 à propos des îles de la mer Rouge. Un traité est enfin signé à Jedda en 2000 délimitant frontières terrestres et maritimes entre le royaume et le Yémen, rendant ainsi définitive la souveraineté du puissant saoudien sur le ‘Assir et Najran. Les accords avec le Qatar (2001), un des pays les plus opposés à l'Arabie saoudite malgré la communauté du dogme wahhabite, et avec les Émirats arabes unis, confirment sa souveraineté sur Khor al-‘Odeid, un bras de mer et des territoires contigus qui lui ouvrent un accès supplémentaire au golfe et efface toute frontière terrestre entre ses deux voisins.

La guerre du Golfe et ses prolongements

Le Koweït bien qu'ayant appartenu un moment au vilayet de Basra n'en avait pas moins une réelle autonomie cristallisée au cours du xixe siècle sous l'autorité de l'actuelle famille régnante as-Sabah. La très ancienne revendication de la souveraineté de l'Iraq sur le pays est le prétexte, pour Saddam

Hussein, à l'invasion de l'émirat au cours de l'été 1990. En réalité, le conflit porte à la fois sur les îles Warba et Bubyan dont la possession, par l'Iraq, élargirait son ouverture maritime ; sur l'exploitation du gisement transfrontalier de Rumaïla ; et sur la demande d'annulation des 10 Mrds $ de dettes contractées par le régime de Saddam Hussein au cours de la guerre qui l'a opposé à l'Iran. La guerre, menée par une coalition dominée par les États-Unis, a pour objectif officiel, l'application du droit international mais elle s'avère en réalité un moyen de garantir au monde capitaliste l'accès au marché pétrolier (voir chapitre 3) et pour la puissance américaine, un moyen d'affirmer, après l'effacement du pôle soviétique et avant les interventions dans les Balkans et en Afghanistan, sa domination sans partage sur le monde. Guerre et embargo font perdre à l'Iraq son indépendance économique et son unité territoriale, le Kurdistan devenant de fait autonome. Le régime de Saddam Hussein est épargné mais la société est déstructurée, les infrastructures anéanties. Cinq millions de personnes sont contraintes au déplacement ; le recul de l'économie pétrolière que n'atténue pas le programme « pétrole contre nourriture »[37] provoque chômage et pénurie. La sous-nutrition et la malnutrition chroniques, le difficile accès à une eau potable saine, ainsi que l'absence de médicaments (on estime à 10 Mrds $ le manque de médicaments au cours de la décennie 1990), aggravent la mortalité infantile, jusque là en recul constant, qui passe de 69‰ en 1989 à 92‰ en 2001 et 94‰ en 2007, de vingt points supérieure au taux du Yémen, le pays le plus pauvre de la région et trois fois le niveau de l'Égypte ou de l'Algérie.

2. Israël/Palestine, les constructions nationales en question (figure 4)

Si à la fin de cette première décennie du xxie siècle, l'existence de l'État d'Israël n'est plus contestée y compris au sein du monde arabe[38], la critique de son caractère colonial, expansionniste et exclusif, voire « raciste[39] » tend à se diffuser dans l'opinion internationale et se radicalise dans nombre de milieux intellectuels israéliens, du fait même de la radicalisation de la nature de l'État[40]. La construction de l'État d'Israël, faite sur la base d'un consensus entre sionistes laïques et religieux, porte en elle les germes de la situation actuelle d'enclavement. La société israélienne n'est certes pas de nature coloniale classique [Gresch, 2003] . On peut néanmoins penser qu'elle présente certaines parentés avec l'apartheid en associant séparation et exploitation. C'est la nature même du projet initial du sionisme tel qu'il a été conçu à la fin du xixe siècle, basé sur « l'hypothèse […] qu'une société saine est une société […] mono-nationale, mono-confessionnelle » [Warschawski, 2005] , et assis sur une peur collective millénaire issue de persécutions récurrentes subies par les minorités juives à travers le monde[41].

Les nouveaux historiens israéliens dont les travaux s'adressent prioritairement à leur société, ne sont pas les seuls[42] à appeler à la fin du sionisme politique qui, s'il a servi dans l'étape de construction de l'État d'Israël, met, par la radicalisation religieuse qu'il subit et l'expansion coloniale qu'il poursuit, en danger l'existence même de cet État. Qualifiés de post sionistes, un certain nombre de nouveaux historiens parmi lesquels on range I. Pappe, B. Kimmerling, S. Sand, etc. et le géographe O. Yiftachel, ont mis en débat à la fois les mythes fondateurs et les conditions de naissance de l'État d'Israël. S. Sand déconstruit le mythe de l'exil et par là-même du retour à la « Terre promise » et celui d'une histoire nationale de la diaspora, à l'inverse de l'identité nationale des juifs d'Israël considérée comme une réalité tangible ; I. Pappe met en débat la responsabilité d'Israël dans la « nakba* » ou « désastre palestinien » – effacée de la mémoire collective israélienne – liant ainsi

intimement construction de l'État et expulsion des Palestiniens y compris par les massacres collectifs. Expulsion qui avait donné a posteriori une réalité au faux slogan « une terre sans peuple pour un peuple sans terre », pourtant démenti dès la fin du xixe siècle par le porteur du sionisme spirituel Ahad Ha'am[43].

Nombreux sont les travaux d'historiens (H. Laurens, G. Meynier, E. Sambar, J.-F. Legrain, A. Gresch), de penseurs (E. Saïd), de géopoliticiens, de géographes, de spécialistes des relations internationales (J.-P. Chagnollaud…) ou encore les essais (A. Gresch…) ou les œuvres cinématographiques qui contribuent à cette prise de conscience libérée de l'appréhension d'accusation d'antisémitisme prégnante jusqu'au début des années 1980 (voir bibliographie).

On résumera les évolutions aujourd'hui bien connues jusqu'à la guerre de 1967 en accordant plus d'attention à la période récente et les effets sur le territoire et la société palestiniennes. La situation actuelle diffère du contexte des accords d'Oslo : la solution qui se profile à l'horizon ne donne même plus l'illusion de retour au paysage politique de 1967, ne recherche plus l'intégration d'Israël au Proche-Orient, et la solution de deux États séparés, désormais adoptée par l'Union européenne, n'est que partiellement partagée en Europe même et constamment compromise par la poursuite de la colonisation de la Cisjordanie.

2.1. De la déclaration de Balfour à la guerre de 1967

La déclaration de Balfour (Wa'd Balfour) en 1917 « envisage favorablement l'implantation d'un foyer national juif » en Palestine dont le statut international envisagé est ainsi balayé. C'est une concession à l'Organisation mondiale sioniste par la Grande Bretagne qui compte ainsi s'assurer d'un précieux relais pour le contrôle du Proche-Orient. Amorcées à la fin du xixe siècle grâce au Fonds national juif destiné à l'achat des terres des propriétaires souvent absentéistes, l'immigration et la colonisation juives connaissent un essor particulier dans les années 1920, encouragées par la tutelle mandataire qui laisse se mettre en place de véritables structures paraétatiques y compris militaires (Hagana, Irgoun). La population juive atteint 400 000 personnes en 1936 (contre 80 000 en 1914 et 20 000 en 1882), alors que l'émigration des juifs d'Allemagne vers l'Europe de l'Ouest et vers l'Amérique du Nord était restreinte. La stratégie mise en œuvre, qui consiste à expulser les paysans des terres acquises, à exclure les Palestiniens du travail et à boycotter la production palestinienne [Meynier, 2005] , produit une colonisation spécifique fondée sur l'autonomie des colonies. Elle provoque aussitôt une forte résistance arabe, puis un soulèvement général amorcé dès 1935 par la révolte paysanne de Azzedine al-Qassam, et accompli dans la grève générale de 1936. La Grande-Bretagne est contrainte à restreindre l'immigration mais très vite les persécutions nazies la réactivent, portant la population juive à plus de 500 000 à la fin de la guerre.

Après de multiples troubles, l'ONU propose, en 1947, outre l'octroi d'un statut international à Jérusalem, le partage de la Palestine qui, s'il tient compte de la distribution des deux populations, n'en est pas moins inégal : les Palestiniens disposent de 44 % du territoire pour plus des deux tiers des habitants. La guerre qui suit la proclamation de l'État d'Israël se solde par l'expansion de celui-ci aux dépens du territoire dévolu aux Palestiniens notamment la Galilée. La Cisjordanie comme al-Qods (Jérusalem Est) sont annexés par le royaume hachémite de Transjordanie tout juste créé par les Britanniques et la bande de Gaza, rognée au nord, passe sous tutelle égyptienne. La guerre est mise à profit par Israël pour faire appliquer le plan Daleth destiné à « nettoyer » les régions occupées de leur population palestinienne. Terreur, massacres collectifs (Deir Yassin, Dawayima près d'Hébron, Lod,

Jaffa, etc.) et destruction des villages, poussent à l'exil 800 000 Palestiniens partis s'entasser en Cisjordanie, dans la bande de Gaza ou en Jordanie, au Liban et en Syrie. C'est la Naqba (le désastre) pour les Palestiniens :

> «… Le bastion rural de la Palestine, avec son millier de villages colorés était saccagé. La moitié des villages avait disparu de la face du monde, écrasée par les bulldozers israéliens… Les massacres prémédités ou pas, ont été une partie intégrante et non pas exceptionnelle de l'action de l'épuration ethnique. » [Pappe, 2005] .

L'expropriation des terres, systématisée et « légalisée » par la référence aux lois ottomanes et britanniques et la promulgation de nouvelles lois destinées à empêcher le retour des réfugiés atteint 1,6 million d'hectares à la veille de la seconde guerre israélo-arabe [Sanbar, 1994] .

La question nationale palestinienne[44] émerge entre 1948 et 1967 de l'opposition entre Israël lié aux intérêts franco-britanniques (expédition de Suez en 1956) puis états-uniens d'une part et les États arabes de plus en plus intransigeants d'autre part. À la suite d'une longue gestation, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) voit le jour en 1964 dans un Moyen-Orient devenu une des régions majeures de cristallisation des rapports antagoniques entre Est et Ouest. En 1955, le pacte de Baghdad lie Britanniques et Américains à la Turquie entrée un an plus tôt à l'OTAN, à l'Iraq hachémite, à l'Iran pahlavi et au Pakistan. L'objectif est de contenir l'influence soviétique qui s'impose toutefois assez vite dans trois des pays arabes de la région dont les régimes se radicalisent autour de Nasser en Égypte et de l'aile dure du Baath arrivée au pouvoir en 1966 en Syrie, et en Iraq après le renversement de la monarchie par Abdelkarim Qacem. Les tensions multiples exacerbées par les premières actions de l'OLP soutenues notamment par la Syrie, les concurrences autour des eaux du Jourdain après l'échec du plan de partage (Israël construit la National Water Carrier et la Jordanie la conduite du Ghor) et la fermeture du détroit de Tiran[45] sont le prélude à la guerre de juin 1967 conçue comme une guerre de dissuasion par Nasser mais comme une guerre préventive par Israël [Laurens, 2005] .

Sorti vainqueur de l'affrontement, Israël occupe la Cisjordanie, Jérusalem-al-Qods, la bande de Gaza, le Sinaï et le Golan syrien vidé de sa population presque totalement expulsée[46]. Il s'étend ainsi sur un territoire trois fois plus grand que celui qui lui avait été attribué par le plan de partage. L'expulsion systématique vise à la fois des Palestiniens restés en Israël même après la première guerre et ceux des territoires occupés. 500 000 Palestiniens – souvent d'anciens réfugiés de 1948 –, soit le tiers des habitants vont grossir les camps périurbains de 'Amman ou de Damas. La confiscation de leurs terres prépare les conditions de la colonisation [Meynier, 2005] .

Les évolutions ultérieures amènent une solution partielle aux conflits interétatiques. La guerre d'octobre 1973 est suivie de négociations séparées entre Égypte et Israël, conclues par l'accord de Camp David (1978) et l'évacuation progressive du Sinaï. La question palestinienne n'y est pas centrale, pas plus que dans celles qui aboutissent aux accords de paix entre l'État hébreu et la Jordanie en 1994. Le contournement de la question palestinienne est le revers de l'affirmation du mouvement national palestinien après la défaite arabe de 1967[47]. Libérée du front égyptien, Israël, mu par la volonté de mettre fin à la résistance palestinienne refluée au Liban et de contrôler les sources du Jourdain, envahit en 1982 le Liban alors en proie à la guerre civile[48]. L'OLP et son dirigeant Yasser Arafat sont contraints de quitter Beyrouth que l'armée israélienne a longuement bombardée. Celle-ci est ensuite impliquée dans les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila (banlieue ouest de Beyrouth) par des milices chrétiennes. La zone de sécurité conservée par Israël, après son retrait, jusqu'en 2000, confine à la rive droite du Litani.

Le partage de la Palestine, la Nakba qui en a résulté et les colonisations israéliennes ont produit un véritable éclatement de l’identité palestinienne entre trois pôles : les Palestiniens de l’intérieur dits aussi de 1948, ceux de Cisjordanie et de la bande de Gaza et « la diaspora » palestinienne. Les uns et les autres constituent encore une minorité particulière, et ils se ressentent comme tels. Les Palestiniens de l’intérieur (1 450 000 concentrés en Galilée, ils étaient 350 000 en 1948), « minorité » à la fois religieuse car constituée de chrétiens de diverses églises et de musulmans (sunnites et Druzes), et linguistique (Arabes, Tcherkesses…), ont dû, après l’expulsion de leurs villages et de leurs terres, se replier sur moins du quart de leur territoire historique ; ils se concentrent en particulier en Galilée. Israël joue sur cette diversité pour les diviser, en soumettant ainsi par exemple, les Druzes au service militaire.
Ce sont certes des « citoyens » israéliens représentés à la Knesset, mais ils font l’objet de discriminations multiples, sous la menace d’une loi sur le retrait de la citoyenneté conditionnée par la loyauté à l’État hébreu qui se donne pour objectif de les détacher définitivement du peuple palestinien. Ils considèrent avoir été exclus des accords d’Oslo. Or, ils expriment de plus en plus leur sentiment d’appartenance à l’entité palestinienne, se considérant les victimes du principal désastre, celui de 1948, et activent dans nombre d’organisations associatives et partisanes à la fois pour renouer le lien avec les Palestiniens des territoires et défendre leurs droits au sein d’Israël : leur révolte de 2007 s’inscrit dans le mouvement de résistance à l’expropriation et à l’israélisation/judaïsation des terres, symbolisée par la révolte du 30 mars 1976, Youm al-ard (journée de la terre) célébrée par l’ensemble du peuple palestinien. L’exigence, par Israël, d’une reconnaissance en tant qu’État juif fait peser sur eux la menace de « transfert ». Ils sont d’autant plus considérés comme une menace que leur vitalité démographique, en particulier celle des populations musulmanes, ne se dément pas même si elle est nettement moins forte que dans les territoires occupés. Ils constituent plus de la

moitié de la population du Nord d'Israël et 25 % de la population totale ; l'indice synthétique de fécondité des musulmanes y est encore de près de 4 contre 2,5 parmi les juives.
Dans les territoires occupés peuplés de près de 4 millions en 2007 (2,35 millions en Cisjordanie et 1,5 million dans la bande de Gaza), la construction territoriale, entamée après les accords d'Oslo en 1993, ne permet guère de donner à l'identité palestinienne construite dans la résistance à l'occupation, une assise cohérente.
La dispersion des Palestiniens hors de leur territoire historique est d'abord une concentration en Jordanie, principal réceptacle de leurs exils successifs : ils y forment presque la moitié des 5,7 millions de Jordaniens en 2006 et se reconnaissent dans les deux identités en construction, leur présence étant constitutive de l'État-nation jordanien. Ils seraient enfin près d'un million entre Liban et Syrie où leur condition les a souvent conduits à émigrer, 500 000 dans les autres pays arabes et autant dans le reste du monde notamment aux États-Unis et en Europe.

2.2. La colonisation des territoires

La colonisation poursuit la stratégie d'occupation/expulsion/séparation. Aussitôt la guerre finie, Israël annexe Jérusalem, rendant ainsi inapplicable la résolution 242 de l'ONU avant même son adoption le 22 novembre 1967[49]. Depuis, la colonisation des territoires n'a guère varié quel que soit le parti au pouvoir sinon par l'objectif qui lui est assigné. Les travaillistes au pouvoir de 1968 à 1997 nourrissent l'espoir d'un « compromis territorial » inégal, le Likoud, en accélérant la colonisation dans les zones palestiniennes denses en fait un instrument d'expansion et, en multipliant les couloirs de colonisation (Jourdain, colonies Adoumim…), rend impossible toute formation d'une entité territoriale palestinienne viable. En 1995, un tissu de 200 colonies est en place avec ses 320 000 colons dont 167 000 à Jérusalem-Est et détourne, pour ses besoins, une grande partie des eaux des nappes phréatiques et du Jourdain.

À Jérusalem-Est dont l'annexion n'est pas reconnue par la communauté internationale, l'israélisation de la ville revêt des modalités diverses. L'expulsion massive des Palestiniens amorcée lors de la guerre de 1967 se poursuit tandis que les quartiers arabes sont bloqués dans leur extension et encerclés par les nouveaux quartiers juifs. Des secteurs entiers sont détruits pour « cause d'utilité publique » ou pour raison de « salubrité publique » sans compter les multiples expropriations individuelles pour non-présentation d'acte de propriété. Par ailleurs, l'extension du périmètre municipal de l'agglomération aux dépens des terres des villages palestiniens est conçue comme un instrument d'élargissement de l'espace annexé. Elle y crée les conditions d'implantation de nouvelles colonies en particulier au nord et à l'est de l'agglomération, aggravant l'encerclement de la ville

arabe et accélérant le déséquilibre démographique entre les deux communautés. Une de ces colonies Maali Adoumim, une implantation gigantesque de plus de 30 000 habitants, étend ses tentacules en direction du Jourdain et annonce la fragmentation de la Cisjordanie entre nord et sud.

Tableau 2 L'israélisation/judaïsation de Jérusalem-Est/al-Qods

	1967		1993		2008	
	Jérusalem Ouest	Jérusalem Est - al-Qods	Jérusalem Ouest	Jérusalem Est - al-Qods	Jérusalem Ouest	Jérusalem Est - al Qods
Juifs	268 000		266 000	167 000	292 000	200 000
Palestiniens		71 000		155 000		226 000

Sources : Cenral Bureau of Statistics (Israël) et Palestinian Bureau of Statistics

Dès avant les accords d'Oslo, le peuplement juif y est majoritaire. Mais grâce au différentiel de la fécondité à peine amorti par celle des juifs religieux implantés en grand nombre d'une part, et au solde migratoire négatif des populations juives (-100 000 en 17 ans)[50] d'autre part, la population palestinienne y redevient majoritaire en 2008 en dépit des multiples pressions exercées sur les habitants et d'une colonisation soutenue.

Les accords d'Oslo signés à Washington le 13 septembre 1993 par Yasser Arafat et Itzhak Rabin et les multiples accords intérimaires suivants (Le Caire, Oslo II…) semblent s'être imposés par la convergence de trois facteurs :

– le contexte international, marqué par l'effacement du bloc soviétique et le reflux momentané de l'intérêt stratégique d'Israël au profit de l'axe Iraq-Afghanistan ;

– les transformations de la société israélienne, en particulier la montée de nouvelles générations moins motivées par le sionisme et des mouvements pour la paix.

– la 1re intifadha déclenchée à l'automne 1987 dans les territoires occupés en réaction aux effets économiques et sociaux désastreux de la politique coloniale : multiplication des points de contrôle, bouclages récurrents, substitution d'une main-d'œuvre roumaine et philippine à celle des Palestiniens, réglementations restrictives de l'accès aux lieux saints, etc.

Les accords, intervenus alors que les rapports de force sont défavorables aux dirigeants palestiniens très affaiblis, imposent en réalité l'ancien plan Allon des travaillistes (Achcar, 2003 cité par Monciaud [2008]). Les accords avalisent en effet une autonomie de secteurs denses (Ariha-Jéricho, Ramallah, Nablus…), sans aucune continuité, le maintien des colonies et du contrôle de l'armée israélienne sur le reste du territoire, la poursuite du détournement de 80 % des eaux des nappes de Cisjordanie et enfin des prérogatives limitées de l'autorité palestinienne mise sous tutelle israélienne et privée de tout contrôle sur ses espaces aérien et maritime et sur ses frontières terrestres. Il est d'usage qu'on qualifie le territoire palestinien ainsi obtenu, de peau de léopard. Des questions aussi essentielles que les frontières du futur État palestinien, le statut de Jérusalem, le sort des colonies et le problème de l'eau sont renvoyées aux négociations sur le « statut définitif » en perpétuel report.

Ce compromis est ensuite constamment mis en cause par les entraves opposées à l'exercice de

l'autorité palestinienne sur des territoires pourtant bien médiocres, et surtout par l'extension du réseau colonial grâce à l'implantation de nouvelles colonies dont celles qualifiées d'« illégales » mais néanmoins dotées de services publics, et le renforcement de celles qui existent, en particulier après l'assassinat d'Itzhak Rabin alors disposé à l'échange de terres contre la paix, et le retour du Likoud au pouvoir en 1996. Le nombre de colons s'accroît de plus de 50 % entre 1990 et 2000 et atteint 240 000 hors Jérusalem-Est en 2005. La violation, par A. Sharon de l'esplanade de la Mosquée al-Aqsa en septembre 2000, après l'ouverture du tunnel archéologique du Haram al-Sharif-Mont du Temple- par Netanyahou en 1996, déclenche la 2e intifadha. Celle-ci est prétexte à justifier l'abandon des concessions faites par Israël et l'arrêt des négociations, l'accélération de l'implantation coloniale, l'achèvement du quadrillage routier qui dessert les colonies mais enferme les zones « autonomes » devenues autant d'enclaves, l'annihilation, jusque dans ces zones, du pouvoir palestinien par la pénétration répétée et violente des forces armées israéliennes[51]. L'intifadha se solde par des pertes humaines (2 433 Palestiniens et un millier d'Israéliens entre 2000 et 2003), par l'aggravation de la crise économique et sociale du fait des bouclages répétés et des confiscations de terres et une perte évaluée à 8 Mrds $ pour l'économie palestinienne. Cette situation n'en suscite pas moins un ralliement plus marqué d'une partie de la droite à la thèse des deux États, celui proposé aux Palestiniens étant fixé unilatéralement par Israël. Ariel Sharon, au pouvoir depuis 2001, parallèlement à la répression de l'intifadha, et arguant de la sécurité d'Israël, entame la construction du mur dit « de séparation » et propose le retrait unilatéral de la bande de Gaza.

La stratégie d'isolement de la population palestinienne est affirmée dans les années 1990, mais elle est inhérente au projet sioniste. Elle aboutit, à la construction entre 2003 et 2009, d'un mur sur les terres palestiniennes, à l'est de la ligne verte, démarcation fixée en 1949 par les accords de cessez-le-feu qui avaient mis fin à la première guerre israélo-arabe. Le mur – dont la construction est condamnée en 2004 par la Cour internationale de Justice –, s'étire sur 486 km (pour une longueur prévue de 709), auxquels s'ajoutent 15 km de clôtures en terre, de multiples tunnels, des fossés et 125 km de routes infranchissables. Sa hauteur varie de 6 à 9 m et sa largeur de 50 à 150 m. Cette barrière ampute le territoire palestinien de près de 10 %, annexant en réalité, au delà de la ligne verte, 90 % des terres et 80 % des eaux appropriées par les colons, dégradant et détruisant plus encore les exploitations palestiniennes et les habitations. Près d'une quarantaine de villages et 250 000 Palestiniens sont désormais enclavés entre le mur et la ligne verte. L'enclavement est aussi le lot des villes et villages palestiniens situés à l'est du mur, emprisonnés dans les sinuosités de son tracé, séparés de leurs terroirs (c'est ainsi le cas de la moitié des terres de Qalqilya qui se trouve à l'ouest du mur) ou des équipements scolaires et sanitaires, contraignant adultes et enfants à de longs déplacements pour le traverser en un des 115 points de passage aménagés. Encerclée à l'ouest, la Cisjordanie l'est aussi à l'est et ne peut avoir à terme une frontière avec un pays tiers. Dans le Grand Jérusalem, le mur annexe le plus de territoires et expulse un maximum de Palestiniens : les habitants des quartiers palestiniens situés à l'extérieur du mur perdent ainsi leurs droits sur une propriété qu'ils possèdent à l'ouest, par la simple application la loi de 1950 tant utilisée pour exproprier les Palestiniens dits « absents ».

L'institutionnalisation du fait colonial et l'aggravation de la fragmentation territoriale et de l'enclavement des cellules de vie, processus que J. Lévy qualifié de « spaciocide » [2006] , sont ainsi autant de modalités de contournement d'un État palestinien viable, en dépit de l'initiative de paix lancée par les pays arabes en 2002 et celle de l'administration états-unienne prise en mai 2003, avec l'appui de l'Union européenne, la Russie et l'ONU (feuille de route du Quartet). Le désengagement

israélien de la bande de Gaza en 2005 est conçu comme une stratégie d'évacuation des 8 000 colons d'un territoire qui n'est pas considéré comme d'« intérêt national », pour se concentrer sur l'annexion des colonies de Cisjordanie, et « geler le processus de négociation qui empêche la création d'un État palestinien et de soulever la question des réfugiés »[52].

Les évolutions ultérieures sont marquées par trois faits majeurs :

– l'éclatement institutionnel de l'Autorité palestinienne entre Hamas dominant à Gaza depuis les élections législatives de 2006, et le Fatah gouvernant les territoires de Cisjordanie sous la présidence de Mahmoud Abbas qui a succédé à Yasser Arafat disparu en 2005 ;

– la guerre meurtrière menée par Israël à la fin 2008 contre Gaza fait 1 400 victimes et 5 000 blessés Gazaouis pour 13 victimes dans le camp israélien. La bande de Gaza, plus isolée que jamais, souffre du fait du blocus israélien et égyptien, d'une situation économique et sociale dramatique[53] ;

– en Israël, le retour au pouvoir du Likoud en 2009. Allié aux partis religieux, le parti fait preuve d'une intransigeance face à laquelle les puissances mondiales paraissent impuissantes.

En réalité, Israël a acquis à nouveau un rôle notable dans la géopolitique régionale face aux influences iraniennes[54]. La guerre faite en 2006 au Hezbollah mais en réalité au Liban est une manifestation de ce rôle.

Le gouvernement de Barack Obama modère ainsi ses exigences premières vis-à-vis d'Israël en réclamant moins le gel que la limitation de la colonisation. Celle-ci a pris un nouvel élan, des budgets sont alloués aux « zones marginales » dont nombre de colonies en particulier dans le ruban susceptible d'être annexé. Au début de 2008, l'effectif des colons est passé à 450 000 dont 282 000 en Cisjordanie contre 253 000 en 2006. L'engagement ambigu d'Israël pour le gel momentané de la colonisation (qui ne concerne toutefois ni les programmes en cours – 3 000 logements – ni Jérusalem) s'oppose à l'exigence palestinienne d'un arrêt total de la colonisation ; et la reprise des négociations s'en trouve différée. La colonisation et le projet nourri par Israël d'un État palestinien fragmenté et sous tutelle rendent inopérants tous les accords ou initiatives internationales depuis Oslo jusqu'au processus d'Annapolis en passant par le sommet de Taba en 2001, l'initiative arabe pour la paix ou la feuille de route du Quartet pour le Moyen-Orient.

La frustration « nationale » des Palestiniens, la déstructuration des économies et des espaces de vie, la détérioration croissante des conditions de vie présentent les ingrédients d'une 3e intifadha dont les prémices sont perceptibles dans la réaction populaire violente à l'inscription, par le gouvernement de Netanyahou, du tombeau de Rachel à Bethlehem et du caveau des Patriarches à Hébron-al-Khalil, au patrimoine archéologique d'Israël. Cette réaction ne peut être qu'exacerbée par l'annonce, en avril 2010, de l'expulsion de 70 000 Palestiniens de Cisjordanie, supposés être des « infiltrés ».

Les pressions internationales comme l'apparente tension entre Israël et États-Unis sur les préalables à la reprise des négociations israélo-palestiniennes attestent d'un blocage récurrent dont la solution ne peut venir que de l'intérieur de la société israélienne. L'évolution de celle-ci pourrait à terme lever la contrainte de la priorité donnée à la question sécuritaire alors même que le quart des familles israéliennes vivent en dessous du seuil de pauvreté. Cette évolution, l'historien I. Greilsammer [1999] l'analyse comme une rupture du consensus qui avait présidé à la fondation de l'État d'Israël, entre sionistes laïques mais connaisseurs des sciences hébraïques et religieux modérés. Il date le début de cette « crise identitaire », de la guerre de 1967 qui avait accouché de la radicalisation nationaliste des religieux d'une part et d'une amorce de prise de distance des laïques vis-à-vis de la religion, d'autre part. Les nouvelles générations sont désormais divisées entre religieux

ultranationalistes exclusivement « particularistes », à l'influence politique démesurée au regard de leur poids démographique (entre 20 et 25 %) et les jeunes laïques désireux d'une société libérale et « cosmopolite à l'image des sociétés occidentales… une société post sioniste[55] ». C'est de l'évolution des rapports de force entre ces deux composantes que dépendra l'avenir : l'identité d'Israël comme la paix qui devrait assurer son inclusion régionale au côté d'une entité nationale palestinienne.

3. Conflits intercommunautaires et interférences internationales

Les conflits interconfessionnels ponctuent l'histoire des peuples de la région. Leur explication passe souvent par le recours à la transposition, à des échelles moyennes ou grandes, de la thèse du choc des civilisations entre islam et Occident. Or l'examen de la longue durée révèle que les périodes de coexistence pacifique entre les différentes communautés sont bien plus longues que les phases conflictuelles qui coïncident avec des poussées extérieures, en l'occurrence les rivalités des puissances internationales qui les instrumentalisent pour assurer leur pénétration et leur hégémonie sur la région. C'est en ce sens que l'histoire des vicissitudes des relations intercommunautaires est inséparable des évolutions géopolitiques régionales. Nous l'avons vu en Syrie et en Palestine, d'autres exemples révèlent la récurrence de ce lien.

3.1. Le Liban entre particularismes et rivalités internationales ou les difficultés d'émergence de la citoyenneté

G. Corm [2007] montre comment les violences intercommunautaires entre 1840 et 1860 dans l'ensemble syro-libanais résultent de la combinaison de deux facteurs :

– les rivalités entre France et Grande Bretagne : en se créant des clientèles parmi les communautés chrétiennes, elles accentuent leur pression sur l'Empire ottoman contraint à se départir de sa politique séculaire de tolérance et d'autonomie locale ;

– le poids considérable de l'aristocratie maronite – pris à l'occasion de l'ouverture du Liban sur le commerce international – aux dépens des Druzes et d'autres communautés musulmanes. Il montre comment le système politique à base confessionnelle mis en place au Liban par le mandat français ne fait que perpétuer le pouvoir des oligarchies communautaires assis sur un tribalisme demeuré très fort mais surtout indifférent aux transformations démographiques et sociales contemporaines.

Ces changements auxquels résistent les forces traditionnelles, ajoutés aux interférences des puissances régionales – Israël et Syrie – produisent, au contact de la question palestinienne et de l'arrivée de réfugiés et des combattants, la guerre civile de 1975-1990.

Le Liban représente certes un cas extrême de résistance des particularismes confessionnels à l'émergence de la citoyenneté. Mais c'est aussi un exemple d'instrumentalisation de ces mêmes particularismes par des rivalités externes, régionales ou extrarégionales, depuis l'émergence de la première entité libanaise au milieu du xixe siècle. La création du Grand Liban trouve son origine dans les accords de Sykes-Picot et dans la politique du mandat français favorable aux minorités et hostile à l'arabisme montant et qui a abouti, on l'a vu, au morcellement de la Grande Syrie. Elle est proclamée en 1920 sur un petit territoire de 10 400 km2 pour 630 000 habitants, après une longue gestation, centré sur le Jabal Loubnane (Mont Liban) porteur d'une forte identité chrétienne notamment

maronite [De Planhol, 1993] . La structure confessionnelle, complexe (17 communautés en tout), est dominée par une légère majorité chrétienne (54,5 %) dont le recul, alors perceptible, se confirme au recensement de 1932, le dernier de l'histoire du pays. Le Liban compte alors 836 000 habitants ; 51,7 % sont chrétiens dont 29 % de Maronites, les musulmans en progression sont eux-mêmes divisés à raison de 23 % de sunnites, 18,8 % de chiites et 6,7 % de druzes. Le pacte national de 1943 organise la distribution des postes politiques avec au sommet un président maronite, un Premier ministre sunnite et un président de l'assemblée chiite, la représentation au parlement qui assure une prépondérance de la légère majorité chrétienne et la répartition des portefeuilles ministériels etc.

Depuis, le poids respectif des communautés a évolué sous l'effet conjugué d'une natalité différentielle, dynamique chez les chiites, faible chez les Maronites et ralentie chez les sunnites, et la poursuite de l'émigration des chrétiens et des Druzes à l'étranger. En l'absence de recensement, une enquête de 1990 répartit les trois millions de Libanais ainsi : 38 % de chrétiens dont 22 % de Maronites et 62 % de musulmans dont 35 % de chiites qui apparaissent comme la catégorie la plus défavorisée économiquement et politiquement [Davie, 1997] . En revanche, le système politique demeure inchangé, alors qu'on assiste à une large diffusion d'idées porteuses de changement social et de sécularisation du système politique [Picard, 1985] .

Ce déséquilibre et les inégalités territoriales et sociales, exaspérés par la présence palestinienne qui partage la sphère politique libanaise, sont à l'origine de la guerre civile (1975-1990) qui divise encore davantage les Libanais, favorise la présence militaire syrienne puis l'invasion israélienne ; ces deux forces se partagent presque le territoire en tissant des alliances avec les forces locales. La guerre ravage le pays, le fragmente en y favorisant des structures paraétatiques et le règne des milices, et le prive de son rôle économique régional notamment financier qu'il n'a toujours pas retrouvé. L'affrontement des communautés puis l'occupation du Sud par Israël suscitent l'exode massif de populations : chiites de Jabal 'Amil (dit Liban Sud) vers la banlieue ouest de Beyrouth, classes moyennes aisées chrétiennes ou sunnites vers les périphéries nord et les contreforts du Jabal Liban, chrétiens de Tripoli vers Zghorta, du Chouf et de Sayda vers Beyrouth Est.

La répartition confessionnelle régionale préexistante s'en trouve accentuée et les espaces économiquement et socialement recomposés, dans un contexte d'absence de l'État, aggravant le traditionnel déséquilibre territorial libanais. Le littoral nord dont Jounieh devient une sorte de capitale, profite des capitaux, des activités bancaires et commerciales, qui fuyant la capitale, urbanisent les bourgs et créent des infrastructures qui désenclavent la montagne maronite. À l'inverse, le Sud, à l'exception de Sayda, s'enfonce dans son sous-développement.

Sous l'Empire ottoman, les quartiers de Beyrouth se présentaient comme des concentrations de prédominance mais non d'exclusivité confessionnelle. L'afflux de migrants, pendant toute la durée du mandat, produit des extensions périurbaines confessionnelles pendant que se renforcent, dans la ville centre, multi-confessionnalité et cosmopolitisme. Durant la guerre, les déplacements contraints, les stratégies violentes des milices homogénéisent les quartiers intra-muros, plus à l'est dans le secteur chrétien qu'à l'ouest musulman resté légèrement multiconfessionnel. La ligne de démarcation épousant la route de Damas, déjà tracée par la première guerre civile de 1958, ne traduit pas une quelconque dualité historique de Beyrouth mais plutôt l'échec de l'État-nation libanais qui pérennise le confessionnalisme politique [Davie, 1997] . É. Picard préfère alors substituer la notion de système politique à celle d'État (1994). Le communautarisme se manifeste alors dans la culture et le savoir : il en est ainsi de la réécriture de l'histoire, frein à l'émergence nationale.

L'incapacité du système politique à sortir de la gangue confessionnelle explique l'évolution du

mouvement chiite. Celui-ci a historiquement joué la carte de l'intégration dans l'État libanais en revendiquant son particularisme. Dans les années 1970, émergent des partis communautaires dont les revendications sont sociales et politiques, d'abord Amal (fondé par Moussa Sadr comme un « mouvement des déshérités »)[56], puis Hezbollah (1982). Ils sont localement rivaux mais alliés pendant la guerre de 2006 contre Israël, et dans le conflit qui les oppose en 2008 au gouvernement. L'émergence de ces partis tient à deux faits : la marginalisation de Jabal 'Amil en matière de développement économique et d'équipements socio-culturels et la prolétarisation des chiites dans un système dominé par des notabilités locales. Ils suscitent une émigration intense vers la capitale et en Afrique de l'Ouest (accélérée par les invasions israéliennes de 1978 et de 1982). D'autre part, l'incapacité de l'État libanais à assurer leur protection surtout que le Jabal 'Amil est une zone tampon qui subit les violences répétées des agressions israéliennes [Picard, 1985 ; Sueur, 2007] . L'État dans l'État que Hezbollah constitue aujourd'hui réalimente la machine confessionnelle.

Les blocages récents de la vie politique au Liban résultent du maintien du statu quo par l'accord de réconciliation de Taëf (1989). S'il institue la parité entre chrétiens et musulmans dans une assemblée nationale augmentée à 108 puis à 128 sièges aux législatives de 1996, il n'en efface pas pour autant la surreprésentation chrétienne notamment maronite et encore moins le poids des groupes socio-économiques dominants sunnites et chrétiens. Il modère tout au plus le pouvoir présidentiel dévolu à un chrétien maronite, en renforçant celui du Premier ministre sunnite et du président chiite du parlement.

La situation politique actuelle semble témoigner d'un léger changement qui traduit une certaine cristallisation nationale affermie notamment face à Israël et partiellement contre les ingérences syrienne et iranienne. Les clivages politico-confessionnels traditionnels fragmentés cèdent la place à des solidarités interconfessionnelles de nature politique que double une lisibilité de plus en plus réelle des sensibilités politiques non confessionnelles. À la majorité constituée principalement par les sunnites et la majorité des chrétiens et des Druzes, s'oppose la coalition chiite de Amal et Hezbollah à laquelle se sont jointes des minorités chrétiennes. L'enjeu demeure toutefois le partage du pouvoir dans un pays divisé en deux pôles, enjeu des affrontements entre les États-Unis d'un côté, la Syrie et l'Iran de l'autre.

Les convulsions régulières, les affrontements, les crises répétées avec recours aux armes qui produisent constamment des replis identitaires ne cessent de secouer et annihiler le Liban, aggravent la crise économique et sociale du pays dont la dette publique atteint 40 Mrds de dollars soit 200 % du PIB. L'échec des solutions tient, pour G. Corm, à deux facteurs. Le premier est la permanence de la gestion qui en est faite par des acteurs externes, la dernière en date est celle de l'accord de conciliation de Doha en mai 2008 qui a abouti à l'élection du président puis à la formation d'un gouvernement d'union nationale[57] dans lequel l'opposition (chiite) obtient un droit de veto. La seconde réside dans l'incapacité de la classe politique, la même qui monopolise le pouvoir depuis 1992, à trouver un mode de gestion efficace et juste pourrait-on ajouter, en dehors des clivages confessionnels. Cependant, les évolutions démographiques, l'émergence de complémentarités économiques comme les espaces de sociabilités semblent jouer très diversement pour rendre les espaces confessionnels plus hétérogènes ou plus homogènes [Mermier, 2009] .

3.2. L'Iraq ou le communautarisme imposé sur fond d'occupation et de crise : de la guerre du Golfe à la désagrégation de l'Iraq

L'affaiblissement de l'Iraq par les années d'embargo et les bombardements « préventifs » de 1998 est utilisé pour en permettre l'occupation militaire par les États-Unis et la Grande Bretagne qui ont déclenché la guerre sans l'assentiment de la communauté internationale, en arguant de la présence d'armes de destruction massive et de liens avec le terrorisme islamiste, révélés inexistants. Les objectifs et la stratégie de la domination américaine sur l'Iraq rappellent ceux de la Grande Bretagne lors de l'épisode mandataire. Les États-Unis, conscients de l'impossibilité d'une gestion directe du pays, activent la dimension confessionnelle et ethnoculturelle pour mettre en place de nouvelles institutions remplaçant l'État baathiste, mais en substituant à la prédominance des élites arabo-sunnites – qui ont dominé la vie politique depuis l'époque ottomane jusqu'à l'effondrement du régime de Saddam en dépit d'une place minoritaire dans la population –, celle des chiites [Luizard, 2004][58]. La grande nouveauté réside dans la perspective d'un « fédéralisme » fondé sur l'appartenance confessionnelle et ethnolinguistique face à l'État unitaire jadis prôné par les Britanniques et sauvegardé par l'État baathiste au sein duquel les luttes pour le pouvoir passaient par des affrontements autant politiques que confessionnels (en témoigne la répression sévère d'opposants au régime bien qu'appartenant au clan des Tikritis de Saddam Hussein).

Sous la pression américaine motivée par le refus de voir se reconstituer une force régionale, l'Iraq adopte, en 2006, le principe d'une fédération d'entités constituées sur une base confessionnelle qui revêt d'ores et déjà la forme d'une décentralisation très poussée qui assure paradoxalement la prééminence des pouvoirs locaux fortement communautarisés sur l'État central[59]. Or l'appartenance religieuse ne constitue pas ici un facteur majeur de structuration territoriale. Si des ensembles peuvent être catégorisés : le Nord-Ouest kurde et sunnite, le Sud-Est chiite et la région médiane sunnite, de grandes régions et les villes sont mixtes, également riches de leurs minorités linguistiques (Iraniens, Turkmènes) et confessionnelles (chrétiens, yézidis, mandéens). En outre, l'Iraq actuel a constitué au moins depuis le xve siècle une entité politique qui n'a que peu varié et les Britanniques n'ont fait que lui adjoindre l'ancien vilayet de Mossoul. Jusqu'à l'occupation américaine, si le séparatisme kurde est une constante de l'histoire du xxe siècle, le Sud chiite n'a jamais remis en cause l'unité de l'État, même au pire moment de la répression menée par le régime de Saddam dans cette région en pleine guerre du Golfe [Visser, 2008] . Dès 2003, le système politique est organisé sur une base confessionnelle et ethnolinguistique qu'il s'agisse du Conseil de gouvernement intérimaire mis en place en 2003 ou du gouvernement de Nouri Maliki censé être un gouvernement d'union nationale mais qui s'avère exclusif et autoritaire.

Cette stratégie conjuguée avec une occupation militaire durable crée les conditions d'une concurrence effrénée entre communautés pour les territoires et les ressources. Elle aiguise les appétits des franges extrémistes des minorités dominantes pour effacer l'hétérogénéité relative préexistante et les nombreuses imbrications confessionnelles présentes jusqu'au au cœur même des familles – le tiers des mariages seraient mixtes – et des tribus. La « débaathification » brutale entraîne la réaction des minorités sunnites et la formation de milices initialement dirigées contre l'occupant, elle est mise à profit par al-Qa'ida pour s'implanter solidement en Iraq ; la pression nationaliste kurde s'exerce sur la région pétrolière de Kirkouk et le réflexe défensif des nombreuses communautés donne naissance à des comités de défense de quartiers ou de villages. Le tout donne une véritable guerre civile[60] qui se poursuit jusqu'à l'été 2010 et que ni la modération de grands chefs religieux tels que l'ayatollah 'Ali Sistani, ni le gouvernement central, impuissant, n'ont pu enrayer [Benraad, 2007] , encore moins l'accord sur l'évacuation totale du territoire par les troupes américaines prévue en 2011. Elle est ranimée à l'occasion des élections législatives de mars 2010 et le rejet de 500 candidatures de tous

bords, sunnites comme chiites.

Déplacements forcés et « épurations ethniques » font pour premières victimes les groupes confessionnels les plus vulnérables dans les régions mixtes et les villes traditionnellement mixtes telles que Baghdad, Mossoul ou Basra. Les communautés se replient derrière de hauts murs de séparation[61] ou sont contraintes à un exode massif comme les Assyro-Chaldéens et les Arméniens de Mossoul qui se réfugient dans des villages chrétiens de la province de Ninive ou à l'étranger. Les quartiers sont parfois séparés par des rues désertées et des bâtiments vides qui constituent autant de discontinuités ; les pratiques quotidiennes se « confessionnalisent » également. Les clivages en marche ont tendu ainsi à diviser Baghdad en deux ensembles de part et d'autre du Tigre : chiites devenus majoritaires dans la ville (deux tiers des habitants ?) sur la rive droite et sunnites sur la rive gauche ; les quartiers mixtes comportant également les chrétiens se maintenant le long du cours du fleuve.

Le projet américain de partition prend de facto une réalité en dépit de résistances réelles des populations à cette recomposition. Occupation et guerre auront entraîné la mort de 650 000 personnes entre 2003 et 2006 soit 2,5 % de la population[62], plus d'un million à la fin de 2007[63], et le déplacement, entre 2003 et 2008, de plus de 4 millions de personnes dont plus de 2 millions hors d'Iraq pour l'essentiel en Syrie et en Jordanie, les pays pétroliers étant hermétiquement fermés[64]. La situation économique, sociale et sanitaire n'a cessé de se dégrader : le budget destiné à la reconstruction du pays n'est dépensé qu'à hauteur de 4,4 %, le chômage dépasse 40 % et la nourriture fait défaut à quatre millions de personnes [De Hoop Scheffer, 2008] , 70 % de la population n'est pas alimentée en eau potable en 2008 et la moitié des Irakiens seraient, en 2010, analphabètes.

4. Aux marges du Maghreb et du Moyen-Orient, l'éclatement : Soudan, Yémen, Mauritanie

Aux marges sud de la région, des confins sahariens et du Sahel au Hadramout yéménite en passant par les côtes somaliennes, des États faibles ou en crise sont confrontés aux troubles et à l'instabilité. D'un côté, al-Qa'ida s'y est déployé (notamment par le GSPC algérien nommé al-Qa'ida pour le Maghreb islamique et par al-Qa'ida pour la péninsule Arabique) et importe dans la région la pratique des attentats-suicides : Casablanca, Alger, Nouakchott… et de l'enlèvement d'otages. De l'autre, de violents conflits intra-nationaux y perdurent, doublés de tensions frontalières.

Soudan et Tchad se sont longtemps affrontés par rébellions interposées avant qu'en 2009, l'accord de Doha mette fin à leur conflit. Au sein du Soudan même, des régions périphériques et marginalisées contestent le pouvoir central de Khartoum, assis depuis le règne de Numeiry (1969-1985) sur l'autoritarisme militaire puis la chari'a. La guerre entre celui-ci et la rébellion du Sud (il se trouve que cette région est à majorité chrétienne et animiste) a duré deux décennies ; entre 1982 et 2005, elle fait 1,5 million de victimes et déplace quatre millions de personnes. L'accord de paix signé en 2005 prévoit la tenue d'un référendum d'autodétermination en 2011 après des élections générales[65], et éventuellement le partage égal des ressources pétrolières dont on sait qu'il sera l'objet de différend, le Sud ne recevant actuellement que le quart des revenus. L'approche de l'échéance est du reste parsemée de troubles, provoquant morts, enlèvements d'enfants et déplacements de populations. Les traditionnelles rivalités intertribales ont pris une ampleur et une violence encore jamais connues, attisées par des forces politiques proches du pouvoir central qui avaient favorisé dès la fin des années 1980, l'institution des milices armées aujourd'hui peu contrôlées. Un deuxième conflit meurtrier, celui de Darfour insurgé depuis 2003, oppose deux mouvements de libération à l'armée et aux

« Janjawid », des milices levées localement par le pouvoir central parmi les populations nomades majoritairement arabisées. J. Tubiana [2006] observe que cette guerre s'individualise moins par le nombre de morts (200 000 environ) que par le nombre des déplacés (2 millions pour moins de 7 millions d'habitants) et que l'enjeu est celui de l'appropriation de la terre et non une quelconque opposition ethnique, le métissage étant prégnant et le clivage des protagonistes loin d'être ethnique. Le conflit oppose initialement paysans sédentaires possesseurs de droits fonciers traditionnels et éleveurs nomades qui en sont privés. Il exacerbe toutefois progressivement le clivage Arabes/non Arabes, un clivage fondé sur des représentations plus que sur une réalité culturelle. Le conflit s'est ensuite étendu aux questions plus générales de la marginalisation des Darfouriens, comme les originaires du Sud, des ressources nationales, des postes de direction du pays et du pouvoir de décision, etc. Les accords de paix d'Abuja de 2008, entre un des deux mouvements séparatistes (l'Armée de libération du Soudan) et le gouvernement n'ont pu mettre fin au conflit et ni l'occupation des terres des déplacés notamment par des nomades arabisés réfugiés au Niger et au Tchad, ni les poursuites pour « crimes de guerre » dont fait l'objet le président soudanais 'Omar al-Bachir, n'augurent de solution à court terme.

Le Yémen, un des pays les plus pauvres de la région, est également menacé d'éclatement. À la fin de 2009, le pays est écartelé entre deux mouvements centrifuges :

– à l'extrême nord, la révolte armée des tribus Houtis opposées, depuis plusieurs années, à la fois au pouvoir central de San'a et à l'armée saoudienne. Celle-ci a édifié un mur de séparation censé faire cesser la contrebande d'armes et de drogue, et probablement l'émigration – le Yémen sert de transit aux réfugiés érythréens – mais qui contraint la mobilité des tribus ;

– au sud, la montée des revendications sécessionnistes qui puisent leur source dans la nostalgie de l'ancienne « république démocratique populaire » et leur mobilisation dans la frustration et l'humiliation subie par la population de la région à la suite de l'échec de la tentative armée de sécession de 1994 et de la répression qui l'a suivie – anciennes terres nationalisées confiées à des dignitaires du Nord, mise à la retraite de dizaines de milliers de militaires et de fonctionnaires, exclusion définitive des élites sudistes du pouvoir politique, priorité aux fonctionnaires originaires du Nord. Le tout dans un contexte d'aggravation du chômage et de la pauvreté [Mermier, 2008] .

Ainsi, l'autoritarisme d'un pouvoir central peu crédible coiffé par 'Ali Abdallah Saleh, un militaire du Nord, au pouvoir depuis plus de trois décennies et l'exclusivisme des « élites » de la montagne marginalisent les régions périphériques dont l'instabilité est gérée par la répression ou régulée par l'appel aux notabilités locales. Ces troubles ne peuvent toutefois être détachés de l'intérêt stratégique du Yémen qui se situe sur une des principales routes pétrolières et représente, pour les États-Unis, un front supplémentaire contre al-Qa'ida qui s'est déployée dans le pays à la faveur de l'instabilité et de l'affaiblissement de l'État.

Conclusion de la première partie

À côté des multiples conflits localisés, deux lignes d'affrontement font de la région un des foyers de la mondialisation militarisée : le golfe Arabo-Persique et le Proche-Orient. Ces régions cristallisent les principales oppositions et favorisent l'interventionnisme étranger : les bases militaires américaines s'égrènent sur les rives arabes du Golfe ou sur celles de la Méditerranée orientale. Elles suscitent enfin une course à l'arme nucléaire : Israël la possède, l'Iran est suspectée d'y aspirer comme naguère l'Iraq. Aux accusations des puissances mondiales, l'Iran rétorque que la multiplication d'installations d'enrichissement d'uranium, dont il annonce une dizaine pour la seule année 2010, poursuit des objectifs civils. L'Iran s'expose ainsi à des sanctions de plus en plus lourdes qui touchent déjà toutes les activités de vente de technologie nucléaire, les armes, certaines transactions financières et le gel d'une partie des avoirs. Les sanctions sont appelées, en ce milieu d'année 2010, si le consensus est réuni entre les cinq membres du conseil de sécurité et l'Allemagne, à être plus systématiques ou à s'étendre : navigation maritime, secteur bancaire, activités des gardiens de la Révolution, échanges… L'accord entre Iran, Turquie et Brésil intervenu à Téhéran en mai 2010, et en vertu duquel la République islamique est appelée à échanger 1 200 kg d'uranium enrichi à 3,5 % contre l'uranium enrichi à 20 % venu de Turquie et destiné à un réacteur de la recherche médicale ne semble pas désamorcer la crise. C'est un véritable bras de fer qui maintient une tension extrême dans la région, éveille des craintes devant une éventuelle intervention militaire des États-Unis qui interprètent cet accord comme une mise en cause de leur domination sur l'ordre politique mondial. Il fait passer au second plan les autres conflits déterminants pour l'avenir du Moyen-Orient. La question palestinienne est ainsi à nouveau contournée par Israël et ses alliés au prix d'un isolement régional et international de l'État hébreu, plus prononcé que jamais ; Israël suscite la radicalisation de la rue turque et la défiance de son gouvernement, son unique allié dans la région. Le gouvernement israélien – que les Palestiniens considèrent comme le plus expansionniste de l'histoire du conflit – n'en met pas moins à profit cette situation pour achever la judaïsation de territoires annexés ou occupés. Les négociations indirectes entre Israël et Syrie, par la médiation turque, sont interrompues : le pays d'al-Cham est considéré par les Américains comme la base logistique du Hezbollah libanais et de Hamas.

Les conflits occasionnent des dégâts matériels et humains considérables, et l'épuisement des États dans une course à l'armement qui se fait au détriment de l'action sociale (figure 5). Des pays pauvres tels que le Yémen « contraints » d'acquérir des armements, reçoivent des dons ou des prêts pour ce faire, et se trouvent de fait sous tutelle étrangère.

Les conflits n'ont cessé également de favoriser les clivages confessionnels et le développement de l'esprit communautaire, et d'estomper le caractère multiculturel des sociétés du Moyen-Orient. Les peuplements juifs ont quasiment disparu du paysage confessionnel du monde arabe, de Turquie et d'Iran. On déplore aujourd'hui l'amenuisement des groupes confessionnels chrétiens en particulier en Iraq, en Palestine, mais aussi au Liban et en Syrie. La baisse relative des effectifs chrétiens est présentée par les tenants de la thèse du « choc des civilisations » comme une confirmation (en particulier en Israël, soucieuse de « valoriser » son rôle tampon dans « la confrontation »). L'écrivain J. Cook montre que la baisse des effectifs chrétiens, au-delà de la fiabilité des données, n'est pas propre aux territoires occupés (3 % contre 15 % en 1948) et ne tient pas à un rejet par un quelconque extrémisme musulman. Elle est également très sensible en Israël même (10 % contre 20 % en 1948). J. Cook l'attribue plutôt à une fécondité modérée et surtout, du fait d'un statut social

traditionnellement favorisé et de réseaux migratoires étoffés, à de plus grandes capacités de mobilité que la masse des musulmans, devant les persécutions et les contraintes imposées par Israël à l'intérieur comme dans les territoires occupés (conditions de séjour, restrictions aux études supérieures…)[66]

Enfin, la ranimation des mouvements islamistes armés autorise certains régimes peu crédibles à maintenir un État d'urgence qui dure parfois depuis des décennies, et à réprimer mouvements politiques et sociaux.

En aggravant les cloisonnements économiques et les clivages culturels, les conflits appauvrissent les échanges et constituent également une contrainte sinon à l'unité, du moins à la coopération régionale et à une insertion dans l'économie mondiale qui soit active, dans des rapports de force qui ne soient pas déséquilibrés.

Deuxième partie
Entre développement et quête d'intégration à l'économie mondiale

Les hydrocarbures, mode majeur d'insertion dans l'économie mondiale

Les hydrocarbures conservent toute leur place dans l'économie mondiale : le pétrole représente 60 % de la consommation d'énergie primaire. Les besoins actuels et futurs des puissances économiques émergentes d'Asie, le décollage contrarié des énergies alternatives (les agro-carburants sont mis en cause pour leurs effets pervers sur la sécurité alimentaire et l'environnement, et les énergies éolienne et solaire restent coûteuses) et le maintien de la croissance économique des pays développés avant la crise de l'automne 2008, ont suscité en ce début du xxie siècle, l'envolée des cours qui enregistrent un record historique de 147 dollars le baril* en juillet 2008. Cette augmentation tient pour une part à la dépréciation de la monnaie américaine et aux spéculations bien réelles dénoncées ça et là notamment par l'OPEP qui ne fournit plus que 40 % du marché mondial[67]. L'effondrement du prix du baril à la fin de l'année 2008, tombé à moins de 40 dollars au début 2009, est la traduction immédiate et concrète de la grande crise financière annonciatrice d'une rétraction de l'économie mondiale illustrée, non sans raison, par le recul de la demande énergétique. Celle-ci s'avère toutefois, par la suite, temporaire et les cours remontent progressivement pour se stabiliser autour de 70 dollars au prix de fréquentes et rapides oscillations entre juin et novembre 2009, puis entre 70 et 80 dollars jusqu'en mars 2010.

Une double circulation conserve aux hydrocarbures leur rôle d'accélérateur de la mondialisation, celle des produits eux-mêmes dans la mesure où plus des deux tiers du pétrole produit font l'objet de transactions commerciales, et celle des excédents financiers qu'ils génèrent. Le lien étroit entre l'évolution des cours du pétrole et la santé de l'économie mondiale tend à diminuer le poids des autres facteurs notamment géopolitiques, leur dépréciation à la fin de l'année 2008 ayant été ainsi peu infléchie par les nombreuses tensions géopolitiques et les risques naturels.

Le Maghreb et le Moyen-Orient tiennent dans l'économie mondiale des hydrocarbures, une place de choix, en particulier toute la région baignée par le golfe Arabo-Persique.

1. Le Maghreb – Moyen-Orient domine la géographie mondiale des hydrocarbures

Les données les plus récentes sont empruntées aux publications annuelles de l'OPEP, de BP et de l'Arab Petroleum Research Center. Leur confrontation révèle une concordance relative des données à l'exception des quantités de pétrole brut produites ; les écarts, parfois notables, relèvent de ce qui y est classé[68].

1.1. Réserves et production

La région doit sa place stratégique au fait qu'elle détient, avec 111,4 milliards de tonnes (ou 820 400 milliards de barils*)[69], les deux tiers des réserves prouvées de pétrole et près de 46 % des réserves mondiales prouvées de gaz en 2008. En 2007, le Maghreb et le Moyen-Orient ont produit 1

325,5 Mt de pétrole brut, soit une moyenne quotidienne de 26,6 Mrds b et 500,5 Mrds m3 de gaz naturel, respectivement 37,2 % et 17 % de la production mondiale[70]. À eux seuls, les sept pays du golfe Arabo-Persique concentrent plus des 9/10e des réserves régionales et dominent la production pétrolière (84 %), à peine moins celle du gaz (71,1 %), laissant une part relativement réduite mais encore appréciable à la ceinture saharienne entre Bas-Sahara tuniso-algérien et golfe de Suez (tableau 3 et figure 6).

Le golfe Arabo-Persique, comme le Bas-Sahara et les déserts de Libye sont des bassins à sédimentation puissante et profonde qui ont rempli, depuis près de 500 millions d'années, les conditions naturelles favorables à la formation et à la maturation des hydrocarbures. S'y sont ainsi constituées, dans un contexte intertropical, de grandes étendues d'eau chargées de matières végétales vite enfouies et transformées, dans des conditions anoxiques, en hydrocarbures. Le Golfe est ainsi une immense zone de rapide subsidence résultant de la collision de la plateforme arabique avec la plaque eurasienne. La plaque arabique, poussée vers le nord par l'ouverture du Rift est-africain, passe sous la chaîne des Zagros à l'avant de la plaque eurasiatique. De multiples pièges d'hydrocarbures d'ampleur variable se forment dans une mer peu profonde [Huchon, Gaulier, 1993] . Ces conditions expliquent les immenses réserves de la région et les très faibles coûts d'exploitation, entre 1 et 2 dollars par baril en Arabie saoudite et en Iraq en 2008 pour dix en mer du Nord. C'est au pied des Zagros, à Meydan-e Naftun dans le Khûzistân iranien que les premiers champs sont exploités dès 1908, suivis par ceux de Bahreïn, d'Iraq, d'Arabie saoudite, etc.

Cette configuration écarte de la ressource les pays du levant (Jordanie, Israël et Liban), ainsi que la Turquie et le Maroc, soumis à l'importation de leurs besoins en énergie. Les pays qu'elle n'a que peu dotés, ont atteint leur pic de production (Égypte, Syrie, Tunisie), et sont devenus des importateurs nets du fait d'une production stable et d'une consommation en croissance (Égypte) ou de l'épuisement des ressources. Bahreïn est devenu transformateur du pétrole acheminé d'Arabie saoudite ou produit sur le gisement offshore as-Safah qu'il partage avec son puissant voisin. À l'inverse de Bahreïn dont les recherches pétrolières sont décevantes et le potentiel en gaz médiocre, l'Égypte compense son recul pétrolier par une production gazière en croissance rapide, passée de 18,3 à 46,5 Mrds m3 entre 2000 et 2007, soit les 3/5e de sa production d'hydrocarbures et les deux tiers des revenus. La Syrie, malgré des recherches plutôt abouties dans le domaine du gaz, voit sa production pétrolière chuter de 610 000 b/j en 1995 à 380 000 en 2007, son exportation réduite à 145 000 b/j, ne contribuant plus qu'à hauteur de 3,8 % au PIB.

1.2. Les hydrocarbures se trouvent ainsi dans des pays initialement sous-peuplés

Ils le sont restés, à l'exception de l'Iran, de l'Algérie et de l'Iraq. L'extraction atteint presque 50 tonnes par habitant au Koweït et au Qatar, 25 aux Émirats arabes unis et près de 20 en Arabie saoudite en dépit de ses 24,3 millions d'habitants. Le Golfe concentre 81 % de la production régionale et l'Arabie saoudite détient plus de 12 % de la production mondiale. De véritables régions pétrolières se sont constituées autour de champs géants, dans le Khûzistân iranien, dans la province orientale d'al-Hasa en Arabie saoudite (gisement Ghawar), ou encore autour de l'immense champ de Rumaïla chevauchant la frontière Iraq-Koweït et de ceux de l'Émirat d'Abu Dhabi. Golfe de Suez, désert de l'Ouest en Égypte mais aussi Sarir et Aoujila en Libye, Hassi Messaoud et In Amenas en Algérie en sont d'autres. La production de gaz naturel est plutôt dominée par l'Iran qui détient, avec le Qatar, plus de la moitié des réserves mondiales dans le gisement offshore géant South Pars/North

Dome.

Tableau 3 Les hydrocarbures au Maghreb
et Moyen-Orient en 2007. Les réserves.

	Pétrole		Gaz naturel	
	Mrds t	%	1 000 Mrds m^3	%
Arabie saoudite	36,3	21,3	7,3	4
Iran	19	11,2	28,1	15,3
Émirats arabes unis	13	7,9	6,1	3,3
Koweït	14	8,2	1,8	1
Iraq	15,5	9,3	3,2	1,7
Qatar	3,6	2,2	25,3	13,8
Oman	0,8	0,5	1	0,5
Syrie	0,3	0,2	0,3	0,2
Bahreïn			0,1	0,1

Mrd t : milliard de tonnes, Mrd m3 : milliard de m3.

Élaboré d'après Annual Statistical Bulletin de l'OPEC, 2008, BP Statistical Review, 2008, et Arab oil and gaz directory, 2008.

1.3. La croissance de la consommation n'entame pas le potentiel d'exportation (tableau 4 et figure 7)

La région consomme certes de plus en plus ses ressources mais les excédents sont encore considérables. Les pays producteurs ont presque quintuplé leur consommation pétrolière depuis le choc pétrolier, passant de 80 à 350 Mt (toutefois moins que la seule Chine), près de 400 millions si on compte les pays non producteurs, soit le quart d'une production augmentée elle-même juste de 30 %. C'est cependant encore seulement 10 % de la consommation mondiale contre 3 % en 1972.

Aussi la région conserve-t-elle son potentiel d'exportation autour d'un milliard de tonnes de pétrole brut par an (20 M b/j), soit 44,7 % des exportations mondiales, une part restée inchangée depuis vingt ans. La fraction exportée ne descend jamais, pour aucun des pays, en dessous de 60 % et excède 90 % pour les producteurs les plus récents 'Oman et Yémen.

La consommation de gaz est moins substantielle et le potentiel d'exportation plus élevé. Mais l'exportation réelle (153 Mrds m3) demeure modeste sauf pour le Qatar et l'Algérie résolument et précocement engagée dans l'activité de liquéfaction de gaz et d'exportation par gazoducs internationaux. Les deux pays exportent plus des deux tiers de leur production, soit près de 100 Mrds m3, 64 % des exportations régionales.

Tableau 4. Les hydrocarbures au Maghreb et Moyen-Orient en 2007.
Productions et exportations.

	Pétrole en millier b/j				Gaz naturel en Mrd m³			
	Prod.	%	Exp.	%	Prod.	%	Exp.	%
Arabie saoudite	8 816,0	12,3	6 962,1	15,5	74,4	2,5		
Iran	4 030,7	5,6	2 466,8	5,5	111,9	3,8	6	0,8
Émirats arabes unis	2 529	3,5	2 342,7	5,2	50,3	1,7	7,5	1
Koweït	2 574,5	3,6	1 612,9	3,6	12,1	0,4		
Iraq	2 183,7	3,1	1 643	3,7	1,5	0		
Qatar	854,3	1,2	615,1	1,4	59,8	2	39,3	5,1
Oman	646,4	0,9	783	1,7	24,1	0,8	13,1	1,7
Syrie	364,7	0,5	250,2	0,6	6	0,2		
Bahreïn	184,7	0,3			11,5	0,4		
Yémen	320,2	0,4	288	0,6				
Turquie	41,9	0,1						
Mauritanie et autres			4,3	0,01	1,3			
Moyen-Orient	**22 546,1**	**31,5**	**16 968,1**	**37,8**	**352,8**	**11,9**	**66**	**8,5**
Algérie	1 371,6	1,9	1 253,5	2,8	84,8	2,9	58,9	7,6
Libye	1 673,9	2,3	1 377,8	3,1	15,3	0,5	9,1	1,2
Égypte	478,4	0,7	44	0,1	47,5	1,6	15,7	2
Soudan	457,0	0,6	400	0,9				
Tunisie	90,6	0,1						
Maghreb et pays du Nil	**4 071,5**	**5,7**	**3 075,3**	**6,9**	**147,6**	**5**	**83,7**	**10,8**
Maghreb -Moy. Orient	**26 617,6**	**37,2**	**20 043,4**	**44,7**	**500,4**	**16,8**	**152,7**	**19,7**
Ancien bloc soviétique	11 860,6	16,6	8 549	19,1	794,1	26,7	162,4	21
Amérique centrale et S.	9 796,1	13,7	5 163	11,5	197	6,6	33,9	4,4
Afrique au sud du Sahara	4 994,2	7,6	3 807,9	8,5	48	1,6	21,2	2,7
États-Unis et Canada	6 499,1	9,1	1 422	3,2	733	24,7	130,5	16,8
Asie-Pacifique	7 309,2	10,2	1 923	4,3	404,4	13,6	104,5	13,5
Union européenne	2 016,3	2,8	1 586,3	3,5	188,5	6,3	86,6	11,2
Norvège	2 210,5	3,1	2 332,7	3,5	92,6	3,1	86,1	11,1
Autres pays	178,7	0,2	5,1	0,01				
MONDE dont	**71 482,3**	**100**	**44 832,4**	**100**	**2 971**	**100**	**774,9**	**100**
OPEP	32077	44,9	24 010,5	53,6	540	18,2	174,6	22,5

b/j : barils par jour, Mrds m3 : milliards de m3.

Élaboré d'après Annual Statistical Bulletin de l'OPEC, 2008, BP Statistical Review, 2008, et Arab oil and gaz directory, 2008.

Les exportations sont destinées essentiellement aux pays de l'OCDE mais les pays émergents non producteurs y tiennent une place accrue. L'Asie-Pacifique est le principal marché, parfois exclusif ou

quasi exclusif (Qatar et Émirats arabes unis). Le Japon y compte encore pour la moitié des 10,5 millions de barils/jour achetés par cette région quasi totalement aux pays du pourtour du Golfe, soit 63 % de ses importations. L'Europe de l'Ouest et les États-Unis en dépendent à hauteur de 30 % environ de leurs importations plus diversifiées : Russie, Norvège et mer du Nord dans un cas, Amérique latine et côte ouest africaine dans l'autre. D'autres marchés se développent : en 2007, la Chine a acheté 400 000 b/j à l'Iran, deux fois plus que la France. L'Iran ne vend plus de pétrole aux États-Unis depuis le nouvel embargo américain de 1995 alors même que les compagnies américaines achetaient jusque là le quart de la production iranienne. Le Maghreb est tourné vers l'Europe d'abord, l'Amérique du Nord ensuite, leur destinant les 9/10e de sa production.

Tableau 5 Maghreb et Moyen-Orient.
Destination du pétrole brut en 2007 (en milliers de b/j)

Origie / Destination	Golfe (sans 'Oman)	Maghreb	Ensemble	%	% des importations de chaque région
Total exporté	15642,7	2631,5	18274,2	100	41,8
Amérique du Nord	2284,1	818,9	3103	17	28,6
Europe de l'Ouest	2141,5	1483,6	3625,1	19,8	31
Asie- Pacifique	10303,3	171,9	10475,2	57,3	63
Moyen-Orient	336,6		336,6	1,8	65,4
Afrique	421,6	23,4	445	2,4	48,6
Amérique Centre et Sud	63,5	79,6	143,1	0,8	7,3
Europe orientale	91,3		91,3	0,5	7,6
ND	0,8	54,1	54,9	0,3	

1.4. La région au cœur des routes des hydrocarbures

De véritables routes de pétrole relient ces pays aux régions consommatrices et constituent autant de voies stratégiques sensibles aux bouleversements géopolitiques. En dépit des bouleversements successifs, les voies maritimes du Golfe, de la mer Rouge et du Canal de Suez demeurent les axes majeurs, avec trois seuils stratégiques. Le détroit d'Ormuz, large d'à peine 34 km, est le plus important avec un transit de 16,5 à 17 M b/j[71] ; 3,3 millions passent par Bab al-Mandab, sur une largeur de 26 km dans la partie empruntée par les bateaux. Le Golfe abrite une concentration remarquable de terminaux : Mina al-Bakr en Iraq, Mina al-Ahmadi au Koweït, Ras el-Khafji, Ras Tanura et Juaymah en Arabie saoudite, Kharg et Lavan en Iran, Jabal Dhanna à Abu Dhabi, Jabal 'Ali à Dubaï, au débouché d'un réseau dense d'oléoducs construits à coup d'investissements lourds pour les besoins d'exportation de pétrole brut et de produits raffinés après satisfaction des besoins locaux.

Le rôle de la Méditerranée

Dans les années 1950, des oléoducs relient sur de courtes distances, les gisements du Khûzistân à Abadan, ceux du Bas Iraq à Fao, ou encore les gisements littoraux ou offshore des pays du Golfe à leurs terminaux. Ils acheminent alors l'essentiel du pétrole (65 Mt), exporté ensuite par le détroit d'Ormuz puis par la mer Rouge et le canal de Suez jusqu'en Méditerranée. C'est là aussi que débouchent la Tapline (16 Mt) qui achemine le pétrole de l'américaine Aramco vers Sayda au Liban à travers la Jordanie, et l'oléoduc de la britannique Iraq Petroleum (24 Mt) reliant les champs de Kirkouk à Banyas et Tripoli au nord et à Haïfa au sud.

La crise de Suez déclenche les premiers bouleversements de ces routes. En 1956, le canal de Suez est momentanément fermé comme l'oléoduc de l'Iraq Petroleum, conduisant à construire les premiers superpétroliers en vue de contourner l'Afrique par le Cap de Bonne-Espérance. Cette route devient majeure à la suite de la guerre israélo-arabe de juin 1967 et la fermeture, pour une décennie, du Canal de Suez, le ralentissement puis la cessation d'activité des oléoducs Tapline, bien obsolète, et de Kirkouk-Méditerranée. On assiste alors au développement d'une génération de superpétroliers dépassant 200 000 tonnes et atteignant 500 000 tonnes.

La route méditerranéenne est réhabilitée à partir du début des années 1980. D'un côté, l'oléoduc Petroline qui joint, sur 1 200 km, les champs d'al-Hasa à Yanbu‘, anticipant ainsi les conflits ultérieurs (guerre Iran-Iraq, guerres du Golfe) atteint par développements successifs une capacité de 4,8 M b/j. En 2002, il est partiellement transformé en gazoduc acheminant aussi du GNL. De l'autre, le Sumed, un oléoduc de grosse capacité (2,4 M b/j soit 120 Mt par an) est réalisé en joint venture entre l'Égypte et les pays du Golfe, d'abord comme alternative puis comme complément au canal rouvert progressivement avec des capacités augmentées. Au nord, un oléoduc est construit entre les champs pétroliers d'Iraq et Dörtyol le port turc de Ceyhan ; sa capacité est vite portée à 100 Mt. Fermé lors de l'embargo imposé à l'Iraq après la guerre du Golfe, il sert ensuite à acheminer une faible quantité de brut dans le cadre de l'accord pétrole contre nourriture.

Les tensions géopolitiques ont marqué la route du Golfe sans jamais la couper. Lors de la guerre Iraq-Iran, le détroit d'Ormuz est miné et les bombardements contraignent les Iraniens à mettre en place des navettes de tankers entre le terminal de l'île de Kharg et l'île de Lavan plus méridionale pour permettre aux bâtiments étrangers de s'approvisionner. La route de la mer de ‘Oman et de la mer Rouge est à nouveau compromise par les actes de piraterie : plus 80 en 2008 dont celui qui a visé le superpétrolier saoudien Sirius Star chargé de 2 M b, malgré la surveillance par les navires de l'OTAN et d'autres puissances, ce qui réactive la route du Cap de Bonne-Espérance.

Sécurisation du marché mondial ou guerres pour le pétrole ?

L'affranchissement des risques que comporte la route du Golfe n'est que partiel. Les États du Golfe y compris l'Arabie saoudite et l'Iran restent dépendants de sa sécurisation, à l'exception du gaz iranien évacué vers le nord pour joindre la route gazière mer Caspienne-Europe à travers la Turquie. La protection du marché énergétique mondial serait la motivation majeure de l'occupation de l'Iraq par l'armée américaine. L'intervention américaine ne découlerait ainsi pas plus d'une volonté de main mise directe sur le pétrole de ce pays, et du contrôle des plus grandes réserves pétrolières face à la montée de la Chine, que de la garantie de l'ouverture des ressources pétrolières régionales au marché mondial. Cependant, qu'il s'agisse des marchés de la reconstruction de l'économie pétrolière du Koweït ou de la relance de la production en Iraq, toutes deux confiées à de grandes compagnies dominées par les capitaux américains, comme du contenu de la récente loi irakienne très libérale sur

l'exploitation pétrolière, les guerres du Golfe ont été aussi des guerres pour le pétrole. Toutefois, la place moins prédominante des compagnies américaines dans les contrats signés par l'Iraq en 2009 et 2010 semble conforter temporairement la première thèse.

L'Algérie, au cœur des routes gazières, entre Afrique et Europe

Au Maghreb, le réseau algérien, initié puis développé par la société Sonatrach, achemine pétrole et gaz sur de plus longues distances que le réseau enchevêtré développé en Libye, surtout en direction du marché européen.

Les exportations de gaz sont surtout le fait de l'Algérie et du Qatar et secondairement de 'Oman, de l'Égypte et de la Libye. L'Algérie exporte 60 Mrds m3, essentiellement vers le marché nord méditerranéen et couvre ainsi 10 % des besoins de l'Union européenne, derrière la Norvège et la Russie. Le marché européen reçoit ainsi 63 % des 23 Mrds m3 de gaz liquéfié à Arzew et Skikda au débouché des gazoducs qui les relient au champ géant de Hassi R'mel. Il reçoit également 37 Mrds m3 par le prolongement marin de ces derniers, véritables routes gazières vers l'Italie à travers la Tunisie (Enrico Mattei, 24 Mrds m3) et vers l'Espagne par le Maroc (Pedro Duran Farrell). Ce réseau est renforcé par le gazoduc Medgaz en cours d'achèvement qui acheminera à terme 16 Mrds m3 vers l'Espagne et par le projet algéro-italien Galsi (8 Mrds m3) destiné à couvrir le contrat de 300 Mrds m3 qui lie l'Algérie à l'Italie sur 25 ans et enfin celui du transsaharien Gasline qui devra évacuer le gaz nigérian.

La Turquie, entre Europe et Asie

La Turquie abrite de son côté une des routes pétrolières et gazières qui relient les champs azéris de la mer Caspienne à l'Europe. Elle évite Iran et Russie et intègre un peu plus la Turquie à l'espace européen : d'un côté, l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan, dit « la route de la soie du xxe siècle » dont la capacité est de 1,2 M b/j soit 60 Mt par an, de l'autre, le Gazoduc Caucase Sud au départ du champ gazier géant Shah Deniz au sud de Bakou, auquel est relié le gazoduc transiranien parti de Kangan, plateforme du gisement offshore South Pars. Les conflits d'Asie centrale (Géorgie-Russie) et la résistance kurde constituent toutefois une contrainte à leur fonctionnement.

2. Une ressource entre maîtrise nationale, dépendance et vulnérabilité

2.1. Des compagnies coloniales aux consortiums ou majors

L'Iran illustre cette évolution. Au début du siècle, le pays est sous influence britannique au sud et russe au nord. En 1909, la compagnie Anglo-Persian Oil Company à majorité britannique exploite la concession obtenue des Qâjâr sur le Khûzistân en vertu de l'accord de 1902 d'une durée de 60 ans contre 16 % des profits. La région devient vite une véritable plateforme de raffinage (le complexe d'Abadan raffinant alors 1,4 M t par an) et d'exportation de pétrole vers l'Occident : 10 Mt en 1937

alors même que l'Iran importe de Russie les 4/5e de ses besoins en énergie. Rezâ Châh, le fondateur de la monarchie Pahlavi obtient en 1933 une révision de l'accord de 1902 qui réduit la superficie de la concession et calcule les royalties qui demeurent excessivement faibles, sur la production et non sur les bénéfices. Pour autant les revenus pétroliers ne représentent pas plus de 12 % du budget de l'État en 1937 alors même que la production s'intensifie, atteignant 31 Mt en 1950 [Digard, Hourcade, Richard, 2007] . Le conflit opposant la compagnie au parlement iranien aboutit à la crise de 1951-1953. Devant la dépréciation de la monnaie britannique qui réduit drastiquement les redevances, l'Iran réclame l'application du fifty-fifty donné en exemple par le Venezuela en 1948 et mis en œuvre en Arabie par l'Aramco dès 1950. Mossadegh, à la tête d'une alliance des partis nationalistes et appuyé par les religieux, radicalise la demande et fait voter la nationalisation des hydrocarbures. Celle-ci devient ensuite une question nationale, une volonté populaire de s'affranchir de la domination étrangère, que ne calme pas l'acceptation par les Britanniques du principe 50/50. Mais, devenu chef du gouvernement, Mossadegh perd vite l'appui des religieux, se heurte à l'opposition des grands propriétaires et de la classe marchande des bazâri, inquiets de la dégradation de la situation économique qu'entraîne le boycottage du pétrole iranien par les compagnies étrangères. La crise se dénoue par le coup d'État du 19 août 1953 organisé avec le soutien actif de la CIA. Le Chah Mohammed Rezâ révoque Mossadegh et signe en 1954, un nouvel accord qui consacre finalement l'entrée en force des grandes compagnies américaines aux dépens des intérêts britanniques. La National Iranian Oil Company, nouvellement créée, confie l'activité pétrolière à un consortium où les compagnies américaines possèdent 40 % des actions, autant que la BP britannique, le reste étant réparti entre sociétés françaises, hollandaises, etc. [Digard, Hourcade, Richard, 2007] .

En Arabie saoudite, les compagnies américaines sont les bénéficiaires directs et précoces des premières concessions décidées, en 1933, par le nouvel État d'Ibn Sa'oud soutenu par Washington contre les Hachémites du Hejaz, aidés par Londres. La Standard Oil of California et Texas Oil forment l'Arabian American Company (Aramco), Esso et Mobil se joignent à elles après le pacte américano-saoudien dit de « l'Uss Quincy » de 1947 qui garantit l'approvisionnement en pétrole des États-Unis en échange d'une protection militaire de la nouvelle monarchie si besoin en est. Anticipant les événements iraniens, ces compagnies pratiquent le principe du 50/50 dès 1950, suivies en cela par les compagnies implantées en Iraq.

En Iraq en revanche, l'entrée après 1919 des grandes compagnies américaines et françaises dans le capital de l'Iraq Petroleum Company qui a succédé en 1929 à l'ancienne société germano-turque concessionnaire Turkish Petroleum Company, n'entame pas la prédominance britannique. Anglo-Persian et Royal Dutch Shell conservent cette prédominance mais le groupe américain NEDEC et la Compagnie française des pétroles se taillent des parts importantes avec 23,75 % chacune (cf. Rossi, dans l'Encyclopædia Universalis).

Les majors qui bénéficient partout de concessions très longues intensifient la production – qui passe de 250 Mt en 1960 à plus d'un milliard en 1971, soit de 22 % à 40 % de la production mondiale – sans consentir d'investissements notables, préparant ainsi la crise pétrolière de 1973. Elles fonctionnent en cartel oligopolistique, dans un rapport tantôt consensuel tantôt tendu avec les gouvernements des pays occidentaux, fixant un prix de vente identique dans toutes les régions du monde. Elles modulent, en profitant de leur liberté d'action, le niveau de production (le maintenant bas, autour de 30 M b/j, en Iraq avant 1950) de sorte qu'il n'en affecte pas le cours, et jouent sur les pôles de production pour amortir les crises. Ainsi, au cours de la crise pétrolière qui a précédé les nationalisations iraniennes, la production d'Iraq passe de 51 à plus 142 M b/j entre 1951 et 1952.

2.2. Réappropriation des ressources et souveraineté nationale

Cette réappropriation a revêtu deux modalités : la prise de participation et les nationalisations. Elle s'est accompagnée d'une volonté quasi collective de peser sur les cours mondiaux du pétrole dans un mouvement de coopération avec d'autres pays producteurs soumis aux risques des fluctuations de la conjoncture et incarné par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

La prise de participation est caractéristique des monarchies pétrolières

La Kuwait Petroleum Company est rachetée par l'émirat en 1975. La monarchie saoudite acquiert 25 % de l'Aramco en 1973 puis 35 % l'année suivante, avant d'en prendre le contrôle entier en 1980 et de la baptiser Saudi Aramco. De même la National Iranian Oil Corporation (NIOC) prend progressivement le contrôle des activités pétrolières en transformant, en 1973, les compagnies étrangères en prestataires de services sur le mode du contrat précurseur qu'elle avait passé en 1966 avec la compagnie française Elf et qui lui laissait déjà près de 92 % des profits. De ce fait et à la faveur du choc pétrolier, l'Iran allait voir ses revenus passer d'un milliard à près de 20 Mrds $. Plus tard, la Révolution islamique met fin à tous les accords avec les compagnies internationales, processus renforcé par l'embargo américain renouvelé en 1996 par l'Iran Libya Sanctions Act, dite « loi d'Amato-Kennedy » qui sanctionne les compagnies dont l'investissement, dans ce pays comme en Libye, dépasse 20 millions $ par an dans les secteurs stratégiques dont le pétrole.

Les nationalisations

Les nationalisations, au cours de la décennie 1960, de diverses entreprises minières, industrielles et financières, ainsi que du commerce extérieur, successivement en Égypte, en Syrie et en Iraq, puis en Algérie, préludent à celles des hydrocarbures dès avant le choc pétrolier. En 1961, l'Iraq promulgue une loi limitant les activités des compagnies pétrolières. Égypte et Syrie s'assurent le contrôle de leurs gisements avant même leur mise en exploitation à la fin des années 1960. L'Algérie nationalise dès 1967 les intérêts des sociétés américaines, puis en 1971, 51 % des intérêts pétroliers français tandis que la totalité des gisements gaziers et des activités de transport et de commercialisation est transférée à la Sonatrach. La nationalisation est achevée en 1981. La Libye, suite au renversement de la monarchie senoussie en 1969, passe par une phase de participation (50 % en 1973) avant la nationalisation totale, ne maintenant qu'une participation minoritaire des compagnies européennes.

Ce contrôle est dicté par la volonté des États de maîtriser la production et les prix. Les sociétés nationales, souvent maîtres de la filière pétrolière, sont parfois devenues des États dans l'État à l'instar de la NIORDC iranienne ou de la Sonatrach algérienne.

2.3. L'OPEP et le Maghreb – Moyen-Orient, du premier choc pétrolier à la crise financière de 2008

Du choc pétrolier de 1973 au contrechoc de 1986

L’OPEP voit le jour en 1960 à Baghdad, fondée par quatre pays de la région : l’Iran, l’Iraq, l’Arabie saoudite et le Koweït, ainsi que par le Venezuela. Ces États sont rejoints ensuite par le Qatar, la Libye, Abu Dhabi avant la formation des Émirats arabes unis puis par l’Algérie. Son objectif initial est de coordonner les actions de ses différents membres en vue de peser sur le cours du pétrole qui se détériore à la fois par l’inflation et la dépréciation du dollar, principale monnaie des transactions, et de rééquilibrer le partage des profits entre les compagnies et les pays producteurs. Son action, de même que la guerre israélo-arabe d’octobre 1973 qui voit l’OPAEP[72]relever les prix de 70 % et réduire la production de 5 % tout en instaurant un embargo pétrolier sur les États-Unis pour leur soutien à Israël, permettent de quadrupler le prix du baril qui passe ainsi à 10,73 $ en 1974. C’est le premier choc pétrolier, qui tient moins à la force de l’OPEP qu’à une exceptionnelle demande mondiale en énergie, doublée au cours de la décennie précédente. L’Organisation augmente encore les prix de 10 % en 1975. La révolution islamique en Iran et l’embargo américain sur sa production provoquent un second choc[73]. La guerre Iran-Iraq, attisée et soutenue par les rivalités internationales maintient les prix autour de 30 $. La production de l’Iran s’effondre, passant de 285,6 Mt en 1977 à 66 Mt en 1981. Elle ne se stabilise entre 100 et 120 Mt par an (autour de 2 M b/j) que grâce à un effort de guerre soutenu. De même l’Iraq voit sa production s’effondrer passant de 131 à 44,5 Mt entre 1980 et 1981, et ne retrouve son niveau initial qu’à la fin de la guerre.

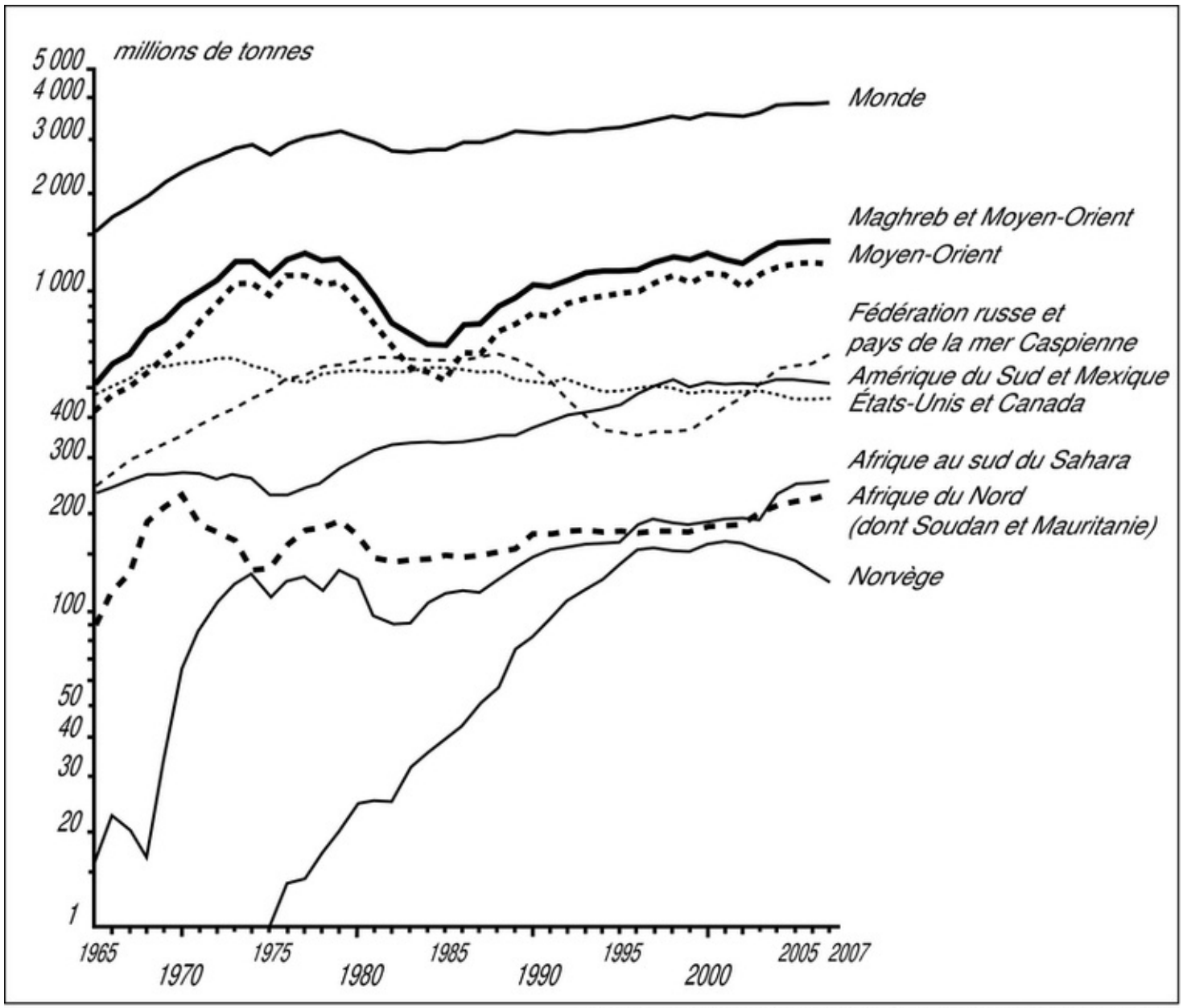

Elaboré d’après les annuaires statistiques de l’OPEC et de BP.

Figure 8 Évolution comparée de la production pétrolière
dans le monde 1960 – 2007

Les courbes révèlent combien les variations de la production du Maghreb et du Moyen-Orient imprègnent celles de la production mondiale. Elle traduit à la fois les vicissitudes accompagnant le processus de maîtrise des ressources par les États, la montée en puissance d'anciens producteurs et l'arrivée de nouveaux sur le marché mondial (Russie, Norvège, Pays d'Afrique au sud du Sahara). Elle souligne surtout l'évolution des prix et ponctuellement les efforts que fournit l'OPEP pour les stabiliser en agissant sur le niveau de la production.

Au cours de la première moitié des années 1980, alors même que la demande énergétique est en baisse, l'OPEP parvient momentanément à réguler le marché en jouant sur le niveau de production, en instaurant, en 1982, les quotas. Le contrechoc pétrolier survient pourtant en 1986, produit par plusieurs facteurs : la transgression des quotas notamment par l'Arabie saoudite qui augmente sensiblement sa production en avril 1986, les fruits des politiques occidentales de développement d'énergies alternatives et d'économie de consommation d'énergie, l'entrée en force de nouveaux acteurs (pays de l'ancien bloc communiste, Norvège, Afrique au sud du Sahara), et enfin la montée de la production offshore de la mer du Nord désormais rentable avec le niveau de rémunération alors en cours ; c'est justement en 1986 que l'UE enregistre sa production record. Il aura fallu des négociations avec les grands producteurs hors OPEP pour réduire la production mondiale de 2 M b/j et atténuer, par la suite, les effets de la crise financière asiatique sur les pays producteurs. L'OPEP ne représente en effet plus que 43 % de la production mondiale en 2007 contre 58,3 % en 1973.

La régulation du marché mise à l'épreuve

Ainsi l'action de régulation du marché par l'OPEP qui passe par la fixation du niveau de production en vue de stabiliser les prix semble mise à mal comme la relation entre niveau de production et géopolitique s'atténue. Il apparaît que depuis 2003, les capacités des pays producteurs de notre région qui entrent pour 85,4 % dans la production de l'OPEP, sont pleinement utilisées, que les grands producteurs hors organisation ralentissent (Russie) ou réduisent (Norvège) leur rythme de production. Cette tendance concerne également l'Arabie saoudite dont le rôle de « swing producer », du fait de la marge qu'offrent ses capacités de production, a pu éviter un 3e choc pétrolier en relayant l'industrie pétrolière d'Iraq et du Koweït à l'arrêt à la suite de la guerre du Golfe. D'autres facteurs entrent en jeu et déclenchent l'emballement des cours pétroliers. D'un côté, la croissance de la demande énergétique (1,5 % à 2 % par an entre 2003 et 2007) et le très faible effort d'investissement des grandes compagnies internationales ou nationales pétrolières, consacré aux deux tiers aux capacités de production et non à leur extension. De l'autre, le reflux vers les actifs pétroliers, d'investissements fuyant le ralentissement de l'économie américaine et la crise des « subprimes » ainsi que la spéculation des traders. Échappant à la maîtrise de l'OPEP, le prix passe progressivement de 29 $ en 2003 à 147,50 $ le baril le 11 juillet 2008. L'invasion puis l'occupation de l'Iraq, ainsi que les effets de l'ouragan Katrina sur les gisements offshore du golfe du Mexique en 2005, puis les troubles au Nigeria en 2007 n'ont pas manqué d'amplifier le mouvement à la hausse.

2.4. L'ère de la libéralisation

Dans le processus de récupération nationale, les monarchies d'Arabie maintiennent des relations privilégiées avec les grandes compagnies transnationales alors que les nationalisations en Algérie et en Libye ou encore la rupture des tous les accords par la Révolution islamique d'Iran ont lieu sous tension et souvent dans le conflit.

À la suite du contrechoc pétrolier de 1986, une douzaine d'années de revenus très faibles et irréguliers obérés par une dette qu'alourdissent des transferts sociaux croissants, le manque cruel de capitaux et les conditions draconiennes imposées par les plans d'ajustement structurel produisent un mouvement d'ouverture généralisé et l'appel aux grandes compagnies transnationales.

Forts de leur potentiel, Arabie saoudite et Koweït, écartent toute participation étrangère à l'extraction et à la production de pétrole et de gaz, sinon sous la forme de contrats d'assistance technique, de prestations de services ou encore de sous-traitance d'activités de réalisation. Ils n'en ont pas moins recours aux investissements étrangers pour leurs récents projets pétroliers (les champs Nord du Koweït) et gaziers (Arabie saoudite), tout en négociant âprement les termes de partage des revenus. Le Qatar développe son extraction de gaz par des joint-ventures qui impliquent sa compagnie nationale souvent majoritaire (projet Qatargas 4, au coût de 8 Mrds $) ou un fonds souverain régional Mubadala d'Abu Dhabi là aussi majoritaire dans le projet de gazoduc vers les Émirats arabes unis et 'Oman.

La loi de 1991 ouvre l'Algérie au capital pétrolier étranger en particulier américain : Anadarko, Exxon Mobil, mais aussi BP et Total, etc., dans le domaine de l'exploration et de l'extraction, toujours en partenariat avec Sonatrach. Leur part des revenus se stabilise autour de 10 %, soit près de 6 Mrds $ en 2007. La loi d'avril 2005 devait affermir cette ouverture, libéralisant davantage l'activité pétrolière.

La Libye, suite à la levée, en 2004, des sanctions de l'ONU (prises à la suite de l'attentat de Lockerbie en 1988), ouvre son secteur énergétique au capital étranger notamment américain selon le principe de partage de la production, l'objectif étant d'investir 30 Mrds $ en vue de doubler, à l'horizon 2010, une production qui stagne entre 1,1 et 1,4 M b/j depuis l'instauration de l'embargo. Le consortium formé par l'américaine Occidental Petroleum Corporation et l'émiratie Al-Liwa remporte neuf permis d'exploration terrestre et offshore en 2005, dont quatre en coopération avec une société australienne. Exxon Mobil commence l'exploitation du grand gisement offshore du bassin de Syrte en partenariat avec la NOC libyenne. À côté d'autres sociétés japonaise, chinoise, turque, russe, britannique, Total, Repsol, ENI y développent des projets comme Agip Gaz engagé dans le plus grand projet gazier du monde Western Libyan Gaz Project d'un investissement de 5 Mrds $, devant produire 10 milliards de m3 (Arab Oil and Gaz Directory, 2008). Les grands projets d'infrastructures prévus par l'ambitieux plan 2008-2012 (72 Mrds $ quelque peu réduits par le reflux des cours pétroliers) attirent également de nombreuses compagnies étrangères.

Sorti exsangue de la guerre contre l'Iraq, l'Iran est confronté à des besoins financiers considérables. Il doit relancer une production qui stagne, reconstruire des infrastructures détruites ou détériorées par manque d'entretien, découvrir de nouveaux gisements. Sa volonté d'ouvrir le secteur pétrolier aux compagnies étrangères s'est heurtée à l'Iran Libya Sanctions Act. Les sanctions sont réaffirmées, étendues puis accentuées en 2006 et 2007 ; elles réduisent, sans toutefois les annuler, les effets escomptés de la loi iranienne de 2002 qui ouvre la voie au partenariat pétrolier avec des sociétés étrangères et plus généralement des mesures de libéralisation dans d'autres secteurs de l'industrie et des services qui attirent des investissements européens et asiatiques. Les contrats d'association passés en 1995 puis en 1997 entre la NIOC et un consortium mené par Total ont

développé des champs pétroliers et surtout le champ gazier géant de South Pars.

L'Iraq est un cas de libéralisation forcée sous tutelle étrangère. La production a repris à un rythme soutenu après que la première guerre du Golfe l'ait interrompue puis qu'un long embargo l'ait limitée à 1,5 M b/j dans le cadre du contrat « pétrole contre nourriture » dont les revenus étaient réduits du quart servi au Koweït à titre de compensation. Institué par la loi de 2008, le retour aux accords de partage des profits devait laisser les trois quarts des profits aux grandes compagnies surtout destinataires des 4/5e des champs recensés dont les plus grands Majnoun, récemment découvert, et Ouest Qurna dans le Bas Iraq. Les résistances multiples ont incité le gouvernement à réduire de manière substantielle ces marges de profits. De plus, l'éclatement des centres de décision – le gouvernement régional du Kurdistan signe des accords – affaiblit les capacités de négociation de l'État central face à ces compagnies.

2.5. Les « renationalisations » ou le timide retour des États

La région reste encore en dehors du processus dominé par l'Amérique du Sud où l'arrivée au pouvoir d'équipes résolument nationalistes et de gauche a produit intentions de rachats (Venezuela), renégociations de contrats (Bolivie, Pérou), voire nationalisations (Équateur), et par la puissante Gazprom russe qui évince les compagnies étrangères et les sociétés privées russes.

En Algérie, de multiples amendements sont apportés à la très libérale loi d'avril 2005 par une ordonnance de juillet 2006. Ils rendent le partenariat avec la compagnie nationale obligatoire, ramènent la durée de concession de 25 à 12 ans et réinstaurent le monopole de Sonatrach, dont la part dans les contrats d'association est fixée à un minimum de 51 %. Une taxe sur les profits exceptionnels (lorsque le prix du pétrole dépasse 30 $) est appliquée à la part revenant aux sociétés étrangères et variant de 5 à 50 %. En 2007, elle a rapporté 2 Mrds $ à l'État algérien.

2.6. Hydrocarbures et crise financière mondiale. Des économies vulnérables

La crise financière des États-Unis s'est propagée, réduisant les prévisions de la croissance de demande mondiale en énergie. Aux États-Unis, la consommation baisse de 6,6 % en 2008 et les stocks pétroliers se reconstituent dès la première semaine d'octobre 2008, quatre fois plus vite que prévu. Les besoins des pays émergents notamment la Chine et l'Inde maintiennent, jusqu'à l'été 2008, une forte demande puis marquent le pas. L'Agence internationale de l'énergie évalue la croissance de la consommation mondiale entre 0,5 et 0,7 % en 2009 et à 1,2 % en moyenne entre 2009 et 2013. Ces prévisions provoquent la rétraction du cours de pétrole à peine atténuée par l'appréciation du dollar ; il tombe à moins de 40 $ le baril au début de décembre 2008. Comme en 1986, le prélude à ce qui est désormais qualifié de 2e contrechoc pétrolier, aura été le rôle de l'Arabie saoudite. En septembre 2008, elle passe outre les recommandations de l'OPEP, augmentant sa production quotidienne de 500 000 barils. L'acte est interprété comme une soumission aux injonctions américaines. Une autre thèse soutient que l'Arabie saoudite a tendance à mener sa politique pétrolière en fonction de ses intérêts nationaux propres.

Quand en octobre 2008 la crise financière s'installe en Europe, et que pour contenir l'effondrement

des cours, l'OPEP annonce une baisse imminente de sa production de 1,5 M b, le recul des prix se poursuit entraîné par celui des places boursières européennes et asiatiques. Le spectre de la récession s'avère déterminant. La baisse effective de la production est compensée par la production irakienne hors quotas et les dépassements de la Libye et de l'Angola.

Les pays de notre région mais également d'Afrique et d'Amérique latine, avaient jusque-là parié, sinon sur la poursuite de l'augmentation, du moins sur une stabilisation des prix à un niveau élevé. Or leurs budgets sont élaborés sur la base d'une estimation arbitraire du cours : 90 $ en Iran, 75 $ au Bahreïn, 50 en Arabie saoudite, 47 en Libye, 42 au Koweït, 37 en Algérie et 31 aux Émirats arabes unis. Ils subissent d'ores et déjà des déséquilibres et les politiques de grands travaux comme en Algérie ou de réinvestissement dans les équipements énergétiques comme au Koweït (51 Mrds $ planifiés entre 2007 et 2012) risquent d'être momentanément ralenties sauf à recourir aux avoirs financiers. En Iraq, le plan décennal de reconstruction de l'industrie pétrolière irakienne court le même risque ; le budget 2009 a été revu à la baisse, passant de 80 à 67 Mrds $. En Iran, la politique de transferts sociaux est compromise et des différends internes à la sphère politique iranienne réveillent l'ancien mot d'ordre mythique et irréalisable d'une économie libérée du pétrole. De même les pays dépendants de l'aide extérieure et des remises des émigrés en souffrent : le déficit budgétaire de la Jordanie augmente de 70 % en 2009, atteignant 1,4 Mrds $, soit 6,7 % du PIB, contraignant l'État à déclarer l'austérité budgétaire pour l'année 2010. Enfin, de nombreuses intentions d'investissements directs étrangers prévus par les pays du Golfe en Afrique méditerranéenne sont abandonnées ou différées.

Le souhait de l'OPEP, à la fin de 2008, de voir s'instaurer un prix considéré comme « juste » pour les pays exportateurs comme pour les pays consommateurs, entre 70 et 80 $ le baril apparaît ainsi justifié. L'Organisation décide ainsi, à sa réunion d'Oran, la baisse la plus importante depuis l'établissement des quotas en 1982, soit 2,5 M b/j, ramenant la production de ses membres à 27 M b/j, dès janvier 2009. Les premiers mois de l'année 2009 confirment la prééminence des effets de la crise : le cours ne fait que fluctuer autour de 40 $. L'objectif de baisse de la production n'est pas atteint et à sa réunion de mars 2009, l'OPEP maintient son niveau de production inchangé, preuve des difficultés de régulation du marché par le seul jeu sur celui-ci dans un contexte de récession généralisée.

Le redressement relatif des cours intervenu plus tôt que prévu (variable autour de 70 dollars tout au long du 2e semestre 2009 et entre 70 et 80 au début de l'année 2010), et qui converge avec le souhait de l'OPEP, tient à des signes de reprise économique mondiale qui demeure toutefois cahotante et fragile, et à la demande chinoise. On peut également faire l'hypothèse d'un impact des fortes incertitudes devant les troubles persistants au Nigeria et de la crise du nucléaire iranien.

3. Les revenus, « surplus » et avoirs extérieurs

Les revenus pétroliers avoisinent 650 Mrds $ en 2007, soit 41 % du PIB des pays producteurs. Deux phases de grande croissance de ces revenus sont identifiables, la première brutale, la seconde progressive. Les revenus passent de 5 Mrds $ en 1970 à 51 Mrds $ en 1974 puis à 205 Mrds $ en 1980 avant de s'effondrer à 45 Mrds $ en 1986 lors du contrechoc pétrolier, puis de se redresser à 82 Mrds $ en 1994. La reprise s'effectue en 1996 et ne cesse de se renforcer, à peine interrompue par les effets de la crise asiatique et des attentats de septembre 2001. Ils atteignent en moyenne 127 Mrds $ entre 1996 et 1999, puis 222,5 Mrds $ entre 2000 et 2004 pour dépasser les 800 Mrds en 2008.

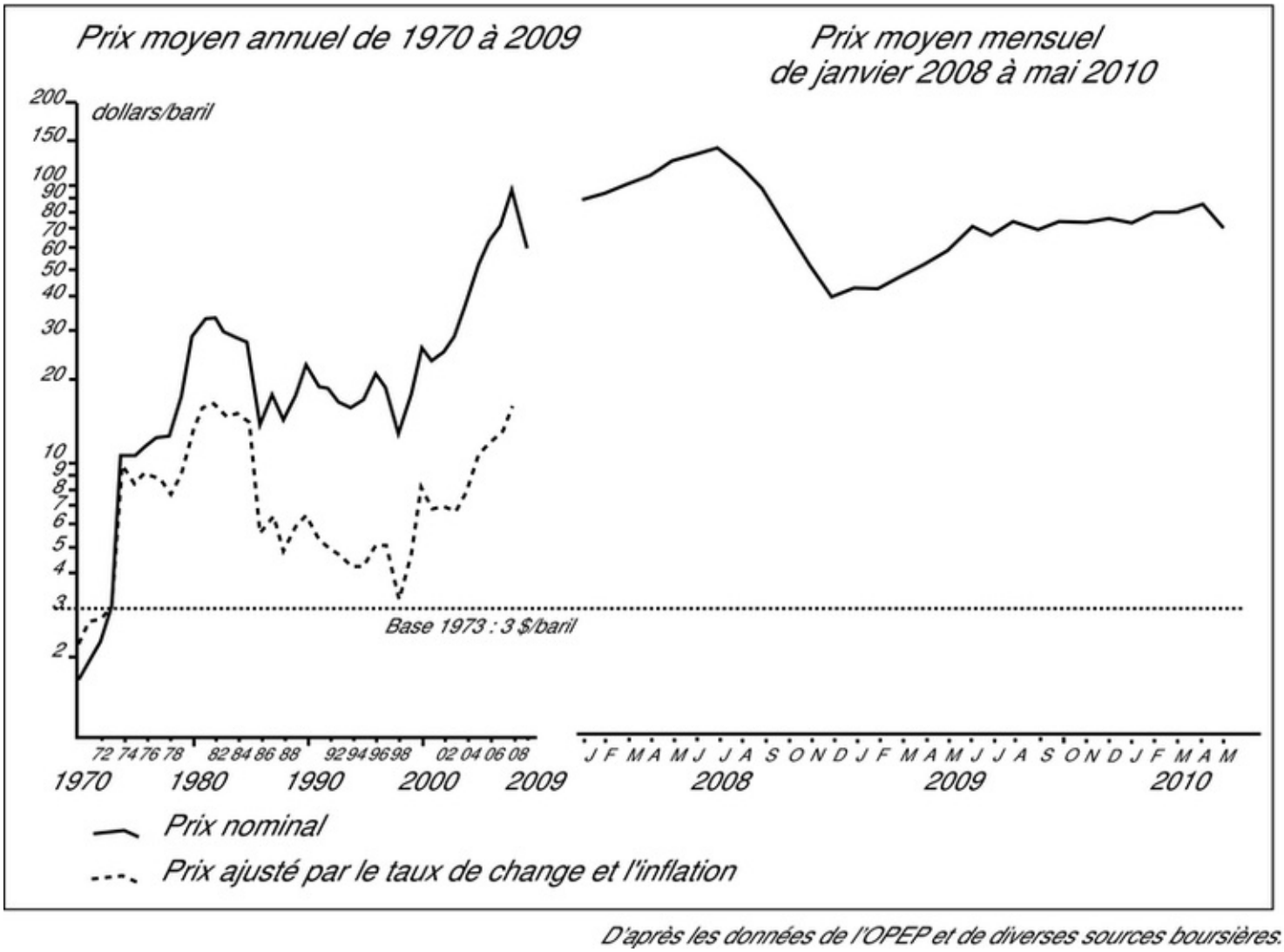

D'après les données de l'OPEP et de diverses sources boursières.

Figure 9 Évolution du cours du pétrole

Si dans l'absolu, leur croissance paraît exponentielle entre certaines dates, les prix ajustés par les taux de change et l'inflation invitent à plus de mesure (figure 9). Le dollar perd, face à l'euro, près de la moitié de sa valeur entre 2002 et 2007. Les revenus ne sont relativement pas plus élevés en 2008 qu'ils ne le sont en 1980 lors du 2e choc si ce n'est du fait de la l'augmentation de la production de plus de 300 Mt de pétrole et d'une commercialisation accrue du gaz. Ceci est d'autant plus vrai que la vente des hydrocarbures est libellée en dollars alors que l'essentiel des produits importés par la région l'est en euros. Aussi la revendication actuelle de l'OPEP est d'indexer le prix du pétrole sur un panier de devises. Les producteurs du Golfe cherchent aussi à se doter d'une monnaie unique qui pourrait servir d'instrument aux échanges pétroliers et les libérer du lien, devenu régressif, de leurs monnaies avec le dollar (inflation et baisse relative des revenus pétroliers), au risque de voir leurs immenses avoirs extérieurs s'éroder. L'Iran n'échange déjà plus de pétrole en dollars ; il a créé une Bourse internationale sur l'île de Kish et espère que l'euro prenne le relais du dollar face aux puissants marchés International Petroleum Exchange et New York Mercantile Exchange dominés par des groupes pétro-financiers américains.

Les « surplus » pétroliers n'ont pourtant jamais été aussi importants. Cette notion est peu précise. Employée au sens de différence entre valeur de la production et frais d'exploitation, elle paraît très élevée. Ramenée au solde après dépenses des États, elle l'est moins. Elle demeure néanmoins consistante dans les années 2000, certes grâce à la croissance des revenus, mais aussi du fait du

désengagement des États des programmes ambitieux d'industrialisation et d'équipement antérieurs, et de l'élaboration des budgets sur la base de prix de référence qui sont dans nombre de pays bien plus bas que le cours du baril. Les transferts sociaux sont ainsi ramenés, dans la plupart des pays, à des niveaux médiocres. En 2007, la balance commerciale affiche un excédent de près de 50 fois celui du milieu des années 1990 ; elle était alors à peine positive pour l'Iran et la Libye, négative pour l'Arabie saoudite, le Qatar, 'Oman et l'Algérie, et appréciable seulement pour le Koweït et les Émirats arabes unis. Cette évolution souligne la dissociation de la production des hydrocarbures des besoins de développement des pays producteurs dont la raison d'être est désormais de satisfaire les besoins énergétiques de l'économie mondiale et d'accroître l'accumulation financière, expliquant les grandes fluctuations de la production.

Tableau 6. Les revenus des pays exportateurs d'hydrocarbures (en Mrds $)

	1996-1999 (moyenne/an)	2000-2004 (moyenne/an)	2005	2006	2007
Revenus pétroliers	128,6	225,7	459,8	579	651,7
CCG	81,9	141,1	299	389	436,9
Maghreb	19,9	36,8	75,1	91,8	100,5
Excédent commercial (« surplus »)	6,5	70,1	217	286	297
Réserves de change	65,2	110,7	181,8	223,1	302,3
CCG	33,1	52,6	67,6	81,1	118,3
Maghreb	19,8	57,5	113,3	165,3	233,4

CCG : Conseil de coopération du Golfe.

Source : Fonds monétaire arabe.

Aussi les réserves de change s'accumulent, en particulier au Maghreb (l'Algérie affiche 138 Mrds $ à la fin 2008, plus de 149 Mrds en mars 2010[74] contre 6,2 Mrds à la fin des années 1990), les surplus des pays pétroliers du Golfe étant plus résolument engagés dans des placements financiers. Elles ne traduisent toutefois que partiellement les avoirs extérieurs. Ceux détenus par les États ou les fortunes privées sont difficiles à évaluer. Ils se situeraient entre 1000 et 3000 Mrds $ dont le tiers pour la seule Arabie saoudite alors qu'ils ne dépassaient guère 130 Mrds en 1978 ; ils sont détenus aux 9/10e par les pays du Golfe dont le tiers pour la seule Arabie saoudite.

4. Les usages de la ressource : de l'enjeu du développement à l'accumulation financière

Développement économique et accumulation financière constituent deux formes d'insertion dans le marché mondial. La première l'est par l'inscription dans la division internationale du travail et la dépendance vis-à-vis des technologies du monde capitaliste développé et des équipements et semi-produits qu'impose une intégration locale limitée. La seconde l'est par les différentes modalités de recyclage des revenus dits pétrodollars. L'une et l'autre constituent, comme les achats d'armes, de

puissants moyens de récupération de la rente pétrolière par les pays développés, aidés en cela par des gouvernants peu prévoyants ou bénéficiaires directement ou indirectement de la manne pétrolière. L'Iran commande entre 1976 et 1979 près de 23 Mrds $ d'équipements militaires et l'Arabie saoudite en achète pour 18 Mrds aux États-Unis au cours de la seule année 1977 sans compter les contrats de réalisation d'ouvrages militaires par des firmes anglo-saxonnes : base navale en Iran, complexe militaro-industrielle en Arabie saoudite.

4.1. L'enjeu du développement et l'insertion dans la division internationale de travail : les surcoûts

Le développement réside dans la croissance des capacités productives et la valorisation des hydrocarbures qui ont pour objectif d'accroître les ressources financières nécessaires – au moins en partie – au développement économique et social, et à la satisfaction des besoins énergétiques qui en résultent – notamment l'énergie électrique qui consomme l'essentiel du gaz produit.

L'équipement industriel, surtout pétrolier (voir chapitre 4), se traduit par des surcoûts considérables qui contribuent à annuler les effets d'augmentation des revenus. Ils sont liés à la réévaluation ininterrompue des coûts des projets sous l'effet de l'inflation et de l'appréciation de la monnaie américaine dès qu'elle intervient, ou de sa dépréciation si les équipements sont acquis dans une monnaie différente. Ils tiennent aussi aux charges de l'assistance technique nombreuse et coûteuse impliquée par les contrats clefs en main ou produits en main qui ne s'accompagnent que peu de transfert de technologie. Le complexe pétrochimique de Bandar Shahpur (actuellement Bandar Imam Khomeiny) voit son coût passer de 2,6 à 3,5 Mrds $, celui du premier complexe de liquéfaction d'Arzew de 340 M $ à 1,2 Mrds $ en 1980. Plus récemment le coût de la raffinerie de Bandar Abbas est passé de 1,6 à 3,3 Mrds $ entre la signature du contrat en 1990 et sa mise en service en 1998. Le doublement des coûts est fréquent dans les années 2000 : il en est ainsi du complexe pétrochimique de Sohar en 'Oman ou du projet de la nouvelle raffinerie géante de Ras Tanoura en Arabie saoudite. Ces surcoûts sont, dans les années 1970, aisément acceptés du fait d'un accès facile aux financements extérieurs, lesquels produisent une autre forme de récupération de la rente pétrolière par les groupes financiers de l'OCDE : sur les 118 Mrds $ de dettes remboursées par l'Algérie entre 1986 et 2006, les intérêts représentent 34 Mrds.

L'enjeu du développement semble laisser la place à une stratégie fondée sur une insertion massive dans le marché énergétique mondial. L'Algérie utilise, entre 1966 et 1980, les revenus pétroliers, en anticipant sur l'augmentation des revenus par endettement, pour mettre en place une économie « autocentrée », entraînée par des industries motrices que sont la pétrochimie et la sidérurgie dont les vicissitudes tiennent à la fois à une gestion déficiente et aux réticences des constructeurs à assurer le transfert de technologie. Puis, la priorité est donnée à l'accumulation financière par l'accroissement des ressources pétrolières et gazières, personnifiée par le Plan Valhyd (valorisation des hydrocarbures). Ce plan est à l'origine du quasi-doublement de la dette extérieure entre 1977 et 1981 ; il injecte des milliards de dollars dans les grands complexes de liquéfaction de gaz d'Arzew et Skikda réalisés par des compagnies américaines en vue de satisfaire le marché états-unien. Depuis les années 2000, l'Algérie renoue avec les plans de relance économique et sociale qui répondent certes aux besoins sociaux (équipements hydrauliques, habitat, services publics), mais investissent plus massivement dans les grandes infrastructures susceptibles d'attirer le capital international.

Dans les monarchies du Golfe, les revenus sont d'abord consacrés à la fois à la satisfaction des

besoins de consommation des nationaux (électricité, infrastructures, dessalement de l'eau, agriculture irriguée, services publics) et à la réalisation de grands complexes pétrochimiques mais également d'acier puis d'aluminium. Depuis les années 2000, l'usage de ces revenus est multiple : satisfaction des besoins sociaux et mise en place d'infrastructures de grande ampleur, mais aussi maintien et renforcement du pacte social entre les familles régnantes et les sociétés. C'est particulièrement le cas en Arabie saoudite où les Al Sa'oud se heurtent à une montée de la contestation politique, religieuse et sociale. La poursuite des investissements dans les grandes infrastructures – parfois dédoublées à faible distance à l'instar des aéroports des Émirats arabes unis –, dans l'immobilier de luxe, le tourisme de prestige et depuis peu dans la construction artificielle d'un patrimoine scientifique et culturel, ne semble pas en mesure d'assurer un véritable après-pétrole pour des sociétés où le chômage commence à avoir une véritable signification sociale.

4.2. La politique du désendettement

Au cours de la décennie 2000, les États pétroliers s'engagent résolument dans un processus de désendettement rapide mais inégal. Les pays exportateurs de pétrole abaissent leur dette de 22,7 à 17 % du PIB entre 2002 et 2006. L'Arabie saoudite consacre, en particulier à partir de 2003, une partie des recettes pétrolières au remboursement de sa dette, ramenée à 12 % du PIB après qu'elle ait dépassé celui-ci en 1999 après le recours massif à l'endettement imposé par l'effondrement des cours pétroliers. La dette algérienne est à son plus haut niveau en 1996 (33,6 Mrds $), à la suite d'une décennie de recul continu des recettes. La volonté de réduire l'endettement coïncide avec le redressement des prix en 1999. La dette baisse progressivement jusqu'à atteindre 22,8 Mrds $ en 2002. Utilisant ses réserves de change et notamment le Fond de régulation des recettes (FRR), l'Algérie rembourse 16 Mrds entre 2004 et 2006 dont la dette russe contractée du temps de l'URSS (4,7 Mrds), annulée contre des achats d'équipements militaires d'un montant de 3,5 Mrds. Le remboursement par anticipation la ramène à 4 Mrds $ en décembre 2008 et un ratio du service de la dette de 1 % des exportations. Dès la fin 2008, elle ne représente plus que 2,5 % du PIB contre 34,2 % en 2003 et 58,3 % en 1999.

4.3. L'internationalisation entre investissement et accumulation financière. Les fonds souverains

Au départ, les pétrodollars

Les « surplus » pétroliers dégagés à la suite du premier choc pétrolier se heurtent aux faibles capacités des économies locales à les absorber, en particulier dans les pays du Golfe. Les pétrodollars sont alors déposés dans des banques internationales, recyclés par le système financier international. Le recyclage profite alors avant tout aux pays qui possèdent des marchés financiers efficaces et une forte attractivité des investissements. Ces pétrodollars contribuent en définitive à l'endettement des pays les plus pauvres de la région et d'ailleurs, en servant de ressources de financement à des crédits internationaux dont le montage est assuré et les profits engrangés par les grands groupes financiers du monde capitaliste développé. Iran et Koweït inaugurent, dès les années 1970, une forme plus active. Alors que la cité-État entre dans le capital de Daimler, la plus grande firme automobile allemande,

l’Iran du Chah acquiert le quart des actions de la firme allemande Krupp et le dixième du capital d’Eurodif, le consortium alors chargé par la Cogema (à laquelle s’est substituée Areva en 2001) de la construction de l’usine d’enrichissement d’uranium du Tricastin dans la Drôme en France.

L’accroissement des revenus, intervenu dans les années 2000, puis la crise financière assoient un mouvement silencieux d’émergence des puissances économiques et financières internationales que sont devenues les monarchies pétrolières du Golfe. Elles ont investi entre 2002 et 2007, plus du tiers de leurs revenus pétroliers dans les marchés étatsunien et asiatiques, dans des projets à rendement à long terme ou dans des bons de trésor et autres actifs. Elles se sont transformées en investisseurs directs, sur place et hors de la région, majoritairement dans l’immobilier résidentiel, de bureau et de tourisme, dans la téléphonie, de plus en plus dans l’industrie ou l’agriculture, et récemment dans les finances. Elles orientent simultanément leurs capitaux vers les autres pays arabes et la Turquie, engendrant une circulation régionale des capitaux jusque-là inconnue. Les fonds souverains en sont devenus l’instrument privilégié.

Les fonds souverains

Ces fonds détenus ou contrôlés par des États résultent, dans la région, de l’accumulation d’excédents des revenus des hydrocarbures transformés en actifs financiers gérés sur le long terme. Ils visent officiellement à la solidarité avec les générations futures et/ou la stabilisation de l’économie contre les fluctuations à moyen terme des prix des hydrocarbures.

Les 70 plus grands fonds souverains au sens large retenu par la CNUCED, gèrent des actifs d’une valeur estimée à 5 000 Mrds $ soit le 1/10e de la capitalisation boursière mondiale. Les pays de la région en comptent 21, détenant entre 34 et 40 % du montant des actifs, soit 1 650 à 2000 Mrds $, dont plus des 4/5e reviennent aux monarchies du Golfe (tableau 7 et figure 10).

Tableau 7 Les fonds souverains au Maghreb et au Moyen-Orient en 2007

États	nombre	Actifs en Mrds $	
Émirats Arabes Unis	7	624 à 1 000	Abu Dhabi Investment Authority (ADI), Investment Corporation of Dubai (ICD), Dubai International Capital (DIC), Mubadala Development Company, Istithmar...
Arabie saoudite	3	375	Saudi Arabia Monetary Authority, Kingdom Holding Company, Public Investment Fund
Koweït	1	250	Kuwait Investment Authority (KIA)
Qatar	1	60	Qatar Investment authority (QIA)
Libye	1	50	Fonds de réserves
Algérie	1	47	Fonds de régulation des recettes
Iran	2	25	Foreign Exchange Reserve Fund, Oil Stabilisation Fund
Iraq	1	8	Development Fund for Iraq
'Oman	1	6	State General Reserve Fund
Bahreïn	1	2,6	Mumtalakat Holding Company

Source : CNUCED, World Investment Report, 2008

Le Koweït apparaît comme le pays précurseur en la matière en créant depuis les années 1950, des fonds de réserve, dont l'un pour les générations futures recevant annuellement 10 % des recettes pétrolières. Ils sont confiés depuis 1984 à la puissante Kuwait Investment Authority (KIA) qui gère depuis ses bureaux de la City de Londres, quelques 250 Mrds $. Mais les fonds émiratis sont les plus nombreux et leurs actifs sont considérables, estimés entre 700 et 1 000 Mrds $, dont Abu Dhabi Authority (entre 500 et 875 $), Investment corporation of Dubaï (82 Mrd $). Suit l'Arabie saoudite avec trois fonds et 375 Mrd $.

L'Algérie se défend d'opter pour un fond souverain, faisant le choix de placements sous la forme de dépôts à faible risque notamment par achat de bons du trésor américain à hauteur de 49 Mrds $ en 2007, soit la moitié des réserves de change d'alors, montant équivalent aux actifs du fond de régulation des recettes, initialement consacré au remboursement de la dette. La plus grande part des actifs de l'Arabie saoudite gérés par Monetary Authority foreign holdings sont également des dépôts dans des banques américaines. Le placement dans des obligations d'État domine du reste les investissements des fonds souverains, contribuant ainsi à compenser le déficit de la balance de paiement des États-Unis.

Les fonds souverains arabes passent, jusqu'à une date récente, pour être passifs comparés aux fonds de seconde génération de Chine ou de Russie suspectés d'intentions de domination géopolitique. Pourtant le rachat, par KIA, de près de 22 % des actions de BP soumise à une privatisation partielle en 1987, est mis en cause par le gouvernement de M. Thatcher. Le fonds est placé dans l'obligation de se dessaisir de 12 %. Le même fonds se résigne à se retirer du secteur bancaire espagnol qu'il avait pénétré à travers Torras Hostench, le plus grand groupe chimique local acquis pour 2,5 Mrds $ entre 1986 et 1988 et qui lui aurait rapporté en trois ans 1,5 Mrds $. Le Dubaï Ports World, possession de l'Émirat de Dubaï, se voit interdire, en 2006, le contrôle de six plateformes portuaires américaines après qu'il a racheté la très ancienne compagnie britannique de

navigation et de logistique P&O (Peninsular and Oriental Stream navigation Company).

À la suite de la forte hausse des excédents pétroliers des années 2000, la crise financière offre aux plus puissants de ces fonds, l'occasion de se faire une place dans le monde financier, la résistance des gouvernements occidentaux, en particulier celui des États-Unis, étant affaiblie par les besoins en liquidités. En refinançant les banques en difficulté à hauteur de 60 Mrds $ entre la fin de l'année 2007 et les premiers mois de 2008, ces fonds contribuent à la stabilisation financière mondiale. Après les groupes d'investissement Apollo Management (9 % acquis par Abu Dhabi Investment Authority, ADI) et Carlyle (7,5 % achetés par le fonds émirati Mubadala), les fonds émiratis, koweïtien et qataris participent, avec les autres fonds notamment singapourien et chinois, à la recapitalisation des banques internationales en difficulté. En trois mois, ADI et KIA acquièrent respectivement 4 et 6 % du groupe bancaire Citigroup, soit plus de 16 Mrds $. KIA prend simultanément 4 % des actions de la banque d'investissement américain Merrill Lynch quand QIA acquiert 20 % du London Stock Exchange de Londres simultanément avec la Bourse de Dubaï qui en rachète 28 % [Demarolle, Johanet, 2008 ; Warde, 2008] .

L'investissement dans des activités dites sensibles prend également son essor. Le fonds émirati acquiert 8 % d'AMD, le fabricant américain de semi-conducteurs en restructuration. Profitant du recul de la valeur de ses actions, il porte sa participation à plus de 19 %. DIC, déjà présent dans le capital du constructeur automobile Daimler (2 %) aux côtés de KIA (7 %), investit à hauteur de 3 % dans le groupe aéronautique européen EADS, et de 6 % dans le géant des médias Lagardère. Afin de conforter leur image « passive », les fonds d'investissement arabes s'engagent à ne pas réclamer de sièges dans les conseils d'administration et à éviter toute ingérence dans la gestion des entreprises investies.

Au-delà de l'opacité qui caractérise leur gestion, des vertus de régulation budgétaire et de diversification des ressources sont attribuées à l'action de ces fonds qui peuvent amortir les variations des revenus tirés des hydrocarbures, comme pallier des événements inattendus. Le rendement des placements financiers de la KIA dépasse, lors du contrechoc pétrolier de 1986, les revenus pétroliers du Koweït et représente encore en 2007, l'équivalent de 40 % de ces revenus pourtant très élevés. Ce même fonds avait consacré 100 Mrds $ à la reconstruction du pays à la suite de la guerre du Golfe.

Les investissements comportent cependant des risques considérables. Les pertes peuvent être lourdes : Citigroup accuse de grosses pertes depuis l'entrée des deux fonds émirati dans son capital, il accuse encore un déficit de 3,2 Mrds $ à l'automne 2009 ; le fonds ADIA pourrait perdre 90 % de ses engagements (7,5 Mrds $), l'action de Citigroup en décembre 2009 valant 10 fois moins qu'au moment de l'achat des obligations à la fin 2007. Même les placements jugés sûrs tels que les bons de trésor gouvernementaux n'échappent pas à l'érosion sous l'effet, outre l'inflation, du jeu des taux d'intérêt. La forte concentration des activités des fonds souverains dans les services financiers et les services aux entreprises explique leur vulnérabilité et les pertes considérables essuyées lors de la crise financière. Celle-ci a affecté l'ensemble des fonds souverains du monde : leurs avoirs estimés à 3 200 Mrds $ en décembre 2008 perdent le quart de leur valeur par rapport à la fin 2007 dès la fin du 1er semestre 2009. Aussi les opérations de fusion-acquisition qu'ils privilégient et qui se sont encore accrues en 2008, donnent de sérieux signes d'essoufflement au cours des premiers mois de 2009 [CNUCED, 2009] .

Le déploiement international des sociétés nationales pétrolières

Ces compagnies tendent à devenir des transnationales. Le déploiement international est récent et massif pour l'Arabie saoudite à travers les acquisitions de ses deux sociétés Aramco et Sabic, plus ancien mais tout aussi massif et plus internationalisé pour le Koweït. Saudi Aramco contrôle des raffineries aux États Unis, en Corée du Sud, en Suède et au Maroc, investit dans deux raffineries chinoises de 300 000 b/j chacune et un complexe pétrochimique de 1,5 Mt. Les acquisitions dans le domaine de la pétrochimie, consistantes, datent des années 2000. La Sabic Europe prend le contrôle de sept complexes (6,5 Mt) et fait sa plus grosse acquisition en 2007 pour près de 12 Mrds $: la compagnie américaine GE Plastics. La Kuwait Petroleum Corporation intervient dans toute la filière pétrolière allant de l'exploration à la pétrochimie en passant par le raffinage, en Afrique, mais aussi en Asie et en Europe. La même stratégie caractérise l'ADNOC (Abu Dhabi Oil Refining Company) qui, à travers le fonds souverain IPIC (International Petroleum Investment Company), possède 10 Mrds $ d'actifs en joint venture avec des compagnies nationales ou internationales dans le raffinage et la distribution en Corée du Sud, au Pakistan, en Europe. En 2007, le fonds privé Abraaj de Dubaï, à la tête d'un consortium, acquiert les 4/5e de l'Egyptian Fertilizer Company pour près de 2 Mrds $ [Arab Petroleum Research Center, 2008] .

Le déploiement peut être plus modeste. Intégrant des consortiums, l'algérienne Sonatrach investit dans l'exploration des hydrocarbures dans des pays africains et arabes (Mauritanie, Niger, Nigéria, Égypte, Libye) mais aussi dans des projets de transport d'hydrocarbures (terminal du Kent avec BP), de production d'électricité, de dessalement d'eau de mer, etc. Elle se donne pour objectif d'approcher le tiers de sa production en provenance de l'étranger. Il en est de même de la société libyenne Oilibya qui prend le contrôle du réseau de stations services de Mobil Oil au Gabon, au Sénégal et partiellement au Maroc où elle détient 30 % de la compagnie irlandaise d'exploration de gaz.

Quel que soit l'usage fait des revenus, on assiste à un élargissement, très inégal, de la place des différents pays dans l'économie mondiale. Une place qui reste en situation subordonnée en matière de production y compris dans les secteurs industriels avancés à l'instar de la spécialisation dans les plastiques courants face à des compagnies internationales spécialisées dans des plastiques améliorés. Le rôle de plus en plus actif des pays pétroliers dans l'internationalisation de l'activité pétrolière et dans les finances internationales reste donc malgré tout en marge des centres de décision.

Industrie et industrialisation

Articulation avec l’économie mondiale, dépendances et vulnérabilités

1. La situation en 1950 : une industrie inexistante ou embryonnaire

Aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, à l’exception de la Turquie, de l’Égypte, et d’Israël avant même sa création, les pays de la région ne possèdent pas d’industrie à proprement parler. Tandis que l’Arabie n’a pour tout équipement que les raffineries de Manama à Bahreïn et d’al-Ahmadi au Koweït pour une exploitation commencée dans les années 1930, ou encore celle de ‘Aden au Yémen, le Maghreb est sous-industrialisé : à peine 200 000 personnes sont employées dans des activités de transformation plutôt artisanales, liées au conditionnement et à l’exportation de produits primaires ou à l’approvisionnement des bourgeoisies surtout coloniales, concentrées dans les grandes villes, Casablanca, Alger, Oran, Tunis. En Algérie, le plan de Constantine ne fait qu’amorcer un équipement industriel évalué en 1958 à l’équivalent d’une seule grosse usine en France.

En situation intermédiaire, l’Iran demeure encore dominé par les activités commerciales. Mais, à côté de l’enclave pétrolière étrangère d’Abadan qui abrite la plus grande raffinerie du monde, le secteur d’État mis en place par Rezâ Châh entame, dès les années 1930, un effort industriel dans des secteurs de consommation. Il essaime nombre d’usines dans les différentes villes et non seulement à Téhéran, sur les marchés urbains en croissance : raffineries de sucre, cimenteries, textiles, conserveries, etc. De même en Iraq, l’industrie non pétrolière demeure à ses débuts, employant 5 % de la main-d’œuvre et n’assurant que 7 % du PIB. Le Liban relativement mieux doté que la Syrie, emploie 50 000 personnes dans des activités alimentaires et textiles, en particulier l’industrie séricicole[75] en crise malgré le redressement de l’entre-deux-guerres, victime de la chute des prix mondiaux et de la concurrence japonaise.

Récupérant le maigre potentiel industriel de l’Empire ottoman (17 000 emplois en 1915) mis en place, pour partie, par des étrangers et concentré essentiellement à Istanbul et ses environs, la jeune république kémaliste développe, à l’ombre d’un protectionnisme très fort, des industries de substitution à l’importation dans des établissements intégrés de grande taille, confiés à des sociétés étatiques tout en faisant appel à des capitaux extérieurs, soviétiques, anglais et allemands. Elles vont de la transformation des textiles – industrie lainière et cotonnière notamment –, au ciment en passant par la chimie, le papier, et surtout une première sidérurgie à Karabük pour traiter la houille des mines de Zonguldak, et le fer bien excentré de Divriği.

La partie israélienne de la Palestine sous mandat britannique, met en place une industrie chimique à Haïfa, au débouché de l’oléoduc, ainsi que des industries dédiées à la consommation de la population juive immigrée (textiles et confection, montage automobiles) et l’implantation de colonies (ciment, engrais, fonderies).

L'Égypte a connu au xixe siècle une première expérience d'industrialisation sous l'autorité de Mohamed 'Ali et de certains de ses successeurs. Ceux-ci ont accompagné la réalisation de nombreuses infrastructures par un large éventail d'industries en aval des productions d'une agriculture modernisée : filatures de coton, textiles, papier, chimie, armes, etc. La pression britannique y met fin, avant même l'avènement du protectorat, ramenant l'Égypte, après fermeture des usines, au statut de colonie exportatrice de coton et importatrice de produits manufacturés. Le potentiel industriel hérité par le régime nassérien se met en place entre 1920 et 1950, orienté vers les industries de substitution à l'importation y compris dans ses branches de base : industries cotonnière et lainière, raffinage de sucre, engrais phosphatés et azotés, cimenteries, métallurgie, et montage d'automobiles, très largement concentrées au Caire et à Alexandrie, ou diffusées dans quelques villes du Delta.

2. Inégalité et diversité du fait industriel

Rares sont les pays qui n'ont pas pris la voie de l'équipement industriel, considéré comme un outil majeur de modernisation des économies (Turquie, Iran, Israël), voire d'indépendance (Iraq, Égypte, Algérie). Certains pays auxquels manquent un ou plusieurs facteurs – matières premières, capitaux, infrastructures ou main-d'œuvre qualifiée –, n'ont pas créé d'industrie de base voire sont franchement sous-industrialisés : Soudan, Yémen, Mauritanie. D'autres ont fait des choix sectoriels différents : Liban, Maroc, Jordanie.

2.1. Les ressources minérales hors hydrocarbures

Les ressources minérales peuvent constituer à la fois des matières premières et une source de capitaux pour les implantations industrielles. Outre les hydrocarbures qui concernent, on l'a vu, principalement les pays du Golfe, la Libye, l'Algérie et secondairement l'Égypte, la région recèle particulièrement des gisements de phosphates, produits en quantité suffisante pour permettre leur exportation au Maroc (25,1 Mt en 2006)[76], en Tunisie (7,8 Mt), en Jordanie (5,9 Mt), en Israël (3 Mt), en Syrie (2,9 Mt), moins au Sahara occidental (2,4 Mt) et en Égypte (2,2 Mt). La région assure ainsi 30 % de la production mondiale, autant pour la potasse exploitée sur les bords de la mer Morte par Israël (2,01 Mt) et la Jordanie (1,1 Mt). Le fer est produit en faible quantité (4 Mt en Turquie, 2,6 en Égypte et 1,5 en Algérie) ou en proportion modeste par rapport aux réserves : 20 Mt en Iran pour des réserves situées entre 1,5 et 2 Mrds t dans les provinces de Yazd et Kerman, 11 Mt en Mauritanie. Ailleurs, les ressources demeurent du domaine des réserves (1 Mrd t à Gara Djebilet au sud-ouest du Sahara en Algérie, et 4 Mrds t à Wadi Chati dans le Sud libyen) ou des projets (Sawawin dans le Nord-Ouest de l'Arabie saoudite).

La Mauritanie offre un exemple classique de permanence d'une économie d'exportation de produits primaires. Elle exporte la quasi-totalité du fer extrait de ses trois mines à ciel ouvert du bassin de Zouerate en particulier la Kediya d'Idjel (la montagne de fer). En 2008, ce minerai représente encore 47 % des 1,8 Mrd $ d'exportations en dépit de la diversification minière par le pétrole (19 %), le cuivre et l'or (20 %) ; la pêche n'y entre que pour 14 %. Ceci souligne la vulnérabilité de l'économie mauritanienne qui pâtit de la baisse brutale des cours de fer en 2009 (entre 25 et 33 %) du fait de l'effondrement de la production mondiale d'acier. Elle éprouve également des difficultés à augmenter sa toute récente production pétrolière, les rendements du

champ offshore de Chinguetti (120 Mt de réserves) étant inférieurs à ceux attendus (15 000 b/j au lieu de 75 000)[77], en attendant les résultats des explorations en cours.

2.2 Le poids de l'industrie dans les économies

Que les choix aient été libéraux ou socialisants, les appareils industriels ont été mis en place grâce à l'intervention massive de la puissance publique avant d'être soumis en partie à une libéralisation qui les restructure. Les branches dominantes individualisent certes les pays dont l'industrie est liée à la valorisation des matières premières notamment les hydrocarbures et les phosphates, mais la caractéristique commune demeure la tendance à l'insertion dans les échanges mondiaux y compris lorsque le mouvement de privatisation entamé dans les années 1980 n'est pas encore achevé.

La valeur de l'industrie manufacturière stricto sensu de l'ensemble de la région s'élève à 258 Mrds $ en 2006, soit 12,4 % de son PIB total, à peine 3 % du produit industriel mondial. Elle est inférieure au produit industriel français et ne dépasse guère la moitié de celui de l'Allemagne, pays presque sept fois moins peuplé. En revanche, la région produit 7,5 % de la valeur mondiale des « industries » extractives, renvoyant ainsi à sa fonction de fournisseur de pétrole et de gaz et d'autres matières minérales. L'industrie manufacturière n'en a pas moins accompli des progrès remarquables : sa valeur en dollars courants est passée de 10 Mrds en 1970 à 100 Mrds en 1990 puis à 258 Mrds en 2006. Même évaluée en dollars constants de 1995, elle a quasiment quintuplé. Sa progression est occultée par la croissance trois fois plus rapide des revenus des activités extractives passés de 22,2 à 264 Mrds en 1980 puis à 832 Mrds en 2006, du fait de la montée des cours et de l'augmentation de la production. Ces ressources jouent dans le bouleversement de la hiérarchie des pays selon le poids de l'industrie dans les économies, exception faite de la Turquie. Celle-ci maintient une croissance élevée, une première place en valeur absolue : 83 Mrds $ en 2006, soit le tiers de la production régionale, part atteinte dès 1990. À l'inverse, en Israël, la croissance industrielle soutenue n'empêche pas que sa part dans l'économie diminue de moitié au profit des activités de services. L'augmentation du produit industriel des pays du golfe Arabo-Persique tient à la mise en place d'industries liées aux hydrocarbures hautement capitalistiques ; elle les propulse au rang de pays « industriels », en particulier l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Koweït. Ce fait est plus net si le produit est rapporté au nombre d'habitants : Israël et Turquie sont les seuls pays hors Golfe qui produisent plus de 1000 $ /hab. (figure 11).

Certains pays non producteurs de pétrole maintiennent un niveau relativement élevé de participation de l'industrie au PIB national, supérieur à 15 % : Maroc, Jordanie et surtout Tunisie qui étendent un appareil industriel voué surtout à l'exportation. L'Algérie et la Libye voient au contraire leur activité industrielle reculer en valeur absolue, la Syrie voit la sienne baisser en contribution au PIB. Ce reflux tient aux difficultés éprouvées par les appareils productifs étatiques à s'adapter à l'ouverture, à l'arrêt ou au ralentissement industriel public ou privé face à la concurrence des produits importés. En Iraq, cette évolution se conjugue avec les destructions des guerres successives pour ranger ce pays parmi les autres nations non industrialisées : Mauritanie, Palestine, Soudan et Yémen.

2.3. Le rapport à l'économie mondiale : éléments pour une typologie des appareils industriels

Quatre groupes peuvent être individualisés :

– Turquie, Israël et Égypte dont l'industrie, importante et très ouverte sur le marché mondial, est marquée par la diversification –plus marquée pour le premier pays –, par une grande participation du capital privé national et international dans une imbrication différenciée avec les structures de l'État encore très présentes. La dépendance à l'égard des intrants importés est très forte, quasi totale dans le cas d'Israël si on excepte la transformation de la potasse ou des phosphates en engrais largement exportés, une partie des produits agricoles ou encore la production de ciment.

– Tunisie et Maroc ont développé, à côté de grands complexes de première transformation des phosphates, un tissu de petites et moyennes industries très spécialisées : textiles-confection et depuis peu produits électriques et électroniques. Celles-ci dépendent de l'étranger à la fois en capitaux et en intrants, sont souvent en position de sous-traitants d'entrepreneurs européens attirés par la proximité, le coût très bas de la main-d'œuvre et les garanties offertes par des régimes forts.

– Des tentatives avortées de satisfaction des besoins sociaux ou/et de construction d'une économie autocentrée : Iraq, Algérie, Iran.

– Le groupe enfin des pays grands producteurs de pétrole lancés dans la filière des industries de base en particulier la pétrochimie, la sidérurgie et depuis peu l'aluminium, suivant en cela les étapes des délocalisations de ces activités, ici fondées sur l'abondance de l'énergie. Dès les premiers projets, les capacités sont planifiées de manière à dépasser les besoins d'un marché réduit et à s'assurer des économies d'échelle nécessaires à leur rentabilité.

3. Diversification industrielle et modèle exportateur

3.1. La Turquie, une puissance industrielle émergente

Du modèle de substitution aux importations au modèle exportateur

La Turquie offre le visage d'une puissance industrielle émergente tant ses produits sont présents à l'étranger, allant des vêtements à l'automobile en passant par les produits métallurgiques et chimiques (figure 12). En 2008, la production en valeur s'élève à 429 Mrds de nouvelles livres turques contre 379 Mrds en 2006[78], soit 48 % de la production nationale ; elle emploie 2,7 millions de personnes soit 28,5 % de l'emploi total mais 39 % des salariés du pays.

Cette émergence est récente mais elle résulte d'une évolution amorcée par les programmes de modernisation du fondateur de la République Kamal Atatürk [Bazin, Tapia de, 1997] . Le développement industriel se déroule ensuite en deux phases majeures. Les années 1960-1970 reconduisent, après une interruption, l'interventionnisme étatique, puissant acteur de diversification industrielle et de diffusion spatiale. Des sociétés industrielles à capitaux mixtes se multiplient dans différentes branches (automobile, électroménager, etc.), associant État, secteur privé national et capital étranger. Ces décennies consacrent simultanément la montée des conglomérats privés parfois nés dans les années 1930 et développés à la suite de la Seconde Guerre mondiale (Sabanci, Koç, Eczacibaşi, Zorlu, Doğuş, etc.) et intégrant souvent des activités multiples : industries, finances, assurances, distribution, etc.

Les années 1980 inaugurent ensuite une ère de développement industriel accéléré, d'ouverture aux capitaux étrangers et de privatisation des entreprises étatiques. Le coup d'État militaire de 1980, le troisième de l'histoire de la République, est suivi d'un grand mouvement de libéralisation : déréglementation, incitation à l'exportation, ouverture vigoureuse aux capitaux étrangers et surtout un grand mouvement de privatisations touchant infrastructures et entreprises industrielles [Bazin, de Tapia, 1997] .

Les grands groupes privés en sont les principaux bénéficiaires. Organisant leurs propres services sociaux pour des collectifs forts de dizaines de milliers de travailleurs, ils structurent progressivement l'industrie turque en diversifiant davantage leurs activités et en les dirigeant résolument vers l'exportation : automobile, énergie, finances, grande distribution, etc. Ils se taillent une place de choix à l'échelle européenne ou mondiale en s'associant à d'autres groupes mondiaux. Le groupe Koç affiche des ventes annuelles de 20 Mrds $, l'équivalent du PIB du Liban, et l'entreprise Sabanci domine le marché mondial du nylon. Le groupe industrialo-financier Sabanci qui réalise 10 Mrds $ de revenus et emploie 30 000 salariés, produit 300 000 tonnes de fibres synthétiques en Turquie et en Allemagne et possède dans l'ensemble une dizaine de sites de production dans le monde ; son entreprise TEMSA qui fabrique à Adana plus de 10 000 autocars, minibus et camions légers, exportés dans une quarantaine de pays, a installé une usine au Caire en direction du marché arabe et africain.

Plus récemment, une figure nouvelle d'investisseur émerge : l'entrepreneur islamique d'Anatolie centrale. Mobilisant des ressources accumulées dans des activités commerciales ou drainées de l'émigration à l'étranger, il diffuse la petite et moyenne entreprise dans sa région, de Konya à Sivas et jusqu'à Gaziantep, dédiant à l'international une production diversifiée de textiles, de meubles, de produits électriques, etc. Grâce à ces entrepreneurs qualifiés de « calvinistes islamiques », alliant travail et austérité religieuse, Kayseri, une ville de 600 000 habitants au cœur de l'Anatolie centrale est ainsi devenue la capitale du meuble et un très gros producteur textile[79], abritant neuf des 500 plus grosses entreprises du pays.

Les capitaux étrangers, auxquels l'appel s'est intensifié par la multiplication des zones franches sur les littoraux égéen, méditerranéen et pontique mais aussi à Kayseri et à Gaziantep, sont présents dans une configuration d'acteurs multiples. Certes, en 2007, il y a des investissements étrangers dans plus de 600 entreprises, du reste spatialement concentrées (une sur quatre se trouve à Istanbul), mais sur les 500 plus grandes entreprises industrielles du pays, 140 renferment des capitaux étrangers et seulement 51 sont totalement étrangères.

Le modèle fondé sur la substitution aux importations pour satisfaire les besoins nationaux se transforme progressivement en un modèle exportateur très dynamique (5,5 % de croissance en 2006, une utilisation des capacités moyenne de 80 %) malgré la crise des textiles et l'habillement (-12 % en 2005). Cette mutation s'opère dans un contexte économique national marqué par un déficit de la balance commerciale devenu structurel (tableau 8), un déficit de la balance des paiements supérieur à 7 % et une inflation invraisemblable, de 80 % en moyenne entre 1994 et 1999, de 45 % encore en 2002 lors de la crise bancaire.

Un « pays-atelier » aux partenaires commerciaux peu diversifiés

L'industrie turque demeure malgré tout une industrie de petites et moyennes entreprises : 275 000 dont 95 % ne dépassent pas 10 salariés. Mais la valeur de la production est concentrée : les industries

de moins de 10 salariés ne produisent que 5,6 % de la valeur ajoutée industrielle. La production (hors chimie et pétrochimie à la valeur ajoutée élevée) s'est considérablement diversifiée mais elle demeure dominée par trois branches : l'industrie alimentaire (18 %), le textile-habillement (21 %) et les machines et équipements notamment de transport (20 %). L'évolution récente profite aux machines outils et équipements de transport qui représentent 25 % de la valeur ajoutée en 2007.

Les produits manufacturés (produits agricoles transformés inclus) représentent 95 % de la valeur des exportations turques soit 118 Mrds $ en 2008[80], et les trois quarts des importations : 142 Mrds $. Cette configuration révèle la dépendance très forte des intrants importés, exception faite des textiles, et de façon générale une insertion poussée dans les échanges mondiaux de produits industriels. Ces échanges sont majoritairement interbranches et maintiennent la Turquie dans des rapports Sud-Nord notamment à l'égard de l'Union européenne qui constitue son principal marché et son premier fournisseur. Certes la Turquie a développé une puissante industrie pétrochimique et sidérurgique dépendante du reste d'intrants étrangers : le pays produit 27 Mt d'acier brut pour une production de fer de 4 Mt. Mais, une spécialisation très forte apparaît et ne cesse de s'approfondir dans les branches traditionnellement dévolues aux marchés de main-d'œuvre : textiles et confection, appareils électriques et électroniques traditionnels. La Turquie est une sorte de « pays-atelier » à forte diversification industrielle mais relativement peu tourné vers les activités technologiques.

Tableau 8 Turquie, exportations et importations
de l'industrie manufacturière (en Mrds $)

	Exportations		Importations	
	1998	2008	1998	2008
Produits alimentaires, boissons et tabacs	2,4	6,2	1,5	3,6
Textiles, confection, chaussures et cuir	10,5	22,02	2,6	7,9
Véhicules	1,4	21,6	5,4	17,3
Machines outils, produits électriques	1,9	13,9	10,4	25,5
Produits sidérurgiques et métallurgiques	2,2	26,5	4,2	28,9
Produits non métalliques	0,9	4	0,5	1,5
Produits pétroliers, chimiques et plastiques	1,3	16,3	9,1	41,9
Téléviseurs, radios, communications	0,9	2,5	3,6	8,6
Total secteur manufacturier	**24**	**117,9**	**39**	**141,7**
Agriculture	2,3	3,75	2	6
Mines et carrières	0,36	2	3,74	33,4
Total tous secteurs	26,97	124,3	45,9	190,5
Part de l'Union européenne à 27 (en %)	54,9	48,4	55	37

Élaboré d'après les données de TurkStat, 2008.

La fragilité de l'économie industrielle turque tient également à un faible éventail de partenaires commerciaux. Une certaine diversification est intervenue depuis une dizaine d'années touchant davantage les sources d'approvisionnement que les marchés. L'Union européenne demeure le principal client, absorbant en moyenne 56 à 57 % des exportations turques. Son reflux ponctuel à 48,4 % en 2008 tient aux effets de la crise financière et à la rétraction du marché à l'instar du marché

de l'automobile : les trois quarts de la production automobile ont pour destination l'Europe. Les exportations des textiles et confection régressent même en valeurs absolues entre 2007 et 2008. Cependant, la libéralisation des échanges, en particulier la levée des quotas de textiles et l'ouverture ambiante des économies lui ouvrent des marchés méditerranéens et arabes, mais l'image des produits turcs est ternie par la contrefaçon.

3.2. Israël ou l'industrie globalisée

En 2008, le PIB de l'industrie manufacturière israélienne s'élève à 97,3 milliards de nouveaux shekels israéliens (NIS), l'équivalent de 24 Mrds $, soit 13,6 % du PIB national, part restée quasi inchangée depuis 2001, même à prix constants, après un léger recul suite à la récession de 2001 qui avait sévèrement affecté la croissance industrielle des États-Unis, principal partenaire commercial d'Israël. Les finances et les services marchands pèsent désormais presque deux fois plus que l'industrie dans l'économie du pays : 43,3 Mrds $ et 24,5 %, soit 6 points de plus qu'en 2003, gagnés sur les autres secteurs d'activité.

Tableau 10 Israël. La production manufacturière en 2005
(valeur ajoutée hors secteur des diamants)

	millions NIS	%
Produits alimentaires et boissons	8 584	11,0
Textiles, confection, chaussures	2 694	3,5
Chimie et raffinage	15 378	19,7
Composants électroniques, Équipements électroniques communication, matériel médical et scientifique	20 056	25,7
moteurs et appareils électriques, machines-outils, Équipements de transport	8 275	10,6
Transformations métalliques et non métalliques	10 801	13,8
Bois, papier, impression, mobilier	6 910	8,9
Plastiques	4 155	5,3
Joaillerie	652	0,8
Autre	497	
Industrie manufacturière hors diamants	78 000	

NIS (nouveau shekel israélien) = 0,18 euro ou 0,23 dollar en juin 2005.

Élaboré d'après les données du Central Bureau of Statistics, Israël.

La part des industries manufacturières dans l'emploi ne cesse de baisser (21 % en 1995 et 15,7 %

en 2007), du fait de cette tertiairisation mais aussi de l'augmentation de l'intensivité du travail, le produit par heure travaillée ayant presque doublé dans le même laps de temps. Et si le nombre d'emplois, hors secteur des diamants, augmente – il passe de 380 000 en 2003 à 422 000 en 2007 pour un total de 2,7 millions d'occupés –, c'est surtout en raison de la montée des industries technologiques qui en emploient 29 %, travaillant essentiellement pour l'exportation.

L'industrie israélienne, en croissance soutenue depuis trois décennies sauf en 2001-2002, connaît une double évolution : le développement des industries technologiques et l'approfondissement de l'ancrage international.

Israël a poursuivi, en l'accentuant, la valorisation des phosphates et de la potasse de la mer Morte, comme du brut importé acheminé par oléoduc depuis Eilat à Haïfa où il est traité dans une puissante industrie chimique. Celle-ci constitue près de 20 % des activités manufacturières, et exporte le tiers de sa production. Utilisant un potentiel humain qualifié régulièrement alimenté par l'immigration (plus d'un million d'immigrants arrivés de l'ex-Union soviétique entre 1989 et 2005 dont 40 % possèdent une formation supérieure souvent technologique), le secteur industriel a été orienté vers des branches technologiques à haute valeur ajoutée, en s'inscrivant de plus en plus dans des échanges intra-branches avec l'Europe et les États-Unis (composants électroniques, aéronautique, matériel de guerre, etc.). La modernisation a concerné les secteurs traditionnels du textile, de la confection et de la joaillerie comme le travail du diamant dont la part dans l'exportation a cependant baissé de 18 à 15 % entre 1995 et 2007 (de 26 à 14 % à prix constants). L'activité diamantaire est dépendante des intrants importés : 4,5 Mrds $ pour 5,1 Mrds $ exportés en 2007, ne laissant ainsi qu'une valeur ajoutée limitée[81]. Elle est regroupée dans le centre d'affaires Ramat Gan de la banlieue Est de Tel-Aviv, voisinant avec des entreprises de haute technologie.

Depuis une décennie, ce sont les industries de technologie haute ou moyenne qui dominent avec 36 % de la production industrielle, spécialisées surtout en produits et équipements électroniques et informatiques, en aéronautique, mais aussi en biotechnologies et en énergie solaire. Elles sont localisées dans l'aire métropolitaine de Tel Aviv et dans le technopole de Yoqne'am, à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Haïfa regroupant un tissu dense de petites entreprises parfois cotées en bourse à New York, autour de grands groupes transnationaux (Intel, IBM, National Semiconductor, Microsoft, etc.)

Tableau 10. Israël. Évolution des exportations de biens et services

	en millions NIS	en %			
	Total	Industrie	diamants	services	agriculture
1995	82 781	50,7	17,6	29	2,7
2000	188 631	50,4	14,7	33,3	1,5
2007	290 746	53,5	14,8	29,8	1,9

Élaboré d'après les données de Central Bureau of Statistics, Israël.

En matière d'échanges, si l'industrie domine moins les exportations qu'en Turquie ou en Tunisie, c'est en raison de l'importance des services à l'exportation (33,3 %), une spécificité d'Israël dans toute la région, qui la rattache, comme ses industries technologiques, aux pays capitalistes développés. Les services qui relèvent de l'informatique, des télécommunications et de la recherche-

développement y occupent une place de choix, emploient 126 000 personnes en 2006 contre 40 000 en 1995. Ils contribuent, avec les industries de hautes technologies, à hauteur de 12 % du PIB et près de la moitié des exportations industrielles identifiées comme non militaires. Israël détient ainsi, avec 2 Mrds $ d'exportations, 5 % du marché mondial des semi-conducteurs. Ces industries technologiques sont en fait largement et intimement liées à l'industrie militaire dont on sait qu'elle est très importante (probablement le quart de l'activité industrielle). Le tout est soutenu par un budget consacré aux dépenses militaires de 12 Mrds $, soit 15 % du budget de l'État en 2008, dont 2,4 Mrds d'aide américaine[82]. En exportant 6,3 Mrds $ en 2007, l'industrie militaire assure à l'État hébreu 5 % d'un marché mondial des armes florissant, d'une cinquième place mondiale juste derrière la Russie et la France ; elle lui assure aussi d'être l'unique pays de la région à posséder l'arme nucléaire.

Cette évolution tient à la concomitance de plusieurs facteurs : incitations publiques substantielles (l'effort public de recherche-développement atteint 4,65 % du PIB) ; investissements directs étrangers importants ; et généreuses subventions publiques, souvent en réponse à des besoins militaires ; enfin, un « partenariat » financier et scientifique soutenu avec les États-Unis et des pays d'Europe[83]. L'industrie israélienne bénéficie certes, de 1996 à 1999, de la politique ultralibérale de la législature de Benyamin Netanyahou, mais celle-ci s'accompagne d'une inflation considérable (un fait récurrent dans l'histoire économique d'Israël), d'un déficit chronique de la balance commerciale (entre 6 et 10 Mrds $ entre 1995 et 2007) et de la balance de paiement (8 Mrds $ en 1996, encore 3,7 Mrds en 2008), d'un endettement extérieur de 89,5 Mrds $ en 2007, soit 55 % du PIB, et d'une aggravation du chômage et des inégalités sociales.

Sur le plan spatial, il y a certes une relative dispersion de l'activité industrielle dans les kibboutzim. D'abord spécialisés dans l'agro-alimentaire et les plastiques (respectivement 2/3 et le quart des exportations israéliennes à la fin des années 1990), investissant, surtout après la sévère crise des années 1980, parfois au sein de complexes « interkibboutzim », dans des activités exportatrices à valeur ajoutée élevée : appareils électriques, médicaments, puis dans la haute technologie. Ils représentent toutefois moins de 10 % du produit industriel qui demeure très fortement concentré sur l'axe littoral très urbanisé et suréquipé Tel-Aviv-Netanya-Haïfa.

L'orientation technologique est une forte spécificité de l'industrie israélienne dans la région, mais elle reste aliénée à une activité militaire surreprésentée, justifiée par l'impératif sécuritaire mais traduite dans la réalité en domination régionale – assurée par l'arme nucléaire et un surarmement mis au service de l'expansion, du contrôle et de l'exploitation des territoires occupés.

3.3. La Tunisie : sous-traitance et insertion dépendante

La Tunisie se distingue par la faiblesse de ses ressources naturelles, l'exiguïté de son territoire et de son marché et une vitalité modérée de l'investissement privé national.

Après une courte phase d'implantation d'industries de substitution aux importations, la Tunisie connaît une brève expérience socialiste. L'État implante alors des industries de base qui valorisent, dans la modeste aciérie de Bizerte, le fer acheminé depuis le Djebel Djerissa à la frontière tuniso-algérienne, et surtout les phosphates du bassin minier de Gafsa dans les usines de Sfax, de La Skhira[84] et dans le complexe chimique de Gabès. Laine et alfa des hautes terres intérieures sont également transformés. Le tournant libéral intervient au début des années 1970. Il est fait appel aux capitaux privés nationaux et étrangers (loi de 1973 et code des investissements de 1974) ; on recherche

l’insertion dans la division internationale du travail en vue de bénéficier des retombées du mouvement de délocalisation alors en expansion. Le plan d’ajustement structurel de la fin des années 1980 ne fait que renforcer la tendance à la libéralisation en précipitant la cession des entreprises publiques.

Des zones franches sont aménagées et les restrictions sur le transfert des revenus des capitaux étrangers sont levées. La croissance industrielle s’accélère ; l’industrie dont la part dans le PIB atteint 34 % en 2009, contribue à absorber la main-d’œuvre disponible.

Le modèle exportateur se développe, sans assise locale et au prix d’une dépendance en intrants étrangers. Les liens interindustriels sont insignifiants entre des entreprises exportatrices majoritairement sous-traitantes, et la structure industrielle très spécialisée en particulier dans les textiles et la confection qui hissent la Tunisie au rang de deuxième exportateur méditerranéen après la Turquie[85]. Près de la moitié des entreprises de plus de 10 salariés travaillent exclusivement pour l’exportation. Les entreprises à participation étrangère, parfois de très grande taille (5 900 salariés pour le fabriquant allemand de câblage automobile Leoni implanté à Sousse), en représentent le tiers et assurent 35 % des emplois manufacturiers. Elles sont deux fois plus nombreuses à s’installer dans les années 2000 (180 entreprises par an) qu’à la fin des années 1980.

Près de la moitié de la production manufacturière est exportée : la quasi-totalité des textiles et de la confection ainsi que des produits électriques et électroniques, plus du tiers des branches de la chimie et de la mécanique-métallurgie. Les importations plus élevées en valeur reflètent à la fois la fonction de sous-traitance et le déséquilibre entre branches. Le pôle chimique de Gabès lui-même, planifié dans les années 1960 pour être un outil de développement régional et national, en dépit de répercussions positives sur l’emploi (3 000 salariés), a vu ses unités progressivement spécialisées et tournées vers des fonctions exportatrices [Hayder, 1983] .

Tableau 11 L’industrie manufacturière en Tunisie (année 2007)

	Entreprises			Production			Importations (en Mrds $)	Emplois (en milliers)
	de plus de10 salariés	totalement exportatrices	à participation étrangère (en 2000)	En Mrds DT*	Dont exportée	Exportations (en %)		
Total, dont	**5 700**	**2 670**	**1 780**	**30,7**	**14,35**	**46,6**	**18**	**478**
Textiles	2 086	1 730	1 060	5,2	5,19	99	3,5	210
Industries mécaniques et métallurgiques	546	135	122	3,4	1,2	35	4,1	32
Industries agroalimentaires	1 013	156	78	9	1,6	18	2	63,6
Produits électriques, électroniques et électroménagers	351	221	148	3,7	3,6	95	3,6	62,5
Chimie	491	101	55	3	1,1	37	2,2	23,8
Cuirs et chaussures	302	209	140	1,3	0,9	35,5	3,7	30,2

** un dinar tunisien : en moyenne 0,60 euros en 2007 (0,52 en 2009).*

Source : Institut national des statistiques, Tunisie.

L'industrie manufacturière représente ainsi les trois quarts de la valeur des exportations de la Tunisie. Depuis plus de dix ans, elle conserve au PIB du pays une forte croissance établie à 6 % en 2007 et atténue le déficit commercial qui atteint toutefois 11 % du PIB. Elle assure également 478 000 emplois, dont la flexibilité n'est plus à démontrer. Sa contribution à l'emploi total demeure cependant modeste, soit 15,5 % des 3,1 millions d'occupés. Le ralentissement de l'activité textile puis sa stagnation sous l'effet du démantèlement de l'accord sur les textiles, sont compensés par la montée en puissance des industries mécaniques dont les ventes à l'étranger dépassent, en 2008, celles des textiles, renforçant ainsi la relative diversification des exportations.

L'activité manufacturière, dont le dynamisme tient à celui de l'industrie offshore largement dominée par le capital étranger, apparaît comme un puissant instrument d'intégration à l'économie mondiale mais en situation très dépendante à la fois en capitaux et en intrants. Cette insertion s'accomplit ainsi, comme chez le voisin marocain, sur le modèle classique d'échanges interbranches avec les économies du Nord et d'avantages comparatifs liés globalement au coût de la main-d'œuvre, et dans ce cas, grâce à une amélioration du climat des affaires garanti, comme jadis en Corée, par un régime politique autoritaire.

4. Ressources naturelles et industrialisation. Le modèle des industries exportatrices dérivées des hydrocarbures ou permises par elles[86]

4.1. Le raffinage ou l'équipement industriel diffus

Sur les sites de production, au débouché des terminaux, sur les lieux d'extraction ou sur le tracé des oléoducs et gazoducs, des raffineries, des usines de liquéfaction de gaz mais aussi des complexes de pétrochimie ont été édifiées, d'autres sont en chantier ou en projet.

La localisation littorale dominante des raffineries relève de l'objectif d'exportation, de la concentration démographique, et des besoins en eau de refroidissement (figure 13). La demande locale grandissante mais inégale d'un pays à l'autre, a pu imposer leur diffusion sur les territoires nationaux comme en Iran ou en Égypte. Réalisées pour l'essentiel dans les années 1960 et 1970, les raffineries sont ensuite rénovées ou agrandies.

La région compte 72 raffineries dont 39 ont une capacité supérieure à 100 000 b/j. La capacité totale s'élève à 9,5 M b/j, soit près de 11 % du potentiel mondial. Le taux d'utilisation des capacités est inégal selon les pays ; il varie de 75 % en Iraq à 95 % au Bahreïn. Près de 4 M b/j de produits raffinés sont exportés, soit 19 % du marché mondial, deux fois moins que la part régionale dans les exportations de brut, malgré une croissance de 64 % entre 1987 et 2007. Cependant, comme la consommation croît rapidement (4,8 M b/j pour les sept principaux pays exportateurs, deux fois plus importante qu'en 1987), et du fait de la grande diversité des produits raffinés recherchés, l'importation s'impose, en particulier à l'Iran, à l'Iraq et ponctuellement à l'Algérie. Elle s'impose surtout aux pays peu ou non producteurs de la région : l'Égypte, la Tunisie, le Maroc, Israël et surtout la Turquie. Ce dernier pays importe la quasi-totalité du brut nécessaire à la satisfaction de ses besoins en produits raffinés soit 600 000 b/j. Ainsi l'insertion dans le marché mondial se renforce par la valorisation de la ressource naturelle pour les pays exportateurs et grève le budget des autres. Les produits raffinés ne représentent toutefois qu'une part réduite des revenus pétroliers : 7 % au Koweït, à peine plus aux Émirats arabes unis, mais la majorité à Bahreïn. L'industrie pétrochimique, parfois puissante comme en Arabie saoudite et au Koweït renforce l'insertion dans le marché mondial des hydrocarbures et de ses dérivés (figure 14).

4.2. L'Arabie saoudite, une puissance pétrochimique

Le royaume saoudien domine raffinage et pétrochimie. Son appareil industriel en est aujourd'hui marqué malgré l'effort de diversification industrielle imposé par ses besoins de construction (27,5 Mt de ciment dans dix usines, derrière la Turquie, l'Égypte et l'Iran) et la demande croissante et diversifiée des populations. Ses huit raffineries ont produit près de 2 M b/j en 2006 (99 Mt par an) aux deux-tiers exportés. Les deux pôles Ras Tanoura - Jubaïl et Yanbu‘ en abritent deux chacune, concentrant 72 % des capacités nationales et tournées vers l'exportation.

Le pays produit également 55 Mt de produits chimiques en 2007, pour les trois quarts exportés, générant plus de 33 Mrds $ de revenus, soit 14,5 % des revenus pétroliers, et 7 Mrds de bénéfices nets [Arab Petroleum Research Center, 2008] . Les projets en cours devraient porter les capacités à 75 Mt à la fin de 2010. L'Arabie saoudite fabrique le tiers du méthanol mondial et se place parmi les tout premiers producteurs et exportateurs mondiaux d'urée (achetée aux trois quarts par la Chine), d'éthylène, etc.

Raffinage et pétrochimie sont concentrés dans deux grands pôles. Jubaïl - Ras Tanoura - Dammam est le plus ancien et le plus important, sur les sites mêmes de production pétrolière et gazière d'al-Hasa, la province orientale. Il abrite deux raffineries (40 % des capacités nationales), 5 complexes d'engrais azotés et 9 complexes chimiques. S'y ajoute un complexe sidérurgique dont la production, à

partir de minerai importé, est passée de 800 000 t à son entrée en production en 1983, à 4 Mt en 2007. Le pôle de Yanbu‘ au sortir de l’oléoduc Petroline sur la côte de la mer Rouge, compte deux grandes raffineries et trois complexes chimiques. Trois autres pôles toujours littoraux se dessinent, Ras al-Zawr au nord de Jubaïl, Rabigh – Cité du Roi Abdallah – et Jizan, sur le littoral de la mer Rouge. Le premier est le site d’implantation de trois projets en cours de réalisation : un complexe d’engrais phosphatés et un complexe d’aluminium qui devront traiter les minerais de phosphate et de bauxite du Nord et du Nord-Est du pays à relier par une voie ferrée de 1 500 km. Le second devra ajouter à sa grande raffinerie une seconde de 18,4 Mt, un complexe pétrochimique de 2,4 Mt et un complexe d’aluminium d’ores et déjà en chantier. Le plus grand de ces pôles, la ville nouvelle de Jizan, reçoit une aciérie, deux complexes d’aluminium et une raffinerie.

L’Arabie saoudite se préoccupe depuis peu de valoriser ses ressources minérales autres que les hydrocarbures en demeurant toujours dans la logique exportatrice que favorise l’abondance d’énergie. Cette logique est générale aux pays du Golfe et s’inscrit dans le processus de délocalisation sélective – entamé dans les années 1970 et encore poursuivi par de grandes puissances industrielles telles que le Japon – d’activités exigeantes en énergie, en espace et polluantes : acier et pétrochimie de base puis aluminium primaire.

4.3. Bahreïn ou la préparation de l’après-pétrole

L’industrialisation y est précoce sous la pression de l’épuisement de la ressource pétrolière. Ce petit Émirat dont la production de pétrole ne dépasse guère 180 000 b/j, en raffine 267 000 dans son unique raffinerie de Sitra au sud de Manama, alors même que sa consommation atteint à peine 37 000 b/j. Une seconde raffinerie de même capacité est en projet, nécessitant que le puissant voisin saoudien intensifie son alimentation en pétrole brut. L’Émirat a développé sur le même site, en association avec l’Arabie saoudite, une industrie pétrochimique relativement modeste (méthanol, ammoniac, urée), presque totalement exportée, mais il s’est surtout doté très tôt, dès 1968, d’une industrie d’aluminium. L’Alba (Aluminium Bahreïn), en association avec les Saoudiens, a créé la plus ancienne et une des plus importantes fonderies d’aluminium de la région. En 2007, sa production (870 000 t) dépasse ses capacités et suscite, en aval, bon nombre d’entreprises de produits dérivés. Ses ventes à l’étranger, d’abord destinées au Japon, puis diversifiées, s’élèvent en 2006 à 1,357 Mrds $, soit 13 % des exportations bahreïnies dans lesquelles les produits raffinés et pétrochimiques sont dominants : 8,5 Mrds $ en 2006 ; 10,5 en 2007, laissant une valeur ajoutée appréciable de plus de 4 Mrds $ [Arab Petroleum Research Center, 2008] .

4.4. L’Iran entre industrie pétrolière et diversification

Certes l’Iran est réputé pour sa production artisanale de tapis, tissé dans des centaines d’ateliers des villes et des villages du plateau, mais le pays possède un appareil industriel diversifié, imposé naguère par la nécessité de satisfaire les besoins sociaux, dopé par les ressources énergétiques. L’équipement industriel, entamé par Rezâ Châh dans un cadre exclusivement étatique est interrompu par la Seconde Guerre mondiale et l’instabilité qui s’en est suivi. Il est relancé à la suite de la crise pétrolière des années 1950 par l’appel aux capitaux et cadres étrangers. À la suite de la Révolution islamique, l’embargo imposé à l’Iran par les États-Unis renforce son tissu industriel étendu à la fabrication d’armements, puis au développement de l’industrie nucléaire amorcé sous le règne du

Mohammad Rezâ Châh[87].

La première raffinerie du Maghreb-Moyen-Orient voit le jour à Abadan en 1913 et devient, en 1970, la plus grande du monde (635 000 b/j) avant d'être détruite pendant la guerre Iran-Iraq qui a également endommagé les raffineries de Kermânchâh et Tabriz. Elle est ensuite réhabilitée pour revenir à 450 000 b/j. L'Iran en compte six autres construites sur les marchés urbains à partir des années 1960 à la faveur de la réalisation du réseau d'oléoducs : Téhéran (1968), Ispahan (1976), Chiraz (1974), Arâk (1993) et à proximité des champs : île de Lavan (1977), Bandar Abbâs (1997). La croissance de la consommation, amorcée dès les années 1960, stimulée aujourd'hui par des prix dérisoires, se conjugue avec les faibles investissements pour contraindre l'Iran à importer 200 000 b/j (en 2007) avant que le rationnement ne soit imposé. En 2006, L'Iran consomme en effet quotidiennement 1,578 Mb de produits raffinés pour une production de 1,448 M b/j, en deçà des capacités installées [Arab Petroleum Research Center, 2008] .

La pétrochimie iranienne est la plus puissante de la région après celle de l'Arabie saoudite. Son développement par le régime de Mohammad Rezâ Shâh dans les années 1960-1970, est poursuivi vigoureusement après la Révolution islamique par la NPC (National Petrochemical Company). Une vingtaine de complexes d'engrais azotés et chimiques produisent 19 Mt pour des revenus excédant 8 Mrds $. La localisation littorale domine certes mais la diffusion intérieure, comme celle des raffineries, est la plus marquée de toute la région et concerne autant les engrais azotés que la chimie. Cette diffusion affecte également l'industrie sucrière, la plus ancienne des industries, implantée sur les bassins de production (Mazandârân, Khorasân, Azerbaïdjan, Chiraz, etc.) ou encore la sidérurgie dont le dynamisme remarquable, la place désormais au deuxième rang régional derrière la Turquie.

Tableau 12 Les principaux pays producteurs d'acier (en millions de tonnes)

	1990	2000	2007
Turquie	9,4	14,3	25,8
Iran	**2,2**	**6,6**	**10,1**
Égypte	2,6	2,8	6,2
Arabie saoudite	1,8	3,0	4,6
Libye	0,5	1,0	1,3
Algérie	0,8	0,8	1,3
Qatar	0,6	0,7	1,1
Maghreb et Moyen-Orient	**18,3**	**30,0**	**51,6**
Chine	66,3	127,2	494,9
UE à 27 (à 15 pour 1990)	148,4	163,4	175,2
Monde		**847,7**	**1351,3**

Source : World Steel Association.

En dépit de sa progression rapide, la production sidérurgique ne satisfait pas encore la demande locale et n'exploite qu'une part infime des réserves en fer. Le plan de développement 2005-2010 prévoit de porter la production à 25 Mt, en partie grâce à l'investissement privé. Les deux pôles les plus anciens la dominent encore. Ispahan, le plus important, accueille, en 1971, la première grande

usine sidérurgique du pays, réalisée avec l'aide financière et technique de l'URSS en échange de livraisons de gaz naturel entre 1970 et 1983 et de produits agricoles. Prévue initialement pour produire 550 000 t, ses capacités sont vite étendues à 1,9 Mt ; elle produit 2,7 Mt en 2008 à partir du fer acheminé par voie ferrée depuis le gisement proche de Bafgh (Yazd). Le complexe sidérurgique Foulad e Mobarakeh (à 65 km au sud-ouest d'Ispahan), prévu initialement à Bandar Abbâs, y est opérationnel depuis 1992 ; sa capacité élevée à 4,2 Mt devrait passer à 5,4 à la fin 2010. Le second est celui du Khûzestân, structuré autour d'Ahwâz, à proximité des sources d'énergie, abritant plusieurs usines dont un complexe qui produit 2 Mt. Le programme de développement de la sidérurgie, s'il ne renonce pas à la diffusion (usine de Nishâpour dans le Khorasân, chantiers ou projets dans les provinces de Yazd et d'Azerbaïdjan, etc.), privilégie néanmoins la localisation sublittorale avec le projet du complexe intégré géant de Khorramshahr d'une capacité de 9 Mt.

La diversification et la diffusion industrielles sont également le fait des industries mécaniques et métalliques en partie induites par la sidérurgie (Arâk et son usine de machines-outils, Qasvim, Zanjân et Qom), de la construction automobile à Kermân, et des industries nucléaires (littoral du golfe Arabo-Persique, Ispahan, etc.). La diffusion est moins réelle pour le reste des activités industrielles concentrées à plus de 50 % des grands établissements dans Téhéran et sa banlieue industrielle Kharadj [Hourcade, 1998 ; 2007] .

La croissance industrielle est amorcée réellement dans les années 1960 après une phase de développement des infrastructures et d'équipement électrique, selon une logique qui consacre la domination de l'intervention étatique. Cette logique perdure après la Révolution islamique ; elle autorise, depuis la fin des années 1980, une ouverture sur le capital privé, accélérée pendant la législature d'Ahmadinejâd : 700 entreprises sont entièrement ou partiellement ouvertes au capital privé dont les grands complexes pétrochimiques et sidérurgiques. L'objectif de rééquilibrage territorial est également conservé même si le Sud et l'Est voire le Nord-Est ont bénéficié de moins d'attention.

L'industrie automobile est la plus importante en dehors des hydrocarbures et de la sidérurgie. Elle est amorcée dans les années 1960, à l'initiative du régime pahlavi qui autorise l'installation de constructeurs européens. Aujourd'hui, elle est détenue à 92 % par deux groupes partiellement publics : Iran Khodro et Saïpa avec respectivement 57 et 35 % du marché [Missions économiques, 2005] . Ces deux sociétés sont impliquées dans une ancienne coopération avec des constructeurs européens (Peugeot, Citroën, Fiat, Mercedes) ou asiatiques (Kia, Hyundai, etc.) et récemment dans des joint-ventures (société Renault Pars). La production s'élève à près d'un million de véhicules en 2006, avec des taux d'intégration inégaux variant de 23 à 100 %, pour un chiffre d'affaires de 15 Mrds $, soit 5,5 % du PIB national. Elle s'adresse essentiellement au marché local dopé, comme le secteur du bâtiment, par la politique de redistribution menée par le gouvernement d'Ahmadinejâd grâce à la rente pétrolière en essor. Elle amorce toutefois l'exportation de voitures et de pièces détachées, qui aurait atteint 1 Mrd $ en 2007, et se positionne désormais sur le marché de la construction automobile : usines en Syrie, au Venezuela, en Biélorussie, au Sénégal et bientôt en Turquie pour le marché russe et ukrainien, et probablement en Algérie. L'industrie automobile se concentre certes à Téhéran où Iran Khodro et Saïpa occupent tout un quartier à l'ouest de la capitale en direction de Kharadj. Elle participe cependant à la diffusion territoriale et à la densification du tissu industriel ; elle a en effet créé 4500 petites entreprises sous-traitantes et 500 000 emplois directs et indirects dans la région capitale, à Sirjan au sud de Kerman, à Mashhad dans le Khorasan, et en Azerbaïdjan. L'expansion de l'industrie automobile à l'ombre d'un protectionnisme très fort et sa

stratégie internationale soutenue par des subventions se traduisent par des difficultés financières. La crise mondiale de 2008 a révélé sa faible compétitivité. Le plus grand constructeur Iran Khodro affiche en 2009 une dette supérieure à 5 Mrds $ et doit, pour échapper à la faillite, vendre ses actifs bancaires de Parsiân, la banque qu'il avait créée en 2000, céder des dizaines de filiales au secteur privé, solliciter l'aide de l'État et envisager des licenciements.

Conclusion

Qu'il s'agisse des pays-ateliers (Turquie, Tunisie, Maroc, Égypte …) ou des puissances pétrolières (Arabie saoudite, Émirats arabes unis…), la croissance industrielle privilégie une inscription dans le tissu industriel mondial (délocalisations, sous-traitance etc.) autant par contrainte que par choix d'optimiser les facteurs de production : énergie abondante et bon marché ou main-d'œuvre nombreuse et peu exigeante. Elle apparaît moins soucieuse que par le passé de la satisfaction des besoins locaux grandement ouverts au marché mondial.

Les services dédiés à l'international : finances et tourisme

Le développement considérable des services revêt une double dimension. L'une, dominante, relève de logiques internes et répond aux besoins locaux : administration, services de base, commerce local, etc. Elle est partout importante, voire pléthorique et son caractère informel tend à s'amplifier dans les pays du Maghreb, du Proche-Orient arabe et en Iran, à mesure que les politiques de désengagement des États s'intensifient. L'autre révèle des modalités plus ou moins nouvelles d'ancrage inégal dans l'économie mondiale. Il en est ainsi du tourisme international dominant mais inégal selon les contextes, comme des infrastructures portuaires et aéroportuaires, et pour une part de l'activité financière plutôt embryonnaire sauf en quelques pays tels que Bahreïn, le Liban, Israël, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite.

La promotion du tourisme et des services dédiés à l'international s'insère dans les stratégies des États visant soit à sortir de la dépendance des hydrocarbures, soit à pallier le manque de ressources en devises.

1. Des puissances financières émergentes plus ou moins enclavées

1.1. L'émergence d'un pôle financier régional : le Conseil de coopération du Golfe

Les activités financières se déploient surtout dans les pays arabes du Golfe, là où les excédents pétroliers sont les plus massifs. Ayant pris leur élan à la suite du premier choc pétrolier, elles se développent rapidement dans les années 2000 à la faveur de l'amplification sans précédent des « surplus » pétroliers qui progressent à un rythme bien plus rapide que celui des économies, lui-même très fort, oscillant autour de 8 % par an. De plus les événements du 11 septembre 2001 ont suscité des rapatriements de fonds placés à l'étranger et menacés de gel.

Dès 1985, ces pays abritent 510 banques et institutions financières sur les 900 que compte le monde arabe ; les trois quarts sont concentrés à Bahreïn et aux Émirats arabes unis. Au développement de réseaux intérieurs a succédé l'ouverture aux banques étrangères (joint venture, consortiums) servant un ou plusieurs objectifs : assurer, avec un minimum de contrôle, le recyclage des pétrodollars et l'intermédiation financière pour le développement régional, occuper ensuite une place dans le marché financier international. L'entrée en force dans les capitaux des grands groupes financiers renforce les articulations des économies régionales avec l'économie financière mondiale. Ainsi la bourse de Dubaï s'est alliée avec le NASDAQ pour acquérir la bourse scandinave ; elle est entrée, en même temps que la bourse du Qatar dans le capital du London Stock Exchange. Inversement, la participation du tout nouveau NYSE Euronext dans le Doha Securities Market à hauteur de 25 % permet d'un côté à celui-ci de s'ouvrir un marché d'investissement porteur, et de l'autre au système financier de l'émirat de s'ouvrir à son tour le marché international.

En 2008, les 50 premières banques et sociétés financières locales et régionales présentes dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) gèrent 894 Mrds $ d'actifs, presque l'équivalent du PIB régional, pour un profit net de 20,7 Mrds $, et une capitalisation boursière de 211,3 Mrds $[88]. Leur répartition traduit à la fois la concentration bancaire et la hiérarchie des pays au sein du CCG. En 2003, les actifs des 70 premières banques s'élevaient à 390 Mrds et les profits à 6 Mrds. En 2008, la moitié des 50 entreprises dont les capitalisations boursières dépassent 2,5 Mrds $ sont des banques. Seule la puissante compagnie pétrochimique saoudienne la SABIC dépasse la plus importante banque al-Rajhi également saoudienne (22,3 Mrds $). La domination saoudienne est relative : 7 des 13 banques capitalisant plus de 5 Mrds $. Les banques saoudiennes sont toutefois relativement moins ouvertes à l'international que leurs homologues koweïtiennes, bahreïnies ou jordaniennes.

Tableau 13. Les 50 premières banques domiciliées
au Conseil de coopération du Golfe en 2008

	nombre	Capitalisation (en Mrds $)	Actifs (en Mrds $)
Arabie saoudite	12	83,84	231,3
Émirats arabes unis	11	35,78	224,66
Koweït	8	34,4	144,71
Qatar	7	21,54	85,5
Bahreïn	6	13,22	74,55
ʻOman	1	1,82	15,66

N.B. : Les cinq banques restantes sont des banques arabes (Égypte, Jordanie, Liban).

Source : arabian business.com.

Cette dynamique s'est également emparée des sept places boursières que compte la région du Golfe. Leur capitalisation passe de 119 à 1 140 Mrds $ entre 2000 et 2005[89] et l'augmentation de leurs indices boursiers a dépassé 100 %, entraînant du reste dans leur sillage, d'autres places boursières : Le Caire-Alexandrie, ʻAmman, Beyrouth, mais non celle de Téhéran. La capitalisation boursière demeure cependant modeste, l'équivalent de celle de la Borsa Italiana ou du Korea Exchange.

Tableau 14 Poids des services financiers et des affaires dans les économies

	Finances et assurances			Immobilier et services d'affaires			Capitalisation boursière en Mrds $		
	Millions $ en 2005	% du PIB en 2005	% du PIB en 2001	Millions $ en 2005	% du PIB en 2005	% du PIB en 2001	2007	2008	Entreprises en 2008
Bahreïn	3 520	33,4	18,6	980	9,3	9,1	27,1	19,9	51
Émirats arabes unis	6 904	7,1	6,4	8 394	8,6	7,4	D. : 138,7 A.D. : 120,7	65,3 68,8	65
Koweït	3 861	7,1	6,2	4 298	7,9	8	132,5	113,5	209
Qatar	1 200	4,7	0	1 300	5,1	7,7	95,5	76,6	43
'Oman	1 015	4,1		1 388	5,6	5,4	26,7	15,1	122
Arabie saoudite		-	-	25 201	11,1	11,3	518,8	246,3	127
Égypte	9 559	8,5	8,8	4 382	3,9	4,2	139,3	85,2	373
Jordanie	670	6,8	5,1	1 247	12,6	15,4	41,2	35,9	262
Turquie	16 590	3,5		20 915	4,4		286,5	118,3	317
Israël*		-	-	31 900	24,3		235	134,8	642
Liban*		-	-	6 902	33	33,2	10,7	9,6	11

** Les deux secteurs sont regroupés.*
D. : Dubaï, A.D. : Abu Dhabi.

Source : différents instituts de statistiques, World Federation of Exchanges.

1 .2. Bahreïn, pivot financier du Golfe

Dès les années 1970, Bahreïn a fait le choix de développer l'activité financière en même temps que la filière aluminium pour préparer un après-pétrole précoce. Le petit Émirat a profité notamment de la guerre civile au Liban pour supplanter Beyrouth et capter une partie des pétrodollars alors en forte croissance. Son avance relative tient ainsi à son antériorité mais aussi à ses conditions politiques et institutionnelles (statut offshore, pouvoirs étendus de la banque centrale, privatisations), à un marché immobilier compétitif, et à une croissance économique explosive dans les années 1990 et soutenue depuis 2001, autour de 6 %. Y joue également l'expérience des affaires des nationaux qui forment les quatre cinquièmes des employés de la finance, une exception dans la région. Abrités par le tout nouveau centre des affaires de Manama, Bahraïn Financial Harbour, le secteur des finances et des assurances représente le tiers du PIB, 43 % si on y inclut les services dits de « business ». Dès le milieu des années 1980, les avantages considérables qu'offre le statut offshore, attirent 75 banques à Manama, dont les actifs s'élèvent alors à 60 Mrds $. En 2006, ce sont plus de 400 entreprises financières qui gèrent 180 Mrds $ d'actifs, 11 fois le PIB de l'île. Des banques internationales y ont leurs quartiers généraux : Citiroup, HSBC, BNP Paribas, UBS, etc. D'aucuns estiment que le succès de la place bahreïnie tient à ses pratiques de paradis fiscal – elle figure sur la liste grise de l'OCDE – comme sa concurrente directe Dubaï ou encore Beyrouth et Tel Aviv.

1.3. Dubaï et Abu Dhabi, des places financières concurrentes

La position de Bahreïn est contestée par les places montantes de Dubaï et d'Abu Dhabi. Fortes des ressources pétrolières investies dans des infrastructures multiples, celles-ci misent à la fois sur la finance, sur l'immobilier de résidence et de bureau et sur le tourisme de haut standing qui viennent s'ajouter à la fonction de hub portuaire et aéroportuaire international. L'ensemble de ces activités contribue à hauteur de 40 % du PIB des Émirats arabes unis (le pétrole ne représente plus que 30 % contre 47 % en 1992), dans un contexte des années 2000 marqué par une balance commerciale très excédentaire et une croissance soutenue autour de 8 %, infléchie seulement par la crise de 2008-2009.

Tableau 15 Les Émirats arabes unis : des différences régionales

Émirats	% du PIB de la Fédération en 2007	Production pétrolière en 2007 (M b/j)	Activités liées aux hydrocarbures en % du PIB en 2001	Activités liées aux hydrocarbures en % du PIB en 2007
Abu Dhabi	52,8	2 400	58,4 (34)	54,8 (37)
Dubaï	34,9	60	26 (9)	31,1 (5)
Sharjah	7,9	40	9,5	9,4
'Ajman	1,3	-	1,7	1,3
Umm al-Qaywan	0,4	-	0,6	0,4
Ras al-Khaïmah	1,8	-	2,5	1,9
Al-Fujeïrah	1,1	-	1,5	1,2

( ) : Part du seul pétrole brut.

Élaboré d'après les données du Ministère de l'économie des Émirats arabes unis.

Si la part relative des finances et assurances est moindre qu'à Bahreïn, c'est en raison du poids pétrolier (le PIB est 8 fois plus élevé), en particulier à Abu Dhabi qui assure 96 % de la production et des exportations pétrolières de la Fédération. Cet Émirat diversifie son économie en valorisant les hydrocarbures dans la grande zone industrielle de Ruweis-Jabal Dhanna qui abrite deux complexes de pétrochimie et d'engrais azotés d'un million de tonnes chacun, deux raffineries, et en développant l'industrie d'aluminium ; le tout dernier projet concerne la réalisation de la plus grande usine d'aluminium au monde produisant 1, 4 Mt.

De son côté, Dubaï a d'abord développé pétrochimie et aluminium, diverses industries (textiles, alimentaires…) et activités de réexportation dans la zone franche de Mina Jabal 'Ali, au sud de la jeune métropole. C'est un des plus grands ports artificiels du monde ; il se place, avec 10,650 millions EVP, au 7e rang des ports à conteneurs juste derrière celui de Rotterdam auquel il est comparé. En 2006, sur les 26,3 Mrds $ exportés par l'Émirat, 21,3 Mrds sont des réexportations, soit 36 % des importations, essentiellement des produits de haute valeur (perles de culture, métaux précieux, joaillerie), des machines et équipements mais aussi des textiles, des produits alimentaires, etc. Dubaï abrite un millier de joailleries et vendrait chaque année 150 tonnes d'or environ, soit 10 % du marché mondial dans un marché régional connu pour son importance ; elle possède depuis 2005, en joint-venture avec deux compagnies indiennes, une bourse de l'or et de divers services financiers (Dubaï Gold and Commodity Exchange).

L'activité de réexportation tient à une tradition commerçante ancienne laquelle, servie par des

revenus considérables, s'est muée en une fonction financière reconnue. Celle-ci est facilitée par une réglementation inspirée de l'expérience bahreïnie et mise en œuvre dans le Dubaï International Financial Centre, une zone financière franche ouverte en 2004[90]. Elle est dopée par un secteur immobilier foisonnant et un mouvement vigoureux de privatisation dont la cession du géant Dubaï Ports World pour 5 Mrds $ constitue un symbole[91]. L'activité bancaire est ainsi foisonnante aux Émirats arabes unis : 21 banques nationales y possèdent 431 branches et 25 banques étrangères dont de grands établissements d'investissement tels que Goldman Sachs, Morgan Stanley, HSBC, Deutsche Bank, relayées par 81 branches en 2006. Les actifs gérés dans la Fédération, hors banque centrale, ont quintuplé depuis 1999, atteignant 234 Mrds $ dont 20 % sont étrangers, en partie régionaux. Sur les 27 représentations étrangères à Dubaï, 10 sont originaires du Moyen-Orient. La moitié des actifs sont gérés par la place de Dubaï, 40 % par celle d'Abu Dhabi.

La compétition financière n'a d'égale que la concurrence pour l'implantation de grands équipements artistiques et culturels, à chaque fois « les plus grands du monde ». Abu Dhabi, faisant appel à des architectes de renommée mondiale, se dote du musée Guggenheim, du musée de la mer, d'un complexe de spectacles, du musée du Louvre et d'une annexe de l'université Paris-Sorbonne. Dubaï reçoit la plus grande foire artistique du monde et compte reproduire un petit Lyon pour 1,8 Mrd d'euros.

1.3. La finance islamique

La croissance des activités financières dans les monarchies du Golfe tient à celle des revenus, des besoins d'investissement et d'accès à la propriété, un marché estimé à près de 2000 Mrds $. Elle est le fait non seulement du système financier conventionnel mais aussi de la finance islamique qui gère ici près de 20 % des actifs des banques contre 1 à 2 % dans le monde. Les pays du Golfe dominent la finance islamique du monde arabe laquelle représente 12,3 % de la finance islamique mondiale. Présente dans 80 pays, celle-ci compte à travers le monde, 300 établissements et gère 950 Mrds $ d'actifs en 2008 (Islamic Finance, cité par [Brack, 2010])[92]. Sept des 50 premières banques du CCG, sont totalement islamiques et totalisent 21 % de leur capitalisation boursière et 15 % de leurs actifs. La finance islamique est fondée sur le principe du partage des risques et des profits (Moucharaka*) et sur des interdits : le riba* qui qualifiait initialement l'usure avant d'être étendu à l'intérêt bancaire[93], la spéculation, les contrats portant des incertitudes et des imprévus (le gharar*) et l'investissement dans des activités suspectes, contraires aux préceptes de l'Islam (maisons de jeux, alcool, industries militaires) ou dans des entreprises en difficulté.

Le premier établissement bancaire intégrant ces principes voit le jour en Égypte en 1962, mais la finance islamique se développe réellement à la suite du choc pétrolier et la création, à Jedda, de la BID (Banque islamique de développement) par la Conférence islamique de Lahore en 1974. Dubaï Islamic Bank et Koweit Finance House (1974), Faisal Islamic Bank à Khartoum (1977) et au Caire (1979), Jordan Islamic Bank (1978), Bahraïn Islamic Bank (1979), puis groupe Al Baraka en 1983, etc. Au cours de cette dernière année, Iran et Soudan islamisent l'ensemble de leur secteur bancaire. Après les difficultés des années 1980, à la suite de placements financiers hasardeux de ces banques en Occident qui causent des pertes, notamment en Égypte, les restructurations de la décennie 1990, puis l'explosion de la demande financière dans les pays pétroliers lui donnent un nouvel élan. Sa croissance moyenne (entre 10 et 15 %) est supérieure à celle de la finance conventionnelle alors même que certaines pratiques sont similaires : épargne en devises étrangères, orientation vers des

investissements internationaux aux dépens du développement intérieur, etc. Elle fut dopée par le fait que les banques islamiques ont échappé à la crise d'Internet et des subprimes.

Le champ de diffusion s'étend vigoureusement, outre le Proche-Orient, à la Turquie (17,8 Mrds $ en 2008), au Maghreb et à l'Afrique au sud du Sahara (3 Mrds $) [Brack, 2010] . La finance islamique séduit de plus en plus les grandes banques occidentales (Citigroup, HSBC, UBS, etc.) soucieuses d'investir les marchés du Golfe et du Sud-Est asiatique[94] et de capter l'épargne de communautés musulmanes très fournies en Europe et en Amérique. La Grande Bretagne est le pays le plus en avance dans l'articulation de la finance islamique avec son système financier ; elle compte trois banques islamiques. L'État français s'engage dans l'adaptation de la législation pour autoriser, probablement en 2010, l'installation de succursales. La diffusion de la finance islamique peut être interprétée comme un exemple de flux retour de la mondialisation des « marges » vers le « centre ».

Tableau 16 Les pays du Golfe dominent la finance islamique en 2008

	Actifs islamiques en M. $	% des actifs du pays	% des actifs islamiques arabes
Arabie saoudite	40 269	16,2	29,2
Émirats arabes unis	36 132	24,1	26,2
Koweït	27 630	21,5	20,0
Bahreïn	16 445	13,5	11,9
Qatar	7 917	17	5,7
Égypte	4 650	3,8	3,4
Jordanie	2 874	5,9	2,1
Yémen	1 291	38,4	0,9
Soudan	761	54,1	0,6
Pays arabes	137 969	12,3	100

Source : Banques centrales, Fonds monétaire arabe.

L'impuissance des « puissances » financières

La diversification des économies par le secteur bancaire et immobilier s'est avérée d'une grande fragilité à l'épreuve de la récession de 2006 puis de la crise financière mondiale. Celle-ci efface près de la moitié de la capitalisation boursière record de 2007, soit 500 Mrds $ et aurait fait perdre à l'ensemble du Maghreb et Moyen-Orient 1 000 Mrds $ du fait de l'érosion des placements financiers, en particulier aux États-Unis[95]. La puissance saoudienne est la plus touchée par la crise boursière : la valeur de ses actifs perd 267 Mrds $ au dernier trimestre de 2008 et 666,5 Mrds entre 2006 et 2008. Les États doivent intervenir, les fonds souverains injectent des milliards de dollars pour soutenir le système financier qui n'implique pas que les grosses fortunes : plus de la moitié des Saoudiens détiennent des actions, ainsi qu'un grand nombre de ménages parfois modestes au Moyen-Orient.

En dépit des alliances multiples effectuées avec des groupes internationaux, le système financier souffre de sa fragmentation : les bourses sont de petite taille, le nombre des sociétés cotées réduit :

209 au Koweït Exchange Stock, 127 au Tadawol* saoudien, une cinquantaine à Bahreïn et à Qatar. L'emploi créé est très maigre, exigent en qualité, difficilement assuré par le marché local, exception faite de Bahreïn, alors même que le chômage augmente y compris parmi les nationaux.

Ces puissances financières d'un nouveau type peinent à devenir des pôles de décision financière. Elles peuvent tout au plus, à des moments de crise, servir d'appui à celles qui « décident du sort du monde ». La crise financière a révélé combien la récupération de la manne pétrolière par les groupes financiers de la Triade ne passe plus seulement par la gestion de la dette, le jeu de la monnaie ou la vente d'équipements militaires et civils ; elle peut prendre une forme violente et brutale justifiée par une récession de dimension mondiale. Par ailleurs, malgré la contribution la plus importante du monde à l'aide au développement, les monarchies pétro-financières sont considérées comme des enclaves « privilégiées », critiquées pour ne pas avoir une politique d'investissement vigoureuse, à tout le moins directe et productive dans le monde arabe. Leur engagement récent dans des investissements plus conséquents dans cette région subit un coup d'arrêt à la suite de la crise financière.

2. Tourisme et insertion mondiale, une vocation et un choix

2.1. Un potentiel inestimable

La région dispose d'un potentiel naturel immense. Les paysages sont d'une grande diversité, allant des vastes déserts continentaux et littoraux, ensoleillés toute l'année, aux plaines, plateaux et montagnes, secs ou verdoyants des marges méditerranéennes dont les sommets sont enneigés plusieurs mois par an, et des franges tropicales plus réduites au sud, entre 'Oman et Soudan. La région est baignée par des mers aux eaux chaudes et aux bilans hydriques négatifs sauf en mer Noire. En Méditerranée, du fait de la circulation générale ouest-est, températures et salinités sont les plus élevées dans son bassin oriental, dépassées par celles qui affectent mer Rouge, golfe Arabo-Persique et mer Morte. Les eaux océaniques, rafraîchies par les courants des Canaries entre Maroc, Sahara occidental et Mauritanie et de Somalie en mer de 'Oman, qui s'accompagnent du phénomène d'upwelling[96], n'excluent pas le tourisme balnéaire même si elles sont plus favorables à l'activité halieutique.

Le Maghreb – Moyen-Orient possède également un riche patrimoine culturel lié à son histoire plurimillénaire. Les vestiges des civilisations développées localement (Égypte, Proche-Orient, Mésopotamie, Iran, Turquie, Yémen, Maghreb, Libye) depuis la haute antiquité ainsi que de multiples influences extérieures – hellénique, romaine, etc. – constituent un capital patrimonial immense, objet de tourisme culturel et archéologique ou/et associé, grâce à l'abaissement des coûts de transport, au tourisme balnéaire comme en Tunisie, en Égypte et en Turquie. Être le berceau des religions (Hejaz, Palestine) et de ses schismes tant musulmans que chrétiens (Bas Iraq, Iran, Syrie, Antioche) offre à la région un potentiel de « tourisme » religieux incomparable. La région abrite en tout le dixième des 900 sites naturels et culturels inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le Maghreb–Moyen-Orient est enfin aux portes de l'Europe – le plus ancien et le plus grand champ émetteur de touristes internationaux. Nombre de pays de la région partagent des affinités culturelles, à tout le moins un passé commun, fût-il douloureux, avec le Vieux continent, et y

comptent des communautés nombreuses. Le tourisme international ne doit cependant pas occulter l'essor du tourisme et des loisirs des sociétés locales provoqué depuis trois décennies par la montée des classes moyennes et plus généralement des couches salariées jusqu'à leur récente érosion. Leur impact au Maroc est évalué à 30 % de la production touristique. L'élargissement des pratiques traditionnelles de visites familiales ou de ferveur religieuse (moussem*, wa'dat, et visites de mausolées[97]) au tourisme balnéaire ou urbain et à la consommation de divers produits et services, réduit l'écart qui les sépare de la pratique touristique moderne. La culture religieuse donne lieu à des festivals attractifs pour les touristes nationaux et internationaux : festival de la musique sacrée à Fès ou encore le festival des derviches tourneurs à Konya, berceau de la confrérie.

2.2. Poids du tourisme et inégalités de valorisation de la ressource touristique (figure 15)

Ces inégalités apparaissent dans la place accordée par les politiques économiques des différents pays. En 2007, selon les données de l'Office mondial du tourisme, la région a reçu 90 millions de « visiteurs », soit 10 % du total mondial mais 2,5 fois moins que la rive Nord de la Méditerranée et à peine plus que la seule France et ses 82 millions de touristes. Ils lui ont rapporté 67,480 Mrds $, moins de 8 % des revenus touristiques mondiaux, représentant certes près du 1/10e des revenus pétroliers, mais trois fois la valeur des exportations agricoles.

Tableau 17 Tourisme international dans les principaux pays récepteurs

	Touristes internationaux				Revenus (M $)	
	1990	2000	2005	2007	2005	2007*
Turquie	4 799	9 586	20273	22248	18152	18500
Maroc	4 024	4 278	5 843	7 408	4 617	7 264
Tunisie	3 204	5 058	6 378	6 762	2 063	2 555
Égypte	2 411	5 116	8 244	10610	6 851	9 303
Arabie saoudite	2 209	6 585	9 100	11531	6 111	5 228
Bahreïn	1 376	2 420	3 700	5 000	900	1 105
Israël	1 063	2 417	1 903	2 268	2 853	
Émirats arabes unis	973	3 907	7 126	7 200	2 233	
Jordanie	572	1 580	2 987	3 431	1 441	2 312
Syrie	562	1 416	3 368	3 800	2 130	
Liban		742	1 140	1 017	5 200	
Maghreb– Moyen- Orient	**23713**	**47016**	**75989**	**87858**	**55823**	

** données incomplètes.*

Source : World Tourism Organization, annuaires statistiques nationaux.

Les nationaux résidant à l'étranger entrent dans la composition des arrivées (Maghreb, Égypte, Jordanie) et peuvent en constituer la quasi-totalité comme en Algérie ou au Yémen. En Libye et en Iraq, le tourisme international est marginal, initialement par choix officiel, puis pour des raisons d'insécurité et d'embargo alors que des restrictions financières prévalent en Mauritanie et au Soudan.

2.3. Le « tourisme » religieux

Le tourisme est spécifique en Arabie saoudite. C'est le 3e récepteur régional avec 11,5 millions d'arrivées en 2007, pour l'essentiel des fidèles accomplissant le Hajj à La Mecque et Médine (3,5 et 5 millions) et la 'umra, dite également le petit pèlerinage, effectuée à tout moment de l'année. Les Hujjaj (singulier haj) affluent certes en masse des pays musulmans mais ils sont de plus en plus nombreux à venir d'Europe et d'Amérique. On peut en dire de même de l'Iran toutes proportions gardées ; l'afflux de pèlerins (1,7 millions) est essentiellement celui des chiites des pays voisins : Golfe et Proche-Orient, Afghanistan, Inde et surtout Pakistan. Il tient à l'attraction des lieux saints, en particulier le mausolée de l'imam Rezâ à Mashhad (plus de 10 millions de pèlerins toutes origines confondues) et la ville sainte de Qom qui abrite le mausolée de Hazrat Fatima Ma'sumeh, sœur de l'imam Rezâ et le plus grand centre théologique du pays. À leur tour, les Iraniens sont attirés par les hauts lieux du chiisme d'Iraq (Karbala et Najaf) et de Damas (mausolée de Sayyda Zaïnab, fille de 'Ali). En Syrie, ils constituent le contingent touristique international le plus important, bien devant les voisins libanais et jordaniens. En Palestine, le bouclage des lieux saints occupés par Israël et leur accès très sélectif restreignent le rayonnement international des lieux saints des trois religions monothéistes.

2.4. La domination du tourisme balnéaire : exemples de la Turquie, de la Tunisie et du Maroc

– La Turquie domine avec des effectifs qui ont doublé au cours de chacune des trois dernières décennies pour atteindre 10,4 millions en 2000, puis 23,340 millions en 2007[98] et 26,336 millions en 2008, à l'exclusion des nationaux résidents à l'étranger.

En 2008, les revenus ont atteint 21,9 Mrds $ aux trois quarts dépensés par les touristes étrangers. Et si dès 1990, les revenus du tourisme (10,67 Mrds $) dépassent l'apport des émigrés, ils ne parviennent plus, même quadruplés depuis, à compenser la moitié du déficit commercial. Malgré sa diversification, le tourisme international demeure essentiellement balnéaire, concentré sur les littoraux méditerranéens et égéens, avec une forte densité de structures d'accueil autour d'Antalya, Bodrum, Izmir, Edremit, côtoyant ainsi les vestiges prestigieux de Milet et d'Éphèse. Istanbul y jouit d'une place particulière grâce à son site, à son patrimoine byzantin et musulman et à son appareil commercial[99]. Le tourisme international aggrave ainsi les inégalités régionales entre l'Ouest et l'Est du pays, même si le pôle de la Cappadoce est attractif et si le tourisme local les compense en partie. Les traditions touristiques des Turcs sont de trois types : les pèlerinages, les cures thermales et les séjours d'été à la montagne ou à la mer. Sur le plateau anatolien, les citadins avaient pour tradition de posséder sur les hauteurs environnantes, une résidence avec jardin, les ruraux un véritable village de cultures et les nomades un pâturage d'été, lieux appelés yayla* [De Planhol, 1993] . Ces traditions prégnantes il y a encore une vingtaine d'années, auraient même facilité l'accueil au tourisme international et produisent depuis des formes touristiques originales mêlant tradition et modernité [Narli, 2002] .

– La Tunisie relève, toutes proportions gardées, du même modèle. Le tourisme international y participe de la logique exportatrice sans cesse approfondie. 6,5 millions de touristes étrangers et 32 millions de nuitées en 2006 ont rapporté 2,3 Mrds $, soit 6 % du PIB et plus du tiers des recettes du pays. Ces revenus ne parviennent pas, comme en Turquie, à compenser le déficit commercial qui ne

cesse de se creuser, établi à 3 Mrds $ en 2006 puis à 4,5 Mrds $ en 2007. Le tourisme demeure essentiellement balnéaire malgré le développement de la destination saharienne. Les pôles littoraux par ordre d'importance Nabeul-Hammamet-Yasmine, Sousse-Monastir, Jerba-Zarzis, Tunis et Tabarqa concentrent plus de 90 % des capacités hôtelières du pays (226 000 lits en 2004). La concentration littorale des investissements touristiques entraîne celle des grandes infrastructures notamment aéroportuaires mais aussi d'équipements multiples porteurs d'urbanisation.

– Au Maroc, l'État a fait très tôt du tourisme un levier de développement, en réalisant nombre d'équipements balnéaires qu'il a ensuite cédés au secteur privé. Pourtant le secteur ne résiste que peu aux crises, connaissant de longues périodes de recul ou de stagnation. Le nombre de touristes augmente cependant rapidement depuis 2003, atteignant 7,4 millions en 2007 dont 3,376 millions de Marocains résidents à l'étranger. Les recettes ont presque doublé (6,5 Mrds $ en 2007), mais ne compensent que 40 % du déficit commercial.

La diversité du secteur est réelle et participe de sa diffusion territoriale : villes impériales, randonnées en montagne et dans le sud désertique, littoraux variés, métropole régionale. Le tourisme balnéaire, plus atlantique que méditerranéen, représente en fait moins du tiers des capacités et 36 % des nuitées. Le Plan Azur mis en œuvre, fer de lance du programme gouvernemental 2001-2010 (10 millions de visiteurs dont 7 millions internationaux, recettes de près de 10 Mrds $) renforce l'ouverture internationale et privilégie résolument la fonction balnéaire de standing en la diversifiant par le produit immobilier (hôtels, résidences, villas) et en diffusant les localisations. La concentration littorale atlantique est renforcée par des projets tels que l'aménagement des rives de l'Oued Bouregreg à Rabat et la marina de Casablanca. Le Plan Azur fait cependant émerger le pôle méditerranéen puissant de Saïdia dans l'Oriental bien excentré du cœur économique du pays.

Tableau 18 Le tourisme au Maroc. Équipements existants et projets.

	Équipements existants (2007)			Projets en cours de réalisation		
		Capacités en lits	%	Plan Azur 2010	Capacité en lits	Autres programmes
Villes impériales	Marrakech	39 550	27,6			
	Fès – Meknès	9 735	6,7			
Tourisme balnéaire	Agadir	27 904	19,5	Taghazout (Agadir)	21 000	
	Tanger – Tétouan – al- Hoceïma	13 398	9,3	Ghandouri (Baie de Tanger)	6 000	Mdiq -Fnideq
				Lixus (Larache)	12 000	
	Essaouira	2 618	2,9	Essaouira	10 500	
	El Jadida	1 587		El Jadida	8 000	
				Saïdia (Oriental)	28 000	
Tourisme urbain et d'affaires	Casablanca – Rabat	18 114	12,6			-Projet Bouregreg -Marina
Tourisme saharien	Ouarzazate – Zagora	8 467	5,9			
Total		143 200	100		79 000	

Élaboré d'après les données du Haut Commissariat au Plan, Maroc.

2.5. Les origines des touristes : l'empreinte des liens historiques et de la proximité

Les flux touristiques internationaux font écho aux migrations de travail anciennes et récentes, du moins pour les pays baignés par la Méditerranée. En 2008, malgré une percée des autres nationalités européennes, notamment allemande, britannique, belge, espagnole et depuis peu russe, les Français réalisent 45 % des nuitées par des étrangers au Maroc et le quart en Tunisie. De même en Turquie, Allemands et Autrichiens représentent le cinquième des arrivées, mais laissent, du fait du caractère massif et varié du tourisme, la place à une grande diversité des origines dominées par l'Europe et une grande ouverture sur la Fédération de Russie qui fournit 10 % des contingents. Les origines européennes dominent toutefois presque partout, plus encore qu'à la fin de la décennie 1990[100] : 70 % en Égypte et au Maroc, 61 % en Turquie, 58 % en Tunisie, 53 % en Israël et seulement le quart à Dubaï qui fait ainsi, avec l'Iran, exception avec seulement 25 % d'Européens.

Les échanges régionaux parfois traditionnellement importants (Proche-Orient) tendent à se développer à la fois pour des raisons religieuses, de liens familiaux ou d'affinités culturelles mais aussi du fait d'inégalités d'équipement et de désir de découverte : un million d'Iraniens, 1,1 million de Bulgares et 500 000 Israéliens en Turquie en 2007, près d'un million d'Algériens et 1,4 million de Libyens en Tunisie en 2004, soit près de 40 % des touristes de ce pays. Au Yémen, pays faiblement touristique, les Saoudiens représentent 43 % des 400 000 touristes. À Dubaï, sur les 6,950 millions de visiteurs ayant résidé dans des hôtels en 2007, les touristes « régionaux » (autres Émirats, pays du Golfe, Iran et pays arabes du Moyen-Orient) sont moins représentés (31 %), laissant la place à une grande diversité des origines : 25 % d'Europe de l'Ouest pour près de moitié des ressortissants de

Grande Bretagne, l'ancienne puissance coloniale, 7 % de Nord-Américains et autant de Russes, etc. La destination Égypte, certes dominée par les Européens, est depuis longtemps privilégiée par les Arabes en particulier originaires du Golfe : 21 % des touristes, 28 % des nuitées et 33 % des 12,1 Mrds $ des dépenses des touristes en 2006. En Syrie, les Arabes représentent les trois quarts des 6 millions d'arrivées en 2008 tous statuts confondus. Ce sont en réalité les ressortissants des pays voisins (48 % des entrées), surtout des Libanais (1,6 million), des Jordaniens (1,05 million), des Irakiens (890 000), des Turcs (560 000) et des Iraniens (360 000). Ces déplacements frontaliers qui se déroulent en majorité par voie terrestre, et qui renouent avec la propension à circuler librement au Proche-Orient avant les fermetures imposées par le système mandataire puis les frontières étatiques, n'ont que partiellement des objectifs touristiques notamment religieux pour les chiites. Ainsi les Libanais qui constituent le quart des arrivées, se rendent à Damas, Homs et Tartous pour acquérir des produits de consommation courante moins chers et disponibles depuis l'ouverture des années 1990 ; les hommes d'affaires libanais se déplacent en masse pour des transactions qui leur font contourner, en mettant à profit le récent accord de libre-échange entre les deux pays, les lourdes taxes sur les importations [Balanche, 2005] . Inversement, sur les 5,5 millions d'entrées au Liban en 2007, deux millions sont des Syriens, en majorité des travailleurs mais aussi des visiteurs qui perpétuent une tradition de fréquentation des centres commerciaux de Beyrouth en recul depuis la libéralisation syrienne. Le Liban a reçu en réalité 1 333 000 touristes issus à 41 % des pays arabes.

Le tourisme international tend enfin à prendre des formes durables. Les classes aisées d'Europe, d'Amérique du Nord ou de Russie élisent ainsi domicile à Dubaï dans des paysages féeriques ; elles s'ajoutent aux centaines de milliers d'expatriés et d'hommes d'affaires attirés par l'essor économique de l'Émirat. Au Maroc, classes aisées et moyennes, retraités, artistes ou hommes d'affaires s'installent en grand nombre dans les riadhs et autres maisons traditionnelles réhabilitées des médinas d'Essaouira ou de Marrakech et depuis peu de Fès, transformés en maisons d'hôtes, tenus par des ressortissants européens ou de simples résidences secondaires.

2.6. Un secteur fragile aux effets sociaux limités

L'ouverture par le tourisme international non régional est le fait de quelques puissances touristiques : Turquie, Tunisie, Égypte, Bahreïn, Émirats arabes unis, Maroc.

La fragilité d'un secteur aussi internationalisé réside dans sa sensibilité extrême et instantanée aux tensions géopolitiques et aux crises socio-économiques. Certes les grands pays touristiques de la région jouissent d'avantages comparatifs liés aux faibles coûts des prestations et à l'abaissement des frais de transport. Mais leur fréquentation touristique se ressent des tensions fréquentes dans la région, qu'il s'agisse de conflits interétatiques et les fermetures de frontières qu'ils entraînent (Maroc-Algérie, Iraq-Iran…), de dissensions internes longues et meurtrières comme au Liban[101], ou encore des violences sporadiques mais tout autant dissuasives : 11 septembre 2001, Louxor en 1997, Casablanca en 2003, Cesme et Kusadasi sur la côte égéenne turque en 2005, la station balnéaire égyptienne de Dahab sur la mer Rouge en 2006, Le Caire en 2009, etc. L'internationalisation du terrorisme semble jouer dans le sens d'une moindre sensibilité du tourisme international régional aux attentats. En revanche, les soubresauts de l'économie mondiale semblent plus décisifs.

La crise financière de 2008-2009 provoque le désengagement immédiat des investisseurs des pays du Golfe de nombre de projets immobiliers au Maghreb et au Moyen-Orient. La crise immobilière plus ancienne avait déjà ralenti les projets du Plan Azur marocain. La volonté des puissances

financières du Golfe d'investir dans les autres pays arabes se focalise essentiellement sur des projets immobiliers et touristiques. Elle rejoint les politiques des gouvernants de pays tels que l'Égypte et le Maroc, résolument engagés ou souhaitant s'engager (Algérie) dans une voie dont les succès sont très inégaux et chaotiques, et souvent peu soucieuse de l'environnement et des besoins en loisirs de la masse des populations locales. Elle n'en engendre pas moins l'aggravation de l'endettement des pays non pétroliers. Ainsi, le financement du Plan Azur marocain qui s'élève à 4 Mrds $ environ a nécessité le recours à un prêt de 2,4 Mrds $ consenti par la Banque mondiale et l'endettement démesuré atteint par le Liban (40 Mrds $ et 200 % du PIB) est imputé en grande partie à la reconstruction très coûteuse du centre de Beyrouth, animée par la nostalgie d'une centralité régionale révolue.

Enfin, le secteur ne participe que peu à l'emploi permanent et au développement local, la saisonnalité étant sa caractéristique majeure : 361 000 emplois dont 90 000 directs en Tunisie, soit 11,7 % de l'emploi total ; 476 000 postes dont 280 000 directs au Maroc soit 6 % de l'emploi total. L'éloignement des grandes villes et les tarifs pratiqués excluent la majorité des populations locales des services y compris en saison morte. Les équipements peuvent également demeurer des enclaves sans réel impact régional tels les complexes touristiques de la mer Rouge. Le personnel d'encadrement vient de diverses capitales du monde et du Caire et les employés de services issus de la vallée et du Delta n'envisagent aucune implantation locale durable.

L’agriculture, entre dépendance alimentaire et conquête des marchés mondiaux

L’image d’un Maghreb-Moyen-Orient à l’agriculture peu performante, voire archaïque est encore répandue ; elle serait à l’origine de la dépendance alimentaire censée s’aggraver. En réalité, l’agriculture est un secteur inégalement développé et son évolution, prisonnière des lois du marché, ne répond qu’imparfaitement aux besoins des sociétés. L’Égypte est exemplaire du paradoxe des progrès extraordinaires réalisés par son agriculture et la récurrence des émeutes du pain. La crise alimentaire résulte autant des performances inégales des agricultures que des orientations spéculatives dont la modernisation des campagnes est souvent porteuse.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la région vit dans l’ensemble une situation caractérisée par l’existence de deux économies rurales partiellement articulées. D’un côté des formes traditionnelles d’une vie agro-pastorale aux techniques devenues archaïques, adaptée à un marché régional à dominante rurale, à forte dose d’autoconsommation et d’un artisanat séparé de l’activité productive urbaine. De l’autre, de grands domaines extensifs d’appropriation coloniale ou féodale locale en quête d’insertion dans les marchés régionaux ou mondiaux. La genèse de la grande propriété remonte aux concessions des souverains tels le toyoul* iranien, et le timar* ottoman, accordées à des notables (Syrie, Liban, actuelle Turquie) ou à des chefs de tribus (Iraq, Jordanie, Palestine, etc.) en échange de services militaires ou d’appui[102]. Elle s’est également constituée par achat, fréquemment usurier, par de grandes familles souvent citadines tels les arbâb iraniens ou la bourgeoisie fassie, tunisoise ou alépine. Cette pratique fut celle de la colonisation au Maghreb dans le but d’agrandir un domaine prélevé sur les séquestres des terres appartenant aux tribus révoltées puis étendu à la faveur de la domanialisation et la privatisation juridique des terres collectives. Sa constitution a pour corollaire la formation d’une propriété paysanne microfundiaire et d’une nombreuse paysannerie sans terre soumise aux pratiques de métayage dont la diversité tient à l’apport des protagonistes et aux types de cultures pratiquées : khammessat* ou Khumus au 1/5e, rba‘ ou muraba‘a au quart, chahar-yak désignant, en Iran, les deux formes, mouzara‘a, mougharassa (chilch au Liban) pour les terres complantées, etc.

1. Réformes agraires ou/et transformations techniques

Conduites surtout dans les années 1960, aussi bien par le Chah d’Iran dans le cadre de la Révolution blanche, que par les régimes nationalistes socialisants d’Égypte, d’Iraq et de Syrie puis d’Algérie, les réformes agraires poursuivent théoriquement un double objectif : moderniser l’agriculture et transformer la société rurale. Elles aspirent à transformer les techniques de production et réformer le faire-valoir en faveur des paysans, en instituant ainsi des baux à durée indéterminée en Égypte, des contrats d’association écrits et systématiquement renouvelés en Syrie précisant les parts des partenaires, en abolissant le servage en Iran, le khammessat en Algérie, etc. En Égypte socialiste comme en Iran impérial, les pouvoirs centraux cherchent à affaiblir les grands propriétaires féodaux ou non. Pour les pays qui nourrissent alors un projet industriel (l’Iran, l’Iraq, l’Égypte, puis plus tard l’Algérie), cette modernisation s’impose, comme un préalable à sa réussite. Maroc, Turquie, Jordanie

et Liban où la redistribution des terres est symbolique, fondent le projet de modernisation sur les améliorations techniques (révolution verte, travaux de drainage et d'irrigation)[103] comme Israël le fait sur des terres d'abord achetées à des grands propriétaires puis confisquées aux paysans palestiniens, le tout dans des structures communautaires nourrissant un idéal socialiste (kibboutzim, moshavim, etc.). En Iran, la réforme se limite à la distribution de terres à près de 2 millions de paysans (les 4/5e du total) entre 1961 et 1972. En réalité, pour des raisons de financement, la moitié d'entre eux accèdent vraiment à la propriété. À la suite de la révolution islamique, 200 000 paysans ont bénéficié de la confirmation des terres occupées ou de cessions par le nouvel État [Digard, Hourcade, Richard, 2007] . Les autres pays, à l'exception de l'Iraq, ne distribuent que peu de terres : 10 % des terres de la vallée du Nil à 180 000 fellahs égyptiens ; en Algérie, seules 100 000 familles sont concernées, les terres dites socialistes héritées de la colonisation et mises en autogestion n'étant pas concernées par la « Révolution Agraire ». La Syrie exclut de l'application de la réforme, les grands espaces dont l'irrigation est récente. En revanche, ces pays mettent en place des systèmes coopératifs d'appui aux activités de production et de commercialisation dont le succès s'avère inégal, et impulsent le développement de l'habitat rural et des services techniques et sociaux (villages socialistes en Algérie, fermes pilotes-villages en Syrie, etc.)

Les pays à faible potentiel agricole, Libye et États de la péninsule arabique, devaient, à la faveur de l'augmentation des ressources pétrolières, nourrir le projet d'étendre un territoire agricole étriqué et négligé lors des premières phases de la production pétrolière, en exploitant les immenses réservoirs d'eau fossiles découverts à la faveur des recherches pétrolières.

2. Irrigation et intensification technique

Dès les années 1960, le blocage des rendements impose l'irrigation comme outil de développement agricole privilégié. Les cultures sèches, étendues à mesure que s'accroît la population en pleine transition démographique, atteignent leurs limites, provoquant une érosion intense des versants qu'elles avaient auparavant colonisés. Les États consacrent de gros investissements à la mobilisation des eaux. La majorité d'entre eux donnent la priorité aux grands travaux hydrauliques, édifiant des barrages qualifiés parfois de gigantesques notamment en Égypte, en Turquie, en Syrie, au Maroc, voire en Iran, ou aménageant de grands réservoirs naturels et entreprenant des travaux de drainage de grande envergure (Iraq). De même, sont réalisés des ouvrages de transfert régionaux ou locaux des eaux superficielles ou souterraines parfois disputées (Israël, Jordanie, Palestine) ou des eaux des aquifères profonds : Arabie saoudite, Libye, Émirats arabes unis. La petite hydraulique bénéficie d'attention dans nombre de ces pays : Iran, Tunisie, Syrie, plus récemment Algérie, ou s'est développée hors de tout contrôle de l'État (Liban).

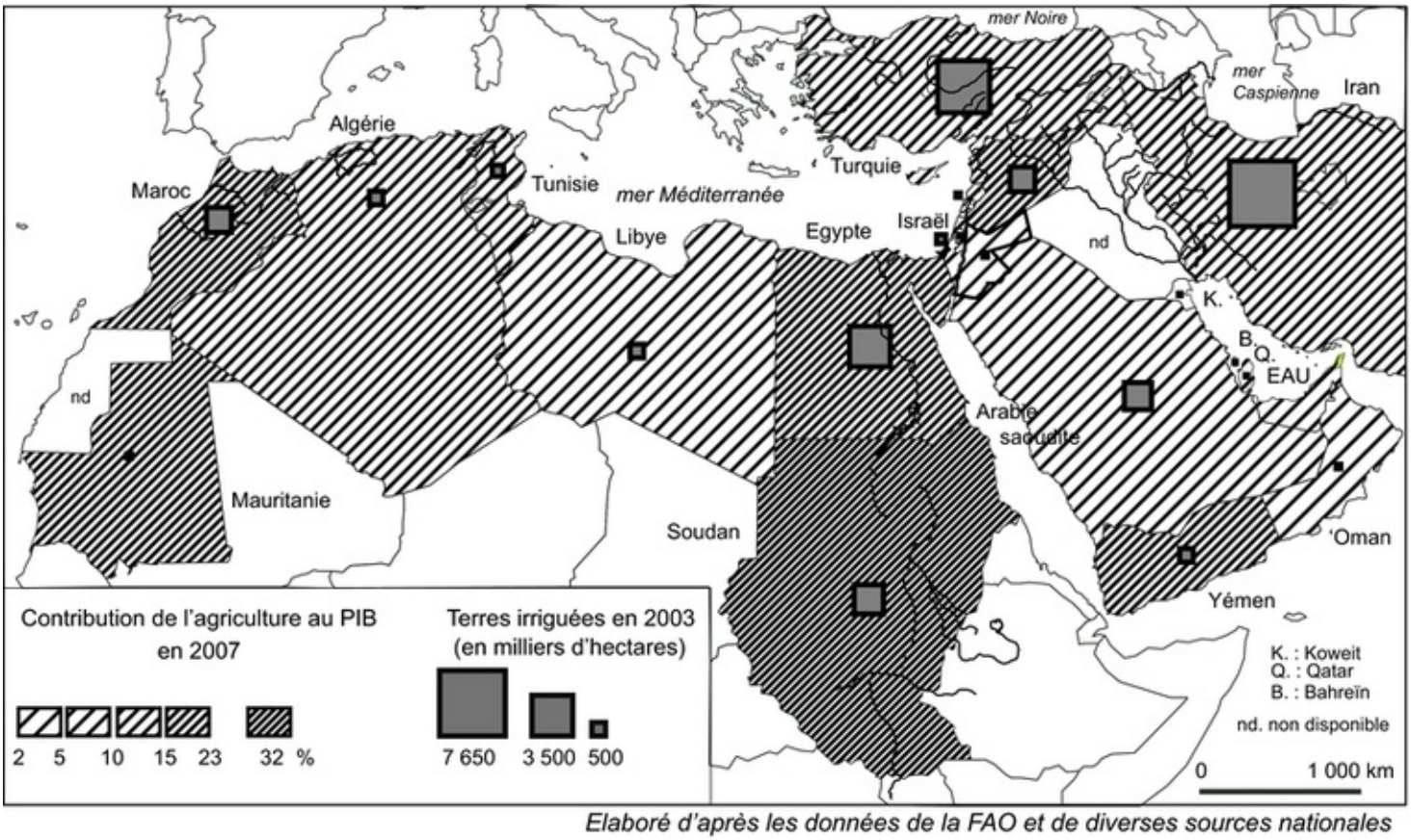

Figure 16 Poids de l'agriculture et irrigation

En 2003, les terres irriguées occupent le quart des terres arables, soit 29 millions d'hectares[104], le dixième du total mondial, contre 12 millions en 1963. Leur progression, rapide dans les années 1960-1970, au rythme de 3 % par an, ralentit et tombe à 1 % dans les années 2000. Quatre pays, l'Iran, l'Égypte, la Turquie et l'Arabie saoudite en concentrent 70 %.

– L'Iran est en tête avec 7,6 millions ha ; il reste le pays de l'hydraulique traditionnelle. Le très ancien et ingénieux système des qanat, galeries drainantes appelées foggaras ou khettaras au Maghreb et aflaj en 'Oman[105], en compte 50 000, s'étendant parfois sur de longues distances : 60 km à Yazd, 40 km en 'Oman. En Iran, 18 000 fonctionnent encore et mobilisent 7,5 Mrds m3, autant que les forages modernes profonds souvent responsables – avec la guerre Iraq-Iran et les sécheresses répétées – du tarissement des nappes phréatiques, de la faible progression des terres irriguées dont la part dans la surface agricole utile (SAU) stagne autour de 40 %. Les grands barrages construits dans l'Elbourz (Sefid Roud, 1,2 Mrd m3), les Zagros (barrage du Dez, 3,3 Mrds m3), ou dans la région d'Ispahan (Shâh Abbâs, 1,2 Mrds m3) sont un précieux complément.

– L'Égypte est certes le vieux pays de l'irrigation, mais depuis l'édification, sur le site de l'ancien barrage d'Assouan, du Sad al- 'ali ou haut barrage (75 Mrds m3), elle a pérennisé son agriculture, multiplié les récoltes et augmenté, par bonification, son espace agricole d'un million d'hectares. La Syrie a fait de même, toutes proportions gardées, sur le cours de l'Euphrate en aval du barrage de Tabqa (12 Mrds m3), comme sur celui de l'Oronte autour de retenues plus modestes (Rastan, Méhardé et Acharné) et d'un réseau de pompes modernes développé dès la fin des années 1940. L'Iraq, aux réservoirs naturels gigantesques (Tarthar, Abou Dibbis), a surtout fait des efforts en matière de drainage des basses terres de Mésopotamie avec notamment l'achèvement en 1992 du canal al-Qadissya qui court sur plus de 560 km, de Baghdad au rivage du golfe Arabo-Persique[106].

– La Turquie apparaît comme la nouvelle puissance hydraulique du Moyen-Orient. Sa superficie irriguée est passée de 1,3 à 5,2 M. ha entre 1963 et 2003, certes du fait de son grand projet du GAP (Güneydogu Anadoli Projesi) qui a érigé de grands ouvrages sur l'Euphrate et le Tigre (Atatürk et ses 48 Mrds m3 pour une capacité de 128 Mrds m3 et 900 000 ha irrigués, Keban et ses 31 Mrds m3, Karakaya, Birecik, etc.)[107], mais aussi la multitude de barrages, 170 en tout, qui arment son dense réseau hydrographique et multiplient les périmètres d'irrigation [De Tapia, 2007] .

– L'Arabie saoudite est l'équivalent de la Turquie en zone aride. À coup de grands équipements, de subventions et de prix garantis, l'Arabie saoudite a développé, sur les nappes profondes du grès nubien, de nombreux périmètres irrigués (au total 1,6 million ha) dont la densité notamment des systèmes de pivots, lisible sur une image satellitaire au cœur de l'Arabie déserte, est impressionnante. On peut en rapprocher, toutes proportions gardées, le cas des Émirats arabes unis et celui de la Libye et sa grande rivière artificielle.

– Le Maroc, grâce à une centaine de barrages dont les plus grands sont le récent al-Wahda sur l'Oued Ouergha, affluent du Sebou et al-Massira sur l'Oued Oum er-Rbi'a (respectivement 3,8 et 2,8 Mrds m3), est le pays de la grande hydraulique au Maghreb (1,5 M. ha irrigués). L'objectif fixé dans les années 1960 est atteint ; il devait mobiliser 40 % des investissements agricoles consentis au cours de la décennie 1970. C'est le seul pays du Maghreb à produire de l'électricité hydraulique : près de 14 % de l'énergie.

– Au Levant, Israël et le Liban ont un potentiel réduit mais relativement important puisque respectivement 45 % et 33 % des terres arables sont irriguées. L'État hébreu accapare pour cela, comme pour satisfaire des besoins urbains croissants, les eaux régionales du Jourdain et détourne celles des aquifères de Cisjordanie vers la National Water Carrier réalisée dans les années 1950 dès avant l'échec du plan de partage des eaux de Johnston. Le pays des cèdres, peu équipé en barrages, met à profit les résurgences à différents étages du Jabal Liban entre 800 et 1 400 m, pour conforter une riche agriculture en terrasses développées depuis l'installation des communautés maronites dès avant le ixe siècle. L'irrigation se concentre surtout dans le centre et le nord de la Beqa' autour de Nahr al-'assi (Oronte) et le littoral sud et nord. Le Liban compte aujourd'hui deux barrages, le Qaraoun réalisé dans les années 1960 sur le Litani (220 M. m3), et le modeste ouvrage de Chabrouh (8 M. m3) mis en eau en 2007, le seul des 17 barrages du plan décennal 1999-2008 à voir le jour, alors qu'un milliard de m3 terminent leur course dans la mer [Blanc, 2008] . L'exploitation du Litani en particulier s'est heurtée à une situation de guerre permanente : occupation israélienne, tension frontalière, guerre de 2006.

L'irrigation s'accompagne inévitablement d'emploi intensif d'engrais dont la consommation régionale, en deçà du demi-million de tonnes en 1961, est multipliée par 7 en 1980, puis par 2 en 2006, pour atteindre enfin 8 millions de tonnes en 2008 ; c'est toutefois à peine 4,5 % de la consommation mondiale. La Turquie en consomme le tiers – ses besoins progressent à un rythme deux fois plus rapide que ceux de la région –, suivie par l'Iran qui en absorbe le quart, soit 100 kg/ha du fait de surfaces consacrées aux cultures non irriguées plus importantes. C'est trois fois moins qu'en Égypte, Israël et la Syrie qui, du fait d'une agriculture irriguée plus intensive, consomment entre 300 et 400 kg/ha.

3. Évolution des productions agricoles. Entre déficits et excédents

– L'objectif de l'autosuffisance alimentaire est censé passer par la production céréalière. Or celle-ci ne que tripler en près d'un demi-siècle malgré de lourds investissements en machines et en engrais : 104 Mt en 2007 pour un rendement moyen de 20 q/ha, à peine doublé dans le même laps de temps. Turquie, Iran et Égypte en sont les principaux producteurs ; ils assurent près des trois quarts de la production régionale sur moins de la moitié des emblavures.

De manière générale, les cultures céréalières sont omniprésentes mais se répartissent selon la qualité des sols et les conditions climatiques : les rendements les plus faibles et les céréales pauvres telle l'orge dans les zones semi-arides, le blé sur les sols lourds assez bien arrosés ou irrigués, le maïs et le riz dans les zones irriguées.

Les rendements ne cessent d'augmenter dans les pays où les céréales sont partiellement ou totalement irriguées, au point d'atteindre les meilleurs niveaux mondiaux enregistrés en culture pluviale, en Égypte surtout qui obtient 77 q/ha pour les céréales (3e rang mondial) et 65 pour le seul blé (8e rang), suivie de l'Arabie saoudite dont la production excessivement mécanisée donne respectivement 45 et 58 q/ha. Ces deux pays doivent également la progression remarquable de leur production à l'extension des surfaces emblavées, augmentées d'un million d'hectares depuis 1960 en Égypte et doublées en Arabie saoudite. Libye, Liban et Israël augmentent sensiblement leur production tout en réduisant leurs emblavures, de moitié pour ce dernier. Les aléas de la production irakienne (3,4 Mt en 1990, 900 000 t en 2000 puis 2,7 Mt en 2007) tiennent aux troubles liés aux guerres du Golfe et à l'embargo.

Tableau 19 Les grands producteurs agricoles
(en 2007, sauf indication contraire)

	% de l'agriculture dans le PIB	Terres irriguées 1 000 ha (2003)	Céréales en Mt	Fruits et légumes en Mt	Plantes sucrières en Mt	Fruits à coque en M qx
Turquie	12	5 215	30,21	36,84	14,80	8,71
Iran	14	7 650	23,10	28,10	11,00	5,29
Égypte	15	3 422	22,06	23,74	21,80	0,34
Syrie	23	1 333	5,45	4,68	1,15	1,73
Maroc	19	1 445	2,54	7,52	3,90	0,81
Soudan		1 863	6,57	2,89	7,50	
Région entière	7		103,64	131,79	60,24	18,64

Élaboré d'après les données de la FAO.

Dans les pays à culture céréalière pluviale, les rendements ont peu augmenté, doublant ou triplant à partir de valeurs initiales très faibles variant entre 3 et 10 q/ha, sur des surfaces emblavées parfois restées inchangées, comme en Turquie, et variables d'une année sur l'autre en fonction des aléas climatiques dans les trois pays du Maghreb. Aussi les productions maghrébines varient du simple au quadruple. La Turquie et l'Iran restent relativement moins sensibles aux variations, l'une à peine concernée par la semi-aridité, l'autre utilisant partiellement l'irrigation notamment dans les fonds de vallées aménagés en terrasses ou dans les grandes aires irriguées. Les rendements les plus faibles

restent ceux des pays les plus pauvres de la région : Soudan, Mauritanie et Yémen, malgré un potentiel en eaux renouvelables des deux premiers important.

– Des cultures industrielles destinées initialement à la satisfaction de besoins vivriers, sont également développées. Betterave sucrière et canne à sucre, anciennes spéculations en extension en Égypte et au Soudan (canne), précocement étendues en Iran et en Turquie (betterave), connaissent un essor remarquable, rapide au cours des décennies 1960, 1970 et 1980, ralenti ensuite mais jamais interrompu. La production, multipliée par 7, atteint 30 Mt pour chacune des deux spéculations. Les trois puissances sucrières sont la Turquie qui fournit 53 % de la production betteravière régionale, venant surtout d'Anatolie où cette culture est associée au blé, l'Égypte qui produit 50 % de la canne et 19 % de la betterave et l'Iran que des progrès très rapides ont hissé au 3e rang régional avec 5,3 Mt de canne et autant de betterave cultivée surtout au Khorasân, en Azerbaïdjan et près de Téhéran. Le Maroc suit de loin, avec son programme sucrier démarré dans les années 1960, concentré particulièrement dans les périmètres irrigués du Gharb, du Tadla et des Doukkala. Ailleurs, ces cultures sont absentes ou ont dû être abandonnées au profit du raffinage de sucre brut importé (Algérie, Yémen, Israël).

– Le plus grand essor est cependant celui des cultures maraîchères et fruitières (132 Mt en 2007), certes dans les pays méditerranéens producteurs traditionnels mais aussi dans les pays arides pétroliers qui leur accordent, comme à la production de viandes rouges et blanches, et de lait, un intérêt accru. La production régionale initialement importante (30,9 Mt en 1961) quadruple en moins de 50 ans, sur une surface à peine doublée (de 4 à 8,7 M ha). Dès le milieu des années 1990, elle dépasse, avec ou sans l'Iran, la rive européenne de la Méditerranée ; en 2007, la Turquie surpasse l'Italie et l'Iran égale l'Espagne. La part de la région dans la production mondiale demeure cependant bloquée entre 9 et 10 %.

Tableau 20 Évolution des cultures maraîchères et fruitières

	1961	1970	1980	1990	2000	2007	Variation 1961-2007
Superficie en M. ha	4	4,6	5,7	7,1	8,3	8,7	x 2,2
Légumes frais	1,6	2	2,7	3,2	3,7	4	x 2,6
Fruits	2,4	2,6	3	3,9	4,6	4,7	x 1,9
Production en Mt	30,9	41,4	61	90,1	122,8	131,8	x 4,3
Légumes	16,9	23,9	38	56,8	76,8	84,3	x 5,0
Fruits	14	17,5	23	33,3	45,9	47,5	x 3,4

Élaboré d'après les données de la FAO ; valeurs arrondies.

Cet essor a répondu à la fois aux besoins croissants des marchés urbains, à l'expansion des classes moyennes dans les années 1970-1980 et à la montée des marchés internationaux de produits frais en particulier l'Europe et les pays pétroliers de la région. La production excède ainsi de loin la demande locale pour nombre de spéculations maraîchères et fruitières. Le rapport production/consommation montre une autosuffisance statistique quasi générale, y compris pour l'Algérie pourtant retardataire en matière de développement agricole, à l'exception des pays pétroliers d'Arabie, de la Mauritanie et du Soudan. Il révèle surtout que les excédents sont dégagés par 16 pays sur 22 dans l'une ou/et l'autre

des spéculations, se situent fréquemment entre 20 et 50 %, voire plus de 100 % comme pour les légumes frais en Jordanie, fournisseur des pays du Golfe.

4. Entre autosuffisance et dépendance alimentaire. L'insertion dans les échanges mondiaux

S'il est vrai que l'essentiel des excédents est dégagé par des pays autosuffisants tels que la Turquie ou la Syrie, ou qui sont sur le point de l'être (Iran et Égypte), ceux-ci sont également le fait de pays très déficitaires en produits vivriers : Israël, Tunisie, Maroc, Libye, Liban. Cette contradiction explique partiellement les faibles niveaux d'autosuffisance. La maîtrise insuffisante des prix et des plans de culture – quand ceux-ci ne sont pas purement et simplement abandonnés – par les États tient à la récente et rapide ouverture libérale et à la reprise de la concentration de la propriété y compris dans les périmètres irrigués, la recrudescence de l'investissement urbain dans les campagnes (dans la montagne libanaise, au Jabal Druze syrien, autour du Caire ou d'Alger, etc.). Elle a suscité partout un engouement vif pour les cultures spéculatives, faisant stagner des cultures à l'instar des cultures sucrières au Maroc dont le niveau d'autosuffisance en sucre régresse, de 65 % à la fin des années 1980 à 47 % en 2006[108].

La notion d'autosuffisance alimentaire est toutefois très relative. Elle est évoquée, souvent avec nostalgie, à propos des années 1960-1970, alors que l'on sait combien les habitudes alimentaires étaient peu diversifiées et la sous-nutrition et la malnutrition très répandues. L'autosuffisance affichée en viandes est fictive dans le cas des pays du Maghreb, de l'Égypte ou de l'Iran et plus encore pour le Soudan ou la Mauritanie. La consommation est bridée par des niveaux de prix élevés et des revenus très bas, au point de reconduire une situation réputée révolue lorsqu'un grand nombre d'habitants n'avaient vraiment accès à la viande rouge qu'à l'occasion de l''Aïd al-adha (célébration du sacrifice). Il en est presque de même du lait dont les subventions à la consommation sont supprimées ou drastiquement réduites et dont la consommation sous forme de produits dérivés est encore généralement limitée aux classes moyennes ou aisées.

La structure des productions agricoles est presque partout affectée d'un déséquilibre entre cultures vivrières et cultures commerciales. Aussi la région est-elle contrainte d'importer nombre de produits vivriers comme elle est appelée à exporter ses excédents.

La dépendance alimentaire est le symbole des difficultés des agricultures de la région. En 2006, les importations agricoles du Maghreb – Moyen-Orient s'élèvent à 55,31 Mrds $ soit 117 $ pour 1 000 habitants et 20,8 % de la valeur globale des importations. Plus frappante est cette forte insertion dans les échanges mondiaux qui prend son élan dès avant le choc pétrolier et qui, dopée par les nouveaux revenus, s'accélère (figure 17). Elle peut cependant paraître modeste – surtout en matière d'exportation du fait du poids des hydrocarbures –, au regard des performances des pays nord méditerranéens. Les importations agricoles de la région sont ainsi inférieures à celles de l'Espagne et de l'Italie réunies et les seules exportations ibériques dépassent largement celles de notre région. L'insertion dans les échanges est surtout une dépendance que traduit la faible couverture régionale des importations par les exportations : 39 % (figure 18). Seules la Turquie, la Tunisie et la Syrie – l'agriculture est fortement subventionnée dans ce pays – assurent cette couverture, l'Iran en est très proche grâce à son potentiel d'exportation. Maroc, Jordanie et Israël ne l'atteignent qu'à moitié quand les pays pétroliers à fort poids démographique (Algérie, Iraq, Arabie saoudite) ou peu peuplés (les pays du Golfe), affichent des exportations dérisoires ou particulièrement faibles au regard de leurs importations. Ce sont de simples réexportations dans le cas des Émirats arabes unis. Le

déséquilibre, formé dès les années 1970, ne cesse de s'aggraver sous l'effet conjugué de la croissance démographique et de l'amélioration de l'alimentation qu'implique la transformation des modèles de consommation. Il exige l'importation de produits à valeur ajoutée élevée comme le lait, les huiles, le beurre, etc.

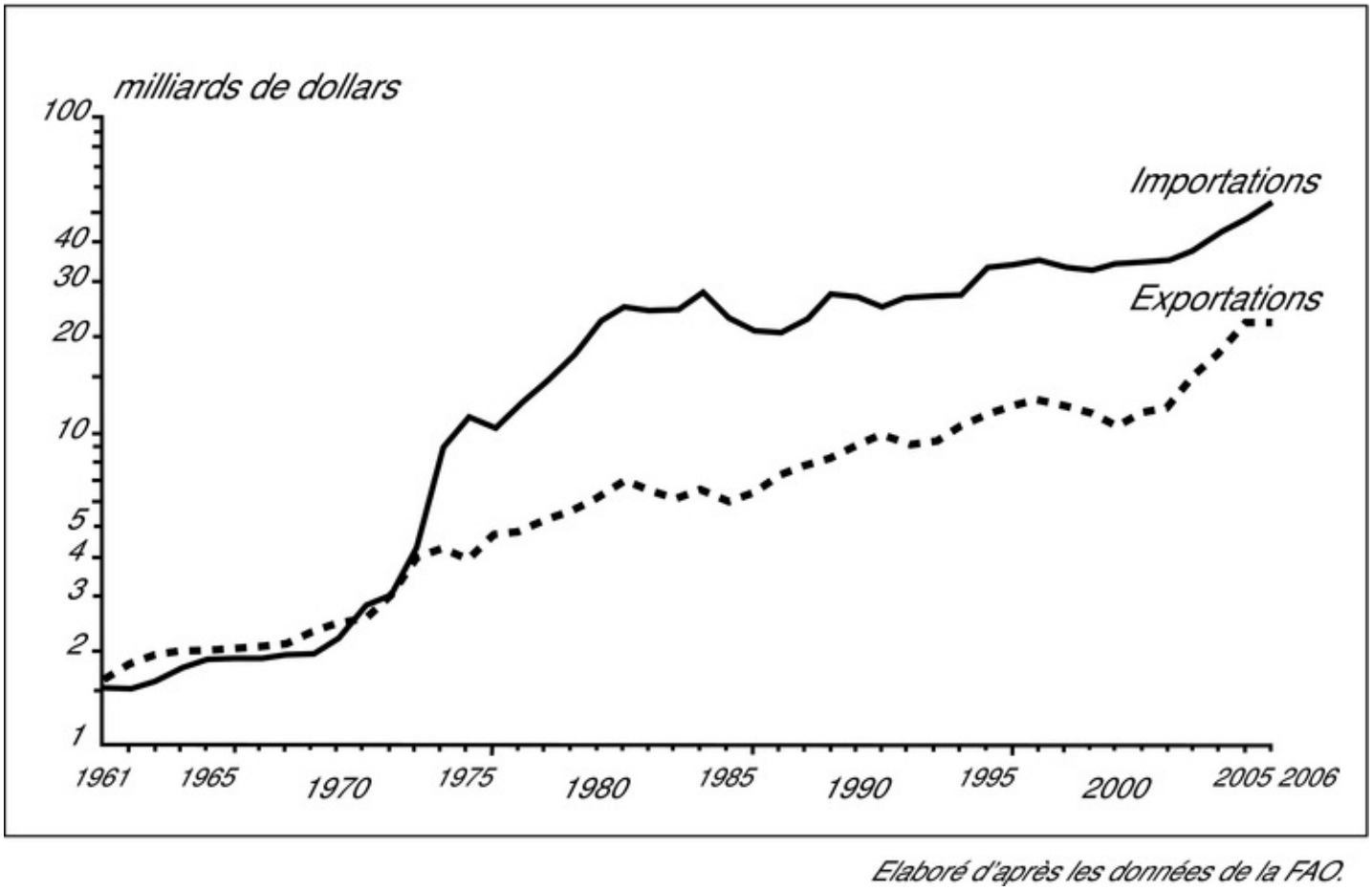

Figure 17 Maghreb et Moyen-Orient. Évolution des importations et des exportations agricoles

La structure des importations agricoles donne un aperçu des limites auxquelles se heurtent les efforts de développement de la production agricole et des implications des choix des cultures. Les céréales constituent encore le principal poste d'importation alimentaire dans la région : 63 Mt en 2006, pour une facture de 12 Mrds $, soit 22 % de la valeur des importations agricoles ; entre 30 et 40 % pour l'Égypte, l'Algérie, l'Iraq, la Libye, le Soudan, la Tunisie et le Yémen ; rarement en dessous de 10 %, en Turquie, au Qatar et à Bahreïn.

Tableau 21 Les importations de céréales

	1961	1970	1980	1990	2000	2006
En millions de tonnes	6,98	8,4	27,3	40,8	67,5	63,1
En % de la valeur des importations agricoles	31,3	26,8	28,7	27,3	30,3	21,6

Leur progression en tonnage et en valeur absolue est impressionnante mais leur part dans la valeur

des importations agricoles est contrainte par la montée en puissance des achats d'autres produits plus valorisés : lait, sucre, viandes qui représentent chacun 7 % environ, et atténuée, on l'a vu, par les progrès de la production céréalière. Son irrégularité en valeur tient certes à la variation des cours, mais aussi à la production elle-même irrégulière, en particulier dans les pays où domine la culture pluviale, tels que le Maroc, l'Algérie ou l'Iran dont la croissance récente des importations est due à la sécheresse qui a sévi en 2007 et 2008.

À ces importations de produits de base répondent des exportations dans lesquelles les fruits et légumes tiennent une place majeure : 44,4 % (légumes frais, fruits en particulier agrumes, dattes, olives, fruits et légumes secs), suivis par les huiles végétales et animales (10,4 %), les céréales et dérivés (8,2 %), l'huile d'olive (6,8 %), le sucre, le tabac et les boissons (8 %) et autres produits d'élevage, etc. Quelques pays apparaissent comme de véritables puissances agricoles exportatrices. La Turquie, en tête, exporte pour 6 Mrds $ de produits, pour moitié transformés, et dont la très grande variété est à la mesure de la diversité naturelle du pays et d'une très ancienne insertion dans les échanges agricoles internationaux. Vient ensuite l'Iran (2,9 Mrds $) aux exportations très spécialisées dans les fruits (65 % des ventes) en particulier les fruits secs dont les pistaches qui rapportent plus d'un milliard de dollars. La Tunisie qui a fait le choix de promouvoir l'huile d'olive (80 % des exportations), le Maroc qui a également diversifié ses exportations jadis dominées par les agrumes (fraises, tomate d'industrie), la Syrie aux exportations variées, et le Liban apparaissent relativement performants, tout comme Israël qui a développé en particulier des cultures tropicales (avocats exportés à 50 %, bananes) et florales.

5. Redressement agricole et insécurité alimentaire

Malgré des variations annuelles notables, et à l'exception des pays les plus pauvres très sensibles aux aléas climatiques (Mauritanie[109], Soudan), en situation politique trouble (Soudan) ou dominée (Palestine), le PIB agricole progresse en même temps que le nombre d'agriculteurs baisse. Il double entre 1980 et 2004, à 110 Mrds $ constants valeur 2000, soit près de 9 % du PIB agricole mondial pour 7,1 % de la population. Il quadruple en Arabie saoudite dépassant celui de vieux pays agricoles tels que la Syrie ou le Maroc, triple ou presque en Iran, Algérie, Israël, Libye et en 'Oman. La longue baisse de sa part dans les PIB nationaux (de 30 % en 1976 à 15 % en 2004 en Égypte) semble enrayée ; celle-ci se redresse même en Algérie, critiquée il y a encore quelques années pour l'abandon de son agriculture mais dont le récent plan national de développement agricole donne les premiers fruits en dépit de gros gaspillages des ressources financières. Cette part n'en reste pas moins faible, 7 % pour la région en 2007, entre 10 et 20 % pour les pays de tradition agricole (Turquie, Égypte, Iran, Maghreb), en deçà dans les pays arides producteurs de pétrole. Le poids des hydrocarbures mais aussi la diversification économique par l'industrie et les services divers, particulièrement importante en Turquie, en Israël, au Liban et aux Émirats arabes unis l'expliquent en partie.

La croissance de la production agricole, au demeurant inégale (Turquie, Iran et Égypte en assurent 56 %), ne réduit pas pour autant la dépendance alimentaire pour au moins deux raisons. D'un côté, elle demeure encore insuffisante, en Iran qualifié par B. Hourcade de « jardin abandonné », en Iraq déstructuré par les guerres successives mais aussi en Algérie, ou encore en Égypte en mal de rationalisation de sa production. De l'autre, les réorientations culturales s'accélèrent, suscitées par la

politique des prix des États, devenue de moins en moins favorable aux cultures vivrières, du fait de l'ouverture libérale et des encouragements à l'exportation qui l'accompagnent, et de la montée des classes aisées et moyennes liées aux activités industrielles et tertiaires.

La contradiction entre exportation et dépendance se traduit localement par une insécurité alimentaire inégale, même si la croissance de la consommation d'aliments est quasiment partout supérieure à celle de la population au cours des quinze dernières années. Les pays pétroliers peuvent assurer leur sécurité alimentaire à coup d'importations massives ; ils adoptent depuis peu, en particulier depuis la crise financière, une stratégie qui renoue avec une pratique de plus en plus répandue et qualifiée par d'aucuns de néocoloniale : la mise en culture de terres hors de leurs propres territoires. Celle-ci s'opère selon diverses modalités : achat ou location de terres et mise en valeur directe, contrats d'affermage (aide financière et intrants d'un côté, travail et terres de l'autre) etc. Les acteurs en sont particulièrement des fonds souverains, des fonds alimentaires – parfois interétatiques – créés pour les besoins ou des entreprises privées. Les institutions internationales telles que la FAO espèrent obtenir que le développement rural soit intégré dans les contrats face à des investisseurs privés plus préoccupés par l'intensification de la production. L'Arabie saoudite déjà détentrice de 1 610 000 ha et les Émirats arabes unis de 1 280 000 en sont, avec la Chine (2 091 000 ha) et la Corée du Sud (2 308 000), les principaux acteurs dans le monde. Leurs possessions se situent dans les pays en développement, en particulier l'Indonésie, le Pakistan, le Soudan, etc. D'autres pays : Bahreïn, Qatar et le Koweït, mais aussi la Libye, l'Égypte voire la Jordanie sont également engagés, souvent par le biais de leurs fonds souverains, dans la « délocalisation agricole », dans des pays voisins (Soudan et Ouganda pour l'Égypte, le Mali pour la Libye) ou lointains (Asie du Sud-Est pour les pays du Golfe).

Ailleurs, les contre-réformes agraires (suppression des formes collectives de gestion des terres et privatisation, restitution de terres aux anciens propriétaires, levée des dispositions de protection des paysans locataires des terres, libéralisation des circuits commerciaux, etc.) recomposent la société rurale, produisent de nouveaux clivages sociaux et approfondissent surtout le déséquilibre entre produits vivriers et cultures spéculatives. Aussi, malgré la disponibilité des produits agricoles sur le marché, l'alimentation se dégrade aussi bien en quantité qu'en qualité parmi les catégories les plus défavorisées. Celles-ci sont de plus en plus nombreuses à mesure que l'ouverture contracte le marché de l'emploi et que la dollarisation des économies se généralise, favorisée par des dévaluations brutales (Égypte, Algérie, Turquie) ou une inflation sournoise et constante.

La sous-alimentation concerne encore en 2004 quelque 45 millions de personnes (deux fois plus qu'en 1990), soit 9 % de la population de la région (6 % en 1990), mais elle se concentre massivement dans les pays périphériques : Soudan (26 % des habitants) Yémen (38 %) et Mauritanie, mais aussi dans les territoires palestiniens (16 %) et en Iraq, pays dont les économies sont bloquées ou perturbées par l'occupation de leurs territoires ou/et les effets de guerres successives. Ailleurs, elle apparaît non significative (inférieure à 2,5 % aux Émirats arabes unis et en Libye) ou faible (entre 3 et 6 % pour les autres pays). En revanche, la malnutrition en particulier infantile y est répandue : le retard de croissance touche entre 10 et 24 % des enfants, allant jusqu'à 35 % en Mauritanie, 43 % au Soudan et 53 % au Yémen. Elle tient non plus à quelques habitudes alimentaires révolues mais à l'insécurité alimentaire qui touche de larges franges de la société y compris dans les pays pétroliers. L'augmentation des prix des produits alimentaires mondiaux répercutés au niveau national a aggravé cette insécurité et la crise de la fin de 2008 a annulé les effets de leur reflux temporaire.

Développement et risques.
La question de l’eau

Les choix de développement opérés par les différents pays, leur croissance somme toute rapide en dehors des périodes de crise, l’augmentation de la population malgré son tassement récent, une urbanisation dans l’ensemble encore rapide exercent une forte pression sur les ressources, en particulier sur le potentiel hydrique par ailleurs naturellement limité. Les réponses publiques, la gestion des ressources posent la question de la durabilité du développement dans ses dimensions écologiques larges, à la fois naturelle, économique et sociale.

1. Fragilité des ressources et risques

1.1. Défaut et excès d’eau, les risques liés à l’eau

La situation du Maghreb-Moyen-Orient en zone aride ou sur ses marges méditerranéennes au nord, tropicales au sud l’expose à la fois à un risque climatique majeur : la pénurie d’eau, et au risque hydrologique des inondations. Si les aléas demeurent dépendants de cycles naturels que d’aucuns trouvent déréglés par le réchauffement climatique dont on connaît cependant encore mal les effets sur les régimes hydrologiques, leurs dommages varient dans le temps et dans l’espace en fonction des vulnérabilités des sociétés et des territoires.

Le défaut d’eau exclut de l’agriculture tout le domaine aride et les espaces semi-arides très étendus voués à l’élevage extensif (hautes plaines maghrébines, steppe syrienne et jordanienne, etc.). L’écoulement endoréique y est la règle, entraînant, à la faveur d’une évapotranspiration intense, dépôts de sels et encroûtement des sols, présents jusque sur les espaces sublittoraux (Sahel tunisien, plaines oranaises…). L’aléa climatique tient aussi à l’irrégularité saisonnière et annuelle des précipitations, responsable des aléas de la production céréalière non irriguée.

Des potentialités en eaux renouvelables existent pourtant, certes limitées aux marges méditerranéennes et atlantiques les plus exposées aux masses d’air cycloniques océaniques (Atlas marocains) et aux fronts mobiles méditerranéens (monts telliens algéro-tunisiens, guirlandes des monts du Levant et d’Asie mineure). Les conditions géologiques notamment la présence de masses calcaires massives en transforment certaines (Montagne libanaise, Plateau du Golan, Monts de Cisjordanie, Moyen et Haut Atlas, Taurus, Zagros, Elbourz etc.) en de véritables châteaux d’eau. De riches terroirs se sont épanouis sur leurs versants ou à leur pied : Dirs marocains, replats étagés de la montagne libanaise, vallées des Zagros iraniens comme irakiens, versants ou dépressions karstiques du Taurus.

La fonte des neiges et la capacité d’absorption des formations calcaires permettent une alimentation régulière des cours d’eau (fleuves turcs, Oronte, Sebou, Litani et autres multiples nahr* libanais etc.) et un maintien d’alpages humides favorables aux transhumances montagnardes (Moyen-Atlas, Taurus, Elbourz). En revanche, les pluies torrentielles provoquent des inondations qui prennent d’autant plus la forme de catastrophes qu’elles se produisent fréquemment en automne sur des sols

desséchés et friables ou au printemps sur des sols gorgés d'eau. Elles sont fréquentes sur les marges méditerranéennes au contact entre plaque arabo-africaine et plaque eurasiatique (Rif-Tell, Zagros, Taurus) ou dans le prolongement septentrional du grand rift est-africain : alignement montagneux méridien du Levant, des monts de Cisjordanie à l'Amanus. C'est là qu'une tectonique vigoureuse se poursuit, que les pentes sont fortes même à des altitudes moyennes, le substrat rocheux instable et souvent friable et la couverture végétale méditerranéenne peu dense et dégradée par de très longues séquences de défrichement. Éboulements, glissements de terrains et ennoiement des cultures de plaines sont des situations fréquentes. Ils constituent aujourd'hui un risque pour la durabilité des grands ouvrages hydrauliques d'autant plus confrontés à l'envasement que leur réalisation ne se préoccupe que rarement de la restauration et du reboisement de bassins versants instables.

1.2. La pénurie exaspère les inégalités (figure 19 et tableau 22)

Le contexte méditerranéen éclaire davantage la rareté et la répartition inégale de la ressource en eaux renouvelables entre ses deux rives. La rive sud reçoit à peine 14 % des précipitations et abrite 5 % des écoulements. La somme des apports annuels d'eaux renouvelables en Méditerranée (572 Mrds m3) ne lui profite qu'à hauteur de 17 % dont 10 % pour le Nil, fleuve du reste allogène, qui en concentre 58 % (Margat, 2008). De même, au Moyen-Orient non méditerranéen, Euphrate et Tigre constituent l'essentiel des écoulements, la péninsule arabique restant exclue à l'exception des reliefs de 'Oman, du Yémen et du 'Assir nommé aussi l'Arabie heureuse qui bénéficient des effets de la mousson.

Le Maghreb – Moyen-Orient apparaît comme la région, au monde, la plus défavorisée en ressources disponibles renouvelables. Plus de la moitié des 28 pays en situation de pénurie (moins de 1 000 m3/hab.) lui appartiennent. Les deux tiers des pays de la région sont entrés depuis près de dix ans dans un état de carence absolue (moins de 500 m3/hab.). Seuls quelques pays échappent à la pénurie, surtout en raison d'apports fluviatiles allogènes (Iraq, Soudan, Mauritanie, Syrie) ; certains n'en restent pas moins vulnérables. Mauritanie et Soudan ont certes des ressources appréciables mais leur exploitation souffre d'insuffisances graves liées à la gestion publique et aux faibles revenus des populations.

De manière générale, les ressources en eau ne cessent de baisser sous l'effet de la croissance démographique et de l'intensification des usages agricoles et non agricoles.

Tableau 22 Eaux renouvelables en baisse et usage agricole dominant

	Eaux renouvelables totales en 2007 (en Mrds m³)	en m³ par an et par habitant			Usage agricole (en %)*
		1972	1992	2007	
Qatar		430	117	51	59
Yémen	2	317	155	94	90
‘Oman	1,65	1741	707	514	88,4
Syrie	12,6	2467	1246	819	87,9
Koweït		24	10	7	53,9
Émirats arabes unis	0,15	473	72	34	82,8
Arabie saoudite	2,2	383	140	97	88
Libye	0,2	276	132	97	82,8
Bahreïn	0,004	489	220	153	44,5
Jordan	0,65	529	256	158	65
Palestine	0,087	739	359	208	45,2
Israël	0,56	579	369	257	57,8
Algérie	10,2	799	440	345	64,9
Tunisie	3,4	863	539	456	82
Égypte	56	1542	950	716	86,4
Maroc	22	1801	1128	929	87,4
Liban	3,8	1751	1425	1082	59,5
Soudan	62,5	4045	2263	1595	96,7
Iran	106,3	4505	2323	1898	92,2
Iraq	74,3	6932	3956	2564	78,8
Turquie	173,8	5598	3677	2926	73,8
Mauritanie	11,1	9367	5442	3632	88,2

Source : Base de données Aquastat, FAO.

2. Aménagements hydrauliques et usages, entre développement et risques

2.1. Sociétés, politique et risques géopolitiques

Confrontées à ces risques climatiques et hydrologiques, les sociétés traditionnelles ont dû s’adapter et structurer leurs activités en fonction de ces aléas. Elles ont ainsi développé des techniques de maîtrise de l’eau allant du simple barrage de dérivation aux qanat les plus sophistiqués moyennant des règles strictes et consensuelles de distribution de l’eau. Elles se sont organisées en véritables

sociétés hydrauliques très tôt coiffées par des pouvoirs politiques centralisés. Dans le berceau de la « révolution » néolithique, entre Croissant fertile, Anatolie et Égypte, la maîtrise et la réglementation de l'eau en vue de l'irrigation puis l'urbanisation qui lui est liée coïncident avec la construction d'entités politiques centralisées et hiérarchisées à partir du IVe millénaire et surtout du IIe millénaire. Empires et royaumes organisaient les travaux et l'irrigation à leur profit comme les échanges de produits d'agriculture et d'élevage.

Au xxe siècle, la formation d'États-nations et l'usage séparé de la ressource hydraulique engendrent des conflits d'autant plus récurrents que les besoins ne cessent de croître. L'expansion israélienne au Proche Orient entraîne l'exil de Palestiniens, de Syriens et de Libanais partis gonfler les populations de 'Amman-Zarqa, Damas, Beyrouth et des villes-camps de Gaza ou de Cisjordanie. Les besoins se trouvent accrus par ces accumulations humaines comme par les vagues d'immigrés juifs installés en Israël et dans les colonies des territoires occupés alors même que les ressources s'amenuisent. Israël accapare en effet les nappes du Golan annexé comme celles de Cisjordanie occupée et l'essentiel du débit du Jourdain (1 Mrd m3) détourné en amont du Lac de Tibériade vers la conduite nationale (National Water Carrier) qui achemine l'eau hors du bassin du fleuve. Le besoin de mobilisation des eaux continentales amplifie des risques géopolitiques préexistants dans une région où les principaux fleuves sont interzonaux, en l'occurrence le Nil, le Tigre et l'Euphrate, ou partagés par plusieurs pays (Jourdain). L'Égypte dépend ainsi à 100 % de sources extérieures et la Syrie à 70 %.

Tensions et conflits pour l'eau interviennent presque toujours sur une situation déjà conflictuelle autour de la terre et du tracé des frontières. En détournant les eaux du Jourdain hors de son bassin versant et en accaparant 480 des 650 M m3 des eaux des nappes des monts de Cisjordanie, Israël poursuit certes un objectif économique : augmenter la production agricole, mettre en valeur le désert du Néguev (Naqab) et donner une assise économique aux colonies implantées en Cisjordanie. Elle n'en affirme pas moins, par là, une quête de légitimation territoriale et un contrôle sur les territoires conquis. Israël, en alignant, tout au long de la rive droite du Jourdain, une guirlande de colonies pratiquant une agriculture intensément irriguée, fait de l'eau un marqueur de territoire (figure 4). L'appropriation de l'eau réaffirme le marquage du territoire qui progresse par pulsions colonisatrices vers l'« Eretz Israël », le Grand Israël, l'horizon rêvé par les porteurs du sionisme politique, augmentant ainsi le sentiment d'humiliation face à l'occupation et la frustration des populations palestiniennes soumises à de très fortes contraintes qui entravent le développement de leurs activités notamment agricoles.

2.2. Mobilisation des eaux et irrigation : la pénurie s'aggrave

La mobilisation moderne des eaux notamment par les barrages en béton armé se généralise à la région à partir des années 1960. L'étude de l'irrigation a montré que son développement, depuis les années 1950, a permis d'étendre les surfaces cultivables, et surtout, en se pérennisant, d'intensifier la mise en valeur.

L'agriculture est ainsi le principal destinataire des eaux mobilisées : 80 % environ pour l'ensemble de la région, variant de 58 % à 97 % selon les pays, à l'exception des deux cités-États de Koweït et Bahreïn et les territoires palestiniens. Les barrages de la région sont du reste édifiés essentiellement aux fins d'irrigation ; ils permettent également de lutter contre le risque des crues et de fournir dans

plusieurs pays (Égypte, Turquie, Syrie et Maroc) l'électricité hydraulique nécessaire aux projets d'industrialisation et à la consommation domestique. Leurs effets ne sont pas que positifs (voir plus loin les cas du Nil et du Gharb). La course aux barrages s'accompagne rarement d'aménagement des bassins versants à l'équilibre naturel fragile et à l'occupation humaine encore dense. L'envasement qui en résulte peut annihiler en une génération, les efforts de mobilisation entrepris. En Algérie, les barrages réalisés pendant la période coloniale ont déjà perdu près de la moitié de leurs capacités à l'indépendance. L'envasement atteint 133 M m3 par an dans l'ensemble des barrages maghrébins ; c'est au Maroc qu'il est le moins intense encore que six des 25 plus grands barrages sont envasés à plus de 40 % de leurs capacités initiales. Les limites financières comme la situation sociale défavorisée de la paysannerie sont des contraintes à la mise en œuvre des projets d'aménagement des versants quand ils existent. Des barrages sont surélevés ou désenvasés à coup de frais et leur abandon est porteur de diverses pollutions.

La mobilisation des eaux renouvelables est une constante des politiques agricoles et plus généralement économiques et sociales. Atteignant ou s'approchant inéluctablement des limites du potentiel en eaux de surface, elle s'intensifie pour les nappes superficielles dont la recharge est partout inférieure aux prélèvements, facilitant les intrusions marines et leur surcharge en chlore comme dans la Djeffara tuniso-libyenne surexploitée, sur le littoral israélo-palestinien surpeuplé ou encore l'étroite plaine de la Batina omanaise aux 170 000 puits. Dans le Sud marocain, les nappes de Sous-Massa sont mises à mal par plus de 300 forages creusés depuis le début des années 1980, en dépit de la réalisation de trois barrages (870 M. m3). Le déséquilibre résulte dans ce dernier cas de l'introduction de cultures grosses consommatrices d'eau en particulier la banane (suite à l'interdiction d'importation en 1979), les fleurs ou d'autres spéculations d'exportation, pratiquées sous serre bénéficiant à des entrepreneurs citadins absentéistes (le tiers des exploitants) auxquels nombre de paysans, incapables de profiter de la modernisation, ont dû céder leurs terres. En Syrie dont on sait les performances agricoles (accroissement d'1 M. ha irrigués depuis les années 1970, un des meilleurs exemples d'autosuffisance alimentaire), 70 % de la progression des surfaces irriguées relèvent non des barrages publics mais de l'exploitation intense des ressources souterraines. La diversification des cultures a pour rançon le gaspillage aggravé par les pratiques d'irrigation d'été (riz, canne à sucre, plantes tropicales), l'abattement des nappes et une pollution avancée.

L'épuisement affecte encore plus les aquifères profonds aux eaux fossiles des déserts d'Arabie et du Sahara dont on sait que la recharge est actuellement nulle. Il est ainsi irréversible. Certes leur volume théorique est considérable : 700 000 Mrds m3 pour le bassin libyen de Morzouq et autant pour l'Arabie, entre 50 000 et 60 000 dans le Bas-Sahara algéro-tunisien et le désert égyptien, mais le volume exploitable est inconnu, il ne dépasserait toutefois pas 10 % des réserves. Leur exploitation quasi minière (près de 2 Mrds m3 par an en Libye, 10 Mrds m3 en Arabie) par de grandes sociétés capitalistes fortement subventionnées (Arabie saoudite), des entreprises publiques en Libye, des entrepreneurs urbains ou des paysans aisés en Algérie, à des fins d'irrigation moderne sous forme de rampes-pivots motorisées dans des contextes d'évaporation intense ne peut que précipiter leur épuisement. Dans le Bas-Sahara algérien, à l'inverse de la mise en valeur traditionnelle qui maintient la stabilité du niveau des nappes d'eau, les forages des exploitations modernes augmentent considérablement les prélèvements (jusqu'à 200 l/s) et par là même les rejets dans la nappe superficielle qui, à terme, affleure, accroît la salure des eaux et asphyxie les terres [Côte, 1998] .

Après une expérience décevante de « reverdissement » du désert à la saoudienne, permise par l'utilisation de main d'œuvre immigrée africaine, la Libye choisit de transférer l'eau fossile des

bassins de Koufra et de Morzouq vers son littoral, par une conduite appelée Grande rivière artificielle dont le coût final devrait égaler 32 Mrds $. L'objectif est de relancer l'agriculture du littoral tripolitain éprouvé par la salinisation des terres et des nappes surexploitées, créer de nouveaux périmètres dans le Golfe de Syrte et en Cyrénaïque, au plus près des marchés urbains et du marché de travail. La conduite alimente d'ores et déjà le chapelet des villes littorales notamment Tripoli et Benghazi, mais aussi les centres industriels de Misrata ou de Ras Lanouf et deux grands périmètres irrigués y sont développés.

Aussi, dans tous les pays arides, les prélèvements dépassent les ressources disponibles : 2 700 % au Koweït, 1 400 % en Arabie saoudite, 770 en Libye et 560 % au Qatar.

2.3. Élargissement sectoriel et spatial des besoins. Des compétitions à la gestion de la demande

La croissance des populations urbaines, l'aspiration des ruraux à l'accès à l'eau potable et la diversification des activités modifient l'image d'un usage de l'eau dominé par l'agriculture. Le développement industriel a besoin d'eau pour les process de fabrication, la protection contre les incendies, ou encore les systèmes de refroidissement en cas de localisation non littorale. Le tourisme balnéaire international est un gros consommateur d'eau potable, comme les équipements de diverses natures : scolaires, sportifs, etc. La part de la consommation agricole a pourtant, depuis le milieu des années 1990, enrayé son recul sauf dans les pays où l'activité agricole est marginale (Bahreïn, Koweït) ou en Palestine où l'agriculture subit les contraintes de la colonisation israélienne. Elle s'est même légèrement redressée en Algérie et en Israël. La satisfaction des besoins non agricoles semble bénéficier de la croissance de la mobilisation des eaux observée dans quelques pays (Iran, Maroc, Algérie, Iraq avant l'invasion américaine) mais elle demeure dépendante des arbitrages faits entre les secteurs économiques.

Longtemps, le débat autour de l'utilisation des eaux est resté confiné dans une vision qui oppose l'agriculture aux secteurs industriel et urbain présentés comme des concurrents « prédateurs ». Des concurrences entre usages résultent de la coïncidence, dans les années 1970, entre l'expansion sans précédent de l'irrigation et de l'explosion urbaine. Ce sont encore des réalités d'autant plus redoutables que les régions sont situées en zone semi-aride ou aride et que l'apport de populations urbaines, d'industries, d'activités touristiques, ne s'accompagne que rarement de recherche de nouvelles ressources.

Pour satisfaire les besoins grandissants, les États ont souvent répondu, parfois dans l'urgence, par des politiques d'accroissement de l'offre, de réalisation de nouveaux ouvrages toujours plus grands, de transferts régionaux et de forages plus nombreux et plus profonds. Depuis les années 1990, de nouvelles politiques émergent sous la pression des institutions financières internationales. Elles donnent théoriquement la priorité à la gestion rationnelle de la ressource et à l'implication des pouvoirs locaux et des populations, l'objectif étant d'agir sur la demande. À défaut d'une allocation planifiée de la ressource, la reconnaissance des besoins autres qu'agricoles en particulier des besoins domestiques est imposée par les instances internationales (voir les « Objectifs du millénaire du développement »). On reconnaît ainsi la nécessité de rationaliser l'usage agricole dont il est admis des taux de pertes de 50 % par évaporation et infiltration du fait de l'utilisation fréquente de l'irrigation par gravité et des seguiate en terre. L'utilisation à grande échelle des techniques qui privilégient l'économie et l'efficacité de l'eau d'irrigation (goutte à goutte, sélection d'espèces

adaptées à l'eau saumâtre) reste l'apanage d'Israël et des pays pétroliers du Golfe. Les techniques modernes ne concernent ainsi que 17 % des terres irriguées en Syrie. Or une réduction de ces gaspillages pourrait assurer une très grande part de l'alimentation des villes, comme réduire la salinisation des terres agricoles. La solution réside toutefois également et surtout dans la réorientation des productions agricoles vers des spéculations moins consommatrices d'eau, ce à quoi appellent désormais les experts de la Banque mondiale, et plus largement dans la rationalisation de l'eau agricole à laquelle a appelé le Forum de l'eau d'Istanbul en 2009. C'est un choix qui appelle un arbitrage fort des États et surtout un renoncement, à tout le moins une atténuation de la course au positionnement dans les échanges mondiaux de produits agricoles, sans réelle considération pour les besoins alimentaires locaux. Il appelle ponctuellement la limitation de la consommation de certains produits agricoles tels que le qat*, responsable au Yémen de plus du quart de la consommation d'eau. La culture de cette plante euphorisante prisée des Yéménites est très rentable. Contrôlée par des notables, elle occuperait le tiers des surfaces irriguées du pays.

Ces choix s'imposent d'autant plus qu'au regard des quantités d'eau consommées, les performances de l'agriculture ne sont ni économiques (la part dans le PIB ne dépasse que rarement 15 %) ni sociales : les besoins alimentaires ne sont pas satisfaits et les spéculations exportatrices profitent à des groupes sociaux influents majoritairement urbains d'une part comme les réformes libérales et la mécanisation accrue ont entraîné un recul de l'emploi agricole d'autre part.

3. Deux exemples d'aménagements et d'usages agricoles des eaux

3.1. Entre bienfaits et risques : le barrage d'Assouan et l'agriculture en Égypte

L'exemple du Nil est emblématique des progrès de l'agriculture stimulés par un grand équipement hydraulique, mais aussi des risques qu'il présente. Présenté parfois comme une forme « mégalomanique » d'inscription dans l'histoire de son initiateur Nasser, le Sad al-'ali ou haut barrage est construit avec l'aide financière et technique des Soviétiques dans les années 1960. Il retient 74 Mrds m3 sur un débit annuel du Nil de 83 Mrds m3 pour une capacité de 165 Mrds. Le Soudan en conserve une vingtaine en vertu de l'accord de déplacement des populations nubiennes. Les besoins actuels dépassent d'ores et déjà les quantités normalement emmagasinées.

Le barrage épargne à l'Égypte les dangereuses crues de 1964, de 1973 et surtout celle de 1996 qui a roulé 130 Mrds m3 [Ayeb, 2001] . Le pays n'est pas touché par la sécheresse qui a sévi en Afrique en 1972-1973 et entre 1983 et 1988. Le barrage devait aussi permettre à l'Égypte de faire face aux besoins d'une population en croissance alors galopante.

Les terres bonifiées s'élèvent à 2,5 millions de feddans[110] à la fin 1996. Les travaux d'histoire agraire montrent qu'il s'agit en partie de reconquête de terres jadis bonifiées. La conquête de nouvelles terres se poursuit sur de véritables fronts pionniers ouverts hors de la vallée du Nil : la nouvelle vallée au débouché du canal Toshké (450 000 feddans), le projet Nord Sinaï autour du canal de la paix (780 000 feddans) et El Oweïnat à l'extrême sud-ouest du pays. Ces projets sont plutôt le lieu de développement d'une agriculture moderne menée essentiellement par de grandes exploitations capitalistes peu peuplantes, tournées essentiellement vers le marché mondial.

Le tableau n° 23 actualise les travaux publiés par L. Blin [1994] et H. Ayeb [1996] ; il souligne les progrès constants et remarquables de l'agriculture égyptienne.

Tableau 23 Évolution de l'agriculture en Égypte

	Superficie cultivée (en million de feddans)			Rendement (tonne à l'ha)			Production (en million de tonnes)		
	1952	1980	2005	1952	1980	2005	1952	1980	2005
Blé	1,402	1,326	2,987	1,85	3,21	6,48	1,089	1,79	8,14
Maïs	1,704	1,905	2	2,1	4,3	8,1	1,505	3,227	6,8
Sorgho	0,443	0,41	0,381	n.d.	3,72	5,93	0,523	0,642	0,95
Riz	0,374	0,972	1,547	3,29	5,83	9,53	0,516	2,379	6,2
Canne à sucre	0,092	0,253	0,321	84,11	81,43	121	3,25	8,653	16,335
Légumes	0,181	0,693	1,426	variable	variable	variable	1,81	5,675	16
Coton	1,967	1,245	0,789	1,57	2,69	2,6	1,298	1,408	0,82

**Un feddan équivaut à 0,42 ha.*

Élaboré d'après L. Blin [1994] , H. Ayeb [2001] et les données 2005 de la FAO.

La très forte progression de la production est certes liée à l'extension de l'espace cultivable dans les années qui ont suivi la mise en eau du barrage, encore faut-il préciser que les terres gagnées sur les marges est du Delta sont de médiocre qualité. Le gain semble ensuite pratiquement annulé par l'expansion des villes, des villages et des infrastructures sans compter les carrières de prélèvement du limon pour les besoins de la construction.

La croissance de la production est surtout le résultat de la modification des systèmes de cultures liés jadis à la crue par la pérennisation de l'irrigation, la systématisation de la double récolte voire l'utilisation de la triple récolte, et la croissance remarquable des rendements. Il est également un fait spécifique de l'Égypte qui explique son relatif succès agricole : la révolution hydraulique s'est coulée dans une structure foncière dominée majoritairement par la petite propriété, renforcée par la réforme agraire menée par Nasser.

Irrigation intense et emploi massif de fertilisants se conjuguent pour expliquer cette évolution. L'ampleur des disponibilités a laissé penser un moment à un excès d'eau. Or l'Égypte se trouve désormais en deçà du seuil critique de 1 000 m3 par habitant. Encore légèrement positif en 2000, le bilan s'annonce déficitaire de près de 5 Mrds m3 en 2025 [Semmoud, Denis, 2001] . Le poids démographique, les densités extrêmes et surtout les pratiques d'irrigation en sont les facteurs. L'irrigation par submersion est la règle. Elle est stimulée par la gratuité de l'eau et l'accès au prorata du temps et non du volume, ce qui incite à l'usage des motopompes. Les terres bonifiées, de

mauvaise qualité pédologique, sont plus gourmandes en eau : en moyenne 10 000 m3/feddan pour un optimum de 4 500. L'excès d'irrigation (en moyenne 7 000 à 8 000 m3 par feddan), dans un contexte d'évapotranspiration extrême, est la cause essentielle de la salinisation des terres, comme l'insuffisance du drainage.

La consommation des engrais est d'autant plus importante que l'irrigation est intense. Elle passe de 242 000 tonnes en 1961 à 1,342 Mt en 2006, se stabilise à un des plus hauts niveaux mondiaux soit près de 400 kg/ha. La pérennisation de l'irrigation favorise par ailleurs la prolifération de parasites qui exige le recours à l'usage intensif de pesticides.

Ces engrais, en majorité azotés, compensent en partie les pertes de limon résultant de l'interruption de la crue[111]. L'arrêt de l'alimentation en limon qui renouvelait jadis les sols est, à n'en pas douter, un des effets négatifs réels du barrage. Le limon aurait été toutefois moins utile à la vallée qu'au delta marin. Si le Nil banc n'apportait que des eaux claires sorties de la traversée des marécages des Sudd, la crue du Nil bleu concentrée en trois mois charriait quelque 135 millions de tonnes de limon volcanique dont 119 échouaient au fond du delta marin, ne laissant finalement qu'une faible part à la vallée. En revanche, le delta marin ne reçoit plus les éléments nutritifs nécessaires au développement de bancs poissonneux notamment de sardines dans des eaux marines par ailleurs chaudes et salées. La promotion de la pêche dans le lac Nasser apporte une compensation statistique [De Planhol, 1993] . La rétention de sédiments a également un effet négatif sur les côtes du Delta et sur la vallée elle-même. Les plus exposées aux courants nord-ouest/sud-est reculent et les intrusions salines exigent des solutions techniques notamment le drainage pour réduire la salinisation des terres. À l'amont de la vallée, la réduction de la charge et la concentration de l'écoulement ont fait entrer la vallée dans un mouvement d'instabilité et modifié les conditions de constitution des nappes souterraines.

Dernier risque et pas des moindres, le déversement des eaux chargées de nitrates dans les canaux de drainage auxquels s'ajoutent les effluents industriels et domestiques qui auraient atteint 7 Mrds m3 dès l'an 2000 dont seule une faible part était traitée. L'infiltration de ces eaux dans la nappe phréatique et la stagnation dans les canaux d'irrigation constamment remplis sont à l'origine de maladies hydriques dont la plus fréquente, la bilharziose, entraîne la mort ou laisse des séquelles porteuses de handicap.

3.2. Eau et risques.
Le périmètre irrigué du Gharb (Maroc)

Le Maroc, au contact direct des masses d'air océaniques, jouit d'un potentiel hydraulique important : 30 milliards de m3 dont 21 mobilisables. Il possède une centaine de barrages dont la capacité de stockage est de 15,8 milliards de m3 en 2004 contre 1,5 milliard à l'indépendance.

Le Gharb (littéralement l'Ouest) est, avec le Tadla, le plus grand des dix périmètres aménagés au Maroc. Plaine atlantique formant au nord-ouest du Maroc, l'arrière-pays de Kenitra et Larache, cette région est naturellement marquée par un excès d'eau. C'est une plaine de subsidence barrée par un cordon dunaire haut de 60 mètres, sur laquelle serpente l'Oued Sebou, nourri par plusieurs affluents abondants : Rdom et Beht au sud, l'Ouergha au nord dont la crue peut atteindre 8 000 m3. Les pentes y sont très faibles et les sols imperméables. Des levées fluviales dues aux défluviations des oueds, forment des méandres et cloisonnent les plaines sur lesquels persistaient jadis en saison d'interpluies, des merjat, étendues d'eau marécageuses, sources de paludisme. L'occupation humaine s'adaptait en

cultivant les sols des levées. Des inondations, parfois catastrophiques, survenaient régulièrement, deux années sur trois. Celles de janvier 1963, inondent 200 000 ha et font plus de 70 000 sinistrés [Le Coz, 1964] .

À la suite de la mise en œuvre du schéma d'aménagement élaboré entre 1963 et 1968, un système de grands barrages encadre la plaine et régularise 6 Mrds m3 : au barrage colonial modeste El Kansera au sud (265 M m3), s'ajoutent celui d'Idriss 1er sur l'oued Innaouène (1,2 M m3) et surtout al-Wahda (3,7 M m3) qui apprivoise les eaux de l'oued Ouergha et produit 16 % de l'énergie hydroélectrique du pays. Le périmètre irrigable s'étend en 2006 sur 250 000 ha dont 114 000 effectivement équipés.

Le périmètre du Gharb est un succès en termes de maîtrise de l'eau et d'efficacité économique. Le Gharb est un pilier de l'agriculture marocaine. En 2006, il produit 67 % de la canne à sucre, 22 % de la betterave sucrière, 70 % des oléagineux, la quasi-totalité du riz, 80 % de la tomate industrielle, 23 % des agrumes, 40 % des fraises, 10 % des céréales d'automne irriguées, à côté de nombre d'autres productions agricoles et d'élevage[112]. La valorisation de ces productions a donné naissance à un tissu dense d'industries agro-alimentaires : 5 sucreries, 5 rizeries, 7 minoteries, deux laiteries, 4 stations de conditionnement d'agrumes, et 7 stations de conservation de fruits et légumes. Tout ceci a transformé les agglomérations jadis lieux accueil de l'exode rural, devenus dans un premier temps de véritables pôles d'emploi.

En revanche, l'efficacité sociale paraît moins évidente, à la fois par rapport au mot d'ordre de l'autosuffisance alimentaire et de la volonté d'améliorer la condition paysanne. Le modèle d'irrigation gravitaire dominant (79 000 ha sur 114 000 équipés) est conçu pour favoriser l'exploitation familiale sur des lotissements de 5 ha prélevés sur les terres de colonisation. Or l'évolution foncière ultérieure montre un renforcement de la disparité initiale, entre microfundiaires et grandes exploitations mécanisées. La grande propriété existant avant les aménagements s'est consolidée par l'acquisition de terres de colonisation, puis par l'accaparement des micropropriétés résultant du morcellement familial pourtant interdit par les pouvoirs publics. 69 % des propriétaires possèdent moins de 5 ha et 23 % de la superficie tandis que 2 % ont des exploitations de plus de 50 ha, accaparant 33 % de la superficie. Un grand nombre de paysans sans terre s'accumulent dans les bidonvilles des petites villes qui ont bourgeonné sur le pourtour du bassin du Gharb, contrastant avec les riches propriétés [Troin, 2002] .

Initialement, la participation des propriétaires s'élevait à 40 % du coût des équipements. Les propriétés de moins de 5 ha en étaient exonérées comme les cinq premiers hectares de celles qui ne dépassaient pas 20 ha. En échange, les agriculteurs devaient respecter l'assolement qui leur était proposé : betterave sucrière ou/et canne à sucre, blé, fourrage, coton, agrumes et secondairement maraîchage. Dès les années 1980, l'assolement n'est pas respecté, les pratiques minorant fourrage, coton et agrumes au profit de la betterave qui garantit l'aide de l'État, du blé et surtout des cultures maraîchères, de rosacées et de maïs…

Le tournant intervient dans les années 1990. Le désengagement de l'État libère les agriculteurs de l'assolement prévu sous réserve de respect de la consommation d'eau prévue par le réseau, mais lève l'exonération des paysans du coût d'équipement et réévalue la contribution-redevance de l'eau. Sont alors renforcées certaines cultures d'exportation notamment la tomate d'industrie, les fraises (le Gharb assure les trois quarts des exportations marocaines) et secondairement des cultures tropicales, toutes contrôlées par des intérêts casablancais ou étrangers. Cette évolution ne joue pas pour le renforcement de l'autosuffisance en sucre : la production locale, à partir de canne et de betterave,

bloque à moins de 50 % de la consommation qui dépasse 1 Mt. Cette évolution s'accompagne de l'élimination d'une partie des petits propriétaires endettés, tenus de céder une partie de leurs terres et donc de la réactivation de l'exode rural, voire de l'émigration à l'étranger, d'autant que l'équipement rural est excessivement déficient.

Ce type de développement produit des risques environnementaux non pris en compte. Au sein même du périmètre, du fait de l'incapacité des petits paysans à financer les travaux de nivellement et des fuites du réseau de canaux, des merjat se reforment cette fois-ci chargées de nitrates, favorisant l'apparition de la bilharziose et la réapparition du paludisme.

Outre la disparition des zones humides et une perte incontestable de diversité biologique, l'appropriation des terres Jema'a par les Offices de mise en valeur et les grands propriétaires, a privé les communautés de leurs parcours. Aussi les populations jadis réparties autour de nombreuses zones humides ont reflué autour de celles qui sont conservées : merjat Zerga et Loukkos, provoquant une surpêche préjudiciable à l'équilibre écologique et économique de la région. À cela s'ajoutent les effluents pollués de l'agriculture intensive du périmètre, des industries agro-alimentaires et de la croissance urbaine engendrée.

4. L'eau et la ville. Risques sociaux, risques sanitaires

L'évolution des usages montre que c'est moins la consommation industrielle, stabilisée ou en baisse que la consommation domestique qui constitue un concurrent notable pour l'agriculture. Les progrès de l'urbanisation sont une constante malgré le ralentissement récent observé dans la plupart des pays. Une véritable explosion urbaine en particulier dans les grandes villes avait marqué les décennies 1970 et 1980 à la faveur de l'exode rural puis des migrations interurbaines. Les progrès actuels tiennent, sauf exception, davantage à la croissance des petites et moyennes villes et la diffusion du fait urbain dans les campagnes.

4.1. Le poids des grandes villes

L'insatisfaction des besoins est récurrente, l'inégalité chronique entre pays et entre régions, et surtout entre villes et campagnes. Pour des raisons d'image de marque (une capitale constitue toujours la vitrine du pays) et de concentration des activités économiques et des revenus, mais aussi de gestion politique du risque social du fait des grandes accumulations de populations défavorisées, les grandes villes bénéficient d'une attention particulière des pouvoirs publics et des institutions internationales. L'aire d'alimentation hydraulique des grandes villes ne cesse de s'élargir, les lieux de prélèvement de se multiplier, exception faite des villes situées sur les grands fleuves (Le Caire, Baghdad) ou à proximité de ressources renouvelables importantes (Istanbul). À San'a située dans une vallée de montagne à 2000 mètres, l'eau est puisée dans des forages de plus en plus profonds : entre 200 et 500 mètres, contre une vingtaine de mètres dans les années 1950. De même que dans nombre de villes d'Iran en particulier au nord-est du pays, ces forages provoquent un abaissement des nappes de l'ordre de deux à trois mètres par an, voire plus, du fait du déséquilibre grandissant entre recharge et prélèvements.

La Jordanie est un cas exemplaire de déficit hydrique chronique (1,1 Mrd m3 consommés pour 900

M m3 de disponibilités), de tensions avec des voisins avec lesquels elle partage ses ressources (Israël et Syrie pour le Jourdain et le Yarmouk, l'Arabie saoudite pour les nappes de Disi), et de compétitions entre secteurs économiques et groupes sociaux. Dans ce contexte, 'Amman, soumise aux pressions migratoires des afflux successifs d'exilés palestiniens et du reflux massif des jordano-palestiniens expulsés du Golfe en 1991, voit sa population croître rapidement et atteindre 3 millions en 2005. Aussi elle multiplie ses sources d'approvisionnement en recourant aux eaux du Yarmouk. Outre le creusement d'une douzaine de forages locaux (21,7 M. m3), elle mobilise les eaux des nappes d'Azraq et Zaatari situées à 100 km à l'est et à Mafraq au nord (17,2 M. m3), celles d'al-Qastal et plus loin as-Suwaqa à 70 km au sud et enfin et surtout les eaux du Yarmouk (39 M. m3).

Damas est alimentée par les sources karstiques de 'Aïn al-Fijeh qui dévalent les pentes de l'Anti-Liban sur une vingtaine de kilomètres, que devra bientôt compléter le transfert projeté des eaux du littoral d'une part et de l'Euphrate d'autre part.

L'aire métropolitaine de Casablanca-Rabat dont la population approche les 5 millions d'habitants a élargi et diversifié ses sources d'alimentation : les nappes de Ma'mora, le barrage de Sidi Mohamed Ben Abdallah sur le Bouregreg qui fournit 280 000 m3/jour, puis les eaux de l'oued Oum Rbi'a, d'abord à partir de la retenue de Sidi Saïd M'achou puis de la station de Daourat en aval du grand ouvrage d'al-Massira. Les besoins croissants ont rendu nécessaire la surélévation du barrage du Bouregreg qui doit, à la fin des travaux, porter ses capacités à 1,5 Mrd m3. Ils ont également suscité le projet de transfert de 600 M m3 depuis le récent barrage d'al-Wahda.

Dans les années 1930, Téhéran qui ne dépasse guère 200 000 habitants, demeure alimentée par un système de 12 qanat convergents fournissant 800 l/s soit 350 l/j/hab. un taux très satisfaisant. Sa croissance (le Grand Téhéran dépasse 10 millions d'habitants en 2005) a nécessité, outre la surexploitation des nappes souterraines, la réalisation de barrages sur les proches contreforts sud d'Elbourz, d'abord Amir Kabir puis Latyan et depuis les années 1980, le Lar en amont de ce dernier.

Alger, après avoir épuisé ses ressources régionales, se tourne vers les montagnes du Tell oriental, alors qu'Oran la deuxième ville du pays (1 million d'habitants) qui, dès les lendemains de la Seconde Guerre mondiale, importe son eau potable depuis le barrage de Beni Bahdel à 120 km, multiplie ses sources lointaines : le barrage du Fergoug puis les eaux de la Tafna, depuis peu les eaux dessalées d'Arzew et s'apprête à recevoir les eaux de l'oued Chélif.

Le poids des grandes villes introduit la première inégalité de desserte, au-delà de dotations généralement insuffisantes. La capitale syrienne consomme près de 40 % de l'eau potable produite dans le pays alors qu'elle n'abrite que le quart des habitants. Le Grand 'Amman, qui regroupe le tiers des Jordaniens, consomme 94 millions de m3, soit plus de la moitié de l'eau potable distribuée et le Grand Casablanca bénéficie de 30 % des distributions alors qu'il ne représente que 10 % des habitants du pays et 18 % des urbains au recensement de 2004. 'Oman réalise plusieurs stations de dessalement pour pallier les faibles dotations (66 litres/hab., 111 pour la capitale) ; la région-capitale Masqat consomme 57 % des eaux produites pour 27 % de la population du pays.

Le déséquilibre est proportionnel à la concentration des activités et des revenus dans les grandes villes. Il est moins marqué en Turquie, en Algérie et en Iran.

4.2. L'accès à l'eau potable. Efforts et inégalités

Si on adopte la définition du PNUD et de la Banque mondiale, la quasi-totalité des pays de notre

région dépassent d'ores et déjà les « Objectifs du Millénaire pour le Développement ». Seuls les pays les plus démunis Soudan, Mauritanie et Yémen affichent des taux d'accès à l'eau potable inférieurs à 80 %. Le Maroc a rattrapé son retard grâce au mouvement associatif et au programme public PAGER (Programme d'approvisionnement groupé en eau des populations rurales) qui ont rendu possible l'accès à l'eau potable à 77 % des populations rurales en 2007, contre 14 % en 1994.

S'il est vrai que la généralisation de la desserte en eau au sens qui lui est donné par le PNUD et la Banque mondiale[113] est une grande avancée, l'évolution des besoins et des modes de vie fait que dans l'esprit des populations du Maghreb et du Moyen-Orient, l'accès à l'eau potable et au réseau d'assainissement devient inséparable du raccordement à un réseau public. Seuls les résultats des recensements de populations et de l'habitat menés dans les différents pays permettent de mesurer à la fois les progrès considérables mais inégaux réalisés dans ce domaine et les fortes inégalités diversement persistantes entre régions et entre villes et campagnes.

Des politiques vigoureuses de raccordement des logements au service public d'eau sont menées. Elles se traduisent par une homogénéisation de la desserte des villes dont plus des trois quarts des habitants sont connectés dans les logements sauf au Soudan, au Yémen et en Mauritanie qui demeurent les « parents pauvres » de la région. Au Yémen, la part des logements branchés à un réseau est demeurée inchangée entre 1994 et 2004, elle a même régressé en ville. Les grandes villes sont généralement mieux desservies. Les efforts publics y sont relayés par l'aide internationale (branchements sociaux de la Banque mondiale) ou les agences gouvernementales (USAID, United States Agency International Devlopment, au Caire ou à 'Amman) ou les organisations non gouvernementales. Les densités urbaines sont synonymes de coûts d'équipement moindres qu'à la campagne.

Les inégalités entre villes et campagnes se sont certes atténuées mais elles demeurent marquées et soulignent les différences entre pays : entre le Maroc qui a fait le choix des points d'eau aménagés et l'Égypte, la Turquie, la Jordanie ou l'Algérie qui poursuivent le raccordement des campagnes. L'Égypte est favorisée par la configuration de son territoire qui réduit les coûts et la proximité des ressources importantes du Nil, et l'Algérie, comme la Libye, ont conservé leur politique d'équipement du territoire.

Contrastes entre campagnes et villes mais aussi entre régions : le Delta égyptien est mieux desservi que la vallée et le littoral oriental tunisien bien plus que l'arrière pays montagneux ou steppique. Au sein même des villes, les inégalités peuvent être très accusées entre quartiers aisés et agrégats de l'habitat informel en particulier quand la législation conditionne les branchements au permis de construire comme au Maroc ou en Jordanie, alors qu'ils sont massivement pris en charge en Syrie. Aussi les écarts sont réduits dans des villes telles qu'Alexandrie dont les taux de raccordement varient de 88 et 99 %, Alger (entre 75 et 97 %) ou Damas, ils demeurent accusés à Casablanca, et excessifs à Nouakchott (de 10 à 98 %).

Tableau 24 Accès à un réseau public d'eau potable et d'assainissement
selon les recensements nationaux (en % des logements ou des ménages)

		Eau potable			Assainissement		
		Ensemble	urbain	rural	Ensemble	Urbain	rural
Maroc	2004	57,5	83	18	48,6	79	1,7
	1994	43,8	74,2	4			
	1982	30,8	62,9	2,2			
Algérie	1998	70,8	86	55	66,6		
	1987	57,8					
	1977	45,8	81,5	20,7			
Tunisie	2004	77,7	98	52	53,4	75,4	4,8
	1994	68,2	93	23,8	37,5	56,9	1,8
	1982	49,4					
Égypte	2006	86,6	90 à 98	~50	46,5	50 à 95	2 à 10
	1996	62	87,6	39,8	22	48,1	10
	1986	43,4	68,7	19,3		41,2	
Jordanie	2004	83	83,3	79	57,3	70,7	3
	1994				41,5		
Cisjordanie	2006	80			35,4		
Liban	2004				67		
‘Oman	2003	33,2	72				
Turquie	2006	89 (82**)			72**		
	2001	75**	78	62	64	55	
	1994	67**			52		
Bahreïn	2006	100			100		
Qatar	2005***	88,3			73		
Yémen****	2004	39,3	72,3	25,2	15,9	49,9	1,3
	1994	39	84,6	24,4	10,6	39,8	1,2

** Le recensement égyptien comptabilise également les familles raccordées dans le bâtiment, ce qui élève le taux d’accès à l’eau à 96,5 % en 2006.*

*** Par rapport à la population.*

**** Par rapport aux constructions.*

***** Les données du Yémen incluent les secteurs public, coopératif et privé.*

Le raccordement est un signe d’équipement mais il ne garantit pas nécessairement la continuité et l’égalité de la desserte en eau. Fuites et branchements illégaux réduisent fréquemment de moitié les eaux livrées à la consommation. L’exemple de ‘Amman révèle des dysfonctionnements analysés par Darmame et Potter [2009] , rencontrés dans d’autres villes du Maghreb ou du Moyen-Orient. L’eau produite y atteint 95 M. m3 mais l’eau facturée porte à peine sur 46 M. m3, soit 90 litres par jour et par habitant, la différence passant dans les branchements illégaux (25 %) et surtout les fuites (près de 30 %) qui réduisent la dotation par habitant. Les fuites représentent fréquemment un taux de 30 à 40 %, liées à la vétusté, au manque d’entretien des canalisations ou encore aux matériaux utilisés et à des installations défaillantes[115]. À Nouakchott, alors que les quartiers aisés sont raccordés au réseau

public, la société nationale d'eau et d'électricité creuse des forages, les cèdent, comme les nombreuses bornes fontaines installées, à des entrepreneurs qui revendent l'eau acheminée par des charrettes : dans les années 1990, ce sont 82 % des ménages qui étaient ainsi alimentés à un coût cinq à dix fois plus élevé pour une consommation dix fois moindre [Frérot, 1999] .

Le commerce de l'eau et la course des foyers à l'alimentation directe suscitent la prolifération de forages profonds et précipitent la pénurie dans les grandes villes d'Algérie comme à San'a qui les interdit officiellement depuis 2000, alors même que les ressources pluviales ne sont pas suffisamment mobilisées.

4.3. Le dessalement de l'eau de mer, l'alternative qui accroît les usages urbains et ruraux

Les médiocres ressources en eaux renouvelables incitent très tôt les pays pétroliers arides à se doter d'installations de dessalement d'eau de mer, permises par une énergie bon marché exigée par le procédé de distillation longtemps dominant. Ces installations combinent production d'électricité et d'eau potable. Avec 11 M m3 par jour, le Moyen-Orient renferme 44 % des capacités mondiales d'eaux dessalées à partir de l'eau de mer. Si le Koweït est le premier pays à s'y être engagé (4 usines et plus de 600 000 m3 par jour), les principaux producteurs sont l'Arabie saoudite avec 30 usines réparties sur les côtes du Golfe et de la mer Rouge qui produisent 3,35 M m3/j, suivie par les Émirats arabes unis et leurs 2,3 M m3. Les besoins de Qatar sont, depuis 2001, satisfaits exclusivement par ses deux stations qui produisent 422 000 m3 par jour. 'Oman produit autant (430 000 m3) pour une population trois fois plus nombreuse, mais augmente rapidement ses capacités dans plusieurs installations dont les plus importantes à Masqat (165 000 m3), Barka (90 000) et Sohar (150 000) dans la Batina, auquel devront se joindre celles de Sûr (80 000) et Salala (70 000) en chantier.

60 % des consommations en eau douce des pays du Golfe proviennent du dessalement. Or les besoins ne cessent d'augmenter dans des sociétés urbaines à plus de 80 %, dont les habitudes connaissent une véritable révolution, et qui développent des activités et des services très exigeants en eau dans des conditions d'évaporation extrême : tourisme de luxe, immobilier, jardins urbains, activités sportives telles que le golf, élevant ponctuellement les consommations au niveau états-unien. Ainsi la consommation par an et par habitant approche 380 litres aux Émirats arabes unis. Des usines de plus en plus géantes sont mises en chantier, employant parfois la technique de l'osmose inverse qui consomme moins d'énergie et abaisse le coût à un niveau trois fois moindre qu'il y a dix ans. La toute nouvelle usine de l'Émirat de Fujaïrah produira à terme 450 000 m3 et 2 000 MW, Qatar lance le projet de Ras Laffan pour 286 000 m3 et Bahreïn le sien à al-Hidd (270 000 m3). L'Arabie saoudite réalise actuellement quatre complexes répartis entre la zone pétrolière de Jubaïl et le littoral de la mer Rouge, pour un investissement de 8 Mrds $; ils produiront 2,232 M. m3/j et 5 350 MW.

La pression des besoins étend, dans les années 2000, l'adoption de cette solution aux littoraux sud-méditerranéens où seule la Libye faisait, jusqu'alors, figure de producteur important (500 000 m3) à côté de l'exploitation des nappes profondes. En 2005, Israël met en fonctionnement l'usine d'Ashkelon (320 000 m3) ; le pays en projette une de 100 000 m3 dans la grande banlieue nord de Tel Aviv. L'Algérie enfin, consciente des limites de la mobilisation des ressources renouvelables et stimulée par la remontée des cours des hydrocarbures, s'y est résolument engagée. Elle lance, dès 2001, un programme d'une valeur de 14 Mrds $. Treize usines sont mises en chantier, réparties sur tout le littoral algérien : Tarf et Skikda à l'est, Arzew, Beni Saf et la Macta à l'ouest, El Hamma

(Alger), Tipasa et Ténès au centre. Leurs capacités oscillent entre 50 000 et 500 000 m3 et entre 300 et 800 MW. Les usines d'El Hamma et d'Arzew, entrées en fonction, desservent respectivement Alger et Oran, desserrant la pression sur l'eau agricole.

4.4. Les retards du recyclage des eaux et les risques

La course à la mobilisation des eaux n'a pas son équivalent en matière d'assainissement et de recyclage des eaux. Les effets de l'eau d'irrigation sur l'environnement ont été évoqués : intrusions marines et concentration de nitrates dans les nappes littorales surexploitées, salinisation des terres etc. Dans les villes comme dans les villages, les risques sanitaires tiennent au déficit considérable qui marque l'évacuation des eaux usées, puis leur traitement. Le raccordement à des réseaux publics[116] demeure partout passable (Algérie, Liban, Jordanie) ou médiocre au regard du rythme de raccordement des populations à l'eau potable, sauf dans les pays du Golfe sans 'Oman, en Israël et en Turquie.

Les disparités sont sévères entre villes et campagnes malgré les efforts soutenus dans certains pays : Égypte, Algérie. Les espaces ruraux demeurent à l'écart du service, même à lisière des grandes villes. Le Grand 'Amman a un taux de raccordement de 81 % et ses campagnes proches à peine 11 %. À Casablanca, l'écart est encore plus prononcé : 85,3 et 0,4 %, comme du reste pour l'eau (83,2 et 6,4 %). Les grandes villes ou les villes économiquement importantes (Port Sa'ïd, Suez) sont là aussi objet d'attention : 82,6 % des familles sont connectées au Caire, autant à Alexandrie alors que le taux n'excède guère 10 % dans les plus petits organismes urbains. Le raccordement atteint 78,2 % dans la mohafaza de 'Aden et 55 % dans celle de San'a quand Ma'rab, al-Jawf et Sa'da sont pratiquement dépourvus de réseau (entre 0,5 et 2 %). Au sein même des villes, les écarts entre quartiers aisés et quartiers populaires notamment les quartiers informels sont très marqués. La fréquence des fosses sceptiques et le faible entretien dont elles font l'objet entraînent là où des branchements illégaux sont effectués, des mélanges (dits cross-connection) préjudiciables à la santé des populations les plus vulnérables.

L'effort de branchement à un réseau public d'eau n'est que peu accompagné de traitement des eaux usées. Des avancées sont enregistrées dans les pays riches du Golfe[118] et syriens (Lattaquié, Tartous et Banyas) inscrits dans le cadre de Plan d'Action pour la protection de la Méditerranée.

L'Égypte est l'exemple extrême du décalage entre production d'eau et traitement des eaux usées. Le Caire produit quotidiennement 6 M. m3 d'eau pour les 18 millions d'habitants qui peuplent sa région métropolitaine. Les deux plus grandes stations existantes Gabal al-Asfar et Abou Rawash en traitent moins du tiers, un taux voisin de ceux enregistrés dans les grandes villes du delta, alors que celles de la vallée sont en général privées de ce type d'équipement. Cinq milliards de m3 d'eaux domestiques et industrielles seraient déversés sans traitement dans les canaux et les drains du Nil, parfois utilisés pour les besoins de l'irrigation. Eaux usées et déchets solides finissent parfois leur course dans des barrages, contaminant les eaux d'irrigation, ou dans les étendues marines : la seule agglomération de Rabat-Salé rejette quotidiennement 200 000 m3 dans l'Atlantique, en attendant l'achèvement de la station réalisée par Veolia (520 000 m3).

En Égypte, des dizaines de milliers de décès sont imputés aux maladies hydriques, la moitié des enfants scolarisés souffrent d'affections parasitaires. En Algérie, des maladies hydriques disparues dans les années 1980, réapparaissent : fièvre typhoïde, hépatite, choléra, paludisme et bilharziose,

plus particulièrement dans les périphéries urbaines populaires et parmi les plus jeunes. D'autres maladies ressurgissent, liées au manque d'hygiène comme la gale. Des flambées d'hépatite sont enregistrées également en Iran et en Libye.

Le dessalement des eaux et le déversement des eaux de refroidissement des complexes industriels produisent enfin des pollutions multiples. Ils augmentent un taux de salinité naturellement élevé, réchauffent des eaux privées par ailleurs des apports fluviatiles et leurs éléments nutritifs, de plus en plus bloqués par les barrages. Ils portent ainsi directement préjudice aux peuplements halieutiques et à la faune (recul de la posidonie en Méditerranée) et indirectement en provoquant l'eutrophisation des eaux.

4.5. La gestion de l'eau et les risques sociaux.
La libéralisation de la gestion contre la culture locale

Le débat porté par le Forum de l'eau tenu à Istanbul en 2009, remporté par les tenants de la thèse selon laquelle l'eau est un besoin et non un droit humain fondamental traduit la teneur de l'enjeu actuel que représente cette ressource dans les relations internationales (le partage des ressources) et au sein des entités nationales où le droit s'opposerait au grand mouvement de marchandisation de l'eau qui se répand dans le monde et qui joue en défaveur des groupes sociaux les plus démunis.

Le désengagement des États, sensible dans divers secteurs économiques s'étend désormais aux services publics en premier lieu l'eau et l'assainissement. Les bailleurs de fonds conditionnent le financement des projets par l'implication du secteur privé, l'ajustement des tarifs aux coûts et l'autonomie de gestion. La gestion publique, présentée comme déficiente et déficitaire – de nombreux exemples nuancent cette assertion – cède progressivement la place aux grands groupes transnationaux spécialisés dans le domaine, pour l'essentiel franco-belges, qui agissent en partenariat avec la Banque mondiale ou avec son soutien pour le financement des branchements sociaux. Le Maroc s'y est engagé depuis 1998 en confiant la gestion de l'eau de Casablanca à Suez, puis Rabat-Salé et Tanger-Tétouan à Veolia. 'Amman est géré par le groupe Ondeo, filiale de Suez-Environnement. L'Algérie s'y est engagée très récemment mais résolument en confiant dès 2006, la gestion de l'eau d'Alger, après celle d'Oran, à Suez ; la société des Eaux de Marseille, filiale de Veolia remporte Constantine et la société allemande Gelsenwasser les villes voisines de 'Annaba et El Tarf. La Turquie conserve une gestion publique majoritaire et n'a délégué que deux villes, Antalya à la Ondeo et Izmir à la Générale des eaux, une filiale de Veolia. L'Égypte en fait de même et délègue plutôt la production et le traitement de l'eau à l'instar de la ville nouvelle de dix-de-Ramadan, l'alimentation des populations étant un enjeu politique sensible. Nombre de grandes usines de dessalement récentes ou en chantier sont des contrats de type BOT (Built, Own, Tranfer) : Veolia à Ashkelon, ou de réalisation, d'exploitation et de maintenance (al-Fujaïrah, Masqat, Jubaïl, etc.) L'Arabie saoudite s'apprête à déléguer la gestion des réseaux de ses deux métropoles Riyadh et Jedda aux deux groupes majeurs Veolia et Suez. La crise financière a toutefois ramené la gestion des grands projets sous contrôle gouvernemental.

La mise en pratique révèle que les grands groupes sont candidats à la gestion des eaux dans les grandes villes, le seuil de rentabilité semblant se situer à 300 000 habitants, aggravant ainsi le sous-équipement des petites villes et des campagnes. Les rares évaluations révèlent que si la qualité de la desserte est une réalité, que la gestion rigoureuse l'est aussi (mise en place de compteurs, recouvrement amélioré), la question des fuites ne semble pas réglée car exigeant de lourds

investissements de renouvellement. Les fontaines qui desservaient une nombreuse population, disparaissent ou cèdent la place à des bornes payantes (saqayti au Maroc). La conditionnalité d'ajustement des tarifs aux coûts compromet l'extension des réseaux dans les villes et villages en phase d'expansion spatiale. Elle rend les inégalités, au sein même des grandes villes, structurelles. L'élargissement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement risque d'être limité aux segments de la société urbaine les plus solvables, certes mieux desservies que par le passé.

Cette évolution va à l'encontre de la culture locale dans laquelle islam, pouvoir politique, ville et eau sont intimement liés. L'islam est venu sacraliser le droit ancestral des sociétés à l'eau dans une région qui en manque cruellement. Il fait en effet de l'eau un élément essentiel d'une pratique cultuelle qui appelle la concentration des habitants et donc la nécessité d'alimentation en eau. Les pouvoirs politiques ont de tout temps considéré qu'il était de leur devoir d'alimenter les médinas en eau potable, continuant du reste la tradition persane et romaine, en réalisant aqueducs, bassins et réseaux de fontaines publiques. Les descriptions d'al-Qods (Jérusalem) par al Maqdissi au xe siècle, ou d'Alexandrie et de Rabat ou Fès par Léon l'Africain l'attestent. Cette culture à laquelle ne peuvent être imputées les pratiques de gaspillage (surirrigation, nettoyage à grande eau, manque d'entretien des équipements, etc.) rejoint le mouvement social mondial pour la reconnaissance du droit à l'eau comme un droit humain fondamental, seul à même d'assurer la sauvegarde d'un des derniers leviers de la cohésion sociale, voire de la paix sociale, à la fois au sein des États-nations et entre eux.

Conclusion
de la deuxième partie

L'analyse de l'évolution des différents secteurs économiques révèle une participation accrue indéniable à l'économie mondiale. Bien qu'elle tende à effacer la diversité des évolutions économiques et sociales observées aux lendemains des indépendances, cette participation est inégale et creuse des disparités entre pays et entre régions que la répartition des ressources dessine en partie. Elle est certes porteuse de croissance économique mais elle induit de nouvelles vulnérabilités. Le productivisme agricole qu'elle suscite n'empêche guère l'amplification de l'insécurité alimentaire et des risques environnementaux et sanitaires. Ni la croissance industrielle, ni les balbutiements d'une économie des services et l'expansion du tourisme international, encore moins les activités financières dominées par la spéculation n'enrayent la crise de l'emploi, résultat d'une grande sensibilité aux fluctuations – désormais fréquentes et sévères – de l'économie mondiale et au mouvement permanent des délocalisations auquel elle donne lieu.

L'activité industrielle permet d'illustrer cette vulnérabilité. Les crises récurrentes révèlent en effet la fragilité des modèles exportateurs en l'absence d'un tissu industriel diversifié et d'un capital technologique suffisant – à l'exception relative de la Turquie et surtout d'Israël. Le démantèlement de l'accord multifibre (2005) puis l'exaspération de la crise financière en 2008 affectent particulièrement les industries exportatrices, du fait du ralentissement économique et de la baisse de la demande mondiale. Les exportations israéliennes baissent de 20 % en 2008, plus pour les industries traditionnelles (-54 %) que pour les activités technologiques (-11 %). Le déficit commercial de la Tunisie se creuse dès le premier mois de 2009 du fait du recul des exportations des hydrocarbures et des produits mécaniques. Au Maroc qui ne doit la croissance de son PIB à 5,6 % en 2008 qu'à une très bonne année agricole, le déficit commercial s'alourdit également. Ses ventes de produits textiles et de confection reculent de 26 % entre octobre 2008 et février 2009 ; la demande européenne en pièces de l'industrie automobile marocaine se contracte d'autant. 1,5 Mrd $ sont consacrés par l'État marocain au soutien des industries exportatrices au début 2009. La Syrie souffre d'une évolution comparable. En Algérie, les exportations d'hydrocarbures n'engendrent que 13,4 Mrds $ au cours des quatre premiers mois de 2009, soit 46 % de moins que la même période en 2008, du fait de la simple chute des cours pétroliers. L'excédent commercial en avril 2009 dépasse à peine 30 M $ contre 3,9 Mrds $ à la même date de l'année précédente. Les exportations turques au mois d'août 2009 régressent de 30 % par rapport à la même période en 2008. L'industrie automobile qui représente plus de 17 % des recettes des exportations turques voit sa production reculer de 10 à 20 % en 2009 ; les ventes à l'étranger arrêtées à la fin août 2009 refluent de 14,7 Mrds à 7,7 Mrds $. La crise financière y accélère l'effondrement du taux de croissance, en glissement depuis 2006, tombé de 4,6 % en 2007 à 1,1 % en 2008 du fait de la contraction de la consommation et surtout de l'investissement privé en recul absolu : les deux seuls secteurs qui soutiennent la croissance sont l'agriculture et l'intermédiation financière. Simultanément, l'inflation s'accroît, passant de 8,4 % en 2007 à 10,1 % à la fin 2008.

Si l'ouverture favorise l'expansion de la sous-traitance, elle peut aussi susciter le développement des activités spéculatives comportant une forte dose de l'informel, parfois avec abandon des activités productives comme en Algérie ou en Iran. Les économies des pays du Golfe, dopées par les revenus des hydrocarbures dont la valorisation s'intensifie, connaissent, jusqu'à la crise de 2008, des taux de croissance moyens de 8 % mais l'inflation y est à deux chiffres. Les pertes colossales essuyées par les

secteurs financiers de ces pays révèlent le rôle attribué à ces « puissances financières » d'un nouveau type, et accepté par elles, en l'occurrence la participation à la régulation ponctuelle des crises mondiales.

Le recours à l'endettement extérieur, devenu progressivement un instrument majeur de l'ouverture, est source d'une forte vulnérabilité qui n'épargne que les riches producteurs pétroliers aux réserves de change élevées ou dont les placements financiers permettent d'affronter les crises répétées. L'endettement des États du Golfe paraît à ce titre paradoxal au regard de leurs réserves et surtout des fortunes privées. La récente croissance vertigineuse de la dette extérieure des Émirats arabes unis, comme celle du Qatar tient pour une grande part, aux emprunts des banques soucieuses de répondre à une demande considérable de crédits par des entreprises privées, mais aussi de besoins de financement d'entreprises publiques contrôlées par les familles régnantes y compris dans leur déploiement international (compagnies pétrolières, portuaires et immobilières).

La figure 20 rend compte de l'évolution de l'endettement de la région hors monarchies pétrolières. En expansion remarquable dans les années 1970, le mouvement ralentit ensuite pour se stabiliser dans les années 1990, sans pour autant enrayer la montée du service de la dette. Si au lendemain des indépendances, l'endettement apparaît comme un outil de développement – encore que les réalisations n'avaient pas partout une portée sociale –, la crise de la dette des années 1980 qui résulte à la fois de l'augmentation des taux d'intérêt, du reflux des ressources publiques (contre-choc pétrolier, baisse des prix des produits primaires tant agricoles que miniers) et des idéologies développementistes et de la montée du libéralisme et du capitalisme financier, la transforme en un instrument redoutable de transfert des ressources des pays de la région – et de l'ensemble du « Tiers-Monde » – vers les institutions financières mondiales. Les Plans d'ajustement structurel (PAS) appliqués à la plupart des pays de la région alors en difficulté (Maroc, Tunisie, Jordanie, Égypte, puis Algérie, Turquie, Yémen, Soudan, Mauritanie …) sont le résultat direct de cette crise. Fonds monétaire international et Banque mondiale conditionnent des prêts destinés au remboursement des dettes, à l'application des réformes libérales censées assainir et améliorer le fonctionnement économique : ouverture au marché mondial et aux capitaux étrangers, dévaluation des monnaies, réaménagement de la fiscalité, réduction drastique des dépenses publiques (par la pression sur l'emploi et les salaires), libéralisation des circuits commercaiux et abandon des subventions, privatisation des services publics etc. La mise en œuvre de ces PAS, répondant aux souhaits de groupes sociaux et politiques locaux puissants en quête d'une plus grande liberté d'action, suscite souvent, une plus grande internationalisation des économies, subordonnée ou à la marge de l'économie mondiale (sous-traitance, relais régionaux de grands groupes industriels ou commerciaux, fourniture d'énergie, promotion des productions agricoles spéculatives aux dépens des cultures vivrières…). Cette évolution se fait au prix de la destructuration d'appareils productifs publics ou privés jugés peu rentables et de l'abandon progressif de la satisfaction des besoins sociaux.

L'évolution de la structure de la dette extérieure en fait une source intarissable d'alimentation des circuits financiers internationaux. À partir des années 1980, la part des marchés internationaux des capitaux dans l'endettement s'accroît (de 9,5 % en 1995 à 31,5 % en 2008 en Tunisie), les taux d'intérêt dérisoires accordés jusque-là dans le cadre d'accords bilatéraux, remplacés par des taux parfois révisables (36 % en 2007 contre 25,7 % en 1990 en Jordanie), augmentent considérablement, atteignant près de 20 %, et le recours aux emprunts à court terme devient fréquent. La dette de la région (hors pays du Golfe et Israël) passe de 7,665 Mrds $ en 1970 à 603,8 Mrds $ en 2008 (dollars courants), le service de la dette de 723,6 millions $ à 75,9 Mrds $, soit 105 fois. À elle seule, la

Turquie, le pays le plus endetté de la région (277,2 Mrds $ en 2008, neuf fois plus que l'Égypte pour une population équivalente) a remboursé presque 477 Mrds $ entre ces deux dates alors que le montant de sa dette est en croissance continue. Le Maroc, a remboursé 36 Mrds $ entre 1992 et 2005, bien plus que le montant des emprunts ; il illustre une situation quasi générale.

Les emprunts contractés sont prioritairement alloués à des opérations de restructuration qui devaient assainir l'état des entreprises publiques appelées à être privatisées ou des institutions bancaires en faillite (Maroc, Tunisie, Algérie, Égypte, Jordanie, Turquie…), puis indirectement au financement des déficits budgétaires que l'internationalisation des économies impose : dépendance structurelle en matières premières, en produits semi-finis, subventions aux entreprises en difficultés lors des crises mondiales (crise du textile, reflux du marché de l'automobile …)

On vu comment en Algérie, le plan Valhyd, responsable de l'amplification de la dette algérienne servait exclusivement le marché américain en gaz liquéfié. Au Maroc, le plan Azur élargit les capacités touristiques internationales ; au Liban, l'endettement sert sans doute à la reconstruction à la suite de la guerre civile et des invasions israéliennes mais il finance aussi la spéculation immobilière dont bénéficient de riches familles libanaises. La crise bancaire de 2001 oblige la Turquie à emprunter 40 Mrds $ au FMI en échange d'une reforme libérale rigoureuse. Les emprunts ont régulièrement servi à la militarisation des pays (Pays du Golfe, Égypte, Algérie, Maroc, Libye, Iraq, Iran…) et donc à l'alimentation de l'industrie militaire des puissances occidentales et de l'Union soviétique, avant son effacement. La dette israélienne équivaut aux 60 Mrds consacrés par l'État hébreu à la colonisation des territoires palestiniens entre 1967 et 2005. L'endettement a pu se nourrir, pour les pays non producteurs de pétrole, de l'aggravation de la facture pétrolière (Maroc, Tunisie, Turquie…), ou plus simplement de besoins ponctuels d'importations de produits agricoles vivriers en cas de mauvaise récolte (Iran), ou encore de l'arrêt de l'aide extérieure (Jordanie, Égypte).

Si certains États pétroliers tendent à mettre à profit les augmentations des cours pour réduire leur dette (Arabie saoudite, Algérie, Iran) jusqu'à l'effacer (Algérie), la plupart des pays cherchent, avec peu de succès, à contenir leur dette dans des dimensions « soutenables » pour un modèle économique partout ouvert, libéral, désormais non remis en cause.

Troisième partie
La Méditerranée entre Europe et Maghreb – Moyen-Orient

Fracture ou interface d’intégration ?

Introduction

La Méditerranée entre lien et rupture : une histoire des relations

Le Maghreb et le Moyen-Orient s’ouvrent, plus que l’Europe elle- même sur la Méditerranée. Si les pays arabes riverains et la Turquie ont toujours lié leur destin à celui de la Méditerranée, la péninsule arabique y a vu, dès avant la conquête musulmane, un horizon désiré et l’Iran, après la Perse, a souvent regardé vers l’ouest.

La Méditerranée a été au long des siècles, plus souvent un lien qu’une barrière. Elle fut l’espace de diffusion du savoir agricole qu’il s’agisse des techniques d’irrigation ou des systèmes de cultures, de l’écriture et des techniques d’urbanisation. Elle fut également le lieu de développement puis de circulation des savoirs religieux ou profanes et aujourd’hui des technologies industrielles et informationnelles, longtemps d’est en ouest et du sud vers le nord, actuellement du nord vers le sud et l’est. La circulation des hommes, comme des marchandises, y a été permanente, plus intense au cours des phases d’unification totale ou partielle par les empires qui se sont succédés.

Des phases d’unification et de rupture ont alterné comme les déséquilibres entre les deux rives, jusqu’à leur inversion majeure au profit de la rive Nord, une inversion corrélative du développement du capitalisme et de la révolution industrielle. Des rapports de domination se sont alors instaurés par des colonisations directes (Maghreb), des protectorats ou mandats (Égypte, Proche-Orient) ou des tutelles (Iran) exercées en partie par des puissances extérieures à la Méditerranée (Grande Bretagne, Russie). Ces rapports ont préparé les conditions de dépendance économique et culturelle, un moment infléchie par les politiques d’indépendance de certains États.

La longue présence coloniale au Maghreb y a déterminé une certaine implantation de la langue française. Sa diffusion fut paradoxalement plus le fait des politiques scolaires des États indépendants que du système colonial lui-même. L’arabisation en a réduit l’influence mai ne l’a pas effacée. Les organes de presse francophone se comptent, de nos jours, par dizaines au Maroc comme en Algérie, en Tunisie ou encore au Liban. Cette diffusion se renforce et se nourrit des coopérations scientifiques et culturelles multiples entre les structures universitaires françaises d’une part, maghrébines et proche- orientales d’autre part et par les programmes du partenariat méditerranéen qui étendent les

échanges aux autres pays méditerranéens notamment l'Italie et l'Espagne. Elle passe surtout par les canaux de télévision, concurrencés aujourd'hui par les grands médias moyen-orientaux.

En Égypte, l'organisation administrative ou certains héritages urbanistiques du Caire et d'Alexandrie, voire le maintien de la langue française chez une petite frange des élites sont à imputer aux effets de l'expédition de Bonaparte d'abord, du prestige haussmannien ensuite. Cependant, l'anglais y est, comme dans les pays de la péninsule arabique et en Iraq, la langue la plus répandue après l'arabe.

Les indépendances ont, au-delà des ruptures voulues ou imposées par les circonstances, maintenu certaines relations privilégiées. Les flux de tourisme, de marchandises et de capitaux, les migrations, comme la mobilité des étudiants et des scientifiques attestent, malgré une tendance à la diversification, la prégnance des liens historiques malgré les violences qui ont pu les traverser : conquêtes coloniales, occupation et spoliations, guerres d'indépendance. Les liens économiques et culturels entre l'Europe et la Méditerranée s'étendent de nos jours à la péninsule arabique. Les pays du Golfe réalisent des projets culturels et scientifiques d'envergure. En dépit de leur faible profondeur historique, leur ancrage apparemment artificiel, s'ils ne restent pas l'apanage de groupes privilégiés, ou un simple outil d'attraction touristique, et s'ils sont accompagnés d'un élargissement au reste du monde arabo-méditerranéen, ils peuvent aspirer à devenir de nouveaux vecteurs d'échanges culturels.

À la suite de l'effacement du bloc communiste et au lendemain de la guerre du Golfe, l'Union européenne prend conscience de la nécessité de jouer un rôle plus actif au Moyen-Orient face à l'hégémonie américaine. Le contexte géopolitique semblait devenir favorable grâce à l'immense espoir suscité par les accords d'Oslo. Les menaces susceptibles d'émerger des difficultés économiques et sociales produites au sud de la Méditerranée par les ravages des Plans d'Ajustement Structurel, s'y sont ajoutées pour conduire, en 1995, à l'organisation des relations méditerranéennes dans un système de partenariat dit processus de Barcelone. Il comporte trois volets. Le premier, politique, vise à faire de la Méditerranée, un espace de paix et de sécurité, le deuxième, économique, a pour objectif l'établissement d'une zone de libre échange à l'horizon 2010, le dernier est de nature sociale et culturelle.

Quelques thèmes qui illustrent l'évolution récente des relations méditerranéennes rendent compte des désillusions que cachent des discours généreux.

Entre divergences et convergences

1. La fracture méditerranéenne s’approfondit

On cite régulièrement le cas des Méditerranées asiatiques où les politiques d’intégration régionale suscitent une croissance économique généralisée et une élévation du niveau de vie général, au prix cependant de graves déséquilibres sociaux et spatiaux. Qu’en est-il en Méditerranée ? La réponse passe par un examen des revenus certes par l’indicateur le plus utilisé (PIB, PIB en parité de pouvoir d’achat) et le plus critiqué, ne traduisant que la richesse matérielle et n’intégrant pas le travail informel, domestique et les activités bénévoles, mais aussi par l’indicateur plus synthétique du développement humain (IDH) et l’appréciation de la pauvreté.

1.1. Les inégalités des revenus économiques

Certes, la rive sud de la Méditerranée peut, dans un grand nombre de pays, afficher une amélioration des grands indicateurs macro-économiques à la grande satisfaction des institutions financières internationales et des pays occidentaux, mais toujours au détriment des équilibres sociaux. Cette amélioration crée cependant l’illusion de développement économique, face aux rares et timides réformes micro-économiques susceptibles d’augmenter l’efficacité des entreprises. Cette amélioration se fait, dans les pays pétroliers, grâce à un parallélisme quasi parfait entre la croissance de la part de la rente pétrolière dans les exportations et celle du PIB, et dans les pays non pétroliers grâce à la réduction des déficits des balances commerciales par les revenus du tourisme ou des transferts des émigrés (Turquie, Maroc, Tunisie), par l’application drastique des Plans d’ajustement structurel (PAS), et un moment par l’aide extérieure (Jordanie, Égypte, Syrie).

Les inégalités entre les deux rives perdurent (figure 21 et tableau 25). Leur répartition ajustée par la parité de pouvoir d’achat (PPA) n’amortit que peu les contrastes. Elle révèle certes que la grande fracture Nord-Sud se situe sur les marges sahariennes auxquelles se rattachent les pays périphériques de la région (Yémen, Soudan et Mauritanie) ou encore en Afghanistan, mais deux autres grandes lignes de forte inégalisation s’affirment. L’une traverse la Méditerranée, opposant une rive Nord et au-delà toute l’Union européenne dont les revenus élevés sont relativement homogènes, à une rive sud aux revenus médiocres et plus contrastés. L’autre sépare les PSEM (pays du Sud et de l’Est de la Méditerranée) des pays pétroliers du Golfe et d’Israël aux PIB/hab. aussi élevés qu’en Europe. Les Balkans occidentaux s’apparentent aux pays les plus défavorisés de la rive sud.

Tableau 25 Les inégalités économiques en Méditerranée en 2007

	Population en millions	PIB		
		Mrds $	%	$/hab.
Monde	6 625	54 585	100	
Union européenne	*495,18*	*16 906*	*31,0*	*34 140*
Europe occidentale (UE non médit.)	203,37	9 052	16,6	41 069
Europe orientale (UE)	100,2	1 103	2,0	11 008
Méditerranée rive nord (UE)	*191,61*	*6 751*	*12,4*	*35 231*
Méditerranée rive sud, Israël compris	*266,1*	*1 345*	*2,5*	*5 055*
Méditerranée rive sud hors Israël	*258,8*	*1 181*	*2,2*	*4 563*
Balkans occidentaux	23,63	128	0,2	5 426
Méditerranée	*481,34*	*8 224*	*15,1*	*17 085*
Golfe pétrolier	39,14	815	1,5	20 829
Pays des marges	64,1	71	0,1	1 106
Iran	71,2	285	0,5	3 981
Maghreb – Moyen-Orient, Israël compris	*440,54*	*2 517*	*4,6*	*5 712*

	PIB en PPA			Classes de PIB PPA
	Mrds $	%	$/hab.	
Monde	65 281	100		
Union européenne	*14 754*	*22,6*	*29 796*	
Europe occidentale (UE non médit.)	7 273	11,1	35 761	34 000 à 80 000
Europe orientale (UE)	1 633	2,5	16 296	11 500 à 24 300
Méditerranée rive nord (UE)	*5 849*	*9,0*	*30 525*	*21 700 à 33 500*
Méditerranée rive sud, Israël compris	*2 148*	*3,3*	*8 074*	*4 100 à 27 200*
Méditerranée rive sud hors Israël	*1 959*	*3,0*	*7 571*	*4 100 à 13 600*
Balkans occidentaux	215	0,3	9 106	1 100 à 15 500
Méditerranée	*8 212*	*12,6*	*17 062*	*1 100 à 33 500*
Golfe pétrolier	1 021	1,6	26091	22 900 à 85 000
Pays des marges	139	0,2	2 163	2 000 à 2 400
Iran	757	1,2	10 570	
Maghreb – Moyen-Orient, Israël compris	*4 065*	*6,2*	*9 228*	

Élaboré d'après les données de la CNUCED.

Si on s'en tient à la Méditerranée, le produit PPA par habitant est plus de 4 fois plus élevé sur sa rive nord (près de 8 fois en dollars courants) qui en détient ainsi plus des 9/10e de la richesse (les trois quarts en PPA). La prise en compte de l'ensemble du Maghreb-Moyen-Orient tel que retenu ne réduit que peu le déséquilibre absolu, la richesse des pays pétroliers n'agissant qu'en raison de leur faible poids démographique.

L'évolution récente révèle le maintien des inégalités et la divergence des niveaux de revenus au

sein même des pays tiers méditerranéens. La Méditerranée est dans l'ensemble plus riche : elle double ses revenus en PPA entre 1995 et 2007, dépassant 17 000 $ par habitant. Mais les inégalités entre les rives se maintiennent. Entre 1995, année du lancement du processus de Barcelone et 2007, la part de la rive sud dans la richesse produite par le bassin méditerranéen demeure stable à 26 % du reste grâce à quelques pays qui bénéficient de l'amélioration des cours des matières premières et aux performances économiques réelles de la Turquie et d'Israël.

Alors que sur la rive nord, Balkans occidentaux non compris, les niveaux économiques s'homogénéisent par rattrapage grâce aux dispositifs de l'UE (Programmes, méditerranéens intégrés, fonds de préadhésion, fonds structurels, Politique agricole commune, etc.), à tel point que le PIB du Chypriote ou du Maltais dépasse aujourd'hui celui du Portugais. À l'inverse, sur la rive sud, si, jusqu'au milieu des années 1980, on observe une convergence toute relative des revenus, la divergence intervient ensuite pour ne plus se démentir [Semmoud, 2006] . Elle s'aggrave au cours des années 2000, sous l'effet de l'augmentation des cours des hydrocarbures pour les uns (Algérie, Libye), de l'alourdissement de la facture énergétique pour les autres (Jordanie, Liban, Maroc) ou encore des difficultés des exportations des industries textiles (Tunisie, Maroc, Égypte). La fracture économique se creuse entre les pays arabes méditerranéens et les monarchies du Golfe, l'inégalité retrouvant son niveau des lendemains du 1er choc pétrolier ; elle est désormais structurelle. Entre 2002 et 2007, le PIB PPA de la Jordanie passe de 3400 à 4900 quand celui du Qatar bondit de 56 000 à 85 600. L'Algérie, pourtant bénéficiaire de la hausse des cours de pétrole, progresse de 4900 à 6500 alors que 'Oman passe de 17 000 à 24 000. Les pays les plus pauvres stagnent (Yémen) ou progressent à peine malgré l'irruption du pétrole (Soudan).

1.2. Développement humain, exclusion et pauvreté

Ainsi, sur le registre des revenus strictement économiques en Méditerranée, aucune convergence n'est intervenue depuis la mise en place du processus de Barcelone. L'évolution de l'indicateur de développement humain (IDH) révèle en revanche une réduction globale des écarts entre les deux rives sauf exceptions. Cette évolution tient autant aux efforts substantiels en matière de santé et d'éducation consentis par les États qu'à l'amélioration des conditions de vie, très inégales d'un pays à l'autre. Elle demeure cependant toute relative. En 2007, les pays de la rive sud sont certes encore tous classés dans le niveau moyen (de 0,600 à 0,800) mais au dessus de l'indice 0,650 à l'exception du Yémen, du Soudan et la Mauritanie, alors que seule la Turquie le dépassait de peu en 1980. L'examen de l'évolution des écarts entre pays montre au nord une homogénéisation très avancée par rattrapage au niveau le plus élevé (au dessus de 0,900 en 2007), alors qu'au sein de la rive sud, la convergence observée dans les décennies 1970 et 1980 subit un coup d'arrêt. Celui-ci tient au ralentissement général mais inégal des politiques publiques en faveur du développement humain en rapport avec la réduction des ressources financières des États et de leur désengagement imposé par les Plans d'ajustement structurel, appliqués à la grande majorité des pays de la région. Les monarchies pétrolières ont aujourd'hui presque atteint les niveaux européens (0,850 à 0,903) avec effacement des inégalités entre eux, permis par un usage massif des ressources pétrolières pour assurer le bien être des populations, en priorité des « nationaux », y compris par l'importation massive de l'encadrement humain (médecins, ingénieurs, professeurs etc.).

Les deux rives partagent les discours officiels qui consacrent partout l'abandon du mot d'ordre du développement pour celui de la lutte contre la l'exclusion ou la pauvreté, ainsi que la montée de la

précarité, à tout le moins son maintien dans des proportions « acceptables »[119]. C'est qu'elles partagent également une progression de la pauvreté, une aggravation de la situation des plus pauvres et le développement de la catégorie des travailleurs pauvres, dans des proportions variables. À l'inverse de l'IDH, un indice composite homogène et universel, l'appréciation comparée de la pauvreté humaine souffre de l'appréciation des privations par les populations elles-mêmes et la réalité des revenus nécessaires à leur satisfaction[120]. Au Maghreb et au Moyen-Orient, voisinent des populations qui subissent la pauvreté comme une insatisfaction des besoins vitaux (besoins caloriques, eau saine…) et d'autres qui la vivent à l'image des sociétés du Nord : accès au logement, chauffage, consommation alimentaire diversifiée… À supposer que soit admise la comparabilité des indices de pauvreté retenus par le PNUD, force est de constater en dépit de l'aggravation de la précarité de part et d'autre de la Méditerranée, à la fois une détérioration bien plus forte au sud et une plus grande inégalité entre pays (figure 22). En France, le seuil de pauvreté fixé en 2005 à 817 euros par personne et par mois, concerne plus de 7 millions de personnes en 2008, soit 12 % de la population et si le nombre n'augmente pas, la situation des pauvres empire : de plus en plus de pauvres s'éloignent de ce seuil, en dépit des diverses aides publiques. En Égypte, ce sont 36 millions qui vivent avec moins de 348 livres (60 $ en 2005) soit 52 % des habitants. Dans ce pays, la forte croissance économique s'accompagne depuis les années 1990 d'une recrudescence de la pauvreté ; en Tunisie, elle est suivie d'une érosion considérable des classes moyennes[121]. En Égypte, alors que la production industrielle augmente de 6 % en 2008, les émeutes du pain éclatent. Le gonflement des réserves de change en Algérie et l'ambitieux plan de relance économique n'empêchent pas que s'intensifie l'émigration clandestine et qu'éclatent des émeutes dans des points divers du territoire avec des mots d'ordre plutôt liés à l'emploi et au logement[122].

Si l'on s'en tient à la dimension monétaire, certes, la pauvreté absolue ou extrême placée à 1 $ par personne a quasiment disparu de la région. Trois pays arabes non méditerranéens comptent toutefois encore plus de 15 % de leur population en extrême pauvreté ; il s'agit du Yémen, du Soudan et de la Mauritanie.

Ce seuil n'a toutefois aucune signification au regard de la sévère contraction ou de la simple suppression des subventions publiques aux produits alimentaires, de la libéralisation généralisée des prix des produits de consommation et de la dollarisation de l'économie pour les biens de consommation durables en particulier le logement. En Algérie, seuls le pain et le lait sont encore subventionnés ; en Égypte, le prix du pain double en un an avant les émeutes du même nom en avril 2008, comme la majorité des produits alimentaires de base ou les services essentiels tels que les transports collectifs. En Iran, la pauvreté a certes reculé de 40 % à la veille de la Révolution islamique à 20 % au milieu des années 2000 de même que les inégalités entre villes et campagnes[123], grâce à des plans sociaux mais elle demeure aussi massive à la campagne qu'en ville et la suppression récente des subventions ne peut que l'exaspérer ; le prix du pain a ainsi doublé au début de 2009.

Là où un dispositif d'aide aux plus démunis est mis en place comme en Algérie où l'allocation forfaitaire de solidarité s'élevait à 33 DA en 2005 par jour et par personne (montant légèrement supérieur à 1 $), celui-ci permet à peine d'échapper à la pauvreté extrême. Le programme de solidarité nationale que ce pays a mis en place devrait consommer 10 % du PIB avec des dispositifs notamment d'accès à l'emploi : soutien à l'emploi des jeunes, microcrédit… Il est jugé inefficace parfois socialement inéquitable (passe-droits pour l'accès au crédit), bureaucratique et restreint, prenant souvent la forme d'une simple assistance. Au Maroc, l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) lancée en mai 2005, deux ans après les attentats de Casablanca, se

présente comme un instrument de lutte contre la violence extrémiste par la réduction de la pauvreté notamment rurale, mais elle tranche par la médiocrité des engagements publics prévus (1,1 Mrd $ dont 20 % de financements extérieurs en 5 ans pour 5,5 millions de personnes) et concerne des actions (réseaux d'eau potable et d'électricité, route, emploi des jeunes et assistance aux personnes en difficulté) qui sont du ressort de l'action ordinaire des pouvoirs publics. C'est surtout, par l'effet d'annonce qu'elle a produit, un nouvel essai de rassemblement social autour de l'institution royale.

La situation dans les territoires palestiniens occupés est particulière du fait des bouclages répétés ou de l'arrêt de l'aide internationale. Près de 40 % des populations n'ont aucune possibilité d'échapper à la pauvreté qui en concerne près de 60 % (500 $ pour un ménage de 6 personnes, soit 2,70 $ par jour et par personne) et 30 % dans sa forme extrême (257 $), une pauvreté plus prégnante à Gaza qu'en Cisjordanie et qu'à Jérusalem Est [PNUD, 2007] . En 2008, la part des populations vivant en dessous du seuil de pauvreté y atteint 80 % et le taux de chômage 65 %.

Le critère du taux de chômage, bien souvent instrumentalisé par les services officiels, est vidé de son sens par l'extension de l'emploi partiel ou indépendant au nord de la Méditerranée (en vingt ans, l'emploi partiel a plus que doublé en France, plus encore en Italie) et la généralisation de l'emploi informel au sud du fait de la place accrue du secteur privé dans les économies. Celui-ci est majoritaire en Algérie comme en Syrie alors qu'il n'alimente les contributions sociales qu'à hauteur de 7 à 8 %. L'évolution se traduit sur les deux rives par le gonflement des contingents de travailleurs pauvres.

La politique du microcrédit adoptée par les pouvoirs publics et soutenue par la Banque mondiale puis prise en charge, depuis le milieu des années 1990, massivement par les Agences internationales et les Organisations non gouvernementales, ne semble pas en mesure d'endiguer la progression de la pauvreté. Elle permet tout au plus que la situation des bénéficiaires – du reste peu nombreux – ne se détériore encore plus, d'assurer leur survie en quelque sorte. En Égypte, un des pays les plus concernés de la région[124], près de 8 millions de personnes ont basculé sous le seuil de pauvreté de 2 $ en quelques années, accentuant l'inégalité de la répartition de revenus : 20 % des habitants les plus riches en concentrent 43,6 % contre 8,6 % de la richesse aux 20 % les plus pauvres. Ces inégalités sont du même ordre en Iran, dans les trois pays du Maghreb, en Jordanie et au Yémen [Unicef, 2009] .

Diverses stratégies sont développées par les sociétés pour enrayer le cycle de l'appauvrissement. Au Maghreb comme au Proche-Orient, nombre de travailleurs du secteur public quelle que soit leur qualification ont recours à un emploi indépendant ou complémentaire, parfois dans des activités illicites en particulier dans les régions frontalières. Sous la contrainte, la cohabitation entre générations se prolonge ou revient en force, masquant ou différant la manifestation de la pauvreté, quand sur la rive nord, le retour, pour un temps, des enfants dans le foyer familial est fréquemment observé. La traditionnelle solidarité familiale s'essouffle et ne parvient guère à empêcher le développement, dans les grandes villes, à la fois du travail des enfants, du phénomène des « sans domicile fixe » et des enfants de la rue jusque dans les pays du Golfe où les enfants d'immigrés disparus, sans statut, sont exclus de tout service et de tout soutien social.

Le recours à l'endettement bancaire – une convergence avec la rive nord toutes proportions gardées – est une autre stratégie impulsée par l'ouverture et l'élargissement des besoins de consommation. Précisons toutefois que si l'évolution du modèle de consommation est une réalité, l'ampleur qu'elle revêt est le produit d'un artifice en ce sens qu'elle est plus stimulée par l'ouverture des économies, le matraquage publicitaire des télévisions satellitaires et locales et la généralisation de l'accès au crédit

qu'elle n'est engendrée par une véritable élévation du niveau de vie, du moins pour la majorité des habitants. Les revenus étant absorbés par le remboursement d'emprunts contractés pour l'achat de biens durables (appareils électroménagers, meubles, voiture …) ou de services coûteux (cérémonies de mariage, vacances…), le recours au crédit tend à couvrir la satisfaction des besoins courants. La pratique du « carnet » qui consiste à acheter à crédit les produits alimentaires courants, s'étend aujourd'hui aux classes moyennes.

Assez peu répandu il y a dix ans, l'endettement tend à se généraliser aux différentes couches sociales, en majorité dans les villes. Il concerne 800 000 ménages soit 20 % environ des actifs en Tunisie mais plus de deux Marocains sur quatre ; plus récent, il ne touche qu'un million d'actifs sur 7 millions environ en Algérie. Certes, l'acquisition ou l'extension d'un logement demeure la motivation majeure (65 % en Tunisie, 60 % en Algérie et 55 % au Maroc) mais les crédits à la consommation explosent : achat de véhicule, équipement ménager… 250 000 Algériens ont bénéficié d'un crédit automobile entre 2005 et 2009 avant que l'État algérien ne le suspende. Le Maroc illustre les difficultés qu'éprouvent de plus en plus les ménages maghrébins face au surendettement. La moitié des endettés ne conservent que 30 % de leurs salaires après paiement des traites ; en 2007 le taux d'endettement atteint 45 % pour les Marocains dont le revenu est inférieur à 3 000 dirhams, soit 270 euros. Or 48 % des crédits à la consommation sont contractés par des salariés modestes percevant moins de 4 000 dirhams. À ces crédits bancaires, il convient d'ajouter les emprunts contractés par les salariés auprès des caisses sociales ou coopératives professionnelles et la généralisation de la vente par facilité de paiement pratiquée par les grandes enseignes (80 % des clients tunisiens y ont recours) mais aussi par de simples commerçants.

Le surendettement des ménages sévit également dans les pays du Golfe. Il résulte ici davantage de la hausse des prix de l'immobilier et de manière générale du coût de la vie. Les facilités d'octroi de crédits font qu'en 2009, ceux-ci s'élèvent à 57 Mrds $ aux Émirats arabes unis et 14 Mrds au Qatar et Koweït réunis (contre 17 Mrds $ pour les trois pays du Maghreb). Or les effets de la crise notamment les licenciements massifs ont réduit les capacités de remboursement des étrangers comme de nombreux nationaux : 15 % des condamnations à la prison en 2008 aux Émirats arabes unis l'auraient été pour cessation de paiements.

2. Les changements démographiques.
Quelles « convergences » ?

Les comportements démographiques, les modes de consommation, d'habiter reflètent des situations de transition inégales d'un pays à l'autre mais significatives d'une convergence relative avec la situation sur la rive nord : fécondité en recul, structures par âge moins jeunes, accès des jeunes femmes à la formation supérieure, recrudescence de maladies « modernes » etc. De profondes divergences persistent avec le maintien des femmes à l'écart ou en marge du travail, le travail des enfants etc.

La représentation d'un monde arabo-musulman caractérisé par un accroissement démographique explosif, d'une population très jeune et d'une urbanisation « anarchique » dominée par des métropoles « monstrueuses » résultat d'un exode rural sans fin résiste encore aux études désormais nombreuses qui la relativisent voire la contredisent. Au-delà de la diversité des situations qu'il convient de souligner, le ralentissement démographique est une réalité, comme la diversification des armatures urbaines et des dynamiques migratoires en pleine mutation. Les pays de notre région se

trouvent bien, quoi qu'à des stades divers, en « transitions » démographique, urbaine et de la mobilité. Les multiples publications de l'INED sur le monde arabe [Fargues, Courbage] , sur le Maghreb [Bedidi, Vallin, 2000] et sur l'Iran [Ladier-Fouladi, 1997] ont très tôt souligné les mutations démographiques présentées comme irréversibles.

D. Tabutin et B. Schoumaker [2007] ont récemment fait le point sur l'évolution démographique dans toute la région. Ils confirment la décélération démographique mais soulignent la différenciation des croissances annuelles qui s'étalent entre 1,2 % et 3,5 % dans les années 2000 alors qu'elles variaient de 2,4 % à 3,5 % dans la décennie 1970.

Cette hétérogénéisation régionale se retrouve, au-delà de la diversité des rythmes, dans les caractéristiques démographiques majeures.

2.1. Le recul différencié de la fécondité

Au début des années 1970, à l'exception d'Israël et du Liban, l'ensemble des pays ont un indice synthétique de fécondité (ISF) situé entre 5,5 et 8,7, la fécondité étant aussi élevée au Maroc, en Syrie, en Algérie ou en Iran qu'au Soudan ou en Mauritanie. À la même période, les pays d'Europe affichent un éventail d'indices de 1,6 à moins de 3 à l'exception de l'Irlande, la fécondité restant légèrement plus élevée sur la rive nord de la Méditerranée y compris dans l'ancienne Yougoslavie.

Précoce en Israël, au Liban, en Turquie et en Égypte, le fléchissement de la fécondité a ensuite concerné l'ensemble des pays à des rythmes variés : rapide voire brutal au Maghreb, plus tardif mais plus marqué en Iran, plus lent mais réel en Jordanie et dans les pays du Golfe. Dans ces derniers pays, la prise en compte des populations étrangères corrige en effet à la hausse l'ISF des « nationaux » qui s'élève à 2,7 au Bahreïn contre 1,3 pour les expatriés. La figure 23 souligne toutefois l'hétérogénéité régionale. Les pays sud-méditerranéens enregistrent le recul le plus constant et le plus marqué et s'approchent ainsi du niveau européen. À l'inverse, du fait d'un recul modéré, Yémen, Soudan et Mauritanie sont plus proches des pays du Sahel à cette différence près que la fécondité stagne dans ces derniers, à des niveaux très élevés. Palestiniens et Irakiens se rattachent à ce groupe, les uns luttant contre l'occupation et l'exclusion, les autres essayant de compenser une forte mortalité en particulier infantile occasionnée par les guerres et l'embargo.

Les facteurs du recul sont aujourd'hui connus et leur importance variable explique la diversité des situations : le relèvement de l'âge au mariage plus rapide chez les jeunes filles du fait d'un accès massif à l'enseignement secondaire et supérieur (les jeunes filles sont parfois majoritaires sur les bancs des universités y compris dans les pays du Golfe – les deux tiers aux Émirats et au Bahreïn, près des trois quarts au Qatar –, plus qu'en France – 56,6 % –)[125], le fléchissement de la mortalité infantile, l'usage des contraceptifs, les politiques d'amélioration du statut de la femme, le travail féminin… Ce dernier facteur illustre la complexité du recul de la fécondité : la marginalisation de la femme par rapport au monde du travail tient à la pression très forte des hommes sur un marché du travail peu étendu ou au conservatisme ambiant certes plus marqué dans les pays du Golfe mais qui perdure ou ressurgit au Maghreb et au Proche-Orient.

Les coïncidences avec des conjonctures peuvent s'imposer ; la corrélation entre baisse de la fécondité et choc pétrolier a pu être faite à propos de l'Iran et de ses voisins [Courbage, 1997] . Cependant le fléchissement de la fécondité, résultat d'une longue gestation, s'est enclenché, entre la fin des années 1960 et la première moitié des la décennie 1980 (plus tôt en Turquie et au Liban), à la

fois dans des contextes difficiles (Maroc, Iran, Iraq) comme en pleine croissance (Algérie, Égypte, Syrie, pays du Golfe). Des conditions peuvent ensuite l'entretenir tel un salariat inducteur de comportements rationnels – lequel s'est justement développé à la faveur des investissements permis par le choc pétrolier –, comme une crise de logement qui retarde l'âge au mariage ou l'enfantement. Alors même qu'en Europe occidentale, la baisse de la fécondité s'enraye voire se redresse légèrement, elle se poursuit dans 18 des 23 pays du Maghreb et du Moyen-Orient, laissant prévoir à court terme une réelle convergence.

2.2. Une population jeune ? Moins d'enfants, plus de jeunes adultes

Le constat de la jeunesse de la population du Maghreb–Moyen-Orient est une évidence si l'on se réfère à l'âge médian, situé en moyenne à près de 24 ans autour de 2005 pour toute la région (figure 24). Ainsi la moitié de la population a moins de 24 ans. Cette jeunesse est moins accusée qu'en Afrique sud-saharienne dont l'âge médian se situe à 18,2 ans, et contraste avec celle de l'Europe méditerranéenne (39,6 ans). L'augmentation de l'âge médian entre 1970 et 2005 (en moyenne de 18 à 24 ans) est générale, sauf en Palestine où celui-ci a légèrement décliné, mais elle révèle une première divergence démographique régionale que traduit une distribution plus étendue (l'écart type passe de 2,2 à 3,9). L'homogénéité de l'âge médian en 1970 entre 16 et 19 ans, à laquelle n'échappent qu'Israël en raison de son profil alors composite (immigrés ashkénazes et séfarades), Émirats arabes unis et Qatar déjà marqués par la présence d'effectifs étrangers importants, laisse la place à une grande hétérogénéité. D'un côté, le groupe des pays demeurés très jeunes ayant de fortes similitudes avec l'Afrique sud-saharienne (Yémen, Palestine, Iraq, Mauritanie, Soudan), de l'autre, la Turquie, le Liban et la Tunisie au recul du rajeunissement le plus accusé avec Israël (âge médian entre 26 et 29 ans, ayant progressé de 6 à 10 ans), mais globalement moins marqué que sur la rive nord de la Méditerranée. En situation moyenne, on retrouve les autres pays d'Afrique du Nord et du Levant dont l'âge médian gagne entre 4 et 8 ans pour atteindre 21 à 24 ans.

Les pyramides des âges révèlent partout une nette réduction des populations très jeunes et une croissance de la population en âge d'activité. Le vieillissement n'est vraiment sensible qu'en Israël qui doit également la relative jeunesse de ses structures démographiques à la présence des Palestiniens de l'intérieur à la fécondité encore soutenue. L'inertie statistique et démographique notamment par l'effet des structures par âge sur la fécondité, maintient un profond écart avec l'Europe surtout méditerranéenne en cours de vieillissement rapide. La population âgée de moins de 15 ans y est inférieure à 18 % alors qu'en rive sud elle excède encore 25 % dans les pays les plus précocement engagés dans la transition (Tunisie, Turquie, et Liban) et se situe autour de 30 % dans les autres pays du Maghreb et en Iran et entre 35 et 40 % pour les autres pays dont ceux du Golfe si on écarte l'effet du poids des actifs « expatriés ». Les moins de 15 ans représentent en effet 36,5 % au Bahreïn et 38 % aux Émirats arabes unis contre 13,5 % et 15 % pour les « expatriés ». Les pays des marges Yémen, Soudan, Mauritanie d'une part, Iraq et territoires palestiniens d'autre part, ne voient baisser que très peu cette tranche d'âge qui est presque du même ordre que dans les pays du Sahel.

Cette évolution implique de nouveaux besoins – structures universitaires, emplois, logements – que les États peinent à satisfaire dans une conjoncture d'ouverture qui leur impose souvent désengagement et réduction des transferts sociaux. Le partenariat euro-méditerranéen comme les adhésions à l'OMC, par les contraintes qu'ils imposent, ne contribuent guère à relever les nouveaux

défis posés par le fléchissement de la fécondité dont les facteurs explicatifs se situent ailleurs.

Flux financiers et commerciaux : entre déséquilibres et cloisonnements

1. La circulation des capitaux

De même que la participation accrue aux échanges extérieurs, l'accueil d'investissements directs étrangers (IDE) est présenté aujourd'hui comme un instrument d'intégration à la mondialisation. Facteur de croissance, il serait une solution aux problèmes économiques et une réponse à la demande d'emplois. Qu'en est-il pour le bassin méditerranéen et plus particulièrement pour ses rives sud et est ?

Les données de la CNUCED sur l'investissement dans le monde (ajustées car variables d'un rapport à l'autre)[126] permettent de distinguer quatre cycles : une croissance lente et modérée à partir de 1970, une explosion dès la fin des années 1980, une diminution marquée entre 2000 et 2003 qui tient à leur recul dans les pays développés en particulier aux États-Unis face à un maintien relatif dans les pays en développement, et enfin une reprise qui permet de rattraper et dépasser largement le niveau de 2000 avant que l'exacerbation de la crise financière ne l'abaisse en dessous de ce niveau.

Les flux de capitaux sont majoritairement des flux entre pays développés : 69 % des entrées, encore plus des émissions : 84 % des sorties et des stocks en 2007. L'UE y domine avec 45 % des entrées et des stocks d'entrées, et plus de la moitié des émissions. L'explosion des IDE accentue l'inégalité. Ce déséquilibre se retrouve à l'échelle du bassin méditerranéen. En effet le mouvement des capitaux est très sélectif qu'il s'agisse des montants ou du ratio/PIB (figure 25)

1.1. Des IDE limités et des échanges encore modestes entre UE et Maghreb – Moyen-Orient

Le tableau 26 souligne simultanément la place réduite que tient la Méditerranée, la marginalisation de la rive sud et est face à la rive nord et par extension aux pays de l'Union européenne, et l'attractivité des 9 pays d'Europe centrale et orientale (PECO), aujourd'hui membres de l'UE. Dans l'ensemble, la Méditerranée détient à peine 17,4 % des stocks mondiaux d'IDE en 2007 et autant en entrées au cours de cette année. Entre 1998 et 2003, les PSEM ont reçu bon an mal an, entre 6 et 9,7 Mrds $ (entre 4 et 8,7 hors Israël) soit au mieux 1,7 % des entrées IDE (autant qu'en valeur de stock) dans le monde, 12 à 15 fois moins que les pays de l'Arc latin et 2 à 5 fois moins que les sept PECO admis dans l'UE en 2004, recherchés à la fois pour leur niveau technologique, les salaires peu élevés, et une forte productivité.

Tableau 26 Évolution des Investissements directs étrangers dans le monde et en Méditerranée (en Mrds $)

	Population en millions 2007	Entrées des IDE							Sorties des IDE	
		Moyenne 1992-1997	2000	2004	2007	Stock en 2007	% du stock en 2007	Stock/ hab. en 2007	Stock en 2007	% du stock en 2007
Monde	6 625	310,9	1 388,0	742,1	1 833,3	15 210,6	100	2 296	15 602,3	100
Union européenne	495,18	95,8	671,4	204,2	804,3	6 881,6	45,2	13 897	8 086,1	51,8
Méditerranée	*485,34*	*39,5*	*115,1*	*97,3*	*335,4*	*2 652,3*	*17,4*	*5 465*	*2 744,9*	*17,6*
Rive nord (Arc alpin)	*191,61*	*34,9*	*103,6*	*80,9*	*265,9*	*2 131,6*	*14,0*	*11125*	*2 670,0*	*17,1*
Rive sud et est	*270,1*	*4,1*	*9,9*	*13,0*	*57,6*	*379,6*	*2,5*	*1 405*	*67,4*	*0,4*
Balkans	23,63	0,5	1,6	3,4	11,9	71,6	0,5	3 030	7,5	0,0
Péninsule arabique	90,54	1,7	-1,7	14,7	43,9	161,5	1,1	1 784	81,9	0,5
Autres pays	113,38	0,1	0,5	2,2	3,3	21,0	0,1	185	1,5	0,0
Maghreb Moyen-Orient	*474,02*	*5,9*	*8,7*	*29,9*	*104,8*	*562,1*	*3,7*	*1 186*	*150,7*	*1,0*
PECO (UE 27)*	100,2	8,4	22,2	37,8	60,3	520,5	3,4	5 194	56,2	0,4
PDEM**		180,8	1 108,0	418,9	1 247,6	10 458,6	68,8		13 042,2	83,6
États-Unis		60,3	314,0	135,8	232,8	2 093,0	13,8		2 791,3	17,9
PED***dont		118,6	252,5	283,0	499,7	4 246,7	27,9		2 288,1	14,7
Asie Est et Sud-Est		69,6	142,7	149,2	217,2	2 242,1	14,7		1 591,6	10,2

*Les écarts s'expliquent par des résidus indéterminés ; * PECO : pays d'Europe centrale et orientale ; **PDEM : pays développés à économie de marché ; ***PED : Pays en développement.*

Élaboré d'après les données de la CNUCED.

La situation change à la suite de la crise de 2001-2002. Les entrées sextuplent atteignant 57,6 Mrds $ en 2007, un peu moins que la seule Espagne, mais presque autant que les 11 pays de l'Asie du Sud-Est. Leur part atteint toutefois juste 3 % du total mondial, les stocks à peine 2,5 %. En tenant compte du poids démographique, les rives sud et est apparaissent quatre fois moins attractives que les PECO voire les Balkans occidentaux où les entrées progressent régulièrement. Elle l'est également moins que les pays d'Arabie notamment les Émirats arabes unis (immobilier, tourisme) et surtout l'Arabie saoudite (énergie, eau).

Ainsi l'ouverture aux IDE s'est accentuée mais la région reste une médiocre émettrice : 0,4 % du stock mondial, soit 67,48 Mrds $ – du reste à 70 % israéliens. En dépit de la proximité et malgré les récents progrès, les flux de capitaux entre rive nord et rive sud demeurent médiocres ; c'est la traduction immédiate du retard d'intégration de la Méditerranée à l'Europe en comparaison avec l'Asie de l'Est et du Sud-Est ou les Caraïbes. Le stock des entrées en rives sud et est ne représentent que 14 % des stocks de sorties de la rive nord et seulement 4,7 % de ceux de l'UE, 10 % si on tient compte d'Israël. En réalité, les flux rive nord-rive sud sont encore plus réduits, du fait de la présence accrue des capitaux américains, investis surtout dans les hydrocarbures et les services, ainsi que des investissements des pays émergents, en particulier les monarchies du Golfe. En 2005, l'UE n'investit hors de ses frontières que 172 sur 611 Mrds $. 5,2 Mrds seulement sont allés à la rive sud et est, soit 3 % (probablement 5 % en 2007) ce qui représente moins de 18 % des entrées d'IDE en rive sud. Cette part se redresse à 32 % en 2006 puis 50 % en 2007 avec 30,3 Mrds $.

Le Maghreb reste la chasse gardée de la France malgré la pénétration des capitaux italiens et espagnols. Au Maroc, la France apporte en 2007, plus du quart des investissements industriels étrangers, suivie par l'Espagne (15,7 %), la Grande Bretagne, la Suisse et l'Italie, respectivement 9, 8 et 7 %, Arabie saoudite et Émirats arabes unis représentant ensemble 7 %. Au Moyen-Orient, les capitaux anglo-saxons ou pétro-arabes dominent. Les États-Unis fournissent plus du tiers des IDE, suivis par le Royaume Uni (19 %) et les pays du Golfe (14 %). En Turquie, la prédominance est européenne et depuis au moins dix ans plutôt d'abord néerlandaise. Les origines se sont diversifiées avec l'arrivée de nouveaux investisseurs et la montée de l'Europe méditerranéenne et des pays du Golfe.

L'Arabie saoudite enfin, offre une illustration des liens privilégiés de la péninsule Arabique avec l'Asie de l'Est : 50 % des IDE sont d'origine japonaise et d'intégration sous-régionale : 30 % des capitaux étrangers sont émiratis et 6,6 % bahreïnis.

Tableau 27 Évolution de l'origine des IDE en Turquie en millions de dollars

	2000	%	2004	%	2008	%
Pays-Bas	7 500	39,0	9 905	26,6	13514	20,1
France	1 608	8,4	3 512	9,4	5 582	8,3
Pays du Golfe	*365*	*1,9*	*517*	*1,4*	*5 465*	*8,1*
Grande Bretagne	1 949	10,1	3 581	9,6	5 397	8,0
Finlande	34	0,2	1 782	4,8	4 960	7,4
Allemagne	2 189	11,4	5 097	13,7	4 840	7,2
États-Unis	2 245	11,7	3 340	9,0	4 543	6,8
Grèce	10	0,1	99	0,3	4 118	6,1
Belgique	223	1,2	929	2,5	3 267	4,9
Luxembourg	239	1,2	639	1,7	2 784	4,1
Autriche	34	0,2	79	0,2	2 116	3,1
Suisse	749	3,9	1 307	3,5	1 965	2,9
Russie		0,0	1	0,0	1 767	2,6
Espagne	93	0,5	599	1,6	1 603	2,4
Total	19209	100,0	37169	100,0	67265	100,0

Source : Central Bank of Turkey.

1.1 Des échanges Sud-Sud ou l'émergence des capitaux du Golfe

Une tendance lourde accompagne l'orientation des IDE vers les services : les flux de capitaux Sud-Sud se développent. À l'échelle planétaire, les flux entre pays en développement augmentent plus vite qu'entre ces derniers et les pays développés. Les États du Golfe dont les excédents pétroliers se sont trop accrus pour un marché réduit, soucieux de diversifier leurs investissements étrangers, deviennent un acteur majeur dans la région, presque aussi important que l'UE : 34 % des montants annoncés en 2007 contre 40 % pour l'UE [ANIMA Investment network, 2008] . Les capitaux émiratis en représentent la moitié, suivis par ceux d'Arabie saoudite et du Koweït. Les stocks de sorties d'IDE, deux fois plus élevés que les entrées, révèlent le rôle émetteur de cette région, là aussi très récent par rapport à la pratique du simple placement financier ; celle-ci demeure néanmoins dominante. Leurs secteurs de prédilection sont les grands projets immobiliers souvent de prestige (Front d'eau du Lac Sud de Tunis, Projet E'mar émirati sur le littoral algérois, Atlas Green à Marrakech, projet immobilier à Istanbul et au Nouveau Caire) mais aussi dans l'agriculture en Égypte, en Turquie et au Soudan, dans les plateformes portuaires dont Alger est la dernière remportée par Dubaï Ports World. Une partie appréciable des IDE des pays du Golfe est investie dans des pays voisins : l'Arabie saoudite est le premier pays récepteur des IDE arabes.

D'autres investisseurs régionaux apparaissent : Égypte, Turquie, Jordanie. Des capitaux égyptiens sont consentis dans les services téléphoniques et l'industrie (acquisitions d'actifs mais aussi construction de cimenteries en Algérie, etc.). La Turquie investit dans les textiles et la confection en Égypte et en Jordanie mais également en Europe de l'Est. Elle reste cependant ancrée à l'Ouest et secondairement à l'Est dans les pays de la mer Caspienne : près des deux tiers du stock de 13,865 Mrds $ à la fin de 2008 sont investis en Europe de l'Ouest dont la moitié dans les seuls Pays-Bas, l'Azerbaïdjan accueillant 23 %.

En dépit des progrès permis par la libéralisation des cadres réglementaires, la médiocrité des IDE directement productifs est réelle, souvent justifiée par l'étroitesse du marché, les efforts encore insuffisants de l'assouplissement juridique, la faiblesse des infrastructures, la médiocrité du tissu de PME susceptibles de prendre en charge les activités externalisées par les firmes. L'ouverture généralisée modifie cependant la géographie de la circulation des capitaux, en la diversifiant sectoriellement et spatialement, atténuant ainsi les traditionnelles dépendances.

1.3. Une concentration sectorielle et spatiale

Qu'ils viennent d'Europe ou des autres pays arabes en particulier pétroliers, les IDE sont très peu investis dans les activités productives, à l'inverse du mouvement dominant les décennies 1970-1980 qui privilégiait la délocalisation d'établissements industriels. Ils suivent en cela les tendances mondiales marquées par l'investissement dans les services et les fusions-acquisitions : finances, télécommunications, transports mais aussi eau et assainissement, etc. En 2001-2002, les deux tiers des entrées mondiales d'IDE sont absorbés par les services et leur part du stock mondial est passée de 25 % dans les années 1970 à 49 % en 1990 puis à 60 % en 2002. En 2007, les acquisitions (cross-border mergers and acquisitions) dont les services représentent 70 %, constituent près du 4/5e des IDE en expansion (1 833 Mrds $, record dépassant de 400 Mrds celui de 2002) malgré la crise des subprimes aux États-Unis. Leur recul en 2008 et en 2009 dans les pays développés n'entrave pas leur progression dans les pays en développement [CNUCED, 2009] .

Tableau 28. Répartition sectorielle des IDE attendus en 2007
en Méditerranée du Sud et de l'Est (en Mrds d'euros)

	Flux attendus	%
BTP, immobilier, infrastructures	14,677	22,6
Énergie, pétrochimie	14,811	22,8
Banques et assurances	10,958	16,8
Ciment, minéraux, bois	9,925	15,3
Télécommunications, Tourisme, distribution	5,96	9,1
Activités industrielles ou para-industrielles	7,827	12
Non déterminé	0,909	1,4
Total	65,067	100

Élaboré d'après les données de ANIMA Investment Network, 2008.

Cette répartition est faite sur la base des intentions (82 Mrds $ environ) surévaluées par rapport à la réalité (57,6 Mrds $). Les 79 000 emplois annoncés, au demeurant surestimés, sont médiocres en regard des besoins.

Les placements privilégient trois secteurs. Les prises de participation ou les acquisitions d'entreprises arrivent en tête, renflouant ainsi les caisses d'États soucieux de réduire leur déficit financier ou/et d'accélérer une libéralisation exigée par les partenaires internationaux (OMC, FMI, Banque mondiale). Les acquisitions et les privatisations représentent en effet l'essentiel des IDE. Le retour en force de l'UE dans les IDE de la région tient en fait aux prises de participation et aux acquisitions qui représentent 49,5 % des montants engagés en 2007, en particulier à l'acquisition, par Lafarge, des cimenteries de l'Égyptien Orascom[127]. En 2006, en Turquie, l'essentiel des 17,8 Mrds $ reçus est investi dans les acquisitions et les privatisations : 6 Mrds pour les seules banques Denizbank et Finansbank acquises par Dexia Bank Belgique et la Banque nationale de Grèce, mais aussi la privatisation des entreprises de télécommunications : Türk Telecom (1,5 Mrds $) et Telsim. Seul 1,7 Mrd $ est investi dans des activités productives, dont à peine 557 M. $ dans de nouveaux projets. En 2001, le Maroc enregistre un premier record avec 2,8 Mrds $ d'IDE, qui tient essentiellement à la cession de Maroc Télécom à Vivendi. Ce pays accueille moins de 500 millions l'année suivante. Un nouveau record est ensuite enregistré en 2003 (2,278 milliards) ; il s'explique par le rachat de la Régie des tabacs par le groupe franco-espagnol Altadis. En Tunisie, les IDE majoritaires, en 1998, dans l'industrie manufacturière correspondent en réalité à la cession d'unités industrielles à des entreprises européennes, les deux cimenteries Jbel el Oust et Enfidha. Les cessions consenties en 2000 (cimenterie de Gabès, ciments artificiels tunisiens), ont représenté les deux tiers des IDE dans les industries manufacturières, ne laissant qu'entre 100 à 200 M. $ à des créations [Miossec, 2002] .

L'exploration, l'extraction et la valorisation des hydrocarbures sont un secteur attractif qui coïncide avec le besoin des pays pétroliers, de plus en plus ouverts, de relancer des infrastructures vieillissantes ou sous dimensionnées au regard d'une demande internationale dans l'ensemble croissante. Elles devaient absorber 22,8 % des IDE. En Égypte, le secteur de l'énergie est destinataire de 46 % des IDE en 2007-2008 et de 68 % en 2008-2009[128], laissant une faible part à l'industrie manufacturière, inférieure à 9 %, et une place modeste aux services en comparaison avec le mouvement général (16 %). Le troisième secteur de prédilection des IDE est celui des services : l'immobilier (et la production du ciment qui en découle), les infrastructures, le tourisme, les télécommunications (grâce à l'engouement pour la téléphonie cellulaire), les banques, la grande distribution, la gestion des services de l'eau et de l'assainissement, ou encore l'agriculture (Soudan). Les IDE issus du Golfe sont investis presque exclusivement dans les services. Les capitaux qu'ils accueillent sont placés dans les secteurs de l'énergie et de l'immobilier : respectivement 64,3 % et 30 % en Arabie saoudite.

En définitive, les activités productives ne bénéficient, dans l'ensemble de la région, qu'entre un cinquième et le tiers des capitaux étrangers, et leur contribution aux créations d'emploi excède rarement 10 %. En Tunisie, les investissements étrangers hors privatisations ne représentent en 2006, que 20 % des 3,7 Mrds de dinars tunisiens d'IDE (10 % en 2002-2003)[129], créant quelque 12 000 d'emplois, alors même que plus de la moitié des exportations des biens relève des entreprises à participation étrangère. La Tunisie est pourtant un des rares pays où les IDE sont le plus consentis dans les activités industrielles, où ils sont à l'origine de la création de 240 000 emplois. La France qui est le premier investisseur dans le secteur industriel tunisien (le tiers des IDE), y a créé 4 600 empois pour 92 millions d'euros d'investissement en 2006. La France ne se classe plus, cependant, en termes de stocks des IDE, qu'à la troisième place derrière les Émirats de Dubaï et d'Abu Dhabi.

Le contrôle des structures financières par le biais des acquisitions apparaît dans nombre de pays, comme une nouvelle modalité d'intégration en situation dominée dans les réseaux financiers

mondiaux. En 2006, 84 % des banques marocaines sont privées. Elles comptent toutes une participation étrangère en particulier française, parfois dominante comme à la Banque marocaine du Commerce et de l'Industrie), contrôlée à 66 % par le groupe BNP Paribas, déjà très actif au cours de la période coloniale[130], ou encore la Société générale marocaine de banque et le Crédit du Maroc contrôlés à plus de 50 % respectivement par la Société Générale et le Crédit agricole ; le groupe Caisses d'Épargne détient 25 % du capital du Crédit Immobilier et Hôtelier du Maroc. Les banques à capital étranger détiennent 24 % du réseau bancaire et 22 % des actifs des banques, collectent 21 % des dépôts et octroient plus du quart des crédits [Mission économique, 2007 ; Bank al-Maghrib, 2007] . En Turquie, du fait du mouvement d'acquisitions, la participation étrangère dans le système bancaire turc a atteint 22,5 % en 2006. Le secteur financier draine 61 % des entrées d'IDE en Turquie en 2007 et près de la moitié en 2008.

De même la concentration spatiale est intense. Trois pays, par ordre d'importance, la Turquie, l'Égypte et Israël monopolisent les trois quarts des entrées en 2007 et plus des 2/3 des stocks, suivis par le Maroc, la Tunisie et le Liban. L'impact des IDE apparaît désormais important : ils représentent 43 % de la formation brute de capital fixe en Égypte, 33 % en Israël, et, malgré des montants modestes, 64 % au Liban et 43 % en Jordanie. La part des stocks rapportés au PIB s'élève à 75 % en Tunisie, à plus de 40 % en Égypte et au Maroc. Ce sont les pays les plus avancés dans les processus de libéralisation et de privatisation des économies.

2. Les échanges commerciaux

2.1. Croissance des échanges et partenaires commerciaux de la rive sud et est

Croissance des échanges et modification de la structure des exportations sont des traits de l'évolution récente. La valeur des exportations comme des importations du Maghreb – Moyen-Orient quadruple entre 1990 et 2006 pour atteindre respectivement 819 et 659 Mrds $. Au cours de la décennie 2000, leur progression est plus rapide que dans le reste du monde (2,5 % contre 1,8 %). Elle est loin de refléter uniquement les incidences des prix pétroliers. Des pays non pétroliers tels que la Jordanie, le Liban, Israël et surtout la Turquie augmentent leurs échanges dans des proportions égales ou supérieures à celles des pays pétroliers, en particulier leurs flux d'exportation. Pour l'ensemble de la région, le rapport de la valeur des échanges au PIB bondit de 50,6 % à 68 % entre 2000 et 2006, avec de fortes inégalités allant de la Tunisie, le pays le plus ouvert (91 %) au Soudan (38 %).

Tableau 29 Le commerce extérieur du Maghreb – Moyen-Orient (en millions $)

	1990		2000		2006	
	valeur	% du Monde	valeur	% du Monde	valeur	% du Monde
Exportations	185 156	5,3	334 323	5,1	818 623	6,8
Importations	161 702	4,5	260 199	3,9	659 045	5,3

Élaboré d'après les données de la CNUCED.

Les exportations confirment que le Moyen-Orient pétrolier regarde vers l'Asie et que les pays méditerranéens sont inégalement tournés vers l'Europe. Tandis que les pays du Golfe, Iran compris, le Yémen et le Soudan destinent leurs exportations en majorité à l'Asie de l'Est et du Sud-Est (entre 44 et 85 % selon les pays), Afrique méditerranéenne et Turquie les adressent à l'Union européenne (entre 43 et 76 %). Les pays du Levant ont des partenaires plus diversifiés, destinant encore entre le cinquième et le tiers des exportations à l'UE mais se tournent vers les États-Unis (Israël) ou vers le Moyen-Orient pétrolier (Jordanie, Liban et Syrie). Les importations révèlent à l'inverse une dépendance quasi générale vis-à-vis de l'UE, à l'exception des Émirats arabes unis relativement plus tournés vers l'Asie de l'Est et du Sud-Est et de 'Oman plus ancré au Moyen-Orient. Cette dépendance est plus marquée pour toute la rive sud méditerranéenne et l'Iran.

Certaines évolutions méritent d'être soulignées. Il en est ainsi de la mutation de la géographie des exportations de l'Iran qui, sous l'effet de l'embargo, a complètement basculé vers l'Asie : 44,6 % contre 23,3 % pour l'UE qui en représentait plus de la moitié en 1990. Celle de l'Iraq est gauchie, depuis les guerres du Golfe, vers les États-Unis (46,8 % contre 28,6 % en 1990) aux dépens des échanges régionaux avec l'Asie. Le renforcement de la destination États-Unis s'est fait pour Israël aux dépens de l'UE.

2.2. Des échanges déséquilibrés entre les deux rives

47 % des échanges extérieurs des pays sud méditerranéens sont réalisés avec l'UE, entre 52 et 70 % pour les pays du Maghreb. À l'inverse, ils ne comptent que pour 6 % dans les échanges extérieurs de l'UE. Entre 1994 et 2004, le volume des échanges UE-Maroc augmente de 80 % et les importations de l'Union en provenance du Maroc doublent. Le déficit des balances commerciales des pays du Maghreb avec l'UE est ainsi une constante, hors hydrocarbures pour l'Algérie. Le déficit annuel de la rive sud avec l'UE dépasse régulièrement 30 Mrds $.

Tableau 30 Évolution de la part de l'UE dans les échanges du Maghreb – Moyen-Orient

	% des importations du MA-MO	% des importations des PSEM	% des exportations du MA-MO	% des exportations des PSEM
1990	44,3	53,1	58	61,4
2000	43,1	49,2	28,7	54,9
2006	33	42,4	26,2	52

MA-MO : Maghreb et Moyen-Orient.

PSEM : Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

Élaboré d'après les données de la CNUCED.

Contrairement aux attentes des pays tiers méditerranéens, l'accès au marché européen devient paradoxalement plus contraint que par le passé : tarifs préférentiels sélectifs, barrières non tarifaires, exclusion des produits agricoles. Entre 30 et 50 % seulement des produits entrent en Europe en profitant des tarifs préférentiels pourtant accordés depuis plus de vingt ans. Les contraintes résident

dans les droits sur certains produits agricoles et industriels, la chute des prix des produits de base, l'appréciation des monnaies de certains pays sud-méditerranéens et les barrières non tarifaires relevant des normes techniques, sanitaires et environnementales. La question agricole est non concernée par la libéralisation des échanges sauf marginalement dans certains accords d'association, la Politique agricole commune demeurant un facteur puissant de protectionnisme européen. Aussi, parallèlement à l'accroissement des échanges de l'UE avec les PECO, sa part dans le commerce extérieur des PSEM ne cesse de reculer, les pays diversifiant leurs partenaires, en particulier pour les exportations pétrolières.

L'Algérie est représentative des pays dont l'économie repose désormais sur la rente minière. 98 % des 53,7 Mrds $ de produits exportés en 2006 sont assurés par les hydrocarbures. Elle exporte marginalement des phosphates, des dattes, des agrumes et du vin. En échange, elle importe des produits alimentaires (16 %) et surtout des produits manufacturés (83 %) certes des biens de consommation (9 %) mais surtout des semi-produits pour l'approvisionnement de son industrie (28,4 %), des machines outils et biens d'équipement (26,7 %) et du matériel de transport (18,3 %). La Syrie est un exemple d'équilibre relatif. Ses exportations se répartissent entre produits agricoles (17,4 %) en particulier des fruits secs et des légumes frais et secs, produits pétroliers (40 %) et produits manufacturés (32 %) surtout des textiles et vêtements dont la réputation est connue de tous les pays sud-méditerranéens. Ses exportations sont également équilibrées entre produits alimentaires, hydrocarbures et articles manufacturés répartis entre biens de consommation, produits chimiques et matériel d'équipement.

La structure des échanges révèle la très forte spécialisation particulière des pays du Maghreb qui reproduit les rapports classiques Nord-Sud : le Maroc et la Tunisie dans les textiles et la confection, l'Algérie dans les hydrocarbures bruts ou raffinés après le démantèlement d'un appareil productif aux segments restés inachevés. Deux sens à cela : une grande fragilité face à la volatilité des prix des hydrocarbures et la concurrence désormais libre de toute entrave des puissances émergentes telles que la Chine et l'Inde après l'effacement de l'Accord de l'OMC sur les textiles et les vêtements. Preuve en est le recul des exportations marocaines des articles de confection dès avant le démantèlement mais surtout depuis 2006 et l'amorce de délocalisations d'usines en Asie. Cette fragilité est d'autant plus nette que la Turquie elle-même délocalise ses propres activités en Égypte aux coûts des facteurs de production plus bas à la fois en main-d'œuvre, en eau et en énergie. Les accords entre Maroc et UE ont accru et modifié le contenu de leurs échanges. Les secteurs de l'habillement et des composants électroniques ont battu en brèche les produits primaires (fruits et légumes et phosphates). Ces échanges demeurent des flux interbranches de type Nord-Sud y compris pour les composants électroniques dominés par les transistors, les conducteurs électriques et les circuits intégrés. C'est que les IDE investis dans l'industrie au Maroc comme en Tunisie se font sous forme de firmes-ateliers qui réexportent des biens importés, transformés et assemblés. Ces produits représentent en Tunisie plus des deux tiers des exportations.

2.3. Des échanges limités entre les PSEM et au sein du Maghreb – Moyen-Orient

Les PSEM ne réalisent en effet entre eux que 6 % de leurs échanges commerciaux, soit à peine 18,5 Mrds $ d'exportations et presque autant d'importations. La proportion augmente à 10,7 % pour l'ensemble du Maghreb et du Moyen-Orient du fait du poids du commerce régional des

hydrocarbures et de l'effet amplifiant des réexportations des Émirats arabes unis.

L'examen des échanges par pays permet d'observer deux niveaux de cloisonnement des marchés, l'un au niveau national, l'autre à l'échelle régionale. Les seuls échanges appréciables tiennent à la proximité, entre pays frontaliers (ils sont bien plus importants si on tient compte de la contrebande frontalière) ou se font au sein d'ensembles régionaux somme toute traditionnels. Israël est en situation d'enclave dans la région, l'Iran de périphérie.

L'État hébreu a ainsi des échanges très limités avec l'Égypte et la Jordanie : 237 M. $ d'importations et 427 M. $ d'exportations en 2008, mais qui devraient prendre de l'importance avec l'acheminement du gaz égyptien débuté au milieu de l'année, interrompu par les pressions de la rue égyptienne, puis repris au début 2009, en vertu d'un contrat de 2,5 Mrds $ pour la fourniture annuelle de 1,7 Mrds m3[131]. Les seuls échanges appréciables, Israël les réalise avec la Turquie (3,4 Mrds $ en tout) soit à peine 3,5 % du commerce extérieur israélien hors diamants.

L'Iran est certes moins marginal, mais il est périphérique par rapport aux échanges entre pays arabes. Il n'y exporte en 2006 que 3 Mrds $ soit 4,2 % de ses exportations, essentiellement vers ses voisins du Golfe (et au lointain Maroc[132]), L'Iran a importé 6 Mrds $, formés aux deux tiers par de simples réexportations des Émirats arabes unis. Ses liens sont plus étroits avec la Turquie qui lui a acheté pour plus de 8 Mrds $ en 2008, en partie du gaz naturel acheminé par oléoduc depuis 2001, et y a exporté pour plus de 2 Mrds.

Seule la Turquie assure un commerce international réellement méditerranéen qui atténue le cloisonnement régional. Elle répartit de manière relativement équilibrée les échanges qu'elle réalise dans la région tout en les intensifiant : 31,3 Mrds $ (près de 24 % de ses exportations) contre 3,6 Mrds $ en 1996, affirmant vigoureusement sa présence dans le commerce régional. Elle assure ainsi partiellement son approvisionnement énergétique et trouve, à ses produits industriels, un débouché porteur sur les rives méditerranéennes (Algérie, Libye, Égypte) mais aussi dans les pays du Golfe en particulier le hub émirati qui importe 8 Mrds $ de marchandises turques en 2008.

Dans le monde arabe, trois ensembles régionaux d'échanges s'individualisent avec des interactions préférentielles diverses. Le Machreq (Égypte, Jordanie, Syrie, Liban) tend à être lié au Golfe quand le Maghreb a des relations privilégiées avec la Turquie. Les relations en leur sein sont réduites (2 % au Maghreb) alors que les monarchies pétrolières privilégient les relations à l'intérieur du Conseil de coopération du Golfe, outre les liens avec les autres pays du Machreq. Il s'agit toutefois d'approvisionnement en pétrole et gaz ou de simples réexportations des Émirats arabes unis vers l'Arabie, 'Oman et d'autres pays.

La faiblesse des échanges entre les PSEM comme au sein de l'ensemble du Maghreb – Moyen-Orient traduit un manque de volonté politique ou la persistance de relations conflictuelles. Elle rend compte d'économies peu complémentaires rivalisant dans la conquête des marchés mondiaux, de la complexité des accords bilatéraux ou multilatéraux, des défaillances des systèmes bancaires et du faible développement des infrastructures de communication mal connectées entre elles.

Il convient enfin de tenir compte des échanges informels non pris en compte par les statistiques officielles. Entre l'Europe d'un côté et les pays du Maghreb, la Turquie et au-delà l'Asie centrale de l'autre, un va-et-vient continuel de commerçants de « la valise » trace de véritables voies d'un commerce multiple et rentable. Les frontières qui séparent les pays de la région, même officiellement fermées, sont irriguées par des échanges informels : entre les trois pays du Maghreb, entre la Tunisie et la Libye, la Syrie et le Liban, entre l'Iran et les pays du Golfe, etc. Ces échanges ne peuvent

toutefois être interprétés dans leur totalité comme des facteurs d'intégration régionaux : nombre de produits sont en réalité importés grâce à des subventions ou moyennant une faible taxation et réexportés dans des pays souvent limitrophes, le gain étant prélevé pour partie sur le différentiel de change. Les réseaux de drogues et d'armes enfin sont des instruments de déstructuration économique et sociale.

Le cloisonnement et la fragmentation des marchés du sud de la Méditerranée sont une des contraintes les plus fortes à l'intégration régionale. Pour l'UE comme pour les grands groupes susceptibles d'engager des investissements, l'unification du marché doit se faire à l'échelle régionale pour que les investissements soient rentables[133]. L'unification des marchés sous-régionaux serait un préalable à l'intégration régionale méditerranéenne laquelle accélère l'insertion dans la mondialisation. La Zone de libre-échange arabe (ZLEA) qui supprime les droits douaniers pour ses membres est trop récente (2005) pour qu'on en aperçoive tous les effets. La part des échanges interarabes stagne toutefois à 11 %. La mise en cause de la ZLEA, cinq ans après son entrée en vigueur, s'explique par le caractère rentier et peu productif des économies arabes, les inégalités des coûts de production, la médiocrité des projets de coopération interarabe, les stratégies défensives de certains pays (contournement des règles, barrières non tarifaires) et les pratiques frauduleuses[134]. À peine un an après son adhésion en 2009, l'Algérie rétablit les barrières douanières pour près de 1 700 produits issus des pays arabes, emboîtant le pas à l'Égypte et à la Tunisie. La ZLEA aura été davantage un acte politique qu'une stratégie économique réfléchie.

Les migrations internationales entre fermetures et mutations

L'évaluation des migrations internationales est délicate. Les services statistiques de l'ONU retiennent le critère de stock des migrants considérés comme étant les personnes nées ailleurs que dans le pays où elles résident. La distinction des réfugiés permet d'éviter de les confondre avec des migrants de travail.

Tableau 31 Les migrations internationales en Méditerranée et au Moyen-Orient

	« stock » de migrants 2005*	% de la population	Réfugiés (% du stock)	Migration annuelle 2000-2005**	Flux financiers en Mrds $***			
					Entrées 2004	Entrées 2007	Sorties 2007	
Monde	190 634	2,9	7		225,8	370,8	248,3	
Europe de l'Ouest (France comprise)	28 068	11,2	5,5	493	39,8	52,6	69	Réc.
Europe du Sud (Balkans non compris)	9 341	7,4	0,3	617	14	20,8	29,4	Réc.
Afrique du Nord (Libye non comprise)	578	0,4	45	-194	11,5	18,2	0,2	Ém.
Proche-Orient	5 547	17,2	77	-1	6,9	11,7	6,3	Ém. Réc.
Méditerranée Sud entière	10 732	14,4	42,2	-211	19,1	31,1	7,5	
Pays du Golfe	12 802	35,7	4	288	40	0,4	30 à 35	Réc.
Yémen, Soudan, Mauritanie	973	6,2	48	-116	2,7	3,1	0,1	Ém.
Iran	1 959	2,8	53	-276	1	1,1		Ém.

Réc. : Récepteur, Ém. : Émetteur.

en millions ; **en milliers, * Les données sont sous-estimées ou absentes pour certains pays.*

Élaboré d'après les données de la Division statistique de l'ONU (2006) et du PNUD (2009).

L'ensemble du bassin méditerranéen est traditionnellement un foyer d'émigration. L'Europe méditerranéenne a cessé de l'être et s'est transformée progressivement, voire brutalement (Espagne) en foyer d'immigration, sous l'effet du vieillissement démographique désormais plus marqué qu'en Europe de l'Ouest, et des besoins considérables en main-d'œuvre non qualifiée. À l'inverse, le Maghreb, la Turquie et le Liban auxquels s'est joint l'Égypte, demeurent des foyers de départ dynamiques[135]. Le premier reste tourné vers la France, la seconde vers l'Allemagne, le dernier vers les Amériques, l'Afrique de l'Ouest et le Golfe. Maghreb, Libye et Turquie sont, en outre, devenus de véritables espaces de transit migratoire vers l'Europe.

1. Le Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie),

le Liban et la Turquie : des régions émettrices encore dynamiques[136]

Le Maghreb est une vieille région d'émigration de travail vers la France. Aux paysans dépossédés ou/et à l'étroit dans leurs montagnes de Kabylies, des Aurès, puis du Rif et de l'Anti-Atlas et dans les oasis des Suds tunisien et marocain, se sont joints les ouvriers agricoles des plaines céréalières victimes de la mécanisation pour fournir très tôt, mais surtout après la Seconde Guerre mondiale, les contingents de travailleurs appelés par la reconstruction. À la suite de l'interruption de l'immigration au moment du choc pétrolier de 1973 (ou par décision de pays tels que l'Algérie[137]), le relais est pris par le regroupement familial rendu nécessaire par les contraintes à la mobilité. L'émigration s'oriente ensuite vers les autres pays d'Europe occidentale (Belgique, Hollande) et scandinave ensuite, essentiellement du fait de la diffusion de l'émigration marocaine, devenue structurelle et organisée grâce aux réseaux familiaux structurés à l'échelle européenne. Plus récemment, elle se donne pour destinations les pays européens du Sud essentiellement l'Espagne et l'Italie, ouverts sur un espace de drainage étendu à l'Égypte et à l'Europe orientale, à l'Amérique du Sud et aux pays africains sud-sahariens voire asiatiques.

Le Liban comme la Turquie se rattachent relativement à ce type par les modalités mais non les destinations ; ils s'en distinguent par une relative attractivité. L'émigration syro-libanaise vers les États-Unis, l'Amérique du Sud (Brésil, Argentine, Venezuela) débute à la fin du xixe siècle pour plafonner à 50 000 personnes en 1920, 5 % de la population des régions de départ. Elle se dirige, plus tard vers l'Afrique de l'Ouest, en s'étendant aux chiites du Sud libanais. Les causes sont multiples : déséquilibre entre ressources et densités humaines dans la montagne du Liban pourtant remarquablement mise en valeur, mais aussi dans les zones steppiques de Syrie, crise de l'économie agricole et artisanale face aux produits manufacturés occidentaux ; et conflits communautaires liés à la désagrégation de l'Empire ottoman. À l'image du colporteur puis de l'intermédiaire commercial, succède une autre forme d'ascension sociale pour les nouvelles générations : fonctions libérales, entreprise industrielles, etc. La reproduction de cette émigration, devenue une marque de prestige, se poursuit pour les habitants du Jabal Druze syrien au Venezuela, à travers les réseaux familiaux très solidaires. Elle est relancée, au Liban, à la faveur des crises successives (guerre civile, occupation israélienne et guerre de 2006). L'économie pétrolière puis le développement de l'activité financière dans les pays du Golfe ont eu un effet d'attraction d'autant plus fort sur les Libanais que leur élan a coïncidé avec la guerre civile. Ainsi 600 000 Libanais selon les estimations les plus basses, auraient quitté leur pays entre 1975 et 2000 [Verdeil, Faour, Velut, 2007] . L'attraction des monarchies pétrolières a également concerné les Syriens estimés à 185 000 en 1990.

L'émigration turque de travail, plus récente, s'enclenche à la fin des années 1950, à partir de l'Anatolie notamment orientale, où concentration foncière et mécanisation des cultures se conjuguent alors avec une marginalisation économique et sociale régionale pour pousser des milliers de paysans, de travailleurs agricoles et urbains à l'émigration soit directement soit après un séjour-relais à Istanbul. Ayant pour destination l'Allemagne fédérale, elle est d'abord organisée par des contrats de travail à durée déterminée. Elle se poursuit puis se transforme en migration familiale après son arrêt officiel en 1973. En 2001, l'Allemagne concentre 58 % des 3,6 millions de Turcs vivant à l'étranger et 62 % des 1,2 million de travailleurs [De Tapia, 2004] . La croissance des effectifs en Allemagne s'accompagne d'une réduction de sa part (67,2 % en 1983), du fait de sa diffusion en Europe (Pays-Bas, France, Autriche, Suisse, Grande Bretagne) et de la diversification des destinations sur les marges de l'Europe (installation dans les pays balkaniques habituellement des zones de transit) et hors d'Europe sous forme familiale (États-Unis, Australie) ou temporaire organisée par des chantiers

d'entreprises turques dans les pays du Golfe et d'Afrique du Nord, puis en Israël, en Russie et en Asie centrale.

2. L'Égypte ou la migration récente explosive

L'émigration égyptienne, beaucoup plus récente et demeurée essentiellement une mobilité de travail temporaire vers les pays du voisinage (Libye, pays du Golfe), explose dans les années 1970. Le nombre d'expatriés bondit de 70 000 en 1970 à 1,4 million en 1976 puis à 3,3 millions au milieu de la décennie 1980. Ils sont alors répartis entre pays pétroliers du Golfe, surtout en Arabie saoudite où ils représentaient 40 % de la main-d'œuvre étrangère et en Iraq où des paysans égyptiens se substituent aux Irakiens mobilisés dans la guerre contre l'Iran, ou encore en Jordanie en manque de main-d'œuvre après l'émigration massive de ses ressortissants vers le Golfe, et au Liban pour les besoins de reconstruction. Au début des années 1980, leurs envois dépassent 2 Mrds $, soit autant que ce que rapportent le canal de Suez, l'exportation de coton et le tourisme réunis. Le contrechoc pétrolier puis la guerre du Golfe et le reflux des Égyptiens d'Iraq la ralentissent momentanément et l'orientent partiellement vers l'Amérique du Nord et l'Europe méditerranéenne.

Tableau 32 Apports financiers des travailleurs égyptiens expatriés en 2005-2006

Pays	M $	%	Pays	M $	%
États-Unis	1 516,3	30,1	Allemagne	198,4	3,9
Koweït	922,8	18,3	Royaume Uni	147,4	2,9
Arabie saoudite	775,8	15,4	Suisse	143,1	2,8
Émirats arabes unis	729	14,5	Qatar	109	2,2
			Italie	54	1,1
			Autres pays	438,4	8,7
			Total	5 034,2	100

Source : Central Agency for Public Mobilization and Statistics (CAPMAS), Banque centrale d'Égypte.

L'émigration s'est ainsi considérablement diversifiée mais la présence temporaire dans les pays du Golfe reste dominante. Prenant de l'ampleur, elle participe activement à la couverture du déficit commercial structurel qui atteint encore 12,5 Mrds $ en 2006. Ses apports sont passés de 2,842 Mrds $ en 2000 à 5,034 Mrds $ en 2005-2006, bien plus que les 4 Mrds du canal de Suez modernisé et agrandi, mais bien moins que les ressources du tourisme en expansion.

3. Migrations et conflits géopolitiques au Proche-Orient et en Iran

Alors que l'augmentation du stock israélien tient à la poursuite de l'immigration juive (le dernier flux massif postérieur à 1990 aurait drainé un million de Russes), ce sont les pays voisins : Liban, Syrie et surtout Jordanie, qui ont servi de réceptacle à l'exil répété des réfugiés en majorité

palestiniens qui représentent aujourd'hui plus des trois quarts de leurs stocks de migrants. En Jordanie, les Palestiniens devaient, après la guerre de 1967, constituer 50 % de la population jordanienne. Leur marginalisation dans un système politique clientéliste a débouché sur une crise désamorcée par l'appel de main-d'œuvre par les pays du Golfe en particulier après 1973. Au milieu des années1980, 40 % des occupés jordaniens sont expatriés. Les revenus représentent le quart du PIB, constituant avec l'aide des pays arabes pétroliers une source de fragilité pour l'État jordanien que la guerre du Golfe devait confirmer. Les pays pétroliers interrompent leur aide et expulsent les 300 000 Jordano-Palestiniens (nommés les returnees), déséquilibrant l'État jordanien, avant que l'émigration ne reprenne vers les pays occidentaux (Amérique du Nord, Australie) en partie par des canaux informels [De Bel-Air, 2003] . Au Liban, où ils sont 400 000 dont 50 000 actifs, cantonnés à 53 % dans des camps (contre 27 % en Syrie et 18 % en Jordanie), l'accès à l'emploi, à la propriété et à nombre de services leur est fermé par la législation. Ce n'est qu'en 2009 que des autorisations leur ouvrent quelques emplois d'exécution mais non les fonctions libérales. Les Palestiniens diplômés sont ainsi contraints à l'émigration. 100 000 personnes, soit le quart des réfugiés, auraient émigré en Europe [Doraï, 2008] .

L'accumulation de réfugiés s'accentue à la suite de l'occupation de l'Iraq par les États-Unis et l'arrivée en masse des Irakiens. Le Kurdistan irakien avait reçu auparavant des milliers de réfugiés kurdes de Turquie fuyant les violents affrontements entre PKK et armée et installés en particulier à Erbil. 2,2 millions auraient quitté leur pays pour la Jordanie (750 000 ?), la Syrie (1,2 million ?), le reste étant réparti entre Égypte, Iran, Liban, et les pays occidentaux. De même, en Iran, la totalité du stock de migrants, du reste sous-évalué, est constitué par des réfugiés surtout afghans, estimés au moins à 1,5 million concentrés dans les provinces frontalières du Khorasân (600 000 ?) et du Baloutchistan mais aussi dispersés dans les villes de Téhéran, Ispahan, Kerman, Yazd. Leurs effectifs baissent en raison moins de retours volontaires en Afghanistan que d'expulsion des « clandestins ».

4. Le système migratoire des pays pétroliers du Golfe

Les États pétroliers du Golfe développent un système migratoire déconnecté du Maghreb – Moyen-Orient et de la Méditerranée, orienté vers les pays d'Asie, à l'instar des exportations pétrolières qu'ils leur destinent en majorité. Leurs ressources financières, leur peuplement initial très faible ou modéré, les différentes politiques d'investissement dans les secteurs industriels, agricoles et de services suscitent, dès les années 1970, un appel massif à des travailleurs étrangers. Leurs effectifs passent d'1 million en 1970 à 8,6 millions à la veille de la première guerre du Golfe pour atteindre près de 13 millions en 2005, puis 17 millions en 2008. Ils représentent désormais le quart des habitants en Arabie saoudite et en 'Oman (22 % en 1985), 40 % à Bahreïn (17 % en 1981), 62 % au Koweït (48 % en 1998) et les 4/5e au Qatar et aux Émirats arabes unis. En 2008, la population étrangère croît de près de 7 % contre 3,2 % pour les nationaux des Émirats arabes unis, il est vrai, encore en plein essor économique. Ils oscillent toutefois en fonction des cours des hydrocarbures et des crises politiques. Le soutien formel de la Jordanie, du Yémen, du Soudan et de la Palestine à l'Iraq lors de la guerre du Golfe, leur vaut l'expulsion, par le Koweït et l'Arabie saoudite, de leurs ressortissants, privés de leurs biens et de leurs économies. Quatre à cinq millions d'immigrés en majorité arabes sont expulsés. Cette guerre inaugure un changement de politique migratoire qui consiste à modifier la composition du stock de migrants.

Le flux traditionnel – antérieur à l'économie pétrolière – est celui qui vient des terres iraniennes

bordières du golfe Arabo-Persique notamment du Baloutchistan et tient à des liens historiques [Lavergne, 2003] ; il est ranimé et amplifié à la suite du choc pétrolier de 1973. Les migrants du Proche-Orient, Syriens, Libanais, Égyptiens et surtout Palestiniens (300 000 et 35 % des étrangers au Koweït en 1988) contribuent au développement des hydrocarbures et des infrastructures économiques et sociales induites. Cadres, gestionnaires, professeurs, voire entrepreneurs, ils assurent le fonctionnement des États en construction. Le mouvement s'amplifie ensuite et s'élargit aux couches sociales défavorisées des pays du Proche-Orient (les paysans égyptiens dépassent déjà 1 million en Iraq en guerre contre l'Iran), l'origine maghrébine faisant son apparition dans les fonctions techniques et d'encadrement.

À la suite de la guerre du Golfe, un double mouvement affecte le système migratoire. D'un côté, la préférence nationale (saoudisation, plus tard koweïtisation, émiratisation et omanisation), plus que jamais d'actualité, ne peut réduire la croissance des effectifs étrangers employés par le secteur privé tandis que les nationaux sont plutôt agents du secteur public, à la fois pour des raisons de rémunération et de qualification. La préférence nationale traduit une grande inquiétude face au poids des étrangers encore plus saisissant dans l'emploi. Aux Émirats arabes unis, la force de travail représente 63,5 % des 4,480 millions d'habitants en 2007, et le taux de chômage est de 3,5 %. Les étrangers occupent 3,1 millions d'emplois, la quasi-totalité des offres du secteur privé et 91 % de l'emploi public, ne laissant que 8 % des postes aux nationaux qui constituent le cinquième de la population. De l'autre la substitution aux travailleurs arabes, de migrants asiatiques issus en particulier du subcontinent indien, présents en petit nombre lors des protectorats britanniques et activant en particulier dans le commerce. Attirés dans les années 1980 par l'essor des activités pétrolières, ils deviennent progressivement majoritaires, formant partout plus de la moitié des habitants, atteignant près de 80 % à 'Oman. Ils sont essentiellement Indiens, mais aussi Pakistanais, Bangladeshi, Sri-Lankais, Philippins, etc. Ils forment, dès les années 1970, la majorité des habitants du Bahreïn : 86 000 et 77 % en 1981 puis 206 000 et 84 % en 2001 alors que les Arabes n'appartenant pas au CCG sont 20 000 soit 8 % des non-Bahreïnis. En 2001, ils occupent 80 % des emplois du secteur privé à Dubaï, contre 9 % d'Émiratis, 7,6 % d'Arabes et 2 % d'Européens ou Américains. Travaillant dans les différents secteurs, construction et industrie mais aussi dans le commerce, l'hôtellerie, la santé et les activités domestiques, ils sont recrutés par le système contraignant du « kafil* ». Des personnalités influentes ou des entreprises se chargent du recrutement à l'étranger, essentiellement en Asie de l'Est et du Sud-Est, des travailleurs peu ou pas qualifiés sur des contrats à durée déterminée au profit d'employeurs auxquels ils peuvent être associés. Ils leur procurent les titres de travail et de séjour, et prélèvent, en retour, une tranche substantielle mais variable selon l'origine du migrant, sur des rémunérations elles-mêmes faibles (le tiers du salaire le plus bas du pays pour les employés de maison au Koweït), mais vitales pour la famille restée au pays. Ils les tiennent, directement ou par le biais de l'employeur, dans une dépendance totale : rétention du passeport, cantonnement dans des camps, contrôle du déplacement à l'étranger, accord pour changer d'employeur. Outre les maltraitances dénoncées régulièrement par les médias, l'instabilité des travailleurs étrangers, réelle en raison de celle des cours des hydrocarbures, est entretenue par les kafil, à la recherche de profits sans cesse plus élevés, contentant les pouvoirs politiques et les groupes sociaux dominants, soucieux de renouvellement constant de la « force de travail » au service de l'économie, et hostiles à toute installation durable de populations étrangères. Le système de la Kafala, aboli par le seul Bahreïn en 2008, est violemment critiqué par l'ONU, mais il n'en est pas moins maintenu pas les autres États qui envisagent tout au plus quelques aménagements du droit du travail.

La crise financière 2008 a rendu les conditions de séjour des émigrés encore plus draconiennes, en révélant la fragilité de l'économie pétrolière et financière des pays du Golfe. Elle s'est traduite par des licenciements immédiats et massifs. Le secteur immobilier de Dubaï, en forte croissance, subit les effets du reflux des investisseurs et le durcissement des conditions des prêts immobiliers. La grande entreprise immobilière Nakhil, propriété de l'émirat de Dubaï engagée dans les grands projets des îles artificielles et de la plus haute tour du monde (1 000 mètres et 38 Mrds $), a licencié 15 % de ses employés dès le 1er trimestre 2009. La seconde grande société E'mar lui a emboîté le pas. Le délai d'un mois accordé aux étrangers pour quitter le territoire implique qu'ils abandonnent tout ou partie de leurs droits, alors même qu'ils ont souvent perdu une partie de leurs économies dans des placements financiers. En Afrique du Nord, la Libye leur a emboîté le pas en janvier 2010 en instaurant une réglementation rigide sur les entrées des Arabes et Africains limitées aux hommes d'affaires et aux investisseurs, et l'obligation faite à tout touriste d'être muni d'un visa et d'un somme minimale de 1 000 $ convertie à l'entrée du pays.

5. Maghreb, Proche-Orient et Turquie, lieux de transit de la migration « illégale » vers l'Europe

Les causes des migrations dites clandestines sont à rechercher dans la dégradation des conditions de vie, en particulier sous l'effet conjugué des Plans d'ajustement structurel et des sécheresses des années 1980 et la recrudescence des guerres faites aux peuples, à la fois par des régimes autoritaires, des factions concurrentes ou encore des forces étrangères.

La migration clandestine dont les médias contribuent à amplifier la dimension numérique, apparaît comme une tragédie humaine sans fin dont rendent compte les images régulièrement télévisées de naufrages avec des milliers de morts estimés à 3 000 entre 2003 et 2006, et à 920 morts en 2007 pour la seule côte espagnole. Le mouvement s'amorce dès la fin des années 1980, s'accélère ensuite pour plafonner au début des années 2000, créant de véritables routes de l'émigration clandestine à travers le Maghreb d'un côté et la Turquie de l'autre. Nombre des ressortissants de ces pays, appelés harraga au Maghreb (littéralement « brûleurs »), se joignent au mouvement. Les effectifs des migrants ne sont pas connus, sinon au moment des régularisations comme en Espagne où près d'1,2 million d'immigrés clandestins sont régularisés entre 1990 et 2006, ou en Italie qui, en deux campagnes, en 2002 et 2006, en régularise autant[138]. Il est vrai que ces deux pays sont les plus exposés aux flux Sud-Nord, mais il est admis que les immigrés les plus nombreux sont originaires d'Amérique latine ou d'Europe orientale : l'immigration sud-saharienne surmédiatisée serait 30 fois moins importante que celle des latino-américains. Certes l'effectif des Marocains installés en Espagne, les plus nombreux parmi les Africains, est passé de 6 000 en 1985 à 170 500 en 2000, régularisés à 90 % [Aderghal, 2006] , mais ils ne représentent que 3,4 % du stock de migrants dans le pays.

Les deux filières turque et maghrébine semblent revêtir les mêmes caractéristiques. Des carrefours de ralliement et d'éclatement des flux s'organisent : en Anatolie pour les Iraniens, les Afghans, les Pakistanais, et les Irakiens, et à Agadez au Niger pour les ressortissants de ce pays mais aussi du Ghana, du Nigeria, du Mali et du Tchad, voire de Centrafrique et du Congo, etc. Des flux issus de Russie, de Roumanie et de Moldavie pénètrent par le nord de la Turquie. À partir de ces carrefours, s'organise la traversée de la Turquie, de l'Algérie ou de la Libye pour atteindre les côtes égéennes et méditerranéennes, ou atlantiques d'où partent les pateras, embarcations qui peuvent être de fortune,

vers les îles grecques d'un côté ou vers les côtes espagnoles ou l'île de Lampedusa en Italie. La route mauritanienne mène au rivage atlantique et de là aux îles Canaries. Les presidios espagnols du Nord marocain sont en effet devenus des forteresses imprenables sur lesquelles buttent les milliers d'immigrés qui campent dans le Rif[139]. Les réseaux deviennent complexes à mesure que les fermetures se durcissent : des Pakistanais choisissent la filière saharienne quand des Maghrébins passent par la Turquie imités par les ressortissants sud-sahariens après avoir activé la filière meurtrière de la Mauritanie censée conduire aux îles Canaries et au-delà en Espagne. S'il ne s'agit plus de migration de misère, les statuts sociaux n'en restent pas moins très divers allant des réfugiés les plus démunis, des jeunes chômeurs sans perspective d'avenir, aux employés ou cadres soucieux d'améliorer leur situation, de « se réaliser » selon l'expression de P. Fargues [2008] . Femmes et enfants y sont en nombre important [Bensaad, 2006 ; Mutluer, 2003] . Les quatre cinquièmes des migrants subsahariens viennent toutefois des grandes villes.

Turquie et Maghreb sont perçus tantôt comme des lieux de transit tantôt comme des destinations migratoires. En Turquie, Afghans, Pakistanais, Russes et Roumains entrent dans la première catégorie alors que les Iraniens se rattachent aux deux. La destination Libye relève pour la majorité des Africains sud-sahariens, de la migration de travail ; ils s'y installent en masse malgré le racisme ambiant et les répressions violentes récurrentes. À l'inverse, l'Algérie apparaît encore comme un pays de transit même si le voyage peut durer plusieurs années, le travail dans le secteur informel permettant son financement.

La thèse de l'appel de l'Europe à la migration issue d'Afrique sud-saharienne – pour ne retenir que celle-ci – ne résiste pas à l'analyse. Cette migration est d'abord impulsée par l'inégal développement de part et d'autre du Sahara. À la détérioration des conditions économiques et sociales du Sahel, a répondu l'émergence au Nord Sahara, de pôles de développement autour des champs des hydrocarbures et de la mise en valeur agricole, en particulier en Libye et en Algérie. Des stocks de migrants s'y sont constitués avant d'être attirés par l'Europe. Même en l'absence de différentiel de développement, cette migration vers le Nord Sahara est prégnante : la Mauritanie compte plus de 100 000 migrants sud-sahariens, employés dans des métiers urbains. Ces migrations, en dépit des drames, ont renoué des liens afro-méditerranéens longtemps rompus [Bensaad, 2006] , des liens toutefois déséquilibrés : les travaux les plus durs – travaux agricoles, du bâtiment et domestiques – sont le lot des de ces immigrés. Elles modifient la composition des villes telles que Tamanrasset ou Sebha par les mariages mixtes, la circulation d'idées et de valeurs, et créent des échanges informels de part et d'autres des frontières.

6. Vivre sur les deux rives de la Méditerranée ou l'émergence du « transnationalisme »

Une des grandes transformations de la migration internationale en Méditerranée réside dans l'émergence et le développement des mobilités dites pendulaires ou circulatoires [Tarrius, 2006 ; de Tapia, 2004] . Des milliers de migrants anciens ou nouveaux, des hommes mais aussi de plus en plus de femmes souvent en situation précaire effectuent des rotations régulières entre l'Europe d'une part, le Maghreb et la Turquie d'autre part et assurant un double flux de produits divers, parfois la simple prestation de service en acheminant des bagages confiés par des migrants. Une multitude de petits commerçants transnationaux marocains, près de 200 000 seraient concernés [Tarrius, 2006] , forment un véritable réseau parsemé d'étapes : Bruxelles-Paris-Madrid-Andalousie ou reliant les grandes villes allemandes et Marseille dont le commerce maghrébin est passé sous domination marocaine

depuis la fin des années 1980. Ils relaient, comme les 125 000 Afghans qui assurent l'itinéraire par l'Europe orientale et les Balkans, les multinationales, dans la desserte des marges territoriales. Leurs flux croisent ceux des jeunes maghrébins pratiquant le commerce de la valise, un commerce qui, face aux restrictions européennes touchant les visas, s'est tourné vers les destinations moyen-orientales (Turquie, Syrie).

Cette mutation et l'aspiration identitaire des deuxième et troisième générations produisent une nouvelle forme d'être des migrants en Europe : vivre sur les deux rives, une multiterritorialisation qui est revendiquée. L'investissement dans le pays d'accueil ne s'accompagne plus que marginalement de projet de retour définitif. Les enquêtes faites par M. Berriane [2006] parmi les émigrés de première génération du Rif oriental en Allemagne révèlent que le tiers seulement envisage résolument un retour définitif au pays alors même que les envois d'argent deviennent plus fréquents et que les allers et retours entre pays d'accueil et région d'origine s'intensifient, sans que ce soit propre au Rif. Il a observé toutefois de nombreux retours après un court séjour en émigration. Selon une enquête menée par la fondation Hassan II [2003] , les 2/3 des émigrés marocains engagés dans un investissement au pays continuent à résider en Europe. Il s'agit du reste de petits projets (40 % de moins de 500 000 dirhams[140] et seulement 14 % de plus de 5 millions de dirhams). Les 4/5e des investissements restent improductifs, consentis essentiellement dans le secteur immobilier, secondairement dans la spéculation boursière. Alors même que les générations de migrants des années 1960-1970 investissaient dans l'achat immobilier dans les régions d'origine puis de plus en plus dans les grandes villes plutôt voisines, les générations suivantes acquièrent auprès de promoteurs immobiliers, appartements de villes ou résidences balnéaires, confirmant ainsi cette volonté d'être d'ici et de là-bas.

Enfin, la migration temporaire légale tend à se développer. Il en est ainsi des femmes marocaines qui effectuent des migrations saisonnières en Espagne ou des travailleurs turcs qui travaillent dans les pays du Golfe ou en Russie.

Inversement, en restant dans le cas du Maghreb, des migrations alternantes Nord-Sud d'un type nouveau apparaissent avec les résidences secondaires de certaines catégories sociales : retraités, artistes… mais aussi avec la dernière génération des délocalisations industrielles qui privilégie les petites entreprises issues des pays de la rive Nord de la Méditerranée. Conservant une partie de leur activité productive, et presque toujours leur marché qui impose le maintien d'une représentation commerciale en Europe, les entrepreneurs, les cadres et autres gestionnaires s'inscrivent dans un processus de circulation transnationale en rapport avec « des espaces productifs connectés de part et d'autre des frontières » maritimes[141].

Du partenariat euro-méditerranéen à l'Union pour la Méditerranée

Nombreuses sont les publications qui, à la fin de la décennie 1990, imaginent, souvent à partir de modèles, des scénarios de l'évolution des relations entre les pays de la Méditerranée sous l'effet du partenariat établi par la conférence euro-méditerranéenne de Barcelone[142] et de la mise en œuvre progressive de la Zone de libre échange en 2010. Les échéances approchent et les discours n'ont jamais été aussi pessimistes. L'Union pour la Méditerranée, initiée en juillet 2008 constitue officiellement un nouveau souffle ; d'aucuns la qualifient de sauvetage pragmatique du processus de Barcelone dont les objectifs sont loin d'être atteints. L'évolution des différents volets du partenariat fait souvent dire que les résultats sont « mitigés », pour dissimuler un réel échec.

1. Les préoccupations sécuritaires dominent encore le partenariat

Le volet politique demeure en effet dominé par la question sécuritaire. Il s'agit pour l'Europe de faire de la Méditerranée une véritable marche maritime, la sécurité devant être assurée au-delà de ses frontières proprement dites, en l'occurrence sur les côtes mêmes des pays méditerranéens partenaires. Les États de ces pays ont ainsi la charge, sur injonctions répétées, de stopper les migrations clandestines classées dans les « nouvelles menaces » comme le terrorisme, la piraterie, le trafic de drogue, la pollution… De nombreuses opérations de lutte contre les migrations illégales sont organisées depuis 2005 par l'agence européenne Frontex y compris dans les eaux territoriales de pays tiers souverains [Germond, 2009] . Le « statut avancé » accordé par l'UE au Maroc serait une récompense pour le rôle que ce pays tient dans ce contrôle[143]. L'Union européenne a par ailleurs peu de prise sur les conflits du Moyen-Orient après la mise en œuvre, par les États-Unis, du projet du Grand Moyen-Orient et de son occupation militaire de l'Iraq. Le conflit israélo-palestinien s'enlise sous l'effet à la fois de l'exacerbation de l'impératif sécuritaire d'Israël, prétexte à la poursuite de la colonisation et aux guerres faites au Liban et à Gaza, du reflux des mouvements anti-expansionnistes et de la dérive religieuse prise par la confrontation.

Alors que l'enjeu chypriote continue à alimenter le désaccord gréco-turc, le conflit du Sahara occidental traîne indéfiniment, vidant l'Union du Maghreb arabe de son contenu, éloignant les positions des deux pays voisins (Maroc et Algérie) dont les frontières terrestres restent désespérément fermées depuis 1994 sans que cessent les trafics de toutes sortes (produits agricoles et manufacturés, cheptel, pétrole, drogue, etc.).

2. Le programme MEDA

Le programme MEDA (Mesures d'accompagnement financières et techniques à la réforme des structures économiques et sociales dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen) est le principal dispositif de soutien à la mise en œuvre du partenariat. Il se révèle avoir un impact marginal et son inefficacité ne fait aucun doute.

Tableau 33 Les dispositifs financiers du partenariat euro-méditerranéen.
Les prgrammes MEDA et IEVP (en Mrds d'euros)

	1995-1999		2000-2006		2007-2010	
	MEDA I	Prêts BEI*	MEDA II	Prêts BEI 2000-07	IEVP**	Prêts BEI (2007-13)
Ressources budgétaires	4,685	6,4	5,350	6,4	3,769 (5,6)	~ 6
Engagements	3,060	4,808	3,816***			
Paiements réels	0,875		3,167 ***			
Paiements / engagements	28,6		83***			

**BEI : Banque européenne d'investissement.*

***IEVP : Instrument européen de voisinage et de partenariat ; () montant total de l'IEVP.*

**** Années 2000-2005.*

NB. Les engagements et les paiements concernent ici les seuls pays arabes du partenariat.

Source : Programmes MEDA et IEVP, UE ; Cour des comptes européenne, 2006.

L'enveloppe des deux phases (1995-1999 et 2000-2006) s'élève à 10 Mrds d'euros, soutenue par les prêts par la Banque européenne d'investissement (plus de 11,8 Mrds d'euros). Les engagements qui ont concerné les huit pays arabes du partenariat ont représenté 6,9 Mrds entre 1995 et 2005, les paiements réels seulement 4 milliards, soit un taux de paiement réel de 59 %, très variable selon les pays, allant de 24,7 % pour la Syrie à 56,5 % pour l'Égypte et 88,7 % pour les territoires palestiniens. Les fonds alloués par l'UE qui a substitué l'Instrument européen de voisinage et de partenariat au programme MEDA, s'élèvent à 3,769 Mrds d'euros tous programmes confondus pour la période 2007-2010. Aussi les mises à niveau des entreprises, les réformes économiques et financières sont-elles insignifiantes et très inégales, comme les avancées en matière de droits de l'homme considérées comme une conditionnalité de l'aide européenne. Ces programmes apparaissent comme des instruments d'atténuation des effets des Plans d'ajustement structurel et de la libéralisation des échanges qui font perdre aux États des ressources fiscales importantes. Ils sont toutefois sans effet sur la pauvreté et les inégalités économiques entre les deux rives, leur atténuation étant pourtant un des objectifs prioritaires du partenariat. Il est admis en effet que le seul volet du processus de Barcelone en progrès est celui qui accélère l'ouverture des PSEM qui ont tous revu à la baisse leurs droits de douane.

La médiocrité du dispositif euro-méditerranéen apparaît à l'examen des envois d'argent des émigrés qui représentent pour les seuls PSEM, 19,1 Mrds $ pour la seule année 2004, probablement plus de 30 Mrds si l'on tient compte des transferts informels. Les envois par les canaux officiels représentent 8 % du PIB au Maroc, mais 14 % au Liban et 21 % en Jordanie. Ces transferts qui augmentent en dépit de l'installation définitive dans les pays d'accueil, dépassent de loin l'aide au développement voire les flux d'IDE pour cette année. La mobilisation de cette épargne qui tend à devenir structurelle car relayée par les enfants des migrants est une des clés du développement pour peu que les systèmes bancaires deviennent efficaces et fiables [Almeras, Hadj Nacer, 2008] .

3. Quel partage de la croissance régionale ?

Ni la circulation des capitaux ni l'évolution des échanges ne semblent assurer une intégration susceptible d'améliorer le partage de la croissance économique régionale. Les modalités d'intégration tendent plutôt à raffermir l'asymétrie entre les deux rives, et en accélérant l'ouverture dans un cadre régional élargi, restreignent les marges de manœuvre des États et leur capacité de régulation économique et sociale. De plus, depuis 2004, l'Union européenne est plutôt préoccupée par son élargissement à l'Est et guidée en Méditerranée par des impératifs sécuritaires et la volonté de contenir une immigration « non choisie ». Ainsi se justifierait partiellement la mise en place de la Politique européenne de voisinage qui tend à dissoudre la dimension méditerranéenne dans un ensemble sans cohérence aucune[144]. L'intégration régionale doit également s'accommoder du développement du multilatéralisme impulsé par l'OMC à laquelle adhèrent la majorité des PSEM (seule la Syrie n'est ni membre ni accédant). La mise en place très lente des accords d'association signés en ordre dispersé par les PSEM, la posture attentiste de nombre de leurs États, le caractère partiel et très récent de l'accord de libre échange d'Agadir (2007) qui lie Maroc, Tunisie, Égypte et Jordanie, sont autant de contraintes supplémentaires à l'efficacité du partenariat. La mise en place des procédures de la ZLE euro-méditerranéenne prévue pour 2010, reportée de fait, devra obéir à des échéances ajustées sur le calendrier de signature des différents accords d'association.

4. L'Union pour la Méditerranée (UPM)

Créée à l'initiative de la France en juillet 2008, finalement entrée dans le moule du Partenariat, alors qu'elle prévoyait initialement l'implication des seuls pays riverains, l'UPM a pour objectif de relancer le processus de Barcelone « en panne ». Elle ambitionne de lui donner un contenu plus pragmatique en le dotant d'une dimension programmatique, sur des projets concrets en l'occurrence la dépollution de la mer Méditerranée, les autoroutes terrestres et de la mer, la promotion de l'énergie solaire, la prévention des risques et catastrophes, la promotion des petites et moyennes entreprises, le développement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, des projets éducatifs et culturels (université méditerranéenne, traduction d'œuvres)… Les dispositifs et les moyens financiers doivent être précisés. Les 73 projets identifiés exigent un financement de 5,2 Mrds d'euros. Les seuls projets de la dépollution de la Méditerranée réclament 2 Mrds d'euros que l'UE espère mobiliser auprès de fonds européens, de la BEI, d'institutions financières internationales et d'investisseurs privés, fonds souverains, etc. Le projet ambitieux d'intégration régionale aux dimensions multiples, économique, sociale et culturelle vire à une coopération certes réaliste et renforcée mais restreinte et peu lisible pour les sociétés.

Très vite, l'Union pour la Méditerranée est rattrapée par le contexte géopolitique conflictuel : elle est ainsi suspendue à la demande d'États arabes, notamment l'Égypte qui co-préside l'Union, depuis l'invasion de la bande de Gaza par l'armée israélienne. La « réactivation » de l'UPM, demandée par ce même pays puis par la Ligue arabe à l'orée de l'été 2009, autour des aspects techniques et sectoriels est un recentrage, par les pays arabes, sur l'essence même de l'Union, sa dépolitisation au profit d'une démarche de projet[145].

Le verrou politique demeure toutefois, avec la question de l'émigration[146], la pierre sur laquelle achoppe tout projet d'intégration quels qu'en soient les grands desseins clamés de dialogue culturel et de création d'un espace de « développement » partagé. Pour que la Méditerranée ne soit plus une

simple évocation nostalgique et qu’elle cesse d’être une utopie.

Conclusion de la troisième partie

L'analyse des rapports du Maghreb – Moyen-Orient à la mondialisation rend incontournable celle des rapports Nord-Sud. Pour les cerner, le choix a été fait de privilégier le cadre régional euro-méditerranéen, à la fois pour sa dimension historique comme lieu d'interpénétration de nombreuses civilisations, parfois d'affrontement, et pour son devenir en tant que cadre de régionalisation voulu par les pays riverains. Cette démarche a permis de prendre la mesure des fractures, des déséquilibres, des dépendances comme des convergences et des complémentarités entre les rives de la Méditerranée.

La Méditerranée demeure une discontinuité économique et sociale majeure entre rive sud et rive nord. Et si l'Union européenne tend à réduire les inégalités entre les pays qui la composent grâce à des dispositifs très efficaces, le Maghreb – Moyen-Orient voit ses disparités internes s'accroître et les niveaux de vie devenir très inégaux, individualisant aux extrêmes les riches monarchies pétrolières, Israël et la Libye d'une part et les pays des marges, Mauritanie, Soudan et Yémen et au-delà les pays pauvres du Sahel africain d'autre part. Ces clivages se conjuguent avec les inégalités sociales grandissantes, les conflits armés et les autoritarismes locaux pour susciter des migrations qui portent des populations sud-méditerranéennes, sud-sahariennes et d'Asie centrale aux statuts variés, dans un même mouvement légal ou clandestin du Sud et de l'Est vers le Nord, secondairement vers le golfe Arabo-Persique. Ce mouvement se heurte à la fermeture de l'Europe quand les frontières s'ouvrent aux capitaux et aux marchandises, sous l'effet convergent de la libéralisation généralisée des économies, des plans d'ajustement structurel, et de la régionalisation engagée par le partenariat euro-méditerranéen ou d'autres accords de libre-échange.

Les échanges de biens et services et de capitaux demeurent marqués par de grands déséquilibres. Les investissements européens sont médiocres, concurrencés désormais par les capitaux des monarchies pétrolières. Dans les deux cas, ils ne contribuent guère à l'accroissement des capacités productives des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, et par conséquent de l'emploi. Ils sont en effet investis majoritairement dans quelques pays déjà dynamiques, et dans les secteurs des services, des finances et l'énergie. Déséquilibres également des échanges commerciaux qui traduisent des rapports de dépendance prononcés du Sud vis-à-vis du Nord (sous-traitance, échanges interbranches…), et des échanges médiocres entre les pays mêmes du Maghreb – Moyen-Orient, lesquels traduisent à la fois la très faible intégration régionale, les faibles complémentarités entre les économies, l'inefficacité des structures régionales (Ligue arabe, Zone de libre-échange arabe, Union du Maghreb arabe, Conseil de coopération du Golfe) à laquelle les différends politiques nombreux et tenaces ne sont pas étrangers.

Le partenariat euro-méditerranéen a réussi davantage à élargir le champ de la mondialisation en agissant prioritairement sur les barrières douanières des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée qu'à produire des convergences entre les deux rives. Outre l'impasse dans laquelle se trouve le conflit israélo-palestinien, un des obstacles majeurs à l'intensification des relations euro-arabes, le Maghreb – Moyen-Orient tisse de faibles échanges culturels avec l'Europe, les avancées démocratiques y sont insignifiantes, la pauvreté ne cesse d'y progresser et le développement social très sélectif – les changements démographiques dépendant davantage de dynamiques internes inscrites dans la longue durée que d'un quelconque effet d'entraînement du partenariat.

Quatrième partie
Disparités spatiales au cœur des territoires nationaux : entre centres et marges

Introduction

Le centralisme politique quasi général, l'extraversion et la faible complémentarité des économies, productrice de concurrence se conjuguent avec les cloisonnements politiques (frontières sous contrôle strict ou fermées) et de faibles perspectives de régionalisation (ligue arabe, UMA, CCG) pour produire des structurations territoriales déséquilibrées entre deux extrêmes, polarisées par « des cœurs » plus ou moins importants, littoraux ou intérieurs, intégrant plus ou moins diverses marges : zones frontalières, montagnes, domaines steppiques ou sahariens quand ils n'ont pas accès aux ressources minières. Entre ces deux extrêmes, des territoires plus ou moins intégrés selon leur poids historique, les politiques économiques et sociales menées par les États, ou encore le dynamisme des acteurs locaux. Ces disparités se doublent, en les recoupant ou non, d'inégalités entre régions et entre villes et campagnes.

La diversité des organisations territoriales est évidemment inséparable des héritages multiples, précoloniaux et coloniaux et des contraintes naturelles rarement complètement réduites par la volonté humaine. Les effets inégaux de la mondialisation et de la métropolisation en marche tendent à recomposer les territoires.

L'analyse des inégalités territoriales présente un intérêt indéniable pour le développement économique. Si certains économistes appuient encore la thèse d'une relation positive entre croissance et inégalités, celles-ci sont de plus en plus présentées comme un facteur de ralentissement de la croissance économique.

Les grands contrastes régionaux que dessine la répartition schématisée des pôles et axes structurants ne donnent pas toujours l'avantage aux littoraux (figure 27). Cependant, là où les « cœurs » sont intérieurs, l'ouverture tend à donner aux littoraux, auparavant marginalisés, une place croissante (Syrie, Égypte, Iran). Dans tous les cas, les organismes urbains majeurs prennent une place croissante dans les économies.

À la différence des parties précédentes, la démarche adoptée ici s'attelle à analyser les configurations territoriales nationales dont la variété est à la mesure de la diversité des héritages historiques et culturels, et des trajectoires économiques politiques, économiques et sociales récentes[147].

Métropolisation et concentration littorale inégale

1. La primauté des grandes villes

1.1. Quelle métropolisation ?

La primauté des grandes agglomérations, capitales politiques ou non, marque indéniablement l'organisation de la totalité des territoires nationaux. Cette prééminence trouve ses limites dans la profondeur historique (Maroc) ou dans les politiques correctrices menées avec plus ou moins de succès (Algérie). Elle est aujourd'hui partout en expansion, suscitée par le désir de métropolisation, aggravant d'anciens déséquilibres et produisant de nouveaux, à la fois territoriaux et sociaux. Il est des exceptions à cette expansion : la capitale yéménite San'a qui a longtemps bénéficié des transferts des émigrés en Arabie saoudite et ponctuellement du transfert d'activités et de compétences à la suite de l'unification des deux Yémen en 1990 mais qui est restée sous-industrialisée, est aujourd'hui concurrencée par les deux villes littorales plus ouvertes al-Mukalla, située à proximité de champs pétroliers, plus conforme au modèle urbain développé par les voisins du Golfe, et 'Aden dont l'économie se ranime : zone franche, agrandissement et modernisation de la raffinerie [Stadnicki, 2009] .

La primauté des grandes villes subit, sous l'effet de l'ouverture, une mutation majeure mais inégale qui rappelle, sans généralisation aucune et toutes proportions gardées, celle plus ancienne des grandes villes des pays développés : moins d'activités productives, plus d'activités de commandement et d'échanges et moins de croissance démographique. Mais la métropolisation en marche dans les différentes grandes villes est généralement plus subie qu'active [Escallier, 2003] .

La définition de la métropolisation non seulement en tant que concentration de pouvoirs financiers, économiques et de gestion mais aussi et surtout en tant qu'internationalisation de ces fonctions et entrée en réseau avec d'autres métropoles, admet explicitement la prééminence du néolibéralisme dans la gestion des territoires et des sociétés. Le processus de métropolisation est ainsi porteur d'inégalités sociales et territoriales à différentes échelles. Il est fréquemment abordé comme révélateur de performance économique, de compétition – il ne l'est que rarement dans notre région –, on l'examinera ici en tant qu'il porte ou aggrave ces inégalités, non pas qu'on croie à la répartition égalitaire des activités et des hommes, mais plutôt à une distribution équitable des fruits de la croissance (équipements, emplois, revenus etc.).

Tableau 34 Les « grandes » villes au Maghreb et Moyen-Orient, poids économique, poids démographique (classées selon le Produit Urbain Brut- PUB-)

	Données Geopolis 2005			Actifs bancaires (en Mrds $)		Capitalisation boursière (en Mrds $)			Activité aéroportuaire en 2008	
	Population en 2005 (milliers)	PUB (en Mrds $)	PUB/hab. (en $)	2006	2008	2007	2008	Entre-prises 2008	Passagers en millions	Fret en 1 000 t
Istanbul	11 619,5	81,651	7 027		345	286,6	118,3	317	28,625	359,6
Koweït	2 036,3	66,928	32868	128,53	195	132,5	113,5	209	3,607	131,3
Dubaï/Sharjah	2 623,0	53,290	20316	150,19	234 (ÉAU)	138,7	65,3	13	37,441	1,824
Riyadh	4 241,5	49,597	11693	248,98	709 ?	518,9	246,3	127		
Tel Aviv-Jaffa	2 162,2	41,951	19 402		287	235	134,8	642	11,032	329,0
Téhéran	10 387,4	38,783	3 734		287,8	43,9	48,7	356		
Doha	626,5	27,367	43 682	46,478		95,5	76,6	43	13,279	267,5
Abu Dhabi	604,0	27,278	45 161			120,7	68,8	65	9,026	353,8
Le Caire	12 617,6	23,542	1 866	122,14		139,3	85,2	372	14,3	210,5
Ankara	3 618,1	22,836	6 312						5,692	13,1
Baghdad	6 252,2	17,294	3 542							
Beyrouth	2 153,2	13,883	6 448	82,965	94,3	10,7	9,6	11	4,085	67,6
Tripoli (Libye)	1 595,5	13,809	8 655		109				?	?
Manama	570,0	10,489	18 390	120,20		27,1	19,9	51	8,758	370,0
Alger	3 360,8	10,329	3 073	19,992					4,775	
Casablanca	3 570	7,912	2216	94,966	93	75,5	65,9	77	6,212	57,0
Tunis	1 926,8	6,602	3426	23,545		5,0	6,4		4,218	?
‘Amman	2 945,2	5,373	1 820*	48,687		41,2	35,9	262	?	?
Alexandrie	3 340,4	5,232	1 566						0,620	0,6
Khartoum	3 907,6	3,335	850*	1,406						
Damas	2 799,4	2,870	1 030*						3,622	
San‘a	1 790,3	1,245	700*	3,361					1,734	22,8
Gaza	735,6	0,785	1 070*							
Nouakchott	714,7	0,471	770*	0,724						
Masqat	26,0	ND		18,204		26,7	15,1	122	3,919	57,8

** PUB de l'année 2000.*

Source : Différentes sources nationales : Banques, annuaires ; Base Geopolis, World Federation of Exchanges, Airports Council International

Du reste, si la métropolisation est évaluée à l'aune du poids économique et de la place de nos grands villes dans le réseau des métropoles internationalisées, on peut vite conclure -pour la majorité d'entre elles- à leur marginalisation par rapport à ce processus, en particulier au regard de la puissance financière. On a déjà pris la mesure de la faible attractivité quasi générale des IDE, de surcroît absorbés pour l'essentiel par le jeu des acquisitions et des privatisations des différentes entreprises. Trois critères, le Produit urbain brut (PUB)[148], la capitalisation boursière et les actifs bancaires confirment à la fois cette faiblesse et révèlent de grandes inégalités (tableau 34).

En 2005, l'ensemble des 24 villes retenues (les capitales économiques et/ou politiques et deux secondes villes Ankara et Alexandrie) rassemblant plus de 80 millions d'habitants réalisent un PUB à peine supérieur à 500 Mrds $. C'est moins que le produit d'Osaka (555,6 Mrds et 15 M hab.) ou de Paris (552 Mrds $ et moins de 11 M hab.), un peu plus de deux fois celui de Shanghai (204,3 Mrds et 14,3 M hab.), ou de Toronto (236 Mrds pour 5,6 M hab.). La productivité par habitant est ainsi généralement faible, mais elle distingue les métropoles des pays du Golfe et Tel Aviv qui approchent ou dépassent 20 000 $: Dubaï et Abu Dhabi atteignent ainsi un niveau comparable à celui de Bruxelles voire de Genève. Il s'agit cependant pour les villes du Golfe moins d'une production de richesse que de spéculation sur la rente pétrolière et gazière et sur les activités qu'elle induit : chimie, pétrochimie, finances, immobilier.

Ce caractère spéculatif se perçoit dans l'activité boursière, au demeurant médiocre : 1 900 Mrds $ en 2007, 1 100 en 2008, soit 3 % de la capitalisation mondiale, à peine l'équivalent de la Deutsch Börse ou de la BME Spanish Exchanges. Cette atonie n'est pas propre à notre région, la concentration boursière étant extrême : les neuf premières places boursières dont deux seulement appartiennent aux pays émergents (Shanghai et Hong Kong) détiennent entre 65 et 70 % de la capitalisation boursière mondiale. Quelques places boursières tiennent cependant une place appréciable : Riyadh est à la 28e place mondiale, Tel Aviv, Istanbul, Abu Dhabi et Dubaï entre la 30e et la 40e place. Les entreprises cotées en bourse activent massivement dans les services et demeurent locales (sur près de 2 700 entreprises, une trentaine sont étrangères, concentrées à Dubaï, à Abu Dhabi ou encore à Tel Aviv où le tiers des investisseurs sont étrangers). De manière générale, les actifs des compagnies de services privatisées (télécommunications, banques, etc.) tiennent une place majeure dans l'activité des bourses. Une entreprise unique peut polariser l'activité boursière (Solidere à Beyrouth). Ponctuellement celle-ci contribue à restructurer l'appareil industriel des grandes villes dans une optique d'internationalisation sur le mode de la sous-traitance, la production sous licence ou le développement d'activités technologiques comme à Istanbul et à Tel Aviv ou encore au Caire [Denis et Vignal, 2003] .

Les actifs bancaires marquent encore mieux cette marginalisation relative par rapport aux grands réseaux financiers mondiaux. Ils s'élèvent à un peu plus de 1 400 Mrds pour toute la région en 2006, l'équivalent de la banque de Tokyo-Mitsubishi classée alors 6e banque mondiale, mais moins que BNP Paribas ou la Deutsch Bank. Une seule banque, la saoudienne Al Rajhi Bank figure parmi les 50 premières banques mondiales selon la capitalisation boursière (29e rang et 22,4 Mrds $ en 2009). Les banques des acteurs financiers les plus puissants en l'occurrence les pays du Golfe sont établies massivement à Londres, New York et Tokyo, et gèrent la majorité des 2 500 Mrds placés à l'étranger,

dont 542 pour la seule période 2002-2006.

Tableau 35 Les métropoles les mieux positionnées à l'échelle mondiale

Villes	Aéroports (passagers en M en 2008*)	Aéroports (fret en Mt en 2008*)	Congrès internationaux en 2008*	Enseignement supérieur et recherche** en 2009
Istanbul	28,625 (40e)	0,350 (50 à 70e)	**72 (15e)**	1
Dubaï	**37,441 (20e)**	**1,812 (11e)**	28 (50e)	
Tel Aviv	11,032	0,329 (50 à 70e)		**3** (7 en Israël)
Le Caire	14,360 (93e)	0,210	16 (100e)	
Jedda	15,343 (88e)			
Téhéran			6 (234e)	1

** () Classement mondial. Le poids de Jedda tient essentiellement au hajj.*

***Nombre parmi les 500 premières institutions universitaires et de recherche (classement de Shanghai).*

Source : Airports Council International, International Congress and Convention Association, Academic Ranking of World Universities.

Les dimensions scientifiques et culturelles sont encore plus discriminantes. Au-delà des critiques adressées au classement des institutions universitaires et de recherches, force est d'admettre l'exclusion des grandes villes de la région à l'exception de Tel Aviv qui partage avec Jérusalem-Ouest et Haïfa une prédominance régionale (7 universités parmi les 500 premières du monde dont quatre parmi les 200 mieux classées) et accessoirement Istanbul, Téhéran et Riyadh avec une université chacune. En revanche, l'organisation de congrès internationaux donne l'avantage à Istanbul qui organise 72 rencontres en 2008[150] alors qu'Istanbul, également aéroport d'envergure mondiale ne compte parmi ses 28,6 millions de passagers que 60 % d'internationaux.

Bien que modeste et spécialisée notamment dans les secteurs pétro-financiers ou la sous-traitance, l'internationalisation est à l'œuvre, visible dans des centres d'affaires plus ou moins prestigieux dont les grandes villes se sont dotées. Elle est diverse à la mesure de la place que celles-ci tiennent dans l'articulation des économies nationales avec l'économie mondiale. Certes elle résulte des flux financiers issus d'une privatisation à marche forcée de tous les secteurs de l'économie et de la société (banques, ports, eau, électricité et gaz, télécommunications, industries, universités, etc.) et dans laquelle Istanbul, Casablanca, Le Caire mais aussi Dubaï et Manama sont en tête. Elle tient aussi et surtout aux appareils industriels restructurés devenus pour les plus puissants d'entre eux des relais régionaux des firmes transnationales, des lieux de production protégés (zones franches). C'est là une modalité spécifique de la métropolisation en œuvre. Les autres dimensions paraissent secondaires. Ainsi l'inscription dans des réseaux d'informations scientifiques et technologiques n'est vraiment sensible que pour Tel Aviv et ses satellites et la dimension culturelle reste cantonnée à peu de métropoles et, hormis Istanbul, le rayonnement demeure tout au plus régional, le monde arabe pour Le Caire et Beyrouth

Le pouvoir politique des capitales enfin est primordial en ce sens qu'il peut, dans certains cas susciter l'internationalisation en finançant ou en offrant des conditions idéales aux capitaux privés

nationaux et internationaux pour d'ambitieux « projets urbains », dans d'autres limiter les pouvoirs des grandes villes, l'État demeurant dans la plupart des pays, l'agent majeur de la distribution des ressources fréquemment marquées, on l'a vu, par la dimension rentière. Dans tous les cas, les modalités d'internationalisation de nos grandes villes traduisent l'émergence d'enclaves modernes sous des formes renouvelées qui ne sont pas sans rappeler sur le fond celles des empires coloniaux révolus.

Cette évolution aggrave des déséquilibres régionaux hérités, en concentrant les richesses dans les grandes villes métropoles ou en voie de métropolisation, d'autant que partout les politiques qui visaient à les corriger ou à éviter qu'ils ne s'approfondissent sont abandonnées.

1.2. Le ralentissement démographique

Il ressort de ce qui précède que les grandes villes, souvent mais pas toujours littorales, tendent à polariser la vie économique en particulier depuis l'accélération de l'ouverture économique. Simultanément, la concentration démographique marque le pas et les systèmes urbains se diversifient.

La figure 28 montre qu'il est peu de grandes villes qui n'aient ralenti plus ou moins récemment leur croissance dont la cadence s'aligne pour nombre de d'entre elles sur des rythmes européens. L'explosion « métropolitaine » qui avait marqué les années 1960 et 1970, se prolonge pour quelques grandes villes : ‘Amman, Tripoli (Libye), Jedda, Khartoum, Dubaï et San‘a .

Le ralentissement est plus marqué et parfois précoce (dès le milieu des années 1970) pour les grandes métropoles méditerranéennes reconnues à leurs courbes incurvées presque parfaitement parallèles : Le Caire, Istanbul, Casablanca, Alger, Tunis, Tripoli, Téhéran et Baghdad. Le fléchissement le plus marqué est celui de Tel Aviv qui enregistre, avec Alexandrie, la croissance récente la plus faible, inférieure à 1 % par an, du fait d'un report intense de population hors ses limites ou encore probablement à Jérusalem elle-même en situation de déficit migratoire. L'évolution contrastée de Beyrouth tient aux vicissitudes géopolitiques qui déterminent flux et reflux démographiques. De même le déclenchement tardif ou le retour à une forte croissance tient dans certaines grandes villes à des conjonctures particulières : le repli des habitants des villes du Khûzistân vers Téhéran pendant la guerre Iran-Iraq, ou encore l'afflux massif à Alger des habitants urbains ou ruraux des montagnes fuyant le terrorisme des années 1990. À ‘Amman et dans une moindre mesure à Damas, le maintien d'une forte croissance tient à des flux géopolitiques : reflux d'expatriés à la suite de la guerre du Golfe, plus récemment afflux massifs de réfugiés irakiens.

La décélération est moins sensible autant pour San‘a et Nouakchott qui polarisent excessivement emplois et équipements des pays les plus pauvres de la région (Mauritanie et Yémen), que pour les villes-champignons du Golfe pétrolier (à l'exception de Manama et de Riyadh) qui conservent des taux de croissance élevés entre 2000 et 2005 : 7,5 % à Dubaï, plus de 4,5 % à Abu Dhabi et Doha. Leur croissance avait été d'autant plus explosive qu'elles étaient parties de niveaux très bas en 1950 : 100 000 habitants à Riyadh, moins de 30 000 à Doha, Abu Dhabi ou Dubaï. L'essor immobilier y maintient une attractivité démographique élevée jusqu'à la crise financière de 2008-2009.

Aussi dès les années 1980, le poids des plus grandes villes dans la population totale du premier groupe se stabilise à des niveaux ne dépassant jamais 20 % de la population totale (nuançant ainsi l'image d'une macrocéphalie grandissante) ou accusant même un léger fléchissement comme au Caire, à Téhéran et à Tripoli. Le léger regain de ce poids, étonnamment général à ce groupe à partir

des années 1990, plus tôt à Tunis, coïncide avec l'approfondissement de l'ouverture économique des pays concernés et le désengagement des États en matière de développement régional. Istanbul est la seule à renforcer son poids au demeurant modéré (16,5 % en 2005) dans la population totale face à la capitale politique (5 %) ; la concentration d'activités multiples lui confère une attractivité démographique amplifiée par le maintien de graves déséquilibres régionaux, et sa position de relais majeur de l'émigration à l'étranger. Ce sont plutôt les villes « macrocéphales » qui renforcent leur place sans discontinuer sauf à des séquences accidentelles : Beyrouth, 'Amman, Dubaï dont le poids dépasse 50 % en 2005, mais aussi Riyadh Nouakchott, Khartoum et San'a au poids cependant modéré.

Le recul du poids des grandes villes dans la population urbaine est encore plus manifeste et général quand elles ne sont évidemment pas en situation de monopole urbain à l'instar de Koweït, Manama et Doha. Il traduit un rééquilibrage diversement marqué des systèmes urbains nationaux en majorité sortis de l'explosion urbaine. Le report sur les strates inférieures est aujourd'hui bien connu [Moriconi, 1994, 2001 ; Semmoud, 2001] ; il se traduit d'abord par l'augmentation du nombre de grandes villes et le foisonnement des petites et moyennes villes, ensuite par un dynamisme particulier mais différencié selon les pays.

Tableau 36 Part de quelques grandes villes dans les systèmes urbains (en %)

	1952-1956	1960-1966	1971-1975	1982-1987	1994-1998	2004-2008
Istanbul	20	19	21	23,2	21,7	22,9
Téhéran	20	22,2	23,6	20,3	19	21,5
Casablanca	28	29,5	29	26	19,6	22
Alger		26	22	18	14	15
Tunis	20	22,2	23,6	20,3	19	21,5

Source : Base Geopolis, recensements nationaux.

En Turquie et en Iran, dont les deux tiers de la population sont désormais urbains, la part des deux plus grandes métropoles dans le système se stabilise plus qu'elle ne s'infléchit, à un peu plus du quart de la population urbaine. Ce sont des pays de grandes villes. Outre Ankara (3,6 millions), la Turquie compte quatre villes de plus d'un million d'habitants (Izmir, Bursa, Adana, Gaziantep) presque aussi dynamiques qu'Istanbul. Elle possède 41 villes de plus de 100 000 habitants, au croît légèrement plus fort. L'ensemble des grandes villes hors Istanbul concentre plus de 50 % de la population urbaine. L'Iran possède également cinq grandes villes de plus d'un million d'habitants (Ispahan, Tabriz, Qom, Ahwâz) et 47 villes de plus de 100 000 habitants, toutes démographiquement plus dynamiques que Téhéran ; l'ensemble formant 46 % de la population urbaine. La sous-représentation des petites et moyennes villes soulignée par Digard, Hourcade et Richard (113 villes de moins de 100 000 en 1996) s'atténue certes mais reste prégnante ; elles abritent moins du tiers des urbains et à peine plus du quart des Iraniens.

Cette situation contraste avec celle de l'Égypte où le poids du Caire paraît écrasant du fait d'une primauté urbaine plus marquée : 32 % des urbains du pays et de la faiblesse de la strate des grandes

villes, représentée par Alexandrie (3,3 millions) qui ne retient guère son croît démographique et 29 villes peuplées de 100 000 à 600 000, à peine plus dynamiques que Le Caire. C'est que le tassement de la croissance des deux grandes métropoles du pays s'opère moins au profit des villes que des bourgs officiellement non classés comme organismes urbains en dépit de leur taille et parfois de caractéristiques urbaines indéniables.

Tunis présente une situation comparable toutes proportions gardées. Sa part dans la population urbaine se stabilise à un niveau élevé (autour d'un tiers des urbains). La macrocéphalie persistante de Tunis, visible, on l'a vu, dans le renforcement de son poids dans la population totale, tient à un réseau urbain peu hiérarchisé : l'armature tunisienne est déséquilibrée en raison d'un semis de petites villes, de la strate réduite des villes moyennes et du hiatus entre Tunis et Sfax, la seconde ville du pays (485 000 hab. en 2005). C'est du reste un cas unique en Afrique méditerranéenne de croissance métropolitaine supérieure à la croissance démographique nationale, en partie du fait d'une transition démographique très avancée qui produit une plus grande convergence entre milieux d'habitat.

Au Maroc, dès les années 1970, les villes moyennes (50 000 à 100 000) s'accroissent deux fois et demi plus vite que Casablanca. Au cours de la décennie suivante, ce sont les petites villes (moins de 50 000) qui affichent le croît le plus vigoureux. Le ralentissement de la métropole marocaine se confirme au recensement de 2004 ; elle ne représente plus que 20 % des urbains marocains contre 29 % en 1971 ; son rythme est à peine égal à celui de la population totale lui-même en baisse alors que la concentration dans les grandes villes (100 000 à 1 million) se maintient et celle des petites villes progresse légèrement, preuve d'une reconcentration dans les grandes villes (mais non dans Casablanca) poursuivie depuis contre les souhaits des planificateurs. Le recul du poids d'Alger dans le système urbain algérien est plus précoce et jusque là plus marqué, passé de 26 % en 1966 à 15 % en 2008 au profit cette fois moins des plus grandes (Oran, Annaba et Constantine ne grandissent pas plus vite), que des moyennes et petites villes.

Ainsi, quel que soit le niveau de polarisation économique, et à l'exception des cas de très forte macrocéphalie ou de faiblesse structurelle de l'armature urbaine, on observe une convergence de l'évolution du système urbain qui caractérise la transition urbaine : achèvement de l'explosion urbaine, tassement démographique des métropoles (plus important que le ralentissement urbain dans son ensemble), complexification du maillage urbain dont la divergence tient à des pesanteurs historiques, le tout avec des rythmes propres à chacun des pays.

2. Une concentration littorale inégale[151]

Les côtes arabo-persiques sont dès le Moyen Âge, l'interface commerciale entre la Mésopotamie, le Monde indien et l'Afrique orientale. Plus tard, un empire centré sur la mer relie celle-ci à 'Oman, déplaçant un temps le centre du pouvoir omanais à Zanzibar. Au Proche-Orient, un chapelet de villes-ports aux destins divers (devenues les échelles du Levant), se déploie très tôt de la frontière de la Turquie actuelle, d'Iskandarona (Iskenderun) à Haïfa en passant par Tripoli. Une configuration similaire a marqué la Tunisie et la Libye, voire une Égypte traditionnellement articulée sur la vallée et du Delta (Alexandrie, Damiette) ou encore la Turquie dominée par le plateau anatolien (Istanbul, Smyrne – Izmir –). L'ouverture sur la mer est, à travers l'histoire, partout présente y compris là où les organisations politiques étatiques étaient centrées sur le continent qu'il s'agisse de l'Empire omeyyade autour de Damas ou des royaumes berbères au Maghreb autour de Fès, Marrakech ou Tahert. Honaïne est ainsi le port des Almohades avant les Zyanides de Tlemcen, Béjaïa occupe la

même fonction pour les Hammadites avant d'en devenir leur capitale, Salé et Sebta desservent Fès et Safi Marrakech, Iskandarona devient le port d'Alep à partir du xve siècle…

La « littoralisation » en tant que massification de cette concentration est à mettre en rapport avec l'ouverture forcée et longue (colonisations au Maghreb) ou en partie volontaire sur l'économie mondiale (Empire ottoman). Après le recouvrement des souverainetés, elle a tenu aux différents choix économiques : croissance industrielle littorale contrainte (hydrocarbures, pétrochimie, sidérurgie…), industries de sous-traitance, tourisme balnéaire, etc. La littoralisation n'est que rarement un « phénomène » continu, comme on peut l'observer sur la rive nord de la Méditerranée, elle se manifeste dans des points forts, autour d'organismes portuaires plus ou moins importants ou de complexes balnéaires puissants.

Les situations sont toutefois diverses entre :

– des pays où le littoral polarise presque exclusivement le territoire national (Israël, Liban, Tunisie, Libye, Cités-États du Golfe, 'Oman) ;

– des pays où la prééminence littorale est moins prégnante (Turquie, Algérie, et relativement le Maroc) ;

– et ceux où les côtes abritent des portes d'entrée à un cœur situé à l'intérieur des terres (Égypte, Iran, Syrie, Iraq, Jordanie, Yémen, Soudan[152]).

Aussi les déséquilibres territoriaux ne relèvent pas toujours de l'opposition littoral/intérieur (Maroc, Tunisie, Libye et secondairement Algérie) mais des contrastes entre grands ensembles intégrant ou non des littoraux : Delta/vallée en Égypte, Axe Damas-vallée de l'Oronte/steppe et montagne en Syrie, Ouest/Est en Turquie, plateau/périphéries en Iran, etc.

Entre disparités territoriales et inégalités sociales

1. Littoralisation et polarisation modulée : Tunisie, Maroc et Liban

1.1. Au Maroc

La primauté de Casablanca est la plus récente du Maghreb et assurément une des plus explosives. Elle tient à « un véritable basculement vers le littoral[153] » selon l'expression de J.-F. Troin [2002] . À l'occupation française, Dar el Beida est une modeste médina de 20 000 habitants et un petit port à peine plus important que Mazagan (El jadida), Mogador (Essaouira) ou Safi. Son choix, par Lyautey, pour devenir le grand port en 1913, s'avère déterminant. Port d'entrée du protectorat, il devait aussi servir d'escale pour les colonies françaises d'Afrique occidentale. L'infrastructure de communications coloniale réalisée en fonction du nouveau point nodal dessert littoraux, plaines et bassins intérieurs voués à la mise en valeur coloniale. Dès 1924, il polarise 60 % du trafic du protectorat et la ville compte 110 000 habitants[154].

À l'indépendance, des choix libéraux sont imposés par des structures sociales rigides, puis, à la suite des révoltes avortées des années 1960 et du début de la décennie 1970, par la montée de bourgeoisies urbaines civiles et militaires alliées à la monarchie. L'objectif de l'autosuffisance alimentaire qui devait impliquer une « protection élevée » du secteur agricole, bénéficie finalement à une minorité de gros exploitants estimés à un millier [Direction de l'aménagement du territoire, 2000] , et cède la place à une extraversion poussée de la production agricole. La croissance industrielle est demeurée modeste et surtout le modèle de substitution aux importations adopté initialement s'efface, en même temps que les pouvoirs publics se désengagent de l'investissement industriel[155], devant un modèle exportateur fondé sur la sous-traitance et la première transformation des phosphates et largement ouvert sur le capital étranger. En 2007, les investissements étrangers participent à hauteur de 48 % de la valeur ajoutée industrielle et 50 % des exportations du secteur mais seulement 35 % des effectifs employés.

Ces évolutions ont entraîné un processus cumulatif de concentration économique impressionnante sur Casablanca et ses projections, Mohammadia au nord et jusqu'au pôle industrialo-portuaire phosphatier de Jorf Lasfar au sud. Cet axe produirait 60 % du PIB national. J.-F. Troin reconnaît plus largement l'organisation d'un « corridor urbain atlantique » dit également « convergence atlantique » qui s'étire de Jorf Lasfar au sud jusqu'à Kenitra au nord, et préfigure une future région urbaine [Troin, 2002] . Cœur du système économique et politique marocain, il personnifie le grand déséquilibre régional du Maroc organisé selon un modèle presque parfait de centre-périphérie [Semmoud, 2003] . L'intégration des périphéries, très ponctuelle et souvent liée voire subordonnée au cœur, dépend davantage du dynamisme et des ressources des acteurs locaux que des pouvoirs publics en charge des salaires de la fonction publique et de la réalisation d'équipements et d'infrastructures. La primauté casablancaise est multiple et si elle renforce sa domination sur les échanges

commerciaux et les flux financiers, elle n'en maintient pas moins sa suprématie sur le système industriel.

– Casablanca est d'abord le cœur financier du Maroc. La ville draine toutefois les ressources des autres régions plus qu'elle ne les dessert. Elle abrite, outre l'unique bourse du pays, les sièges de 15 des 18 banques du Maroc – hors banques régionales de la Banque populaire –, les trois autres étant conservées par Rabat qui abrite également Bank al-Maghrib, établissement étatique en charge de la régulation et de la supervision de l'activité bancaire. Elle abrite 36 des 37 sièges des sociétés de financement (crédit à la consommation, prêts immobiliers, cautionnement, etc.) et cinq des banques offshore implantées à Tanger sont en réalité des succursales de groupes casablancais. La très forte concentration du système bancaire marocain dont les actifs s'élèvent à 763,9 Mrds de dirhams en 2008, soit 110 % du PIB, symbolise la suprématie casablancaise : les trois premières banques (groupe Banque centrale populaire, Attijarawafa Bank et BMCE) détiennent près des deux tiers des actifs, accaparent 68 % des dépôts et accordent 57 % des crédits[156].

Le tableau 37 souligne trois volets de cette domination. En premier lieu, le Grand Casablanca est desservi par un millier de guichets bancaires, soit 30 % du réseau national (44 % si on inclut la capitale politique) et un guichet pour 3 600 habitants pour une moyenne nationale de 10 000 habitants[157]. En second lieu, sa suprématie se renforce lors de la décennie 2000 en particulier pour les crédits alors que la part de la capitale économique dans la population nationale est en léger recul. Enfin, sa domination sur les crédits (63 %, les trois quarts avec Rabat) excède celle qu'elle exerce dans la collecte des dépôts (41,4 %, 55 % avec Rabat). À l'inverse, partout à travers le territoire national, les dépôts excèdent les crédits, en particulier dans les régions d'émigration à l'étranger. Comme si la très sélective diffusion territoriale du réseau bancaire (considéré comme un facteur « d'inclusion » des populations), très dense dans ces dernières zones (un guichet pour 5 300 habitants dans les régions d'Oujda et Nador) ne constituait qu'un instrument de drainage de l'épargne nationale, en particulier des émigrés à l'étranger, qui finance de plus en plus l'économie et les ménages de la métropole économique[158]. Les villes impériales qui connaissent une reprise économique perdent elles aussi une partie de leur épargne au profit de cette dernière. Au sein même des régions d'émigration, on distinguera les régions du Sous et de la péninsule tingitane, plus dynamiques et mobilisant plus de crédits que les zones marginales et subordonnées de l'Oriental marocain et du Rif oriental. Cette domination financière est à la fois cause et effet de la suprématie économique (échanges, industrie…) et de la concentration des revenus les plus élevés de la société marocaine.

– La capitale économique reçoit de manière constante près de la moitié des investissements industriels. Elle réalise autant en chiffre d'affaires et en valeur ajoutée. Dans les années 1960-1970 voire 1980, alors que l'investissement privé demeure rivé sur Casablanca, les capitaux publics et semi-publics font un effort de déconcentration. Cependant, hormis les industries agro-alimentaires en particulier les sucreries des périmètres irrigués, l'investissement public est allé essentiellement aux secteurs du raffinage et de la chimie, c'est-à-dire à la raffinerie de Mohammadia devenue la grande banlieue nord, et aux complexes de transformation des phosphates de Safi et de Jorf Lasfar qui constituent aujourd'hui l'aile sud du corridor urbain atlantique. Les investissements publics ont en réalité servi à déployer l'espace industriel casablancais. Ce déploiement est depuis les années 1990, le fait des capitaux industriels privés notamment étrangers, sur l'axe sud de Berrechid-Settat. En 2007, en dehors du corridor urbain Kenitra-Rabat-Casablanca-Jorf Lasfar, seul le pôle de Tanger se distingue avec 14,5 % des emplois industriels du pays mais seulement 5,5 % du chiffre d'affaires

national, 10 fois moins que le Grand Casablanca, et celui du couple Fès-Meknès avec 7 % de la production et des emplois. Nombreuses sont les entreprises situées dans ces petits pôles qui travaillent en sous-traitance avec des entreprises privées nationales ou étrangères implantées dans le Grand Casablanca. Si la part de la capitale économique dans l'emploi industriel national a reculé c'est en raison d'une plus forte spécialisation et d'une plus grande productivité : 175 000 dirhams de valeur ajoutée par salarié, soit environ deux fois plus qu'à Tanger, à Fès et dans le Sous. La phase de délocalisation la plus récente, concernant les industries technologiques (électronique, aéronautique…), les services aux entreprises (centres d'appel) profite essentiellement à Casablanca.

Tableau 37 Évolution de la répartition géographique des dépôts et crédits bancaires au Maroc (en millions de dirhams*)

		2001				
		Guichets	dépôts	%	crédits	%
Cœur financier	Casablanca	464	72 256	36,2	107 224	54,4
	Rabat	163	24 393	12,2	39 460	20,0
Villes actives	Fès	92	8 677	4,3	5 557	2,8
	Meknès	94	8 130	4,1	6 057	3,1
	Marrakech	72	7 084	3,5	7 303	3,7
Régions d'émigration à l'étranger	Nador	83	15 799	7,9	1 193	0,6
	Oujda	67	10 048	5,0	2 981	1,5
	Agadir	113	12 707	6,4	7 840	4,0
	Tanger	61	9 209	4,6	4 054	2,1
Autres régions		339	31 339	15,7	15 613	7,9
TOTAL		*1 548*	*199 642*	*100*	*197 282*	*100*

		Juin 2009				
		Guichets	dépôts	%	crédits	%
Cœur financier	Casablanca	1 010	242 768	41,4	353 945	63,3
	Rabat	367	79 821	13,6	70 738	12,7
Villes actives	Fès	184	21 997	3,7	13 054	2,3
	Meknès	197	21 855	3,7	13 914	2,5
	Marrakech	192	24 873	4,2	21 854	3,9
Régions d'émigration à l'étranger	Nador	147	30 483	5,2	4 097	0,7
	Oujda	149	24 091	4,1	8 210	1,5
	Agadir	246	30 185	5,1	21 585	3,9
	Tanger	170	25 914	4,4	13 938	2,5
Autres régions		682	84643	14,4	37 592	6,7
TOTAL		*3 344*	*586 630*	*100*	*558 927*	*100*

** 1 dirham = 0,10 euro ou 0,09 $ à la fin décembre 2001. 1 dirham = 0,09 euro ou 0,12 $ à la fin décembre 2009.*

Élaboré d'après les données de Bank al-Maghrib, 2009.

Tableau 38 Part du Grand Casablanca dans l'industrie marocaine

		1952	1965-72	1973-1985	1986-1997	2007
Emplois industriels		40 090 53 %	50 000 (1967) 50 %		172 000 (1987) 53 %	211 669 44 %
Investissements (M dirhams courants)	Moy/an %		116 51 %	738 39 %	6940 47 %	8301 46 %
Chiffre d'affaires (M dirhams)						151 352 51,5 %

Source : Ministère de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies, Kaioua, 1996, Haut Commissariat au Plan, Maroc.

La concentration casablancaise s'étend à l'ensemble des secteurs dynamiques : services technologiques, centres d'appel, télécommunications, transports aériens et portuaires, etc. Casablanca tient une place particulière dans le plan « Émergence » mis en place par le pouvoir qui cherche à en faire un centre d'activités off-shore (site Casanearshore). 80 % des sites de production des 150

centres d'appel existants en 2006 se trouvent à Casablanca et Rabat ; la moitié d'entre eux sont à capitaux étrangers, pour l'essentiel français.

Le corridor urbain est au cœur d'une façade portuaire nationale quasi exclusivement atlantique. Si l'exportation des phosphates bruts et transformés transite par les ports de Safi et de Jorf Lasfar, et en dépit de la croissance et de la mutation fonctionnelle des autres ports[159], Casablanca accapare l'essentiel du trafic portuaire, 87 % du trafic conteneurisé et plus de la moitié du trafic aéroportuaire des passagers. La première tranche du port Tanger-Med dont il est attendu un rééquilibrage de cette domination et un développement régional par les délocalisations industrielles, est entrée en service en 2007 [Chouiki, 2009][160]. Il est toutefois appelé à fonctionner surtout comme un hub à l'échelle de la Méditerranée, les prévisions tablant sur une part des transbordements égale à 85 %. Et s'il augure d'un ancrage remarquable du Maroc dans l'économie mondiale, il est permis de douter d'une mise en cause de la suprématie casablancaise.

La libéralisation à outrance des secteurs économiques, comme la nouvelle génération de délocalisation de services et d'industries technologiques, ont amarré plus que jamais Casablanca à l'économie mondiale. La concentration de richesses toujours plus importantes, de pouvoir de décision du système financier et productif, de services de niveau élevé, la présence de capitaux étrangers de l'industrie, d'organismes financiers à capitaux étrangers (banques majeures, bourse détenue à 25 % par des investisseurs étrangers[161]) font de Casablanca une métropole au sens plein du mot. Une métropole qui se nourrit toutefois de son arrière pays national à la fois pour tenter de conquérir une place compétitive dans l'économie mondiale et servir en emplois et en services divers, en priorité les espaces économiques et sociaux les plus intégrés de son propre territoire. La domination étrangère de plus en plus affirmée sur son économie augmente sa vulnérabilité, les retraits de capitaux ou de savoir-faire pouvant s'enclencher à toute secousse géopolitique ou sous l'effet de l'évolution des avantages comparatifs sous d'autres cieux.

1.2. En Tunisie

À l'inverse, la primauté de Tunis plonge ses racines dans un centralisme politique qui remonte au xiie siècle et s'affirme à partir du xviie siècle. Elle tient également à un marché étroit, d'une dizaine de millions de personnes. Qu'il s'agisse de l'industrie extrêmement marquée par l'extraversion et la recherche perpétuelle d'avantages comparatifs, de l'essor du tourisme international à dominante littorale, des infrastructures portuaires, ferroviaires et routières ou encore des activités agricoles intensives, et de la population notamment urbaine, tout a concouru à organiser le territoire tunisien selon une configuration longitudinale opposant le littoral est à l'intérieur des terres [Belhedi, 1999 ; Dlala, 2009] .

À partir des années 1970 et l'ouverture sur le capital international, l'industrie renforce dans un premier temps, la macrocéphalie de Tunis, puis diffuse ses implantations le long du littoral dans et autour des villes petites et moyennes du Sahel, en particulier Sousse et Monastir et leurs petits centres satellites. Elle aggrave ainsi le déséquilibre entre un littoral aux dimensions élargies et l'intérieur, entre Nord-Est et Centre-Est d'une part et Sud d'autre part. Elle se polarise désormais sur une grande aire métropolitaine littorale et sublittorale allant de Tunis à Mahdia structurée autour des industries exportatrices et d'une gamme de services très étendue. Certes la part industrielle de Tunis ne cesse de baisser : 58 % en 1972, 47 % en 1982, 30 % en 1995 et 24 % en 2006, mais en raison non pas d'un fléchissement des effectifs comme à Alger, mais d'un différentiel de croissance par rapport à la

couronne urbaine du Nord-Est et le littoral du Sahel de Sousse qui reçoivent l'essentiel de la diffusion industrielle[162] : les emplois manufacturiers triplent entre 1995 et 2006 quand ceux de Tunis augmentent de 45 % [Dlala, 2009] . Du fait de la taille du pays, de l'épuisement des potentialités foncières des villes littorales, de la recherche d'une main d'œuvre encore meilleur marché, des entreprises étrangères tendent à s'implanter dans l'intérieur proche ou bien desservi, à Kairouan (à 50 km de Sousse) pour le fabricant coréen de câbles automobiles SEWON ECS, à Bousalem entre Jendouba et Béja sur l'axe qui relie ces villes à Tunis pour le Japonais Sumitomo qui active dans la même branche.

En revanche, la métropole tunisoise conserve sa prééminence tertiaire qu'elle renforce par les services aux entreprises. Elle se positionne derrière Casablanca pour leur délocalisation en Méditerranée, en abritant par exemple l'écrasante majorité des 130 centres d'appels implantés depuis 2001 en Tunisie et tournés principalement vers la France et l'Italie[163]. L'exiguïté des marchés régionaux continue à déterminer le contrôle déjà très ancien des flux de marchandises par des villes littorales, en particulier Tunis qui en commande la distribution nationale et l'articulation au marché mondial [Signoles, 1995 ; Belhedi, 1999] . En 2008, la capitale maîtrise les 4/5e des transactions financières, abrite les sièges des 20 banques du pays. En outre, le complexe portuaire Tunis-Goulette-Radès ne représente certes que 24 % du trafic national hors hydrocarbures, du fait d'une véritable façade portuaire maritime formée de cinq autres ports desservant des hinterlands régionaux : Sfax, Bizerte, Gabès, Sousse et Zarzis par ordre d'importance, mais il accapare 86 % du trafic conteneurisé, la quasi-totalité des passagers (687 000) et des véhicules importés, ou sert d'escale quasi exclusive aux 700 000 touristes de croisières. En revanche, l'aéroport Tunis-Carthage partage avec les deux aéroports Monastir-Skanès et Djerba-Zarzis du littoral Est, la domination sur le trafic de passagers qui porte évidemment le poids de l'activité touristique internationale plus diffuse. En 2008, la capitale a traité 4,218 millions de passagers, autant que Monastir-Skanès (4,262 millions), pour 2,621 millions à Djerba, sur un total de 11,364 millions.

1.3. Le Liban. Littoralisation et polarisation extrême dans une économie de services

Un ensemble de caractères font la singularité du Liban : un territoire exigu dominé par le couple littoral/montagne, une ouverture/dépendance séculaire à l'égard du monde extérieur, une centralisation politique qui ne s'est jamais démentie malgré les particularismes confessionnels durablement inscrits dans les territoires. La guerre civile (1975 – 1990) a entraîné une recomposition des territoires non seulement sur le plan confessionnel mais aussi sur le plan économique et de l'occupation de l'espace. Permanence de l'économie libérale, laisser-faire, pouvoirs confessionnels inégaux et rapports différenciés à l'ouverture au monde expliquent largement les disparités territoriales dans un territoire aussi exigu. Le versant occidental central de la montagne du Liban est plutôt sous la dépendance directe d'une Beyrouth dominant l'économie nationale, alors que Tripoli polarise le Nord du pays. Le Sud-Liban et le nord de la plaine de la Beqa‘ apparaissent comme de véritables marges, une situation aggravée pour le premier par une position de confrontation permanente avec Israël.

La surdétermination du Liban par le facteur géopolitique, la faible disponibilité des données pour des raisons politiques (population) ou provoquée par la déstructuration fréquente des services statistiques, n'entravent pas les recherches menées en particulier à l'Institut français du Proche-Orient

(IFPO), actualisées et synthétisées dans le récent Atlas du Liban. Celui-ci rompt avec les approches par trop confessionnelles en faisant de l'étude de l'organisation territoriale, au demeurant indissociable de la vie politique et confessionnelle, une clef essentielle de la compréhension de ce pays [Verdeil, Faour, Velut, 2007] .

L'économie libanaise est dominée par les services qui assurent près des trois quarts du PIB. Leur vitalité est remarquable depuis la fin de la guerre civile en 1990. Le secteur industriel marginal, en recul relatif, est peu dynamique à l'exception des branches agro-alimentaires (26 % du produit industriel et 9 % des exportations en 2008) et surtout de la bijouterie, une activité traditionnelle (16,5 % des exportations) et de l'imprimerie dont la place dans l'exportation (5 %) est liée au rôle culturel joué par Beyrouth dans le monde arabe ; elle édite quelques 7 500 ouvrages par an[164].

Tableau 39 Liban. Répartition sectorielle du PIB
et évolution de la croissance

	en Mrds de livres 2007	%		PIB (en Mrds $)	Croissance en %
Services	13 047	34,6	2003	20,1	
Commerces	8 543	22,6	2004	21,8	7,5
Secteur public	3 555	9,4	2005	21,9	0,3
Construction	4 032	10,7	2006	22,4	0,6
Industrie	3 629	9,6	2007	25	7,5
Transport-communications	3 116	8,2	2008	27	8
Agriculture	2 343	6,2	2009	31,3	3
Énergie et eau	507	1,3			
	37 754 (25 Mrds $)				

Source : Banque nationale du Liban

Autant, sinon plus que la concentration littorale pourtant réelle qui concerne à la fois le fait urbain (les quatre plus grandes villes), l'activité d'échange et du commerce, l'industrie et les cultures les plus intensives en périphéries urbaine, dans la plaine littorale du Sud comme dans l'Akkar au nord, c'est la domination de Beyrouth et de ses banlieues qui impressionne. Celles-ci tendent à s'étirer sur les littoraux plus au nord, le long de l'autoroute (Jounieh voire Jbeïl) où se maintiennent les activités tertiaires transférées du centre pendant la guerre civile, qu'au sud (Damour) et à conquérir les pentes du Jabal Liban (‘Alayh, Broumana, Bikfaya). Avec 2 153 000 habitants en 2005, l'agglomération de Beyrouth dans ses dimensions élargies, concentre 57 % de la population libanaise[165] et domine l'ensemble des secteurs non agricoles du pays. La modeste industrie elle-même s'y concentre et seul Tripoli et ses environs en abritent une partie notable. Ainsi, en 2007, la moitié des établissements agro-alimentaires, susceptibles de dispersion, se localisent à Beyrouth et au Mont Liban qui concentrent 57 % de l'ensemble des établissements industriels. Beyrouth est cependant surtout une métropole de services multiples et variés.

Beyrouth a perdu le rôle régional et international qui était le sien avant la guerre civile, et qui s'était nourri des choix libéraux attractifs pour les bourgeoisies des pays voisins à économie étatisée

et pour les ressortissants des pays du Golfe en quête de placements rentables et de loisirs prohibés dans leurs pays. Elle n'est plus la porte d'entrée régionale. Au cours de la période mandataire, le port de Beyrouth centralise avec 461 000 tonnes, les deux tiers du trafic du Levant, suivi par Alexandrette (200 000), Tripoli (180 000 t) et très loin derrière Lattaquié (31 000) [Balanche, 2005] . Encore en 1961, Beyrouth sert de port de transit de produits réexportés vers l'Iraq, la Syrie, l'Arabie saoudite et la Jordanie ou depuis ces pays et de plus loin : Iran et Afghanistan[166] [Sanlaville, 1964] . Sa fermeture pendant la guerre parachève le détournement des flux à destination de la Syrie par les ports que celle-ci a développés (Tartous, Lattaquié, Banyas). Les autres pays créent simultanément des infrastructures portuaires parfois puissantes (Dubaï, Abu Dhabi, Jedda) et Beyrouth apparaît de nos jours comme un port modeste : 5,746 millions de tonnes et 945 000 conteneurs EVP, dans lequel le trafic de transit, devenu négligeable, ne contribue plus comme jadis à amortir le déficit commercial structurel du pays. La structure du trafic portuaire de Beyrouth est du reste un miroir fidèle de ce déficit et donc de l'économie libanaise dans son ensemble, d'autant qu'il concentre plus que jamais l'activité portuaire nationale : près de 8 fois le trafic de Tripoli qui traite 769 000 tonnes contre deux fois et demi pendant la période mandataire.

Tableau 40 Le port de Beyrouth et le commerce extérieur en 2008

	Port de Beyrouth (en tonne)	Commerce extérieur (Mrds $)	% du PIB
Importations	4 945 500	16,137	59,8
Exportations	819 900	3,478	13
Couverture Exportations/Importations	16,6 %	21,5 %	
Transit	102 000		

Source : Central Administration for Statistics (CAS), Liban.

Le déficit de la balance commerciale est ancien : en 1962, les importations ne couvrent que 16 % des exportations, soit la moitié du PIB et concernent alors comme aujourd'hui, essentiellement les biens de consommations. Les causes sont connues : un libéralisme traditionnel accentué par les multiples accords de libre échange et l'accord d'association avec l'UE, des apports financiers d'une diaspora libanaise attachée à son pays (4 à 5 millions de personnes selon les estimations les plus modérées) et, dans les périodes de paix, les capitaux arabes, attirés par les taux d'intérêts et le soutien à la parité de la livre libanaise avec le dollar depuis le milieu des années 1990. Ces capitaux donnent une importance particulière à la place financière de Beyrouth qui finance ainsi l'économie libanaise ; la dette publique elle-même, qui n'a cessé d'enfler avec les engagements dans la reconstruction de Beyrouth, est détenue pour plus de la moitié par les banques libanaises[167].

La bourse de Beyrouth apparaît très modeste ; la capitalisation fluctue autour de 10 Mrds $ et l'activité est tout aussi modeste (1,7 Mrds $ de transactions en 2008) concentrée à 73 % sur la société immobilière Solidere, « leader » de la reconstruction. Elle ne participe que marginalement aux activités productives et commerciales (0,5 %). En revanche, l'activité bancaire est consistante et d'une vitalité remarquable : 64 banques dont 54 commerciales détiennent 94,3 Mrds d'actifs en 2008, soit 350 % du PIB, un taux européen. La pénétration étrangère est notable : les capitaux de 19

banques sont entièrement ou majoritairement étrangers. Inversement, 17 banques libanaises sont présentes dans 25 pays au travers de banques affiliées et des branches et de centaines d'agences[168].

Tableau 41 Répartition et activité des banques commerciales libanaises en 2008

	Agences (en %)	Dépôts (en %)	Crédits (en %)
Beyrouth et ses banlieues	54,4	67,2	82,7
Mont Liban	17,9	12,8	7,6
Liban Nord	10	6,6	3,4
Liban Sud	10,6	8	3,13
Beqa'	7,1	5,4	3,16
Liban (en valeurs absolues)	**860**	**78,7 Mrds $**	**27,94 Mrds $**

Source : Élaboré d'après les données de Association of Banks in Lebanon

Le tableau souligne, s'il en est besoin, l'écrasante domination économique de Beyrouth qui s'est accentuée depuis le retour relatif de la stabilité. Les dépôts ont en effet bénéficié du reflux des capitaux placés à l'étranger. Le déséquilibre entre dépôts et crédits révèle, comme à Casablanca, le drainage qu'exerce la métropole sur le reste du pays qui a un faible recours au crédit. Ces disparités régionales se doublent d'inégalités sociales : 0,3 % des bénéficiaires empruntant plus de 10 Mrds de livres (6,64 M. $) accaparent 50 % des crédits et 2 % contractant un emprunt supérieur à 1 Mrd de livres en détiennent 55 %. Cette inégalité profite plus à Beyrouth qu'aux autres régions : 59 % des bénéficiaires sont beyrouthins et recueillent 83 % de la valeur des crédits. Les activités destinataires renseignent également sur la marginalisation du secteur agricole et la prééminence des activités commerciales (41 %) et du bâtiment (15,5 %), dominées là aussi par Beyrouth. Celle-ci abrite en effet près des trois quarts du commerce de gros, la majorité des enseignes de grande distribution : 37 des 51 enseignes libanaises et 10 des 12 enseignes internationales, les infrastructures de tourisme qu'elle partage avec le Mont Liban, lieu de villégiature de la diaspora libanaise et des touristes issus des pays du Golfe [Verdeil, Faour, Velut, 2007] . En outre, Beyrouth bénéficie d'une très grande partie des investissements engagés dans la reconstruction à travers la société Solidere contrôlée par la famille Hariri, l'objectif étant de ressusciter « la petite Suisse du Moyen-Orient », marginalisée par l'émergence ou/et le développement de grandes villes dynamiques (Istanbul, Tel Aviv, Dubaï).

L'organisation territoriale obéit ainsi au modèle de centre-périphérie. S'il est vrai que l'exiguïté du territoire et les progrès des communications peuvent poser la question de la pertinence de l'équilibre régional, le caractère segmentaire de la société et le maintien de territoires confessionnels le rendent nécessaire à la stabilité politique et sociale [Safi, 2003 ; Lavergne, 2003] . Les disparités socio-économiques et territoriales apparaissent comme un des facteurs majeurs de la guerre civile et les recommandations de l'accord de Taëf (1989) en matière d'équilibre territorial et social sont restées lettre morte. Cet objectif ne dépasse guère le stade du slogan face à l'ultralibéralisme dominant et l'absence de véritables politiques publiques. Les contrastes socio-spatiaux se creusent. En 1998, près du tiers des ménages vivent sous le seuil de pauvreté et la proportion des ménages pauvres dépasse 50 % dans la Mohafaza méridionale de Nabatié et 43 % dans celle du Nord [Safi, 2003, citant une enquête du PNUD] . En 2002, ce sont 42 % des habitants qui vivent sous le seuil de pauvreté et le

taux de ménages les plus pauvres est cinq fois moins élevé à Beyrouth et dans les régions centrales qu'au Liban Sud, l'Akkar et le nord de la Beqac [Verdeil, Faour, Velut, citant une enquête de l'UE] . La défaillance de l'État est palliée par des solidarités « souterraines » des structures confessionnelles et des notabilités locales qui reproduisent ainsi « leur hégémonie » [Kochuyt, 2004] .

L'embellie actuelle (100 Mrds $ d'actifs bancaires et 1,5 million de touristes en 2009) ne profite guère aux espaces et aux populations vulnérables. Au contraire, elle amplifie l'inflation des prix immobiliers qui ont augmenté de 15 % en 2009, écartant de l'accession à la propriété ou de la location, la majorité des Libanais en particulier Beyrouthins : près des deux tiers des achats immobiliers effectués Beyrouth et ses banlieues en 2009 auraient été effectués par des Libanais de la diaspora ou des ressortissants des pays du Golfe. Ces inégalités aggravées servent de terreau aux frustrations sociales qui participent, outre le maintien des structures communautaires, au blocage de la vie politique.

2. Entre littoraux et intérieur, la polarisation « partagée » en recul : Algérie, Turquie

2.1. L'Algérie encore multipolaire. De la réduction des déséquilibres régionaux à la métropolisation (figure 30)

L'Algérie, dont le relief est le plus morcelé du Maghreb et la profondeur africaine comparable à celle de l'Égypte, est encadrée par le Maroc et la Tunisie qui bénéficient d'une double façade littorale. Elle paraît ainsi la moins « littoralisée » des trois pays, ce dont ne rend pas compte l'appréciation alarmiste habituelle qui intègre au littoral l'ensemble des wilayat* (départements) qui possèdent une côte mais qui peuvent s'enfoncer dans l'intérieur jusqu'à englober les franges nord du domaine steppique. La primauté algéroise paraît également moins décisive que celle de Casablanca ou de Tunis.

L'âge colonial

Cette spécificité tient, dans sa phase initiale, paradoxalement à la colonisation. La colonisation de peuplement impulse à partir des noyaux précoloniaux pour partie conservés et profondément remaniés, le développement d'une ossature urbaine intérieure à la fois pour servir d'assise au peuplement colonial[169] et de relais à l'acheminement des produits primaires vers les ports. Cette armature intérieure est plus dense à l'ouest qu'à l'est et plus encore qu'au centre.

Les ports constituent comme au Maroc ou en Tunisie, le rouage majeur de la colonisation. Celle-ci utilise l'armature urbaine littorale précoloniale étoffée mais en crise au moment de la conquête française – elle n'y ajoute vraiment qu'une seule ville : Philippeville devenue Skikda – pour développer une véritable façade maritime, interrompue seulement par les bourrelets littoraux du Dahra ou des Kabylies. Les grandes villes portuaires coloniales jouissent alors à la fois d'une aire de drainage de la rente foncière à l'échelle régionale (Oran, Constantine) ou nationale (Alger), des revenus issus de l'activité d'import-export et du commerce de gros lié au fonctionnement colonial et des rares industries qui leur sont liées avant la croissance industrielle postérieure à la seconde Guerre mondiale. Ainsi s'explique leur croissance alors plus marquée que celle des villes intérieures.

La colonisation se moule également dans l'organisation territoriale héritée de la domination turque : Alger coiffe la région centre correspondant à l'ancienne Dar Essoltane et le Beylik* du Titerri, Oran étend son influence sur l'ancien Beylik de l'ouest, Constantine sur celui de l'est avant de partager son pouvoir avec Bône (anciennement Bona, actuellement 'Annaba). Ajouter à cela l'absence d'une véritable capitale « nationale », les départements créés étant en relation directe avec la « métropole ». Il en est résulté une structure multipolaire et des déséquilibres régionaux entre les trois grandes régions.

L'âge du développement autocentré

À l'indépendance, l'Algérie se distingue par l'absence de bourgeoisie en mesure de prendre le relais du pouvoir colonial et l'héritage d'une longue guerre supportée particulièrement par une paysannerie en majorité sans terre. L'étatisation de l'économie apparaît d'autant plus inévitable que les ressources manquent pour conduire un projet de développement ambitieux né dès les premières années du jeune État et rendu envisageable par les perspectives de futures ressources pétrolières. En attendant, l'État procède à la nationalisation des mines, des banques, du commerce de gros, de l'import-export, etc. Outre la nécessité d'asseoir l'unité du pays, de privilégier le territoire national et désamorcer ainsi les revendications régionalistes, le projet étatique prévoit « l'édification » d'une économie « autocentrée » c'est-à-dire caractérisée par des complémentarités économiques entre industrie et agriculture, entre segments de l'industrie et répondant prioritairement à la satisfaction des besoins sociaux. Il recherche également la réduction des inégalités sociales qui s'accroissent, la lutte contre les disparités spatiales, entre villes et campagnes et entre régions. Les déséquilibres régionaux hérités sont en réalité des contrastes violents entre des enclaves modernes autour de grandes villes et de quelques villes moyennes et d'immenses contrées dominées ou marginalisées.

Trois actions sont menées selon des priorités imposées par les faibles ressources et l'évolution des rapports de force au sein du pouvoir central dominé alors par le parti unique du Front de libération nationale : l'industrialisation, la réforme agraire et l'équipement du territoire.

L'organisation actuelle du territoire porte l'empreinte de l'industrialisation menée au cours de cet âge. Après une phase de concentration sur des pôles littoraux imposée par les économies d'échelles liées aux industries de base : pétrochimie et raffinage à Arzew avant Skikda, sidérurgie à Annaba-El Hajar, Alger développant, dans sa banlieue est de Rouiba-Reghaïa, la production de biens d'équipement et de biens intermédiaires. Le secteur privé choisit de s'y implanter, à proximité des infrastructures et des bassins de main-d'œuvre et renforce ainsi la polarisation littorale. Accompagnant la poursuite de la croissance de ces pôles, à la faveur du choc pétrolier qui devait amorcer un endettement au service du développement avant d'enfler sous l'effet du projet Valhyd[170], une véritable diffusion spatiale du fait industriel intervient. Les villes moyennes ou petites reçoivent un ensemble de complexes en aval des pôles littoraux (industries du plastique à Sétif et à Chlef) ou présentant une forte spécialisation régionale[171]. Sidi Bel Abbès accueille ainsi l'unique complexe électronique Grand Public et un complexe de machines agricoles qui consomme les moteurs agricoles produits à Constantine, quand Tizi Ouzou reçoit la seule usine d'électroménager du pays, etc. Des bourgs ruraux, des plaines comme des montagnes telliennes voire des marges steppiques reçoivent un ou deux complexes ou usines, suscitant l'appel à une main-d'œuvre extra-locale voire nationale, et induisant la réalisation de structures d'accueil et donc l'urbanisation. Les industries publiques destinées à satisfaire la consommation locale sont réparties à raison d'une ou plusieurs unités par

grande région (Ouest-Est-Centre). Des échanges nationaux en hommes et en produits structurent alors le territoire en réseaux qui décloisonnent villes et villages et déclenchent fréquemment une migration de retour depuis les grandes villes qui avaient auparavant polarisé des régions entières.

L'industrie publique contribue ainsi à réduire les grands déséquilibres entre les trois régions traditionnelles centre-Ouest-Est et provoque une mutation de la prééminence des grandes villes littorales. Le poids industriel d'Alger dans le pays s'en trouve réduit : il est passé de 55 % des emplois en 1962 (d'un appareil industriel certes alors médiocre) à 33 % en 1987 puis à 15 % en 1998, stabilisé depuis. La même évolution affecte les « métropoles » régionales : Oran ne concentre plus que le tiers des emplois industriels contre 50 % en 1981. Cependant la diffusion industrielle profite plus à Alger qu'elle n'entame son importance. La capitale étend et resserre son contrôle sur le territoire national, grâce à un plus grand poids décisionnel et financier du fait même du centralisme puissant qui caractérise l'État algérien [Prenant, 1979] . Outre l'expansion des organismes ministériels, les diverses directions, sièges des sociétés nationales, banques, assurances etc. se multiplient en dépit de la restructuration ultérieure des sociétés nationales en un grand nombre d'entreprises nationales aux sièges éclatés sur l'ensemble du territoire. Alger tire également profit, comme, Oran ou Annaba de ses infrastructures : elle devient, grâce son port un centre d'importation des équipements, des demi-produits voire de matières premières, et par son aéroport, une interface entre les différentes régions d'Algérie. Alger amorce ainsi sa mutation métropolitaine.

Ces effets spatiaux résistent plus que les effets sociaux (formation de salariat, amélioration des niveaux de vie) aux difficultés de l'appareil industriel que d'aucuns assimilent à un échec. L'évolution de l'indice de production industrielle révèle un long processus de stagnation dès 1982 puis de régression à partir de 1986, entraînant une sous-utilisation systématique des capacités souvent décriée et rendant caricatural le suremploi très vite épongé par les fermetures d'établissements et les licenciements massifs [Prenant, Semmoud, 1997] . Cette régression se poursuit encore et n'épargne que les activités extractives vouées de plus en plus à l'exportation, l'énergie et les matériaux de construction tirés par une politique vigoureuse d'électrification et les besoins croissants du Bâtiment et travaux publics, le secteur qui assure avec l'agriculture la croissance actuelle.

Cet échec tient certes à une planification peu rigoureuse, des choix technologiques contestables, une gestion peu rationnelle (échanges interindustriels non maîtrisés, main-d'œuvre pléthorique) et sa non-rentabilité imposée par les prix administrés profitables aux secteurs en aval dont le secteur privé qui a ainsi assuré sa base d'accumulation. Il est surtout l'œuvre des choix libéraux du régime de Chadli qui a succédé à Boumediene, puis du contrechoc pétrolier de 1986 et enfin de l'ouverture prononcée intervenue dans le cadre du Plan d'ajustement structurel et du partenariat euro-méditerranéen, une ouverture qui coïncide avec les destructions du terrorisme de la décennie 1990.

La réforme agraire a moins d'impact par la distribution de terres que par l'habitat (200 villages sur un millier prévu) et la diffusion territoriale des équipements de divers ordres (administratifs, scolaires et universitaires, sanitaires, commerciaux et culturels) selon une grille assez rigide[172]. Cette diffusion permet, à la faveur des deux découpages administratifs : celui de 1974 et surtout celui de 1984[173], un équipement systématique des lieux habités et estompe ainsi les grands déséquilibres entre villes et campagnes et les disparités intra-régionales [Côte, 1996] . À l'inverse de l'industrialisation abandonnée, cette diffusion territoriale des équipements est après la libéralisation, avec la promotion de l'habitat, le noyau des politiques publiques mises en oeuvre par le pouvoir.

Le tournant libéral

Amorcé au cours de la décennie 1980, il s'affirme au cours de la suivante. L'Algérie consacre des ressources financières amoindries à atténuer les effets de la crise économique et sociale en maintenant les subventions de quelques produits de consommation de base. L'embellie financière des années 2000 assure à l'économie algérienne devenue rentière une insertion massive et subordonnée dans l'économie mondiale [Prenant, 2002] . La nouvelle politique industrielle intensifie – à l'instar des pays du Golfe – l'extraction pétrolière et gazière, développe l'industrie pétrochimique, et projette celle de l'aluminium. Les excédents sont partiellement investis dans des marchés financiers publics. L'insertion est surtout celle d'un pays « consommateur ». L'Algérie effectue des importations massives de biens durables ou non durables destinés à des populations devenues « solvables » par un accès rendu facile au crédit à la faveur de l'ouverture aux banques étrangères. Elle effectue des achats de biens d'équipements destinés au secteur du bâtiment et des travaux publics (réalisation d'autoroutes et de programmes ambitieux d'habitat) et à l'agriculture qui, après avoir été libéralisée, bénéficie d'un appui intense de la part des pouvoirs publics. Au début des années 2000, on compte 45 000 importateurs dans toute l'Algérie. En 2008, l'année du record des cours de pétrole, sur 78 Mrds $ de recettes, 35 sont consacrés aux importations.

Cette mutation économique agit dans le sens d'une repolarisation sélective des activités dans les grandes villes portuaires et aéroportuaires en particulier Alger où des groupes sociaux issus de l'État ou grandis à son ombre (nomenklatura, bourgeoisie bureaucratique, bourgeoisie « entrepreneuriale » etc.) se convertissent dans le négoce et le « marketing ». S'y reconstituent ainsi prioritairement des réseaux d'importation, des représentations commerciales, un commerce de gros florissant, en liaison avec des centres intérieurs émergents (El-'Eulma, 'Aïn Mlila, 'Aïn Fakroun à l'est, Mohammadia à l'ouest) qui sont autant de plaques tournantes d'un commerce multiple allant de l'électroménager, aux pièces de voitures en passant par l'habillement. Le tout comportant une dose importante d'activité illégale, favorisée par le népotisme et la corruption ambiants, d'accumulation de ressources financières occultes et de laisser-aller des pouvoirs publics qui détiennent le pouvoir de redistribution – par l'octroi des marchés publics et le système bancaire – dans une économie officiellement libérale[174].

La reconcentration sur Alger est un processus en cours ; s'il n'est pas mesurable, il est lisible dans l'implantation des sièges d'entreprises et de structures financières étrangères et la montée des pouvoirs décisionnels liés à cette économie de la demande de prestations de services dans le domaine du logement et des infrastructures comme des biens de consommation durables et non durables. Les plans successifs de relance économique et sociale ont fait exploser cette demande : les deux plans 2001-2004 et 2005-2009 prévoyaient d'investir 62 Mrds $ et l'ensemble du plan de relance économique est censé mobiliser à terme 150 Mrds $. La polarisation par Alger du trafic portuaire hors hydrocarbures s'affirme, passant de 39 % dans les années 1990 à près de 47 % en 2005, la prééminence sur le trafic aéroportuaire restant inchangée : autour des 2/3 des passagers internationaux.

Cependant, la métropolisation d'Alger en tant que positionnement dans la compétition des grandes villes demeure encore du domaine de la volonté politique. Alger se dote toutefois, comme nombre de métropoles, d'un centre des affaires et de polarités tertiaires périphériques à forte composante financière telles Dely Brahim et Sidi Yahia à l'ouest de l'agglomération, de grands hôtels et de grands centres commerciaux. Un grand projet urbain vise à terme à transformer la baie d'Alger par des

équipements de tertiaire supérieur et créer un nouveau centre des affaires d'envergure « Alger Médina » dont on ne sait quelle fonction de commandement il aura à assurer. Pour l'heure, Alger développe la métropolisation la plus « subie » parce que devenue la plus rentière de tout le Maghreb. Elle apparaît comme une interface de capture de la rente pétrolière malgré les efforts de certains acteurs privés d'initier une insertion par la sous-traitance industrielle qui pourrait se dessiner à la lumière de l'émergence de partie des avantages comparatifs nécessaires : autoroutes, voies ferrées, projet urbain d'Alger, réforme bancaire, disponibilité et abaissement du niveau de rémunération de la main d'œuvre y compris hautement qualifiée.

2.2. La Turquie ou la configuration spatiale complexe

Dualités et polarisation

De tous les pays de la région, c'est celui dont l'organisation territoriale est la mieux connue, servie, il est vrai, par un très riche outil statistique officiel régionalisé[175]. M. Bazin [1986, 1999] et Pérouse [2004] , après le Congrès des géographes turcs de 1941, et d'autres chercheurs (Oguz Erol, Hüterroth, Maury), synthétisent les inégalités régionales turques dans « trois dualités », dites contrastes ou gradients : littoral/intérieur, villes/campagnes et Est/Ouest[176]. Ces oppositions, notamment la dernière, sont, comme l'identité musulmane de la majorité de la société, au cœur des réticences européennes à l'égard de l'adhésion de la Turquie à l'UE : crainte de déstabilisation liée à la question kurde et aux frontières avec l'Iraq et l'Iran, poursuite de l'émigration anatolienne liée au sous-développement chronique de l'Est et du Sud-Est du pays [de Tapia, 2007] . Ces inégalités puisent leur source dans l'Empire ottoman et ni l'ère républicaine, ni l'ère libérale n'ont pu les éradiquer. Elles ont tendance à se renforcer à mesure que la croissance économique s'accélère. La Turquie a pourtant très tôt mis en place des dispositifs (investissements étatiques directs, incitations à l'investissement privé) pour les réduire, en classant dans les années 1960, 23 des 67 iller* (singulier il : province) comme prioritaires, situés en majorité dans l'Est du pays ; ils sont 50 sur 80 dans les années 1990 [Önder, Özyildirim, 2009] .

Il ne faut guère chercher les contrastes dans une littoralisation qualifiée « de partielle et d'ambiguë » par M. Bazin et S. Robert, même si l'intensification des exportations agricoles, la « touristification » balnéaire et l'expansion de l'activité portuaire tendent à jouer en sa faveur.

Les données régionalisées les plus récentes datent du Recensement de la population de 2000 et du Recensement des établissements économiques de 2002. Des données actualisées sommaires sont disponibles à l'échelle de la région et de la sous-région. La cartographie du PIB et de son rapport à la population (figure 31), comme de l'emploi industriel brut et son rapport à l'emploi provincial (figure 34) reproduit assez fidèlement cette diagonale si bien décrite par les auteurs cités plus haut, qui joint le pôle industriel de Zonguldak-Karabük à Gaziantep. Cette discontinuité marque moins un gradient qu'une fracture entre l'Ouest et l'Est du pays, qui ne recule légèrement qu'autour de Sanliurfa et Diyarbakir.

La concentration du PIB individualise toutefois, au sein de l'Ouest, deux coulées de développement entre lesquelles s'intercale une longue « amande » de moindre dynamisme. La première coulée s'étire des bordures de la mer de Marmara autour d'Istanbul jusqu'à Ankara-Kirikkale ; elle produit plus de la moitié des richesses du pays, deux fois plus que la seconde coulée

qui occupe les rives de la mer Égée et son arrière-pays immédiat et celles de la Méditerranée, d'Izmir à Adana. Les deux ensembles concentrent près des trois quarts des richesses du pays dans une vingtaine d'iller qui comptent près de 56 % des habitants. Si la prédominance de la première est multiple, fondée à la fois sur les activités industrielles et tertiaires mais peu sur l'agriculture, les territoires égéens tirent leur dynamisme du couple industrie/agriculture alors que celui des littoraux méditerranéens est plutôt fondé sur une riche agriculture d'un côté et sur le tourisme à l'ouest ou l'industrie à l'est de l'autre. À elles seules, les quatre provinces méditerranéennes Antalya, Mercin, Adana et le Hatay assurent 22 % du produit agricole (figure 33).

L'actualisation des données à l'échelle de la région souligne la permanence voire l'aggravation des inégalités : en 2006, les sept régions de l'Ouest (Istanbul, Marmara ouest, Égée, Marmara est, Anatolie ouest, Méditerranée) produisent les quatre cinquièmes de la valeur ajoutée totale.

Ces clivages paraissent irréductibles malgré de gros efforts de correction, mais ils évoluent de manière complexe, selon des mécanismes très sélectifs au sein de chacun des ensembles. M. Bazin et S. Robert montrent ainsi que si les franges littorales sont dans leur ensemble les pays de l'agriculture intensive bien articulée sur les marchés urbains et internationaux face au plateau anatolien voué à une agriculture extensive (exception faite de la culture de betterave sucrière), les tendances récentes qui consacrent l'essor du tourisme et des industries exportatrices donnent à voir des littoraux de la mer de Marmara et des littoraux égéens et méditerranéens bien plus dynamiques que le littoral pontique. Pour ne prendre que le secteur comparable l'agriculture, entre 1995 et 2007, alors que la contribution des quatre iller méditerranéens au produit agricole passe de 15,7 % à 22 %, celle des sept provinces pontiques de Sinop à Artvin progresse de 6,6 à 7 %. Plus généralement, le contraste entre littoraux et intérieur se renforce.

La politique industrielle turque est fréquemment la cible d'une critique relevant de la planification spatiale. Elle concerne le déséquilibre des investissements industriels entre l'Ouest et le Centre d'un côté et l'Est de l'autre, de part et d'autre de cette diagonale qui joint Zonguldak à Gaziantep. Le Nord-Ouest concentre encore près des deux tiers du capital industriel. Cependant, le grand projet de développement de l'Anatolie orientale (GAP), en implantant une industrie agro-alimentaire et textile en aval du périmètre irrigué – l'Anatolie orientale est devenue la première région productrice de coton du pays –, atténue ponctuellement cette inégalité mais la spécialisation extrême amortit les effets de diffusion spatiale. Depuis peu, des groupes industriels ou des entrepreneurs dits islamiques dont beaucoup sont originaires d'Anatolie centrale, s'engagent dans la réduction de ces disparités. Si les efforts de déconcentration ont fait émerger les centres de Gaziantep et Kayseri qui a reçu dès 1936 le plus grand complexe textile, ainsi que Malatya et Kahramanmars, la libéralisation n'a pas modifié radicalement la géographie industrielle : la délocalisation des industries de textiles et de confection ainsi que des industries agro-alimentaires et des équipements de transport a profité relativement plus aux aires les moins développées de l'Ouest [Dogruël, Dogruël, 2006] , atténuant ainsi, dans cette région, les déséquilibres qui persistent entre intérieur et littoral.

Au sein même des littoraux les plus dynamiques apparaît une forte sélectivité responsable des fortes discontinuités entre espaces dynamiques autour d'organismes industrialo-portuaires ou de localités massivement touristifiées et d'autres restés en marge. Inversement, des territoires « intérieurs » sont très dynamiques autour d'Ankara et l'axe Kayseri – Gaziantep qui apparaît désormais intégré à « l'Ouest ».

Tableau 42 Le tourisme en Turquie. Une concentration extrême

	Arrivées d'étrangers	% des arrivées	Nuitées de touristes étrangers	% des nuitées
Antalya	1 726 382	35,9	8 355 860	47,3
Istanbul	1 527 454	31,8	3 529 721	20,0
Muğla	577 362	12,0	3 061 128	17,3
Aydin	376 731	7,8	1 390 673	7,9
Izmir	101 038	2,1	350 697	2
Nevşehir (Cappadoce)	98757	2,1	193 182	1,1

Séjours d'étrangers dans les établissements hôteliers homologués en 2007.

Source : TurkStat.

Ainsi, les quatre cinquièmes de l'activité touristique internationale et nationale se concentrent sur un arc de cercle qui part d'Istanbul et longe les côtes égéennes et ouest méditerranéennes.

Si le clivage entre Ouest et Est ne semble statistiquement pas se renforcer – entre 1987 et 2001, la contribution des 39 iller situés à l'ouest de la diagonale (exactement la moitié des iller du pays) au PIB national se maintient à 83 % en valeur constante –, c'est en raison des effets ponctuels du GAP (Sanliurfa, Diyarbakir, Kahramanmaras) et de la résistance de l'agriculture spéculative des littoraux pontiques.

Au-delà de cette dualité majeure et des spécialisations intérieures à l'Ouest qui font qu'Istanbul partage la fonction portuaire avec les principaux ports égéens (Izmir, Aliaga), méditerranéens (Mersin, Ceyhan-Dortyöl, Iskenderun), de la mer Noire (Ereğli) et l'activité aéroportuaire avec Antalya, secondairement avec Ankara et Izmir[177], la polarisation est la règle. C'est d'abord celle d'Istanbul qui concentre 22 % du produit national en 2001, mais 27,5 % de la valeur ajoutée nationale en 2006, et le tiers de l'emploi industriel pour moins de 15 % des habitants. Si on ajoute les iller limitrophes de Thrace, de Kocaeli ainsi que Bursa, ce sont 45 % des emplois industriels et le tiers du produit national (45 % de la valeur ajoutée en 2006 pour les trois régions riveraines de la mer de Marmara) que la métropole et sa couronne concentrent. Elle écrase ainsi de son poids les deux autres pôles Izmir-Manisa (10 % du PIB et des emplois industriels, 14 % de la valeur ajoutée en 2006) et Ankara-Kirikkale (9 % du PIB et 5,5 de l'emploi industriel). De plus, Istanbul a enregistré la croissance récente du PIB la plus importante du pays et de l'Ouest alors qu'Izmir et Ankara conservent leur niveau de contribution inchangé, comme du reste les espaces dynamiques du littoral est-méditerranéen ou de l'intérieur : Konya, Kayseri.

La primauté d'Istanbul. De la métropole méditerranéenne à la métropole internationalisée

Si Ankara s'est appuyée sur son statut de capitale politique pour se doter d'une base économique, elle est loin de rivaliser avec Istanbul qui s'impose dans l'ensemble des domaines d'activités. Celle-ci est assurément la plus internationalisée de toutes les grandes villes de notre région. J.-F. Pérouse [2004] en soulignait les signes avancés dès le milieu des années 1990. Elle reste la ville industrielle

du pays. Dans ce domaine comme dans celui du commandement économique et financier, nul partage avec une autre grande ville. Il y a en revanche distribution des rôles avec Ankara, ville « nouvelle », créée d'un bourg de 20 000 âmes pour être la capitale d'un nouveau pays : la Turquie, symboliser la république, la laïcité, l'identité turque et la rupture avec l'Empire ottoman, le Khalifat et le cosmopolitisme que personnifiait justement Istanbul. Ces activités financières et industrielles cristallisent le processus d'internationalisation qui ne s'y limite pas, s'étendant aux migrations internationales qui en font un carrefour majeur de la circulation internationale, aux métissages culturels non plus seulement dans leur ancienne forme cosmopolitique méditerranéenne mais également ouvertes sur d'autres cultures européennes et asiatiques [de Tapia, 2006] . Le site d'Istanbul à la fois européen et asiatique, de part et d'autre du détroit du Bosphore (aujourd'hui détroit d'Istanbul, Istanbul Boğazi) voit sa dimension internationale renouvelée, incarnée dans une métropolisation en marche, la plus marquée de toute la région (voir illustration de couverture).

La fonction financière. Polarisation et inégalités

Les IDE profitent essentiellement à l'économie stambouliote dans la mesure où celle-ci concentre les banques et les industries exportatrices. Or la Turquie est le pays le plus attractif de capitaux (18,2 Mrds $ d'entrées et 69,9 Mrds de stock en 2008) après l'Arabie saoudite (respectivement 38,2 et 114,3 Mrds $) et sensiblement devant les Émirats arabes unis. Elle se classe ainsi au 25e rang mondial après avoir été 9e en 2006. Les IDE consolidés entre 2002 et 2006, élevés à 30 Mrds $ sont consentis dans le secteur financier (40 %), les télécommunications et transports (35,7 %) et l'industrie manufacturière (10 %). Le cumul des deux années 2007 et 2008 (40,2 Mrds) est marqué par la recrudescence du secteur financier : 52,2 %. Les IDE sont, on l'a vu, essentiellement absorbés par les acquisitions et les privatisations et alimentent donc, plus encore qu'à Casablanca, les circuits financiers concentrés d'Istanbul : le cumul des acquisitions-fusions entre 2006 et 2008 s'est établi à 43,5 Mrds $, soit 45 % de toute la région.

La place du secteur financier dans l'économie est considérée comme un signe d'ouverture et d'internationalisation. La Turquie a certes un des secteurs les plus puissants de la région mais il reste en deçà des moyennes européennes : la part des actifs financiers dans le PIB ne dépasse pas 90 % en 2008, inférieure au taux marocain (110 %) et surtout à ceux de la majorité des pays européens situés autour de 300 %.

Cependant, l'activité bancaire concentrant la majorité des actifs du secteur financier (481 Mrds $ à la fin 2008 et 88,5 %) est significative de l'internationalisation d'Istanbul et partant de son rôle grandissant de la polarisation de l'économie turque, laquelle est, on l'a vu, la plus intégrée de toute la région, quel que soit le secteur d'activité, à l'économie mondiale[178]. Outre la bourse la plus importante après le Tadawol saoudien et devant les marchés boursiers de Tel Aviv, de Dubaï et d'Abu Dhabi, Istanbul concentre les sièges de 39 des 45 banques turques, dont la totalité de celles qui sont privées (18) ou étrangères (21), laissant ainsi seulement les six banques publiques à Ankara. Or dès la fin de 2006, du fait des acquisitions, la part du capital étranger dans le secteur bancaire atteint 22,5 % contre 5 % en 2000, s'approchant de la moyenne européenne mais en deçà des taux très élevés des pays nouvellement intégrés à l'UE. Son système bancaire gère 69 % des actifs bancaires turcs soit 345 Mrds $ en 2009, près de quatre fois les actifs de Casablanca[179]. Istanbul concentre la totalité des représentations des 47 grandes banques étrangères, certes en majorité européennes (suisses, allemandes, hollandaise, françaises, etc.) mais aussi américaines, japonaises, émiraties. Ses banques se partagent avec celles d'Ankara les 67 branches et représentations du réseau turc à l'étranger (hors

secteur turc de Chypre) dans diverses régions : Europe, États-Unis, Pays du Golfe, Chine, Russie… Celles-ci drainent l'essentiel des 21,6 Mrds $ déposés à l'étranger par les ressortissants turcs en 2008.

De même les capitaux turcs investis à l'étranger viennent de banques ou d'entreprises implantées à Istanbul. S'il est vrai que la Turquie n'est que le quatrième émetteur d'IDE de la région (13,9 Mrds de stock de sorties à la fin 2008) derrière les puissants Émirats arabes unis (50,8 Mrds $), l'Arabie saoudite et le Koweït, ses placements sont équilibrés entre services financiers, électricité et gaz, industries manufacturières et autres services. L'ancrage est d'abord européen mais la diffusion est grande.

Les disparités territoriales des flux financiers à l'intérieur du pays apparaissent accusées (tableau 43 et figure 35 a, b et c). La répartition des guichets bancaires, le taux de desserte, les dépôts et encore plus les crédits soulignent la césure Ouest-Est. L'axe Gaziantep-Kayseri mis à part, l'Anatolie médiane et surtout l'Est et le Sud-Est de l'Anatolie sont des « déserts bancaires », les faibles ressources ne permettant ni épargne ni recours au crédit. Sont également soulignées les inégalités entre littoraux et intérieur surtout sur la rive Est de la mer Noire où Trabzon et Rize font figure d'enclaves.

La polarisation est toutefois le trait marquant. D'un côté, l'axe mer de Marmara-Ankara et l'arc égéo-méditerranéen d'Izmir à Adana formés de 14 des 80 provinces du pays et abritant la moitié de la population turque accaparent 68 % des guichets bancaires, assurent 84 % des dépôts et bénéficient de 78 % des crédits en 2008. De l'autre, Istanbul domine presque sans partage le circuit bancaire. Avec moins de 18 % des habitants du pays, elle affiche le meilleur taux de desserte bancaire : 4 933 habitants par guichet pour une moyenne nationale de 8 186 face aux taux extrêmes variant de 25 000 à 45 000 dans les provinces orientales frontalières. Si elle ne concentre que 29 % des guichets bancaires c'est en raison de leur rentabilité : 45,6 % des dépôts et 42 % des crédits. En revanche, elle possède 40 % des guichets des banques étrangères et près de la moitié des agences des établissements d'investissement. Ankara tient relativement la comparaison : avec trois fois moins d'habitants, elle abrite trois fois moins de guichets et de dépôts mais elle est moins tournée vers l'investissement avec quatre fois moins de banques privées, de banques étrangères et de crédits. Les pôles secondaires d'Izmir et d'Antalya suivent très loin derrière. L'un et l'autre dominent plutôt des activités de production et de services à la personne. Le poids en emploi dans le secteur de l'intermédiation financière reproduit cette hiérarchie : 40 % du total national à Istanbul pour 15,5 % à Ankara et 5,5 % à Izmir selon le recensement des établissements de 2002.

Tableau 43 La polarisation des activités financières en Turquie en 2008

	Dépôts			Crédits		
	Montant*	%	/ hab.	Montant*	%	/hab.
Istanbul	**190,808**	**45,6**	**15 028**	**121,062**	**42,1**	**9 535**
Istanbul, Tekirdag, Kocaeli et Bursa	209,474	50,1	11 993	138,463	48,1	7 927
Ankara	**73,958**	**17,7**	**16 258**	**32,818**	**11,4**	**7 215**
Ankara et Eskisehir	77,780	18,6	21 412	35,213	12,2	10443
Izmir	**26,087**	**6,2**	**6 872**	**18,384**	**6,4**	**4 843**
Izmir, Aydin, Muğla, Denizli et Manisa	41,276	9,9	5 300	31,647	11,0	4 064
Antalya	**9,824**	**2,3**	**5 284**	**9,786**	**3,4**	**5 264**
Antalya, Mersin et Adana	22,570	5,4	12 249	20,446	7,1	11 094
Total Turquie	**418,510**	**100**	**5 852**	**287,732**	**100**	**4 023**

	Population		Guichets bancaires						
	En millions	%	Total	hab./ guichet	%	% G. Privé	% G. Public	% Étranger	B.Iv
Istanbul	**12,697**	**17,8**	**2 574**	**4 933**	**29**	**32**	**16**	**40**	**21**
Istanbul, Tekirdag, Kocaeli et Bursa	17,466	24,4	3 141	5 561	36	40	21	46	22
Ankara	**4,549**	**6,4**	**887**	**5 128**	**10**	**10**	**11**	**10**	**7**
Ankara et Eskisehir	5,291	7,4	970	5 454	11	11	12	11	8
Izmir	**3,796**	**5,3**	**659**	**5 760**	**8**	**8**	**7**	**8**	**5**
Izmir, Aydin, Muğla, Denizli et Manisa	7,787	10,9	1 169	6 662	13	14	12	14	5
Antalya	**1,859**	**2,6**	**326**	**5 703**	**4**	**4**	**3**	**5**	**1**
Antalya, Mersin et Adana	5,489	7,7	693	7 920	8	8	7	9	2
Total Turquie	**71,517**	**100**	**8 737**	**8 186**	**100**	**4 280**	**2 420**	**2 036**	**48**

**En milliards de nouvelles livres (1 nouvelle livre équivaut à 0,65 $ et à 0,47 euros au 31 décembre 2008).*

G. : guichet, B.Iv : banque d'investissement.

NB : Ce tableau n'inclut pas les dépôts effectués à l'étranger.

Élaboré d'après les données de The Banks Association of Turkey.

Depuis les années 1980, la libéralisation creuse l'écart en amplifiant et les disparités villes-campagnes et régionales, et l'ancienne domination d'Istanbul essentiellement aux dépens d'Ankara, plus pour la redistribution des crédits et donc l'animation économique que pour le drainage des

ressources.

Tableau 44 Turquie. Évolution de la concentration géographique financière (en %)

	Dépôts					Crédits				
	1990	1995	2000	2005	2008	1990	1995	2000	2005	2008
Istanbul	36,3	38,2	44,8	44,1	45,6	29,8	36,8	42,9	42,2	42,1
Ankara	23	18,2	20,8	18,1	17,7	22,9	18,2	20,8	18,1	11,4
Izmir	6,4	7,1	5,9	6	6,2	7,3	8,8	6	6,1	6,4
Montant*	**94**	**2 461**	**63649**	**233,1**	**418,5**	**76**	**1 558**	**29867**	**127,1**	**287,7**

** De 1990 à 2000 : en 1 000 milliards anciennes livres ; 2005 et 2008 : en milliards de nouvelles livres (nouvelle livre à partir du 1er janvier 2005)*

- fin 2000 : 1 $ = 670 3000 ; fin 2008 : 1 $ = 1,54 nouvelle livre.

Élaboré d'après les données de The Banks Association of Turkey.

Le poids moindre du secteur bancaire public n'entame en rien le rôle relatif d'Istanbul dans le développement économique régional au-delà des grands déséquilibres territoriaux. L'octroi des crédits par le secteur bancaire privé paraît ainsi susciter la croissance à la fois dans les régions développées et celles qui le sont moins, encore qu'il ne distribue que 5 % de ses crédits dans les provinces dites prioritaires alors que le secteur public qui y domine semble moins efficace [Önder, Özyildirim, 2009] .

La fonction industrielle

La répartition des sièges des grandes entreprises rend caricatural les contrastes régionaux décrits plus haut. L'espace turc est ainsi structuré autour d'un axe épais allant d'Istanbul-Tekirdag à Ankara-Kirikkale, desservi par les infrastructures de communications les plus développées du pays, d'un puissant pôle égéen autour d'Izmir, d'un pôle secondaire Adana-Iskenderun-Gaziantep et la ville isolée de Kayseri. Ailleurs seul le liseré littoral pontique de Samsun à Rize se distingue.

On a évoqué plus haut la domination d'Istanbul en termes d'emploi industriel. Elle est encore plus marquée grâce à ses structures industrielles porteuses de formes d'internationalisation. Istanbul occupe en effet une place privilégiée dans les activités industrielles exportatrices. Les données concernant les 500 premières entreprises industrielles, publiées par la chambre de l'industrie d'Istanbul, permettent d'en prendre la mesure[180]. Ce n'est pas tant le caractère privé qu'il s'agit de souligner car les privatisations massives ont partout grandement réduit le secteur public : sur les 106 grandes entreprises encore publiques en 1993, il n'en reste plus que 15 en 2007 et Istanbul n'a proportionnellement pas plus d'entreprises privées qu'Izmir ou Sivas, voire relativement moins que dans les pôles plus jeunes comme Kayseri ou Gaziantep, développés comme celui de Denizli au cours des récentes années de l'ouverture. Au-delà de sa domination sans conteste, c'est plutôt par l'ouverture au capital étranger et par sa domination de l'exportation qu'Istanbul se distingue. Elle contrôle 57 % des entreprises à participation étrangère et les trois quarts des entreprises entièrement étrangères, encore plus si on considère la région métropolitaine : respectivement 75 et 78 %. Elle assure ou contrôle 57 % des exportations, plus que sa part dans la production (53 %) et dans l'emploi

(44 %). Cette prédominance comme le poids exportateur ont progressé par rapport au début des années 1990, amplifiant la primauté économique et l'ancrage international d'Istanbul.

3. Une géographie articulée autour d'un axe intérieur : l'exemple de la Syrie

La configuration territoriale de la Syrie actuelle consacre la domination d'un axe continental méridien structurant, allant de Damas à Alep, fortement relié à des axes périphériques émergents : le littoral industrialo-portuaire et le double liseré des terres irriguées de la vallée de l'Euphrate et du Khabour dont les affluents s'ouvrent en éventail sur la Jazira dense et mise en valeur. Les montagnes, druze au sud et alaouite au nord, demeurent des marges malgré leur développement et leur inclusion dans l'économie nationale. La Syrie est également un cas exceptionnel, dans la région, de réel dédoublement des centres d'impulsion qui ne s'arrête pas au partage des fonctions, avec d'un côté Damas et de l'autre Alep, en dépit d'une rupture de l'équilibre au profit de la capitale nationale. Cette configuration est le fruit d'une histoire séculaire mais la cristallisation nationale et la centralisation du pouvoir l'ont renforcée depuis une cinquantaine d'années (figure 37).

D'aucuns insistent sur le rôle des villes dans l'organisation des territoires en Syrie à quelque échelle que ce soit [De Planhol, 1993, Bianquis, David, 1996] . Comme ailleurs en Méditerranée, les villes sont les filles du commerce (F. Braudel). Or, d'un côté, la voie littorale, outre qu'elle souffre d'une faible accessibilité du fait d'obstacles montagneux, a jusqu'à l'avènement de l'Empire ottoman, constitué un lieu de conflits, de menaces ou d'appropriation étrangère comme durant les deux siècles des croisades. De l'autre, le cœur du premier empire arabo-musulman s'est trouvé à Damas, ancienne ville déjà importante privilégiée à la fois par son site de piémont verdoyant et sa situation idéale de contact entre montagne de sédentaires et steppe de Bédouins nomades [De Planhol, 1993][181].

Il est utile de rappeler que le coup d'État baathiste de 1963 a produit un État centralisateur et autoritaire certes issu, après le coup de force de 1970, d'un groupe confessionnel numériquement réduit (les Alaouites du Jabal Ansariyeh), aux pratiques clientélistes avérées[182], mais imprégné d'un nationalisme très fort. Priorité est donnée à la réduction des inégalités villes-campagnes assurée par la réforme agraire et l'équipement social des espaces ruraux notamment les petites agglomérations administrativement promues[183]. Est également privilégiée l'unification du marché par le développement économique et les transferts sociaux longtemps permis par l'aide extérieure. L'intégration nationale tient aussi au développement remarquable des infrastructures qui mettent en relation les différentes régions jadis cloisonnées. L'abandon de l'économie dirigiste est, comme en Algérie, tardif, mais l'imbrication du politique et du monde des affaires est, comme en Égypte et en Algérie, la spécificité d'un libéralisme aux modes de régulation clientélistes.

3.1. De la bicéphalie à la domination de Damas

De nos jours, l'axe Damas-Homs-Hama-Alep regroupe l'essentiel de la vie économique, de la population, des villes et des infrastructures. Les voies de communication, autoroutes, routes et voies ferrées ont été, pour le régime baathiste, les instruments d'extension du pouvoir politique et économique de la capitale initialement excentrée par apport au territoire national tel qu'il a émergé du

démantèlement de l'Empire ottoman. L'activité industrielle traduit cette polarisation. Certes le succès de la Syrie reste l'agriculture qui assure autosuffisance et excédent commercial (20 % du PIB en 2008, la contribution la plus élevée de la région et le meilleur ratio régional d'exportations agricoles par habitant), mais « l'industrialisation » n'est guère une réussite. L'activité manufacturière elle-même pèse en effet peu dans l'économie nationale : 124 Mrds de livres syriennes[184], soit 5,2 % du PIB national en 2008 face à 27,6 % du PIB pour les activités d'extraction notamment le pétrole et les phosphates. Elle n'en demeure pas moins essentielle par les effets de sa concentration sur les inégalités régionales. L'ouverture entamée timidement dès les années 1970 et consacrée par la loi n° 10 de 1991, fait du secteur privé l'acteur majeur de l'activité industrielle. En 2006, celui-ci assure 70 % du produit manufacturier (contre le quart en 1965 et la moitié en 1995) ; il dégage 92 % de la valeur ajoutée mais ne distribue que 41 % de la masse salariale. Ce sont en particulier ses industries agro-alimentaires, textiles-confection et équipement de la maison, qui assurent les progrès de l'indice de la production manufacturière depuis le milieu des années 1990. Aussi les données spatialisées du secteur privé sont significatives de la géographie industrielle sauf pour les mohafazat (provinces) littorales de Lattaquié et Tartous encore dominées par le secteur public.

Selon le recensement de 2004, 71,5 % des actifs industriels du pays résident dans les quatre mantaqa[185] : Damas, Alep, Homs, et Hama et dans l'ensemble de la mohafaza de rif Damas (rural périurbain) pour moins de 45 % des habitants. La concentration est logiquement plus marquée pour le seul secteur privé en 2006 : 76 % des entreprises, 86 % des employés et 85 % du capital et du produit. Le tableau 45 révèle en réalité la double polarisation de l'activité industrielle par Alep et Damas. Ces deux villes, dans les limites étendues retenues, concentrent 62 % des actifs industriels pour un peu plus du tiers des habitants. Si on considère le seul secteur privé, les trois mohafazat de Damas, rif Damas et Alep concentrent environ 70 % du capital et du produit et 83 % des employés. Homs et Hama apparaissent ainsi comme des concentrations très secondaires, la première légèrement plus importante à la mesure du poids démographique inégal.

Les deux grandes agglomérations du pays semblent se partager assez également l'activité industrielle. En réalité, Alep est plus industrieuse : le taux d'actifs industriels est bien supérieur à celui de Damas ; elle distribue une masse salariale plus élevée, mais Damas possède des industries relativement plus capitalistiques et plus productives. Cette bipolarisation tient à des évolutions différentes des deux villes. La capitale du nord du pays a construit sa fortune sur deux bases. D'une part sur les ressources tirées de la maîtrise du transit commercial entre Extrême-Orient et Méditerranée, puis de l'extension de son influence commerciale sur un arrière-pays étendu couvrant la Mésopotamie et une partie de l'Anatolie. D'autre part sur la rente foncière prélevée sur un grand domaine agricole étendu et plus tard sur une intervention directe des entrepreneurs alépins dans l'exploitation agricole de la Jazira en particulier. Le drainage de ces ressources, comme la concentration d'une communauté chrétienne très active estimée en 1955 à 136 000 sur une population de 410 000 [De Planhol, 1993] ont très tôt permis une croissance des activités productives et fait d'Alep la ville industrielle la plus dynamique du pays jusqu'à la prise de pouvoir par le Baath en 1963[186]. La réforme agraire et les nationalisations des ressources du commerce, en la privant de revenus substantiels, ont freiné son dynamisme.

Tableau 45 Les inégalités régionales en Syrie

	Population en 2004 (Rec.)		Emploi industriel en 2004		% des actifs de plus de 15 ans en 2004			
	milliers	%	Effectifs	% des actifs industriels du pays	Industrie	Finances Assurances immob.	Services hors Hôtel. Transp.	Agriculture
Damas	**1 552**	**8,7**	**76 459**	**13,5**	**18**	**4,5**	**34,1**	**0,8**
Damas rural (rif) périurbain	2 273	12,7	97 927	17,3	16,7	1,9	32,8	8
Total Damas	3 825	21,3	174 386	30,7				
Alep Mohafaza	4 045	22,6	206 512	36,4	20,7	1,4	18,3	17,3
Dont Alep mantaqa	**2 491**	**13,9**	**176 690**	**31,4**	**28**	**1,9**	**22**	**4,8**
Homs Mohafaza	1 529	8,5	37 972	6,7	10,2	1,3	37,4	13,2
Dont Homs Markaz	**1 035**	**5,8**	**30 684**	**5,4**	**11,8**	**1,5**	**40,8**	**7,4**
Hama Mohafaza	1 385	7,7	35690	6,3	10,5	0,9	29,2	27
Dont Hama markaz	**645**	**3,6**	**23831**	**4,2**	**15,5**	**1,2**	**25,1**	**17,1**
Axe central	7 997*	44,6	40 559*	71,7				
Lattaquié	880	4,9	15 803		6,4	1,6	?	
Tartous	701	3,9	10 911		5,5	1,2	?	
Syrie	**17 921**	**100**	**567 640**	**100**	**13,1**	**1,9**	**29,4**	**18,4**

Tableau 45 Les inégalités régionales en Syrie (suite)

	Industrie privée (% du total syrien)				
	Entreprises en 1994	Entreprises en 2006	Produit 2006	Capital 2006	Employés 2006
Damas	**17,3**	**12**	**6,3**	**5,4**	**6,5**
Damas rural (rif) périurbain	17	17,9	31,2	31,2	26,3
Total Damas	34,3	29,9	37,4	36,6	32,8
Alep Mohafaza	26,3	29,8	33,4	32,2	40,6
Dont Alep mantaqa					
Homs Mohafaza	8	8	8,4	10,3	7
Dont Homs Markaz					
Hama Mohafaza	7,3	7,3	5,1	5,8	5,6
Dont Hama markaz					
Axe central	75,9	75	84,3	84,9	86
Lattaquié	4,4	4,3	5,8	4,1	3,2
Tartous	3,4	3,7	2,4	3,7	2
Syrie	**100 (85 615)**	**100 (99 054)**	**303,2 Mrds LS**	**237,3 Mrds LS**	**372 666**

** Somme des données mantaqa sauf pour Damas rural périurbain (mantaqa : subdivision administrative entre mohafaza* et municipalité).*

En 2006, 1 euro = 68,75 livres syriennes (LS).

Source : Élaboré d'après les données de Central Bureau of Statistics, Syrie.

À l’inverse, Damas a édifié sa puissance sur la domination politique et son rayonnement culturel et religieux, outre la maîtrise du commerce caravanier méridien qui perpétuait la tradition antéislamique (d’al-Cham au Yémen) et celui de la route de la soie qu’elle partageait avec Alep. Capitale de l’Empire omeyyade (661–750), elle n’a cessé d’être un centre politique plus ou moins important selon la conjoncture, souvent en partage avec Alep. Elle est simple capitale provinciale mamelouk comme Alep et Hama, puis chef-lieu de vilayet sous les Ottomans comme sa rivale du nord et capitale de l’éphémère royaume arabe de 1920 ou encore de l’État de Damas-Alep créé par la puissance mandataire. Sa domination très relative et surtout récente tient justement à cet éclatement politique qu’a longtemps connu la Syrie, la gestion politique quasi directe par la Porte. On ajoutera le rôle des autres villes dans la polarisation de territoires et la politique de l’Empire ottoman puis du Mandat français à privilégier l’organisation de territoires communautaires [Bianquis et David, 1996] . Sa domination sur la campagne est certes réduite comparée à celle d’Alep, mais sa ghouta (oasis), la plus importante du pays (8 000 hab.), irriguée par les eaux karstiques du mont Hermon amené par Wadi Barada lui a servi de base économique appréciable. Damas est surtout au cœur de la construction de l’État-nation moderne. Certes la ville est réputée pour sa vieille tradition artisanale en particulier textile bien établie au xviiie siècle, mais il a fallu attendre l’indépendance voire les années 1960 pour qu’à la faveur de son statut de capitale, elle se dote d’un appareil industriel en mesure de rivaliser avec celui d’Alep.

Les années de l’ouverture ne semblent pas créer plus d’entreprises à Damas qu’à Alep. La capitale en perd même par délocalisation vers ses zones suburbaines. En revanche, celles-ci bénéficient prioritairement des ouvertures d’usines de grande taille liées à la demande grandissante en nouvelles marques de consommation en particulier de prêt-à-porter ou alimentaire. La diffusion de modèles de consommation importés profite ainsi à Damas, expliquant la supériorité de son industrie en termes de capital et de valeur ajoutée. L’élargissement de l’espace productif métropolitain tient ainsi à la fois au desserrement d’anciennes structures productives et à la mondialisation des modes de consommation [Vignal, 2004] .

La primauté de Damas tient aussi et surtout à la centralisation des pouvoirs de décision que traduit la concentration des structures financières. Y résident 45 % des actifs dans les finances, les assurances et l’immobilier, secteurs qui restent toutefois très modestes : 4,5 % des actifs dans l’agglomération proprement dite. Le poids de Damas est renforcé par le monopole sur le trafic aérien : son aéroport, le seul qui soit international, reçoit la totalité du fret, du reste médiocre, et 85 % des passagers soit 3,6 millions de voyageurs, loin devant Alep et ses 500 000 passagers et les deux aéroports régionaux de Lattaquié et Deir Zor. La capitale syrienne est également le principal pôle touristique du pays : 49 % des lits et 51 % des lits d’hôtels 4 et 5 étoiles, devant le pôle balnéaire de Lattaquié plus spécialisé dans l’hébergement de luxe (22 % des lits du pays) ; la moitié des nuitées passées en Syrie par les étrangers, arabes compris, revient à ses hôtels. La distribution des équipements sanitaires, révèle moins la disparité majeure au profit de l’axe méridien – attestant ainsi l’efficacité de l’effort d’équipement territorial – que la concentration relative mais inégale à Damas et Alep, respectivement 34 % et 18,5 % des lits d’hôpitaux pour des populations à peu près équivalentes. Elle montre également paradoxalement que cette inégalité entre les deux grandes mohafazat relève du secteur public, les lits d’hôpitaux privés étant également répartis (27 % chacune). L’agglomération de Damas proprement dite reste la mieux dotée : 258 personnes par lit d’hôpital contre 658 dans sa propre zone périubaine et trois fois moins qu’à Alep ou à Hama.

Tableau 46 La répartition inégale des équipements sanitaires en Syrie en 2008 (en % du total national)

	Population en 2004	Lits	Lits publics	Lits privés	Médecins	Dentistes	Pharmacies
Damas et *rif Damas*	21	34	36,8	27,7	30	33,1	33,7
Alep	22,5	18,4	15	26,7	16,4	19,1	17,7
Ensemble	43,5	52,4	51,8	54,4	46,4	52,2	51,4
Syrie*	**17,9 M**	**30 210**	**21849**	**8 361**	**29473**	**14 917**	**15 647**

**le total pour la Syrie est exprimé en valeurs absolues.*

Source : Élaboré d'après les données de Central Bureau of Statistics, Syrie.

3.2. Le littoral, de la marge à « l'antenne » du Centre

Face à cette domination à la fois de l'axe méridien et de la métropole-capitale, le littoral apparaît mineur. Il est restreint à quelques 180 km, du fait d'amputations successives sur la Grande Syrie : la séparation du Liban en 1920, puis la mise sous tutelle britannique de la Palestine au sud-est et enfin la cession, par le Mandat français à la Turquie, du Sanjak d'Alexandrette au nord. Son développement très récent tient justement, à la formation d'États séparés, aux fermetures qui s'en sont suivies, puis à l'interruption de l'union douanière avec le Liban qui détourne vers les ports syriens, une partie des flux commerciaux formels de Beyrouth et de Tripoli, traditionnelles portes de la Syrie méridionale et centrale. La guerre civile libanaise, la fermeture du port de Beyrouth et le protectionnisme de l'État syrien parachèvent ce déroutement. Alors que Banyas est le terminal des produits pétroliers, Tartous (10,8 Mt d'importations et 1,9 Mt d'exportations en 2008), le plus récent, est deux fois plus important que l'ancien port Lattaquié (respectivement 7 Mt et 1 Mt) avec lequel il partage l'importation de produits de consommation mais il domine le trafic des pondéreux (phosphates et autres minerais) et expédie 17 % des hydrocarbures.

La région littorale habitée en majorité par les Alaouites a, depuis le coup d'État baathiste et surtout depuis la prise de pouvoir par la famille al-Assad qui en est issue, bénéficié d'un puissant effort d'investissement public. Cependant, malgré son industrialisation essentiellement publique (cimenterie à Tartous, textiles à Lattaquié et Jableh, raffinerie à Banyas), la modernisation de l'agriculture par la réforme agraire, le développement des infrastructures et des équipements et la diversification par le tourisme, l'axe littoral est devenu au mieux une antenne et une fenêtre du cœur sur l'extérieur. La région littorale n'a pu ainsi atteindre l'objectif que lui avait assigné le pouvoir alaouite : devenir « la locomotive du développement national » [Balanche, 2006] , encore moins permettre à la Syrie de devenir l'interface entre les pays du Golfe et le monde extérieur, le trafic portuaire de transit demeurant insignifiant.

4. Des marges plus ou moins intégrées. Quelques exemples

Les cas analysés montrent partout des inégalités spatiales régionales ou intrarégionales qui tendent

à s'aggraver depuis deux décennies. Ils soulignent implicitement ou explicitement l'existence de marges, au sens où elles contribuent peu aux dynamiques actuelles sans pour autant être exclues. Elles sont plutôt dominées, lieux de fourniture de matières premières, de main-d'œuvre (montagnes et zones semi-arides ou arides), voire d'hommes pour les pouvoirs en place : militaires et garde prétorienne alaouite pour le pouvoir syrien, druzes pour l'armée israélienne, montagnards rifains pour l'armée française et espagnole, puis hommes de toutes les montagnes pour l'armée marocaine[187]. Elles sont « siphonnées » quand elles présentent des potentialités financières telles les montagnes d'émigration à l'étranger ; elles sont parfois jalonnées d'enclaves modernes : champs pétroliers et gaziers avec leurs bases, grands complexes touristiques isolés, zones franches portuaires ou/et industrielles littorales (Tunisie, Maroc) voire insulaires (île de Kish en Iran).

La marginalité paraît se déplacer au rythme des dynamiques territoriales, à la faveur des mutations économiques et technologiques, de la volonté politique et de l'émergence de nouveaux acteurs sociaux. Un espace est rarement marginal par essence, il le devient et une marge ne reste pas éternellement une marge. Ainsi au Maghreb, la longue occupation espagnole, à partir du xive siècle, de certains littoraux, surtout leurs villes (villes marocaines de l'Atlantique, Sebta et Melilla sur la Méditerranée, Oran en Algérie) a fait de ces espaces des aires de confrontation avec les populations autochtones et par là-même des zones de vide. Les zones rurales tampons livrées ainsi aux pâturages et sous-peuplées, ont été plus « facilement » colonisées (plaines atlantiques moyennes, plaines littorales oranaises) devenues depuis des aires de centralité régionale. Le conflit israélo-égyptien a fait du littoral de la mer Rouge, jusqu'à l'accord de Camp David et l'évacuation du Sinaï, une marche militaire très peu peuplée et sans perspectives de développement, dans une Égypte du reste très peu polarisée par les littoraux ; des complexes touristiques en font aujourd'hui des espaces attractifs mondialisés mais faiblement intégrés à l'espace national égyptien.

4.1. Les confins frontaliers : entre marginalité, illégalité et participation à la mondialisation par le bas

Les mêmes scènes se répètent dans certaines régions frontalières marginalisées, entre Algérie et Maroc, entre Libye et Tunisie ou entre Turquie et Iran : des enfants ou des adultes proposent des jerricans de carburant aux automobilistes. La contrebande concerne de multiples produits, en particulier les carburants, le bétail, le tabac, les alcools, les médicaments et la drogue, voire des chargements de matériaux de construction et des véhicules ou encore des armes. Des villes telles qu'Oujda et Figuig au Maroc, Maghnia et Beni Ounif en Algérie, Benguerdane en Tunisie, Yuksekova en Turquie[188], ou encore Salloum en Égypte et Msa'd en Libye, Masna' et Jdaïdé de part d'autre de la frontière libano-syrienne, fondent largement leur économie et la consommation des ménages sur ces flux. Dépendants des différentiels des taux de change, des niveaux d'ouverture des économies, des différences des réglementations et des subventions publiques aux produits de consommations, ces flux évoluent rapidement et peuvent s'inverser : l'ouverture en Syrie a permis l'installation d'enseignes internationales de confection dont les produits attirent désormais les Libanais, comme le maintien de subventions aux produits alimentaires. L'ouverture en Algérie et la réduction drastique des subventions ont tari le transfert massif des produits de consommation et des médicaments vers le Maroc ou la Tunisie, impulsant des mouvements dans l'autre sens en fonction de la conjoncture. Dans tous les cas, la manifestation paysagère est un foisonnement immobilier et d'activités de commerce.

O. Pliez, étudiant l'axe frontalier Msa'd-Salloum, décrit l'évolution très originale d'un commerce transfrontalier de produits subventionnés de Libye en Égypte à l'émergence d'une véritable route transnationale. Ancien itinéraire de nomades, cet axe porte aujourd'hui des flux formels de travailleurs et de produits d'Égypte en direction de la Libye mais aussi et surtout un flux illégal de marchandises vers le pays des Pyramides. La contrebande massive dans les années 1970 de produits subventionnés au profit de l'Égypte comme de la Tunisie a régressé à mesure que la libéralisation de la Libye progressait. À la suite de la fermeture de la zone franche de Port Sa'ïd et de la réglementation des importations de produits de contrefaçon en Égypte, les ports libyens, favorisés par de faibles taxes deviennent les relais des importations égyptiennes de produits de confection et électroniques chinois. Les importateurs libyens livrent les produits à des transitaires égyptiens qui en assurent le passage en employant un grand nombre de petits passeurs, secondairement des migrants de retour, et en utilisant comme entrepôt Salloum [Pliez, 2009] .

Des régions entières cumulant les handicaps fondent leur économie presque entièrement sur ces échanges informels et sur d'autres activités illicites. Rif et Beqa' en sont emblématiques.

Le Rif

Le Rif marocain est à la fois une ride montagneuse marginale et une frontière. C'est une moyenne montagne (1 500 mètres en moyenne mais culminant à 2 456 m), très anciennement habitée et exploitée par un peuplement berbérophone sédentaire dense. Dès le xve siècle, suite au déclin du commerce saharien puis l'intervention et l'occupation portugaise et espagnole, le Rif devient une marche, des thoukhoum[189] dotée d'une certaine autonomie vis-à-vis du pouvoir central précolonial [Naciri, 1997] . Dans la première moitié du xxe siècle, l'enclavement et l'isolement se renforcent. Le Rif est mis dans des conditions défavorables entre le protectorat stérilisant imposé par une Espagne sous-développée qui y pratique une politique d'extraction intense (bois et minerais) et le colonisateur français qui exclut les contreforts sud-rifains du Maroc qu'il décrète « utile ». La longue résistance à l'occupant de 1912 à 1925, la mise en place de l'éphémère république par Abdelkrim al-Khattabi, ont forgé, au-delà des conflits tribaux récurrents, une identité rifaine très forte. À l'indépendance, la monarchie alaouite n'a pu ni la réduire (révoltes de 1958 et de 1984[190]) ni la diluer dans l'unité nationale à laquelle les Rifains adhèrent sans réserve. Elle n'a d'autant pas pu le faire qu'elle a poursuivi la politique de marginalisation en bornant l'action des pouvoirs publics à des projets de nature technique destinés à amortir les effets de la surexploitation des ressources en forêt et en sols à laquelle était contrainte une population en croissance continue malgré l'exode rural et l'émigration à l'étranger. Le projet DERRO des années 1960 (développement économique rural du Rif occidental) et ses périmètres de développement intégré, le projet PNUD-FAO d'amélioration des parcours dans les années 1970-1980 ou encore le projet de gestion participative des écosystèmes dans la décennie 1990 n'ont guère pu interrompre la surexploitation de la forêt [Faÿe, 1999] qu'imposent les besoins de la population en bois et que suscite le défrichement des versants systématiquement gagnés par une culture en expansion : le cannabis. Le récent projet de la réserve de la Biosphère Andalousie-Maroc qui chevauche le détroit de Gibraltar porte de rares projets alternatifs à la culture interdite qui « apparaissent pour l'instant, comme des structures d'encadrement de la pauvreté » [Goeury, 2009] . D'aucuns admettent que cette région vit de trois ressources : les apports de l'émigration à l'étranger, la contrebande et la culture du cannabis.

Le Rif constitue, avec la Kabylie et les Aurès, un des plus anciens foyers d'émigration maghrébine

à l'étranger. Jadis, des migrations saisonnières menaient les Rifains dans les plaines oranaises colonisées, où nombre d'entre eux ont fait souche. À partir des années 1960, ils se tournent vers l'Europe, en particulier l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas (munis de contrats de travail) et la France. Depuis les années 1980 et surtout les années 1990, ils émigrent, pour l'essentiel en situation illégale, vers les nouveaux pays d'immigration : Espagne et Italie. L'émigration concerne alors le tiers des adultes en âge de travailler dans la province de Nador, plus du quart des actifs de celle d'al-Hoceima [Maurer, 1993, Lazaar, 1996] . Les émigrés rifains constituent près de 12 % des 340 000 marocains présents en Espagne en 2002. Apports financiers mais aussi circulation migratoire de commerce, alimentent une économie surtout tertiaire et immobilière, même si émerge une tendance à l'investissement productif qui apporte un plus à la dynamique régionale impulsée par l'intervention publique (laminoir, sucrerie, zone franche).

La contrebande entre le Rif et les presides* espagnols Melilla (Melillia) et Ceuta (Sebta) fait de la région une interface entre Maroc et commerce mondial. Elle mobilise des milliers de passeurs et de commerçants implantés dans les presides et dans l'ensemble des villes marocaines qui possèdent chacune son propre souk Melillia ou Sebta ; la diffusion des produits se faisait jusqu'en Algérie avant que la libéralisation n'ouvre massivement cette dernière à l'importation. Cette contrebande frontalière tend à devenir « un maillon d'un réseau transnational » qui relie plusieurs villes marocaines à des villes espagnoles ou allemandes. Les émigrés y jouent le rôle de fournisseur ou d'intermédiaire [Berriane, 2006] . Le trafic entre les deux présides et le Maroc s'élèverait à 34 millions de passages par an ; l'activité est évaluée à plusieurs milliards d'euros et emploierait directement 45 000 personnes.

Le cannabis, culture ponctuellement présente en altitude dès le xixe siècle, entame sa conquête des versants dans les années 1950, couvre progressivement des régions entières du Rif central et occidental, en association avec une culture vivrière, parfois en véritable monoculture, excluant jachère, arboriculture et cultures maraîchères domestiques et devient progressivement l'unique ressource des paysans [Ahmadan, 1998, Troin, 2002] . Forêt et matorral reculent ainsi devant une progression permise par l'adaptation facile aux diverses conditions du milieu d'une culture par ailleurs très rentable, mais bénéficiant moins aux paysans qu'aux réseaux de commercialisation implantés dans les villes littorales méditerranéennes et atlantiques. Néanmoins, les ressources sont suffisantes pour dissuader les paysans d'en abandonner la culture. Les évaluations varient d'une source à l'autre. Les superficies auraient culminé à 134 000 ha et la production à 47 000 tonnes de cannabis brut pour reculer – sans certitude – à 76 400 ha en 2005 selon l'Organe international de contrôle des stupéfiants [rapport de 2008] . Le fléchissement tient autant à la sécheresse qu'à des opérations d'éradication menées par les pouvoirs publics. La région fournirait plus du quart de la consommation européenne et étendrait aujourd'hui son rayonnement à toute l'Afrique méditerranéenne jusqu'en Égypte, devenue elle-même productrice.

C'est à ces trois ressources que l'on doit la relative et ponctuelle prospérité rurale, un certain dynamisme démographique tout autant ponctuel, marqué dans la province de Chefchaouen, la micro-urbanisation, parfois l'émergence de grandes agglomérations telles que Nador, le glissement du peuplement vers les vallées et les littoraux [Troin, 2002] . Ce dynamisme n'en est pas moins artificiel et non durable, il profite davantage à des acteurs extérieurs qu'aux populations astreintes dans leur majorité à la survie, et pénalise la production intérieure.

La Beqa‘

La Beqa‘, étudiée par Karine Bennafla [2006 ; 2007] présente des similitudes avec le Rif : une marge frontalière peu contrôlée par le pouvoir central, une tradition ancienne et persistante de la contrebande et de culture du cannabis. Bassin d’effondrement entre deux montagnes massives : le Mont Liban et l’Anti-Liban, elle a toutefois pour particularité d’être fragmentée, comme le Liban, en territoires confessionnels (chrétiens, sunnites, chiites et Druzes), d’être le siège d’interventions d’acteurs multiples hors État (milices, Syrie, ONG et autres institutions internationales) et d’être au cœur de conflits régionaux porteurs de troubles constants (affrontements entre Syriens et Israéliens, bombardements par Israël en 2006…). Analysant l’évolution récente, K. Bennafla met en exergue une dynamique économique très forte mais spatialement et socialement très sélective. Quatre moteurs l’entretiennent. Un « boum » immobilier impulsé pendant la guerre civile et poursuivi, depuis, grâce aux fonds de la diaspora très attachée au « pays » mais aussi aux revenus de la contrebande et de la drogue, et aux capitaux syriens. Une « économie de transit » entre Beyrouth et Syrie d’une grande vitalité mais localisée sur deux axes, l’un transversal et puissant entre Chtaura et Masna‘ sur la route Tripoli-Damas (qui sert également à la commercialisation du cannabis), l’autre méridien entre Laboué et El ‘Aïn. Des enclaves agro-alimentaires prospèrent sur de grands domaines, intégrées aux échanges régionaux. Enfin la culture du cannabis reprend son extension en plaine après qu’elle ait été confinée sur les hauteurs du versant oriental du Jabal Liban, suite à son interdiction à la fin de la guerre civile. Les programmes alternatifs proposés aux paysans à la suite de l’éradication de cette spéculation depuis la fin de la guerre civile ne sont ni consistants ni réguliers et les cultures de substitution ne peuvent rivaliser avec les revenus dégagés par le cannabis encore que les paysans n’en recueillent que le sixième. La Beqa‘ devient enfin un des relais du Proche-Orient sur les routes de la cocaïne.

4.2. Des périphéries entre intégration et contrôle : l’exemple syrien

Outre le littoral analysé plus haut, deux autres régions périphériques de Syrie connaissent des modes différents d’intégration/contrôle par le pouvoir central : la vallée de l’Euphrate et la Jazira à l’extrême est et le Jabal Druze à l’extrême sud.

Longtemps bédouinisées comme l’ensemble des steppes syriennes, vallée de l’Euphrate et Jazira ont vu d’abord une première intégration à l’espace de drainage d’Alep passée par une domination foncière des entrepreneurs alépins, en particulier à partir de la Seconde Guerre mondiale. Ces derniers ont développé massivement des cultures céréalières mécanisées dans la Jazira, sur des terres louées aux grands propriétaires bédouins et des cultures irrigués notamment du coton grâce à la généralisation des pompes, mouvement auquel participent des citadins locaux de Deir Zor et de Raqqa. La mise en œuvre du projet de l’Euphrate et de son affluent le Khabour devait ensuite être le facteur d’intégration nationale. Au-delà de l’échec de la Réforme agraire du reste ici peu appliquée dans son volet foncier et de la redistribution récente des terres nationalisées aboutissant à la reconstitution des grandes propriétés privées [Ababsa, 2005] , la vallée de l’Euphrate et la Jazira, regroupant 54 % des terres irriguées du pays, soit 731 000 ha, sont devenus la principale région agricole de la Syrie.

Le Jabal Druze

Le Jabal Druze étudié récemment par C. Roussel [2007] est un véritable « réduit montagnard communautaire » peuplé à 70 % de druzes mais où se maintiennent des minorités chrétiennes en particulier sur le versant ouest face au Hauran sunnite. C'est un exemple de « montagne-refuge » transformé en espace identitaire cristallisé, dès l'installation des druzes, par une résistance irréductible au pouvoir central ottoman puis à la puissance mandataire, et où repli sur soi et ouverture sur le monde par les migrations régionales et internationales vont de pair. À l'inverse du Mont Liban plus anciennement occupé, le peuplement druze actuel date de la fin du xviie, alimenté par l'immigration depuis le Liban et activé à l'occasion des conflits récurrents avec les maronites, en particulier celui de 1860. Y a contribué également la volonté des druzes d'échapper à une condition sociale dévalorisée en Galilée et en Syrie du Nord. Pour C. Roussel, le Jabal Druze est « une périphérie en voie d'intégration ». L'enclavement et l'organisation clanique dominée par de grandes familles apparaissent ainsi autant comme une réalité que comme une représentation forte chez les druzes de la montagne construite sur l'identité religieuse[191]. Les autres Syriens, tels les Damascènes se les représentent également comme des ruraux, résultat d'un fort dynamisme migratoire. L'État baathiste, dans sa volonté d'intégration et de contrôle des espaces nationaux, a développé surtout des équipements, multiplié les emplois de la fonction publique et tenté de fidéliser les grandes familles (Atrach, Amer, Jerboua, Abou Fakher, etc.) qui assurent la représentativité électorale nationale. La faible intervention économique de l'État recule à la faveur de la crise des ressources financières des années 1980 ; elle est relayée par l'investissement des émigrés à l'étranger, jusque là timoré et désormais encouragé par l'ouverture libérale du régime baathiste.

La migration à la fois dans le Proche-Orient (Damas, Liban) ou à l'étranger n'apparaît pas comme un facteur de désagrégation mais plutôt comme un ferment de pérennité et de cohésion communautaire. Elle apparaît depuis peu comme le principal facteur de transformation. L'émigration à l'étranger est majoritairement orientée vers l'Amérique du Sud en particulier au Venezuela, au Nigeria et dans les pays pétroliers arabes (Golfe, Libye), secondairement en Amérique du Nord. Facilitée par les réseaux communautaires, elle permet de reproduire la territorialisation communautaire du Jabal. Si la majorité des migrants, comme au Maghreb ou au Liban, construisent des maisons ou conservent leur épargne dans des banques étrangères, nombreux sont ceux qui ont investi dans l'achat de terres agricoles et le développement de cultures de marché notamment les cultures fruitières transformant ainsi les paysages et ouvrant le Jabal sur le marché national et international, en mobilisant parfois les réseaux migratoires. D'autres ont investi dans le petit transport et l'entreposage, voire dans les industries agro-alimentaires en particulier dans le chef-lieu Suweïda. Le tout contribue au désenclavement du Jabal, qui reste toutefois relatif face à une économie urbaine qui demeure léthargique et dominée par des bourgeoisies urbaines de la capitale du Hauran voisin Dar'a et de Damas [Roussel, 2007] .

La revitalisation du Jabal par l'apport des émigrés, renvoie, compte non tenu de la spécificité druze, au modèle des montagnes sud-méditerranéennes dont le maintien de fortes densités, par croissance naturelle, contraste avec la dévitalisation de celles de la rive Nord, considérés souvent comme des déserts humains en dépit de leur légère reprise récente[192]. Ainsi malgré l'émigration et le rééquilibrage avec les plaines et bassins voisins, leurs densités augmentent, du fait d'un accroissement certes modéré mais continu. Elles sont passées pour l'ensemble de la mohafaza druze de Suweïda de 25 hab./km2 au recensement 1970 à 56 hab./km2 en 2004, voire 76 pour la seule montagne. Le Jabal Alaouite a vu également ses densités initiales plus élevées (90 hab./km2 en 1960) augmenter à plus de 200. La montagne rifaine présente une densité moyenne de 170 hab./km2 qui

peut atteindre localement 400 hab./km2.

4.3. Les montagnes au Maghreb, entre déprise et multiactivité

Dans ses différentes études des montagnes maghrébines, G. Maurer (1992 ; 1993) montre l'oscillation, dans la longue durée, entre déprise liée à des turbulences géopolitiques ou des aléas climatiques et conquête ou reconquête sauf en cas de destruction totale des sols[193]. La déprise agricole observée dans nombre de montagnes ne s'accompagne pas forcément de recul démographique, le maintien étant assuré par l'envoi de fonds par les émigrés (Kabylies, Rif, Anti-Atlas) et par la multiactivité. La « désagricolisation » de nombre de terroirs montagnards kabyles est aujourd'hui connue : 1/3 à 2/3 des terres ne sont plus travaillées. Il en est ainsi du terroir des Aït Oughlis décrit par M. Côte [1997] qui s'étend sur un versant de la vallée de la Soummam aux densités très fortes (500 hab./km2) où l'activité agricole est devenue marginale : l'oliveraie est entretenue grâce au travail des femmes et les agriculteurs représentent moins de 4 % des actifs. Seuls les envois d'argent par des émigrés à l'étranger qui permettent l'émergence d'activités d'artisanat et de petites industries, l'apport des jeunes travaillant dans d'autres villes d'Algérie ou de la vallée voisine ainsi que l'attachement à la terre qui se traduit par des retours épisodiques et un retour définitif à la retraite maintiennent une société paysanne mais non agricole : « la montagne ne vit plus de l'agriculture, elle devient un cadre de vie » [Maurer, 1992] .

La multiactivité apparaît comme une des stratégies de résistance paysanne. Dans certains terroirs du Moyen-Atlas marocain [Jennan, 2004] , elle permet le maintien des populations sur place, préféré à l'exode rural traditionnellement dominant. Pourtant, les équipements publics sont demeurés généralement médiocres et très inégaux et la condition paysanne n'a cessé de se détériorer du fait de structures foncières inégalitaires (plus du tiers sont des paysans sans terre et les petits propriétaires sont légion), d'une activité agricole en sec aléatoire associée à l'élevage extensif peu rentable au regard de l'accroissement démographique qui n'a cessé malgré son tassement, ou encore du recul de la transhumance au profit de la sédentarisation. Le développement de l'arboriculture montagnarde y est assez souvent le fait de propriétaires citadins. À la fin des années 1990, la pluriactivité y concernait 9 sur 10 exploitants, six sur dix actifs ruraux et le 1/3 des chefs de ménages ruraux avaient une activité principale non agricole. De même dans les montagnes sud-rifaines, 55 % des familles rurales déclarent tirer la moitié de leurs revenus d'activités non agricoles : un ménage sur deux a notamment au moins un membre engagé dans l'armée royale marocaine [Maurer, 1992] . Le tourisme de montagne, outre qu'il demeure ponctuel (Moyen-Atlas, Anti-Atlas), est dominé par des opérateurs urbains.

Conclusion
de la quatrième partie

À la différence des métropoles mondiales qui tissent un réseau dans lequel leurs liens sont plus intenses que ceux qu'elles tissent avec leur arrière-pays, les métropoles du Maghreb et Moyen-Orient, cherchent à établir leur contrôle sur les territoires nationaux ; elles s'en nourrissent beaucoup plus que des nœuds de la mondialisation qui les apprivoisent par une insertion subordonnée et hypothétique car soumise à la concurrence d'autres grandes villes des pays en développement. Les politiques d'intégration nationale ont partout unifié les marchés nationaux, mis au service de pôles nationaux qui recherchent désormais en priorité, l'articulation avec l'économie mondiale.

Ces marchés impulsent le développement d'industries de consommation courante sous licence ou non dans nombre de pays. De nouvelles polarités métropolitaines industrielles ou commerciales en lien avec la mondialisation se multiplient. Les villes nouvelles d'Égypte en constituent de puissantes, érigées en relais régionaux des transnationales. Dans la ville nouvelle de six Octobre, hissée en dix ans, comme celle de Dix de Ramadan, aux premiers rangs des pôles industriels du pays, près du tiers des 722 entreprises recensées en 2000, lient tout ou partie de leur activité à l'international : franchises, représentation, participation étrangère au capital etc. [Denis et Vignal, 2003] . À Casablanca comme à Alger, Tunis, au Caire ou à Beyrouth et a fortiori dans les pays du Golfe, les enseignes commerciales mondiales foisonnent, comme les pôles commerciaux privés liés à l'importation de produits asiatiques. Ils reflètent une insertion dans la mondialisation par la consommation qui exaspère les inégalités spatiales et sociales. La mise en réseau par internet reste généralement modeste et moins adossée à une production de richesses immatérielles que mise au service des délocalisations de services d'exécution.

La compétition pour capter les événements sportifs et culturels semble davantage relever de la volonté des pouvoirs politiques centraux de transmettre une image positive des régimes, les crédibilisant aux yeux de leur population en particulier, ou servant d'outil de promotion du tourisme comme à Istanbul érigée au statut de capitale de la culture pour l'Europe en 2010.

L'approfondissement de l'ouverture a partout exaspéré les déséquilibres régionaux, favorisant le développement d'activités « illicites » dans les contrées les plus marginales. La concurrence effrénée pour la métropolisation : création de centres des affaires, d'aéroports avec des capacités parfois démesurées, équipements divers allant du métro aux grands centres de congrès le tout visant attirer IDE et activités internationales, produit de nouveaux espaces dynamiques dans les grandes villes marginalisant souvent d'anciens centres historiques ou coloniaux qui tendent à devenir des zones d'abandon.

Conclusion générale

Les évolutions géopolitiques, économiques et sociospatiales récentes apparaissent rapides et complexes. Certes la position centrale du Maghreb-Moyen-Orient dans l'économie des hydrocarbures s'est confortée, et la situation particulière du Moyen-Orient tantôt charnière tantôt frontière entre l'Europe et l'Amérique du Nord d'un côté et l'Asie de l'autre s'est renforcée. Mais ce qui frappe, c'est sa sensibilité de plus en plus grande et immédiate aux évolutions mondiales, à celle des rivalités internationales devenues plus vives, aux mutations culturelles (montée des identifications religieuses et triomphe de la société de consommation), aux crises comme à la bonne santé de l'économie mondiale.

Ses rapports à la mondialisation dans ses différentes dimensions (politique, économique, culturelle, militaire) se sont ainsi complexifiés et touchent à des degrés variés et selon des modalités diverses la quasi-totalité des territoires. Des économies « nationales » recomposées en fonction des besoins de l'économie capitaliste mondiale (industrie de sous-traitance, filières pétrochimiques, services aux entreprises, tourisme…) aux métropoles les plus modernes insérées dans les réseaux financiers mondiaux, aux espaces frontaliers les plus reculés devenus des lieux privilégiés d'interaction entre différents réseaux illicites régionalisés ou mondialisés (Sahara, Sahel, mer de 'Oman, golfe Arabo-Persique…). Cette insertion mondiale ne passe cependant que peu par des processus de régionalisation pourtant souhaités : ni le processus de Barcelone, ni la Zone de libre-échange arabe, encore moins le Conseil de coopération du Golfe ou l'Union du Maghreb arabe n'ont créé les conditions de constitution d'un marché intégré et unifié susceptible d'attirer substantiellement des investissements directs étrangers et de valoriser ou développer des complémentarités régionales. Le « partenariat » euro-méditerranéen n'a, on l'a vu, atteint que les objectifs liés à l'ouverture des marchés sud méditerranéens et dans certains pays à la seule amélioration des appareils productifs les plus performants. Ni les déséquilibres économiques et sociaux entre les deux rives n'ont connu d'atténuation susceptible de contenir les migrants potentiels qui enflent les flux de transit sud-sahariens, ni la paix n'a été assurée : le conflit israélo-palestinien n'a jamais connu impasse plus grave car ancrée dans la durée et sans perspective. L'internationalisation des conflits désormais permanents, qu'ils concernent le Proche-Orient, l'Iraq, le « front » du golfe Arabo-Persique ou encore la « menace » nucléaire iranienne, est en fait dominée par la puissance américaine, confirmant dans la réalité son rôle de garant du fonctionnement de l'économie mondiale (et par là même de la sienne) et des équilibres instables de la région. La configuration géopolitique de la région éclatée en plusieurs conflits locaux ou régionaux, interétatiques ou intercommunautaires, qui se relaient, sans jamais s'éteindre, est emblématique du mode de gestion politique actuelle du monde par les États-Unis.

Sensibilité aux évolutions du monde rime surtout avec vulnérabilités face aux crises économiques qui le secouent désormais avec une grande fréquence (crise asiatique en 1997, crise économique de 2001, crise financière de 2007 à 2009). L'ouverture a marqué partout dans la région, sans exception aucune, les décennies 1980 et 1990, limitée ou différée seulement par les effets d'embargo en Libye et en Iran. Elle contraste avec le cloisonnement économique et humain des pays : échanges régionaux médiocres, déplacements humains contraints voire fermeture des frontières, édification de murs de séparation… Volontaire, souhaitée ou contrainte sous l'effet conjugué ou non de la contraction des

ressources et des plans d'ajustement structurel, l'ouverture produit dans la région une convergence majeure. Elle a ouvert partout la voie au libéralisme, voire à l'ultralibéralisme et, sous le couvert des Investissements Directs Étrangers, une subordination de plus en plus marquée des structures économiques non plus à des États mais à des organismes transnationaux en particulier financiers.

L'insertion dans les marchés mondiaux s'approfondit et se diversifie, à la fois dans le domaine agricole, l'industrie et les services, jouant contre la satisfaction des besoins parfois essentiels de la société. Elle n'en place pas plus les pays en situation d'acteurs actifs dans la mondialisation. La crise financière révèle ainsi l'absence de contrôle des pays pétroliers sur leurs avoirs extérieurs réduits comme peau de chagrin, leur imposant de revoir à la baisse leurs projets d'infrastructures nationales ou/et d'investissement à l'étranger, à puiser dans leurs fonds souverains ou leurs réserves de change pour équilibrer leur budget. La plupart des pays sont contraints de recourir à l'endettement et à la contraction des transferts sociaux, aggravant ainsi la crise sociale et les disparités. Le ralentissement de la croissance mondiale se répercute sur la leur, creusant les déficits budgétaires ou/et le glissement des monnaies. Si la stabilisation des prix pétroliers à partir du milieu de 2009 épargne relativement les pays producteurs, il n'en est pas de même des autres pays en particulier ceux qui dépendent pour partie ou exclusivement de ressources externes affectées par les soubresauts de la crise financière (tourisme, apports d'émigrés, aide extérieure) ; il en est ainsi de la Jordanie, de l'Égypte, du Maroc, du Yémen… C'est également le cas des pays dont l'économie est très liée à l'investissement international dont le reflux est général (1 200 Mrds $ en 2009 contre 1 700 en 2008 dans le monde), mais très marqué dans la région du fait du retrait brutal des capitaux des pays du Golfe devenus, on l'a vu, presque aussi importants que ceux de l'UE en 2007.

Les monarchies pétrolières font justement montre d'une vulnérabilité, compensée seulement par l'ampleur des revenus et des avoirs extérieurs dont bénéficie une population encore peu nombreuse et hostile à une immigration durable. La récente crise de Dubaï souligne cette fragilité liée à une croissance artificielle célébrée parfois comme une alternative à l'éphémère économie pétrolière. À l'automne 2009, la crise immobilière sévère qui frappe l'émirat est présentée comme une réplique de la crise financière de 2008-2009 : les prix fonciers et immobiliers baissent de 70 % pour revenir à leur niveau de 2005. Le groupe Dubaï World annonce la demande de rééchelonnement de 26 Mrds $ dettes de ses sociétés immobilières le géant Nakhil (perte de 3,5 Mrds $ pendant le 1er semestre 2009) et Limitless World. Il a fallu le soutien de l'émirat voisin Abu Dhabi qui préside la Fédération (10 Mrds $) pour honorer une partie des dettes à la suite de la demande de moratoire faite par l'Émirat de Dubaï sur la dette du groupe public Dubaï World qui s'élève à 59 Mrds $ et dont l'annonce avait provoqué une grave crise boursière. D'aucuns expliquent cette crise par une gestion imprudente des finances publiques, notamment des crédits et une course au prestige par des investissements improductifs dont Bordj Dubaï, voulu comme la plus haute tour du monde (160 niveaux) est le symbole. Dans les pays du Golfe, la crise sociale n'est évitée qu'au prix d'un chômage déguisé en dépit de la khalijisation de l'emploi (saoudisation, émiratisation, koweïtisation, qatarisation…) qui concerne en définitive essentiellement le secteur public (96 % au Koweït), le secteur privé rechignant, malgré les incitations publiques, à embaucher une main-d'œuvre qu'il considère comme peu compétitive et surtout coûteuse. En Arabie saoudite, le pays le plus peuplé du Golfe, les jeunes dont près de 30 % sont affectés par le chômage, acceptent désormais des emplois dévalorisés.

Ailleurs, les inégalités sociales vont, on l'a vu, croissant. Le chômage masculin, celui des diplômés en particulier, maintient la femme à l'écart de l'emploi en dépit d'un large accès à la formation. Les

femmes demeurent un groupe social d'autant plus défavorisé que le pays est pauvre. Les 4/5e des femmes du monde arabe se situent dans les revenus les plus faibles. Leur contribution à l'économie tend à augmenter à mesure que l'emploi informel s'accroît. L'extension de la multiactivité ou le recours effréné à l'endettement n'empêche guère la montée des contestations auxquelles n'échappent ni les pays les plus pauvres (la contestation sudiste au Yémen et au Soudan est également sociale) ni les pays pétroliers moyens (Algérie, Iran, Égypte), ni encore les pays où la croissance qualifiée de « miracle » (Tunisie, Turquie, Israël) ne profite guère à la majorité ni à l'ensemble du territoire.

À la polarisation sociale des revenus s'ajoute en effet une amplification de la polarisation territoriale de la croissance économique qu'impose la mondialisation à la recherche de territoires compétitifs. Elle est, au-delà d'inégalités régionales persistantes, plus le fait des concentrations métropolitaines que de la littoralisation (qui leur sert fréquemment d'assise) par les infrastructures portuaires, les zones franches (pays du Golfe, Tunisie, Turquie…), le tourisme et l'agriculture d'exportation (Turquie, Tunisie, Israël, Liban, Syrie…). Cohésion sociale et cohésion territoriale sont partout en recul et constituent, en dépit des saupoudrages d'équipements publics, le défi majeur des États car l'accès des hommes et des femmes aux richesses produites et au bien-être qui doit en résulter tend à constituer plus que l'appartenance à une confession ou à une ethnie, le facteur d'identification à la nation. Dans la plupart des pays, leur mise à mal par le désengagement général et presque total des États est vécue par les couches sociales marginales ou peu intégrées comme un abandon et alimente les sources d'instabilité sociale et politique.

Les effets de la crise financière et ses retombées sur les ressources des pays de la région exacerberont à n'en pas douter les inégalités entre eux et en leur sein, des inégalités sans cesse croissantes depuis le milieu des années 1980, affecteront encore plus les solidarités politiques déjà bien mises à rude épreuve. Le syndrome de la crise passé, quelles recompositions peut-on attendre ? Assisterons-nous à la poursuite des stratégies actuelles productrices de compétitions irrationnelles et de multiples fractures ? S'acheminera-t-on plutôt vers la recherche de solidarités régionales réelles qui dépasseraient les professions de foi ou les aides extérieures conditionnées par une allégeance ou un appui politique quelconque ? Les milliards de dollars soustraits à la spéculation financière serviraient un co-développement économique et social qui donnerait un sens à l'unité régionale tant proclamée.

Lexique

‘achoura : 10e jour de mouharrem, premier mois du calendrier hégirien ; un des deux jours de jeûne recommandé. L’événement a pris une dimension festive. Pour les chiites, c’est une journée de deuil qui commémore le massacre de l’imam Hussein et de sa famille.

ahl al Kitab (islam) : les gens du livre, juifs, chrétiens et zoroastriens.

‘alem (pl. ‘ouléma), faqih (pl. fouqaha) : savant en sciences religieuses musulmanes.

al-Hijra : l’Hégire.

a‘rabi : nomade (en Arabie).

Baril de pétrole : 159 litres environ. 1 million de barils par jour équivaut à une production annuelle de 50 millions de tonnes.

batin : littéralement caché, secret. Volet ésotérique de la religion accessible à une minorité d’initiés.

beldi, m’dini : citadin.

beylik : circonscription ottomane.

bilad : pays, région.

Chérif : descendant du prophète.

dhimmi (empires musulmans) : littéralement protégé ; statut spécifique des ahl al-Kitab (aboli en 1860).

darija, mahkiya : arabe parlé.

dir : piémont des montagnes atlasiques marocaines.

djebel, jbel (Maghreb), jabal (Moyen-Orient) : montagne.

fassi : originaire de Fès.

feddan (Égypte) : mesure de surface égale à 0,42 hectare.

fiqh : jurisprudence musulmane.

fuçha : arabe littéraire.

gharar : incertitudes caractérisant un contrat (finance islamique).

ghazi : combattant de la foi.

ghouta : oasis.

hajj, Haj : pèlerinage, pèlerin.

harraga (Maghreb) : littéralement « brûleurs » ; candidats à l’émigration illégale vers l’Europe.

hassi (Maghreb) : puits.

il (pl. iller) : province turque.

imam : musulman qui dirige la prière ; également guide spirituel.

infitah : littéralement ouverture. Concept apparu en Égypte dans les années 1970, désignant des réformes libérales.

ijtihad : effort d'interprétation des textes fondateurs musulmans.

istiqlal : parti politique marocain.

jema'a (terres) : terres collectives ; désigne également le conseil d'une collectivité traditionnelle.

kafil : garant d'un travailleur immigré dans les pays du Golfe.

khammessat (khammès) : métayage au cinquième (Maghreb).

madhab (pl. madhahib) : rite, école de jurisprudence musulmane.

mantaqa (Syrie) : circonscription administrative.

markaz : centre administratif.

merja (pl. merjat) : étendue d'eau marécageuse temporaire.

mina : port.

moucharaka : partage des profits et des risques (Finance islamique).

moussem : fête en l'honneur d'un saint.

muhafaza : province.

nakba (Palestine) : désastre.

nahda (monde arabo-musulman) : littéralement renaissance.

nahr (Proche-Orient et Mésopotamie) : cours d'eau pérenne.

odjaq (Empire ottoman) : corps politico-militaire des janissaires.

oumma : à l'origine, communauté des croyants. Le mot a pris également le sens de nation arabe.

patera : embarcation souvent précaire servant à la traversée de la Méditerranée par des migrants illégaux.

presidio : enclave espagnole au Maroc (Melilla et Sebta).

qanat (Iran), foggara, khettara (Maghreb), falaj ('Oman) : galerie souterraine servant à capter et acheminer l'eau d'irrigation.

qat : plante euphorisante cultivée au Yémen.

qawm : lignage, tribu.

Qawmiya : identité fondée par le nationalisme arabe sur la communauté de langue.

ras : cap.

rif (r en minuscule) : campagne.

riadh (Maroc) : pluriel de rawdha (jardin). Par extension, maison citadine traditionnelle organisée autour d'un wast dar (patio) agrémenté d'un jardin arboré et d'une fontaine.

ra'y : opinion, jugement.

riba : usure.

saqaya : fontaine

salat : prière.

seguia : canalisation d'irrigation en terre

shura : consultation, concertation. Processus par lequel les quatre premiers khalifes du prophète ont été désignés. Principe figurant dans le Coran mais non partagé par l'ensemble des musulmans.

Nombre de pays musulmans utilisent le terme pour désigner l'institution de représentation nationale.

tadawol : bourse de Riyadh.

taqlid : imitation ; application rigide de préceptes d'un rite musulman.

tamazight : langue berbère.

tanzimat (Empire ottoman) : nom d'origine arabe issu du verbe « organiser ». Ensemble de réformes politiques, judiciaires, administratives, économiques et sociales conduites de 1839 à 1876.

toukhoum : confins

timar (Empire ottoman), Toyoul (Perse) : domaine sur lequel les souverains concédaient aux administrateurs le prélèvement d'impôts fonciers.

'umra : petit pèlerinage.

velayet e-faqih (Iran) : principe chiite selon lequel le pouvoir politique est détenu par le clergé et en premier par le guide suprême.

yayla (Turquie), Yeylâq (Iran) : lieu d'estivage.

watan (monde arabe), vatan (Turquie) : équivalent de patrie.

wilaya (pl. wilayat) : équivalent du département français.

zakat : impôt purificatoire.

Sigles

ADNOC : Abu Dhabi National Oil Company.

AKP (Turquie) : Parti de la justice et du développement.

ARAMCO : Saudian Arabian Oil Company.

GAP : Güneydogu Anadolu Projesi. Projet de développement du Sud-Est de l'Anatolie autour de la mise en valeur des eaux du Tigre et de l'Euphrate.

IDE : Investissements directs étrangers.

IPIC : International Petroleum Investment Company (Abu Dhabi).

MEDA : Mesures d'accompagnement financières et techniques à la réforme des structures économiques et sociales dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen.

NOC : National Oil Corporation (Libye).

NIORDC : National Iranian Oil Refining and Distribution Company.

OPEP : Organisation des pays exportateurs de pétrole.

OPAEP : Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole.

PDK (Kurdistan d'Iraq) : Parti démocratique du Kurdistan.

PECO : Pays d'Europe centrale et orientale.

PKK (Kurdistan de Turquie) : Parti des travailleurs kurdes.

PPA : Parité de pouvoir d'achat.

PSEM : Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.

SABIC : Saudi Basic Industries Corporation.

SONATRACH : Société nationale de recherche, production, transport et commer-cialisation des hydrocarbures (Algérie).

UPK (Kurdistan d’Iraq) : Union patriotique du Kurdistan

UPM : Union pour la Méditerranée.

ZLEA : Zone de libre échange arabe.

Bibliographie

Géographie culturelle, constructions nationales

Abou zahra Mohamed (Al Imam), 1996, Tarikh al Madhahib al islamiya (Histoire des rites musulmans), Le Caire, Dar al-Fikr al-‘arabi, 711 p.

Aymes Marc, 2009, « Le siècle de la Turquie, une histoire contemporaine », Vingtième siècle, Revue d’histoire, n° 103, p. 47-61.

Corm Georges, 2007. Le Proche-Orient éclaté (1956-2007), Paris, Gallimard, 5e édition, 1 128 p.

De planhol Xavier, 1993, Les nations du prophète, Paris, Flammarion, 894 p.

Badie Bertrand, 1987, « État » et « légitimité » en monde musulman : crise de l’universalité et crise des concepts, Annuaire de l’Afrique du Nord, Tome 26, Paris, CNRS, p. 19-30.

Badie Bertrand, 1986, Les deux États, Pouvoir et société en Occident et en terre d’islam, Paris, Fayard, 334 p.

Bozarslan Hamit, 2005, « Les minorités en Turquie », Pouvoirs, n° 115, p. 101-112.

Hourcade Bernard, 2004, « La recomposition des identités et des territoires en Iran islamique », Annales de géographie, n° 638-639, p. 511-530.

‘Issa Hossam, 1996, « La Nahda ou le rêve de la nation égyptienne de Muhammad ‘Ali à Gamal Abdel Nasser », Égypte/Monde arabe, Première série, 26 /1996 (en ligne).

Kienle Eberhard, 1996, « De la langue et en deçà : nationalismes arabes à géométrie variable », Égypte/Monde arabe, Première série, 26/1996 (en ligne).

Laurens Henry, 2002, L’Orient arabe. Arabisme et islamisme de 1798 à 1945, Paris, Armand Colin. 336 p.

Laurens Henry, 2005, Paix et guerre au Moyen-Orient, L’Orient arabe et le monde de 1945 à nos jours, Paris, Armand Colin, 492 p.

Lavorel Sabine, 2005, Les constitutions arabes et l’islam, Québec, Presses universitaires du Quebec, 202 p.

Mutin Georges, 2007, Le Moyen-Orient. Peuples et territoires, Paris, Ellipses, 192 p.

Pérouse Jean-François, 2008, « La Turquie : une construction territoriale récente », Mappemonde (en ligne).

Porter Yves, 2006, Les Iraniens, Histoire d’un peuple, Paris, Armand Colin, 342 p.

Rodinson Maxime, « Arabisme », in Encyclopaedia Universalis, CD Rom.

Richard Yann, 2009, L’Iran, de 1800 à nos jours, Paris, Flammarion, 492 p.

Salenson Irène, 2009, « Jérusalem entre attraction et répulsion migratoires », EchoGéo, n° 8 (en ligne).

Ternon Yves, 2002, Empire ottoman, le déclin, la chute, l’effacement, Paris, Le félin, 576 p.

Troin Jean-François, 2004, « L’identité arabe : de l’espace de la nostalgie aux territoires en

mouvement », Annales de géographie, n° 638-639, p. 531-550.

Conflits geopolitiques, constructions nationales

Avran Isabelle, gresch Alain, chagnollaud Jean-Paul (dir.), 2004, Israël – Palestine : la paix est possible, Paris, L'Harmattan, 140 p.

Benraad Myriam, 2007, « L'Iraq dans l'abîme de la guerre civile », Politique étrangère, printemps, p. 13-26.

Chagnollaud Jean-Paul, 2008, Quelques idées simples sur un Orient compliqué, Paris, Ellipses, 144 p.

Davie Michael (dir.), 1997, Beyrouth. Regards croisés, Tours, URBAMA, coll. « Ville du Monde Arabe », 362 p.

De hoop sheffer Alexandra, 2008, « L'Iraq, cinq ans après : entre reconstruction et destruction », Questions internationales, n° 31, La documentation française (en ligne).

Digard Jean-Pierre, Hourcade Bernard, richard Yann, 2007, L'Iran au xxe siècle, entre nationalisme, islam et mondialisation, Paris, Fayard, 498 p.

Greilsammer, 1998, La nouvelle histoire d'Israël. Essai sur une identité nationale, Paris, Gallimard, 586 p.

Gresch Alain, 1983, OLP, Histoire et stratégies, Paris, SPAG/Papyrus, 293 p.

Krause Keith, 1991, « Transferts d'armement et gestion des conflits : le cas de la guerre Iran-Iraq », Cultures et Conflits, n° 4, p. 13-40 (en ligne).

La documentation française, 2006, « Les achats d'armes conventionnelles dans le golfe Arabo-Persique », Questions internationales, n°19, mai-juin.

Laurens Henry, 2007, La question de Palestine, 1947-1967, L'accomplissement des prophéties, Paris, Fayard, 823 p.

Legrain Jean-François, 2000, « Retour sur les accords israélo-palestiniens (1993-2000) », Maghreb-Machreq, n° 170, p. 96-125.

Luizard Pierre-Jean, 2004, « L'Irak "libanisé": comment éviter la partition ? » Politique internationale, n° 103, p. 143-160 (en ligne).

Lévy Jacques, 2008, « Topologie furtive (Observer la Palestine en 2008) », EspaceTemps.net (en ligne).

Mermier Franck, 2008, « Yémen : le Sud sur la voie de la sécession », EchoGéo (en ligne).

Mermier Franck (dir.), 2008, Espaces partagés et pratiques de rencontre, Beyrouth, Les Cahiers de l'IFPO, 01, 182 p.

Meynier Gilbert, 2005, « Le colonialisme israélien ou les origines de la question palestinienne » in « La Palestine, les clefs d'un conflit », Naqd, n° 21, p. 13-35.

Monciaud Didier 2008, « Gilbert Achcar, L'Orient incandescent. Le Moyen-Orient au miroir marxiste », Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique, 103 (en ligne).

Pappe Ilan, 2005, « Israël, un État dans le déni », in « La Palestine, les clefs d'un conflit », Naqd, n ° 21, p. 36-51.

Picard Élisabeth, 1985, « De la “communauté-classe” à la résistance “nationale”, pour l’analyse du rôle des Chi’ites dans le système politique libanais », Revue française de Science politique, n° 6, p. 999-1028.

Picard Élisabeth, 1994, « Les habits neufs du communautarisme libanais », Cultures et conflit, n° 15-16, p. 9-13.

Sambar Élias, 1984, « Palestine 1948. L’expulsion », Les livres de la Revue des études palestiniennes, Washington, Institut des études palestiniennes, 234 p.

Sambar Élias, 1994, Les Palestiniens dans le siècle, Paris, Gallimard, 176 p.

Sand Schlomo, 2010, Comment le peuple juif fut inventé, Paris, Flammarion, 606 p.

Warschawski Michael, 2005, « L’État juif, le mur et le choc des civilisations », Naqd, n° 21, p. 149-155.

Sueur Émilie, 2007, « Les Chiites du Liban. Comment ils se perçoivent », Confluences Méditerranée, n° 61.

Tubiana Jérôme, 2006, « Le Darfour, un conflit pour la terre », Politique africaine, n° 101, p. 111-131.

Visser Reidar, 2008, « Irak : du fédéralisme aux tentatives de partition », Alternatives internationales, n° 40 (en ligne).

Hydrocarbures, développement économique et intégration mondiale

ARAB PETROLEUM RESEARCH CENTER, 2008, Arab and gas directory, 688 p.

Ayeb Habib, 2001, « L’Égypte et le barrage d’Assouan. Que serait l’Égypte sans ce très grand barrage ? », Hérodote, n° 103, 2001/4, p. 137-151.

Ayeb Habib, 2006, « De la pauvreté hydraulique en Méditerranée : le cas de l’Égypte », Confluences Méditerranée, n° 58, p. 21-38.

Badii Rabi, 1974, « L’Iran en mutation industrielle », Cahiers de géographie du Québec, vol. 18, n° 44, p. 379-389.

Balanche Fabrice, 2005, Syrie-Liban : intégration régionale ou dilution ? Mappemonde, n° 79, mars, 13 p. Disponible sur http://mappemonde.mgm.fr/num7/index.html (consulté le 9 juillet 2010).

Bazin Marcel, De Tapia Stéphane, 1997, « L’industrialisation de la Turquie : processus de développement et dynamiques spatiales », Méditerranée, n° 3-4, p. 121-133.

Blanc Pierre, 2008, « Le Liban, don du Litani, géopolitique du grand fleuve libanais », Maghreb-Machrek, n° 196, p. 29-44.

Blin Louis (dir.), 1994, L’économie égyptienne. Libéralisation et insertion dans le marché mondial, Paris, L’Harmattan, 270 p.

Bonte Pierre, 2001, La montagne de fer : la SNIM (Mauritanie) – Une entreprise minière saharienne à l’heure de la mondialisation, Paris, Khartala, 368 p.

Brack Estelle, 2010, « L’état de la finance islamique en Méditerranée », colloque Les défis méditerranéens, Assemblée nationale (en ligne).

BRITISH PETROLEUM, 2009, 2008, BP statistical Review of World Energy, 48 p.

CNUCED (Conférence des Nations Unis sur le Commerce et le Développement), 2004, 2007, 2008, 2009, World Investment Report, New York-Genève.

Côte Marc, 1998, « Des oasis malades de trop d'eau ? », Sécheresse, n° 2, vol. 9, p. 123-130.

Darmame Khadija, Potter Rob B., 2009, « Gestion de la rareté de l'eau à Amman : rationnement de l'offre et pratiques des usages », Espaces et sociétés, n° 139, p. 71-89.

Démarollé Alain, Johanét Henri, 2008, Rapport sur les fonds souverains, Paris, Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, La documentation Française, Problèmes économiques, no 2.951, 34 p. (en ligne)

De TAPIA Stéphane, 2007, « L'agriculture turque face au défi de l'adhésion à l'Union européenne », 16 p. Disponible en ligne sur http://turcologie.u-strasbg.fr (consulté le 9 juillet 2010).

Elyachar Julia, 2001, « Finance internationale, microcrédit et religion de la société civile en Égypte », Critique internationale, n° 13.

Févrét Maurice, 1949, « La sériciculture au Liban, son déclin actuel », Bulletin de la Société de Géographie de Lyon et de la région lyonnaise, vol. 24, n° 4, p. 341-362.

Frérot Anne-Marie, 2001, « L'eau potable en Mauritanie, service public ? » in Les services publics et leurs dynamiques au Machreq et au Maghreb, Paris, L'Harmattan, p. 155-170.

HAUT COMMISSARIAT AU PLAN (Maroc), 2006, Tourisme 2030. Quelles ambitions pour le Maroc ?, 69 p.

Hayder Adnan, 1983, « La création d'un complexe industriel et son impact sur l'économie et la société d'une région sous-développée en crise. L'exemple du complexe industriel de Gabès », Université de Poitiers, Études méditerranéennes, Fasc. 5, p. 53-84.

Hourcade et alii, 1998, L'Atlas d'Iran, Montpellier-Paris, Reclus-La Documentation française, 1998, 192 p.

Huchon Philippe, Gauliér Jean-Michel, 1993, « Pourquoi tant de pétrole ? », in La Péninsule arabique, Revue Version originale, n° 3, p. 141-146.

Lavérgne Marc, 2003, « Golfe Arabo-Persique, un système migratoire de plus en plus tourné vers l'Asie », Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 19, n° 3, p. 229-241.

Lé coz Jean, 1967, « Le Rharb », in Géographie du Maroc, Paris-Casablanca, Hatier, p. 108-115.

Margat Jean, 2008, L'eau des Méditerranées, situation et perspectives, Paris, L'Harmattan, 288 p.

Narli Fatma, 2002, « Turquie méconnue : le comportement touristique intérieur », Theoros, vol. 21, n° 1, p. 57-61.

ORGANIZATION OF THE PETROLEUM EXPORTING COUNTRIES, 2008, Annual Statistical Bulletin, 150 p. (annuaires de 1999 à 2008).

Pérouse Jean-François, 2004, La Turquie en marche. Les grandes mutations depuis 1980, Paris, La Martinière, 382 p.

Pliez Olivier (dir.), 2004, La nouvelle Libye, Sociétés et géopolitique au lendemain de l'embargo, Paris, Karthala, 240 p.

PNUD, Divers rapports sur le développement humain.

Prenant André, 2002, « L'Algérie, quarante ans après : une forme « douce » de recolonisation euro-

mondialisée ? », Revue Informations et commentaires, n° 120.

Prenant André, Semmoud Bouziane, 1997, Maghreb et Moyen-Orient, espaces et sociétés, Paris, Ellipses, 256.

Semmoud Bouziane, Denis Éric, 2001, « De l'inégalité d'accès aux services publics « marchands » à la question de l'environnement. À propos de l'eau en Égypte », in Les services publics et leurs dynamiques au Machreq et au Maghreb, Paris, L'Harmattan, p. 129-153.

Troin Jean-François (dir.), 2006, Le Grand Maghreb, Paris, Armand Colin, 383 p.

Warde Ibrahim, 2000, Islamic Finance in the Global Économy, Edinburgh, Edinburgh University Press, 252 p.

Warde Ibrahim, 2008, « Prédateurs ou sauveurs. Des "fonds souverains" au chevet des multinationales », Le Monde diplomatique, mai.

La Méditerranee et le Maghreb–Moyen-Orient,
flux et échanges, changements démographiques,
migrations internationales

Aderghal Mohamed, 2006, « L'émigration marocaine vers l'Espagne », in Actes du colloque Les mobilités géographiques des populations de Méditerranée occidentale, Grenade, Site Redamed.

Alioua Mehdi, 2006, « L'étape marocaine de la migration transnationale des Africains subsahariens », in Actes du colloque « Les mobilités géographiques des populations de Méditerranée occidentale », Grenade, Site Redamed.

Almeras Guillaume, Hadj Nacér Abderrahmane, 2008, « La rive sud a-t-elle besoin d'argent pour contribuer à l'espace financier euroméditerranéen. Le cas des remises migratoires Europe-Maghreb », Strates, n° 15, p. 107-117.

Bensaad Ali, 2006, « La place du Sahara dans le dispositif circulatoire ouest méditerranéen ». Actes du colloque Les mobilités géographiques des populations de Méditerranée occidentale, Grenade, Site Redamed.

Bensaad Ali, 2005, « Les migrations transsahariennes, une mondialisation par la marge », Maghreb-Machrek, n°185, p. 13-36.

Berriane Mohamed, 2006, « À propos des résultats de 10 années de recherche sur l'émigration rifaine vers l'Europe », in Actes du colloque Les mobilités géographiques des populations de Méditerranée occidentale, Grenade, Site Redamed.

Bethemont Jacques, 2000, Géographie de la Méditerranée, Paris, Armand Colin, 314 p.

Braudel Fernand, 1949, La Méditerranée et le monde méditerranéen au temps de Philippe II. Paris, Armand Colin, 1966, 2e édition, 588 p. et 628 p.

Courbage Youcef, 1997, « Baisse de la fécondité : un phénomène régional », Population et Sociétés, Octobre 1997, n° 328, p. 4.

De bel-air Françoise, 2003, « Migrations et politique en Jordanie », Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 19, n° 3, pp. 9-41.

FONDATION HASSAN II, 2003, Marocains de l'extérieur, Rabat, Imp. Édit, 371 p.

Gildas, Simon, 2008, Migrants et migrations du monde, Dossier 8063 de La Documentation photographique, 64 p.

De tapia Stéphane, 2004, Migrations et diasporas en Turquie. Circulation migratoires et continuités territoriales, 1957 – 2004, Paris, Éd. Institut Français d'Études Anatoliennes et Maisonneuve Larose, 389 p.

Doraï Kamel, 2008, « Du camp à la ville. Migrations, mobilités et pratiques spatiales dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban », Asylon(s), n° 5.

EUROSTA, 2008, Union européenne-pays méditerranéens : échanges de services et investissements en hausse, Statistics in Focus, 106/2008, 6 p.

Fargues Philippe, Le bras Hervé, 2008, « Les mouvements de personnes en Méditerranée : des migrations aux mobilités », Strates, n° 15, p. 119-128.

Germond Basil, 2009, « L'Union européenne et ses marches maritimes : vers une déterritorialisation de la sécurité », in Mers, détroits et littoraux : charnières ou frontières des territoires ? Paris, L'Harmattan, p. 37-49.

Hugonie Gérard (dir.), 2006, L'espace méditerranéen : interface ou espace intermédiaire, Bulletin de l'Association des Géographes Français, 2006-3.

Kayser Bernard, 1996, Une géographie de la fracture, Aix en Provence, Édisud, 126 p.

Ladier-fouladi Marie, 2007, « La transition démographique se confirme en Iran », Population et Sociétés, octobre, n° 328, p. 1-3.

Miossec Jean-Marie, 2002, « Tunisie, métropolisation, mondialisation : efficience renforcée de l'axe oriental », Cahiers de la Méditerranée, p. 199-232.

Motamed-Nejad Ramine, 2009, « L'Iran sous l'emprise de l'argent », Le Monde diplomatique, juin.

Mutluer Mustafa, 2003, « Les migrations irrégulières en Turquie », Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 19, n° 3, p. 151-172.

Ouadah-bedidi Zahia, vallin Jacques, 2000, « Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité », Population et Sociétés, n° 359, p. 1-4.

PNUD, 2008, Le renforcement des capacités. L'habilitation des gens et des institutions, Rapport annuel 2008.

ANIMA Investment Network, 2008, « Investissements directs vers MEDA en 2007. La bascule », Études, n° 1, 171 p.

Richard Yann (dir.), 2008, « Union européenne – Voisinages. La quête d'une intégration européenne », Strates, n° 15, 215 p.

Semmoud Bouziane, 2006, « Les niveaux de développement en Méditerranée : divergences et convergences », Bulletin de l'Association des Géographes Français, mars, p. 281-301.

Tabutin Dominique, Shoumaker Bruno, 2005, « La démographie du monde arabe et dui Moyen-Orient des années 1950 aux années 2000 », Population, 6 (5-6), p. 611-724.

Tarrius Alain, 2006, « Entre diasporas et errances : une nouvelle forme migratoire nomade : les migrants marocains entrepreneurs transnationaux d'Andalousie à Marseille », in Actes du colloque Les mobilités géographiques des populations de Méditerranée occidentale , Grenade, Site Redamed.

Ababsa Myriam, 2005, « Frontières de développement en Syrie : l'adaptation du projet baathiste aux logiques tribales dans le front pionnier de la Jazîra », a contrario, vol. 3, n° 2, p. 11-25.

Ababsa Myriam, Roussel Cyril, Al-Dbiyat Mohamed, 2007, « Le territoire syrien entre intégration et métropolisation renforcée », in Dupret Baudouin et alli (dir.), La Syrie au présent. Reflets d'une société, Paris/Arles, Sindbad/Actes Sud, p. 37-77.

Ahmadan Ahmed, 2001, L'évolution récente d'un espace rural périphérique marocain, thèse de géographie, université de Tours, 588 p.

Balanché Fabrice, 2006, La région alaouite et le pouvoir syrien, Paris, Karthala, 313 p.

Bazin Marcel, 1986, « Les disparités régionales en Turquie », in Gokalp Altan (dir.), La Turquie en transition. Disparités, identités, pouvoirs, Paris, Maisonneuve & Larose, p. 17-44.

Bazin Marcel, Robert Samuel, 1999, « La Turquie, une littoralisation partielle et ambiguë », Méditerranée, vol. 91, n° 1-2, p. 13-22.

Belhedi Amor, 1999, « Les disparités spatiales en Tunisie, état des lieux », Méditerranée, n°1.2, p. 63-72.

Bennafla Karine, 2006, « La Bekaa : un espace géostratégique », Mappemonde, n° 81 (en ligne)

Bennafla Karine, 2007, « Le développement au péril de la géopolitique : l'exemple de la plaine de la Bekaa (Liban) », Geocarrefour¸ vol. 81, 4, p. 277-286.

Bianquis Anne-Marie, David Jean-Claude, 1996, « Réseaux et territoires urbains en Syrie », L'Information géographique, vol. 60, n°3, p. 89-102.

Bisson, Jean, 2003, Mythes et réalités d'un désert convoité. Le Sahara, Paris, L'Harmattan, 479 p.

Chouiki Mustapha, 2008, « Le port de Tanger-Med : un tournant dans les dynamiques de restructuration des littoraux au Maroc », in Mers, détroits et littoraux : charnières ou frontières des territoires ? Paris, L'Harmattan, p. 163-173.

Côte Marc, 1996, L'Algérie, Paris, Armand Colin, 254 p.

Cote Marc, 1997, Pays, paysages et paysans, Paris, CNRS, série Espaces et milieux, 282 p.

De Tapia Stéphane, 2006, « Entre Europe et Asie : Istanbul, cité cosmopolite, carrefour de diasporas ? » Espaces, Populations, Sociétés, n° 2006/1. pp. 167-179.

Denis Éric, Vignal Leila, 2002, « Dimensions nouvelles de la métropolisation dans le monde arabe : le cas du Caire », Cahiers de la Méditerranée, vol. 64 (en ligne).

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (Maroc), 2000, Le territoire marocain : état des lieux, 128 p.

Dlala Habib, 2009, « Dynamiques économiques récentes et recompositions littorales en Tunisie », in Mers, détroits et littoraux : charnières ou frontières des territoires ?, Paris, L'Harmattan, p. 83-95.

Dumortier Brigitte, Lavergne Marc, 2002, « Dubaï, ville du pétrole ou projet métropolitain post-pétrolier ? », Annales de géographie, n° 623, p. 41-59.

Escallier, 2002, « Métropoles et globalisation dans le monde arabe et méditerranéen : état, enjeux et perspectives », Cahiers de la Méditerranée, n° 64 (en ligne).

Faye Gérard, 1999, « Dans les montagnes rifaines, déstructuration des territoires et erreurs

d’aménagement », Études de géographie physique, Travaux, n° XXVIII, p. 175-178.

Goeury David, 2009, « Protéger ou contrôler le détroit ? La réserve de la biosphère intercontinentale de la Méditerranée Andalousie-Maroc », in Mers, détroits et littoraux : charnières ou frontières des territoires ? p. 271- 284.

Jennan Lahsen, 2004, Le Moyen-Atlas et ses bordures, mutations récentes et dynamiques rurales, Fès, Éditions Al Jawahir, 706 p.

Kaioua Abdelkader, 1996, Casablanca, l’industrie et la ville, Fascicule de recherches n° 30, URBAMA, 602 p.

Kochuyt Thierry, 2004, « La misère du Liban, une population appauvrie, peu d’État et plusieurs solidarités souterraines », Tiers-Monde, tome XLV, n° 179, p. 515-537.

Lazaar M’hamed, 1996, « Aspects de l’émigration des Rifains vers l’Espagne, le cas du Caïdat de Bni Hadifa », Revue Européenne des Migrations Internationales, vol. 12-N° 1, p. 213-220.

Maurér Gérard, 1992, « Montagnes et montagnard au Maghreb. Évolution récente du milieu rural », Cahiers d’URBAMA, fasc. 7, p. 37-61.

Maurér Gérard, 1993, « Le renouveau des montagnes rifaines et telliennes », in Les Jbala, espaces et pratiques, Kénitra, Faculté des lettres et sciences humaines, p. 9-28.

Moriconi-Ebrard François, 1994, GEOPOLIS. Pour comparer les villes du monde, Paris, Économica, 246p.

Moriconi-Ebrard François, 2001, De Babylone à Tokyo. Les grandes agglomérations du monde, Ophrys, 344 p.

Naciri Mohamed, 1997, « Les montagnes marocaines, de la centralité à la marginalisation », in Roux Bernard, Guerraoui Driss (dir.), Les zones défavorisées méditerranéennes, Paris, L’Harmattan, 362 p., p. 51-69.

Önder Zeynep, Özyildirim Süheyla, 2009, “Banks, Regional Devlopment Disparity and Growth: Evidence from Turkey”, Cambridge Journal of Economics, 26 p. (en ligne)

Pliez Olivier, 2009, « Salloum (Égypte), une bourgade bédouine, sur les routes de la mondialisation », L’Espace géographique, vol. 38, 2009/1. p. 31-42

Prenant André, Semmoud Bouziane, 1997, « Algérie : La déconstruction d’un tissu industriel », Revue Méditerranée, n° 3.4, p. 79-86.

Roussel Cyril, 2007, L’espace communautaire des Druzes au sud de la Syrie : des stratégies de création d’un territoire à celles de la mobilité, doctorat de géographie, Université de Tours, 747 p.

Salim safi, Walid, 2003, « La disparité socio-économique, comme facteur de désintégration ? », Confluences Méditerranée, n° 47, p. 57- 65.

Semmoud Bouziane, 2001, Introduction à la géographie des grandes villes, Paris, Les Éditions du temps, 256 p.

Semmoud Bouziane, 2003, « Organisation des territoires en Afrique septentrionale », in L’Afrique, vulnérabilités et défis, Paris, Éditions du Temps, p. 63-119.

Signoles Pierre, 1995, L’espace tunisien : capitale et État-région, Fascicule de recherches n° 15, URBAMA, Tours, 1941 p.

Safi Walid Salim, 2003, « Liban, la disparité socio-économique comme facteur de désintégration »,

Confluences Méditerranée, n° 47, p. 57-65.

Sanlaville Paul, 1964, « Le commerce extérieur du Liban », Revue de géographie de Lyon, vol. 39, n°3, p. 197-204

Stadnicki Roman, 2009, Nouvelles centralités et recompositions socio-spatiales dans le Grand Sanaa (Yémen), thèse de géographie, université François Rabelais, Tours, 580 p.

Troin Jean-François (dir.), 2002, Maroc. Régions, pays, territoires, Paris, Maisonneuve & Larose, 502 p.

Verdeil Éric, Faour Ghaleb, Velut Sébastien, 2007, Atlas du Liban, Beyrouth, Institut Français du Proche-Orient/CNRS, 210 p.

Vignal Leila, 2006, « La nouvelle consommation et les transformations du paysage urbain à la lumière de l'ouverture économique : l'exemple de Damas », Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, n°115-116, p. 21-41.

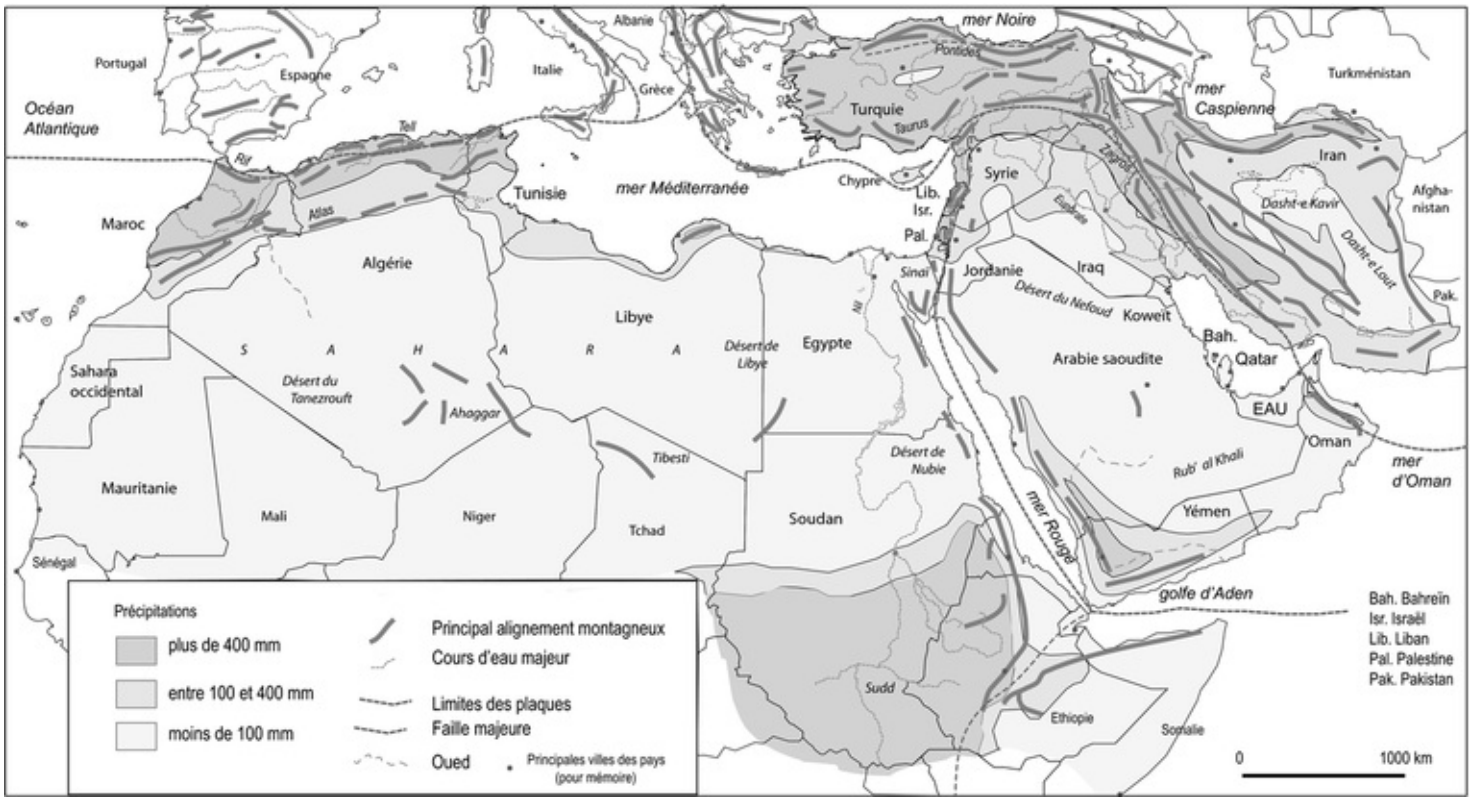

Figure 1 Maghreb et Moyen-Orient. Les principaux traits naturels

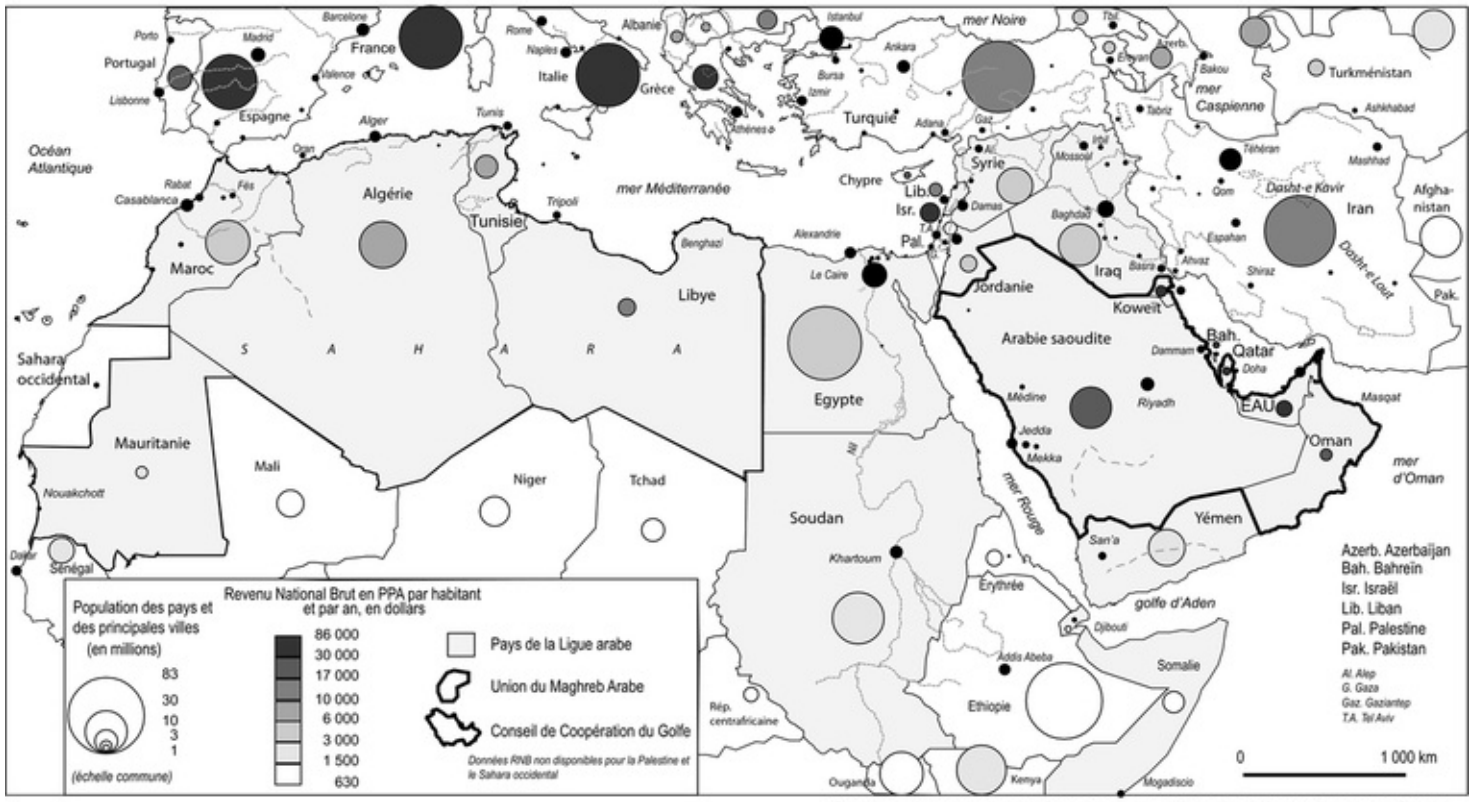

Elaboré d'après les données de la Banque mondiale, de Population Reference Bureau et de Geopolis.

Figure 2 Maghreb et Moyen-Orient. Le cadre humain en 2008

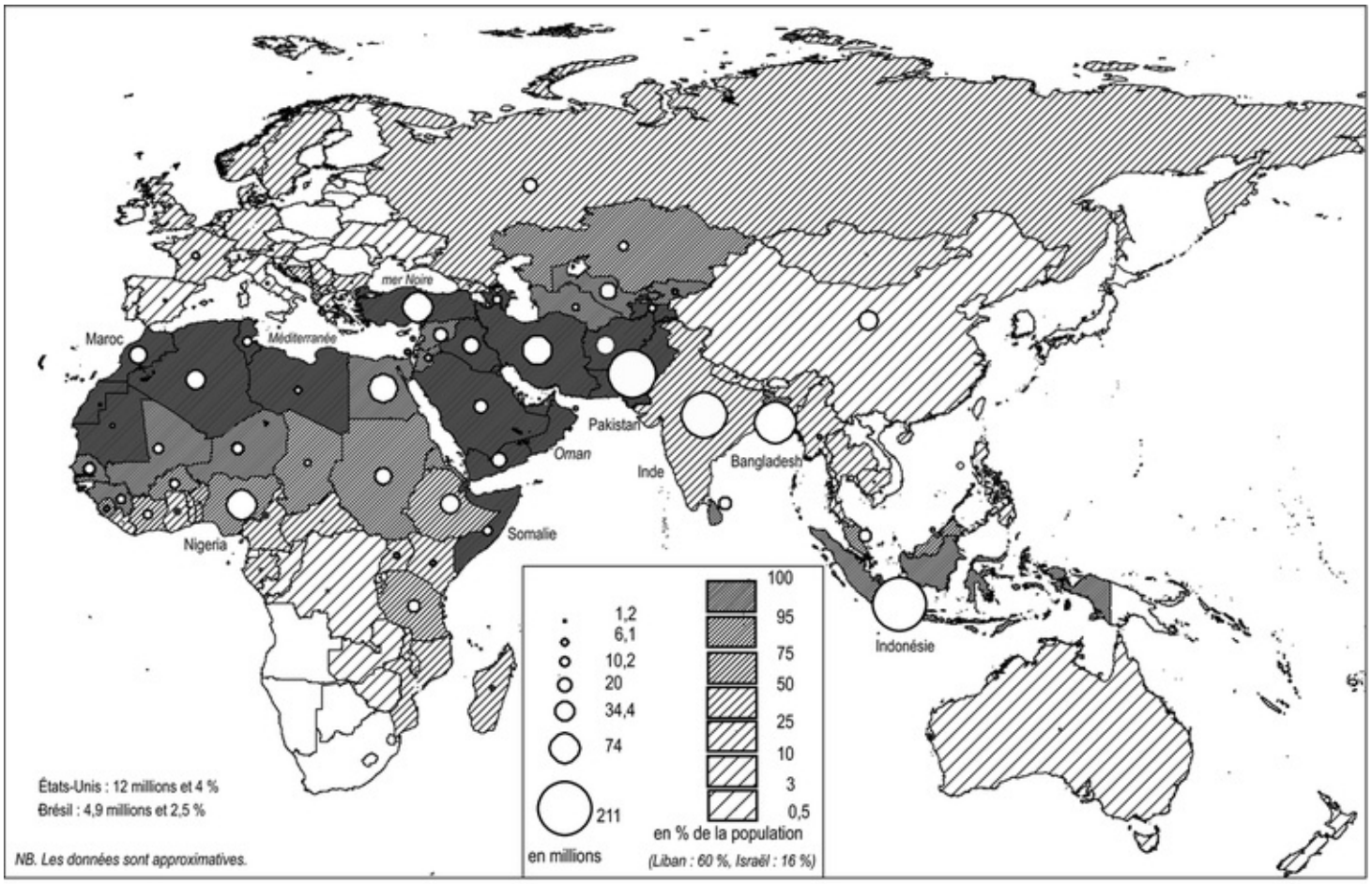

Elaboré d'après les données de The worlf factbook (CIA), 2008 Report on international Religious Freedom (US department of state), d'Universalia et de diverses sources nationales

Figure 3 Les musulmans dans le monde en 2007

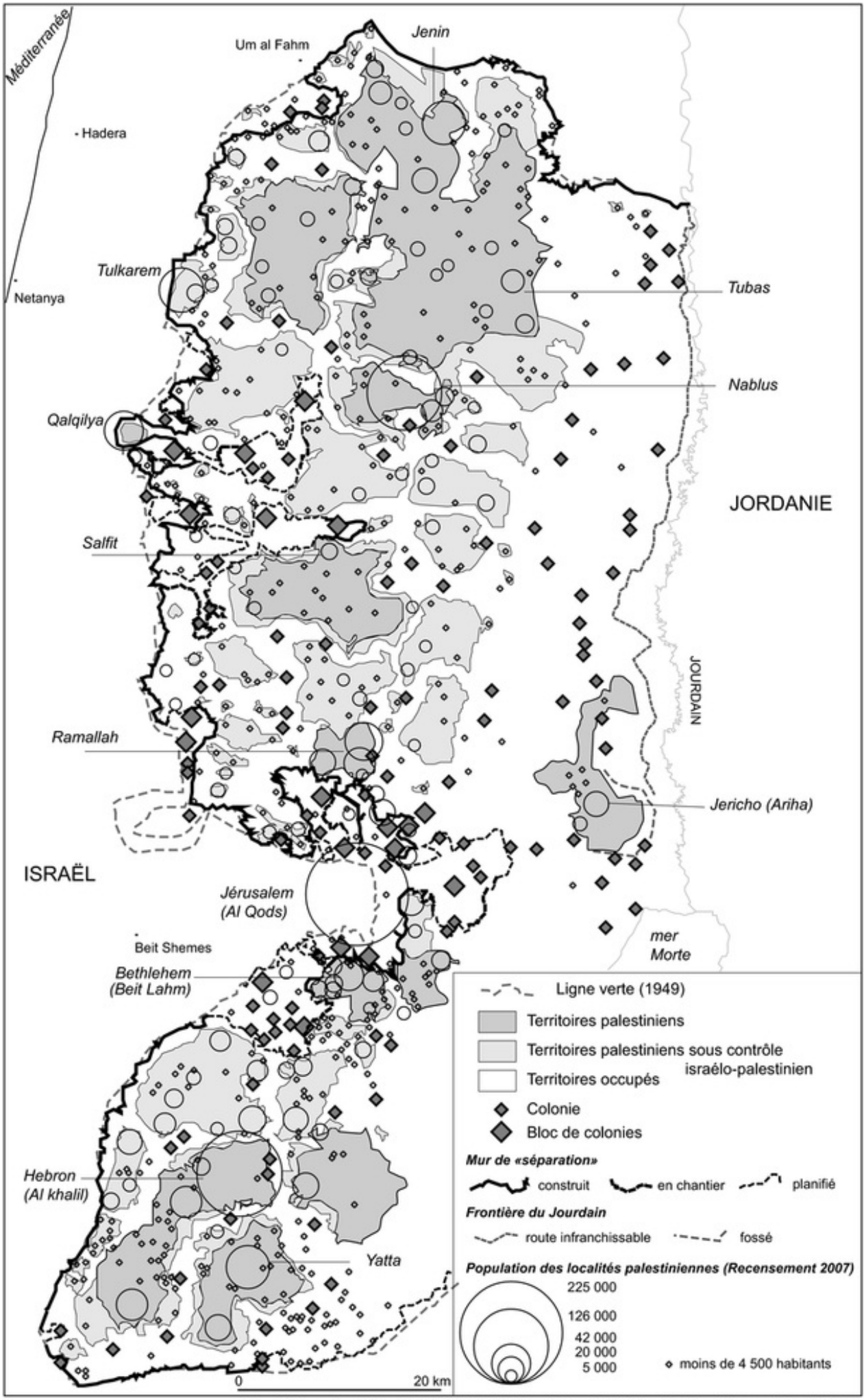

D'après les cartes 2008 et 2009 de United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs et les données de Palestinian Central Bureau of Statistics

Figure 4 La Cisjordanie en 2009. Occupation israélienne
et fragmentation territoriale

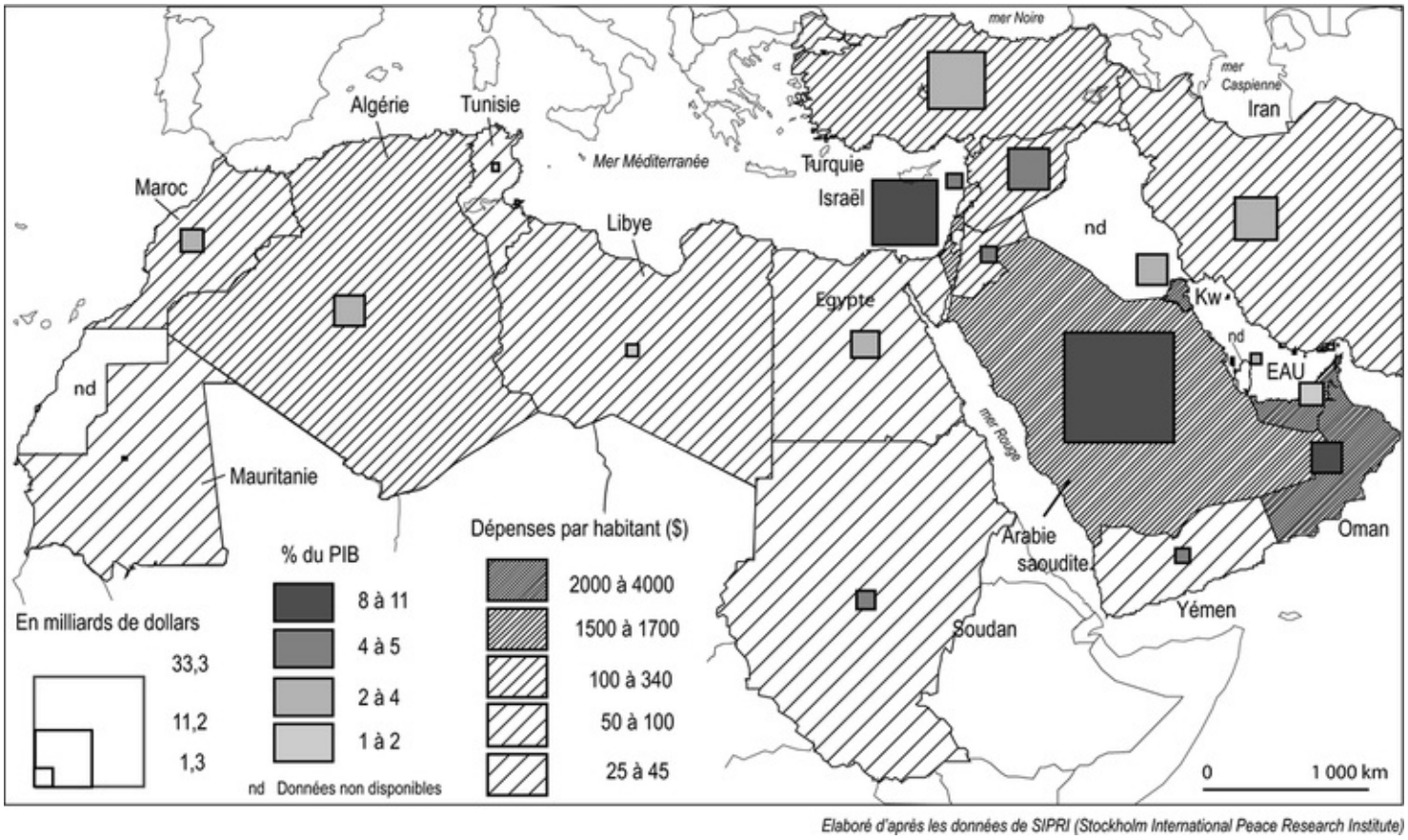

Figure 5 Maghreb et Moyen-Orient. Les dépenses militaires en 2007

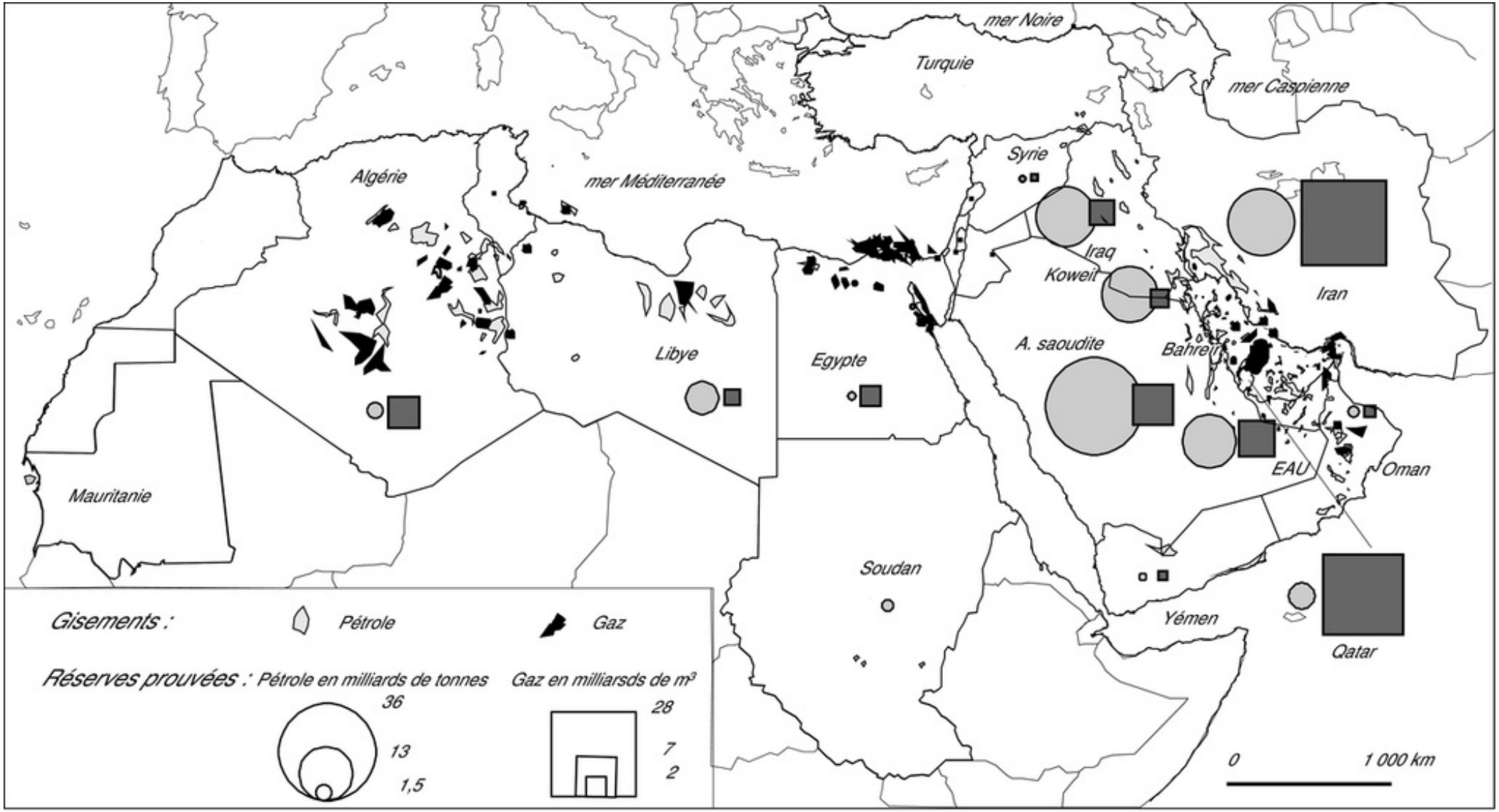

Elaboré d'après les données de l'OPEP, de BP, de Arab Petroleum Research Center et de diverses sources nationales

Figure 6 Les Hydrocarbures au Maghreb et Moyen Orient. Gisements et réserves en 2007

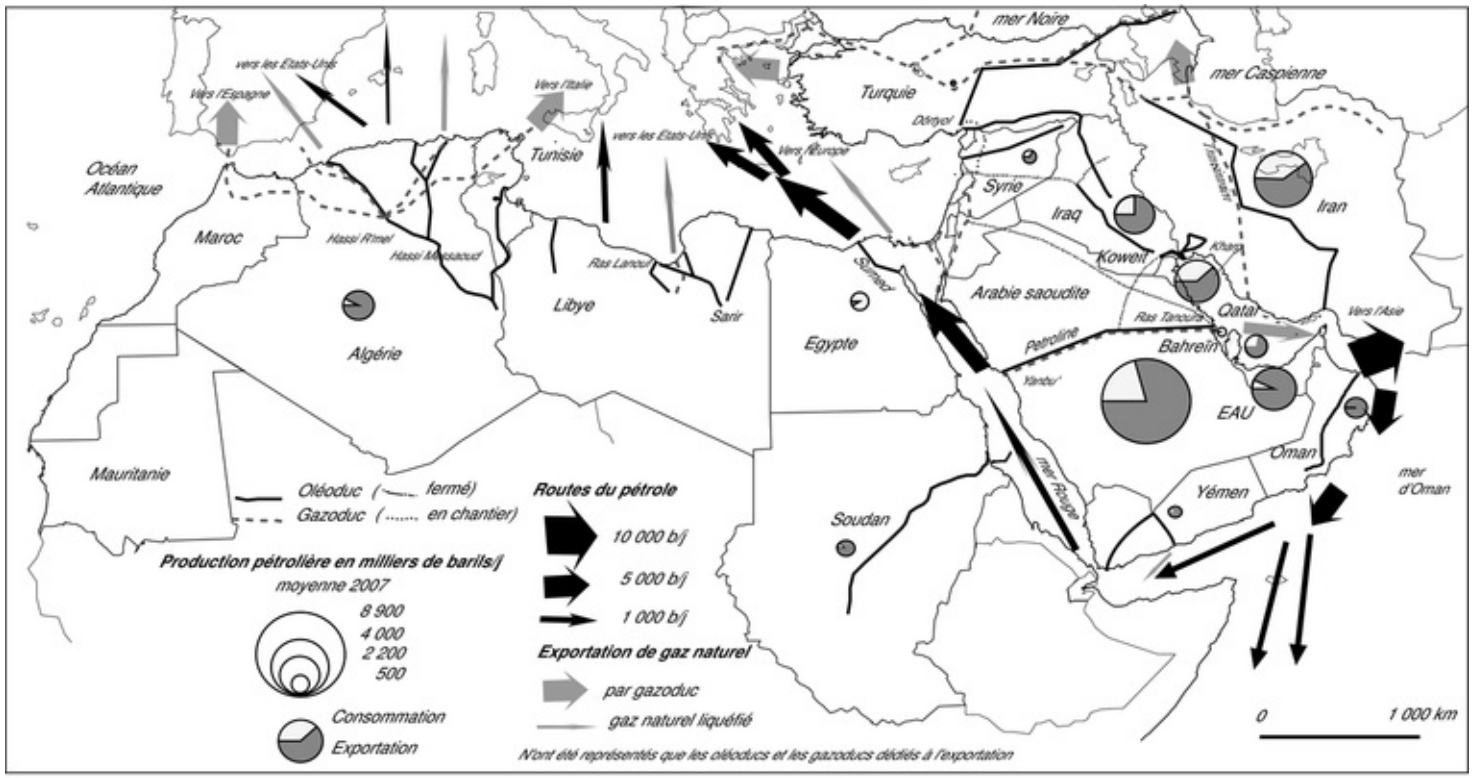

Elaboré d'après les données de l'OPEP, de BP, de Arab Petroleum Research Center et de diverses sources nationales

Figure 7 Les hydrocarbures au Maghreb et au Moyen Orient en 2007. Productions et flux

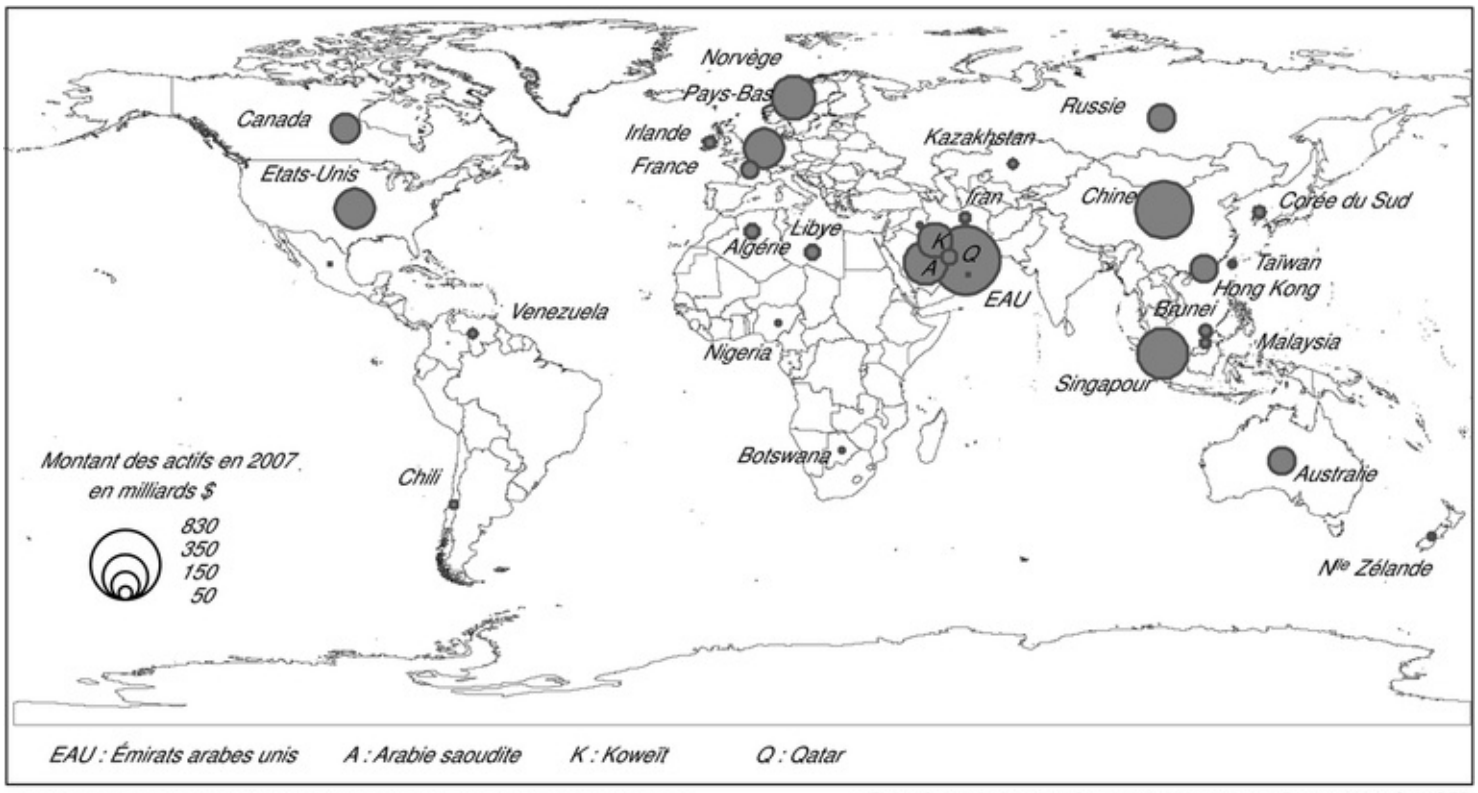

Seuls les fonds souverains dont les actifs sont supérieurs à 5 Mrds $ sont retenus

Elaboré d'après les données de World Investment Report 2008, CNUCED.

Figure 10 Les fonds souverains dans le monde

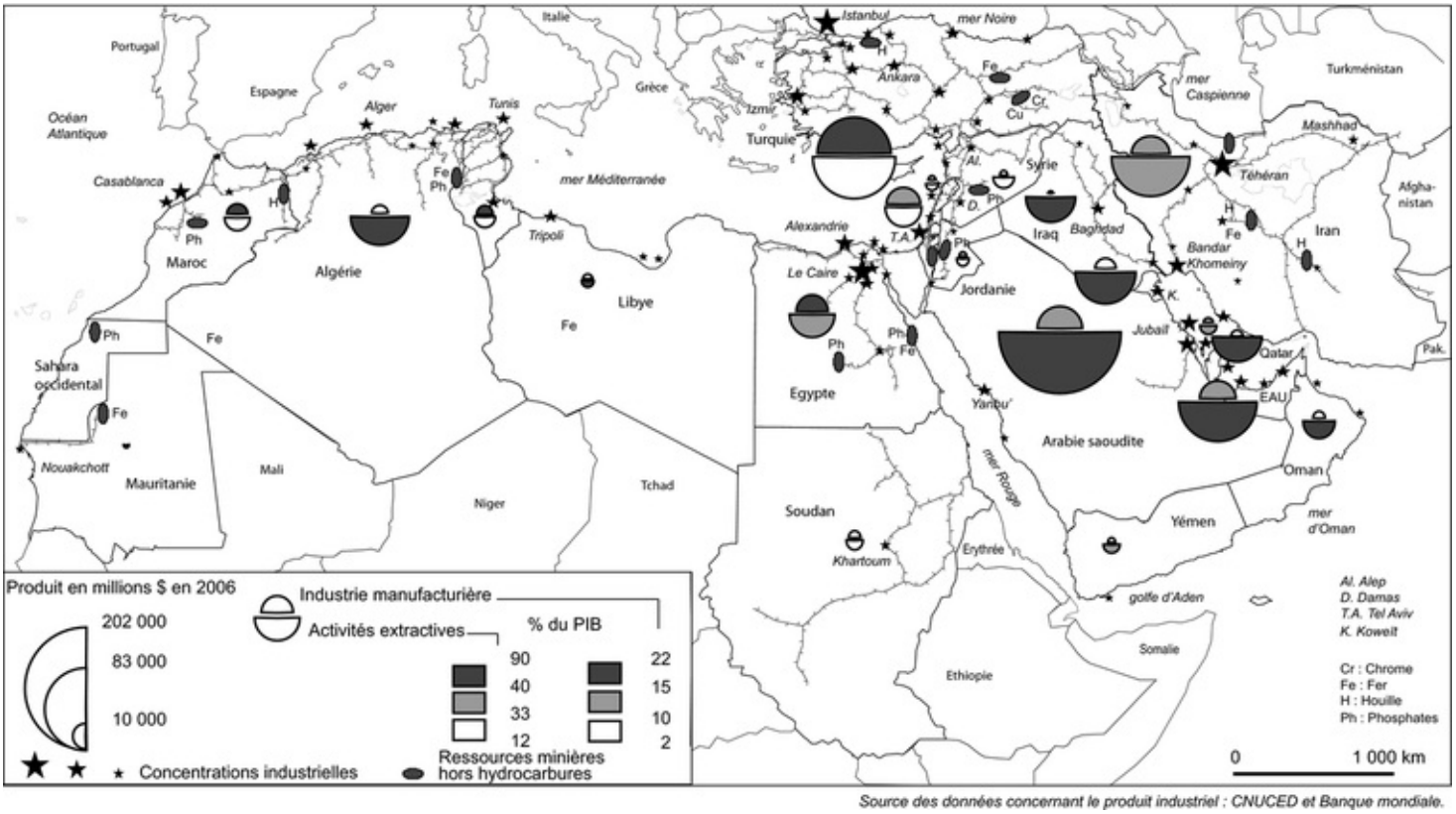

Source des données concernant le produit industriel : CNUCED et Banque mondiale.

Figure 11 Maghreb et Moyen-Orient. Le poids inégal de l'industrie

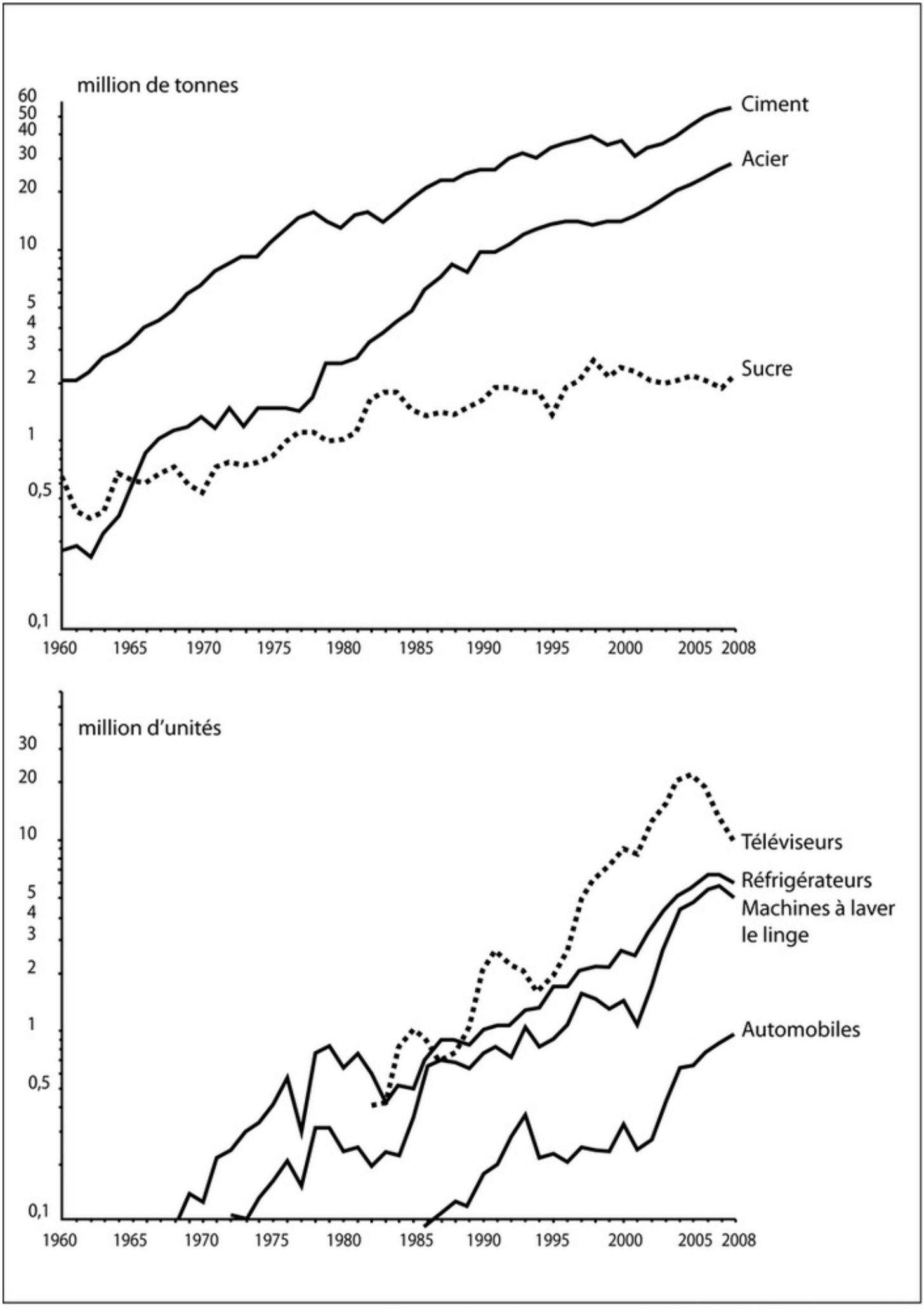

Elaboré d'après les données de TurkStat (Turkish Statistical Institute).

Figure 12 Turquie. Évolution de quelques productions industrielles

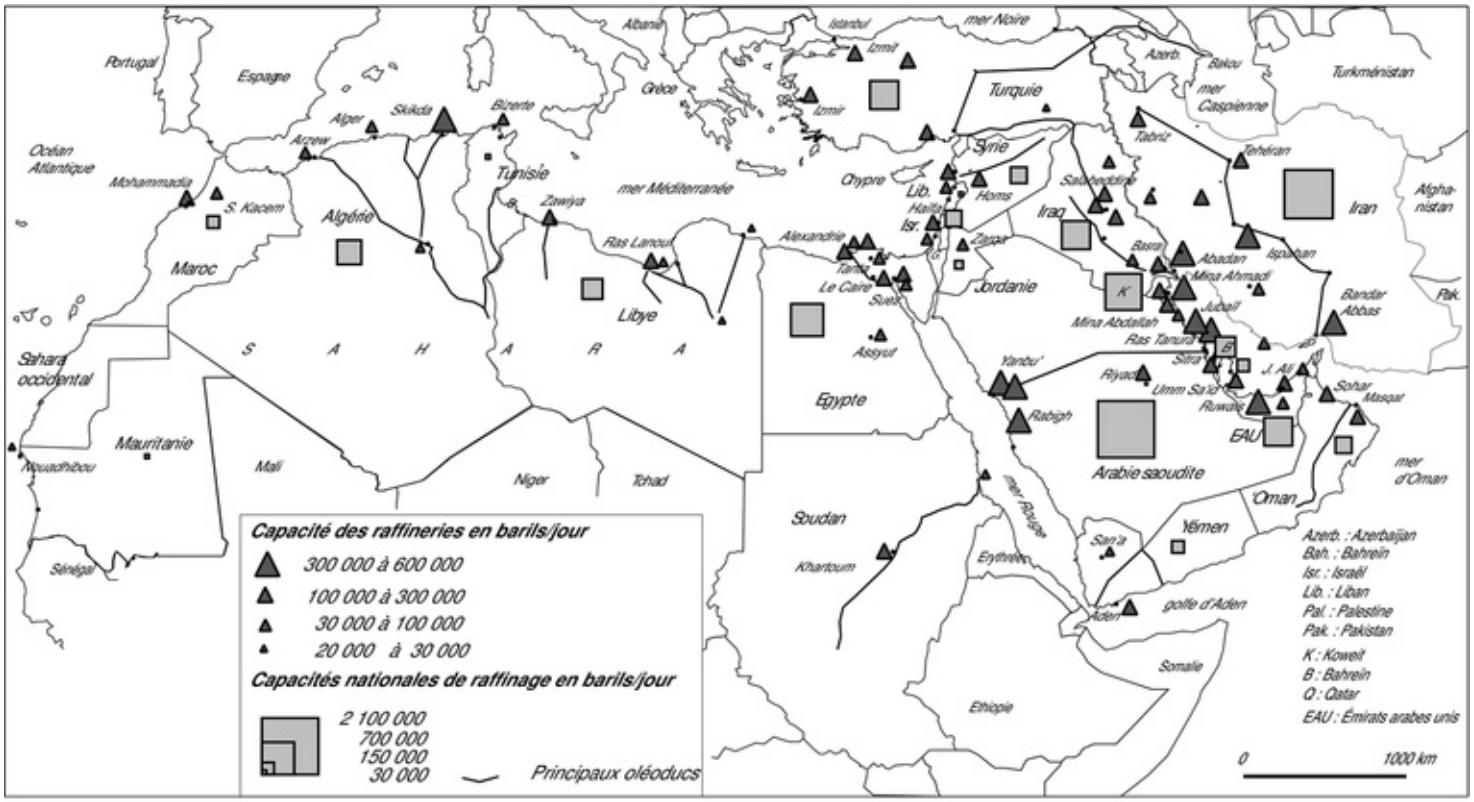

Elaboré d'après les données de l'OPEP, de BP, de Arab Petroleum Research Center et de diverses sources nationales.

Figure 13 L'industrie du raffinage de pétrole en 2008

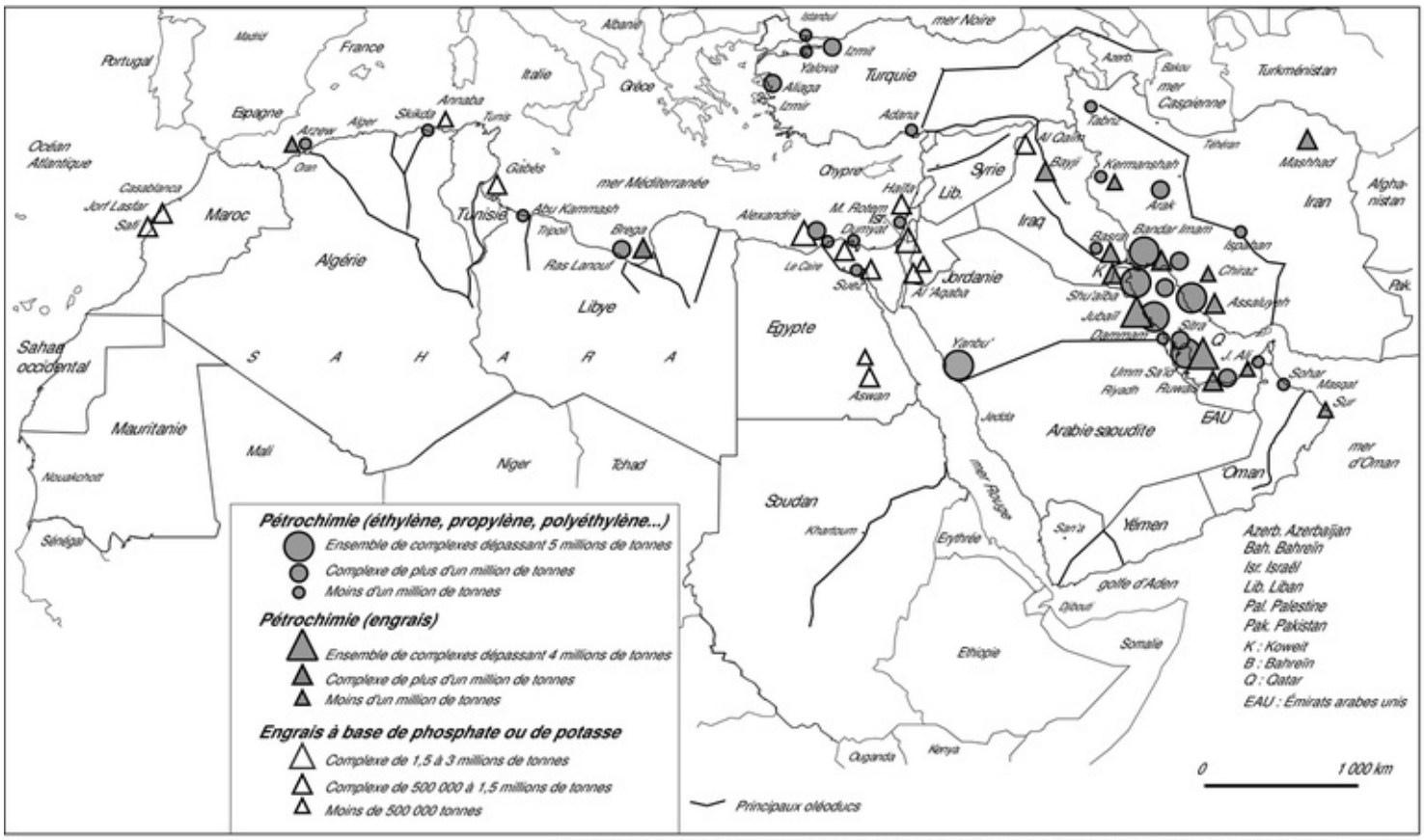

Elaboré d'après les données de l'OPEP, de BP, de Arab Petroleum Research Center et de diverses sources nationales.

Figure 14 Pétrochimie et chimie des phosphates en 2008

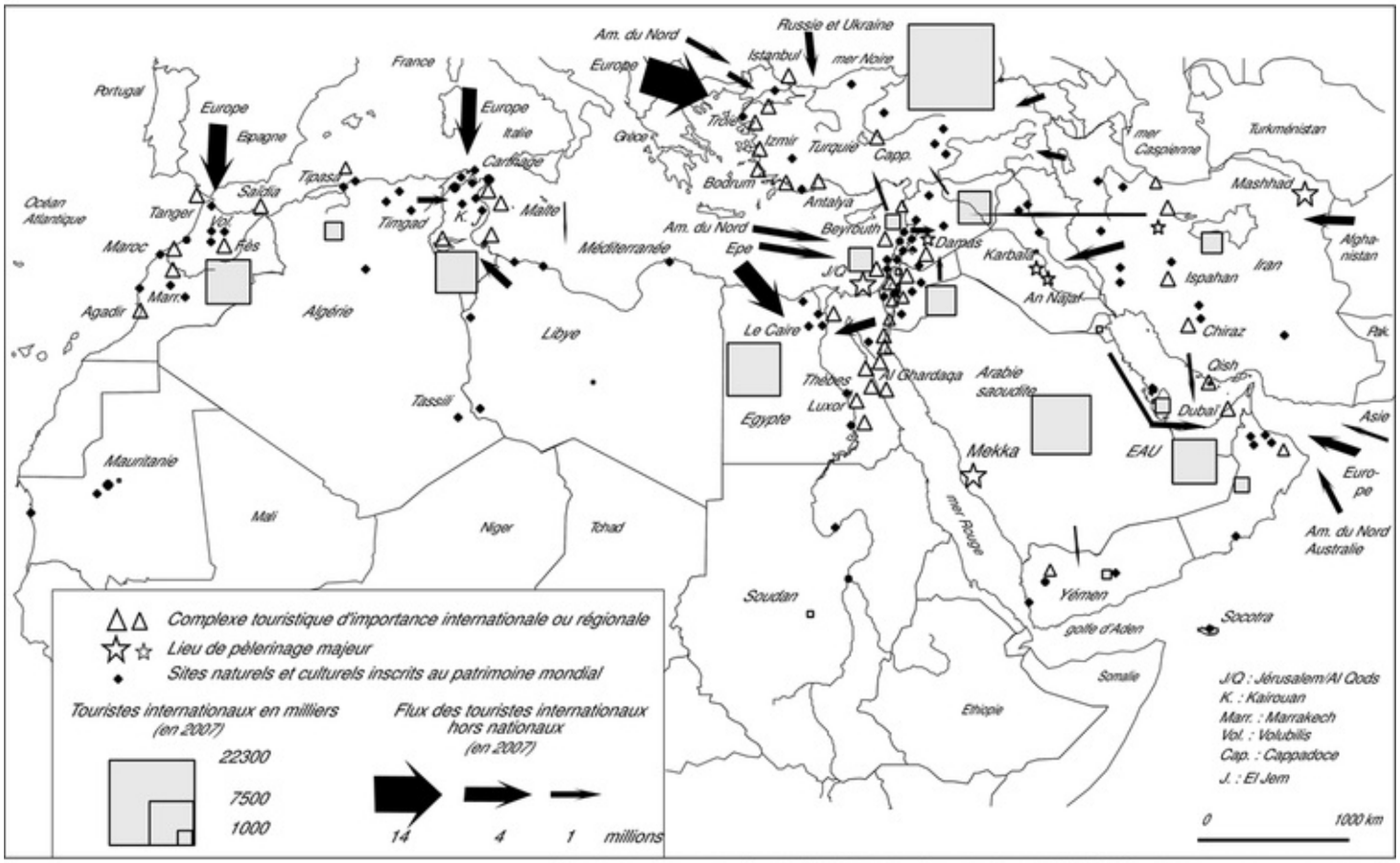

Elaboré d'après les données de World Tourism Organisation, de l'UNESCO et de diverses sources nationales.

Figure 15 Tourisme international et pèlerinages

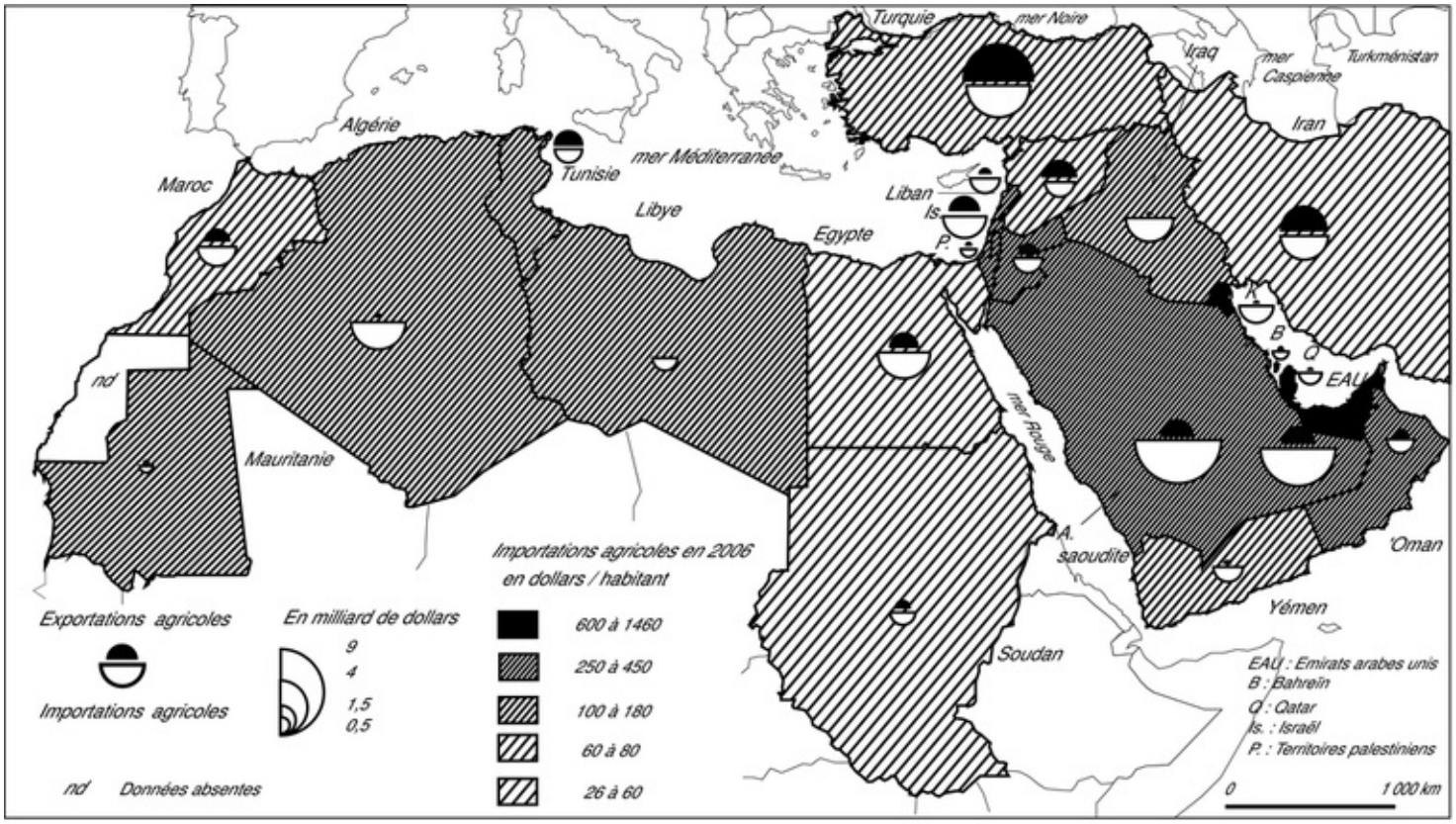

Elaboré d'après les données de la FAO.

Figure 18 Dépendance alimentaire et commerce extérieur des produits agricoles (année 2007)

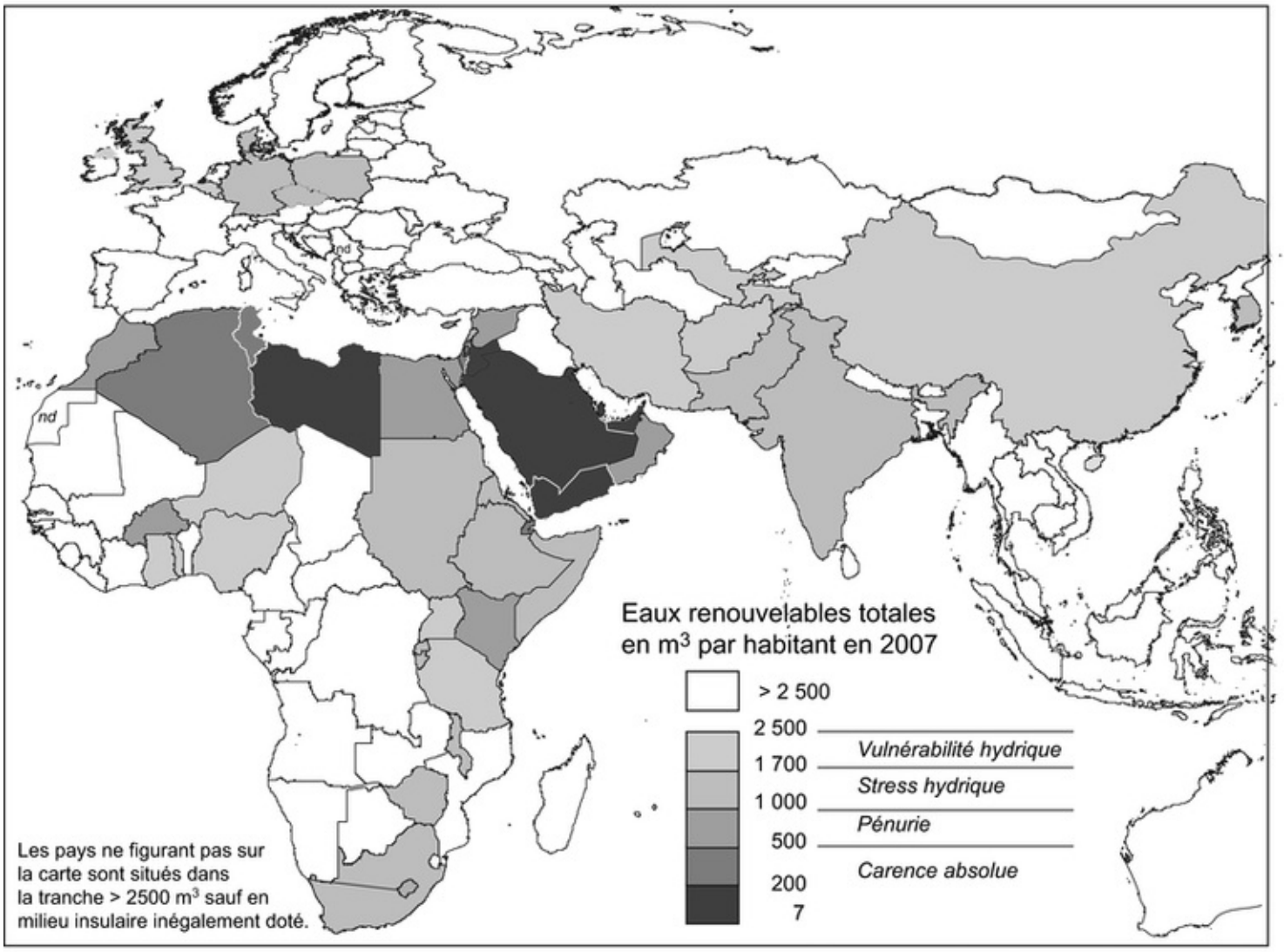

Figure 19 Les ressources en eaux renouvelables totales

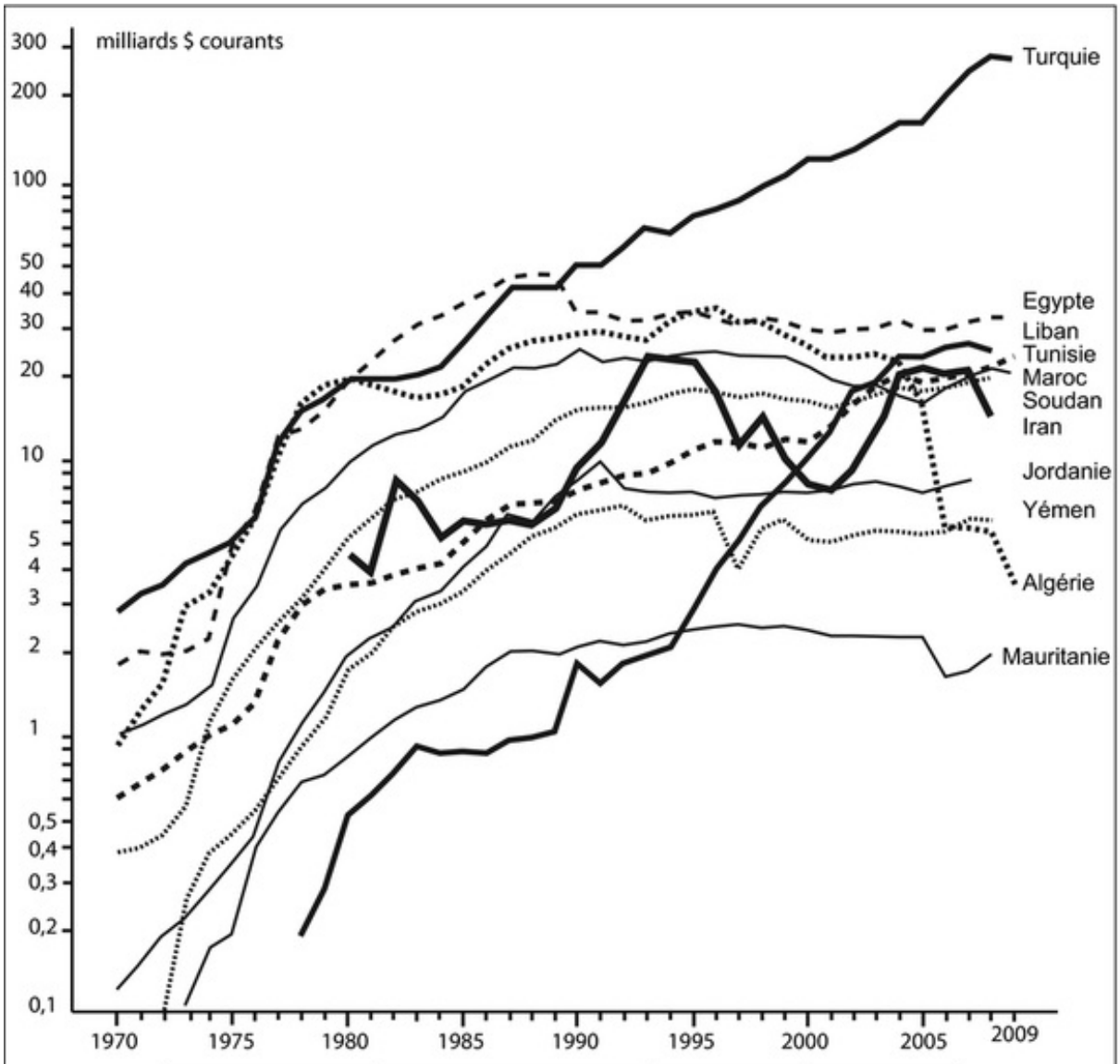

	Dette extérieure en 2008 (en Mrds $)	PIB en 2008 en Mrds $)	% dette /PIB
Liban	24,349	29,264	83,2
Iraq	67,7	86,525	78,2
Mauritanie	1,958	2,858	68,5
Qatar	57,37	100,407	57,1
Tunisie	20,778	40,309	51,5
Émirats arabes unis	134,7	261,353	51,5
Bahreïn	10,87	21,902	49,6
Israël	86,9	202,101	43,0
Turquie	277,275	734,853	37,7
Soudan	19,632	55,926	35,1
Jordanie	6,576	21,237	31,0
Koweït	36,9	148,024	24,9
Yémen	6,257	26,576	23,5
Maroc	20,824	88,882	23,4
Égypte	32,616	162,883	20,0
Arabie saoudite	82,13	468,8	17,5
Syrie	7,299	55,204	13,2
‘Oman	7,68	59,946	12,8
Libye	6,22	93,168	6,7
Iran	13,937	333,241	4,2
Algérie	5,475	166,545	3,3

Elaboré d’après les données de la Banque mondiale et du FMI.

Figure 20 Évolution de la dette extérieure

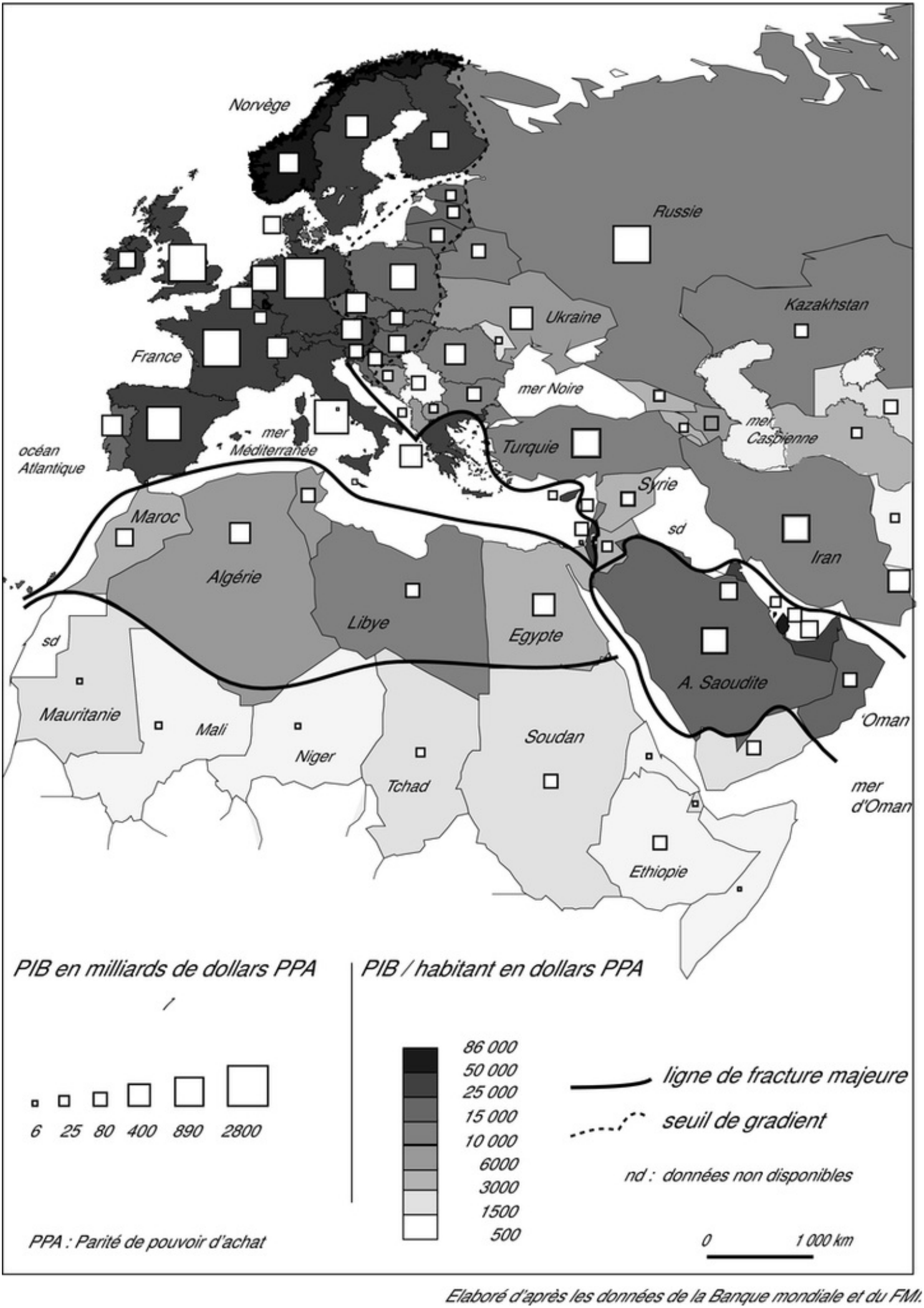

Elaboré d'après les données de la Banque mondiale et du FMI.

Figure 21 La Méditerranée entre Europe et Maghreb – Moyen-Orient.
La fracture économique en 2007

L'indicateur de développement humain (IDH) en 2007

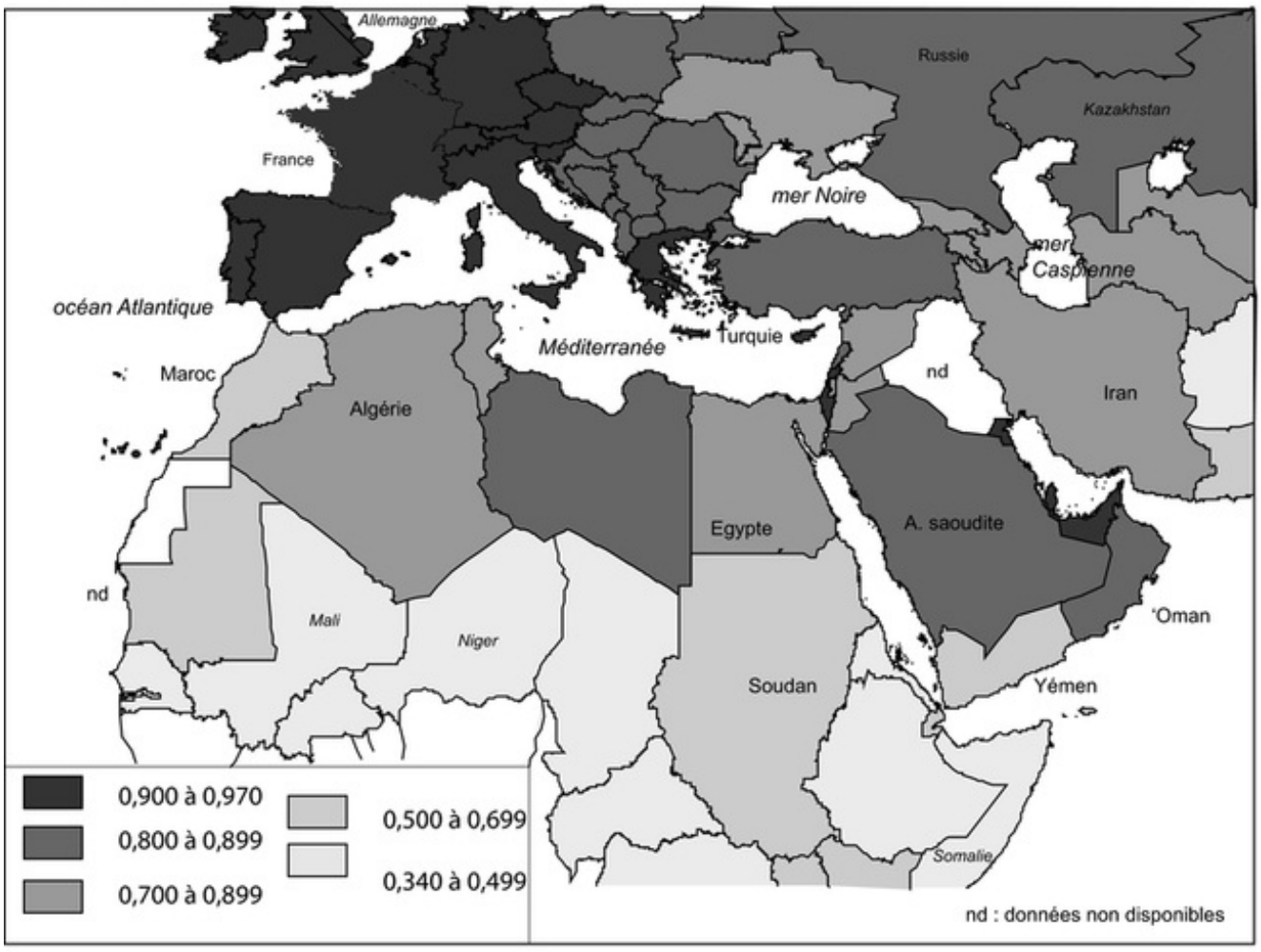

Indicateur de développement humain et pauvreté humaine

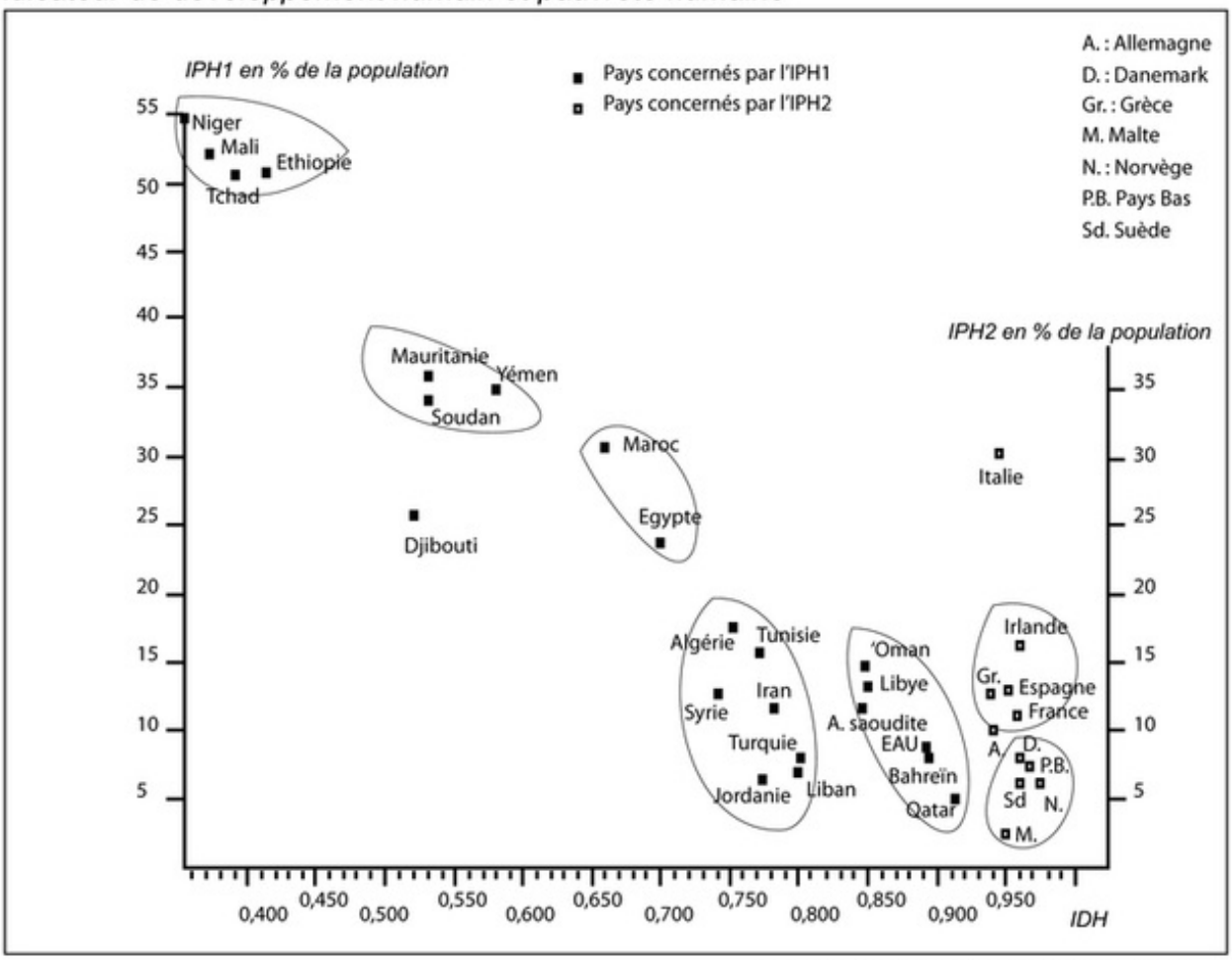

Elaboré d'après les données du PNUD.

Figure 22 La Méditerranée entre Europe et Maghreb – Moyen-Orient. Indicateur de développement humain et pauvreté

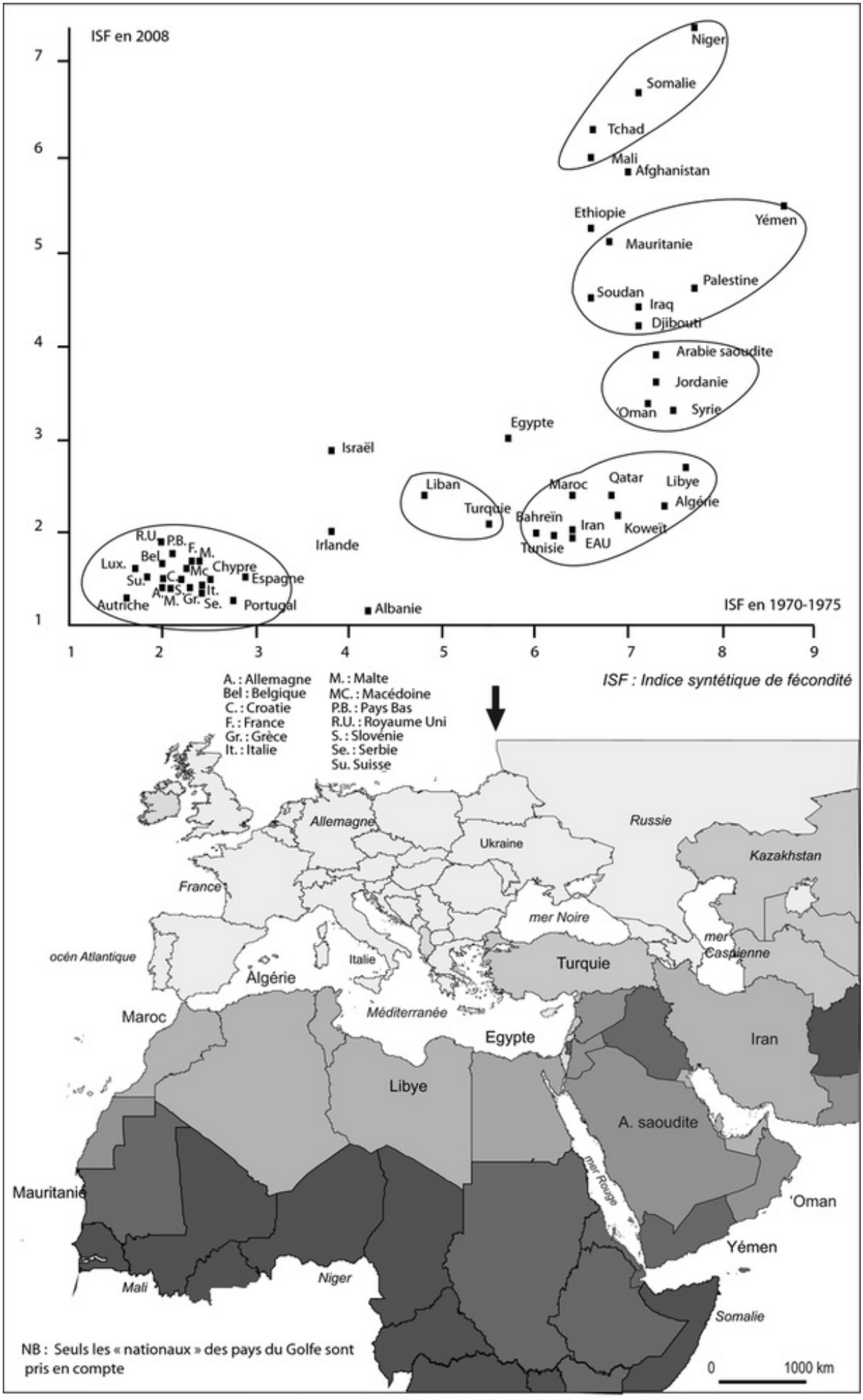

Elaboré d'après les données de Population Reference Bureau, de l'ONU et de l'INED.

Figure 23 La Méditerranée entre Europe et Maghreb – Moyen-Orient. Évolution de la fécondité

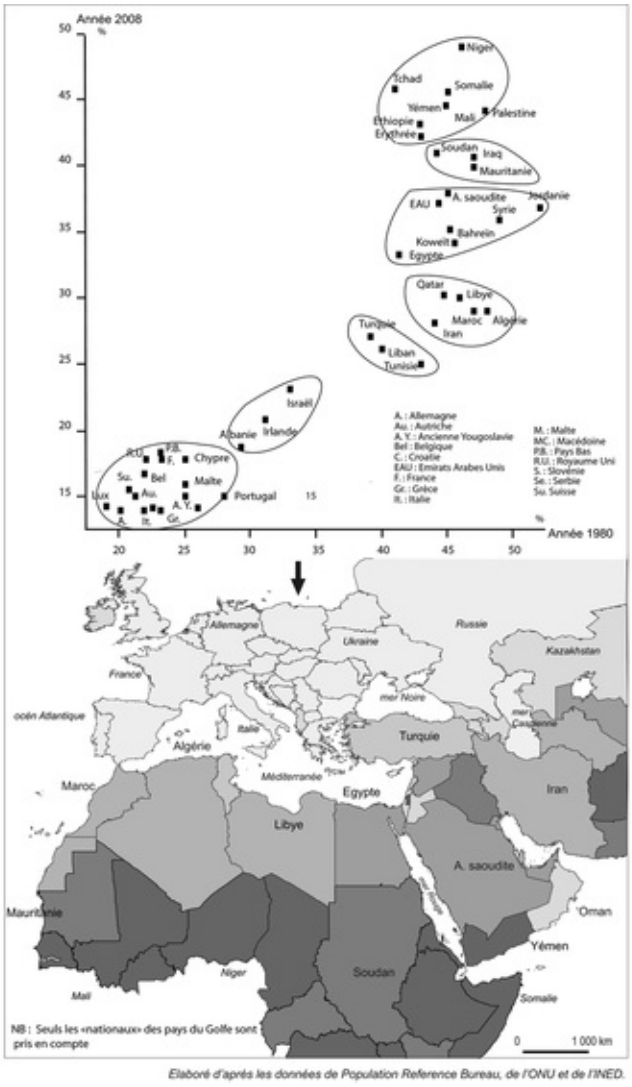

Figure 24 La Méditerranée entre Europe et Maghreb–Moyen-Orient. Évolution de la population jeune (moins de 15 ans)

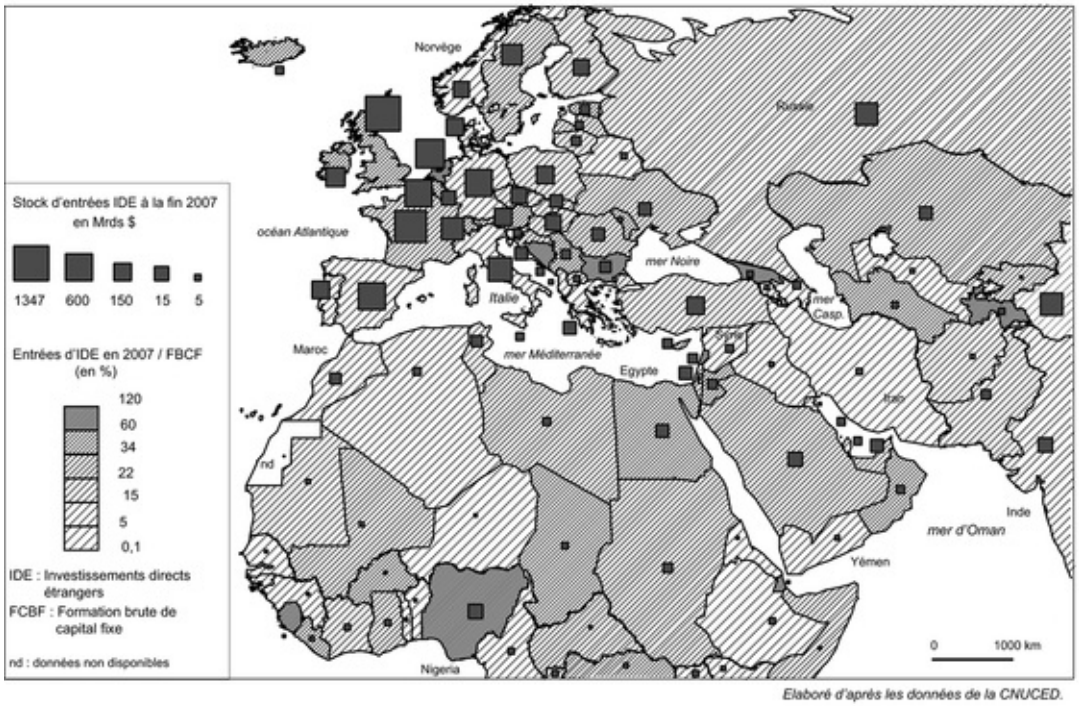

Figure 25 La Méditerranée entre Europe et Maghreb – Moyen-Orient. Répartition des Investissements directs étrangers

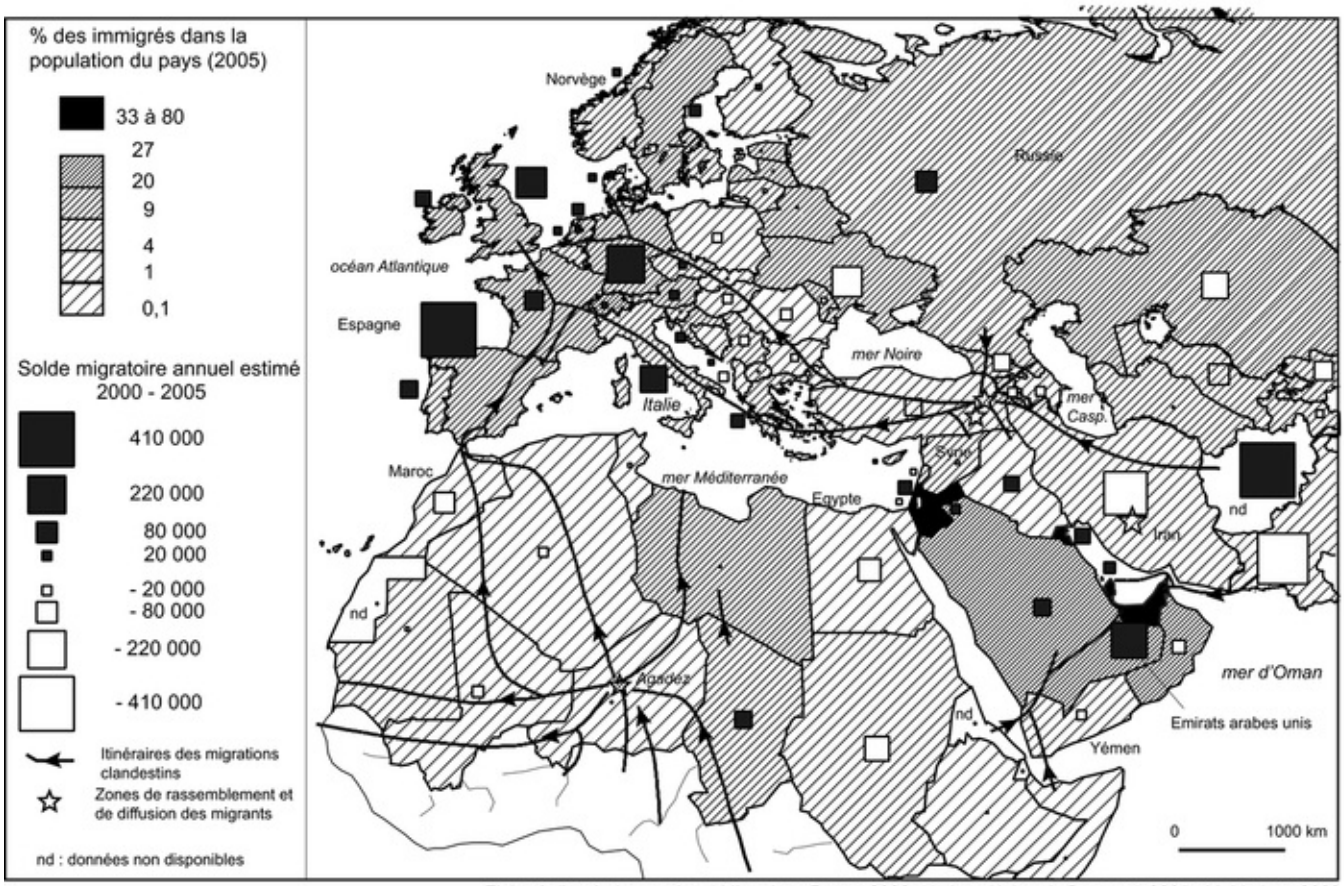

Elaboré d'après International Migrations Report 2006, *Nations Unies; A. Bensaad, 2005 ; M. Mutluer, 2003.*

Figure 26 La Méditerranée entre Europe et Maghreb – Moyen-Orient. Les migrations internationales

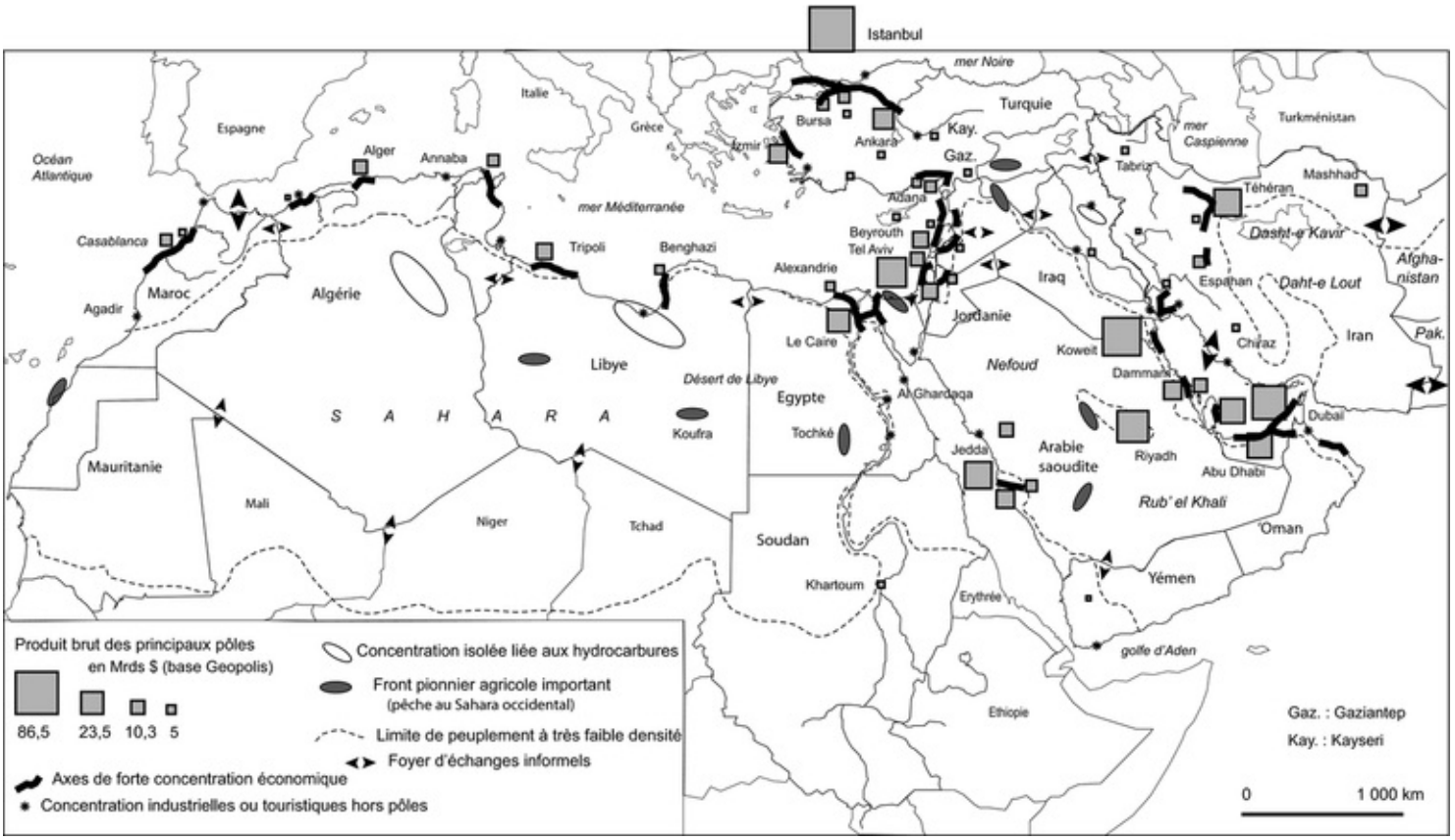

Figure 27 Maghreb – Moyen-Orient. Pôles et axes structurants

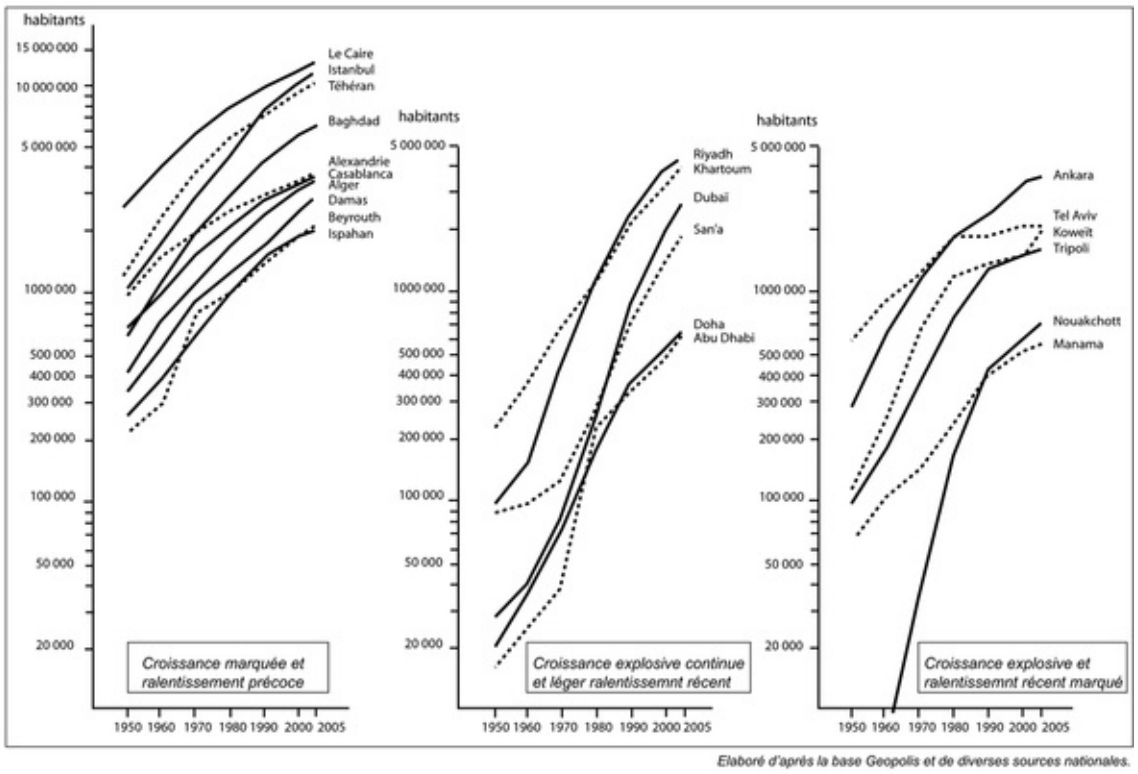

Figure 28 Évolution de la population des grandes villes

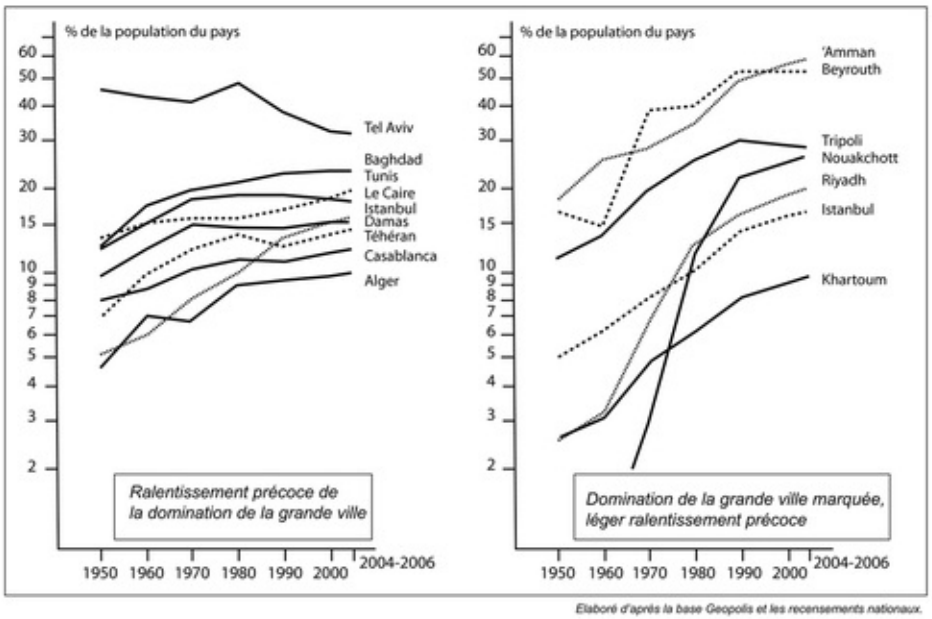

Figure 29 La domination démographique inégale des grandes villes

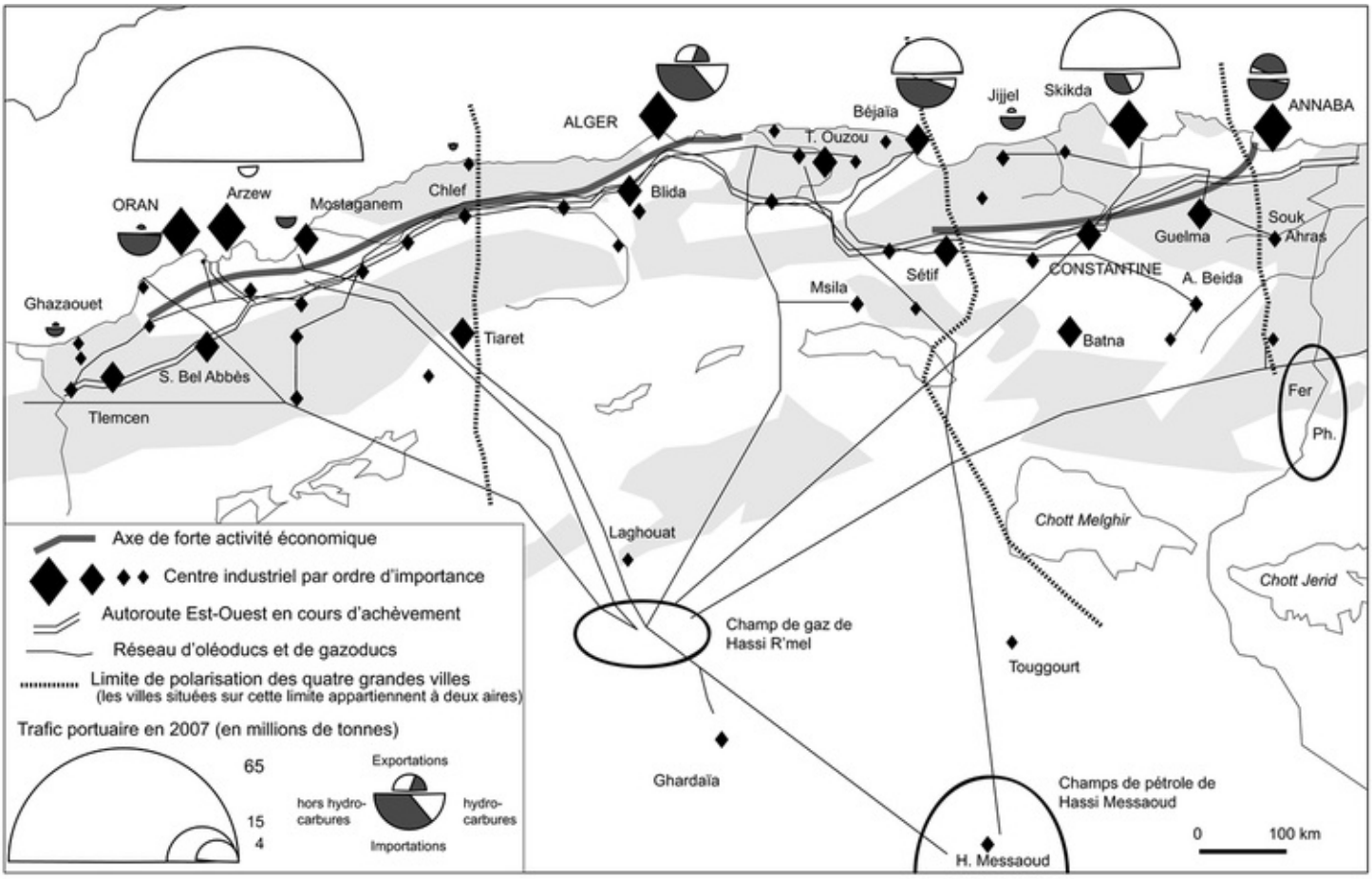

Source des données portuaires : Ministère des transports.

Figure 30 L'Algérie multipolaire

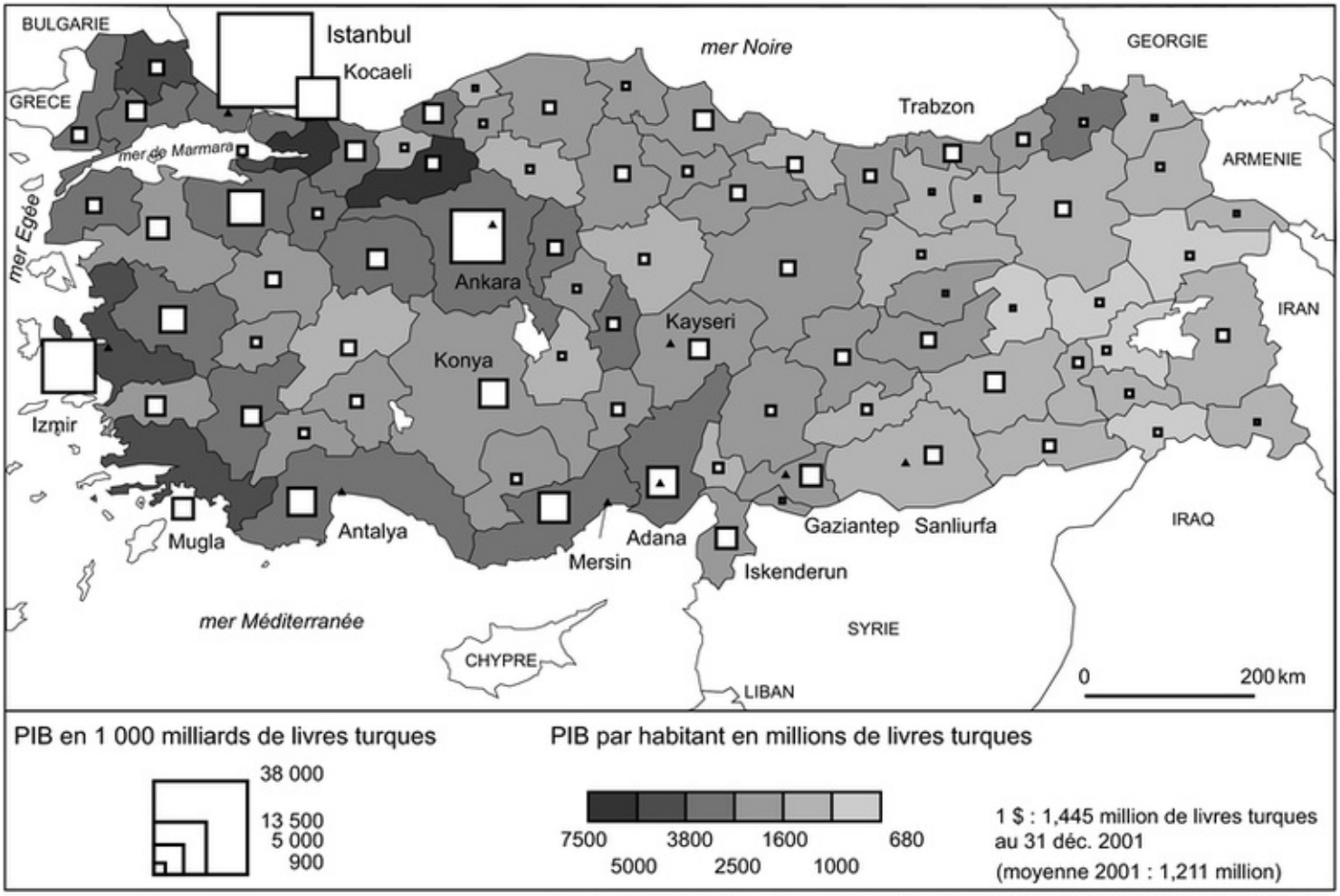

Elaboré d'après les données de TurkStat ((Turkish Statistical Institute).

Figure 31 Les inégalités régionales en Turquie.
Répartition du PIB par province en 2001

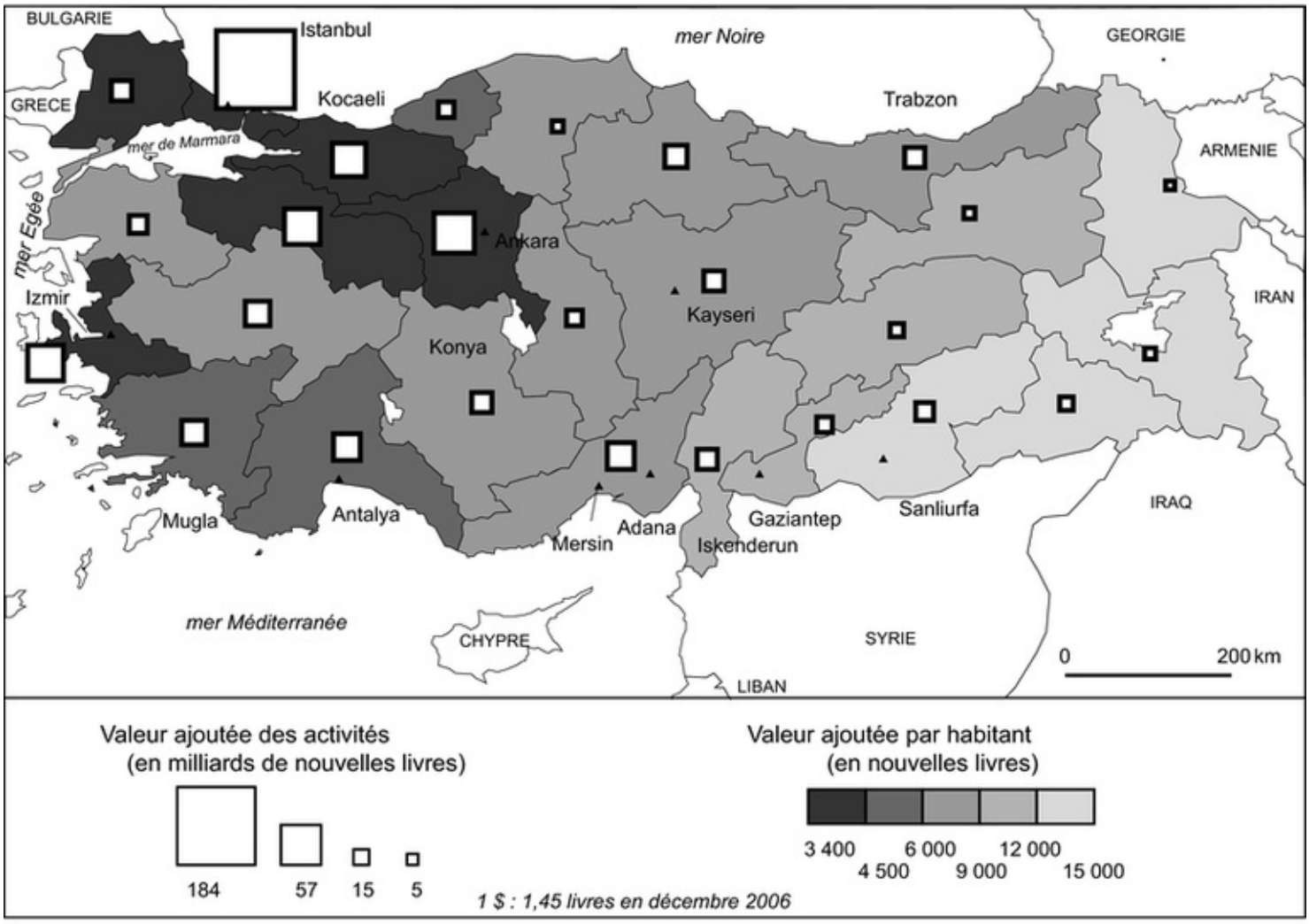

Elaboré d'après les données de TurkStat ((Turkish Statistical Institute).

Figure 32 Les inégalités régionales en Turquie.
Répartition de la valeur ajoutée par sous-région en 2006

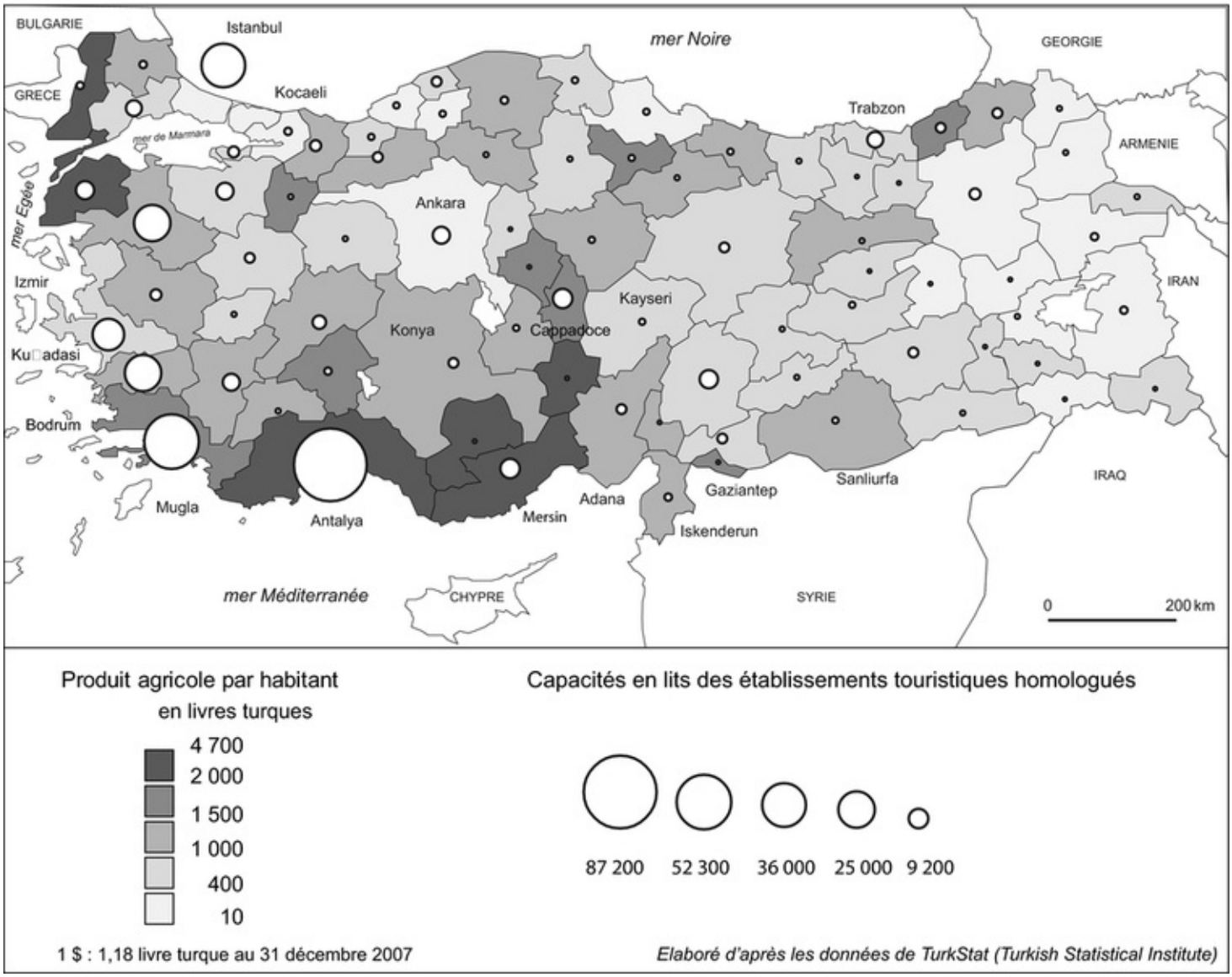

Figure 33 Turquie. Le dynamisme des littoraux méditerranéens et égéens en 2007

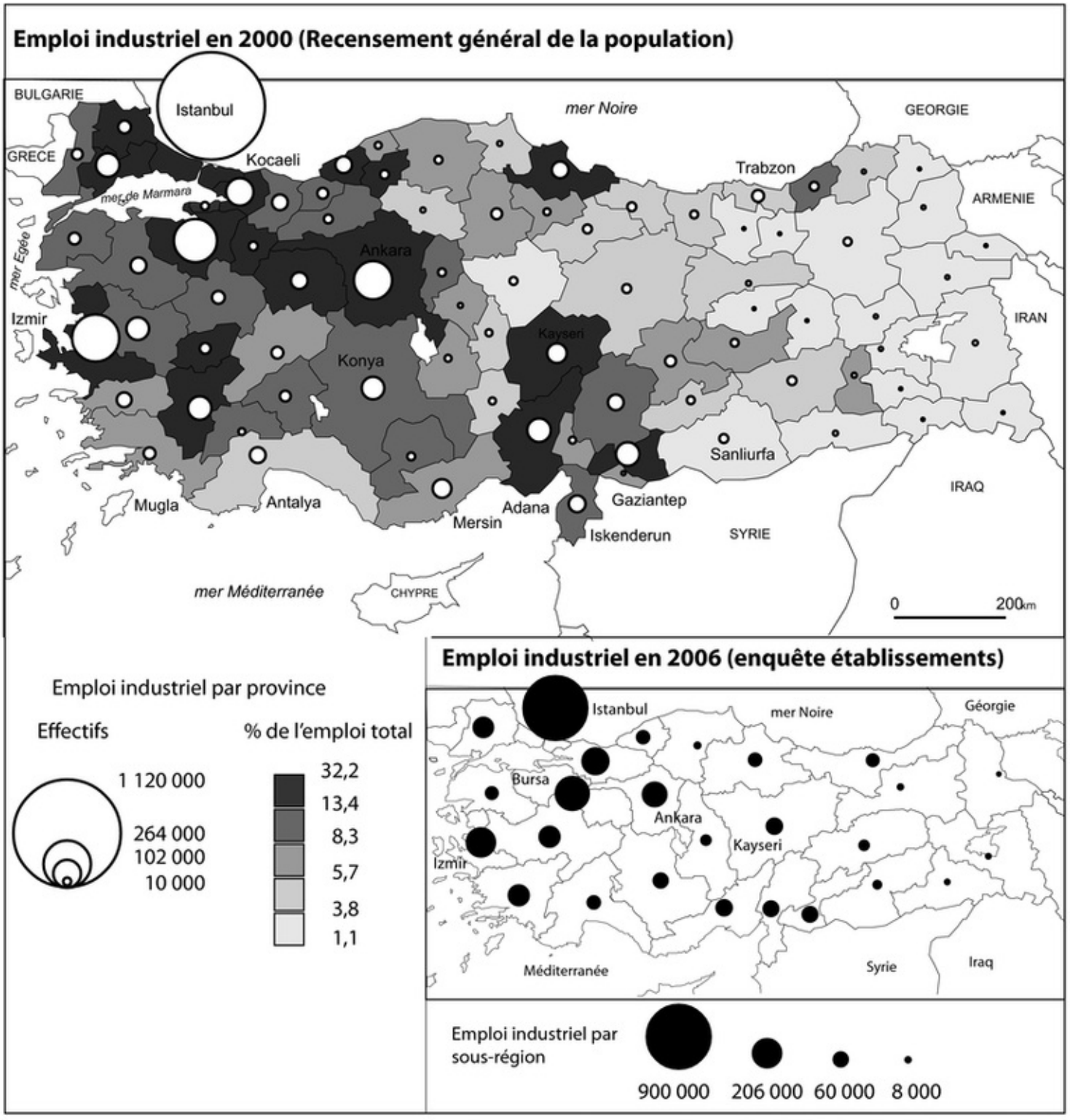

Figure 34 Turquie. La polarisation de l'emploi industriel

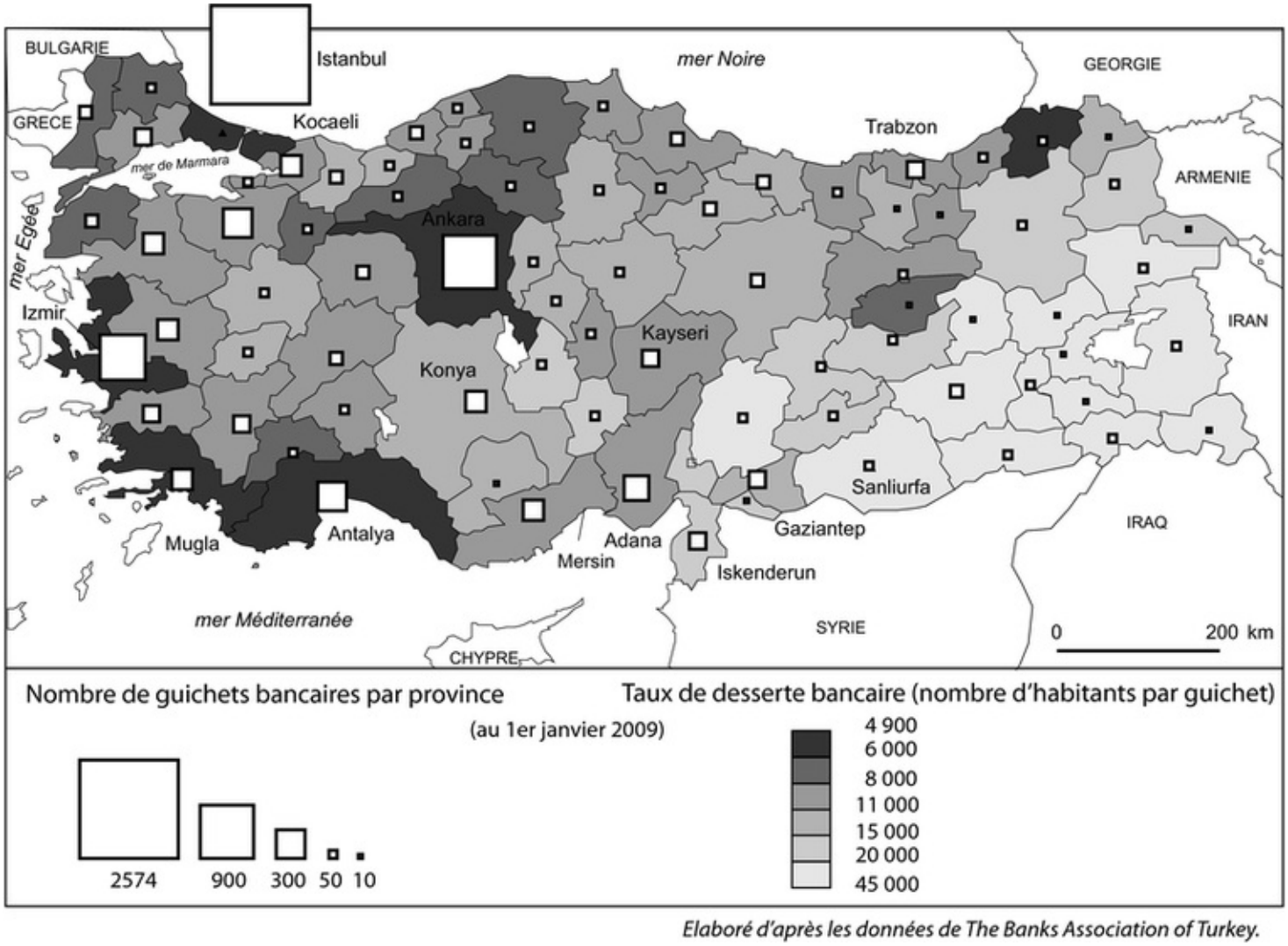

Elaboré d'après les données de The Banks Association of Turkey.

Figure 35a Turquie. La desserte bancaire inégale

Les dépôts bancaires (au 1er janvier 2009)

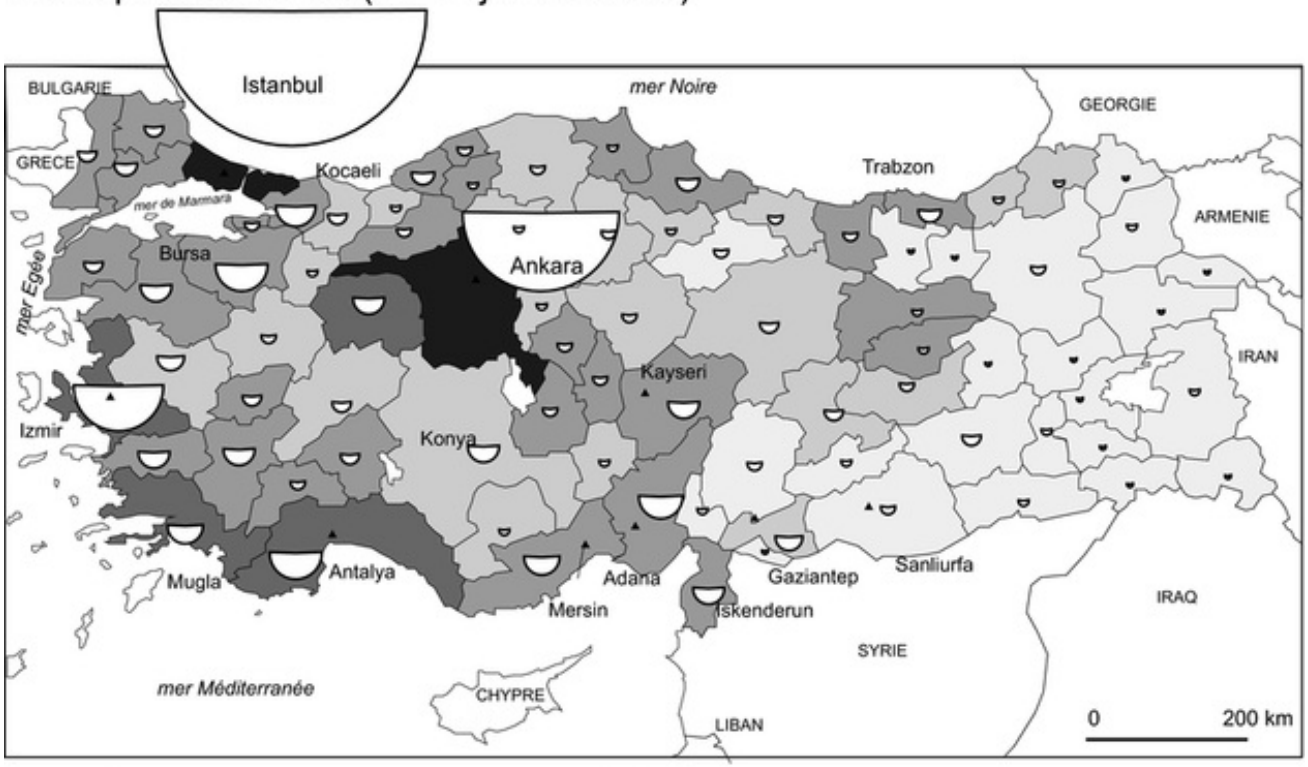

Les crédits bancaires (au 1er janvier 2009)

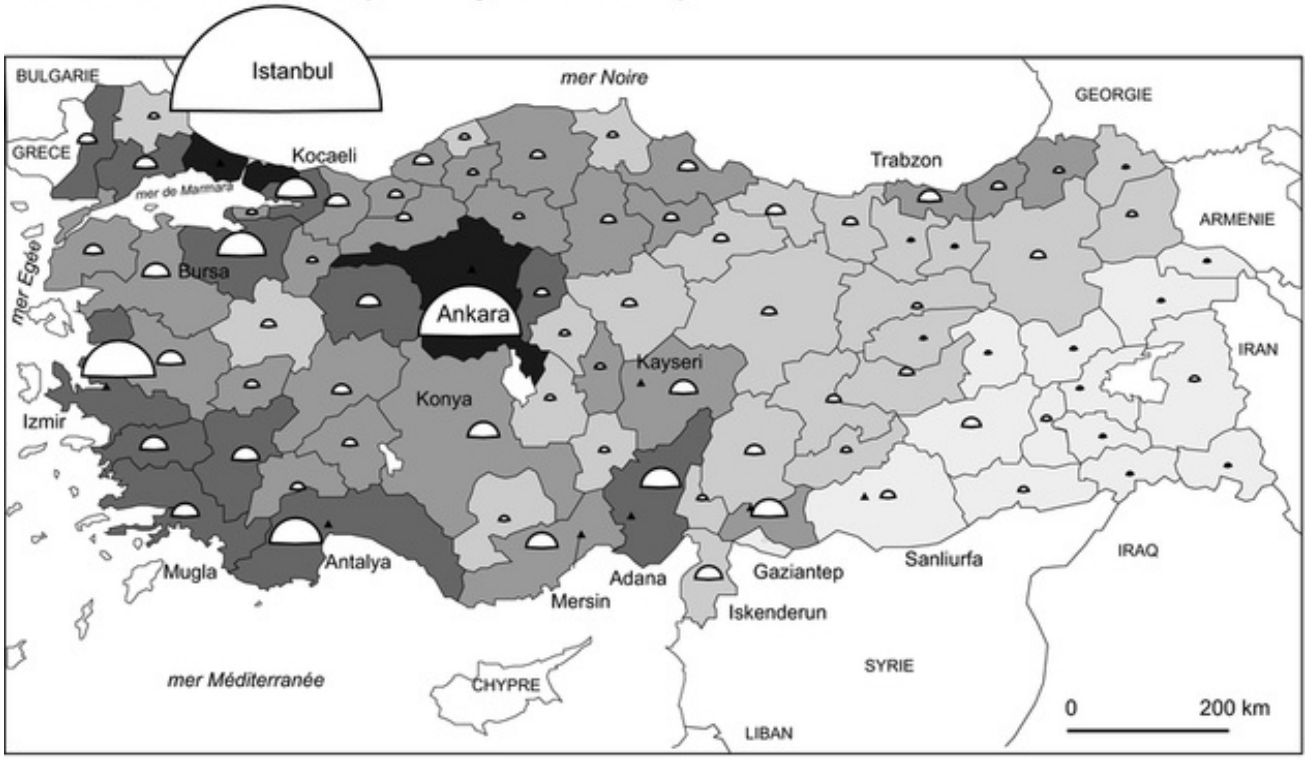

en milliards de livres turques

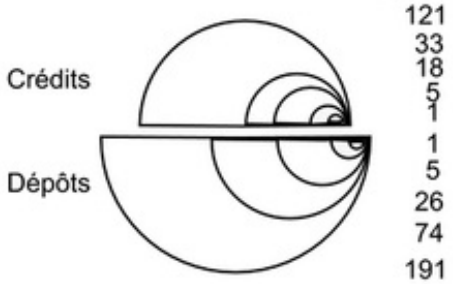

Une livre turque : 0,623 $ au 31 déc. 2008

Montant moyen par habitant
(en livres turques)

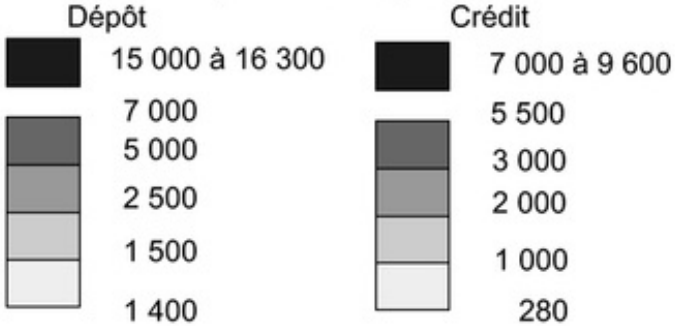

Elaboré d'après les données de The Banks Association of Turkey.

Figure 35b et 35c Les disparités bancaires en Turquie

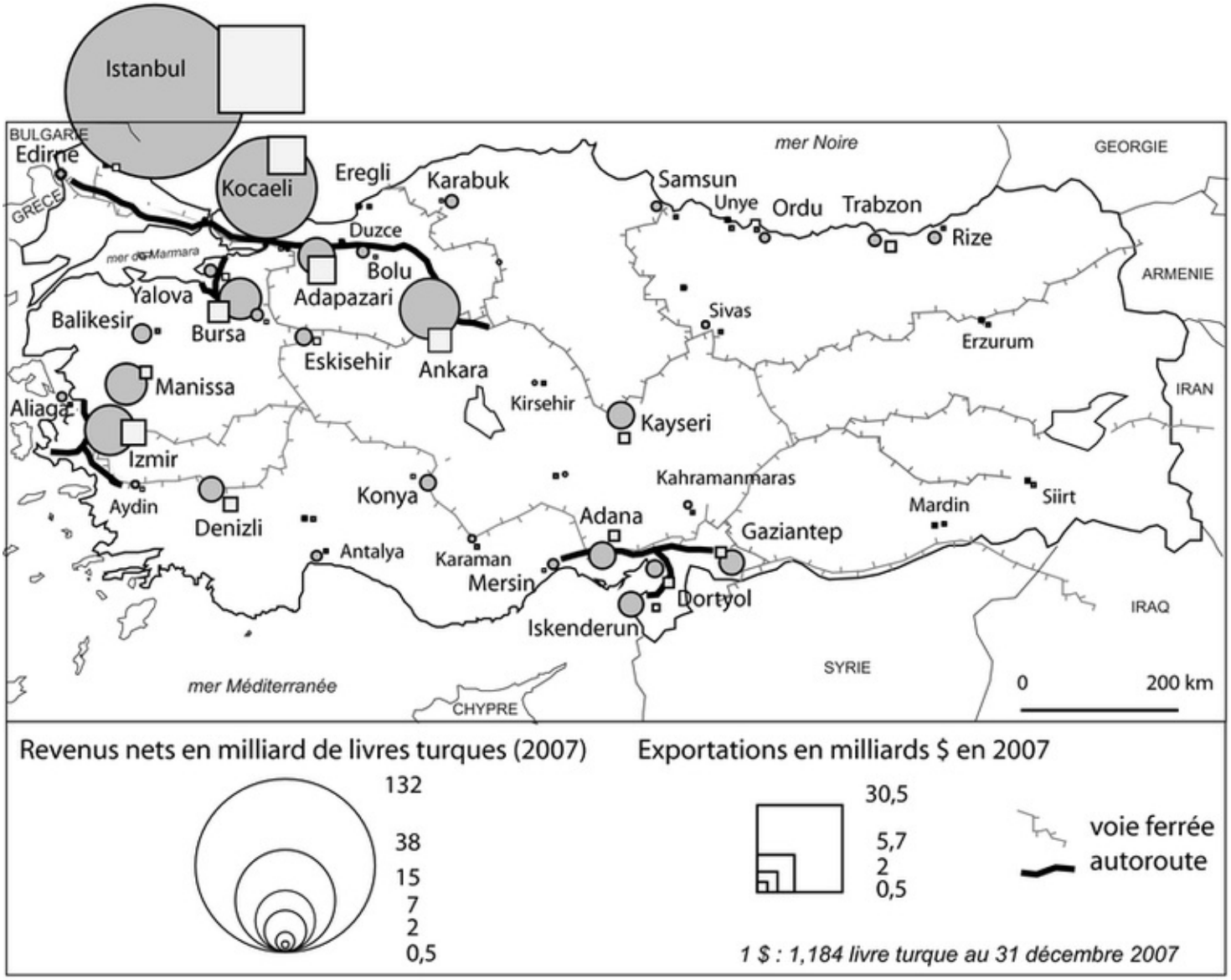

Elaboré d'après les données de la chambre de l'industrie d'Istanbul.

Figure 36 Turquie. Les 500 premières entreprises industrielles en 2007

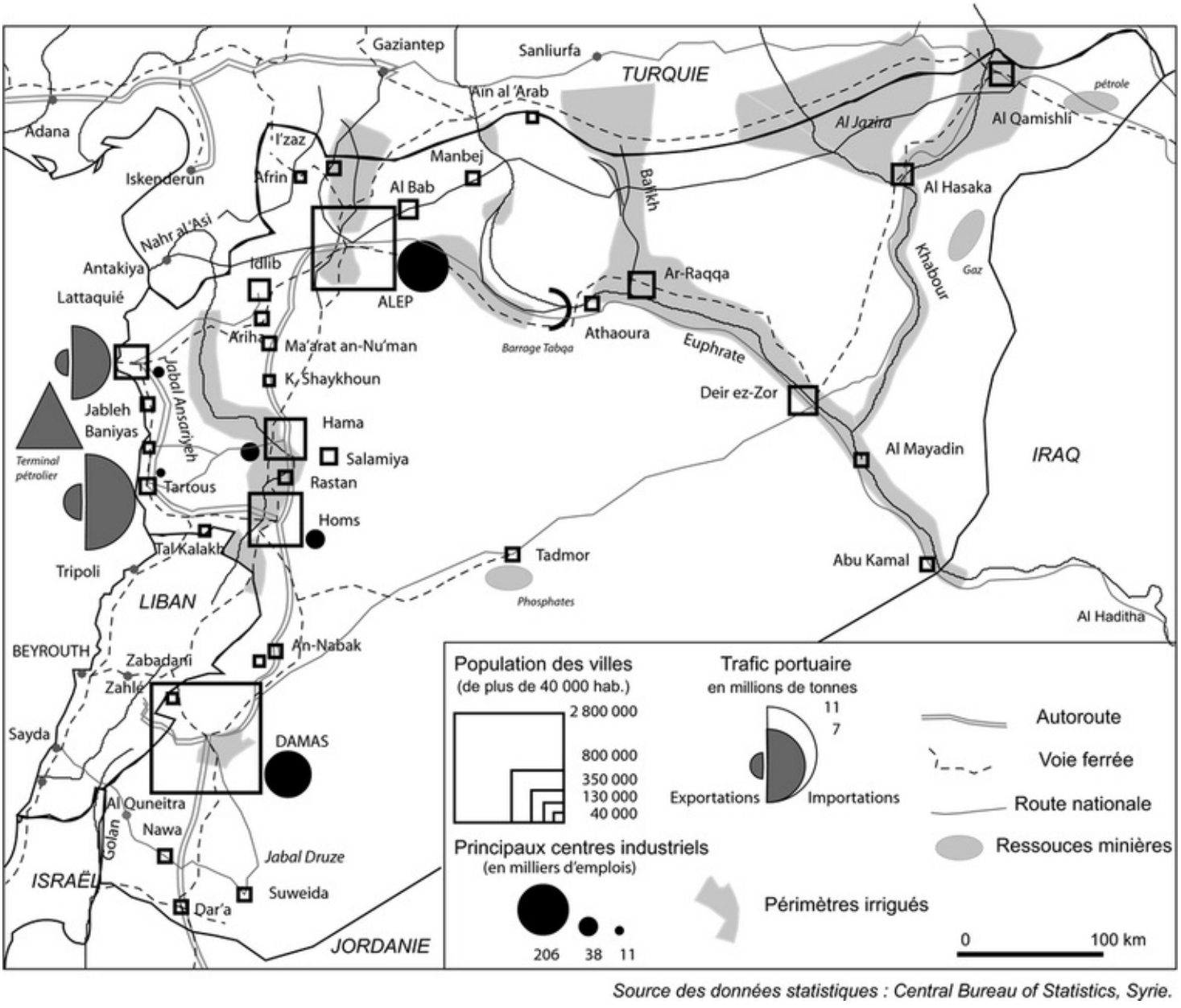

Source des données statistiques : Central Bureau of Statistics, Syrie.

Figure 37 La Syrie. Une géographie articulée autour d'un axe intérieur

1 Par ordre alphabétique : Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Iran, Iraq, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Mauritanie, Maroc, 'Oman, Palestine (Territoires palestiniens), Qatar, Sahara occidental, Soudan, Syrie, Tunisie, Turquie, Yémen.

2 Terme traduit fréquemment par renaissance.

3 La pression d'hommes politiques tels que Mehdi Ben Barka et Mahjoub Ben Seddiq y a joué un rôle déterminant. De la scission de l'Istiqlal, naît, en 1959, l'Union nationale des forces populaires devenue plus tard l'Union socialiste des forces populaires.

4 Littéralement ouverture économique.

5 Le terme identité est utilisé ici pour rendre compte des cadres d'identification, parfois multiples, souvent emboîtés. Les dérives qui ne sont guère propres à notre région résultent de la montée des identités monolithiques et exclusives alors même que la mondialisation tend à unifier marchés et modes de consommation.

6 Ce terme est rejeté par les groupes humains mêmes qui les constituent, préférant celui de Qawm (peuple).

7 Voir les débats sur l'identité nationale en France et en Grande Bretagne et la votation sur les mosquées en Suisse.

8 Cette formulation est plus appropriée que la notion de « réislamisation » tant utilisée et qui suppose que ces sociétés ont un moment perdu leur islamité.

9 Le débat initié par le gouvernement français en 2009 révèle la résurgence des représentations de l'identité française marquées moins par l'adhésion aux valeurs républicaines et à un projet sociétal commun, que par le facteur culturel, opposant ainsi l'identité chrétienne présentée comme le socle de la société face à l'influence de l'islam considéré comme non assimilable.

10 Cette variante a évolué au Maghreb en ‘aroubi pour désigner le rural, empreint d’une note péjorative : le ‘aroubi rustre est opposé au m’dini ou beldi* aux pratiques citadines.

11 C’est un berbère (Tariq Ibn Ziyad) qui a conduit la conquête militaire de l’Espagne et donné son nom au détroit de Gibraltar. C’est un kurde sunnite (Salah ad-Dine al-Ayyoubi, Saladin) qui, après avoir aboli le Khalifat fatimide, a unifié le Proche-Orient dans un contexte de lutte contre les Francs auxquels il reprend, en 1187, le royaume de Jérusalem (Al-Qods), le grand pôle monothéiste et le deuxième centre de l’islam.

12 Respectivement « La purification de l’or dans l’aperçu abrégé de Paris » (1834) et « le Manifeste » (1867). Pour une analyse de leur contenu, voir K. Chater, « La perception de « l’autre » en Égypte et en Tunisie », Cahiers de la Méditerranée, vol. 66, 2003.

13 Les fondateurs sont le chrétien-orthodoxe Michel cAflaq, le sunnite Salah ad-Dine al-Bitar et le alaouite Zaki al-Arsouzi.

14 Cette représentation est confortée par les nombreux attentats meurtriers de l’organisation jihadiste au cœur même des capitales mondiales et contre les intérêts occidentaux en particulier américains, dans le monde entier.

15 On peut citer ainsi le FIS algérien ou le parti tunisien an-Nahda.

16 Ce pacte se fissure dès la fin des années 1970, entraînant la montée de la contestation du régime par les islamistes radicaux (prix de la grande mosquée de La Mecque en novembre 1979).

17 Ce thème est également abordé plus loin à propos des tensions et des conflits interétatiques.

18 Pérouse montre même que la filiation ottomane milite plutôt pour la dimension européenne de la Turquie, l’expansion asiatique de l’Empire ottoman n’ayant aucune réalité. Le peuplement de l’Anatolie est lui-même en partie constitué d’origines européennes.

19 L’ouvrage d’Y. Ternon fournit une rétrospective historique dense, fouillée et interprétative de la chute de l’Empire ottoman et de la genèse de la République (Ternon, 2002).

20 C’est là une des contradictions du kémalisme : fonder l’identité turque sur l’appartenance à l’islam et volonté d’effacer celui-ci des pratiques sociales.

21 Voir les synthèses exhaustives et complémentaires d’Y. Porter [1996] , Y. Richard [2009] et de B. Hourcade, J.-P. Digard, Y. Richard [2007] .

22 Ce terme est aujourd’hui utilisé par les Irakiens pour qualifier la situation de guerre civile qui sévit dans leur pays, comme il a été employé en Algérie dans les années 1990.

23 Toutes les données chiffrées concernant les groupes confessionnels ou linguistiques (chiites, chrétiens, kurdes, berbères, etc.) sont des estimations approximatives.

24 Cette question est également abordée dans les chapitres consacrés à la géopolitique et à l’organisation des territoires.

25 À la suite des conversions massives, le kharaj est un impôt foncier qui finit par être appliqué à l’ensemble des terres.

26 Les montagnes du Kurdistan d’Iraq servent également de zone de repli aux combattants de la guérilla du PKK turc (Parti des travailleurs kurdes) et du PJAK iranien (Parti pour une vie libre au Kurdistan).

27 C’est la période où les politiques d’union menées par al-Qadhafi avec des pays arabes échouent.

28 La monarchie alaouite vit alors une période de grande instabilité marquée par deux tentatives de coup d’État, une réduction des ressources publiques provoquée par la chute brutale des cours des phosphates (en 1976), des contestations sociales et syndicales particulièrement fortes et une répression violente. Grâce à la « récupération » du Sahara, le roi Hassan II réalise l’union nationale qui manque à la stabilité de la monarchie. Il le fait toutefois au prix de plans d’austérité douloureux pour les populations les plus vulnérables dont ils augmentent les frustrations et déclenchent les révoltes du pain de 1981.

29 Le principe d’autodétermination des peuples, mobilisé par les États-Unis à la fin de la Première Guerre mondiale dans sa seule dimension politique, a également influencé l’évolution des nationalités et des modalités de décolonisation de la région : voir les quatorze points énoncés en 1918 par le Président Woodrow Wilson qui défendent le libéralisme et inaugurent l’interventionnisme états-unien dans le monde.

30 La Grande Bretagne promet au Chérif Hussein du Hejaz un grand royaume arabe incluant la Palestine, en même temps qu’elle négocie avec les Français le partage de la région et propose aux sionistes un foyer national (Déclaration de Balfour de 1917). La frustration qui résulte de ce qui est ressenti comme une trahison cristallise les sentiments nationalistes arabes et provoque résistances, manifestations et révoltes contre les puissances coloniales en Égypte, en Iraq et en Syrie.

31 La Galilée est vite rétrocédée aux Britanniques.

32 La décennie 1970 est marquée par une militarisation massive de la région du Golfe qui a acquis 45 Mrds $ d’armes fournies à 70 % par les États-Unis et l’Union soviétique, réparties entre l’Iran (17 Mrds), l’Iraq (14 Mrds), l’Arabie saoudite (8 Mrds) et les petits États pétroliers nouvellement indépendants [Krause, 1991] . Pendant la guerre, l’Iraq a dépensé 31,5 Mrds $, valeur 1985, soit 10 % des achats d’armes dans le monde.

33 Au début de l’année 2010, la tension est à son extrême entre le gouvernement islamiste de Recep Tayyib Erdogan et l’armée dont certains officiers supérieurs sont accusés d’avoir fomenté un coup d’État en 2003.

34 Pour l'heure, en attendant le train de réformes promis par Erdogan au cours de l'été 2009, celles qui avaient été proposées par le gouvernement de l'AKP en 2002 sont assorties de contraintes administratives telles que l'opposition les considère comme inapplicables et symboliques, à l'instar des restrictions imposées aux médias comme à l'enseignement du kurde. Celui-ci ne peut en effet concerner les enfants, doit être dispensé dans des établissements privés dont les autorisations sont restreintes, ne s'appliquer qu'à la langue etc. Les réformes, symboliques, viseraient uniquement à présenter une image susceptible de satisfaire aux critères d'adhésion à l'Union européenne.

35 À cette zone aérienne interdite à l'armée irakienne au nord du 36e parallèle, succède une seconde au sud du 33e parallèle.

36 Le fondement du royaume réside dans le pacte conclu en 1744 entre le fondateur du 1er royaume Mohamed Ibn Saoud et Ibn Abd al-Wahhab, initiateur du dogme wahhabite. Le pacte assurait aux Al Saoud l'allégeance des fidèles en échange de la protection du dogme.

37 L'accord « pétrole contre nourriture » (1996-2003) permettait à l'Iraq d'exporter l'équivalent de 4 Mrds de $ par an. Les ventes de pétrole ont dégagé 64 Mrds dont 22 ont servi aux indemnisations du Koweït dont les pertes ont été estimées à 20 Mrds et à de nombreux pays qui ont subi ou se sont découverts des dommages (travailleurs immigrés, perte de contrats, etc.). 34 Mrds ont servi aux achats de nourriture et de médicaments, limités par un système d'examen des contrats très contraignant. Outre les commissions occultes qui accompagnaient les contrats pétroliers et de nourriture que se partageaient les milliers de sociétés du monde capitaliste et le régime de Saddam, la contrebande aurait alors concerné 10 Mrds de dollars, profitant à celui-ci et à divers intermédiaires (voir le reportage « Pain, pétrole et corruption » de D. Poncet et R. Burkel).

38 L'initiative de paix arabe de 2002, propose l'établissement de relations normales des États Arabes avec l'État d'Israël contre le retrait de celui-ci des territoires occupés.

39 Si le terme est fréquemment employé pour dénoncer le caractère exclusif extrême d'Israël, il n'en demeure pas moins impropre dans le sens où le « peuple » juif ne correspond pas à une ethnie unique qui se serait reproduite par les liens du sang, mais à une multitude d'ethnies dispersées à travers le monde, unies par le seul lien de la religion hébraïque répandue surtout par conversion [Sand, 2007] .

40 Le gouvernement israélien exige aujourd'hui d'être reconnu en tant qu'État juif.

41 Les persécutions hitlériennes ont amplifié cette peur et emporté l'adhésion des communautés juives à l'idéologie « séparatiste » du sionisme, Le traumatisme collectif qui en est résulté a fourni la base de l'identité israélienne et semble expliquer l'enfermement dénoncé par nombre d'Israéliens.

42 Dans son livre Defeating Hitler, Abraham Burg, un juif religieux, longtemps à la tête du mouvement sioniste, ancien président de la Knesset, prône le retour au sionisme spirituel de Ahad Ha'am et l'abandon du sionisme politique qu'il qualifie de « sionisme de la confrontation avec le monde » devenu un outil à la fois de construction d'une société ghettoïsée et militarisée et d'oppression du peuple palestinien (voir A. Gresch, « Abandonner le ghetto sioniste : un livre-bombe d'Abraham Burg », Le Monde diplomatique, les blog du diplo, 9 juin 2007).

43 Le monde rabbinique est initialement très hostile au sionisme politique. Seule une infime minorité se joint au projet hertzelien [Greilsammer, 1999] .

44 La résistance des Arabes de Palestine s'inscrit cependant dès les années 1920 dans les limites définies par le Mandat britannique ; le mouvement se cristallise dans la révolte de 1936 avant de perdre son autonomie dans la régionalisation du conflit (« Deux États en Palestine, la longue marche de l'OLP, 1969-1993 », le Blog du Diplo, Le Monde diplomatique, 24 janvier 2007).

45 L'Égypte n'avait pas accepté l'issue du différend frontalier avec Israël qui lui a été imposée à la suite de l'expédition de Suez et qui comportait la démilitarisation du Sinaï, le stationnement des forces de l'ONU et la liberté de navigation dans le golfe de 'Aqaba.

46 En 2007, seuls 20 000 Druzes peuplent le Nord du Golan et 34 colonies sont occupées par autant de colons.

47 Voir l'analyse du mouvement national palestinien dans la thèse d'Alain Gresch [1983] .

48 L'OLP s'était repliée au Liban après avoir été réprimée et expulsée de Jordanie lors des événements de septembre noir en 1970.

49 La résolution recommande « le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés […] , le respect et la reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État de la région… » et « un juste règlement du problème des réfugiés ».

50 Dans les années 1980, le déficit migratoire annuel de Jérusalem Ouest et Est variait de 1000 à 2000 personnes, avant de s'élever à 5000 au cours de la décennie suivante et d'atteindre 8200 en 2000 [Salenson, 2009]

51 Voir l'épisode de confinement de Yasser Arafat dans son quartier général à Ramallah en 2003.

52 Entretien de l'initiateur du retrait, le conseiller Dov Weisglass, cité dans Le Monde diplomatique d'août 2005 : « Quitter Gaza pour mieux garder la Cisjordanie » par Meron Rapoport.

53 Le passage de Rafah est fermé par les Égyptiens soumis à la pression israélienne et l'aide humanitaire est bloquée par Israël : en mai 2010, l'opération menée par l'armée israélienne contre « la flotille de la paix » s'est soldée par une vingtaine de victimes. Aussi Gaza ne survit que grâce au réseau de tunnels creusés le long de la frontière entre Égypte et bande de Gaza. Ces tunnels servent certes à une certaine contrebande dont le contrôle est attribué à Hamas, mais assurent 80 % des besoins de consommation des Gazaouis.

54 La géopolitique régionale devait bientôt être dominée par la question du nucléaire iranien.

55 Ilan Greilsammer : « Israël, entre sectarisme religieux et post sionisme », conférence donnée en 2005 à Paris. On précisera que Greilsammer juge cette rupture négative pour Israël.

56 É. Picard souligne l'imbrication « des bases sociales et économiques du réveil et de l'organisation des masses chiites (du Liban)» et de « leur mobilisation développée dans le cadre communautaire » [1985] . Par ailleurs, « le mouvement des déshérités » de Moussa Sadr est dirigé à la fois contre le pouvoir central et contre les grands propriétaires chiites.

57 Il a fallu toutefois attendre la fin de 2009 pour le voir se constituer sous la direction de Sa'd Hariri.

58 Luizard développe cette comparaison en montrant pour l'Iraq « l'impossible construction politique à la libanaise » ; il souligne en revanche la « libanisation » de la société irakienne.

59 Un conflit oppose ainsi l'État central au gouvernement du Kurdistan à propos des contrats pétroliers qu'il signe séparément avec des compagnies étrangères.

60 L'événement déclencheur aura été la destruction de la mosquée-mausolée chiite de Samarra en avril 2006 [Benraad, 2007] .

61 Édifiés par l'armée américaine pour mieux contrôler les quartiers, et pour stabiliser les relations entre communautés, ces murs de séparation ont accéléré les clivages confessionnels en dépit des résistances d'une partie de la population : manifestations contre l'érection de murs, soutien interconfessionnel, retour des réfugiés, etc.

62 Estimation établie par une étude de l'université Hopkins menée sur 1849 foyers dans 16 régions d'Iraq : "Mortality after the 2003 Invasion of Iraq" citée par le Courrier international, n° 833, 19 octobre 2006.

63 Selon le britannique Opinion Research Business, cité par le Monde diplomatique de mars 2008.

64 L'Arabie saoudite édifie un mur de séparation à la frontière avec l'Iraq.

65 Des élections présidentielles, législatives et régionales se sont effectivement tenues en avril 2010, avec la participation de plusieurs partis, dans des conditions difficiles au Sud Soudan et au Darfour.

66 J. Cook, 2007, La purge israélienne des chrétiens musulmans (disponible en ligne).

67 La corrélation entre les variations du dollar et du cours du pétrole est partielle : il peut y avoir jusqu'à 20 à 30 % d'écart. Au cours de l'été 2008, le cours du pétrole est tombé de 147 à moins de 100 dollars alors que le dollar est passé de 1,50 - 1,60 à 1,40 euros.

68 La production mondiale en 2008 varie de 72 028 millions b/j pour l'OPEP à 81 820 millions b/j pour BP.

69 On écrira M, Mrd, t et b, respectivement pour million, milliard, tonne et baril.

70 La répartition de la production est élaborée à partir des données de l'OPEP, l'évolution (en tonnes) sur la base des longues séries publiées par BP, confrontées avec celles de l'OPEP.

71 Le transit des tankers se fait réellement sur une largeur de moins de deux kilomètres dans la partie 'omanie du détroit.

72 Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole.

73 Des intermédiaires n'en achètent pas moins du pétrole iranien pour le vendre ensuite à Israël et l'Afrique du Sud, pays boycottés par la jeune république islamique (Le Monde du 29 octobre 2009, « Le roi du pétrole sent le soufre »).

74 Cette faible augmentation tient essentiellement au recul des taux d'intérêt et une capacité d'épargne amoindrie du pays durant la crise financière.

75 La sériciculture est à l'origine d'une certaine prospérité de l'économie agricole traditionnelle de la montagne libanaise au xixe siècle. À la fin des années 1940, le Liban possède encore une quinzaine d'établissements industriels comportant 365 métiers alors que sur 390 métiers artisanaux, seuls une centaine sont en activité [Février, 1949] .

76 Le Maroc, dont le sous-sol renferme 40 % des réserves mondiales prouvées de phosphates (en tenant compte de celles du Sahara occidental), est le troisième pays producteur mondial après la Chine et les États-Unis, mais le premier pays exportateur. La production varie selon les fluctuations des cours et de la conjoncture : 27,8 Mt en 2007 mais 25,8 Mt en 2008, niveau en forte baisse au cours de l'année 2009.

77 L'exploitation de ce champ, apparue rentable dans le contexte de renchérissement du pétrole, ne l'est plus à la suite de la crise financière de 2008, du moins pour la compagnie australienne Woodside qui y détenait 47 % des parts reprises par la compagnie malaysienne Petronas.

78 En 2006, un euro équivalait à 1,7 livres turques ; en 2009, il est échangé à 2,17.

79 Le développement industriel de la ville date toutefois des années 1930, initié par le secteur public.

80 En progression très rapide : 24 Mrds en 1998 ; 68,7 Mrds en 2005.

81 Les exportations et les importations de diamants bruts ou polis représentent respectivement 10,7 et 9,6 Mrds $.

82 Cette aide est destinée aux échanges d'équipements militaires entre les deux pays.

83 On signalera les précoces accords de libre-échange pour tous les produits avec les États-Unis (1985) et pour les seuls produits

industriels avec l'Europe (1975).

84 Une nouvelle usine d'acide phosphorique doit y entrer en fonction au cours de l'été 2010.

85 Il en est de même au Maroc où les textiles demeurent même après la crise mondiale, le premier employeur avec 205 000 postes et 40 % des exportations.

86 Une des sources majeures utilisées ici est la publication annuelle du Centre arabe de recherches pétrolières : Arab oil and gaz directory. Elle permet de dresser, pour l'ensemble des pays arabes et de l'Iran, la liste des entreprises pétrolières et de leurs activités, des complexes et usines avec leurs capacités et de suivre régulièrement l'état d'avancement des projets de raffinage et de pétrochimie et parfois de valorisation d'autres ressources minérales. Elle permet également de cerner les acteurs impliqués dans le développement et la gestion de ces activités. Les données sont ajustées, complétées ou rectifiées par les sources nationales (Annuaires statistiques, rapports des ministères et des entreprises nationales, organes de presse etc.).

87 Les objectifs de l'industrie nucléaire iranienne sont au cœur du conflit qui oppose l'Iran aux États-Unis et à l'Europe.

88 Calcul fait à partir des données de Arabian Business.

89 En 2008, la capitalisation dépasse encore 1 000 Mrds $ mais elle s'effondre sous l'effet de la crise de l'automne 2008 pour tomber à 680 Mrds à la fin de l'année.

90 Spécialisé dans les marchés de capitaux, les banques d'investissement, la gestion des fortunes privées, les assurances et réassurances et la finance islamique, le DIFC de Dubaï, dont la langue officielle est l'anglais, est une zone franche qui offre un environnement attractif à l'investissement financier : pleine propriété étrangère, absence de taxes sur les revenus et les profits et aucune restriction sur les transactions financières avec l'étranger et sur le rapatriement des profits et des capitaux (site de DIFC).

91 Ce groupe sera au centre de la réplique de la crise financière qui affecte Dubaï en novembre 2009.

92 Les actifs des 100 premières banques islamiques se seraient accrus de 66 % en 2008 pour atteindre 405 Mrds $ (The Asian Banker).

93 L'application du riba* à l'intérêt bancaire fait encore l'objet de débats contradictoires (voir la fatwa d'Al Azhar en 2002 qui ne condamne que l'intérêt excessif).

94 L'entreprise singapourienne géante Capital Land a créé un fonds immobilier islamique pour investir dans l'aménagement du Front d'eau de Bahreïn.

95 Certaines estimations avancent le chiffre de 3 100 Mrds $ dont 2 500 d'actifs et 600 de revenus pétroliers.

96 Remontée d'eaux fraîches profondes des océans qui occupent le vide laissé par les eaux de surface poussées au large par des vents violents, fréquemment saisonniers.

97 Un moussem, une wa'da est une fête religieuse célébrée en l'honneur d'un saint.

98 Un écart d'un million sépare ces données actualisées extraites des tableaux de Turkstat de celles de l'OMT conservées pour des raisons de cohérence avec les données des autres pays.

99 Istanbul est devenu le centre du commerce maghrébin des valises, après l'éclipse de Marseille, et un relais majeur des itinéraires des Afghans et des Iraniens.

100 Seul Israël voit reculer les effectifs européens au profit des origines nord-américaines. En Turquie, malgré leur doublement, la part des Européens diminue au profit des originaires de la CEI qui quadruplent, et ceux d'Asie.

101 Au Liban, le nombre de touristes a baissé de 10 % à la suite de l'assassinat de Rafiq Hariri en 2005. Le recul s'est poursuivi en 2006 et en 2007 après la guerre qui lui a été imposée par Israël.

102 Le Guich marocain (droit de jouissance perpétuel de terres accordé par le souverain à des tribus en échange de services militaires) a pu également constituer la base de constitution de grandes propriétés.

103 Auxquelles s'ajoute le soutien technique et financier.

104 C'est la dernière année pour laquelle des données homogènes sont disponibles (FAO).

105 En 'Oman, les eaux des aflaj fournissaient il y a encore une dizaine d'années, 60 % de ses besoins en eau potable et irriguaient plus de la moitié des terres agricoles [Abdel Rahman, H.A., Omezzine, A., 1996, Aflaj water resources Management, Water International, IL, USA, 21(2), p. 70-75] .

106 L'assèchement des marais de la Basse Mésopotamie qui a étendu l'espace agricole de près d'un million d'hectares a pu être interprété comme un outil de répression, par Saddam Hussein, des populations chiites qui y dominent.

107 Le GAP doit à terme compter 22 barrages, irriguer 1,7 M ha et produire 27 Mrds kWh.

108 La privatisation d'un certain nombre de sucreries au Maroc est autant responsable de ce recul. Les conditions drastiques imposées aux petits exploitants provoquent l'abandon partiel de la culture de la betterave.

109 La Mauritanie doit importer entre 65 et 80 % de ses besoins en céréales.

110 Un feddan équivaut à 0,42 ha

111 Les besoins croissants en fertilisants ont stimulé le développement d'une puissante industrie d'engrais.

112 D'après l'Office régional de mise en valeur agricole du Gharb.

113 Toute « population ayant un accès régulier à des points d'eau aménagés ». « Par accès régulier, on entend la possibilité de se procurer au moins 20 litres par personne et par jour, à partir d'un point d'eau situé à moins d'un kilomètre du logement » (Rapport du PNUD, 2009). « Cela signifie, pour les zones urbaines, qu'il existe une fontaine ou une borne publique à moins de 200 mètres de chaque logis et, pour les zones rurales, qu'aucun membre du ménage ne doit consacrer une trop grande partie de la journée à aller chercher de l'eau.» (Rapport de la Banque mondiale, 2009).

Ces taux sont fréquents dans les grandes villes du Maghreb et du Moyen-Orient et peuvent le dépasser comme à Sanca (40 à 50 %).

115 L'eau du réseau est souvent utilisée pour les seuls besoins ménagers, l'eau de boisson et de cuisson étant achetée à des revendeurs ou en bouteille.

116 Rappelons que seuls la défaillance ou le manque flagrant d'entretien d'installations adéquates sont retenus par les organismes internationaux comme une absence de desserte. Pour la Banque mondiale ou le PNUD, tous les pays de la région affichent des taux supérieurs à 70 % à l'exception du Soudan, du Yémen et de la Mauritanie

La contrainte religieuse est levée dès 1978 par une fatwa du Conseil des 'ouléma musulmans d'Arabie. Les eaux traitées y sont utilisées essentiellement pour aménager et entretenir les espaces verts.

118 Le Liban possède en tout deux stations fonctionnelles, l'une à Beyrouth, l'autre à Ba'albek.

119 Les objectifs avoués ou non sous des formes variées (cohésion sociale au Nord, stabilité politique et sociale au Sud) dissimulent mal la volonté partagée de régulation des mécanismes du libéralisme et de l'ouverture généralisés aux deux rives.

120 Le niveau de revenus, critère purement monétaire utilisé par les institutions internationales ne rend pas compte de toutes les dimensions de la pauvreté : accès aux ressources, participation à l'économie et la vie politique, etc. Le PNUD multiplie les seuils de pauvreté monétaire en distinguant prioritairement pays en développement (1 $, 2 $ et seuil national de pauvreté) et pays de l'OCDE et de l'Europe de l'Est (4 $, 11 $ et 50 % du revenu médian) et les complète par des indices composites de la pauvreté humaine IPH-1 et IPH-2 qui combinent seuil de l'espérance de vie, type de chômage et analphabétisme ou illetrisme.

121 Il est reproché à l'enquête sur la consommation des ménages publiée en 2008 par l'Institut national tunisien de faire l'impasse sur des données susceptibles de rendre compte de la progression de la paupérisation, et de fixer des seuils qui apportent un supplément de crédibilité au régime : l'appartenance à la classe moyenne commencerait à partir de la consommation de 585 dinars tunisiens par an soit 1,6 DT par jour, un peu moins de 2 $ année 2005.

122 Les regroupements, les marches et les manifestations de colère des populations sont souvent l'expression d'une volonté de contrôle populaire sur les attributions de logements sociaux ou de locaux professionnels face aux pratiques clientélistes des pouvoirs locaux encore très vivaces.

123 Le revenu moyen des ménages ruraux atteint les 2/3 de celui des villes, contre 44 % à la veille de la révolution islamique (Rapport de la Banque mondiale, 2009).

124 J. Elyacher [2001] voit dans la microfinance plus un outil d'instrumentalisation politique et des niches pour financiers et entrepreneurs qu'un quelconque moyen de développement local.

125 Au point que l'écart d'instruction entre époux tend à s'inverser alors qu'il était jadis, comme l'écart d'âge au mariage, un facteur d'exclusion de la femme de l'acte de planification de la famille alors réservé à l'époux.

126 Cet ajustement permet de rectifier les estimations faites sur les intentions d'investissement.

127 Le groupe français s'ouvre ainsi le marché arabe du ciment en croissance soutenue, fait son retour sur le marché algérien, conquiert le marché syrien libéralisé depuis peu et répond à une demande irakienne stimulée par les travaux pétroliers.

128 En réalité pour les périodes de juillet-mars qui ont drainé en tout respectivement 14,5 et 8,7 Mrds $ (Banque nationale d'Égypte).

129 1 dinar tunisien équivaut à 0,58 euro et 0,77 $ au 31 décembre 2006. Il est échangé à 0,54 euro et 0,66 $ en juin 2010.

130 L'implantation de la Banque de Paris et des Pays-Bas au Maroc date du début du xxe siècle. Elle était, à la veille du protectorat, le principal créancier du royaume.

131 On peut citer également les 300 000 touristes israéliens attirés chaque année par les littoraux du Sinaï, une attractivité perturbée par les attentats de 2004 et 2006.

132 En 2008, le Maroc a importé 5,5 millions de tonnes de pétrole iranien pour un coût de 3,7 Mrds $. L'Iran est son second fournisseur (26 %) après l'Arabie saoudite (48 %). Le Maroc exporte en Iran des phosphates bruts et transformés. La rupture des relations diplomatiques en mars 2009 – le Maroc accusant l'Iran de prosélytisme chiite – risque à terme d'annuler ces échanges.

133 J. Ould Aoudia évoque ainsi dès 1998, le coût du « Non-Maghreb » en matière d'investissements, la priorité étant donnée par les firmes transnationales à la taille et au dynamisme du marché, avant l'environnement des affaires et les coûts salariaux [Annuaire de la Méditerranée, 1998] . Voir également, F. Ghiles, « Le "Non-Maghreb" coûte cher au Maghreb », Le Monde diplomatique, janvier 2010.

134 Certaines pratiques peuvent faire illusion : des produits chinois pénètrent ainsi des pays de la région sous emballage arabe.

135 Le Liban est devenu un foyer d'immigration pour les travailleurs syriens mais aussi pour le personnel domestique féminin issu des pays d'Asie.

136 À l'exclusion des réfugiés.

137 Dès la fin des années 1960, l'Algérie de Boumediene instaure, comme du reste la Syrie de Hafez al-Assad, un contrôle strict sur l'émigration notamment par le biais des autorisations de sortie du territoire. À partir des années 1990, les difficultés financières provoquent la levée de ce contrôle en Algérie puis son assouplissement en Syrie. Au Maroc, c'est au milieu des années 1980 que les restrictions à la délivrance de passeports sont levées.

138 Ils sont également approchés par les statistiques des arrestations et des reconductions aux frontières : 92 000 arrestations en Turquie dès 2001, 22 000 en Algérie entre 2005 et 2009, 56 000 rapatriements par l'Espagne en 2007.

139 En particulier après le massacre de Ceuta et Melilla à l'automne 2005, à la suite duquel les autorités marocaines ont exercé un contrôle plus strict sur leurs frontières.

140 1 dirham marocain équivaut à 0,09 euro et 0,11 $ au 31 décembre 2003.

141 www.ambafrance-ma.org/cjb/Prog/New_ter_prod/Presentation.pdf (site consulté le 9 juillet 2010).

142 Les membres du «Processus de Barcelone » sont les pays de l'Union européenne et de la rive sud et est de la Méditerranée sauf la Libye. En 2004, Chypre et Malte deviennent membres de l'UE et en 2007, l'Albanie et la Mauritanie rejoignent le partenariat.

143 A. Morice, C. Rodier, « Comment l'Union européenne enferme ses voisins », Le Monde diplomatique, juin 2010.

144 En 2004, l'UE propose la Politique européenne de voisinage pour asseoir « des relations politiques et économiques privilégiées » avec les PSEM auxquels s'ajoutent l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie.

145 La relance de l'UPM s'est ainsi concrétisée par la réunion ministérielle de juin 2009 consacrée aux projets de développement durable.

146 L'Algérie conditionne ainsi l'accord sur l'énergie à la libre circulation des hommes face à une Europe de plus en plus réticente. Le rejet de l'adhésion de la Turquie est surdéterminé par la question migratoire.

147 Dans cette section, on abordera plus en détail les mécanismes qui sous-tendent l'organisation des territoires des pays non pris en exemple dans les chapitres thématiques.

148 Le PUB est l'équivalent du PIB élaboré pour les pays et les régions. Ces données extraites de la base Geopolis sont provisoires mais elles rendent compte de la hiérarchie des villes mentionnées et autorisent la comparaison avec d'autres grandes villes du monde. Que les initiateurs en soient remerciés. Voir le site e-Geopolis sous la responsabilité de F. Moriconi-Ebrard et E. Denis.

Ce rôle est appelé à se renforcer en 2010 : Istanbul, capitale européenne de la culture, développe des centaines de projets artistiques, critiqués toutefois pour leur dimension plutôt touristique et leur instrumentalisation idéologique (Le Monde du 16 janvier 2010).

150 Dubaï se classe ainsi à la 7e place en termes de fret et, si on lui joint l'aéroport voisin de Sharjah, presque au même niveau que Paris-Charles De Gaulle. Sa croissance, très récente (10,7 millions de passagers et 490 000 en 1999) est encore une des plus soutenues du monde.

151 Cette section introduit le thème qui est abondamment traité dans le chapitre 13 consacré à l'étude systématique de cas choisis d'organisations territoriales nationales.

152 Les territoires palestiniens constituent un exemple atypique du fait de leur éclatement.

153 Au Maroc, l'ouverture des échanges sur l'Atlantique, du fait de la barrière rifaine (empruntée toutefois par les flux Sud-Nord dominés par la plaque tournante Fès), est cependant ancienne ; elle s'est maintenue durant de longues périodes de stabilité (Almoravides du xiie au xiiie siècle) ou d'unité entre Maghreb et Andalousie sous l'Empire almohade.

154 A. Charton, 1924, « Casablanca », Annales de géographie, vol. 33, n° 183, p. 303-307.

155 La participation publique à l'investissement industriel tombe de 59 % entre 1965 et 1967 à 21 % au cours du plan quinquennal 1968-1972 [Kaioua, 1996] .

156 Données extraites des rapports de Bank al-Maghrib (exercice 2008).

157 La plus forte inégalité oppose le milieu urbain aux campagnes : un guichet pour 5 800 habitants contre un guichet pour 112 000.

158 Cette observation qu'on retrouvera au Liban et partiellement en Turquie infirme la thèse qui soutient que le déploiement bancaire réduit les inégalités régionales.

159 Cette mutation réside surtout dans la polyfonctionnalité et l'association à des zones industrielles : Agadir, Tanger, Kénitra, Nador, etc.

160 Le port est prévu pour traiter à terme, en 2020, 3 millions d'EVP et 7 millions de passagers.

161 La capitalisation boursière demeure toutefois très modeste : 531,7 Mrds de dirhams, soit près de 69 Mrds $ pour 77 sociétés cotées en 2008. La bourse de Casablanca se classe ainsi au 9e rang régional après celle du Caire.

162 Ces deux pôles ne laissent au reste du territoire national que 10 % des emplois industriels en 2006, soit moins de 50 000 postes.

163 La délocalisation des centres d'appels à Tunis comme à Casablanca tient évidemment particulièrement à la souplesse de la réglementation du travail, aux diverses incitations immobilières et fiscales (importantes pour les activités exportatrices) et enfin au coût du personnel : moins de 500 euros pour un téléopérateur contre 2 000 en France en moyenne.

164 Pour ce rôle, voir Mermier F., 2005, Le livre et la ville, Beyrouth et l'édition arabe, Arles, Actes Sud/Sindbad, 244 p.

165 La population de Beyrouth calculée par Geopolis est proche de la projection des données du « Schéma directeur d'aménagement du territoire » (1,6 million en 1997) : le chiffre de la population libanaise, extrait de Population Reference Bureau, voisine l'estimation faite par l'Administration centrale des statistiques en 2004, soit 3,7 millions.

166 Le transit concernait toutefois essentiellement le pétrole qui passait par Zahrani et Tripoli : 28 Mt en 1962.

167 À la fin de 2009, la dette publique s'élève à 50,5 Mrds $ dont 21,1 Mrds de dette extérieure, respectivement 187 % et 78 % du PIB. Elle est alimentée depuis 2002 par le soutien de la conférence de Paris II et III, respectivement 3 Mrds et 7,7 Mrds $ dont seulement 10 % sont des dons, en échange de réformes draconiennes qualifiées de véritable Plan d'ajustement structurel (privatisations, réduction de la dette et du déficit par l'augmentation de la fiscalité et la contraction des dépenses publiques, etc.).

168 Rapport de la Banque centrale du Liban, 2009.

169 Leur développement tient surtout au transfert de la rente foncière, au traitement des fonctionnaires et des subventions de l'État français.

170 Le plan Valhyd mis en œuvre au début des années 1980, privilégiait le développement des ressources financières par la réalisation, à grand renfort d'assistance technique, de grands complexes pétroliers et gaziers, notamment de GNL (gaz naturel liquéfié) aux process de fabrication sophistiqués, et voués exclusivement à l'exportation.

171 Ce schéma répond à l'objectif de l'intégration industrielle planifiée à l'échelle nationale.

172 À chaque niveau de la hiérarchie administrative correspondent des équipements qui en suscitent d'autres en amont et en aval.

173 De 15 wilayat héritées du découpage départemental colonial, on passe à 31 en 1974 puis à 48 en 1985 et le nombre des communes double pour atteindre 1 451.

174 La presse nationale se fait régulièrement l'écho de campagnes anti-corruption récurrentes menées en réaction à des malversations de grande envergure : affaire Khalifa, banque du commerce extérieur, Sonatrach, marchés des autoroutes et des ports d'Alger et d'Oran.

175 http://www.turkstat.gov.tr/Start.do (site consulté le 9 juillet 2010).

176 Ces oppositions sont ainsi mises en valeur par de multiples critères systématiquement cartographiés : densités et évolution de la population, production de richesses, emplois industriels, activité agricole, urbanisation, alphabétisation, équipement sanitaire, etc. [Bazin, 1986 ; Bazin et Robert, 1999] .

177 La Turquie compte 36 aéroports dont 11 sont internationaux et sept dépassent 1,5 M de passagers en 2008 : 28,6 M à Istanbul, 18,8 M à Antalya, 6 M. à Muğla, 5,7 M à Ankara et 5,5 M à Izmir.

178 Les statistiques mobilisées pour cette analyse sont extraites des rapports de la Banque centrale turque et de l'Union des Banques turques.

179 Le système bancaire turc a connu deux crises sévères en 1994 et en 2001. La dernière s'est soldée par la perte de 40 Mrds $, le recours à un prêt du FMI de 25 Mrds $ et la mise en oeuvre d'une politique d'austérité et de privatisations. À la suite d'un programme de restructuration et la création de l'Agence de régulation bancaire et de supervision, le secteur bancaire est à nouveau en expansion.

180 Il s'agit des sièges des entreprises et toujours des plus importants des lieux de production, voire les seuls lieux de production. On prend ainsi la mesure à la fois du commandement et de la capacité productive. Ainsi l'entreprise de papier Tire Kutsan, dont le siège se trouve à Tire au sud-est d'Izmir, réalise plus de la moitié de sa production sur place, le reste dans cinq autres papeteries : Manissa, Izmit, Adana, Karaman et Tekirdag. On a toutefois rectifié les données quand il s'agissait de très grandes entreprises : Irdemir, 6e entreprise du pays, 1er producteur d'acier avec 3 Mt dont le siège est à Ankara, possède son principal complexe à Ereğli près de Zonguldak et une usine à Iskenderun. Pour Istanbul, il y a presque toujours concordance entre siège et lieu de production sur place ou dans la région métropolitaine.

181 Cette situation de contact est une constante de l'histoire urbaine de l'islam au Maghreb : Fès, Tlemcen, Constantine. Elle a permis de reconstituer les liens de complémentarité entre marges méditerranéennes et steppes rompue par la colonisation romaine.

182 F. Balanche (2006) le démontre pour le cas du Jabal Alaouite : investissements publics, subventions, crédits, emplois dans l'armée, dans la fonction publique et dans l'industrie jusqu'à la pléthore, etc.

183 La politique de redistribution et de promotion des campagnes a pu servir d'explication à la pérennité du pouvoir baathiste, malgré son autoritarisme excessif.

184 1 livre syrienne = 0,019 $; 0,013 euro en 2008.

185 Pour éviter le biais du poids de l'activité agricole, on a retenu les données du recensement de la population à l'échelle de la mantaqa* (pl. manatiq) dont l'étendue est la plus proche de l'agglomération et son rural périurbain.

186 Dans les années 1920, Syrie et Liban ont accueilli 125 000 réfugiés environ fuyant génocide et répressions en Anatolie et en Iraq,

des Arméniens surtout mais aussi des Assyriens, des Grecs orthodoxes… Alep en avait accueilli près de la moitié.

187 F. Braudel a montré que cette fonction est historiquement générale aux montagnes méditerranéennes.

188 La seule contrebande du pétrole rapporterait à cette ville 5 Mrds $.

189 Ce terme correspond approximativement au concept de confin.

190 La révolte de 1958-1959 est une réaction à la décision d'éradication de la culture de cannabis et des restrictions imposées à l'exploitation forestière ; celle de 1984 fait suite à la décision gouvernementale de taxer les sorties de territoires, pénalisant ainsi la contrebande.

191 Endogamie et métempsychose sont les bases de l'identité d'une communauté très fermée.

192 Les Alpes du Sud affichent en 1999 une densité de 18 hab/km2 et un canton sur deux moins de 10 hab/km2. Les montagnes grecques abritent 10 % de la population sur 43 % du territoire national.

193 Les montagnes maghrébines connaissent des processus d'érosion intenses et rapides du fait de la poursuite de la subsidence des fonds de vallée et de la surrection des reliefs montagneux.

Table des Matières

Couverture

Page de Copyright

Collection U

Avant-propos

Introduction générale

Première partie Une aire multiculturelle en mal d’unité au cœur d’enjeux internationaux

Des « identités » emboîtées : islam, nations, peuples

Tensions et conflits géopolitiques : entre nationalismes, communautarismes et enjeux internationaux

Deuxième partie Entre développement et quête d’intégration à l’économie mondiale

Les hydrocarbures, mode majeur d’insertion dans l’économie mondiale

Industrie et industrialisation

Les services dédiés à l’international : finances et tourisme

L’agriculture, entre dépendance alimentaire et conquête des marchés mondiaux

Développement et risques. La question de l’eau

Troisième partie La Méditerranée entre Europe et Maghreb – Moyen-Orient

Entre divergences et convergences

Flux financiers et commerciaux : entre déséquilibres et cloisonnements

Les migrations internationales entre fermetures et mutations

Du partenariat euro-méditerranéen à l’Union pour la Méditerranée

Quatrième partie Disparités spatiales au cœur des territoires nationaux : entre centres et marges

Métropolisation et concentration littorale inégale

Entre disparités territoriales et inégalités sociales

Conclusion générale

Lexique

Bibliographie